

The entire page is framed by a detailed, embossed floral border. At the top, there are several large, five-petaled flowers with prominent centers, surrounded by smaller buds and leaves. Below this, a decorative band with a repeating scalloped or chain-link pattern separates the top flowers from the central text box. The bottom half of the page features a large, stylized floral arrangement with multiple stems and large, serrated leaves, resembling a bouquet or a vase of flowers.

FUNCK-BRENTANO

LES
BRIGANDS

queyren Jean

19 Rue de la Cour

Fillereuve 1^{er} lot

Wetgouwe

supérieur

Les Brigands

T12.D55

FRANTZ FUNCK-BRENTANO

Jean Guayreux



Les Brigands

BRIGANDS ET ROUTIERS
BARBE-BLEUE GUILLERI
FLIBUSTIERS CARTOUCHE
MANDRIN LA G^{DE} PEUR
CHAUFFEURS LE MAQUIS

*Ouvrage illustré de 12 planches en couleurs
d'après les aquarelles d'Alfred PARIS*

DEUXIÈME ÉDITION

LIBRAIRIE

1913 — HACHETTE ET C^{ie} — PARIS

Droits de traduction et de reproduction réservés.



Traqué par les archers, Cartouche, sautant d'un toit sur l'autre, s'était, d'un suprême effort, hissé jusqu'au faîte d'une haute cheminée.



MALHEUR AUX PAYSANS QUI, POUR SE RENDRE AUX FOIRES, NÉGLIGEAIENT DE SE MUNIR
D'UN SAUF-CONDUIT SIGNÉ PAR LE CHEF DES BRIGANDS.

Au Lecteur

On ne confondra pas un brigand avec un voleur, un bandit avec un vulgaire assassin. Des assassins et des voleurs il n'eût pas été utile de s'occuper. La vie des brigands offre un tout autre intérêt : elle a eu son importance dans l'histoire de tous les peuples.

Les brigands exercent le pillage en armes, ouvertement. Ils forment un État dans l'État, une société qui a son organisation particulière et qui vit en hostilité déclarée au sein d'une société ennemie. On verra qu'à côté d'êtres cupides et cruels il a paru parmi eux des héros, presque de grands hommes : Roger de Flor, qui devint César de Constantinople ; Rodrigue de Villandrando et l'Archiprêtre, capitaines qui balancèrent la renommée d'un Du Guesclin. Les Flibustiers faillirent donner l'Amérique à la France ; Mandrin, esprit exalté, aux aspirations généreuses, rêva de faire régner, par la puissance de sa carabine, la justice et l'égalité.

Dans les origines de l'histoire de France, le brigandage a joué un rôle prépondérant. C'est pour se défendre contre lui que se sont constituées les seigneuries, que se sont formées les villes et que le peuple a favorisé l'accroissement du pouvoir royal. Alors se bâtirent les châteaux forts, sur les hau-

teurs difficiles à surprendre et qui dominaient le pays. Le seigneur y veillait en armes, dans les grandes salles voûtées où les panoplies brillaient aux murs ; il passait des nuits à la crête des bastions ou sur le haut des tours, dans les échauguettes. « En ce temps-là, dit un chroniqueur, on pouvait voir les salles et les chambres décorées, non point de tapisseries, mais de boucliers et de cuirasses, et aussi de larges lits, sans draps, dans lesquels dormaient pêle-mêle, en troupe, ceux de la famille, en harnais de guerre. » Au premier signal d'alarme, les ponts-levis se baissent, on lève les lourdes herses, et le peuple des campagnes se réfugie en masse dans les vastes cours, avec bétail et instruments de culture. C'est la formation du fief, protection armée du travail agricole.

Autour de l'abri commun, au pied du château, vinrent ensuite résider à demeure ceux que leur industrie n'appelait pas dans les champs et qui travaillaient pour tous : les artisans, qui faisaient les étoffes, les armes, les ustensiles de ménage ou de labour ; puis ceux qui les échangeaient d'un lieu à un autre, les commerçants. C'est la formation des villes, des bourgs (burg, forteresse). Les habitants du château sont alors les bourgeois.

Quand le brigandage prit des proportions plus grandes encore avec le développement et les désordres des guerres générales, on sentit le besoin de grouper les éléments de défense entre les mains d'une autorité commune : ainsi grandit le pouvoir du roi.

Notre civilisation est donc née, en quelque sorte, de la nécessité où l'on s'est trouvé de se défendre contre le brigandage, devenu endémique depuis les troubles effroyables qu'avaient produits les invasions incessamment répétées du ^v^e au ^{ix}^e siècle.

Enfin l'ordre s'établit et fit la prospérité du ^{xiii}^e siècle, sous le gouvernement de saint Louis. Puis, quand les formes organiques que la société s'était données s'altérèrent et que l'anarchie reparut, le brigandage reparut aussi, inévitable conséquence : paillards, gautiers, brabançons, châteauperds, chemises-blanches, trente-mille diables, rodrigais, écorcheurs, retondeurs, tard-venus, désolèrent la France à l'époque de la guerre de Cent Ans.

Le calme se rétablit sous l'action des « petites gens » du Conseil de Charles VII, sous l'influence aussi de la noblesse campagnarde, qui reprend contact avec la classe agricole : et, devant la coalition de ces efforts organisateurs, le brigandage se dissipe comme la brume à la chaleur du soleil.

Surgissent les troubles amenés par l'introduction de la Réforme religieuse en France au ^{xvi}^e siècle : les bandes brigandes renaissent, carabins et picoreurs, gueux et coquillards, rougets et grisons.

La bonté de Henri IV, l'énergie de Richelieu, la majesté de Louis XIV

ramènent l'ordre et l'harmonie ; mais, à nouveau, lasse d'un trop grand effort, la France se désorganise sous la vieillesse du Roi-Soleil : les soldats, licenciés à la fin des longues guerres, se répandent sur les grandes routes. Ils deviennent d'abord faux sauniers et contrebandiers ; puis ce sont les Collingris, puis les Cartouchiens, puis les Mandrins, qui sillonnent le royaume. Enfin, quand approche la chute de l'ancien régime, les forces sociales s'allèrent entièrement, et c'est alors le plus terrible flot de brigandage que la France ait connu depuis la guerre de Cent ans : il inonde la province pendant toute la durée de la Révolution, et laisse dans l'histoire, comme un sombre sillon, le sinistre souvenir des Chauffeurs. Pour triompher du mal, il fallut le génie de Bonaparte. Celui-ci donna à la France cette administration fortement constituée qui, tant qu'elle subsistera, rendra impossible le retour du fléau d'autrefois.

Prenons garde cependant. Les nations, qui se laissent endormir aux douceurs de la paix et d'une prospérité tranquille, n'ont-elles rien à craindre ? N'oublions l'histoire ni de l'éblouissante *Romanie byzantine*, ni des florissantes colonies espagnoles, organisées après les découvertes et les conquêtes des Colomb et des Cortez. Elles ont fourni de remarquables exemples de cet état idéal où l'humanité doit, dit-on, parvenir : mais on est confondu de voir avec quelle facilité une poignée d'aventuriers robustes et vaillants purent faire irruption dans ces civilisations charmantes, les sillonner en conquérants, égorgés, piller, brûler, massacrer, et ramener finalement le jardin si bien cultivé à un lamentable état de sauvagerie. Un corps de nation n'a pas moins besoin que le corps humain d'un constant régime d'efforts et de virilité.



On s'est borné ici à l'histoire des brigands français, afin que le tableau, plus restreint, fût aussi plus net. On n'a cependant pas prétendu dresser une table chronologique ni un répertoire. On a tracé, d'une part, une peinture générale des principales catégories de brigands qui ont paru dans notre histoire : rouliers et gens des Grandes Compagnies, sibusiers, chauffeurs ; d'autre part, on a essayé de caractériser quelques individualités susceptibles d'arrêter plus particulièrement l'attention : Barbe-Bleue, Gailléri, Cartouche, Mandrin, Schinderhannes.

Ce livre a été composé d'éléments empruntés, en partie, aux documents inédits conservés dans nos archives et dans nos bibliothèques, en plus grande partie, aux documents publiés et aux travaux des historiens. Nous avons toujours indiqué nos sources dans des notes placées au début de chacun de nos chapitres : le lecteur est prié de vouloir bien prendre connaissance de

ces notes et, dans le cas où il aurait trouvé quelque intérêt au récit, d'en reporter le mérite aux noms qu'il y verra cités.

Nous devons particulièrement notre hommage à l'admirable livre que M. Gustave Schlumberger a consacré à la prodigieuse campagne des Almu-gavares ; aux savantes recherches d'Eugène Bossard sur Gilles de Rais ; et à l'inappréciable complaisance de M. Octave Chenavaz, député de l'Isère, qui, après avoir publié sur Mandrin les meilleurs travaux dont le célèbre contrebandier ait été l'objet, a mis à notre disposition les résultats de ses investigations ultérieures avec une générosité et une bienveillance dont nous conserverons un ineffaçable souvenir.

Fr. F.-B.



PÉNÉTRANT DANS LES MAISONS, LES BRIGANDS BRISAIENT COFFRES, BAHUTS, ARMOIRES, VOLAIENT ET PILLAIENT SANS MERCI.

Brigands et Routiers

I. — LA BRIGANDINE.

DANS l'origine on n'appliquait le nom de *brigands* qu'à certaines troupes de mercenaires. On le trouve dès le XIII^e siècle désignant un soldat de pied, armé à la légère. C'était un soudoyer, se battant pour la paie et se distinguant par là de ceux qui devaient le service militaire en vertu de l'obligation féodale.

Chroniques de GEOFFROI DE VIGEOIS, de MUNTANER, de GEOFFROI DE PARIS, de GUILLAUME GUIART, de FROISSART, les *Grandes Chroniques*. — DOM CL. DEVIC et dom J. VAISÈTE, *Histoire générale du Languedoc*, nouv. édit., t. IX ; Toulouse, 1885. — AIMÉ CHÉREST, *l'Archiprêtre, épisodes de la guerre de Cent Ans au XIV^e siècle* ; Paris, 1879. — E. DE FRÉVILLE, *Des Grandes Compagnies au XIV^e siècle*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. II et V. — HERCULE GÉRAUD, *les Routiers au XII^e siècle*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, t. III. — Du même, *Mercadier*, *ibid.* — GEORGES GUIGUE, *les Tard-Venus en Lyonnais, Forez et Beaujolais* ; Lyon, 1886. — SIMÉON LUCE, *Histoire de Bertrand Duguesclin* ; 3^e éd. Paris, 1896. — JULES QUICHERAT, *Rodrigue de Villandrando* ; Paris, 1879. — GUSTAVE SCHLUMBERGER, *Expédition des Almu-gavares* ; Paris 1902. — TUETÉY, *les Écorcheurs sous Charles VII* ; Montbéliard, 1874. — VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné du mobilier français* ; Paris, 1874. — Baron de ZURLAUBEN, *la Vie d'Arnaud de Cervole dit l'Archiprêtre*, dans l'*Histoire de l'Académie des inscr. et belles-lettres*, t. XXV.

Les *Brigands* occupaient dans l'armée le dernier rang. Ils étaient au bas de l'échelle, faisant fonctions de valets, de ravitailleurs, d'éclaireurs. Sur le champ de bataille ils supportaient le premier choc et, après l'action, demeuraient en arrière pour piller les camps et pour dépouiller les cadavres, ce qu'on appelait « faire le dommage des morts ».

Leur nom vient d'un mot de basse latinité, *briga*, qui signifiait à la fois : « réunion, association, conjuration » et « lutte, rixe, combat ».

Ces brigands, les premiers soldats de carrière qui aient paru dans nos armées, ne combattaient ni pour un drapeau auquel ils étaient fidèles, ni pour une cause qui leur semblait juste, ni pour une patrie qui leur était chère. La guerre était pour eux un métier qui offrait de grands risques, mais aussi de rudes et éclatantes jouissances, celles qui convenaient à ces natures primitives et brutales : une bonne paie, la vie plantureuse (on vivait sur l'ennemi parfois, sur le pays toujours), de temps en temps un riche butin et, dans les villes prises, toutes les orgies, l'ivresse des triomphes sanglants, le vin coulant à flots, la bonne chère, le luxe des parures. « Lesquels, dit Froissart en parlant d'eux, où que ils soient et que ils vont, veulent être es vins et viandes et délices jusques au cou. »

Toujours résolus d'ailleurs, quand ils partent, à défendre la cause de leur suzerain d'aventure, on ne les trouve pas moins disposés à l'abandonner dès qu'un autre leur propose de les payer mieux.

En France, aux XII^e et XIII^e siècles, la plupart des brigands sont des étrangers, venant des marches du Nord, d'où le nom de *Brabançons* souvent donné à ces troupes légères, ou bien de la Catalogne et de l'Aragon, à cette époque inépuisables pépinières de soldats.

Il est aisé de comprendre comment on en était venu à cette manière de recrutement. Les premières guerres féodales étaient des luttes de familles. Un seigneur levait bannière contre l'un de ses voisins, suivi de ses vassaux qui lui devaient le service pendant quarante jours et à une distance déterminée du fief. Mais, avec le temps, les conflits s'étendirent. Non seulement les hauts suzerains demandent à leurs vassaux directs d'amener eux-mêmes leurs vassaux avec eux ; voici que le service des quarante jours et la marche fixée en dehors du fief ne suffisent plus. Or, au delà de ces limites, les guerriers doivent être défrayés et payés par celui qui les emploie. C'étaient pour la plupart des cultivateurs, des commerçants, des artisans. Aussi les princes ne tardèrent-ils pas à comprendre l'intérêt qu'ils avaient à les remplacer par de véritables hommes de guerre. Ainsi les troupes de mercenaires se formèrent de ceux qui n'avaient pu se faire une place régulière dans la vie, ou que tentait le goût des aventures.

On imagine l'importance que prirent les « brigands » avec les grandes guerres du XII^e siècle, ou bien lorsque les rois eurent à combattre leurs propres grands vassaux, c'est-à-dire ceux mêmes qui auraient dû leur prêter assistance.

Ces mercenaires reçurent aussi le nom de *Routiers* parce qu'on les trouvait sans cesse par voies et chemins, en marches, contre-marches, ou bien en quête d'aventures et d'enrôlements.

Une partie de leur équipement leur était spéciale. On l'appelait, de leur nom, *brigandine*. C'était une armure défensive, sorte de haubergeon protégeant le torse, les hanches et les bras. Elle était faite de lamelles d'acier, s'appliquant à leurs extrémités l'une sur l'autre, comme, à nos fenêtres, les feuilles des jalousies, et renfermées entre deux peaux ou deux étoffes, velours à l'extérieur, toile de l'autre côté. Une telle armure laissait au corps sa souplesse, tout en le protégeant contre les coups et les traits. Sur l'étoffe brillaient, dorées ou argentées, les têtes rondes des goupilles qui fixaient les lamelles de métal, bossettes très rapprochées l'une de l'autre et qui empêchaient les coups de taille d'entamer le tissu.

Cette manière de haubert coûtait beaucoup moins cher que les cuirasses et les corselets adoptés jusqu'alors ; l'usage s'en répandit bien vite parmi ces troupes d'infanterie légère qui vivaient de leur solde ou de butin, et se conserva jusqu'au XVI^e siècle.

Le costume de nos soudoyers se complétait par un camail, composé de la même façon que la brigandine, et qui leur couvrait les épaules ; un chapel de fer, morion ou salade, protégeait leur tête ; des genouillères et des grèves leur garantissaient enfin les genoux et le devant des jambes.

II. — BIDAUTS ET PAILLARDS.

La dévastation et le pillage étaient, bien entendu, les occupations favorites de ces soudards en campagne. Sur ce point, les écrivains contemporains nous ont abondamment renseignés. Voici, par exemple, un poète qui, sur la fin du XIII^e siècle, fit lui-même partie des milices que la ville d'Orléans envoya contre les Flamands à l'appel du roi Philippe le Bel. C'est Guillaume Guiart :

Au temps que fleurissent bocages,
Que les oisels qui sont en cages
Es jardins et es buissonnets,
Entonnent leurs jolis sonnets,
Que la mauviette ses chants conte,
Et que des bois le parfum monte
Des violettes....

N'augurerait-on pas à ce début quelque gracieuse idylle ? L'armée, l'ost, comme on disait alors, se réunit :

Et les fouriers l'ost devancent.
 Brigands se fichent en hameaux,
 Où, de bâtons et de cognées,
 Donnent maintes dures grognées;
 Prennent pots et cruches,
 Rompent sacs et huches,
 Mangent viandes qui au feu bouillent,
 Paysans tuent, femmes dépouillent,
 Et mettent les maisons en braise.

Exploits de ravitailleurs ! Puis la ville est prise par les troupes du roi. C'est Riom en Gascogne. Les « Français » se répandent dans les rues, dit Guiart, et massacrent au cri de « Montjoie ! » Ils dépouillent les bourgeois qui ne gardent braies ni chemises. Les malheureux se réfugient dans les églises, où l'on entend les cris des femmes et des enfants. Dégoutants de sueur, les soudoyers pénètrent dans les maisons, brisent coffres, crédences, bahuts, arches, écrins, huches et armoires. Ils prennent tout : deniers et courtes-pointes, tapis, sarges, draps de lit ; ils prennent les robes des dames, robes fourrées de vair, robes de soie ou de brocart, robes de lin, robes de bure. Les *Bidauts* — ce sont nos brigands — sont ivres pour la plupart, car ils ont trouvé le chemin de la cave et du cellier. Comme il fait chaud, ils se sont mis à leur aise, tout nus, d'autant qu'ils ont « bouté » le feu aux maisons.

De toutes parts les feux embattent,
 La flamme embrase les toitures.

Les ais tombent avec fracas. Quel vacarme ! quels cris ! Le sang coule dans les rues en ruisseaux rouges, comme si chaque carrefour avait été transformé en abattoir. Enfin, quand Riom a été bien nettoyé de gens et de biens, l'ost, commandé par le comte Charles de Valois, frère du roi, se remet en route pour aller prendre Saint-Sever.

Parlant de la campagne de Flandre, à laquelle il prit part en personne, Guillaume Guiart en fait un tableau identique. Tout est mis à feu et à sang. L'armée compte un grand nombre de ces bidauts, dont il vient d'être question : routiers espagnols, infanterie légère vêtue d'étoffe et sans armure, mais munie de deux dards, d'une lance et d'un large poignard à la ceinture. Ce ne sont que massacres, violences et pillages. Bidauts et soudoyers

Les plus riches de leurs draps plument,
 Biens saisissent, maisons allument,
 Prennent tout ce qui leur agrée
 Flamme claire et noire fumée
 S'élèvent, montant vers le ciel...

Car on brûle tout, avant, arrière :

Flamands laissent maisons et fuient.
 Les blessés leurs plaies essuient :
 Cadavres nus, sanglants visages,

 Au haut des clochers des églises
 D'aucuns s'encruchent,
 Des saints tirer aide huchent.

Dans les campagnes on fait la « cueillette » des provisions ; mais de quelle manière ?

Routiers et ribauts de Champagn
 Qui sont si gais et si gaillards,
 Et bidauts d'Espagne et paillards,
 Qui leur gain des guerres attendent,
 Par les champs, çà et là, s'espandent.
 L'un tient une épée sans fourreau,
 L'autre un maillet, l'autre un couteau,
 L'autre un épieu, l'autre une hache.
 Au pays ne demeure vache,
 Mouton, bœuf, géline ou canard.

Maisons et moulins sont incendiés, les récoltes sont coupées sur pied :

Flamands fuient, Flamands se cachent,
 Français çà et là les occient,
 Enfants braient, femmes crient :
 Là où la gent le roi s'adresse,
 Tout le pays est en détresse.

Le poète soldat montre ensuite les bidauts rentrant au camp après avoir écumé la campagne :

Troussés comme hérissons,
 De robes et de pelicans.

Ils poussent devant eux les vaches et les agneaux qu'ils ont pris dans les fermes, les troupeaux de cochons et d'oies. Ils mettent tant de soin dans ce pillage que, parmi la cendre des maisons brûlées, ils ramassent les gonds et les pentures, les verrous et les clous :

Les autres portent jonc et herbe,
 Avoine ou foin lié en gerbe,
 Qu'ils ont cueilli en gaaignage.
 Au pays tel est le dommage,
 Où, la journée, ont fait leur tour,
 Que jusqu'à longtemps sans retour
 Tout y est tout en déshérence.

Telles étaient les mœurs des gens d'armes tirés d'Espagne et d'Italie, de Gascogne et de Brabant, pour les besoins des guerres innombrables,

royales, seigneuriales, générales, municipales ou privées, qui désolèrent les XI^e, XII^e et XIII^e siècles. On devine aisément que, dans ces conditions, l'expression de « brigand » n'ait pas tardé à prendre le sens que nous lui donnons aujourd'hui. Le « brigandage », ou, comme on disait alors, la « brigandise », était la façon de guerroyer des « brigands ».

Heureux les peuples quand les rois, accomplissant leur tâche de justiciers armés, instruments robustes, énergiques, un peu rudes par moments, de concorde et de paix, arrivent à temps pour apaiser les querelles entre les seigneurs, réprimer les conflits et redresser les torts.

En 1146, Louis VII et la reine Éléonore ont pris la croix des mains de saint Bernard. « A peine le roi fut-il parti pour les pays étrangers, à peine l'illustre Suger, abbé de Saint-Denis, eut-il pris possession du pouvoir, écrit un chroniqueur, que des hommes avides de pillage, croyant trouver en l'absence du prince l'occasion d'exercer impunément leurs brigandages, commencèrent à désoler le royaume. Ils enlevaient tout ouvertement, par la violence, jusqu'aux biens des églises et des pauvres. »

Les terres des seigneurs, qui avaient accompagné le roi en Terre-Sainte, furent ravagées. De toutes parts, dit l'historien, des gens accouraient, du Limousin, du Berry, du Poitou, de la Gascogne : ils venaient exposer leur détresse à Suger, solliciter son appui.

Comme les brigands eux-mêmes, leurs noms se multiplient ; aux Brabançons se joignent les Aragonais, Basques, Navarrais ; aux routiers les Mainades, Triaverdins, Cottereaux, Tuchins.

Les conciles tonnèrent contre eux ; du haut de la chaire, des évêques fulminèrent l'excommunication : il fallait d'autres armes pour vaincre ces compagnons, d'autant qu'ils trouvaient appui jusqu'auprès des souverains. En 1173, Henri II, roi d'Angleterre, abandonné par ses vassaux, qui soutiennent ses fils contre lui, recourt aux courtes dagues des Brabançons. Comme son trésor est à sec, il donne aux brigands sa propre épée en gage. Ces Brabançons sont commandés par un prêtre apostat, Guillaume du Cambrésis, qui avait mené ses bandes l'année précédente jusqu'à Rome et en avait ravagé les faubourgs.

En 1177, Guillaume était en Limousin. Il s'y était emparé du château de Beaufort, dont il avait fait un repaire de pirates. Quand les ponts-levis s'abattaient sur les douves, quand les lourdes herses se levaient sur les portes, c'étaient comme des vols d'oiseaux de proie qui s'échappaient des flancs sombres du donjon pour répandre sur le pays d'alentour la dévastation et la mort. Le vicomte de Limoges, Adhémar V, assisté de l'évêque Gérard de Cher, réunit enfin les populations en armes. Le repaire fut assiégé et pris. Les Limousins exaspérés massacrèrent Guillaume du Cambrésis

et ses compagnons avec leurs femmes et leurs enfants. Le carnage dura cinq heures. Deux mille cadavres furent jetés dans les fossés en cuve du château et dans les cours. Le lieu en changea de nom : on l'appela dans la suite le château de Malemort.

D'ailleurs, ce même vicomte de Limoges n'hésitait pas, quand il en avait besoin à son tour, à prendre à sa solde des routiers. Il avait pris parti pour Henri au Court Mantel, fils de Henri II, dans sa lutte contre son frère Richard, le futur Cœur-de-Lion, et il avait enrôlé pour la guerre des partisans gascons commandés par un fameux chef de bande, Raymond Brun. Richard les surprend aux environs du château d'Aixe, en massacre une partie, jette l'autre dans la Vienne, et en remet quatre-vingts en liberté, mais après leur avoir, au préalable, crevé les yeux.

Une lettre de l'année 1181, adressée par Étienne, abbé de Sainte-Geneviève, qui devint plus tard évêque de Tournai, au prieur de son abbaye, fait voir l'état où les routiers avaient mis le pays :

« J'ai entrepris une rude tâche, écrit-il. Le voyage est long et plein de périls. Dangers aux passages des fleuves, dangers à craindre des voleurs, puis des Cottereaux, Basques et Aragonais. Ma route est plutôt mortelle que joyeuse. Je cherche l'abbé d'Albane par monts et vaux, dans de vastes solitudes, à travers les villes incendiées et les maisons démolies. Rien n'est sûr, rien n'est tranquille : partout et toujours il faut trembler pour sa vie et pour ses membres. »

Le concile de Latran venait alors d'excommunier non seulement les brigands, mais ceux qui les employaient et les protégeaient. « Quant aux Brabançons, Aragonais, Navarrais, Basques et Triaverdins, dit le texte du concile, qui exercent contre les fidèles de si grandes cruautés, qui ne respectent ni les églises, ni les monastères, ni les veuves, ni les orphelins, ni les vieillards, ni les enfants, qui n'épargnent ni le sexe, ni l'âge, mais qui, semblables à des païens, ravagent et détruisent tout, nous avons ordonné que ceux qui les prendront à leur solde, ou qui les protégeront dans les pays où ils exercent leurs fureurs, soient publiquement dénoncés, dans les églises, les dimanches et jours de fête, comme excommuniés. »

Le concile enjoignait enfin aux seigneurs de s'opposer aux ravages sans cesse renaissants, de protéger le peuple. « Que les biens de ces brigands, dit-il, soient confisqués ; qu'il soit permis aux princes de les réduire en servitude. »

Plusieurs prélats mirent courageusement ces prescriptions en pratique, entre autres Pons d'Arsac, archevêque de Narbonne. Par un mandement de l'année 1179, celui-ci ne se contente pas d'excommunier les routiers, mais les princes qui les engagent et, nommément, Raymond, comte de Toulouse, Roger, vicomte de Béziers, et Bernard, vicomte de Nîmes ; ce qui n'empêche

pas le roi Philippe-Auguste d'employer, dès l'année suivante, une « route » de Brabançons à ravager les domaines du comte de Sancerre et de quelques autres vassaux rebelles, puis de les envoyer, en 1183, au secours de son allié Henri au Court Mantel, qui luttait en Aquitaine contre son père.

Geoffroi de Vigeois a décrit les faits et gestes de ces singuliers auxiliaires, « les Paillards », comme on les nommait, c'est-à-dire à proprement parler ceux qui couchent sur la paille.

A la fin du mois de février 1183, les Brabançons arrivent devant la ville de Noaillé, et demandent qu'on leur permette d'entrer pour se reposer ; mais les habitants, qui en ont fermé les portes, leur crient du haut des murs en se moquant :

« Retirez-vous d'ici et allez au château de Malemort y faire votre dernier repas ! »

Sanglante allusion au massacre de Guillaume du Cambrésis et de ses compagnons.

Irrités, les brigands se jettent contre la place d'un élan furieux, l'emportent, massacrent, forcent, brûlent, pillent. Les habitants avaient cru sauvegarder leurs meubles précieux en les entassant dans l'église : les Paillards n'y voient que l'occasion favorable d'emporter le tout d'un coup, plus commodément. L'abbaye de Brantôme est saccagée.

Enfin nos compagnons arrivent à Limoges. Henri au Court Mantel leur fait l'accueil le plus gracieux. Comme il n'a pas d'argent pour la solde, il demande aux moines de Saint-Martial de lui prêter le trésor de l'abbaye. Ceux-ci font quelques difficultés : on les chasse du monastère à coups de dagues et de maillets. Leur trésor est pillé : or, argent monnayé, reliquaires et vases sacrés, dalmatiques brochées d'or, corporaliers brodés de soie, chapes raides de pierreries, tout est enlevé en un instant, comme la feuille sèche au vent d'automne. L'abbaye de Grammont et celle de la Couronne ont le même sort :

« Ils entraient en la terre du roi, lisons-nous dans les *Grandes Chroniques*, prenaient leur proie, prenaient les paysans, les liaient, les traînaient derrière eux comme des esclaves. Ils brûlaient moutiers et églises, enlevaient sur les autels l'eucharistie qu'ils prenaient entre leurs mains encore rouges de sang. Ils faisaient des coiffures pour leurs femmes des corporaux où l'on met le vrai corps du Christ au sacrement de l'autel. Ils brisaient calices et philatières. Ils chargeaient de chaînes prêtres et gens de religion, les appelant par dérision *cantadors*, du fait qu'ils chantaient à la messe :

« Hé, cantadors, chantez, » leur disaient-ils en riant.

« Puis leur donnaient de grandes buffes sur les joues, les battaient à prement

à grosses verges. D'aucuns rendirent leur âme à Dieu en tel tourment. Ils laissaient les bourgeois s'affamer dans leurs prisons, jusqu'à ce que, demi-morts, ils se rachetassent de leurs mains en payant une lourde rançon. »

III. — LES CAPUCHONNÉS.

C'est alors que le peuple, voyant, dans la détresse générale, les grands inhabiles à le protéger, comprit qu'il devait s'aider lui-même.

A cette époque vivait en Auvergne un pauvre charpentier nommé Durand. C'était un brave homme, avec femme et enfants, gagnant durement sa vie au jour le jour. Il ne payait pas de mine, et, quand on lui parlait, avait l'air tout assotté. Vers la Saint-André, 30 novembre 1182, il alla trouver Pierre, évêque du Puy, pour lui annoncer qu'il avait reçu de Dieu la mission de rétablir la paix dans le royaume. Durand avait des visions, comme plus tard en eut Jeanne d'Arc. De sa mission Durand avait des preuves authentiques, car il montrait un parchemin qui lui était tombé du ciel. On y voyait l'image de la Vierge, tenant l'enfant Jésus entre ses bras. Autour de l'image on lisait :

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem.

« Agneau de Dieu qui ôtes les péchés du monde, donne-nous la paix ! »

L'évêque du Puy se moqua du pauvre Durand. Le bonhomme n'en fut pas déconfit. Il avait sa mission et son parchemin, et surtout un grand cœur, plein d'un amour véritable pour ceux qui souffrent. Dès la Noël, il comptait autour de lui cent personnes groupées en une confrérie pour travailler à la paix. L'association grandit jusqu'à comprendre cinq mille membres, grandit encore : aux Pâques de 1183 elle ne pouvait plus se dénombrer.

Un chanoine du Puy, Durand du Jardin, en rédigea les statuts : ils exigeaient des confrères une vie régulière et honnête. Défense leur était faite de jouer ni de fréquenter les tavernes, de prononcer des paroles indécentes, de blasphémer, de porter ni vêtements longs, ni poignard. On n'entrait dans la confrérie qu'après avoir prêté serment de se conformer à ces règles et s'être mis en état de grâce par la confession. Enfin, tous les ans, à la Pentecôte, chaque confrère devait verser six deniers pour les dépenses communes.

Le but de l'association était de travailler au rétablissement et à l'affermissement de la paix et de combattre par les armes tous routiers et brigands.

Les confrères eurent un costume : capuchon blanc, en laine ou en toile, selon la saison, auquel pendaient deux bandes de la même étoffe retombant sur le dos et sur la poitrine. A la bande de devant était attachée une plaque

d'étain, reproduisant l'image de la Vierge telle qu'elle se voyait sur le parchemin tombé du ciel, avec l'inscription :

Agnus Dei, qui tollis peccata munda, dona nobis pacem.

Les associés prirent le nom de *Confrères de la paix de Marie*. On les appelait aussi les *Pacifiques*, ou les *Jurés* à cause de leur serment. Mais on les désignait surtout par le nom plus populaire de *Capuchonnés*. Bientôt ils se répandirent, firent des prosélytes au dehors, en Berry, en Languedoc, en Gascogne, en Provence. D'autre part, après s'être recrutés parmi les gens du peuple, artisans et laboureurs, ils virent venir à eux des gens de toutes conditions, des abbés et des évêques, des chevaliers et des seigneurs.

C'était au mois de juin 1183. Henri au Court Mantel étant mort en Quercy, les Paillards quittèrent l'Aquitaine, où la guerre prenait fin : chacun s'y soumettait à Richard Cœur-de-Lion. Ils revinrent en terre de langue d'oïl, se dirigeant sur la Bourgogne, dont le duc était absent et où ils espéraient, grâce à cette circonstance, faire une saison fructueuse. Le 20 juillet, leur « routé » arriva à Charenton-sur-Cher. Du châtelain de l'endroit, nommé Eber, ils obtinrent la permission de demeurer quelques jours dans la ville. Mais les capuchonnés de l'Auvergne, du Limousin, du Berri, s'étaient mis à leur poursuite. Ils sommèrent Eber d'expulser les paillards. Le châtelain ne cherchait qu'un moyen de se débarrasser de ses hôtes : il y parvint par la ruse.

A peine le dernier des routiers était-il sorti de Charenton-sur-Cher que les portes se refermaient prestement et, quand la troupe arriva à Dun-le-Roi, les capuchonnés tombent à l'improviste sur elle et l'enveloppent. Chose incroyable, ces hommes si braves, qui avaient affronté tant de combats, se voyant cernés, perdirent tout à coup leur énergie et leur force. Ils se laissèrent égorger, « semblables à des animaux sauvages, que maîtrise une main puissante », dit un vieil historien. Dix ou douze mille Paillards trouvèrent ainsi la mort dans une affreuse boucherie. Une partie des survivants, conduits par le fameux Raymond Brun, parvinrent à se réfugier dans Châteauneuf-sur-Cher. leur chef y périt le 10 du mois d'août. Trois mille autres aventuriers furent massacrés en Auvergne par les capuchonnés, rassemblés sous la conduite du comte Robert IV. Les vaillants confrères allaient, comme on voit, rudement en besogne.

Ces événements eurent d'importantes conséquences. Les routiers renoncèrent à tenir campagne pour leur propre compte. Ils s'engagèrent de-ci de-là, sous la bannière de princes ou de seigneurs féodaux, et quelques-uns ne laissèrent pas, dans cette voie plus régulière, de faire une carrière brillante.

IV. — MERCADIER.

Quelques noms de routiers sont restés dans l'histoire.

Falcaire n'avait pour tous biens, quand il entra au service du roi d'Angleterre, que ses armes et son cheval. Il acquit la faveur de Jean sans Terre qui lui fit épouser une noble et riche héritière, Marguerite de Redviers, et lui donna la garde des châteaux d'Oxford, de Northampton et de Cambridge. C'était un homme féroce, d'une cruauté et d'une brutalité inouïes et qui devint la terreur de la noblesse anglaise. Falcaire se maintint en faveur durant tout le règne de Jean sans Terre. Mais il fut disgracié sous Henri, en 1224. Il se réfugia alors en Normandie. Fait prisonnier par le roi de France Louis VIII, il allait être pendu quand il parvint à fournir la preuve qu'il avait pris la croix. On le laissa partir pour Rome où il fut reçu par le Souverain-Pontife, mais il fut empoisonné peu après dans les marches d'Ancône. La vie de Falcaire est le type de celle de tous nos aventuriers à cette époque prodiges de courage et d'énergie, fortunes réalisées d'une manière subite et dépensées en orgies ou en expéditions nouvelles, chutes profondes, relèvements soudains, une mort violente à la fin.

Cadoc, soldat de fortune, chef d'une bande de routiers, fut un favori de Philippe-Auguste. En 1197, le roi de France le fait seigneur de Gaillon en récompense de ses services. Cadoc prend une part active à la conquête de la Normandie ; en 1203, Philippe-Auguste le nomme capitaine des Andelys. Sa bannière flotta la première sur la haute tour de Château-Gaillard. Il soumit Angers. On le trouve presque dans toutes les expéditions importantes que le roi de France dirigea à cette époque.

Mais le plus fameux des routiers de ce temps fut Mercadier.

Simple soldat d'aventure, il devint le compagnon inséparable, on peut presque dire le frère d'armes de Richard Cœur-de-Lion. Une grande similitude de caractère les rapprochait : vaillance à toute épreuve, goût des aventures, absence de scrupules. Par toute la France, de Normandie en Aquitaine, on voit le souverain et l'aventurier chevaucher botte à botte. Dans les bulletins, par lesquels Richard instruit ses prélats et barons des victoires qu'il a remportées, il manque rarement de mentionner la part qui doit en revenir à son fidèle Mercadier. Avant de se mettre en route pour la Terre Sainte, il lui confia la garde de dix-sept châteaux dont il s'était emparé dans le Quercy.

Les premiers faits d'armes de l'aventurier se placent en 1183. Il inonde le Limousin de ses compagnons qui pillent, brûlent, saccagent et tuent. On n'épargne ni femmes, ni enfants, ni vieillards. Villes et villages, églises et monastères sont mis à rançon.

Mercadier était particulièrement habile à surprendre les places, le matin dans la brume ou à la faveur d'un brouillard. C'est ainsi qu'il s'empara d'Excideuil et d'Issoudun. Il prit aussi une part importante à l'affaire de Gisors, où Philippe-Auguste fut défait, le 29 septembre 1196. Mais le coup de main dont le roi d'Angleterre lui sut le plus vivement gré, ce fut l'enlèvement de Henri de Dreux, comte-évêque de Beauvais, cousin germain de Philippe-Auguste, et ennemi personnel de Richard.

A cette époque, Mercadier était déjà un puissant personnage. Il avait fait fortune pendant la campagne de Flandre, en 1198. Le pays était riche, le commerce, d'une prospérité inouïe, les foires fréquentées et florissantes. Quelles belles surprises lui ménageaient les marchands qui revenaient des foires d'Ypres et de Bruges, l'escarcelle lourde de florins ! D'autre part, le roi Richard lui fait don de grands domaines en Périgord. Il se hausse alors aux plus beaux rôles, il fait des donations aux monastères. Lisons la chartre de ses munificences en faveur de l'abbaye de Cadouin :

« Soit chose connue à tous, présents et à venir, que moi, Mercadier, serviteur de Richard, illustre et glorieux roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou et de Poitiers, ayant servi dans les châteaux du même seigneur roi, avec autant de fidélité que de vaillance — Mercadier parlant de lui-même en devait être bien instruit — m'étant toujours conformé à sa volonté, empressé d'exécuter ses ordres, je suis devenu par là agréable à un si grand roi et ai été mis à la tête de son armée. »

Mercadier expose ensuite comment le roi Richard lui a donné les biens qui appartenaient à feu Adhémar de Bainac. Dans ces biens se trouvait le château de Bigaroque sur la Dordogne, où l'aventurier fit exécuter de grands travaux et, entre autres, établir des pêcheries admirables. « Cet immense travail terminé, dit notre brigand, Dieu m'a inspiré une idée qu'il a trouvée juste, utile à mon salut et, dont l'exécution contribuera, du moins je l'espère, à me faire accorder par le ciel une fin bonne et heureuse. » Cette idée, qui doit le mener en paradis, consiste à donner aux moines de Bigaroque la dîme des pêcheries. Mercadier fit plus, d'ailleurs, et voulut être proclamé le protecteur du monastère.

Si fort qu'il fût pourtant, un jour notre routier se sentit touché, non dans sa fortune, qu'il avait mise à un point où elle ne pouvait plus guère être atteinte, mais au plus profond de ses sentiments. Ce rude soldat s'était pris pour son bienfaiteur d'une amitié sincère et farouche. Richard Cœur-de-Lion avait, en mars 1199, mis le siège devant le château de Chalus, qui appartenait au vicomte de Limoges, Adhémar V. Mercadier était auprès de son maître. Le 26, une flèche, partie des hourdis de bois qui ceignaient la grosse tour, blessa le roi d'Angleterre à l'épaule. Le château fut pris peu de jours

après et les compagnons de Cœur-de-Lion pendirent tous ceux qui avaient défendu la place, à l'exception toutefois de l'archer qui avait blessé le roi. Cependant, la gangrène s'étant mise dans la plaie, on fit comprendre à Richard qu'il était perdu. Le roi d'Angleterre demanda alors à voir son meurtrier :

« Quel mal t'avais-je fait pour t'obliger à me donner la mort ?

— Tu as tué de ta main mon père et mes deux frères, et tu voulais me tuer moi aussi. A présent, tire de moi la vengeance que tu voudras, je souffrirai tous les tourments qu'inventera ta cruauté, pourvu que tu meures toi-même, toi qui as fait au monde tant et de si grands maux. »

Richard répondit au fier jeune homme qu'il lui ferait grâce.

« Je ne veux pas de ta grâce. Je suis heureux de mourir, je veux mourir. »

Ce jeune héros s'appelait Pierre Basile.

« Tu vivras malgré toi, répondit le roi, témoignage vivant de mon humanité. »

Et, après avoir fait donner à l'arbalétrier cent sous de monnaie anglaise, le roi le fit mettre en liberté.

Peu après, Richard expira. A peine fut-il mort que Mercadier fit rechercher Basile, qui était sans méfiance. Il le fit saisir, garrotter, et, devant ses yeux, écorcher vif.

Mais Mercadier lui-même ne devait pas survivre longtemps au protecteur qu'il avait si horriblement vengé. Un an s'était écoulé depuis la mort de Richard. La reine d'Angleterre, Éléonore, négociait à la cour d'Alphonse IX de Castille le mariage d'une des filles d'Alphonse avec le futur Louis VIII, le fils aîné de Philippe-Auguste. Les négociations s'étant terminées de la façon la plus heureuse, Éléonore revint en France avec Blanche de Castille. Les princesses s'arrêtèrent à Bordeaux pour y célébrer la fête de Pâques. Mercadier, qui venait de porter à travers tout le pays le ravage et la terreur, se rendit dans la ville en grand apparat pour les saluer : le lundi de Pâques, 10 avril, il était assassiné en plein jour par un sicaire aux gages d'un autre chef de bandes, Brandin. Et telles étaient les mœurs du temps que nul ne s'émut de l'assassinat de ce soldat, qui avait acquis la puissance d'un souverain. Brandin ne fut même pas inquiété. Après tout, qu'avait-il fait, que Mercadier n'eût fait bien des fois lui-même ?

V. — ROUTIERS D'ORIENT.

Les routes de brigands qui, aux XII^e et XIII^e siècles, sillonnèrent l'Europe occidentale, acquérant en tous lieux une terrible renommée par leurs crimes et leurs exploits, étaient surtout composées d'Espagnols, de Catalans, d'Aragonais et de Navarrais, auxquels se mêlaient des Languedociens, des Gascons et des Basques. Telle fut encore très exactement la composition

de l'héroïque petite armée qui, après la paix de Caltabellota, acceptant les offres d'Andronic Paléologue, fit voile vers les rives lointaines du Bosphore pour accomplir, sous le ciel d'Orient, des prouesses dignes des âges épiques. Nous la suivrons, car nous avons sur elle des renseignements précieux, et qui nous aident à pénétrer les mœurs de ces bandes dont le rôle a été si grand dans l'histoire militaire de l'Europe au moyen âge.

Ces routiers avaient combattu dans l'Italie méridionale durant les longues guerres qui divisèrent, pour la possession de la Sicile, les deux maisons d'Anjou et d'Aragon, celle-ci s'appuyant sur les titres héréditaires qu'elle tenait des Hohenstauffen vaincus par Charles d'Anjou, la première invoquant les droits que le Souverain Pontife avait conférés sur la Sicile au prince français. Les *compagnies catalanes* n'avaient cessé de s'illustrer sous les étendards de trois rois : don Pèdre le Grand, roi d'Aragon, et ses deux fils, don Jacques, roi d'Aragon, et Frédéric III, roi de Sicile. La paix fut enfin conclue à Caltabellota en 1302, vingt ans après les Vêpres siciliennes qui avaient inauguré la lutte sanglante par le massacre des Français à Palerme. La réconciliation entre les deux maisons rivales se faisait par l'union de leurs enfants : Éléonore d'Anjou, fille de Charles III, roi de Naples, épousait Frédéric III, roi de Sicile. Charles renonçait à tous droits sur la couronne de son futur gendre, et celui-ci, de son côté, lui abandonnait la Calabre et les conquêtes qu'il avait faites dans le sud de la péninsule italienne.

Le pays en conçut une grande joie ; mais les robustes soldats, qui avaient soutenu le poids de cette longue guerre, se trouvaient du jour au lendemain sans moyens d'existence et sans emploi.

C'étaient, pour la plupart, des Catalans, d'où le nom de *compagnies catalanes*. On les appelait aussi *Almugavares*, du mot arabe *Mogaver*, qui désignait les troupes légères d'infanterie. Par les mœurs, l'équipement, la manière de combattre, ce sont exactement les bidauts dont parle Guillaume Guiart et dont il a été question plus haut.

Un de leurs chefs, le noble En Ramon Muntaner, décrit leur costume. Ils n'avaient pas d'armes défensives, ni cuirasse, ni haubergeon, mais seulement des jaques de peau ou de laine serrés à la taille, des espadrilles aux pieds, sur la tête une résille. Cependant le devant des jambes était protégé par des plaques de métal appelées *antipares*, et la tête, durant le combat, par un bassin de fer. Pour armes offensives, un court poignard retenu à la ceinture, une longue épée qu'ils maniaient des deux mains, et quelques traits durcis au feu. L'ensemble de leur accoutrement était d'ailleurs des plus misérables.

Muntaner raconte que, lorsque les gens de Messine avaient vu arriver, pour les défendre contre les chevaliers français, des soldats si pauvrement équipés, ils s'étaient écriés désespérés :

« A quelle vaine joie nous sommes-nous livrés ? Quels sont ces gens qui vont nus et dépouillés, sans chausses, sans dague et sans écu ? Si toutes les troupes sont pareilles à celles-ci, quelle sorte d'espoir pouvons-nous encore concevoir ? »

Mais quand ils virent le lendemain ces petits hommes, hâlés au soleil, endurcis et robustes, fondre sur l'ennemi, transpercer un fantassin de part en part de leurs dards acérés, et, d'un coup de leurs grandes épées, qu'ils maniaient comme des masses d'armes, renverser de leur monture les chevaliers vêtus de fer, le désespoir des Messinois se changea en une confiance que les Almugavares ne cessèrent de justifier.

Charles d'Anjou avait eu la même impression quand, pour la première fois, ces routiers d'Espagne lui étaient apparus dans leur piètre accoutrement :

« Est-ce avec de tels hommes que messire Frédéric espère vaincre mes barons tout en fer sur leurs chevaux caparaçonnés ? »

— Sire, répondit l'un des Almugavares, puisque tu nous dédaignes, fais venir ton meilleur chevalier avec ses armes et ses armures. Nous combattons sur le champ. Je n'aurai que mon épée et mon javelot. »

Ainsi fut fait, et le routier vainquit le chevalier.

Ces aventuriers s'associaient deux par deux, en fraternités d'armes : c'était ce qu'ils appelaient être *frères jurés*. Du jour où ils avaient accepté ce titre chacun d'eux se dévouait entièrement à son frère ; coutume que nous verrons se reproduire parmi d'autres brigands héroïques, les flibustiers.

Après la victoire, les Almugavares se livraient à des orgies bruyantes. D'ailleurs, leur régime était sobre et frugal. Chacun d'eux portait lui-même toutes ses provisions : du pain. « Avec leur pain, dit Muntaner, de l'eau et des herbes, ils savent pourvoir à leurs besoins. » Cette sobriété, une grande endurance, une vigueur et une souplesse surprenantes, voilà ce qui faisait leur force. Mais leurs qualités morales l'assuraient encore.

« Pour moi, dit Muntaner, j'ai toujours pensé que la compagnie des Catalans n'a existé si longtemps que par deux vertus qu'ils ont eues de tout temps et qu'ils ont encore : la première, c'est que, quelque victoire qu'ils aient remportée, ils ne l'ont jamais attribuée à leur valeur, mais à la volonté et à la bonté de Dieu ; la seconde est qu'ils ont toujours maintenu la justice entre eux. Et ces deux vertus ont toujours été dans leur cœur, depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand. »

Parmi les chefs de routiers qui s'étaient distingués dans les guerres de Sicile et de Naples, brillait au premier rang un aventurier du nom de Roger de Flor. Son vrai nom était Roger Blum. Ce dernier mot signifie en allemand « fleur ». Son père était fauconnier de l'empereur excommunié,

Henri II de Hohenstauffen, et sa mère, une belle Italienne, issue d'une noble famille de Brindisi. Roger, que les Byzantins appelleront Roger le Diable, était né vers 1266. Il avait perdu son père de bonne heure, à la bataille de Tagliacozzo, où son maître, Conradin de Hohenstauffen, fut écrasé par le rude Charles d'Anjou. Sa mère continua de vivre à Brindisi, dans une noble et touchante indigence. Elle éleva son fils de son mieux, mais l'enfant était un vrai démon.

Brindisi, sur l'Adriatique, était, à la fin du XIII^e siècle, un port très florissant. Les navires de Messine y faisaient escale, ceux de la Pouille y venaient hiverner. Aux premiers jours du printemps, les blanches voiles s'enflaient au vent, emportant dans la direction de Byzance et d'Acre des pèlerins, des négociants, l'huile, le vin, du froment, toutes sortes de vivres. Roger, franc gamin, jouait avec les « bambinos » du port, courant jambes et pieds nus, grim pant sur les navires où, agile comme un singe, il montait aux haubans, se mettait à cheval sur les vergues. Il advint qu'un frère de l'ordre du Temple, que Muntaner appelle frère Vassal, vint relâcher à Brindisi avec le navire qu'il commandait, pour l'y faire radouber. Il y passa tout l'hiver. Le gamin Roger ne quittait pas les matelots qui cousaient leurs voiles, tordaient les cordages ou clouaient des ais à la coque du bateau. Il les aidait à sa manière, causait avec eux, les animait de son rire et de ses espiègleries, les émerveillait de son adresse. Le templier prit ainsi l'enfant en affection et demanda à sa mère de le lui confier, promettant de veiller sur lui et de faire son éducation. « L'enfant Roger, dit Muntaner, devint expert en mer. Il faisait merveille en exécutant toutes les manœuvres ; si bien que, quand il eut quinze ans, il fut regardé comme l'un des bons marins du monde pour la pratique et, quand il eut vingt ans, il fut bon marin de théorie et de navigation. »

Roger de Flor devint ainsi soldat du Temple. Il se trouva en 1291 au siège de Saint-Jean-d'Acre et vit tomber entre les mains du sultan d'Égypte ce dernier débris des conquêtes faites deux siècles plus tôt par les grands croisés. En cette circonstance Roger se montra ce qu'il devait être toute sa vie, intrépide et sans scrupule. Tandis que tous ses compagnons défendaient pied à pied les lignes qui couvraient la retraite des vieillards, des femmes, des enfants, Roger, plus pratique, recueillait les dames à bord de son vaisseau, mais pour leur extorquer, sous prétexte de gîte et de voyage, des sommes considérables, le premier fondement de l'immense fortune qu'il devait acquérir par la suite. Il est d'ailleurs assez juste de reconnaître que, durant le siège, il s'était illustré par sa vaillance, tuant de ses mains un des chefs ennemis et enlevant l'un des étendards des infidèles.

Chassé du Temple à cause du singulier trafic auquel il s'était ainsi livré, Roger

se réfugia à Gènes. Avec l'argent extorqué aux dames de Saint-Jean-d'Acre, il équipa un certain nombre de *longues nef*s, recruta des équipages et se mit à faire la course sur les Sarrasins. De temps à autre, il courait bien aussi sur des chrétiens, quand leurs biens lui semblaient de bonne prise. Bref il devint, pour reprendre l'expression d'un contemporain, un *pirate formidable*.

Durant la guerre entre les maisons d'Aragon et d'Anjou, il s'enrôla sous les bannières espagnoles. Au siège de Messine il put, grâce à son habileté de nautonnier, ravitailler la place. Frédéric de Sicile le nomma bientôt vice-amiral de sa flotte et membre de son conseil. Mais ces hautes fonctions n'interrompirent pas ses pirateries. Ce n'étaient qu'incursions et pillages sur les côtes de Provence, de Naples et de Barbarie. « Ce serait une énumération sans fin s'écrie son admirateur Muntaner, que d'entrer dans le détail de son butin et aussi du bien qu'il fit à Messine, à Reggio et à toute la contrée. Ce fut vraiment quelque chose de grand ! »

Roger de Flor se trouva ainsi tout naturellement placé à la tête des routiers espagnols que la paix, nous l'avons dit, laissait sans ressources. Il était le plus habile homme du monde à tout prévoir, observe Muntaner, et se disait à lui-même :

« Ce pauvre seigneur, don Frédéric, roi de Sicile, est perdu, aussi bien que les Catalans et les Aragonais. Il ne leur pourra rien donner et ils lui causeront de leur côté de grands embarras. Car ils sont comme les autres hommes : nul ne peut vivre sans manger et sans boire. Ils n'auront rien du seigneur roi. Ils feront carême par force. A la fin, ils ravageront tout le pays et mourront tous isolés. »

Réflexions très sensées d'ailleurs et qui résument l'histoire de toutes les compagnies de « brigands » employées durant la guerre et licenciées après la paix.

A cette époque régnait sur le trône de Constantinople, capitale de l'empire grec, Andronic II, fils de Michel Paléologue. Il repoussait avec peine les attaques répétées des Turcs. Le glorieux empire byzantin, qui brillait encore d'un vif éclat par les lettres et les arts, le luxe et l'industrie, avait laissé ses institutions militaires se désorganiser. Roger de Flor conçut le projet d'offrir ses services et ceux des routiers à l'empereur grec, au *basileus*, pour nous servir de l'expression consacrée. Andronic les accepta avec empressement. Vers le milieu de 1302, l'accord était conclu. Roger recevait le titre de *mégaduc*, c'est-à-dire de commandant en chef de toutes les flottes de l'empire.

Il rassembla son armée, quinze cents hommes de cheval, quatre mille Almugavares équipés comme il a été dit plus haut, et mille autres hommes de pied ; ce qui ne laissait pas de faire un train considérable, car on

emmenait les femmes et les enfants. Il fallut, pour le transport, une flotte de trente-six navires, *lins* (vaisseaux longs), galères et *térides*. Le roi Frédéric apprit avec joie qu'il allait être débarrassé de ses terribles auxiliaires. Après la paix qu'ils lui avaient procurée, il ne pouvait rien lui arriver de plus heureux. Aussi donna-t-il à chacun d'eux un quintal de biscuit et dix livres de fromage, et, à chaque groupe de quatre hommes un cochon salé ainsi que des aulx et des oignons.

Nos routiers arrivèrent heureusement à Byzance et, dès les premiers jours, épouvantèrent ceux qui les avaient mandés. Du haut des remparts les bourgeois raffinés et efféminés de la cité grecque contemplaient avec une sorte d'effroi mêlé d'horreur ces manières de sauvages, mi-soldats, mi-bandits, sales, dépenaillés, sentant mauvais, à l'air farouche et pleins d'orgueil, entre les mains desquels le basileus avait mis le salut de l'empire. Ce fut avec une vraie satisfaction qu'en janvier 1303 ils virent les bandes décamper pour l'Asie Mineure, d'où elles avaient mission de déloger les Turcs.

Avant de quitter Constantinople, Roger de Flor avait obtenu du basileus une nouvelle faveur : la main de sa propre nièce, Marie, âgée de seize ans, fille d'Irène Paléologue et d'Azan, roi des Bulgares. C'était une mignonne petite princesse, toute charmante, gracieuse et jolie, et dont le rude aventurier fut dès l'abord réellement épris.

Il est juste de reconnaître d'ailleurs que la « Compagnie », comme l'appelle Muntaner, justifia tout aussitôt les plus brillantes espérances. Les Catalans, débarquèrent en Asie, infligèrent aux Turcs une défaite sanglante. Rien ne résistait à leur attaque. Et cependant Turcs, Turcomans et Turcoples avaient fait leurs preuves de vaillance. Mais leurs cavaliers, si redoutés jusqu'à ce jour, fuyaient au seul cri : « Aragon, Aragon, aiguisez les fers ! » que les compagnons poussaient d'une voix, frappant le sol de la pointe de leurs longues épées. Puis, la victoire obtenue, nos routiers revinrent hiverner à Cyzique, au fond d'une baie doucement abritée, sur la mer de Marmara.

Ce fut, comme l'on dit, le revers de la médaille. Ces mois de repos coûtèrent à l'empire des sommes inouïes. Les compagnons s'installèrent à leur aise, prenant ce que bon leur semblait. Ils étendirent leurs ravages sur la presque île tout entière, jusqu'au cap Artaki. Tout était à eux. De temps à autre ils s'embarquaient sur les navires qui mouillaient en rade et — vogue la galère ! — s'en allaient en parties de plaisance, abordant aux différentes îles de la mer Égée, Thasos, Imbros, Lemnos, Chio. Ils arrivaient, s'installaient dans les meilleures demeures, vivaient sur l'habitant, et, en partant, ne laissaient pas d'emporter de nombreux souvenirs, les plus précieux d'un séjour aussi agréable.

A la saison nouvelle la Compagnie se remit en route. Elle traversa d'un trait l'Asie Mineure, la Carie, la Phrygie, la Lycaonie, la Cappadoce : les Turcs fuyaient devant elle. Enfin les compagnons, bataillant, pillant, égorgeant, sans perdre trop de temps à distinguer amis et ennemis, arrivèrent aux massifs du Taurus, aux célèbres portes de Fer, les portes de Cilicie qui séparaient le monde asiatique de l'Occident. Il y eut là, le 15 août 1304, un engagement terrible entre l'armée de Roger de Flor et les Turcomans. Ceux-ci furent entièrement écrasés. « La bataille fut engagée à l'aube du jour, écrit Muntaner. C'était la fête de Notre-Dame. Les Turcs vinrent contre le mégaduc, et les Francs — ce sont nos compagnons — furent animés d'une telle joie et d'un tel plaisir, qu'il paraissait que Dieu les inspirait comme il le faisait en ce moment. Les Almugavares crièrent : « Fer, réveille-toi ! » Et aussitôt le mégaduc avec la cavalerie s'élança sur les hommes à cheval, et son lieutenant En Rocafort, avec l'almugavarerie sur les hommes de pied. »

Le retour fut marqué par les pires ravages. Les Almugavares mettaient les bourgeois à la torture pour tirer d'eux l'indication du lieu où étaient cachés leurs trésors. Aux uns ils coupaient les mains et les pieds ; ils suspendaient les autres, la tête en bas, aux branches des arbres. Ils n'épargnaient ni les hauts fonctionnaires, ni les amis personnels de l'empereur. Roger de Flor en fit un jour torturer et décapiter un, le gouverneur d'Assos, possesseur de grands biens sur le Scamandre, pour avoir refusé de livrer aux routiers 5000 besants d'or. Les sujets d'Andronic en arrivèrent à regretter les Turcs que la Compagnie avait chassés : « Pour échapper à la fumée, écrit le chroniqueur grec Pachymère, on s'était jeté dans le feu. »

Enfin Andronic débarrassa ses sujets d'Asie Mineure de leurs effrayants libérateurs : il fit partir les routiers vers le nord, contre les Thraces.

Revenu à Byzance, Roger fut heureux d'y revoir sa douce et gracieuse femme, la jolie petite princesse Marie. Celle-ci d'ailleurs adorait son terrible époux, son héros brutal et vaillant. Ce furent quelques jours de limpide et tranquille bonheur.

C'est le moment où Roger de Flor, l'ancien « bambino » que l'on a vu errer pieds nus sur les quais de Brindisi, atteignit au plus haut point de fortune où jamais aventurier ait osé prétendre. Son compagnon et frère d'armes, — ils étaient frères jurés, dit Muntaner, — Bérenger d'Entença, était arrivé d'Espagne pour le rejoindre avec un renfort d'Almugavares, tentés par la brillante fortune de leurs camarades en Orient. Roger se dépouilla en sa faveur de la dignité de mégaduc, qui faisait de lui le chef des flottes impériales, et, en compensation, Andronic dut l'élever lui-même à la dignité suprême de César. Muntaner intitule orgueilleusement le chapitre où il

retrace ces faits inouïs : « Comment, après quatre cents ans que l'empire avait été sans César, frère Roger fut créé César par l'empereur de Constantinople. » Puis il raconte comment, « devant tous, l'empereur fit venir frère Roger, lui donna le bâton, le chapeau, la bannière, le sceau de l'empire, le revêtit des habits distinctifs de son rang et le fit César. Et le César, ajoute avec complaisance le narrateur, peut faire tout autant que fait l'empereur, puisqu'il peut concéder des dons à perpétuité, mettre la main au trésor, ordonner la torture, faire pendre et traîner sur la claie. » Ce sont évidemment là détails auxquels nos routiers attachaient la plus grande importance. « Et finalement, conclut Muntaner, tout ce que l'empereur fait, le César le fait aussi ». Leur costume est d'ailleurs le même; les couleurs seules diffèrent. L'empereur est vêtu de rouge, le César, de bleu.

Pourvu de sa nouvelle dignité, Roger se retira avec ses hommes dans la presqu'île de Gallipoli. C'était l'antique Chersonèse de Thrace. « Elle a bien certainement quinze lieues de long, écrit Muntaner, et n'a nulle part plus d'une lieue de large. Et de chaque côté la mer vient la battre. C'est le plus agréable cap du monde, le plus fertile en bons grains, en bons vins, en toutes espèces de produits naturels en grande abondance. »

Roger s'y fortifia, il y fit élever des retranchements. Il amassait de grands approvisionnements, faisait saler des viandes. On ne peut douter qu'à ce moment, fort de son titre et de ses richesses, appuyé sur ses soldats invincibles, Roger n'ait rêvé de se rendre seul maître de l'empire.

On était sur la fin du mois d'octobre 1304. Les routiers, groupés autour de leurs chefs, avec les renforts qui leur étaient venus d'Occident, étaient au nombre de près de 8000 hommes.

Andronic, empereur de Byzance, avait un fils, Michel IX, qu'il avait associé au trône. C'était un jeune homme ardent, actif, intrépide, et qui souffrait de l'abaissement de son père. Il séjournait au milieu des troupes, en Thrace, faisant face à l'éternel péril bulgare, barrant la route aux invasions qui se renouvelaient incessamment. Peu à peu s'était élevée en lui une haine violente contre Roger de Flor, ce soldat de fortune qui venait d'être paré de la robe des Césars. Roger, de son côté, connaissait les sentiments que le jeune prince nourrissait à son égard; mais il l'estimait pour le courage et l'énergie qu'il montrait parmi ses compatriotes dégénérés. Au moment de se remettre à la tête de ses routiers pour une nouvelle expédition en Asie Mineure, il conçut le projet d'aller trouver Michel à Andrinople pour s'expliquer franchement avec lui, se concilier ses faveurs, et au moins pour le rassurer sur son compte; car le moment de mettre à exécution ses vastes projets n'était pas encore arrivé.

« Le César, écrit Muntaner, dit à madame sa belle-mère et à madame sa



Dans la salle où festoyaient Roger et les brigands, une troupe d'hommes armés fit tout à coup irruption.

femme, qu'il voulait aller prendre congé du basileus Michel, et sa belle-mère et sa femme le prièrent de n'en rien faire, car elles savaient bien qu'il était son ennemi, et qu'il lui portait une telle envie que certainement, s'il se trouvait en un lieu où il eût un plus grand pouvoir que lui, il le ferait périr, lui et tous ses compagnons. Mais le César répondit que ce serait grande honte s'il partait sans avoir pris congé de lui. Que vous dirai-je ? Sa belle-mère, sa femme et ses beaux-frères étaient si affligés de sa détermination qu'ils réunirent tout le conseil de l'ost et lui firent demander que, pour rien au monde, il n'allât en ce voyage. Mais ce fut en vain. »

Roger partit pour Andrinople, qui était à quatre journées de cheval de Gallipoli. Il emmenait une « route » de trois cents cavaliers et de mille piétons. Michel passait ses troupes en revue, le 28 mars 1305, quand son beau-frère, le prince bulgare Azan, vint lui annoncer l'arrivée du César.

Michel vint au-devant du soldat latin. Il le reçut en grande pompe : il ordonna une série de fêtes et de festins qui devaient occuper toute la semaine. Mais, d'autre part, il faisait rassembler les troupes qu'il avait disséminées sur la frontière bulgare : c'étaient des Grecs, des Turcoples, condottiers musulmans, et des Alains, cousins des Scythes. Les fêtes furent d'un grand éclat. Le septième jour, dans le triklinion du palais d'Andrinople, les convives étaient réunis ; les coupes remplies de vins généreux se vidaient à la ronde. Tout à coup un grand tumulte se produit, les portes de la salle s'ouvrent avec fracas : les soldats alains se précipitent par centaines. Le César Roger s'est levé d'un bond. Mais avant qu'il ait pu tirer son épée, le chef des Alains lui a plongé la sienne dans les reins. Roger s'affaisse. Tous ceux de ses compagnons qui étaient dans la salle sont égorgés. Les treize cents Catalans, qu'il avait amenés avec lui, sont surpris, désarmés, massacrés. Trois chevaliers cependant parvinrent à se réfugier sur le haut d'un clocher d'église. Ils s'y défendirent tout un jour contre des flots d'assaillants. Le soir, le basileus Michel, rempli d'admiration, leur donna un sauf-conduit.

Ainsi périt le routier Roger de Flor, l'un des hommes les plus remarquables de son temps, l'un des hommes de tous les temps qui, par leur audace et leur énergie, aient fait la plus surprenante fortune. Il avait à peine vingt-sept ans.

« Homme d'une grande valeur, dit son contemporain Moncada après avoir raconté sa mort, et d'une plus grande fortune, heureux avec ses ennemis et malheureux avec ses amis, devant aux uns sa haute réputation, aux autres sa fin déplorable. Il avait l'extérieur austère, le caractère ardent ; il était prompt dans l'exécution de ses projets, magnifique, libéral, habile à distribuer des présents qui, en lui gagnant de nombreux amis, contribuèrent

surtout à le faire nommer général et chef suprême de notre armée, le poste le plus éminent après l'auguste dignité d'empereur et de roi. »



La mort de son chef renommé et de treize cents soldats affaiblissait la Compagnie catalane enrôlée sous les bannières de Byzance. Mais ces hommes au cœur robuste ne se découragèrent pas. Ils se fortifièrent dans la presqu'île de Gallipoli, sur l'Hellespont, où Roger de Flor, comme s'il eût prévu l'avenir, les avait installés en une vraie citadelle, et s'organisèrent pour la résistance.

Ils élurent pour chef le frère d'armes de Roger, Bérenger d'Entença, firent graver un sceau, où l'on voyait l'image du bienheureux saint Georges, avec cette superbe inscription : « Sceau de l'ost des Francs qui règnent sur le royaume de Macédoine ». Et, en loyaux soldats, ils envoyèrent une délégation à Constantinople pour déclarer ouvertement la guerre à l'empereur, coupable de félonie. Bérenger d'Entença se considéra comme l'héritier de Roger, et non seulement de son autorité sur la Compagnie, mais des dignités que lui avait conférées l'empereur. Et il s'intitula « par la grâce de Dieu mégaduc de Romanie, seigneur d'Anatolie et des îles de l'Empire ».

L'empereur Andronic, après avoir entendu les délégués de la Compagnie, les congédia en leur donnant une escorte qui les ramenât sains et saufs à Gallipoli. Le lendemain, tous les Espagnols de séjour à Constantinople furent égorgés. Ce fut une affreuse boucherie. Plus affreux encore fut le sort des délégués. Quand ils arrivèrent à Rhædestos, l'escorte même qui devait les protéger les attaqua. Ils étaient vingt-six compagnons qui se croyaient, en tant qu'ambassadeurs, à l'abri de toute atteinte. Ils furent écartelés aux abattoirs, et leurs débris pantelants furent suspendus dans les différents quartiers de la ville. « Mais que votre cœur se reconforte, écrit Montaner ; vous entendrez la vengeance que la Compagnie en tira, avec l'aide de Dieu, vengeance si éclatante que jamais il n'y en eut de pareille. » On en parlera plus loin.

« La méchanceté du basileus Michel, poursuit Montaner, fut bien plus grande, car il ordonna que les Turcomans et partie des Alains allassent à Gallipoli et, le jour où le César périssait, au commencement d'avril 1305, ils devaient ravager toutes les habitations de Gallipoli. Ce jour-là nous avions envoyé tous nos chevaux aux pâturages et les hommes étaient dans les habitations.

« Que vous dirai-je ? Ils nous trouvèrent sans défense, nous prirent tous les chevaux restés dans les habitations et tuèrent plus de mille personnes. Ainsi il ne nous resta plus que 206 chevaux et 3700 hommes d'armes, entre

gens de cheval, de pied, de mer et de terre. Et bientôt ils nous entourèrent ; et il vint sur nous un si grand nombre de gens, qu'ils étaient bien 14000 hommes à cheval, entre Turcomans, Alains et Grecs, et bien 30000 hommes de pied. Si bien que le mégaduc, Bérenger d'Entença, ordonna que nous fissions un fossé et que, dans cette circonvallation, nous missions tout le territoire de Gallipoli ; ainsi fimes-nous.

« Que vous dirai-je ? Pendant quinze jours nous fûmes obligés de nous battre deux fois par jour. »

Les « compagnons » complétèrent la défense de Gallipoli en massacrant, du premier au dernier, du plus vieux au plus jeune, tous les habitants qui s'y trouvaient. Pachymère a laissé une effrayante description de ce carnage. Vieillards, femmes et enfants, tout y passa. Les routiers ne gardèrent que quelques personnages de marque pour les échanges de prisonniers qui pourraient se produire ultérieurement. De cette façon, les Catalans se trouvaient assurés de ne pas être trahis auprès des Grecs par les indigènes.

Cela fait, loin de rester sur la défensive, ils commencèrent à attaquer au dehors. Bérenger d'Entença, avec une audace inouïe, part à la tête de la flotte, cinglant vers Héraclée, sur la mer de Marmara, presque aux portes de Constantinople. La place fut prise, pillée. On y fit un butin « tel que ce fut sans fin ». La population tout entière fut égorgée, suppliciée avec des raffinements de cruauté atroces. Aux survivants on coupa les mains, les oreilles, le nez. Puis la ville fut livrée aux flammes. « Quand Bérenger d'Entença, conclut Montaner, eut ravagé la cité d'Héraclée, ce qui fut un des plus beaux faits du monde, il s'en retourna à Gallipoli avec son grand butin. »

Le retour se fit, malheureusement pour les compagnons, d'une manière moins triomphale. Le 31 mai 1305, Bérenger rencontra une flotte de dix-sept galères génoises. Un moment le routier espéra enrôler les Italiens pour s'en aller de conserve piller les palais et les riches entrepôts de la Corne-d'Or. Quels trophées!... Le capitaine génois, Édouard Doria, fit semblant de prêter l'oreille. Il invita Bérenger à bord ; mais à peine celui-ci fut-il son hôte qu'il le fit arrêter. Les galères espagnoles qui l'accompagnaient furent prises et tous ses compagnons massacrés.

Ce désastre, quand la nouvelle en parvint à Gallipoli, parut plus grave encore pour les routiers que celui d'Andrinople. Leur situation semblait même désespérée, car le basileus Michel s'avancait, de son côté, à la tête d'une armée redoutable.

Les Almugavares réunirent leur conseil. Quelques officiers proposaient de s'embarquer sur ce qui restait de la flottille et de cingler sur Métélin. A cette proposition, de se retirer devant des forces dix fois supérieures en nombre, un cri d'indignation s'éleva. Montaner s'en fait l'écho :

« Grande honte serait à nous, si nous ne vengions pas tant de braves gens qu'on nous a tués en trahison, ou si nous ne mourions pas avec eux. Qui ne nous en lapiderait, surtout étant gens de si haute réputation comme nous sommes, et la justice étant de notre côté. Mieux vaut mourir avec honneur que de vivre avec déshonneur. »

On conclut en décrétant la peine de mort contre quiconque parlerait de se rendre. Bernard Rocafort fut élu pour chef, et l'on coula à fond les quelques galères qu'on possédait encore, pour s'enlever d'avance tout moyen de retraite.

Il est intéressant de noter ici à quel point le fait de « brûler ses vaisseaux » est fréquent dans l'histoire des guerres entreprises par des peuples d'un caractère simple et primitif. L'expédient est renouvelé des Grecs, et on le retrouvera plus loin dans l'histoire des flibustiers.

Cependant Michel et ses 34 000 hommes s'étaient avancés jusque sous les murs de Gallipoli. La Compagnie comptait encore 3000 combattants. « Quand vint le vendredi avant l'heure de vêpres, dit Muntaner, c'était le 4 juin 1305, nous nous réunîmes tous bien armés à la porte de fer. Je fis mettre dix hommes à la maîtresse tour. Un marinier, qui avait nom Berenger de Ventayola, entonna le cantique du bienheureux saint Pierre, et tous nous lui répondions les larmes aux yeux. Et quand il eut fini le cantique et que la bannière de saint Pierre fut élevée, un nuage passa sur nous et nous couvrit tous d'eau au moment où nous étions agenouillés. Et quand cela fut fait, le ciel redevint aussi clair qu'il était auparavant. Nous en eûmes tous une grande joie, et nous ordonnâmes qu'à la nuit chacun se confessât et que, le matin suivant, à l'aube du jour, chacun communiât, et qu'au lever du soleil, quand l'ennemi se présenterait pour nous attaquer, chacun pût férir, et ainsi fimes-nous. Et nous confiâmes la bannière du seigneur roi d'Aragon à Pèrès de Caldès, chevalier de Catalogne, et la bannière du roi de Sicile à Fernand Gori, également chevalier. »

Dans ces lignes nos compagnons se peignent en entier, avec leur vaillance sans reproche, leur foi en l'aide de Dieu et leur fidélité loyale aux princes sous les bannières desquels ils combattent, les rois de Sicile et d'Aragon. Ces mêmes traits se retrouveront dans l'histoire des flibustiers.

L'armée byzantine se présentait en bon ordre. Les compagnons foncèrent droit sur l'ennemi comme les petits lauraux noirs de leur pays. Les Grecs se tenaient, lance sur cuisse, prêts à frapper ; mais le choc fut tel que, malgré leur énorme supériorité numérique, ils ne purent résister. L'avant-garde tourna le dos et entraîna toute l'armée qui se débanda. La poursuite fut si terrible que, des Catalans, « nul ne levait les mains sans entamer chair d'homme ». Au pied de la colline, dit Muntaner, « on rencontra la réserve ennemie qui accourait à la rescousse des fuyards, si bien qu'à ce moment

nous crûmes qu'il y avait trop à faire pour nous. Mais une voix s'éleva parmi nous et, tous ensemble, quand nous fûmes au pied de la colline, nous criâmes à la fois : « En avant ! en avant ! Aragon ! Aragon ! Saint Georges ! Saint Georges ! » Ainsi nous reprîmes vigueur et allâmes férir rudement sur eux. Et ils cédèrent et nous n'eûmes alors plus qu'à frapper. »

Le carnage fut épouvantable. Les Espagnols tuèrent deux fois plus d'hommes qu'ils n'étaient eux-mêmes.

Le basileus Michel n'avait pas commandé en personne les troupes défaites sous les murs de Gallipoli. Sans se laisser abattre, il ramassa toutes celles qui lui restaient, impatient de confier une seconde fois les destins de l'empire au sort des batailles.

« Sur la nouvelle, dit Muntaner, de la venue de l'empereur et de sa grande armée, nous nous réunîmes tous en conseil. »

Et que conclurent nos routiers assemblés ?

Que « Dieu et les bienheureux saint Pierre, saint Paul et saint Georges, qui leur avaient fait obtenir la victoire, les feraient encore triompher ».

Cette décision prise, on résolut de quitter Gallipoli et de ne pas s'y laisser assiéger. On marcherait à la rencontre du basileus. Celui-ci devait avoir une avant-garde, sur laquelle, dit Muntaner, nous n'avions qu'à « férir chevaleresquement ». L'avant-garde se mettrait en déroute et, dans sa débandade, entraînerait le restant de l'armée.

« Quand nous eûmes fait trois journées, dit Muntaner, nous dormîmes, ainsi qu'il plut à Dieu, au pied de la colline, et les ennemis passèrent la nuit de l'autre côté. Et nous n'en savions rien, ni les uns, ni les autres, jusqu'à ce qu'il fût minuit et que nous vîmes une grande clarté occasionnée par les feux qu'ils faisaient. »

« Le fils de l'empereur (c'est encore Muntaner qui parle) était logé en un château qui était en cette plaine, le château d'Apros. C'était un bon et fort château avec une grande ville. Et nous fûmes très satisfaits quand nous sûmes qu'il y avait là château et ville ; car nous faisons bon compte que la lâcheté de ces gens était si grande que leur premier soin serait de courir se réfugier comme ils pourraient au château et à la ville d'Apros. »

A la pointe du jour, conformément à leur coutume, tous les routiers se confessèrent et communièrent. Puis ils gravirent la colline. En apercevant cette poignée d'hommes qui, loin de profiter de l'abri offert par les murailles de Gallipoli, venaient ainsi à eux dans la plaine, les Grecs crurent que la Compagnie venait faire sa reddition. L'illusion fut de courte durée. Les Catalans dévalaient la colline, en rangs pressés, l'air résolu.

« Que vous dirai-je ? s'écrie Muntaner. Il plut à Dieu que leur avant-garde pliât comme à la précédente bataille. »

Le jeune basileus Michel fut blessé, transporté au château d'Apros. Ce fut le signal de la déroute. « Dieu, auteur de tous biens, dit notre chroniqueur, nous dirigea si bien que le voisinage du château d'Apros fit que tous furent déconfits. Car chacun prenait la fuite de ce côté et s'y réfugiait qui pouvait. »

Deux mille Grecs restèrent sur le champ de bataille.

De ce jour, la Compagnie catalane se trouva maîtresse incontestée du pays. « Nous leur avons mis tellement la peur au corps, dit son historien, qu'on ne pouvait crier : Les Francs ! qu'ils ne prissent tout aussitôt la fuite. Et ainsi nous retournâmes pleins de joie à Gallipoli. Et puis, tous les jours, nous faisons des chevauchées jusqu'aux portes de Constantinople. »

Le ravage de la région fut complet, systématique. « Nous épuisâmes toute la Romanie, dit Muntaner, car, sauf Constantinople, Andrinople, Christopole et Salonique, il n'y eut cité, ni ville qui ne fût saccagée et brûlée par nous, ainsi que tout autre lieu, à l'exception des forts dans les montagnes. »

Les chroniqueurs grecs écrivent de leur côté : « Aussitôt notre départ connu, la campagne se vida, bien que ce fût la saison de la moisson. On voyait les paysans courir en foule comme des fourmis vers Constantinople et y porter leurs meubles sur des chariots, sans se soucier des grains à terre et de ceux qui étaient déjà serrés dans les granges. » Et, à travers les campagnes, jusqu'aux portes de Byzance, jusqu'aux portes d'Andrinople, par toute la Thrace et jusqu'en Macédoine, ce n'était plus que meurtres, violences, incendies, rapines et brigandages.

Une mention particulière doit être réservée à la ville de Rhædestos où avaient été naguère écartelés les compagnons catalans envoyés en ambassade vers l'empereur de Byzance. La population tout entière y fut suppliciée. Afin même qu'il fût bien dit que la destruction avait été totale, les routiers allèrent jusqu'à égorger tous les animaux. Ils jetèrent tout pêle-mêle et en dressèrent quatre hideuses montagnes de débris sanglants. Au xvii^e siècle encore, on répétait dans ces régions en manière de dicton : « Que la vengeance des Catalans te poursuive ! » Dans toutes les localités, les vieillards, les infirmes, les enfants en bas âge étaient massacrés. Les hommes valides, les femmes jeunes et les jeunes filles étaient emmenés à Gallipoli, et vendus à l'encan sur le marché. Ce fut pour les compagnons un commerce lucratif. Aussi les Catalans étendirent-ils leurs razzias au loin, et les trafiquants de Smyrne et du Caire faisaient-ils voile sur Gallipoli afin de s'y approvisionner pour les entrepôts d'esclaves d'Égypte ou d'Asie Mineure.

L'excellent Muntaner appelle cela « vivre des bontés de Dieu ». « Et pendant cinq ans, dit-il, nous vécûmes des bontés de Dieu. Et tous nous étions riches et très à l'aise ; nous ne semions ni ne labourions, ni ne cultivions les

vignes, ni ne les taillions ; et cependant nous recueillions chaque année autant de vin qu'il en fallait pour notre usage et autant de froment et autant d'avoine. » Et, après ces cinq ans qu'ils vécurent « à bouche que veux-tu », suivant l'expression de Muntaner, qu'arriva-t-il ? Muntaner nous le confie encore naïvement. « Comme nous avions, dit-il, pendant le même temps, dévasté toute la contrée à dix journées à la ronde et détruit tous les habitants, rien ne s'y récoltait plus, en sorte que le moment vint où nous dûmes abandonner le pays. »

Que faire ? Les provinces occidentales de l'Empire étaient encore prospères ; car, depuis des années, les ravages des pillards les avaient épargnées : c'étaient la Macédoine, la Thessalie, l'Épire, et, plus au sud, la péninsule de Morée, où régnaient les chevaliers français établis là depuis la quatrième croisade, celle qui fut contée par Villehardouin. Le duché d'Athènes surtout brillait d'un éclat magique aux yeux des aventuriers.

Et les compagnons, sous le commandement de Rocafort, se mirent en route. Avant de partir, ils tinrent encore à brûler tous les lieux qu'ils avaient occupés : Gallipoli, Modytos, châteaux, villes et villages furent livrés aux flammes, incendies gigantesques dont les lueurs s'élevaient jusque dans les nues, répandant des clartés mouvantes sur les eaux de la mer de Marmara.

Mais avant d'atteindre le duché d'Athènes, au cours de cette longue route semée d'obstacles, la Compagnie éprouva encore bien des traverses. Rocafort était un capitaine de valeur, mais dur et cupide. « Quand un homme mourait, dit Muntaner, il s'emparait de ses biens comme s'ils eussent été à lui. » Finalement, ses propres officiers le livrèrent à un chevalier français qui avait été grand maître des arbalétriers de Philippe le Bel, Thibaud de Chepois : Charles de Valois, frère du roi des Francs, l'avait envoyé en Orient pour la revendication des droits qu'il prétendait avoir sur le trône de Constantinople. Thibaud, à son tour, livra Rocafort au roi Robert de Naples, lequel le jeta dans un cul de basse-fosse, où il le laissa misérablement périr.

Quand les routiers furent parvenus dans le duché d'Athènes, Gautier de Brienne, qui en était *megaskyr*, c'est-à-dire grand-duc, les prit à sa solde : car, lui aussi, il portait ses rêves ambitieux jusque vers le trône de Constantinople, dont il espérait se rendre maître à l'aide de ces vaillants soldats ; mais il lui arriva ce qui était arrivé à l'empereur Andronic : il se brouilla avec eux.

Le combat, l'un des plus terribles et, par ses conséquences, l'un des plus importants qu'ait enregistrés l'histoire militaire du Moyen-Age, se livra, le 13 mars 1311 sur les bords du lac Copais. Gautier de Brienne et la chevalerie française qu'il commandait y subirent un effroyable désastre. Les

chevaliers bardés de fer, sur leurs montures lourdement équipées, furent habilement attirés par leurs adversaires dans une plaine que ceux-ci avaient coupée de fossés où clapotait une boue liquide, et, se pressant les uns les autres, dans l'impétuosité de la charge, ils s'y culbutèrent successivement. Démontés, embarrassés dans leurs armures massives, ils furent égorgés sans défense. Les fossés se remplirent de sang, car les vainqueurs ne firent que trois prisonniers. Gautier de Brienne fut égorgé. « La Compagnie, dit Muntaner, s'empara du champ et gagna, avec la bataille, tout le duché d'Athènes. »

Les vainqueurs s'installèrent, cette fois, dans le pays, chaussant les bottes et épousant les femmes des vaincus. Les coutumes de la ville de Barcelone remplacèrent les lois qu'avaient apportées en Grèce les compagnons de Villehardouin. « Alors, dit orgueilleusement Muntaner, les Catalans se distribuèrent entre eux la ville de Thèbes, ainsi que toutes les villes et tous les châteaux du duché et donnèrent les femmes en mariage à ceux de la Compagnie. Et à chacun, selon qu'il était notable, ils lui donnaient si noble dame qu'ils n'auraient pas dédaigné de lui présenter l'eau à laver les mains. De cette manière, ils assurèrent leur position et arrangèrent si bien leur nouvelle existence que, s'ils veulent continuer à se conduire avec sagesse, eux et les leurs y recueilleront honneur à tout jamais. »

« Ainsi, s'écrie de son côté Nicéphore Grégoras, comme dans un jeu de dés, la fortune ayant tout à coup changé, les Catalans devinrent maîtres de la seigneurie d'Athènes et mirent fin à leurs longues courses vagabondes. Et jusqu'aujourd'hui ils n'ont pas discontinué d'étendre de plus en plus la limite de leurs seigneuries. »

Ces rudes guerriers, en effet, ne pouvaient se lasser de livrer bataille. C'est encore Muntaner qui en fait la remarque. « Bérenger Estanyol, qui, sur la fin, les commanda, s'arrangeait de manière à être en guerre avec les uns, tandis qu'il était en trêve avec les autres. Et, lorsqu'il avait dévasté la contrée où il avait la guerre, il la quittait pour aller guerroyer dans la contrée où il avait précédemment la paix... Et c'est encore la vie qu'ils mènent, conclut le chroniqueur ; car, sans la guerre, ils ne pourraient subsister. »

Nous avons vu la fin tragique des divers chefs de l'expédition, de Roger de Flor, de Bérenger d'Entença, de Rocafort. Mais que devint Ramon Muntaner lui-même, qui, combattant parmi ses camarades, se fit leur historien robuste, véridique et coloré ? Sa chronique, écrite en belle langue catalane, fait presque estimer ce bandit d'un caractère dévoué et loyal. Il retourna en Sicile auprès du roi Frédéric, dont il ne cessa d'être le vassal fidèle. Puis il se rendit en Catalogne pour revoir sa fiancée qu'il avait laissée depuis sept ans en la cité de Valence. Il lui avait gardé tout son cœur, comme la jolie fille

lui avait gardé le sien. Déjà il se préparait à célébrer les noces si longtemps attendues, quand le roi Frédéric l'arracha au bonheur qu'il touchait de la main, pour l'envoyer sur les côtes d'Afrique défendre contre les Maures ses îles de Djerb et de Querquera. Il demeura donc encore trois ans à batailler sous un ciel brûlant. Enfin il revint et put épouser celle de qui le souvenir ne l'avait pas un instant quitté. Les noces se firent à Valence. Elles durèrent vingt-deux jours. Et il repartit, emmenant cette fois sa Marie aux yeux noirs pour son étrange seigneurie de Djerb, l'île basse plantée d'oliviers, sous le ciel embrasé d'Afrique. Les deux époux y firent une entrée triomphale.

Ajoutons qu'après l'amour de sa fidèle épouse, ce dont Muntaner était sans doute le plus fier, c'était de parler le dialecte le plus pur qui fût alors en Espagne, le vrai catalan, et de savoir l'écrire d'une plume qui a fait du récit qu'il nous a laissé de ces gestes épiques un chef-d'œuvre immortel.

VI. — LES GRANDES COMPAGNIES.

L'histoire des routiers d'Orient répand la plus vive lumière sur l'origine, et le caractère des terribles bandes, de ces « Grandes Compagnies » au sinistre renom, qui désolèrent la France depuis le commencement du xiv^e siècle jusqu'au milieu du xv^e.

Philippe le Bel, pour les longues guerres qu'il eut à soutenir contre tant d'ennemis, contre le roi d'Angleterre, les princes d'Empire, les grandes communes de Flandre, ne pouvait trouver dans l'organisation féodale les ressources nécessaires. C'est alors qu'il établit ces compagnies soldées dont il ne désignait que le chef, celui-ci devant recruter les hommes à sa guise, les équiper, les loger, les régir à son gré.

Ainsi se multiplièrent et se régularisèrent les troupes de rudes hommes de guerre dont les Almugavares nous ont donné l'idée. La composition de ces compagnies est essentiellement variable. On y trouve gens de tous pays. Dans les premiers temps de la guerre de Cent Ans, ce sont surtout des Espagnols, des Basques et des Gascons, tels que nous les avons vus sous les bannières de Roger de Flor et de Bérenger d'Entença ; puis des Brabançons, des Hennuyers, des Anglais de plus en plus nombreux, et des Français aussi. Tout ce monde passait avec la plus grande facilité d'un camp à l'autre, se donnait au plus offrant.

Au point de vue des professions, le recrutement est également des plus variés : voici des chevaliers et de petits hobereaux, des enfants trouvés, des fils d'artisans, des fils de serfs, parfois des hommes d'église. Rien de moins fixé non plus que l'effectif de ces compagnies : trente hommes, sous la

direction d'un capitaine énergique, suffisaient à constituer une de ces redoutables machines de guerre.

On a vu leurs ravages décrits par Guillaume Guiart. Le roi, de qui le trésor est perpétuellement à sec, ne leur verse leur solde que par intermittence. Aussi bien cette solde est-elle rapidement gaspillée en folles dépenses. La paix arrive : que faire ? Comment subsister ? Les réflexions prêtées par Muntaner à Roger de Flor sont toujours de circonstance.

L'excellent chroniqueur Geoffroi, bourgeois de Paris, parle des pauvres bidauts espagnols, que le roi de France avait engagés pour les guerres de Flandre. Quel fut le sort de ces frères et compagnons des Almugavares quand la lutte fut terminée ?

Nous sommes en 1312.

En celle année ont fait bidauts
Grands dommages et grands maux,
Qui de Flandre s'en retournoient
Parce que payés ils n'étoient.
Ils prenoient, de par le chemin,
Des viandes, du pain et du vin,
Ne rien n'en vouloient-ils payer.

Ils étaient fort nombreux. On les voyait se répandre dans les champs par petites bandes de quatre, cinq ou dix. A l'ombre des ormes, ils se groupaient, faisant bouillir la marmite pour apprêter ce qu'ils avaient dérobé au village prochain. On prit le parti de les arrêter et de les pendre de droite et de gauche, aux potences ou aux arbres, par grappes. « Les gibets en furent tout pleins », dit Geoffroi de Paris.

Les gens du pays ne les plaignaient pas, car ces brigands les avaient détrossés. Le bon Geoffroi voit l'affaire de plus haut. Il estime qu'on leur fit « droit avec dommage ». On leur fit droit en les pendant, parce qu'ils avaient commis tant et de si grands méfaits ; mais on leur fit tort néanmoins : car on ne tint pas compte de la situation où ils devaient se trouver, la paix conclue, eux qui avaient dépensé le peu de biens qu'ils possédaient pour venir à l'appel du roi de France, en un équipement convenable, et qui se trouvaient, à présent, sans moyens d'existence.

Un de ces pauvres routiers obtint dans la suite des lettres de rémission en exposant naïvement l'histoire de sa vie. Il se nommait Jean Petit, et on l'appelait ordinairement Barjat. Il était de Pierreouverte, dans la Manche.

« Dès mon jeune âge, dit Barjat en s'adressant au roi de France, j'ai servi en vos guerres, sous divers capitaines et hommes d'armes ; j'ai fait garnison en divers lieux et places fortes contre vos ennemis les Anglais et vos autres

adversaires. Puis vint la paix : je n'eus aucune solde, ni gage, ni récompensation, ou du moins très peu. En sorte que j'ai été comme contraint de tenir champs, de vivre sur vos pays et vos sujets, de piller, détrosser, rançonner toutes manières de gens, fussent-ils d'église, nobles, bourgeois, marchands. Je ne faisais guère attention à ce qui me tombait sous la main et je leur ôtais chevaux et montures, or, argent, bijoux, robes, denrées, marchandises et autres biens quelconques, qui étaient trouvés sur eux et en leur compagnie. Je vendais et butinais leurs dits chevaux et détrosses, et en prenais ma part. »

Barjat conte cela tranquillement, d'un ton serein et avec une conviction évidente.

« Puis, dit-il, je courais foires et marchés, je les pillais et les rançonnais ; je prenais et emmenais les bestiaux des bonnes gens, j'en mangeais partie ou faisais manger à un camarade, et l'autre partie je la rançonnais, vendais et butinais, et faisais ce que bon me semblait. »

Aucunes fois il allait, raconte-t-il encore, avec des gens d'armes assaillir les églises fortifiées et autres lieux et places fortes. Il prenait ceux qui étaient dedans, les battait, rançonnait et appâtissait et leur faisait d'autres grands maux, crimes et délits que les gens d'armes ont accoutumé de faire, « lesquels, dit-il, je ne pourrais, en ces présentes, dire ni exprimer. » Le détail en eût été sans doute un peu vif. Bref, Barjat obtint sa lettre de rémission : et, en effet, ainsi qu'il le disait au roi, n'avait-il pas été *comme contraint* à ces fredaines ?

On imagine ce que fut, pour gens de cette espèce, du noble capitaine à l'humble soldat, la longue et terrible guerre de Cent Ans. Le pouvoir central était désarmé, les autorités locales énervées ; les luttes renaissaient sans cesse sur tous les points à la fois. Les villages étaient sans défense, les marchés envahis, les villes prises d'assaut. La France devint la bonne *chambre* des routiers et compagnons, le *paradis des gens d'armes*, comme ils disaient encore. Si Dieu descendait sur terre, déclarait Talbot, il se ferait pillard. Aussi vit-on pulluler de toutes parts, comme insectes de mort sur un corps en décomposition, Brabançons et Navarrais, Tard-Venus, Linfards, Paillardards, Armagnacs, Cottereaux, Tuchins, Chemises-Blanches et Écorcheurs.

Froissart a conservé le discours du chef d'une de ces bandes. Il s'agit d'un chevalier, Mérigot Marchès, qui venait de céder le château fort d'Alleuse-lès-Saint-Flour, dont il s'était emparé jadis pour en faire une aire de pirates. De nos jours, on en voit les ruines après et sauvages sur la cime d'un rocher.

« Trop était Mériqot Marchès courroucé, dit Froissart, de ce qu'il avait cédé à autrui son fort d'Alleuse; car il s'en voyait abaissé de seigneurie et moins craint. Au temps où il l'avait tenu à l'encontre de toute la puissance du pays, il était redouté plus que nul autre et honoré des compagnons et des gens d'armes de son parti. Et quel état ne tenait-il pas en son château, grand et bel et bon et bien pourvu! »

Par les pâtis, c'est-à-dire les tributs que devaient lui verser régulièrement les gens du pays afin d'être laissés en paix, Mériqot se faisait bon an mal an 20000 florins. Aussi était-il très dolent à la pensée de tant et de si grands pillages et butins et roberies dont à présent le profit lui était clos. Au point que, parmi ses anciens compagnons de fortune, il épanchait son cœur :

« Il n'est temps, ébattement, ni gloire en ce monde, s'écriait-il, que de gens d'armes et de guerroyer par la manière que nous avons fait! Ah! beaux compagnons, comment étions-nous réjouis, quand nous chevauchions à l'aventure, que nous pouvions trouver sur les champs un riche abbé, un riche marchand ou une route de mules harnachées, venant de Montpellier, de Narbonne, de Limoux, de Fanjeaux, de Béziers ou de Carcassonne, chargées de drap de Bruxelles ou de Montivilliers, ou de pelleteries pour la foire du Lendit, d'épiceries prises à Bruges, ou de draps de soie amenés de Damas ou d'Alexandrie. Tout était à nous, pris ou rançonné. Chaque jour nouvel argent. Les vilains d'Auvergne et de Limousin nous pourvoyaient en abondance. Ils nous amenaient poliment en notre château blés et farines, pain tout cuit, avoine pour les chevaux et litière, de bons vins, des bœufs, des brebis, des moutons tout gras, et la poulaille et la volaille. Nous étions étoffés comme rois. Et quand nous chevauchions, le pays tremblait à nos pieds. Vous souvenez-vous, compagnons, comment nous primes Carlac et Chaluset, comment nous échellâmes, et sans aide, le château fort de Mercœur, lequel était au comte Dauphin? Ha! compagnons! je pris le château, je le tins cinq jours et l'on m'en versa cinq mille francs sur table. Encore le cédaï-je à ce prix pour l'amour des enfants du comte Dauphin. Par ma foi, cette vie était bonne et belle, et je me tiens par trop déçu d'avoir rendu Alleuse. J'y aurais tenu contre tout le monde. Quand je le vendis, le fort était pourvu pour y vivre et tenir pendant sept ans, sans être rafraîchi d'autres pourvéances. Olin Barbe et Perrot le Béarnais me l'avaient bien dit que je m'en repentirais. Et c'est ce que je fais et grandement. »

Mériqot s'en repentit tant et si bien qu'il en reprit sa vie d'aventures. Celle-ci vaut la peine d'être racontée à grands traits.

Son père, le sire de Marchès et de Noblac, en Limousin, maître de plusieurs châteaux, avait été un « bon et loyal Français », tenant fidèlement

le parti du roi, au point que, lorsque le Limousin fut cédé par Jean II à la couronne d'Angleterre, le sire de Marchès quitta le pays en y abandonnant tout ce qu'il possédait; mais il confia son fils Mériqot à un chevalier du pays qui suivait au contraire le parti anglais. Ce chevalier lui-même ayant été tué au siège du fort de Macère, le jeune homme fut donné en garde à Richard de Neuville, « écuyer anglais, lequel il a servi comme un varlet et portant son bacinet après lui pendant l'espace de quatre ans. » Le duc de Lancastre passe par le pays, et Mériqot prête en ses mains serment de fidélité à la couronne d'Angleterre.

C'est sous couleur de se conformer à ce serment qu'il commença la vie de brigandage dont on l'a vu ci-dessus faire l'enthousiaste description. En 1377 il s'empara du château de Chaluset, riche en argent et en trésors précieux, et qui dressait ses quatre tours massives sur le haut de rochers abrupts baignés de deux jolies petites rivières, la Ligoure et la Briance. Notre chevalier y logea trois cents lances et cinquante hommes d'armes, sans compter les *gros valets*. Puis il mit la région en coupe réglée. Il se fit faux monnayeur, ou du moins forgea des monnaies au coin du roi. Un des témoins du procès qui lui fut fait plus tard déclara qu'il avait vu à Chaluset maître Jean Le Mège se livrer à cette opération avec quatre autres complices, dont « aucuns estoient religieux, vêtus de drap rousset et en capuchon blanc ».

Comme Mériqot se lamentait auprès de ses compagnons, après avoir cédé le château d'Alleuse, ceux-ci lui répondirent :

« Mériqot, nous sommes tous prêts à votre commandement. Renouvelons guerre! Avisons quelque bon fort en Auvergne ou en Limousin. Nous le prendrons, nous le renforcerons. Et ne sera long temps que nous aurons recouvré vos dommages. Car il fait si bel et bon voler en Limousin que meilleur ne peut faire. »

Mériqot cependant avait des scrupules, d'autant qu'on l'avait « enclos par mots exprès dans les trêves ».

« Hé, répondirent les compagnons, qu'est cela? Vous n'êtes mie homme au roi de France. Si ne lui devez foi, ni obéissance. Vous êtes homme au roi d'Angleterre; car votre héritage, aujourd'hui tout détruit, sied en Limousin. Et si nous faisons guerre pour vivre — car vivre nous faut — ce ne sont pas les Anglais qui nous en sauront maugré. Et tous ceux qui voudront gagner se mettront avec nous. »

D'autres ajoutèrent:

« Nous savons un castel désemparé sur l'héritage du sire de la Tour. Nul ne le garde. Allons-y, fortifions-le, et, quand nous l'aurons fortifié, nous ferons nos courses légèrement et à notre aise en Auvergne et en Limousin. »

Ainsi fut fait. La Roche-Vendeix s'élevait au sud de Champaignac, sur la rive gauche de la Dordogne. Le château était abandonné, mais les murs en restaient debout. Mérigot Marchès eut tôt fait de remettre la place en état. « La Roche-Vendeix, dit Froissart, est divisé des montagnes qui sont à l'environ, moult hautes et dures. C'est une roche à part. L'un des côtés n'a pas de rocher, mais ils y firent des manteaux et des défenses. Si bien que l'on ne pouvait les assaillir de nul côté, fors que par devant et par escarmouche. » — Cette position, « il l'a prise et fortifiée, dit encore Froissart, mais n'en a pas fait maison de paix et de soulas ; mais un fort et retrait de larrons, de pillards et de meurtriers ».

Le roi organisa une expédition en Lombardie, sous la direction de Jean d'Armagnac, contre Galéas Visconti. Le but principal en était de débarrasser le pays des « capitaines robeurs ». A cette intention on faisait « cueillette » d'argent en Auvergne, Gévaudan, Rouergue, Quercy, Limousin. Tout le monde contribuait afin d'être délivré des routiers.

Le comte d'Armagnac tenait essentiellement à emmener Mérigot Marchès.

« Point ne le laisserai derrière, disait-il, et cela pour deux raisons : l'une que j'aime grandement sa compagnie et son conseil, car en tous faits d'armes il est subtil et apert pour prendre et écheller forteresses, ou pour donner conseil en toutes les manières d'armes ; l'autre raison est que, quoiqu'il ait vendu et livré Alleuse et autres forts qu'il tenait et qu'il ait reçu l'argent, il ferait encore en Auvergne et en Rouergue moult et de grands maux. »

Cependant Mérigot demeura en France. Mais, peu après, le château de Vendeix fut pris par le vicomte de Meaux, qui commandait les troupes du roi, et le redoutable bandit fut livré par un de ses cousins, le sire de Tournemine.

« Environ quatre jours après la Noël dernière, dira Mérigot devant le tribunal du Châtelet, deux de mes valets, Perrot le Béarnais et le Moujat, qui revenaient d'être détenus au château de Ventadour, me menèrent de nuit aux environs dudit château pour en étudier les approches. J'avais avec moi un autre de mes valets nommé Robin. Nous ne tardâmes pas d'aviser que ce fort était prenable par échellement, entre le pal et la tour neuve, car l'on n'y faisait point de guet, comme mes valets l'avaient appris au temps où ils y étaient prisonniers. Cette nuit je ne fis qu'épier ; mais, au premier de l'an, je fis assemblée de gens et d'échelles pour prendre la place. Ce dont je fus empêché et détourné par Tournemine, qui me prit et me livra. » Tournemine espérait obtenir par là des lettres de grâce pour des méfaits du même genre qu'il avait lui-même à son actif.

Mérigot fut conduit à Paris, mis à la Bastille le 9 juillet, puis traduit devant

le tribunal du Châtelet et condamné à mort. « On lui trancha la tête et puis fut écartelé et chacun des quartiers mis et levé sur un pieu aux quatre souveraines portes de Paris. » Tous ses biens avaient été confisqués, et sa femme, Mariette, demeura dans le plus triste dénuement. Il n'avait pas d'enfants.

Quant au château de la Roche-Vendeix, qui avait servi de dernier repaire aux brigands, le vicomte de Meaux l'abandonna aux habitants du pays. Ceux-ci venaient d'apprendre ce qu'il en pouvait coûter de laisser une place forte abandonnée dans le voisinage. Les bonnes gens, conte Froissart, « le désemperèrent, rompirent et brisèrent tellement qu'il n'y demeura muraille entière, ni pierre l'une sur l'autre : tout fut renversé ».

L'un des principaux lieutenants de Mérigot avait été Geoffroi Tête-Noire, grand pilleur de villes et preneur de châteaux et qui avait fait ainsi une fortune considérable. Il était parvenu à conquérir sur le comte Jean de Ventadour, conseiller du roi, le château de ce nom. « Il le garnit des plus belles pourvéances, et les plus grosses que nul sire pût avoir : draps de Bruxelles et de Normandie, pelleterie et mercerie. Il avait pourvéances de fer, d'acier, d'épiceries et de toutes autres choses nécessaires aussi plantureusement que si ce fût à Paris. Et était le chastel de Mont-Ventadour pourvu toujours pour attendre sept ans tout pleins. » Tête-Noire s'en intitulait orgueilleusement : « Duc de Ventadour, comte de Limousin, sire et souverain de tous les capitaines d'Auvergne, de Rouergue et de Limousin ».

Les ruines du castel sont conservées sur une hauteur escarpée que baignent les eaux limpides de deux torrents. Le donjon n'était accessible que par un côté ; encore était-il défendu par une série de retranchements. La porte d'entrée ne livrait passage qu'à une seule personne et donnait, par surcroît de précaution, dans un souterrain étroit, en voûte, tournant brusquement, où l'on devait passer sous les traits de nombreuses meurtrières. Et les assaillants y eussent-ils pénétré, des herses, aux deux extrémités du couloir, les y auraient enfermés comme dans une souricière. C'est Tête-Noire lui-même qui avait établi ces dispositions.

Ventadour fut attaqué par des soldats du roi que commandait Guillaume de Neilhac. Les assiégeants avaient construit des bastides, tourelles mouvantes qui serraient le château de près. Au cours d'une escarmouche, Geoffroi fut blessé à la tête d'un trait d'arbalète, qui traversa le bassinet et la coiffe. Il dut s'aliter. La blessure était mortelle.

On a conservé ses dernières paroles, son « testament de mort », où s'éclaire d'une étrange lumière l'âme de ces bandits.

Geoffroi manda les « compagnons souverains » de la garnison — nous

dirions les officiers — ceux qui « le plus estoient usés d'armes », et, quand ils furent autour de lui, il s'assit sur son lit et parla ainsi :

« Beaux seigneurs et compagnons, me voici en aventure de mort. Ensemble nous avons longtemps tenu bonne compagnie. Je vous ai été maître et capitaine loyal, du moins à mon pouvoir ; et je voudrais que, moi vivant, vous eussiez un capitaine qui fut de même et qui bien et loyalement gardât cette forteresse. Je la laisse garnie du nécessaire en vins, vivres, artillerie, et de toutes autres choses y appartenant. Et je voudrais que vous me disiez si déjà vous avez élu capitaine qui sût mener et gouverner en la manière dont gens d'armes aventureux doivent être menés et gouvernés. »

Les compagnons gardaient le silence ; ce voyant, Geoffroi les « rafraîchit de nouvelles paroles », dit Froissart :

« Je crois que vous n'avez guère pensé à ce que je vous demande ; moi, étant en ce lit, j'y ai pensé pour vous.

— Sire, répondirent-ils alors, nous le croyons bien, et le capitaine nous sera plus acceptable s'il nous vient de vous que de nous. »

Geoffroi leur désigna pour chef son cousin Alain Roux.

« Si vous prie que Alain vous veuillez tenir à capitaine et que vous lui juriez devant moi, foi, obéissance, amour, service et loyauté. »

Le serment prêté : « Or bien, seigneurs, reprit Tête-Noire, vous avez obéi à mon plaisir. Si vous en sais gré et désire que vous vous partagiez ce que vous m'avez aidé à conquérir. Voyez cette arche, elle contient trente mille francs : je veux en ordonner et distribuer et laisser au gré de ma conscience. Accomplirez-vous loyalement mon testament ? Dites tous oui. »

Et tous ils dirent : « Oui ».

« Premièrement, dit Geoffroi, je laisse à l'église et à la chapelle de Saint-Georges, qui est en ce château, quinze cents francs ; puis à l'amie qui m'a loyalement servi deux mille cinq cents francs ; à mon clerc, cinq cents francs ; à Alain Roux, votre capitaine, quatre mille francs ; à mon valet de chambre, quinze cents francs. Pour le surplus, voici : vous êtes trente compagnons d'un fait et d'une emprise, et devez être frères et d'une alliance sans débat, vol ni discord entre vous. Partagez-vous le surplus de ce qui est dans l'arche, et si vous ne pouvez vous mettre d'accord et que le diable se touille entre vous, prenez hache forte et tranchante, rompez l'arche et que chacun d'entre vous en ait ce qu'il pourra. »

Et tous répondirent : « Sire et maître, nous serons bien d'accord ».

Puis Tête-Noire mourut, et ses compagnons exécutèrent toutes ses instructions.

On comprend assez, semble-t-il, par tout ce qui précède, ce qu'étaient ces chefs de bandes qui, aux temps les plus troublés de la guerre de Cent Ans, furent les véritables maîtres de la France. Quant aux célèbres « compagnies » elles-mêmes, comment s'organisaient-elles ?

Le chroniqueur Mathieu Villani a laissé la description d'une compagnie qu'un chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, nommé frère Moriale, forma dans les marches d'Ancône en 1353. On peut dire que l'historien italien y a donné le type de toutes les compagnies qui se créaient à cette époque. « Frère Moriale, dit Villani, convoqua, par lettre ou par message, une grande quantité de soldats qui se trouvaient sans emploi. Il leur fit dire de venir à lui, qu'ils seraient défrayés de tout et bien payés. » Moriale ne tarda pas à avoir autour de lui quinze cents bassinets et deux mille brigandines. Bientôt la « société » fit parler d'elle : c'étaient, partout où elle passait et sur deux lieues à la ronde, d'effroyables ravages. « Ils se mirent, dit Villani, à chevaucher le pays et à le piller. Ils attaquèrent Feltano et y tuèrent cinq cents hommes. Comme le pays était florissant, ils y séjournèrent un mois. » Telle était la terreur que la bande de Moriale inspirait, que les châteaux lui ouvraient spontanément les portes. Et le nombre des compagnons croissait de jour en jour par la renommée du butin qu'ils réalisaient.

Mais la compagnie ne prospéra pas moins par l'ordre et la discipline que le chef sut y maintenir. Il veillait surtout à ce que les parts de butin fussent équitablement réparties. Il avait organisé des ventes pour les objets d'une facile défaite, et les marchands traitaient d'autant plus volontiers avec lui qu'il se montrait à leur égard d'une probité scrupuleuse. Un trésorier, nommé camerlingue, tenait registre exact des recettes et des dépenses. Enfin Moriale était souverain juge de ses hommes. Il rendait des sentences sévères, mais justes, et qu'il faisait exécuter immédiatement.

Ainsi que de nos jours les capitaux affluent d'eux-mêmes dans les caisses des compagnies financières bien administrées, ainsi la belle tenue de la compagnie de Moriale et ses brillantes affaires firent rechercher à l'envi l'avantage de s'y faire inscrire ; on y vit bientôt des chevaliers, des nobles, des grands barons allemands. Moriale ne tarda pas à avoir besoin de quatre secrétaires : car ce n'est pas l'un des détails de leur organisation qui étonnent le moins quand on étudie ces « sociétés » de routiers, que de voir à quel point les écritures y étaient nombreuses et rigoureusement tenues. Un conseil, qui réunissait les dignitaires de la compagnie sous la présidence de Moriale, examinait les expéditions projetées, veillait aux intérêts de l'association.

Un conseil des prises, composé de quarante conseillers et d'un trésorier

recevait, dit Villani, tout le butin et faisait les paiements et fournitures sur les ordres du capitaine. »

« Au reste, ajoute le chroniqueur, les commandements de Moriale étaient observés comme l'auraient été ceux de l'empereur lui-même. Il faisait chevaucher la nuit dans la campagne jusqu'à une distance de vingt-cinq ou trente milles, et, le jour, ses soldats revenaient chargés de riches dépouilles, qu'ils rapportaient fidèlement à la masse commune. »

De la compagnie de Moriale en sortirent d'autres, se réglant sur elle, s'efforçant de prospérer par les mêmes principes. L'un des officiers de Moriale, le comte Lando, en créa une qui eut la plus brillante destinée. Villani la trouva dans le riche pays de Labour. Rien ne pouvait lui résister. Les compagnons disposaient des forteresses du pays; ils avaient pour les servir les gens de la campagne. « Les chefs divisaient leurs troupes en plusieurs bandes, s'installant dans le pays et déposant les armes partout où ils ne voyaient plus d'adversaires. Ils s'amusaient alors à prendre des oiseaux et à danser — tableau champêtre! — pendant que leurs cavaliers et leurs goujats parcouraient les fermes et les maisons des environs. Les habitants leur donnaient largement ce dont ils avaient besoin pour eux et pour leurs chevaux, si bien que quand ces seigneurs d'un nouveau genre revenaient d'une expédition à leurs résidences, ils trouvaient tout agréablement préparé. »

Sur le même modèle s'étaient formées les compagnies qui sévissaient en France. Comme d'ailleurs, en général, les routiers étaient plus habiles à manier l'épée et l'arc qu'une plume et un rôle de parchemin, ils s'emparaient de prêtres et de clercs, et leur persuadaient bon gré, mal gré, le plus souvent à coups de bâton, de les suivre pour tenir leurs écritures. Et ils forçaient ces secrétaires à prêter sur l'hostie le serment d'établir leurs comptes exactement.

Chaque compagnie avait aussi tous les organes nécessaires à une société qui veut vivre d'une existence indépendante: maréchaux-ferrants, selliers, tanneurs, couturières et lessiveuses, chirurgien et médecin; elle avait des cuisiniers — c'étaient même, entre tous ces auxiliaires, les plus recherchés — des équarrisseurs et des boulangers. Dans les lieux fortifiés dont ils s'étaient emparés, les compagnons installaient des moulins à blé. Enfin un certain nombre de brocanteurs et de revendeurs étaient accrédités auprès de l'association pour l'écoulement des objets de toutes sortes, depuis la menue bimboloterie jusqu'aux grains et aux bestiaux, qui, au hasard des entreprises, avaient été « gaaignés » çà et là.

Les costumes des gens de pied étaient si variés que la langue du temps s'enrichit du mot « brigaille », qui, se rattachant à « brigand », signifiait bigarré, marqué de plusieurs couleurs. Sur la brigandine, en effet, que nous

avons décrite plus haut, les compagnons jetaient des jaques de couleur voyante, rouge ou bleue, ou de velours noir piqué de clous dorés. Souvent, la façon en était des plus simples: un trou pour passer la tête dans une pièce de drap dérobée à un étal et qu'une corde nouait à la taille. Sur la tête, des bicoquets à bouillons d'argent doré, ou des salades, ou des cervelières d'acier. Les jambes étaient protégées par des jambières et des genouillères de fer forgé. Pour armes, les uns avaient la lance, les autres l'arc ou l'arbalète, et tous l'épée et la trousse au côté.

L'habillement des chefs était au contraire recherché et luxueux. « Leurs vêtements, écrit vers le milieu du *xiv*^e siècle un annaliste alsacien, étaient longs et précieux; leurs chapeaux étaient de forme sphérique et sans bords, la queue en était aplatie et elle avait bien une aune de long. » La mode en subsista. Des capitaines de routiers elle passa aux seigneurs et on la retrouve dans nombre de miniatures du temps. Surtout leurs jaques étaient garnies de riches dentelles et ils aimaient à se couvrir de bijoux. Puis c'étaient des ceintures d'argent, des chapeaux de bièvre et jusqu'à des atours empruntés aux garde-robes des dames: des plumes que les femmes mettaient à leurs coiffures les brigands se faisaient des panaches. Ajoutons qu'ils s'entouraient d'un luxe extravagant: rien ne leur semblait assez beau pour leur vaisselle, plats d'argent, hanaps d'or incrustés. Quelques-uns se composaient un assortiment de vases et de calices d'églises, de ciboires enrichis de pierreries, et ils aimaient à y boire. Même profusion dans leurs écuries: à chaque capitaine il fallait des chevaux en abondance et de toutes sortes, depuis la haquenée aux tons clairs et aux formes élégantes jusqu'aux auferrands massifs et aux plus lourds destriers.

Que dire maintenant de leurs ravages? C'est toujours le même spectacle, monotone dans sa désolation. « Les habitants du plat pays, c'est-à-dire des campagnes, lisons-nous dans une lettre de rémission, sont tellement accablés de tous les côtés à la fois qu'ils ne savent plus à qui se fier, ni qui tenir pour bon-Français. Leur vie, pendant ces terribles années, n'est qu'une angoisse de tous les instants. Traqués comme des bêtes fauves, ils sont incessamment sur le qui-vive et ne peuvent travailler qu'à la dérobée, afin d'avoir de quoi ne pas mourir de faim. Au moindre signal, ils courent affolés de terreur se cacher avec femmes et enfants dans le creux des rochers, au fond des souterrains, parmi les roseaux des marécages ou dans les plus épais fourrés des bois. » Les paysans, des bords de la Loire passaient la nuit, avec leurs bestiaux, sur des manières de radeaux amarrés au milieu de la rivière. Ceux de Picardie vivaient dans des galeries souterraines qu'ils avaient creusées. De toute part les bestiaux étaient pris, les fermes étaient saccagées. Heureux quand, en toute hâte, les malheureux paysans parvenaient à se réfugier avec

leurs familles et leur bétail dans la vaste basse-cour close de quelque donjon ! Telle était la forteresse de Domrémy que la famille de Jeanne d'Arc avait prise à bail. Au cours de son procès, Jeanne elle-même a décrit gens et troupeaux de la région, accourant à la moindre alerte dans la grande cour du château, abri commun. La région-frontière, qui s'étendait autour de Domrémy, avait particulièrement à souffrir des ravages et des incursions des brigands, pillards, malandrins, routiers de toutes sortes. Le château, où commandait Jacques d'Arc, était rempli d'armes, qu'on distribuait, le cas échéant, aux paysans. Aussi que de jours, et surtout de nuits, Jeanne enfant dut-elle passer à la belle étoile, l'oreille tendue au moindre bruit, ou nichée dans l'échauguette du veilleur, s'efforçant de percer de son regard l'ombre de la nuit ! Les brigands venaient-ils de Montigny ou de Nogent, d'Andelot, de Fouvent, de Vignory ou de Saint-Dizier ? Au moindre soupçon, un coup de cloche ou de cornet ralliait tout le monde.

C'est ainsi que Jeanne apprit à connaître les souffrances qui pesaient sur sa pauvre France ; ainsi que se fit son éducation de patriote et de guerrière. Car elle n'a pas été la paysanne aux lourds cheveux noués d'un mouchoir de toile grise, au tablier d'un bleu éteint, à la jupe de bure, que s'est figurée l'imagination populaire et qui a été représentée par les artistes ; elle n'a pas été la douce visionnaire écoutant, au bêlement des brebis, tout en filant sa quenouillée de chanvre, les voix mystérieuses dans les feuilles des pommiers verts : elle eut l'âme forte, la pensée clairvoyante qui connut d'expérience l'œuvre à réaliser et en conçut nettement les moyens.

Dans certains bourgs, à Gonesse, à Chambly, à Villejuif, les habitants avaient fortifié leurs églises, d'où ils parvenaient à repousser les attaques des assaillants.

Il est des villages dont il ne resta que les parois et les *massis* ; d'autres, dans ces effroyables tourmentes, disparurent sans que la trace en ait subsisté. L'incendie d'ailleurs mettait dans l'âme des bandits des lueurs joyeuses : les flammes parmi les tourbillons de fumée, les craquements sinistres, les cris des femmes éplorées entraînant leurs enfants hors la maison qui s'écroule, étaient pour eux distractions guerrières. Aussi bien incendiaient-ils pour rien, pour le plaisir. L'un des plus rudes chefs de bandes, Robert de Saarbrück, sire de Commercy, mettait le feu dans les champs de blé mûr, la nuit, pour éclairer la marche de ses troupes ; et, quand ses sujets d'Aquitaine se plaignaient de ces « arsins » au roi d'Angleterre, Henri V de Lancastre, celui-ci, qui ne laissait pas d'être un homme pieux et de caractère aimable, répondait agréablement : « Bon ! bon ! guerre sans feux ne vaut rien, non plus qu'andouilles sans moutarde ».

Les compagnons ne se contentaient pas d'enlever les bestiaux dont ils

poussaient les longues files à coups de lances, devant eux, sur les routes ; ils enlevaient les enfants pour s'en faire des pages : ils prenaient les petits garçons de onze, de dix et même de huit ans. Ils étaient devenus la terreur des mères. D'autres fois, quand ils savent les parents en état de payer, ils enlèvent garçons et fillettes pour les « appâtisser », c'est-à-dire pour les mettre à rançon. A tel bourgeois on ne rend son enfant que moyennant deux cents écus.

A ceux de qui ils veulent tirer rançon, il n'est torture que les routiers ne fassent endurer : ils les ligotent sur des chevaux comme des sacs de farine, ou bien, les réunissant en bandes, ils les poussent devant eux, bétail humain. Puis, de crainte que les captifs ne leur échappent, ils leur attachent aux pieds et aux mains des chaudrons et des casseroles, dont le bruit trahit leurs moindres mouvements. Briser les dents aux paysans à coups de pierre, leur couper les oreilles et le nez, leur crever les yeux, sont passe-temps. Ils leur tenaillent les doigts avec des grésillons et, pour les tenir en haleine, ils les fouettent jour et nuit. Ils les rangent aussi dans des armoires bien closes, comme de la vaisselle, ou les empilent au fond des huches à pain, ou bien, après les avoir ficelés comme des saucisses, ils les fourrent dans des sacs, dont ils font des piles dans les granges. Ils broient aux bonnes gens sous des morliers la poitrine et le ventre, tandis que les malheureux râlent et que l'écume leur sort de la bouche. Une des plus horribles inventions des bandits était ce qu'ils appelaient l'*Enfer* : une fosse profonde était creusée, au fond de laquelle s'allumait un grand feu de bois, et ceux qui ne voulaient donner *pâtis*, c'est-à-dire payer rançon, y étaient précipités pêle-mêle. Et l'on croit entendre les cris d'effroi et de douleur des victimes, les cris féroces des bourreaux.

Les villes et les abbayes étaient *appâtissées* à tant la semaine ou le mois, la semaine ou le mois passés, la somme devait être versée, sinon la ville ou l'abbaye était livrée aux flammes. Les campagnes étaient appâtissées par été ou par hiver.

On ne pouvait plus ni labourer, ni récolter, ni commercer sans l'autorisation des brigands. Ils avaient les primeurs et le meilleur de toutes choses. Les riches leur donnaient de l'argent, des chevaux, des étoffes précieuses ; les paysans, du bétail et du fourrage ; les pauvres des fers à cheval et des clous à ferrer.

Nos routiers délivrent aussi des sauf-conduits. Malheur aux marchands, se rendant aux foires, qui ont négligé de s'en munir. Le sauf-conduit délivré par les brigands est cher, mais il est devenu indispensable. Le capitaine routier Jean de Foudrigay, « souverain » du château de Creil, gagnait 100 000 francs par an, somme énorme pour l'époque, en délivrant des sauf-conduits pour la route de Paris à Noyon ou à Compiègne, et de Compiègne à Soissons ou à Laon.

Aussi faut-il entendre les doléances des compagnons aux époques où l'ordre a été rétabli dans le royaume. L'un des plus fameux chefs de bande, Séguin de Badefol, dira en 1377, la paix étant conclue : « Las ! j'avois plus d'argent et aussi avoient mes gens quand je faisais guerre.... Nul jour que nous n'eussions quelque bonne prise dont nous étoffions nos superfluités et jolietés, et maintenant tout nous est mort ! » Et quand les bandes eurent été entraînées au delà des Pyrénées : « Le royaume d'Espagne n'est pas douce terre, ni aimable à chevaucher ni à travailler, si comme est le royaume de France ; lequel est rempli de gros villages, de beaux pays, de douces rivières, de bons étangs, de belles prairies, de courtois vins et substancieux, pour gens d'armes nourrir et rafreschir, et de soleil et d'air à point attrepés ».



Les routiers ne se mettaient pas seulement à la solde des rois de France, d'Angleterre ou de Navarre engagés dans de longues luttes pour la possession de la couronne ; les seigneurs particuliers eux-mêmes les employaient dans leurs multiples guerres locales. Ainsi voit-on que, parmi le bouleversement général du royaume, les brigands ne manquaient pas d'occupation.

Les capitaines passaient sans grand scrupule d'un camp à l'autre, se donnant selon l'occasion, au plus offrant : on cite comme des exceptions ceux qui, se considérant comme liés, par l'obligation de leur fief, soit au roi d'Angleterre, soit au roi de France, demeurent loyaux vassaux et ne consentent jamais à brigander que sur les adversaires de leur suzerain.

Au reste, tous étaient d'un courage sans limite. « C'étaient, dit l'annaliste de Metz, des gens qui ne pesaient pas leur vie une angevine. » Aussi ne voyons-nous pas aujourd'hui sans surprise la considération naïve dont les entourent les écrivains du temps. « Véritable et discret homme, sire Jehan Froissart, trésorier et chanoine de Chimay », le bon chroniqueur, parle de ces singuliers héros avec le plus grand respect.

Aussi bien étaient-ils incomparables pour prendre les villes et les châteaux, et c'est ici, d'ailleurs, que leur caractère de brigands apparaît dans toute sa force. Ils plaquaient les échelles au mur, surprenaient la place nuitamment, souples et silencieux comme des chats, ou montaient d'attaque sous la poix fondue et la grêle de pierres que les assiégés faisaient tomber des mâchicoulis. Cependant la ruse était leur arme favorite, et combien de tours n'avaient-ils pas dans leur sac ! Tantôt ils se présentaient aux portes, les jambes liées dans des linges sanglants, demandant l'aumône d'une voix lamentable ; tantôt ils arrivaient sur leur bourrique d'une allure paisible, déguisés en gens de village, un sac de farine ou de blé en sautoir sur

le garrot du cheval. A peine avaient-ils franchi la porte qu'ils s'en rendaient maîtres, assassinaient les sentinelles et, d'un coup de cornet, appelaient les compagnons embûchés non loin, derrière les buissons ou les taillis. Nombre d'entre eux étaient hommes d'esprit : Froissart conte avec admiration la façon dont le capitaine routier Guillaume de Janville s'empara à lui tout seul de la citadelle d'Évreux en enjôlant le gouverneur au seuil de la porte : il l'émerveilla par des histoires sur le roi de Danemark et le roi d'Irlande et sur le jeu d'échecs dont le châtelain raffolait.

C'est ainsi que, dans le pays que formeraient aujourd'hui les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de l'Oise et de Seine-et-Marne, les routiers étaient, en 1358, maîtres de soixante forteresses, dont ils se considéraient, bien que les ayant prises de force, comme les véritables et légitimes propriétaires. En 1359 ils occupaient cinquante forteresses dans les comtés d'Auxerre et de Tonnerre, ce qui les rendait maîtres de toute la contrée. Quand ils se trouvaient riches, las de guerroyer, désireux de se retirer dans une existence paisible pour gagner tout à loisir le ciel après une vie si laborieusement remplie, nos compagnons vendaient bonnement leurs châteaux, soit à d'autres capitaines, soit même aux gens du pays.

Après le désastre de Poitiers, où, le 19 septembre 1356, le roi Jean fut fait prisonnier, où la fleur de la noblesse française fut prise ou massacrée, les brigandises des compagnies avaient redoublé. Les seigneurs étant absents de leurs châteaux, ceux-ci se trouvaient mal défendus ou abandonnés, et les populations devenaient la proie des pillards.

Pétrarque raconte avec étonnement comment le roi de France lui-même, en revenant d'Angleterre, dut traiter avec les compagnies et leur payer une vraie rançon afin de pouvoir, sur ses propres terres, regagner Paris. « Chose lamentable et vraiment honteuse ! s'écrie le grand poète italien. Le roi lui-même, au retour de sa captivité, a trouvé des empêchements pour rentrer dans sa capitale, ainsi que son fils qui règne maintenant (Charles V). Il est forcé de traiter avec les brigands pour voyager plus sûrement à travers ses possessions. Quel est l'habitant de ce beau royaume, je ne dis pas qui l'eût pensé, mais qui eût pu se le figurer même en rêve ? La postérité refusera de le croire ! » L'importance des chefs de route devenait si grande qu'ils en arrivaient à prendre une place dans l'État. « Qui pouvoit avoir plus de gens sur les champs, dit Jean Chartier, et plus pouvoit piller et rober les pauvres gens, étoit le plus craint et le plus redouté et celui qui plus tôt que nul autre pouvoit obtenir quelque chose du roi. »

N'était d'ailleurs pas chef de routiers qui voulait. Il y fallait, non seulement de l'audace et du courage, mais les qualités des vrais hommes de guerre : l'expérience, l'intelligence qui rend capable de diriger et d'administrer, la

finesse pour négocier, l'esprit inventif pour les ruses et les embuscades. Les routiers eux-mêmes savaient apprécier ce que valaient les chefs qui les conduisaient à la fortune, les hardis capitaines dont les talents militaires leur permettaient de mener la vie aventureuse et plantureuse qui leur convenait : et quand, par male aventure, un de ces chefs était pris, les hommes se réunissaient pour le racheter, même au prix d'une énorme rançon ; pour Eustache d'Aubrechicourt, par exemple, on donna 20 000 francs, somme alors considérable, et un château.

VII. — L'ARCHIPRÊTRE.

Parmi les capitaines de bandes qui acquirent une si terrible renommée dans cette première partie de la guerre de Cent Ans, Arnaud de Cervole, dit l'Archiprêtre, occupe le premier rang. Ses brigandages et l'incroyable fortune où il parvint laissèrent un tel souvenir qu'au siècle suivant on le considérait comme un personnage fabuleux.

Il tirait son nom de sa commune d'origine, Cervole en Périgord. Son surnom, l'Archiprêtre, ne doit pas faire croire qu'il eût reçu les ordres : c'était un laïque, mais qui avait eu, à titre féodal, les droits utiles de l'archiprêtre de Vélignes en Dordogne, sous condition de faire desservir la cure au spirituel par un ecclésiastique moyennant la « portion congrue ». L'Archiprêtre est qualifié dans les textes de « damoiseau », car sa famille était de petite noblesse périgourdine : son frère aîné, Pierre, était chevalier, et son frère cadet devint prieur de Gournay-sur-Marne.

Les débuts militaires de l'Archiprêtre furent tout à son honneur. Il se « tourna bon Français », ce qui ne fut pas sans mérite, le Périgord étant province limitrophe, et le désastre de Crécy ayant eu pour résultat d'y gagner aux intérêts anglais la plus grande partie de la noblesse. Le premier document qui fasse mention de lui est de 1351. On y voit le damoiseau au service du roi Jean, avec vingt hommes d'armes et soixante sergents de pied moyennant une solde de mille écus d'or. Il reprit sur les Anglais les châteaux de Montravel, Sainte-Foy, Bergerac, Fleix, Guitres et plusieurs autres, les garnit de « bons Français », pourvut à leur défense et reçut en récompense une rente de deux cents livres tournois.

L'Archiprêtre était alors sous les ordres du connétable de France, Charles d'Espagne. Celui-ci fut assassiné par Charles le Mauvais, roi de Navarre et l'Archiprêtre de s'emparer tout aussitôt, mais dans de tout autres conditions cette fois, des châteaux de Cognac, Merpin et Jarnac. Quand le maréchal de Clermont vint les réclamer, Cervole lui déclara qu'il considérait comme bien préférable de les garder, et cela, disait-il, dans l'intérêt du roi.

C'est dans ce moment que ses faits et gestes furent dénoncés par un écuyer, Huart de Roncevaux, qui l'accusa de négociations louches avec les Anglais, si bien que Cervole dut restituer les trois places, en échange, il est vrai, de la terre et forteresse de Châteauneuf en Charente, que le roi lui donna avec des lettres de rémission pour ses méfaits passés. Il eut de plus le titre de chevalier.

L'Archiprêtre se distingua à la prise d'Évreux sur les Anglais. Ce succès fut même dû en grande partie à l'habileté qu'il avait acquise dans la construction des machines de guerre. Aussi fut-il, en 1356, nommé capitaine de la place, en même temps que de celle de Beaumont-le-Roger.

On appelait les troupes de routiers que commandait l'Archiprêtre *les bandes blanches*, car elles se distinguaient par une croix blanche que chacun des hommes portait sur l'épaule.

Il avait formé avec Raymond de Baux une association dont le but était franchement inscrit sur les étendards : *Société de l'acquisition*. Partout où les bandes passaient, le pays était *rifflé*, pour reprendre l'expression de Froissart. « L'Archiprêtre et ses dites gens, lisons-nous dans les *Grandes Chroniques*, gâtaient tout le pays où ils allaient, robaient, tuaient et prenaient à rançon toutes gens. Ils faisaient tous les maux qu'ennemis peuvent faire. Et aucunes fois prenaient des forteresses et puis les rendaient pour grandes sommes de florins qu'on leur donnait, et d'autres fois recevaient des florins pour prendre les forteresses. »

Mais telle était alors l'importance que, dans l'anarchie générale, des gens comme lui acquéraient, que l'Archiprêtre ne laissa pas de faire publiquement la plus brillante fortune.

A la bataille de Poitiers il a l'honneur singulier de revêtir les armes royales du jeune comte d'Alençon. Celui-ci n'était pas encore d'âge à les porter lui-même, mais il avait tenu à ce qu'elles fussent au combat. Le chef de bandes était d'ailleurs si luxueusement paré que, dans la mêlée, son armure fleurdalisée d'or le fit, plus d'une fois, prendre pour le roi lui-même. Il fut blessé et fait prisonnier ; mais le maréchal de France Arnoul d'Audrehem paya sa rançon.

Le redoublement de désordres que produisit la défaite de Poitiers grandit encore la situation de l'Archiprêtre. En 1357 il épouse une femme de haute noblesse, qui lui apporte des domaines immenses, Jeanne de Graçay, veuve d'André de Chauvigny, seigneur de Levroux. Et cette même année — le croira-t-on ? — il est proclamé gardien des trêves qui avaient été conclues le 20 mars à Bordeaux.

Il commande pour le roi en Nivernais. On imagine le sort du pays placé sous son commandement : les soudards, dont il a garni les places, sillonnent

les campagnes par bandes, sous couleur de se ravitailler. Ce ne sont que « pillages, roberies, enlèvements, embrasements de maisons et autres méfaits » : le détail en serait monotone. Le Dauphin, régent du royaume, finit par le révoquer de ses fonctions, qui sont confiées à Charles de Poitiers. A cette nouvelle, l'Archiprêtre s'empare délibérément d'un certain nombre de places fortes, Cosne, la Motte-Josserand, Bléneau, Dammarie-en-Puysaie. Il y installe ses aventuriers qui multiplient leurs déprédations, « par quoi lesdits pays de Nivernais et de Donzinois étaient fortement grevés et dommagés, tant par eau que par terre ».

La suite devient plus invraisemblable encore. Les trêves de 1357 avaient, comme le dit Froissart, fait tomber les soldes que touchaient les compagnies, et celles-ci s'en trouvaient gênées. Elles résolurent alors de punir le pape Innocent VI qui avait pris l'initiative des négociations ; et tout aussitôt de se mettre en marche sur Avignon, où séjourne le Souverain Pontife. Mais quel est leur chef ? L'Archiprêtre, l'Archiprêtre proclamé gardien de ces mêmes trêves !

« Innocent VI, dit Froissart, qui adonc demouroit en Avignon, et tous ses cardinaux, étoient en telle crainte qu'ils ne savoient comment s'en déduire. Les compagnons en effet, jusqu'en vue des remparts d'Avignon, échelloient fortes villes et forts châteaux et dévastèrent le plat pays. » Innocent VI les somma de se retirer et les excommunia : ils s'en soucièrent fort peu et Avignon fut assiégé, avec le pape et le sacré collègue. Il fallut faire appel au dauphin Charles, au roi d'Aragon, au comte de Savoie, à toute la noblesse de France, aux villes d'Évreux, de Besançon, de Vienne, de Mâcon, de Châlons, de Langres, de Genève, de Belley, de Lyon. Cependant l'Archiprêtre et ses compagnons pillaient et dérobaient tout à leur aise. Finalement le pape et les cardinaux entamèrent des négociations. Le brigand entra dans Avignon, où il fut reçu avec autant « de révérence que s'il eût été fils de roi ». Il dîna plusieurs fois au palais pontifical avec Innocent VI et les cardinaux de rouge vêtus ; ses péchés lui furent pardonnés, et, après avoir reçu en sus quantité de florins d'or, il quitta le pays avec ses terribles bandes.

En 1361, l'Archiprêtre a le commandement des troupes chargées d'assurer à la maison de France le duché de Bourgogne, qui lui est revenu par la mort de Philippe de Rouvre. Il se fait bientôt dans le pays une situation considérable. Philippe le Hardi, à qui le roi Jean a donné le duché en apanage, le prend en particulière affection. Il l'appelle son ami et compère : l'Archiprêtre tient son fils sur les fonts baptismaux.

Le bandit monte aux plus hautes destinées. Il a perdu sa première femme, la dame de Levroux. Il n'en a pas d'enfants ; mais il n'en garde pas moins les biens qui lui appartenaient, en dépit d'une décision du Parlement qui le condamne à les restituer à la famille. Ces biens s'accroissent encore par son

union, à la fin de 1362, avec Jeanne, fille de Jean III de Châteaullain et héritière de l'une des plus grandes familles de Bourgogne. Ne soyons plus surpris si l'Archiprêtre prête de sa poche au duc son suzerain les deniers dont celui-ci a besoin pour son gouvernement. Bien plus, à ce moment il a quitté ses bandes ; il est pris d'un vif désir de se ranger et marche sous la bannière de Jacques de Bourbon, qui conduit les troupes royales contre les compagnies révoltées que commandent deux routiers fameux, Seguin de Badefol et l'Allemand Pacimbourg. Mais il n'est pas heureux en combattant ses frères d'armes : l'armée royale, où il se trouve, est mise en pièces par les routiers à la sanglante journée de Brignais, le 6 avril 1362, et l'Archiprêtre y est fait prisonnier, si bien que le maréchal d'Audrehem doit payer sa rançon pour la deuxième fois.

Cependant notre héros jouit auprès du roi d'une telle confiance qu'au début de la campagne qui aboutit à la victoire de Cocherel, on hésita entre lui et Du Guesclin pour le commandement en chef de l'armée française. Enfin Arnaud de Cervole prit rang sous les bannières de l'admirable capitaine breton, qui lui confia son troisième corps avec tous les contingents bourguignons. Sur la conduite qu'il tint dans cette occasion Froissart donne de vivants détails.

La veille de la bataille — le 23 mai 1364 — le fameux captal de Buch, Jean de Grilly, qui commandait les forces anglaises, reçut un héraut d'armes qu'Arnaud de Cervole lui envoyait, pour solliciter une entrevue. Le captal répondit :

« Dites à ce héraut français qu'il n'a que faire de venir plus avant et qu'il dise à l'Archiprêtre que je ne me soucie mie d'un parlement avec lui. »

Un des officiers anglais, Jean Jouel, intervint :

« Sire, pourquoi ? peut-être y aurions-nous profit ? »

Et le captal de répliquer :

« Jean, Jean, non. L'Archiprêtre est si fort rusé que, s'il venait jusqu'à nous, tout en nous amusant de ses jongleries et de ses bourdes, il aviserait nos forces et nos gens ; ce dont il nous pourrait mal advenir. Aussi n'ai-je cure de ses parlements ! »

De quoi l'Archiprêtre voulait-il entretenir le capitaine anglais ? Sa conduite durant la bataille fait naître des soupçons. Il y était grand capitaine, dit Froissart, et y tenait grande route ; mais, dès que l'action commença, il se retira de la mêlée. La raison qu'il en donna fut qu'il y avait dans l'armée anglaise plusieurs chevaliers, entre autres le captal de Buch, de qui il tenait fief et contre lesquels il ne voulait pas combattre.

L'année 1365 marque la date la plus importante de la vie de l'Archiprêtre. Depuis 1363 le pape Urbain V poussait les princes de la Chrétienté à reprendre

la croisade contre les infidèles. L'empereur d'Allemagne, Charles IV, alors appelé roi des Romains, adopta ces projets d'enthousiasme. Il promit de l'argent. Le 9 juin 1365, Urbain V écrivit à ce sujet au roi de France. Il pensait, d'accord avec l'empereur Charles, disait-il, que la mesure la plus urgente à prendre était d'éloigner les détestables compagnies en les décidant, soit par la persuasion, soit par la contrainte, à marcher contre les Turcs. L'Archiprêtre venait d'être promu chambellan du roi de France. Il fut mis à la tête de l'armée immense, composée des éléments les plus divers, brigands et routiers de tous poils et de toutes façons, qui s'ébranla en juillet 1365 pour aller combattre les infidèles sur la frontière de Hongrie. Ils répétaient, renouvelant sans le savoir un mot d'Attila : « Nous sommes amis de Dieu et ennemis de tout le monde » ; et leur chef, l'Archiprêtre, avait des mots de conquérant : « Je ferai boire mes chevaux, disait-il, dans les eaux du Rhin ».

A l'approche des hordes, les villes fermaient leurs portes, les paysans fuyaient dans les châteaux. C'était le passage d'un ouragan. En Alsace les difficultés commencèrent. Comment franchir le Rhin ? Strasbourg, Bâle équipaient des milices pour repousser cette terrible invasion. L'empereur Charles, bien qu'il eût été l'organisateur de la croisade, fut contraint par ses sujets de mettre des troupes en ligne pour barrer le chemin. L'Archiprêtre dut morceler son armée pour la faire subsister. Le duc Jean de Lorraine battit un parti de routiers près de Nancy ; le duc de Luxembourg en tua trois mille près de Thionville ; le duc de Lorraine les poursuivit jusqu'à Bar-le-Duc en massacrant le plus qu'il put.

Cervole comprit que le chemin d'Allemagne lui devenait impossible ; mais il ne se découragea pas. Il projeta de mener ses bandes par mer jusqu'à Constantinople, pour aider Jean Paléologue contre les Turcs encore. Il s'agissait exactement, on le voit, de renouveler l'expédition que Roger de Flor avait triomphalement menée au secours d'Andronic II, quelque quatre-vingts ans plus tôt. Tout était organisé. Déjà les premières routes étaient en marche, quand, le 25 mai 1366, se répandit la nouvelle que l'Archiprêtre venait d'être assassiné à Glaizé, près de Villefranche. Une discussion s'était élevée entre lui et plusieurs de ses hommes : des colères, des cris, les mains se lèvent. L'Archiprêtre est jeté à terre, frappé à coups de couteau. « Si fut occis par guerre d'amis et de haine », dit Froissart en son langage expressif.

Le jour même du meurtre, un cousin de l'Archiprêtre, *le petit Darby*, entraîné sans doute par lui dans cette vie d'aventures et ne s'inspirant que trop des exemples qu'il lui avait donnés, se jeta par surprise dans le château de Thil, propriété de celui qui venait de périr et où demeurait sa jeune veuve, Jeanne de Châteauvillain. Le but du petit Darby était, après s'être rendu maître de la place, d'en faire un nouveau repaire de brigands. Aussi bien ne pouvait-il

célébrer plus fidèlement la mémoire du défunt. Jeanne, leste et vaillante, se réfugia dans la chapelle, où, assistée de quelques serviteurs fidèles, elle tint son cousin en respect. Le bailli d'Auxois intervint et le petit Darby restitua finalement Thil à sa cousine, qui dut cependant lui en payer une rançon de 3500 livres d'or. Mœurs du temps.

Au témoignage des « Grandes Chroniques », la mort de l'Archiprêtre produisit une joie générale. Elle fut cependant un malheur, au point de vue même de l'ordre et de la paix qu'il avait tant troublés. Sa main robuste avait du moins maintenu la cohésion des bandes qu'elle avait rassemblées : celles-ci maintenant allaient reprendre, avec une intensité nouvelle, leur vie de déprédations.

VIII. — LES TARD-VENUS.

Le traité de paix conclu précédemment à Brétigny, entre les rois de France et d'Angleterre, le 8 mai 1360, aurait dû ramener l'ordre et la tranquillité dans le royaume. Le roi de France abandonnait à son rival anglais l'Aquitaine, le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Quercy, Calais et son territoire ; de plus, prisonnier depuis la journée de Poitiers, il payait la fabuleuse rançon de trois millions d'écus d'or ; d'autre part, le roi Edouard renonçait à ses prétentions sur Boulogne, sur la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, ainsi qu'à tous ses droits de suzeraineté sur la Flandre et sur la Bretagne. Mais nous voyons une fois de plus se produire ce que nous n'avons cessé d'observer : les routiers, se trouvant maintenant sans emploi, se répandent en tous lieux, ne subsistent plus que par les brigandages. D'ailleurs une terrible difficulté surgissait. Dans les provinces que le roi d'Angleterre rendait au roi de France, les chefs de compagnies qui occupaient les châteaux forts refusaient de s'en dessaisir. Edouard III avait très loyalement chargé un de ses officiers, Thomas de Holland, d'aller de castel en castel sommer les capitaines de les restituer ; ceux-ci lui riaient au nez. Et il fallut que Du Guesclîn mit son énergie et son activité à déloger les uns après les autres, tantôt par force, tantôt par ruse, tantôt par finance, les brigands qui s'accrochaient aux repaires où ils s'étaient installés.

D'autre part la victoire que les routiers remportaient à Brignais, le 6 avril 1362, sur les troupes royales que commandait Jacques de Bourbon, les rendait définitivement maîtres de la contrée, et l'on vit alors les excès des *Tard-Venus* dépasser en horreur ceux que les bandes avaient précédemment commis. « On les nommait *Tard-Venus*, dit Mézeray, parce que, ceux

qui les avaient précédés ayant moissonné la France, ceux-ci ne faisaient qu'y glaner. » Ils se répandaient dans le pays par petites troupes : chacune agissait pour son compte particulier; mais elles restaient toutes entre elles en communication constante grâce à un service de courriers admirablement organisé. Dans les villes où ces brigands passaient, dans les bourgs et dans les villages, ils emportaient tout, dit un contemporain, « sauf ce qui était trop chaud ou trop lourd », et faisaient tout le monde prisonnier. Ils poussèrent l'audace jusqu'à s'emparer du maréchal de Bourgogne. Et c'étaient alors grandes rançons qu'il fallait payer.

D'autres fois, les brigands profitaient de ce que, dans leurs captures, se trouvaient des gens de marque pour se faire, par leur intermédiaire, délivrer des lettres de rémission qui les acquittaient de tous leurs méfaits passés.

C'était toujours, d'ailleurs, la conquête des châteaux et des forteresses qui était leur but principal : ceux-ci leur servaient ensuite d'asiles et d'entrepôts. Au château de Saint-Paul-de-Jouy se présente, en 1362, un homme d'armes feignant une grande détresse. Il s'est, dit-il, échappé d'entre les mains des brigands. On le recueille dans la place. Le lendemain au soir, on le surprenait entre chien et loup mesurant la hauteur des murailles avec une cordelette. Il avoua qu'il était un émissaire des compagnons qui tenaient le château de Rive-de-Gier et qui méditaient un coup sur Saint-Paul-de-Jouy. Sans autre forme de procès, on le contraignit à sauter tout aussitôt du haut de ces murs dont il étudiait si bien l'élévation. Il se tua sur le coup.

Enfin la résistance s'organisa. Une bulle donnée par le pape Urbain V, le 9 juin 1365, prêche une croisade générale contre ces brigands. Et voici qu'on les traque de toutes parts. Les villes équipent des milices communales, les seigneurs marchent à la tête de leurs vassaux, des juges épuisent contre les brigands l'arsenal de leurs rigueurs, condamnant les routiers, « à mourir, c'est à savoir, les uns à pendre, les autres à traîner et à pendre, les autres à noyer et les autres à couper les têtes ».

Malheur aux petites bandes isolées que les paysans, armés de faux ou de coutres de charrues, de barres de fer ou de fourches, rencontrent au coin des champs ! A leur tour les brigands sont égorgés et quelquefois avec des raffinements de cruauté inouïs. Quelques-uns des routiers blessés s'échappent des mains de leurs bourreaux; ils se réfugient dans l'asile que leur offrent les églises, où ils ne tardent pas à expirer des suites de leurs blessures ou à mourir de faim.

Maintenant les gentilshommes, qui étaient fidèlement demeurés dans le service du roi, voyaient, à leur tour, dans la chasse aux bandits une source de fructueux bénéfices. Quand ils parvenaient à s'emparer d'un chef, ils le vendaient aux tribunaux. Nous savons le prix que Guillaume de Railly tira

ainsi d'un fameux chef de bandes, Gilles Troussevache : il le céda aux tribunaux pour 160 florins.

Enfin les gens des campagnes s'empressaient de raser partout les châteaux forts qui avaient servi de repaires aux routiers. Il arriva maintes fois que les seigneurs, propriétaires de ces demeures qu'ils s'étaient laissé ravir par les gens de guerre, attaquèrent en justice les démolisseurs; mais les tribunaux acquittèrent les paysans.

Les résultats obtenus n'en étaient pas moins insuffisants. Les débris des compagnies étaient disséminés de toute part; il aurait fallu dans les mains de l'autorité royale une organisation qui lui manquait. C'était l'hydre aux cent têtes qui semblaient renaître à mesure qu'elles étaient coupées. « Considéraient les sages hommes du royaume, écrit Froissart, que si on n'y mettait remède et conseil, soit qu'on les combattit, soit qu'on les envoyât hors par grand mise d'argent, les compagnies détruiraient le royaume de France et sainte chrétienté. » C'est ainsi que fut projetée la fameuse expédition de Bertrand Du Guesclin au delà des Pyrénées. Le grand capitaine allait reprendre, avec succès cette fois, l'entreprise vainement tentée quelques années plus tôt par l'Archiprêtre. Le 22 août 1365, il s'engagea à « mettre hors du royaume les compagnies qui étaient es parties de Bretagne, Normandie, Chartrain et ailleurs es basses marches ».

Sur le trône de Castille règne don Pèdre, si justement surnommé le Cruel. Il avait fait jeter au fond d'une prison sa femme, une princesse française, Blanche de Bourbon, puis il l'avait fait empoisonner : le pape l'avait excommunié à la suite de ce crime. Don Pèdre avait un frère, Henri de Transtamare, né du même père, Alphonse le Brave, et d'une autre mère, doña Leonor de Gusman. A la suite de l'excommunication de son frère, Henri revendiqua le comté de Castille : il fut décidé que Du Guesclin conduirait les routiers outre monts pour appuyer ses prétentions. Du Guesclin négocia aussitôt avec les chefs des différentes bandes. Nombre d'entre eux étaient des Bretons, comme Du Guesclin lui-même, ce qui facilita l'entente. Tous reçurent rendez-vous à Chalon-sur-Saône. Plusieurs seigneurs français voulurent se joindre à l'expédition. Jacques de Bourbon, comte de la Marche, cousin de la pauvre reine assassinée, reçut le titre de général en chef.

Quel que fût l'ascendant dont jouissait Du Guesclin, il ne pouvait songer à maintenir la discipline parmi ses bandes durant leur passage à travers les terres françaises : ordre fut donné aux populations de se réfugier dans les places fortes, au passage de l'armée, et d'y mettre à l'abri leurs meubles précieux et leurs provisions.

Les forces commandées par Du Guesclin comptaient 30 000 hommes, tous rompus à la guerre, admirables de courage et d'endurance. Appre-

nant leur approche, le roi de Castille les traita de *truandaille*. En fait, ce n'était pas la fine fleur de la chevalerie ; mais, quelques semaines après, Don Pèdre était détrôné. Il se réfugia à Bayonne, où il vit le prince de Galles. Celui-ci fit alliance avec lui, manda à son tour les routiers qui, durant la guerre, avaient combattu sous les bannières anglaises : c'était le plus grand nombre. Bien des chefs de compagnies, qui avaient suivi en Espagne le capitaine français, l'abandonnèrent aussitôt. Le prince de Galles les prit à sa solde depuis la fin d'août 1366 jusqu'en février 1367. D'autres cependant restèrent fidèles à Du Guesclin, entre autres, le petit Meschin, l'un de ceux qui s'étaient, par leurs déprédations, rendus le plus tristement célèbres. Les compagnons allaient en venir aux mains les uns avec les autres et s'entre-détruire réciproquement. La bataille décisive se livra à Najera le 3 avril 1367. Du Guesclin fut vaincu. Il fut fait prisonnier avec le maréchal d'Audrehem. Don Pèdre fut rétabli sur le trône.

A la fin de l'année, les compagnies quittaient l'Espagne. Elles étaient réduites de moitié. Elles revinrent en Aquitaine : mais le prince de Galles ne se souciait pas de les y conserver ; et elles rentrèrent, pour recommencer leurs rapines, dans cette pauvre France, « leur chambre », comme elles l'appelaient, où elles se trouvaient si bien.

IX. — RODRIGUE DE VILLANDRANO.

La lutte armée reprit entre la France et l'Angleterre ; avec elle les désordres recommencèrent, et le fléau reparut.

Dans cette seconde partie de la guerre de Cent Ans, surgit un chef de routiers, qui peut être comparé à l'Archiprêtre, quoiqu'il ait été de plus large envergure encore, Rodrigue de Villandrano. Son grand-père, don Garcia Gutierrez de Villandrano, partisan de Transtamare, s'était joint en Espagne aux bandes de Du Guesclin. Sa grand-mère était une Française, de la famille de Villaines, dans l'Île-de-France. Ainsi s'expliquent chez le jeune Rodrigue les sympathies françaises qui ne se démentirent jamais.

Le royaume était déchiré par les factions d'Orléans et de Bourgogne. Rodrigue commença à servir sous la direction du sinistre maréchal Villiers de l'Isle-Adam. Il était d'un courage et d'une force qui le mettaient hors de pair. Lorsque, suivant l'usage du temps, quelque champion se détachait du camp ennemi pour provoquer en combat singulier un chevalier, quel qu'il fût ; Rodrigue acceptait toujours le défi, triomphait de son adversaire et rapportait régulièrement au camp l'armure du vaincu. Sa valeur même lui fit des jaloux qui le desservirent. Sur la fin de 1419, Rodrigue tombe en disgrâce et quitte le service de Villiers de l'Isle-Adam.

Il errait en vrai routier sur les grands chemins, quand il fit rencontre d'un vagabond, sans gîte comme lui, vaillant comme lui et qui, comme lui, cherchait aventure. Ils devinrent frères d'armes et ne tardèrent pas à s'adjoindre un troisième compagnon. Les voici battant l'estrade, pillant et rançonnant, guettant les trainards du parti anglais, détroussant les marchands qui se rendent aux foires, *appâlissant* les gens des campagnes. Brillants débuts.

L'heureuse issue de ces expéditions donne bientôt aux trois amis une réputation qui leur attire de nouvelles recrues, volée de brigands qui s'abat sur les frontières de l'Auxerrois et sur le Gâtinais. Hernando del Pulgar parle de Rodrigue à cette période de sa vie : « Le cœur lui croissait, dit-il, en raison de ses prouesses, et ses prouesses en raison de ses recrues, et ses recrues en raison de ses profits. » Rendons-lui d'ailleurs cette justice qu'il demeure fidèlement attaché à la cause française, ne faisant valoir sa bravoure et son industrie qu'aux dépens des ennemis, Bourguignons et Anglais.

Rodrigue devient ainsi le chef d'une compagnie qu'il a recrutée lui-même, composée d'hommes de choix, et dont il s'efforce de faire un modèle de discipline, de bonne tenue et de courage. Elle fut bientôt citée pour sa cohésion et l'ordre qui y régnait. Villandrano en fit une machine de guerre formidable. Il n'y souffrait ni trouble, ni querelle, ni pillerie désordonnée. Il faisait mander sur-le-champ quiconque avait enfreint les règlements et tuait le coupable de sa main, sans procès. Il veillait à la répartition du butin avec tant de soin qu'on ne pourrait citer aujourd'hui une assemblée d'actionnaires où le partage se fasse avec plus d'exactitude et de régularité. Les sauf-conduits que Rodrigue délivrait moyennant finances, les *pâtis* qu'il concluait avec les villages et les villes étaient pour lui une autre source de revenus. Malheur à qui les enfreignait, à qui osait détrousser un voyageur que le chef de bandes avait pris sous sa protection ! Il était poursuivi, traqué, pendu sans rémission.

Villandrano veillait avec le plus grand soin à l'approvisionnement de ses troupes. Et il avait à cet effet mis sur pied toute une organisation comparable à notre intendance. Aussi, à la suite de ses routiers, entretenait-il de véritables bureaux, une administration au complet, avec secrétaires, commis, trésoriers, maître des comptes et gratte-papier de toutes sortes. Et il veillait lui-même sur les moindres détails, avec une activité et une diligence étonnantes, ne se couchant pas le soir avant de s'être personnellement assuré que tout était en ordre dans son camp.

Il n'était pas moins habile tacticien. Trouver l'endroit propice à l'établissement d'un camp, découvrir le point faible de l'ennemi, où il serait aisé de le surprendre et de le mettre en déroute, c'est à quoi il excellait. Enfin, au moment de l'action, subitement, il se transformait. Il devenait alors tout de feu, plein d'audace et de fureur, chargeant avec une impétuosité irrésis-

tible, ayant coutume de dire : « Il n'est résistance qui vaille contre la tête d'un Espagnol en colère ».

En 1421, Rodrigue fut directement pris à la solde de Charles VII. Il envahit le Maconnais. Puis il se distingua sous le commandement de l'amiral de France, Louis de Culant. En 1428, il s'associe deux autres chefs de bande, Valette et Ardelin, pour ravager le Vivarais, le Languedoc et l'Auvergne. Sa réputation de dureté et de cruauté s'établit alors au point qu'il en devient tristement populaire sous le nom de *méchant Rodrigue*. Quant à ses routiers, ils se firent connaître en tous lieux par de tels méfaits que la dénomination de *Rodrigais* fut, de ce jour, donnée généralement à ces écumeurs de campagnes.

L'année 1430 marque les débuts de la rapide fortune du jeune capitaine espagnol. Le prince d'Orange, d'accord avec Philippe le Bon, duc de Bourgogne, a projeté de s'emparer du Dauphiné où il possède plusieurs châteaux. Pour le repousser, Villandrando prend rang avec sa bande dans les troupes royales. La rencontre décisive eut lieu à Authon, sur le Rhône. Notre héros y est d'avant-garde avec ses routiers. Il fonce sur l'ennemi, qu'il a acculé dans un chemin bordé de grandes rangées d'arbres. Pris dans ce boyau, les Orangistes culbutés ne peuvent plus se replier en bon ordre. Une épouvantable débandade se produit.

Le prince d'Orange s'enfuit bride abattue. Sa bannière, aux armes de Châlons et d'Orange, est enlevée par Rodrigue. Celui-ci l'envoie à Valladolid pour être suspendue aux voûtes de l'église où reposaient ses ancêtres.

Cette journée valut au jeune capitaine toute une fortune. Il donna en effet la liberté à l'un de ses prisonniers à condition que celui-ci lui indiquerait exactement la qualité et la fortune de ceux de ses compagnons qui avaient été pris comme lui. Muni de ces renseignements, il acheta, argent comptant, à ses camarades un certain nombre de leurs captifs dont la « valeur marchande » ne leur était pas connue. Puis, quand ces prisonniers furent en sa puissance, il taxa leur rançon à un chiffre dix fois supérieur. Il acquit ainsi des sommes considérables en tondant ses prisonniers jusqu'au ras de la peau. Pour se tirer de ses mains, le sire de Varambon dut lui donner absolument tout ce qu'il possédait. Le malheureux chevalier en fut ruiné au point que sa fille n'eut plus de quoi se vêtir : le bailli de Bresse étant allé prendre la demoiselle au château de Varambon pour la conduire à sa grand'mère, il dut renoncer à l'emmener, « parce que la jeune fille fut trouvée dépourvue de vêtements et presque nue ».

D'ailleurs, la bataille d'Authon avait eu une importance considérable. Elle avait sauvé la couronne du dauphin. On en attribua l'honneur à Rodrigue et, de ce jour, son nom fut connu de tous les Français. Le roi de France Charles VII le récompensa en lui donnant, en mars 1431, le titre d'écuyer de son écurie et la seigneurie de Puzignan.

Villandrando n'en continua pas moins ses chevauchées de brigand, saccageant, à la tête de ses bandes, des villages entiers. En Auvergne, en Limousin, il répand une telle terreur que les villes closes lui envoient des présents pour obtenir de lui qu'il leur fasse la faveur de ne pas les marquer sur son itinéraire. Le 4 avril 1431, nouvelle largesse du roi. L'aventurier reçoit le château et la châtellenie de Talmont-sur-Gironde. Dans l'acte de donation, Charles VII déclare qu'il entend s'attacher le fameux partisan de manière qu'« il soit désormais son homme et plus astreint à le servir ». Car les guerres civiles divisaient de plus en plus le malheureux pays.

D'autre part, les rois de Castille et d'Aragon se disputaient l'épée du redoutable condottiere. Castille l'emporte en le gratifiant du comté de Ribadeo, qui lui donne un nom de la plus haute noblesse et accroît encore sa fortune. A dater de 1432, Rodrigue s'intitule dans ses actes : comte de Ribadeo.

Le 10 août 1432, Rodrigue se distingue encore à l'affaire du ravitaillement de Lagny où le fameux duc de Bedford est battu. Avec ses routiers, il décide de la victoire. Des bords de la Marne il se rend sur ceux de la Loire, où il installe ses hommes aux têtes des ponts, lève des contributions sur les passants, sur les barques, les chalands, les péniches, les pinasses et les gabares. Peu après on signale sa présence en Languedoc, puis en Espagne. La rapidité de ses mouvements est surprenante. Il devient ainsi une figure proverbiale et, parmi les Espagnols, cette locution devient dicton : « Il est comme Rodrigue de Villandrando : aujourd'hui ici, demain là ».

Enfin, en mai 1433, l'aventurier épouse une fille du sang des Bourbons, Marguerite, qui reçoit en dot de son père, le duc Jean I^{er}, la seigneurie d'Ussel en Bourbonnais. Le condottiere s'engageait de son côté à « enjoailler la demoiselle bien et dûment, selon son estat », c'est-à-dire à la parer de bijoux et de dentelles dignes d'une princesse de sang royal.

Ces illustres alliances, la haute situation qu'il avait acquise n'empêchèrent pas Rodrigue de poursuivre le cours de ses déprédations. C'est à ce moment même qu'il mérite le nom d'« empereur des pillards de France », qui lui est décerné par les écrivains du temps.

En 1434 se place son expédition sur Albi. Deux prétendants se disputaient le siège archiepiscopal : l'un deux, Robert Dauphin, de la lignée des Dauphins d'Auvergne, avait reçu son investiture du pape, sur la recommandation du roi de France ; l'autre, Bernard de Casilhac, avait été élu par les chanoines du chapitre. Robert Dauphin crut que Rodrigue et sa bande pourraient, en ces matières canoniques, lui être un précieux appoint. Il offrit six mille écus et les profits de la guerre. Et les Rodrigais parurent devant la ville, car celle-ci avait pris parti pour Bernard de Casilhac. Les bandits mirent le feu aux domaines des habitants tout à l'entour. Du haut des murs, les

bourgeois contemplaient avec effroi l'incendie de leurs fermes, la destruction de leurs vignobles, le sac de leurs belles récoltes de pastel. Ces arguments, en se renouvelant tous les jours avec une fréquence de plus en plus grande, finirent par déterminer la capitulation de la place. Rodrigue entra sur son cheval bardé de fer, morion en tête, la jusarme au poing ; il alla droit à la cathédrale, pénétra dans le chœur : l'assemblée effarée s'attendait à quelque sacrilège. Le routier se contenta d'aller s'asseoir tout armé dans la chaire épiscopale : manière de prendre possession du siège au nom de Mgr Robert Dauphin. On compléta cette intronisation en mettant à feu et à sang, dans toute la contrée, les propriétés des seigneurs qui tenaient le parti de Casilhac.

En 1438 on trouve Rodrigue chambellan du roi de France, et cette même année se place sa célèbre campagne de Guyenne, où ses succès ne se comptent plus. Il y déploie les qualités d'un grand capitaine : partout où il se présenta, les Anglais furent refoulés. Son historien, Hernando del Pulgar, rapporte qu'un jour il se trouva face à face avec une armée anglaise que commandait en personne le comte Huntingdon. « Le capitaine anglais, dit del Pulgar, qui savait les prouesses de Rodrigue, eut envie de connaître un homme qui, de si petit état, s'était élevé si haut en fortune. » Il fut convenu que les deux chefs se rencontreraient pour se parler seul à seul, sur le bord de la Leyre.

Huntingdon s'exprima ainsi :

« Je désirais voir ta personne. Et, puisqu'à présent nous avons fait connaissance, qu'il te plaise, pendant que nous nous trouvons ensemble, de manger avec moi quelques bouchées de pain et de boire un trait de vin pardessus ; et après sera la bataille au plaisir de Dieu et avec l'aide de Monsieur Saint-Georges. »

Rodrigue répondit :

« Si c'est là ce que tu as à me demander, ma volonté est de n'en rien faire ; car si nous devons en venir aux mains, je n'aurais plus la fureur qu'il convient avoir en bataille, ni mon épée ne frapperait assez fort sur les tiens, s'il me souvenait d'avoir partagé le pain avec toi. »

Et, sans plus, Rodrigue tourna bride.

Del Pulgar ajoute que le capitaine anglais fut impressionné de ce langage au point qu'il donna ordre de lever le camp et s'éloigna en toute hâte d'un tel adversaire.

Les compagnies échouèrent cependant devant Bordeaux : elles s'en dédommagèrent en saccageant le Languedoc. Mais à ce moment, grâce à son intervention habile, le jeune dauphin Louis XI réussit à débarrasser le pays de ces redoutables auxiliaires. Sur la fin de 1439, Rodrigue de Villandrando franchit les Pyrénées pour retourner en Espagne : il s'agissait de réprimer

une sédition qui s'était élevée contre le roi de Castille. La brusque arrivée des routiers produisit plus d'effet qu'une victoire, et le soulèvement fut calmé tout aussitôt, sans bataille, siège, ni sac de ville. En récompense du service rendu, Rodrigue sollicita et obtint de la cour de Castille une faveur qui va nous le montrer sous un jour nouveau, sinon inattendu.

Rodrigue possédait un navire. Toutes relations commerciales étaient rompues entre la Castille et l'Angleterre. Cependant les Anglais avaient grand besoin des fers de Castille, et les Castellans des draps anglais. Rodrigue obtint que son navire pourrait faire quatre voyages, et il réalisa des bénéfices immenses par des chargements alternatifs de fers et de draps.

Le 6 janvier 1441, à Tolède, le comte de Ribadeo put rendre un autre service à son roi en le sauvant des mains d'un fort parti d'Aragonais conduit par l'infant. Il parvint à faire pénétrer Juan II dans l'hôpital, édifice aux hautes et fortes murailles dont, en un clin d'œil, il barricada les avenues, assisté de ses hommes. On pouvait ainsi attendre les secours prochains.

Et comme le roi de Castille interrogeait Rodrigue sur ce qu'il pourrait faire afin de le récompenser, celui-ci, en mettant un genou en terre, lui demanda de perpétuer le souvenir de ce jour, où il avait été assez heureux pour sauver son prince, en lui accordant, à lui et à ses descendants, la faveur de s'asseoir chaque année à pareille date (c'était le jour des Rois) à sa table, et de recevoir en présent le vêtement que Sa Majesté aurait porté ce jour-là.

Ce qui est plus digne d'intérêt encore, c'est que la famille de Villandrando s'étant perpétuée jusqu'à notre époque, les ducs de Hijar, qui la représentent aujourd'hui, continuent de jouir de la faveur qui avait été en 1441 accordée à leur ancêtre, le condottiere Villandrando.

Rodrigue fut remplacé en France par un de ses lieutenants : Jean de Salazar, Castillan comme lui. Nous avons de celui-ci un portrait tracé par un adversaire :

« Quand il vint d'Espagne en France, il était autant garni de biens qu'un singe, de queue. Toutefois il fit si bien, contre droit et sans nul mérite, qu'il s'enrichit tant par mariage que par pillerie. Il fut page de Rodrigue, qui fut empereur des pillards de France. Toutefois Salazar en ce métier le passa. Quand quelque détresse se faisait en France de son temps, il donnait de l'argent pour dire ès villes et partout que c'était lui. »

Salazar, qui fut comte en France, est l'ancêtre de ce Tristan de Salazar, archevêque de Sens, qui fit construire le joli hôtel à tourelles et toitures en poivrière qui subsiste aujourd'hui à Paris, rue du Figuier-Saint-Paul.

Quant à Rodrigue, il continua de se couvrir de gloire en Espagne, soutenant dans les batailles, de son épée victorieuse, le roi de Castille Juan II, à

qui il avait voué une fidélité sans défaillance. Puis il se retira, la vieillesse étant venue, dans une vie de piété et de pénitence. Il ne songeait plus qu'aux félicités du ciel. c'est du moins ce qu'affirme son historien, Hernando del Pulgar. Le diable a coutume, quand il prend des cheveux blancs, de se faire ermite. Il mourut au début du règne du roi de Castille Henri IV en 1457 ou 1458.

Quant à celles de ses bandes qui étaient revenues en France, elles se fondirent dans la grande armée des Écorcheurs dont il va être question.

X. — LES ÉCORCHEURS.

L'entente, qui s'était établie entre les Rodrigais d'une part et de l'autre les terribles bandes de routiers connus sous le nom d'*Écorcheurs*, ne peut plus être niée. Rodrigue aurait pu, à un moment, s'assurer le commandement général de tous les routiers et brigands de France. Mais, comme l'a fort bien dit un de ses historiens, il n'avait pas l'âme d'un homme d'État ou d'un conquérant. Fait pour les rôles secondaires, qu'il remplit avec vaillance et éclat, il n'eut jamais que l'ambition d'être le plus brillant des condottières et le soutien inlassablement fidèle des causes auxquelles il s'était attaché par serment.

De même que les Tard-venus avaient fait leur apparition après le traité de Brétigny, les *Écorcheurs* se répandirent en France après le traité d'Arras, conclu en octobre 1435. C'est la répétition du fait que nous avons déjà remarqué. Les bandes de routiers, faites pour la guerre, ne pouvaient vivre que de la guerre, à cause de l'absence d'une organisation qui leur permit de subsister en temps de paix. Quant au nom d'*Écorcheurs*, les contemporains en donnent l'explication : il désigne des bandits qui « dépouillaient jusqu'à la chemise ceux auxquels ils s'attaquaient ». Le noyau s'en trouva dans les bandes qui guerroyaient au nord de la Loire et qui se constituèrent en une société fortement unie, aussitôt après la publication des conventions pacificatrices d'Arras. Leurs premiers chefs furent le vaillant Antoine de Chabanne, Gautier de Bruzac, le bâtard d'Astarac et Gui de Blanchefort. A eux se joignent les garnisons de Champagne licenciées par le connétable de Richemont. Deux princes de sang royal, Guy et Alexandre de Bourbon, et deux des plus nobles héros des guerres du xv^e siècle, La Hire et Poton de Saintrilles, firent bientôt leur apparition parmi eux. « Tout le tournoisement du royaume de France, dit Olivier de la Marche, étoit plein de places et de forteresses dont les gardes vivoient de rapines et de proies ; et par le milieu du royaume et des pays voisins s'assembloient toutes manières de gens de compagnies (que l'on nommoit *Écorcheurs*) et chevau-

choient et alloient de pays en pays, et de marche en marche, quérant victuailles et aventures, pour vivre et pour gagner, sans regarder ni épargner les pays du roi de France, du duc de Bourgogne, ni d'autres princes du royaume. »

On peut dire que les excès de ces derniers venus effacèrent en horreur ceux de leurs devanciers.

Une lettre de Haguenau, du 2 mars 1439, en fait, à cette date, la description suivante : « Les Armagnacs, dit notre auteur — car c'est également le nom que l'on donna à ces bandes, — n'ont pas plus de 5 000 chevaux et, dans le nombre, 3 000 bien montés. Le reste n'est qu'un ramassis au milieu duquel il y a trois cent femmes à cheval. Ils possèdent trois grands drapeaux, et, dans chaque corps, trois étendards, rouge, bleu et noir ; point de matériel, sauf une grande pièce de huit pieds de long qui lance des boulets gros comme la tête. La nuit venue, ils se couchent à peu de distance les uns des autres, mangent mal, se contentent souvent de noix et de pain, mais nourrissent bien leurs chevaux. » Nous avons, d'autre part, un tableau des routiers qui entouraient Robert de Saarbrück, damoiseau de Commercy. C'est lui qui « ardoit les blés par toute la nuit pour voir clair au long de la route ». Ses hommes portaient tous le même costume, mi-parti rouge et gris, avec une grande croix blanche dans le milieu du dos et une autre sur la poitrine. Il était suivi de chariots couverts de cuir noir : dans l'un étaient les échelles d'assaut, dans l'autre les canons et les flèches pour arc et arbalète ; dans le troisième des toiles blanches. Il était accompagné de ses deux fils en costume brillant, de plusieurs écuyers à sa livrée et de ses chevaux harnachés de noir.

Un des routiers les plus redoutés de ce temps fut le célèbre Fortépice. C'était un nom de guerre : il s'appelait en réalité Jacques de Pailly. En 1433, il s'empara, par surprise, de la ville d'Avallon, et s'y installa en maître avec deux cents compagnons. On avait beau le sommer de restituer la place au duc de Bourgogne, Fortépice s'y trouvait bien et n'en bougeait. Il fallut faire un siège en règle. Nos compagnons tinrent bon un certain temps contre toute une armée et une ville hostile. Enfin, ils durent céder. Fortépice parvint à s'échapper par une petite poterne.

Deux ans plus tard, Fortépice prit de même la petite ville de Coulange-la-Vineuse : mais, cette fois, il ne la restitua que contre 5 000 écus d'or. Puis il entra au service du connétable de Richemont, et le quitte presque aussitôt. sous les ordres d'un tel chef, en effet, notre compagnon n'avait pas tardé à s'en apercevoir, point de profit possible pour les hommes de sa trempe.

Mailly-le-Châtel devient ensuite sa proie. Il l'enlève « d'échelle et par emblée ». Il en fait une aire d'hommes de proie : toute la région, le Tonnerrois, l'Auxerrois, le comté de Nevers deviennent le théâtre désolé de ses exploits.

Charles VII le somme de vider la place : Fortépice tient bon, et, une fois encore, pour le faire déguerpir, il faut verser deniers.

Peu après le routier est en Lorraine, avec ses bandes, au service du comte de Vaudemont. Il offre à son nouveau maître sa singulière habileté à « écheller » les forteresses. Jean de Dinteville, à qui il a enlevé celle d'Echenay, et qu'il a fait prisonnier, ne tarde pas à le provoquer en combat singulier. Fortépice accepte. Ce fut un combat sauvage dans les fossés de Chablis, où les deux adversaires s'entre-tuèrent à coups d'épée.

Le plus redouté des *Écorcheurs* fut alors Alexandre de Bourbon. Il était de sang royal et, par la situation de sa famille, aussi bien que par le renom qu'il avait acquis, il donnait à ses « brigandises » un développement redoutable. Ce fut un bandit féroce. Il ne marchait qu'entouré d'une compagnie de gens sans aveu. Il venait de mettre au pillage Mussy-l'Évêque quand il tomba au pouvoir des troupes royales. Charles VII le fit juger et jeter dans l'eau, cousu dans un sac, du haut du pont de Bar-sur-Aube, où l'on éleva, de ce fait, une chapelle expiatoire qui subsiste encore aujourd'hui.

Il faut rendre hommage à la sagesse de Charles VII et à la diligence de son jeune fils le dauphin Louis, le futur Louis XI, qui délivrèrent enfin la France de ce terrible fléau. Les princes d'Allemagne s'entre-combattaient ; le roi de France s'empressa de mettre à leur disposition ces terribles soldats. Une première expédition marcha sur l'Alsace, en 1439, sous la direction de La Hire et de Poton de Saintrailles, qui mettaient cette fois l'autorité qu'ils avaient acquise sur les routiers au service du pouvoir royal.

Les écrivains contemporains ont laissé un tableau atroce du séjour des brigands en Alsace. On est saisi d'horreur à la pensée que, dans le seul village de Grandvillars, ils tuèrent cinquante petits enfants. On paya finalement 100 000 florins aux auxiliaires qu'on avait appelés, pour les faire rentrer en France.

Et la France de se plaindre à nouveau. Un mandement du dauphin Louis, au prévôt de Paris, en date du 13 octobre 1443, peint la désolation du pays à la suite des excès des bandes armées. Ce n'étaient que « pilleries, roberies et détresses ». « La marchandise, dit le Dauphin, n'a aucun cours, les labou-rages se délaissent à faire et le pauvre peuple se vuide et deffuit du royaume. »

Aussi avec quel enthousiasme Charles VII accueillit-il les cris de détresse du duc Frédéric d'Autriche aux prises avec les communes suisses.

« Ah ! vous voulez du secours, cher seigneur ; du secours ? mais en voilà ! »

Le Dauphin en personne, qui fut plus tard Louis XI, se mit à la tête de l'expédition, pour éviter que les bandes ne s'imaginassent être expulsées du royaume. On rassembla environ 30 000 personnes, parmi lesquelles 6 000 femmes, et nombre de pages et de valets.



Ce fut, dans les fossés de Chablis, un combat sauvage où le seigneur d'Echenay et Fortépice s'entre-tuèrent à coups d'épée.

L'armée prit sa route à travers la Franche-Comté et le Dauphiné, se dirigeant sur Bâle. Quelques documents du temps font connaître ses exploits. Dans une localité des environs de Luxeuil les habitants sont pris, liés sur des chevaux, emmenés à quelque distance, et rançonnés à sept cents florins. Le roi de France, saisi d'une plainte, en adresse ses réprimandes au sénéchal d'Anjou qui commandait le détachement coupable. Au reçu des lettres, le sénéchal les déchire et les jette à terre. Il jurait très fort que les vilains paieraient l'argent ou qu'ils mourraient.

Le traitement le plus doux que les routiers infligeassent aux bonnes gens qu'ils saisissaient était de les battre « très vilainement » : les victimes en demeuraient estropiées pour le reste de leur vie. Les routiers battaient, battaient encore, battaient toujours. Le mot revient dans les textes avec une monotonie lamentable : notons que les battus étaient le plus souvent des paysans ou des bourgeois inoffensifs et que nous sommes encore en pays ami.

Un villageois des Bois, en Franche-Comté, raconte qu'il fut garotté, amené à Montbéliard où on le pendit par les aisselles : à la longue, les douleurs devinrent atroces. Il consentit alors à payer sa délivrance dix saluts d'or. Mais les brigands s'acharnèrent encore sur lui, le jetèrent à terre, et lui sautèrent à pieds joints sur la poitrine en criant :

« Voici, en dépit du bon duc de Bourgogne ! » — du duc de Bourgogne, que le malheureux avait sans doute invoqué.

Ils pendaient les bûcherons aux branches des bois, torturaient des vieillards, des enfants de trois ans, qui moururent des suites du supplice. Ils « gehennaient » les bourgeois en les nouant de cordes qu'ils resserraient progressivement. Ils cassèrent ainsi la jambe gauche à un drapier qui dut par surcroît verser deux florins pour sauver sa jambe droite. D'autres étaient tués à coups de dague, d'autres étaient roués vifs ; ceux-ci étaient rôtis au feu, ceux-là crucifiés. Le Dauphin en personne logeait à Luxeuil quand les compagnons s'emparèrent d'un jeune homme de la ville et le rouèrent de coups pour le forcer à payer rançon. Le malheureux n'avait pas l'argent qu'on exigeait de lui : alors les brigands lui lièrent les bras derrière le dos, le transportèrent sur la haute tour qui était à l'entrée du faubourg, d'où ils le lancèrent dans l'espace, ce dont « il fut incontinent mort ».

Les bandes enlevaient tout sur leur passage. On imagine à peine comment une armée en marche pouvait traîner derrière elle le produit d'un tel pillage. C'est qu'une volée de brocanteurs louches la suivaient, empressés d'acheter à bas prix le produit du pillage.

Et que dire des « arsins », du feu mis aux maisons, aux granges, aux récoltes, de cette passion de la destruction pour elle-même. Les bandits défonçaient les toitures, éventraient les escaliers, enfonçaient les portes. Les

récoltes étaient détruites sur pied, les sarments de vigne, arrachés du sol.

Enfin les routiers arrivèrent en Suisse et, sous les murs de Bale, le 26 août 1444, livrèrent aux rudes montagnards et aux solides milices des villes helvétiques la sanglante bataille de Saint-Jacques. Ils furent vainqueurs, mais au prix de quels efforts et de quelles pertes sanglantes !

A son tour, le duc d'Autriche n'eut rien de plus pressé que de se débarrasser des terribles troupes qui venaient de lui assurer la victoire, et les routiers se répandirent de nouveau en Alsace. Ils y prirent leurs quartiers d'hiver dans quelles conditions, on l'imagine. Le dauphin Louis, qui ne demandait qu'à les y abandonner, prétexta des affaires urgentes et, après les avoir laissés s'installer de droite et de gauche, retourna en France.

Les villes d'Alsace jouissaient alors d'une grande prospérité. Elles avaient de fortes constitutions municipales. Elles s'unirent ensemble. Strasbourg dirigea la lutte, qui fut héroïque. Les Alsaciens n'hésitaient pas à livrer aux flammes leurs propres villages quand les routiers s'y étaient établis, afin de leur en rendre le séjour impossible. A leur tour, ils guettaient les compagnons quand ceux-ci s'écartaient par détachements à travers la campagne, afin de se ravitailler. Les routiers étaient alors impitoyablement massacrés ou précipités dans les rivières. Le comte palatin du Rhin, les seigneurs d'Alsace, l'évêque de Strasbourg joignirent leurs efforts à ceux des villes : un grand nombre d'Écorcheurs périrent ainsi.

De leur côté, se voyant pour la première fois poursuivis et traqués par une population qui avait su s'organiser pour la défense, les bandits ne mirent plus de borne à leur fureur. Ils n'épargnèrent ni l'âge, ni le sexe, ni le caractère religieux de ceux qui leur tombaient sous la main. Ils variaient les tourments à l'infini : les uns étaient cloués par les pieds et les mains aux portes de leurs demeures ; les autres attachés aux arbres des bois, où ils devaient périr de froid et de faim. D'autres étaient chauffés au feu, jusqu'à ce que leur corps ne fût plus qu'une plaie, puis, à coups de fouet sur les chairs pantelantes, les bandits les faisaient courir jusqu'à épuisement complet.

Sur la fin de l'année 1444, à la suite de négociations entamées avec Charles VII par l'entremise des archevêques de Cologne et de Trèves, l'Alsace obtint enfin que les compagnons quittassent son territoire. Le malheureux pays dut attendre jusqu'au 17 mars 1445 pour voir les bandes se remettre en marche vers la France : du moins en tira-t-il une suprême vengeance. Les milices de plusieurs villes avaient, en s'unissant, formé une petite armée. Elle s'en fut guetter les routiers à un passage des Vosges, connu sous le nom de val de Liepvre : défilé sur le chemin de Schlestadt à Saint-Dié. Les routiers s'y présentèrent le 18 mars. La voie est si étroite, dans la gorge dominée par les

monts, que deux cavaliers n'y passent de front qu'avec peine. Les compagnons ne soupçonnaient aucun danger. Leur armée était engagée presque tout entière dans la gorge quand pleut sur elle, des hauteurs, une avalanche de quartiers de rocs, de troncs d'arbres, une grêle de pierres qui broient les hommes, font culbuter les chevaux. Enfin les Alsaciens se ruent sur la troupe en déroute et égorgent tous ceux qu'ils peuvent atteindre. Les vainqueurs s'emparent de la bannière royale, d'un grand nombre d'étendards roulés dans leurs fourreaux, et d'un butin immense, fruit du pillage que les hordes avaient exercé depuis de longs mois en Franche-Comté, en Dauphiné, en Suisse et en Alsace.

La défaite du val de Liepvre fut le signal d'un désastre général pour les routiers encore répandus dans la région. Les habitants, conduits par les seigneurs et les capitaines des villes, se soulevaient de toutes parts.

De toutes parts les brigands étaient massacrés.



Parties l'année précédente, sous la direction du dauphin Louis, avec un effectif de 30000 personnes, les compagnies n'en comptaient plus que 9000 à peine quand elles revinrent d'Alsace. Charles VII et son fils avaient atteint leur but. Restait à rendre impossible le retour périodique du fléau. C'est à quoi tendent les réformes profondes et durables du roi organisateur. La célèbre ordonnance publiée à Orléans le 2 novembre 1439, sous le nom de *Pragmatique Sanction* venait de tracer la voie. Pour remédier à l'insuffisance des armées féodales en présence des guerres nouvelles, à laquelle les bandes de routiers avaient paré de la manière que l'on vient de voir, le roi instituait les armées permanentes, à effectifs réguliers, régulièrement soldées de mois en mois. Les brigandages de toute sorte, vols, violences, incendies, meurtres, étaient punis des peines les plus sévères. L'armée était placée sous la direction d'officiers de mœurs éprouvées. Plus de campements vagues, mais des garnisons aménagées de la manière qui convenait et dans des villes fortifiées. Charles VII trouva, pour mettre l'ordonnance à exécution, un homme d'une force de volonté peu commune, le célèbre Tristan l'Hermite. On passa des traités avec les principaux chefs de bandes, qui se virent attribuer une pension en manière de solde. Sous les ordres des capitaines du roi, ils furent laissés à la tête de leurs troupes, après qu'ils les eurent soigneusement « nettoyées ». Les routiers qui en furent éliminés étaient pour la plupart des étrangers. On les conduisit aux diverses frontières du royaume, avec interdiction d'y rentrer.

Les pages qui précèdent se résument en quelques lignes : les petites armées féodales, issues, avec la féodalité tout entière, de l'organisation familiale, ne pouvaient consentir qu'aux luttes restreintes qui se livraient de famille à famille, de ville à ville, de fief à fief. Quand, avec l'extension des relations politiques, surgirent les grandes guerres, des troupes nombreuses, soldées, prêtes à suivre leurs capitaines en tous lieux, devinrent nécessaires ; mais c'était là un organe qui ne pouvait se développer en un court espace de temps dans une société où tout lui était encore contraire. Il fallut deux siècles pour que, grâce à l'affermissement de l'autorité royale, une réforme comme celle de Charles VII pût se réaliser. En attendant, les compagnies de routiers, tirées de la lie des peuples, n'obéissaient à aucune idée élevée et ne pouvaient chercher dans la guerre que la satisfaction de leurs appétits. Elles se battirent avec vaillance, mais elles ne furent et ne pouvaient être que des bandes de brigands.

Quand l'âme de Jeanne la bonne Lorraine rayonna sur la France, l'idée sublime qu'elle éveillait contribua puissamment à réaliser l'œuvre d'organisation nationale. Au flottement du drapeau, au vent de la gloire, dans l'amour sacré de la patrie, se forma et grandit l'armée française.



L'HOMME NOIR S'APPROCHA DE GUILLEMETTE ET LUI DEMANDA OU ÉTAIENT SES ENFANTS.

Barbe-Bleue

Qui n'a entendu conter, avant même d'avoir eu l'âge de le lire, le célèbre conte de Charles Perrault, l'histoire de l'homme à la barbe bleue qui tuait ses femmes les unes après les autres et les suspendait, par des crocs de fer, aux murs d'un réduit mystérieux ? Quelle imagination d'enfant n'a rêvé de cette clé magique d'où les taches de sang ne s'en vont plus, et de sœur Anne qui monte sur le haut des tours ? De ses deux mains elle protège son regard contre la clarté du ciel et scrute l'horizon blanc de lumière :

« Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? »

— Je ne vois que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie. »

Manuscrits français de la Bibliothèque nationale : nos 85, 3876, 5772, 7599 et 7600. — *Le Mystère du siège d'Orléans*, publ. par F. GUESSARD et E. DE CERTAIN ; Paris, 1862. — *Gilles de Rais, maréchal de France, dit Barbe-Bleue (1404-1440)*, par l'abbé EUGÈNE BOSSARD, d'après des documents inédits et réunis par RENÉ DE MAULDE, 2^e éd. ; Paris, 1886. — P. MARCHEGAY, *Notices et documents historiques* ; Angers, 1857. — CH. DEULIN, dans la *Revue de France*, t. XX. — PETIT DE JULLEVILLE, *les Mystères*, t. II ; Paris, 1880. — VALLET DE VIRVILLE, *Histoire de Charles VII*, t. II ; Paris, 1863.

Barbe-Bleue a existé. De nos jours encore, son histoire se redit aux veillées d'hiver, à l'heure où les filles, assises en cercle, teillent le chanvre, où les femmes ravaudent les bas ; tradition toujours vivante dans les villages du pays Nantais, de l'Anjou et de la Vendée ; aux environs des châteaux de Tiffauges, de Machecoul, de Champtocé, de Saint-Étienne-de-Mer-Morte, où séjourna l'homme de mort, la « bête d'extermination », comme on l'a nommé, de qui les crimes ont fait le fondement des récits populaires.



Il était issu d'une illustre lignée, apparentée aux rois et toute resplendissante de noms glorieux. Le baron Gilles de Rais naquit au château de Machecoul, dont les hautes tours à créneaux et à mâchicoulis dominaient les rives verdoyantes du Falleron. La date n'est pas fixée à un jour près : c'était vers la fin de septembre 1404. Il était fils aîné de Guy de Laval et de Marie de Craon, petit-fils du preux chevalier Brumor de Laval, cousin du célèbre Olivier de Clisson et arrière-neveu du grand Du Guesclin.

Par malheur, Guy de Laval, père de Gilles, mourut subitement en octobre 1415. L'enfant avait onze ans. Sa mère, Marie de Craon, se remaria peu après avec Charles d'Estouteville, seigneur de Villebon. Le petit Gilles fut abandonné aux soins de son aïeul Jean de Craon.

Or Jean de Craon était non seulement « vieil homme et de grand âge », comme disent les textes, mais encore faible de caractère et, par là, incapable de diriger l'éducation de ses petits-fils. Gilles et son frère René faisaient ce que bon leur semblait. « Pères et mères qui m'entendez, dira plus tard Gilles de Rais, gardez-vous, je vous en supplie, d'élever vos enfants avec mollesse ! Pour moi, si j'ai commis tant et de si grands crimes, la cause en est que, dans ma jeunesse, l'on m'a toujours laissé aller au gré de mes volontés. »

Cependant Gilles reçut les meilleurs maîtres. A dix-huit ans il était bachelier accompli ès armes comme ès arts, habile à manier son cheval caparaçonné et la lance de frêne ou la jusarme, adroit à faire voler dans les carrousels les têtes de Turcs avec sa bourdonnasse, et à frapper une targe à vingt pas du choc des javelines. Il savait lire et écrire. Au vrai, il n'eût pu faire une multiplication ou une division, car c'était en ce temps science trop rare, mais il additionnait et soustrayait correctement. Il adorait la musique, déchiffrait le plain-chant et historiait d'un pinceau léger les parchemins, comme un « maître ymagier ». C'étaient de brillantes enluminures, des figures et de grandes lettres que rehaussaient l'or et le carmin. « Seigneur de bon entendement, dit Michelet, belle personne et de bonne façon, et appréciant fort

ceux qui parlaient avec élégance la langue latine, qu'il parlait lui-même couramment. » Si bien que, l'on va tout naturellement le comparant à son contemporain le jeune et brillant duc d'Anjou, roi de Sicile, le beau roi René, de qui la gloire est venue jusqu'à nous, avec une renommée non seulement de Mécène, mais d'artiste, puisqu'il a, de ses mains, décoré de figures charmantes les livres d'heures les plus précieux. Gilles lisait avec avidité les traités scientifiques. Il adorait le théâtre et témoignait de son goût en organisant des représentations qui furent les plus brillantes de son temps. On a conservé l'indication de plusieurs des manuscrits dont se composait sa bibliothèque. Ce ne sont pas seulement les livres d'heures et les missels qui se retrouvent chez les grands seigneurs ses contemporains, mais un Valère Maxime, la *Cité de Dieu* de saint Augustin, en latin et en français, les *Métamorphoses* d'Ovide, « livre en parchemin, couvert d'un cuir vermeil, armé de clous de cuivre et de fermoirs d'argent ».

Le sang de ses aïeux coulait néanmoins dans ses veines, et c'est bien l'art de la guerre qui, avant tout autre, enthousiasmait l'adolescent.

Le honteux traité de Troyes venait d'être signé, laissant les Anglais maîtres de la France. Les funérailles du pauvre Charles VI, à Saint-Denis, le 21 octobre 1422, semblaient bien devoir être celles de la patrie.

Une poignée de fidèles saluaient roi, à Mehun-sur-Yèvre, le dauphin abandonné qui allait devenir Charles VII. Mais tout change en peu d'années : le comte de Richemond, frère du duc de Bretagne, accepte du roi de France l'épée de connétable. Tous les Français vont se rallier à la voix de Jeanne d'Arc.

Gilles de Rais suivit le connétable à la cour. Il n'avait que seize ans quand il avait épousé une douce et pure enfant, Catherine de Thouars, fille de Miles de Thouars et de Béatrix de Montjean. Elle était toute blonde, « moult blanche », lisons-nous dans les écrits du temps, avec de grands yeux gris clair, une taille svelte, une gorge rondelette et menue, modèle des vierges enfantines que peignaient alors les Jean Perréal et les Fouquet. Les visiteurs de Machecoul la trouvaient assise dans la baie profonde de la fenêtre, blottie dans le haut fauteuil de chêne sculpté, en sa cotte de damas blanc nouée à la ceinture d'un bandeau filigrané d'or fin, au cou une gorgerette blanche, ses cheveux soyeux dans une coiffe tissée de fils d'argent, et, sur le haut de la poitrine, une grosse perle, à reflets de moire, suspendue à une agrafe ciselée.

Les biens immenses de Catherine de Thouars, gracieuse souveraine de domaines situés sur les confins du Poitou et de la Bretagne, et limitrophes des terres de son époux, étaient venus accroître l'immense fortune de Gilles de Rais. Maître ainsi de la baronnie de Tiffauges au lourd

donjon, de Pouzauges sur la mer, de Savenay sur la Loire, de Confolens, de Chabanais, de Châteaumorant, de Lombert, de Grez-sur-Maine, de vingt autres lieux, beau, jeune, vaillant, encore enfant et déjà illustre par ses faits d'armes, on imagine si ce seigneur fut accueilli à la cour avec faveur.

La guerre recommence. Gilles a revêtu sa capeline d'acier, sa cotte de fer et pris sa jusarme trempée à Tolède. Entre les épaulières énormes, son visage prend une expression fière et dure sous l'ombre de la visière relevée. Et vraiment il a l'air d'un preux des vieux âges, sur « Cassenoix », son grand barbe, dont la robe noire a les reflets bleus des ailes de corbeau. « Sus aux mauvais Français ! », tel est son cri de guerre. A eux surtout il en veut, aux « mauvais Français », aux traîtres à la patrie, aux Français qui continuent de soutenir l'Anglais en terre de France. Quelles luttes de vaillants ! Richemond s'est porté sur la Flèche, les maréchaux de Boussac et de la Fayette bataillent dans le Gâtinais, La Hire autour de Montargis ; et Gilles de Rais, suivi de Beaumanoir, son frère d'armes, et d'Ambroise de Loré, répand la terreur parmi les ennemis dans le pays compris entre le Loir et la Sarthe.

Beaumanoir descendait du glorieux chevalier breton qui avait combattu à My-Voie. Lui et Gilles de Rais ne se quittent plus, montant l'un derrière l'autre aux échelles contre les remparts qui croulent, combattant côte à côte aux crêtes des murs conquis. Ils font le siège du château de Lude, dont les lourdes tours, vertes de mousse, trempent dans les eaux du Loir. Rude est l'assaut. Les Anglais défendent avec acharnement la place qui regorge de vivres et de munitions de guerre. Blackburne est à leur tête. Gilles entraîne les assaillants : « France et Laval ! » Deux fois les échelles se sont brisées sous lui. Il s'est accroché aux pierres qui font saillie le long de la muraille et remonte sous la pluie de fer et de plomb que les assiégés font tomber des hourdis de bois ou versent, du haut des tours, par les mâchicoulis. Ses compagnons le suivent anxieux. Il a disparu dans une barbacane : mais voici que, tout à coup, il paraît sur le glacis. C'est Blackburne lui-même qu'il a saisi à la gorge et, de son braquemart, frappé mortellement. « France et Laval ! » Les cris remplissent l'espace, tandis que les Anglais, découragés par la mort de leur chef, ouvrent les portes aux soldats du roi de France.

Et Gilles repart pour de nouveaux exploits. Il apprend que les Anglais se sont rendus maîtres de la place forte de Rainefort en Anjou. Il entraîne son fidèle Beaumanoir. Déjà les Français se pressaient au pied du mur. Ambroise de Loré apparaît de son côté. Et les Anglais se rendent à merci. A tous les Anglais on fait grâce de la vie ; mais, des « mauvais Français » pris dans la

place Gilles ne veut pas qu'on en épargne un seul. Ce sont des traîtres, dit-il, traîtres au roi, leur légitime seigneur : et il les fait tous pendre à de hautes perches qui ont été fichées en terre, avec des crocs à l'extrémité pour tenir les cordes. Et Gilles de Rais est demeuré à les regarder s'agiter, le cou dans le lacet, jusqu'aux derniers spasmes de l'agonie.

« Tu es cruel », lui dit Beaumanoir.

Le soleil rouge est descendu sur l'horizon qu'il raye de traits flamboyants, larges bandes de pourpre incandescente, que les cadavres raidis, suspendus au long des hautes perches, coupent perpendiculairement de lignes noires. Des vols de corbeaux approchent en tournoyant.

La campagne se poursuit glorieuse. Ce sont les plus belles pages de notre histoire. Gilles y tient une place d'honneur auprès de Jeanne, la bonne Lorraine. Le jeune chevalier a reçu du roi la mission de la conduire, de veiller sur elle ; aussi le trouvons-nous auprès de l'héroïne sur tous les champs de bataille, à Chinon, à Poitiers, à Blois, à Orléans, à Jargeau, à Meung, à Beaugency, à Patay, à Reims enfin, en cette journée triomphale, où le dauphin est sacré roi de France : Gilles de Rais, âgé de vingt-cinq ans à peine, y reçoit, en récompense de sa bravoure et de sa sagesse dans les batailles, le bâton de maréchal de France.

Cependant, sans se laisser détourner du droit chemin par cette fortune prestigieuse, Gilles continue de suivre Jeanne, sa bonne étoile. On le trouve près d'elle sous les murs de Paris quand elle est blessée. La jeune fille est faite prisonnière, enfermée à Rouen. Et nous voyons encore Gilles de Rais battre les environs de cette dernière place, dans l'espoir inlassable de la délivrer.

Jeanne expire sur le bûcher en entendant les voix des anges. Mais Gilles ne peut croire à la mort de l'héroïne. Son esprit exalté, épris d'idéal, était naturellement porté vers le surnaturel. Aussi, quand parut la fausse pucelle, Jeanne des Armoises, qui, par sa ressemblance avec la vierge de Domremy, trompa jusqu'aux frères de cette dernière, le jeune maréchal de France fut-il des premiers à l'acclamer. Il fit plus. Dans son enthousiasme pour la libératrice de la patrie, il alla jusqu'à confier le commandement de ses troupes à celle qui prétendait s'identifier avec elle.

L'illusion dura peu. La ressemblance physique dont se targuait la femme de Robert des Armoises n'allait pas jusqu'à lui conférer le génie militaire de Jeanne d'Arc, et Gilles ne tarda pas à lui reprendre le commandement de ses soldats.

La campagne prit fin. Après ces brillants exploits Gilles de Rais revint dans ses terres, couvert de gloire et d'honneurs, « membre du grand Conseil du roi, lieutenant général du duc de Bretagne ». Ses propriétés foncières de Poitou, de Bretagne et d'Anjou étaient les plus étendues que possédât seigneur du royaume, et son énorme fortune mobilière égalait celle du souverain.

Du chef de Guy de Laval, sire de Rais, son père, Gilles possédait la baronnie de Rais qui comprenait châteaux, châtellenies et terres à perte de vue : c'étaient, entre autres, les seigneuries de Machecoul, de Saint-Étienne-de-Mer-Morte, de Pornic, de Prinçay, de Vüe, de l'île de Bouin près Noirmoutier, et d'autres îles dans la baie de Bourgneuf. Du chef de la maison de Montmorency-Laval, par son père encore, Gilles avait les domaines de Blaison, de Chemillé, de Fontaine-Milon, de Gratte-Cuisse en Anjou ; de la Motte-Achard, de la Maurière en Poitou ; d'Ambrières, de Saint-Aubin-de-Fosse-Lauvain dans le Maine, et d'autres terres en Bretagne qu'il serait trop long de dénombrer.

Puis venaient les domaines qu'il avait, par sa mère, Marie, hérités de la maison de Craon : l'hôtel de la Suze à Nantes et la terre de ce nom ; les châteaux et seigneuries de Briollay, de Champtocé, d'Ingrandes en Anjou, de Sénéché, de Loroux-Botereau, de la Bénate, de Bourgneuf-en-Rais, de la Voulte.

Et nous ne nommons pas les fermes, mesnils, courtils, borderies, métairies, les plessis, mottes, châtellards, manoirs, héronnières et menues gentilhommières, dont l'énumération remplirait plusieurs pages de ce récit ; les salines sur la mer, dont il tirait de grands profits ; ni les domaines immenses qu'il reçut de sa femme, lors de son mariage, et qui sont mentionnés plus haut.

Ses revenus en argent s'élevaient à plus de 50 000 livres tournois par an, environ 2 millions et demi d'aujourd'hui ; son mobilier était estimé à 100 000 écus d'or. Notons qu'à la même époque l'apanage des frères du duc souverain de Bretagne ne s'élevait qu'à 6 000 livres et que, cinquante ans après, le roi Louis XI, en projetant le mariage de sa fille Anne avec le duc de Calabre, stipulait une dot de 40 000 livres de rente et de 100 000 écus d'or en mobilier, chiffres qui furent alors considérés par tous comme d'une excessive prodigalité.

Une telle fortune, sa carrière si brillante dans les armes, ce titre de maréchal de France conquis à vingt-cinq ans, semblent avoir quelque peu tourné la tête à Gilles de Rais et fait naître dans son esprit une ambition sans mesure. Il met sa maison sur un pied royal. Il a une suite militaire de deux cents à deux cent cinquante chevaliers, chacun accompagné de varlets,

d'écuyers et de pages. Nul prince du temps n'était entouré d'un tel appareil. Il avait son héraut d'armes, *Rais le héraut*, drapé de drap d'or, de velours ciselé et de brocart vénitien. C'était toute une cour et une véritable petite armée. Jean Chartier, le fameux chroniqueur, fit partie de sa maison. On imagine la dépense, car tout était au mieux et sur le pied du luxe le plus superbe.

A côté de sa maison militaire, Gilles eut une « chapelle », qui put soutenir la comparaison avec celles des plus somptueux souverains. Le doyen en était messire de la Ferrière ; l'archidiacre, messire Jourdain ; le vicaire se nommait Olivier Martin ; puis des chantres, des chanoines, des coadjuteurs, toute sorte de clercs, des desservants, un trésorier, un service d'enfants de chœur, et un écolâtre pour les instruire. Passant à Lyon, Gilles y avait vu deux collèges de chanoines mitrés comme des évêques et portant la grande raide de broderies, de lourdes gemmes et de brocart d'or. Il en fut frappé et députa jusqu'à Rome, à plusieurs reprises, pour obtenir que son collègue de Machecoul pût porter, avec les mêmes titres, les mêmes ornements. Le Souverain Pontife refusa. Du moins Gilles se rattrapa-t-il sur le luxe éblouissant des chapes, des aubes et des dalmatiques. Au service, ce n'étaient que plis, surplis et rochets du tissu le plus fin, noyés sous des flots de dentelles ; aumusses et chapeaux de chœur, de fin gris, doublés de menu vair, « ainsi, dit un document contemporain, que les chanoines d'églises cathédrales ont accoutumé d'en avoir ». Il faut lire l'inventaire des ornements et des vases sacrés qui composaient le trésor de sa chapelle : chandeliers de main et d'autel, croix, *paix*, plats et patennes, calices, ciboires, burettes, reliquaires grands et petits, et, parmi eux, le chef d'argent de saint Honoré ; le tout, d'or ou d'argent massif, ciselé avec art, rehaussé de gemmes et de pierres avec des nielles et des émaux. Un orfèvre des plus renommés était spécialement attaché à ce trésor. Ouvrons à présent les bahuts de chêne sculpté, où sont rangés avec soin les parements d'autel et les vêtements pour les offices : « une chape verte en drap de damas avec collier d'argent, un parement d'autel en drap de damas vermeil, quatre courtines de soie verte, une toile de drap d'or, une chasuble de satin noir, une chape de damas, un diacre de satin noir ; un baldaquin vermeil, *figuré* de vert, tissu à oiselets d'or *orfrazé* de Paris ; deux chaperons de chape d'église, brodés, l'un à une *Trinité*, l'autre à un *Couronnement de Notre-Dame* ; une chape de velours cramoisi, violet, avec drap d'or, *orfrazée*, à images ; un damaire de satin *figuré* noir avec un drap de soie ; un baldaquin contenant treize aunes, *figuré*, ciselé d'or de Chypre.... » Nous arrêtons l'énumération, qui deviendrait fastidieuse.

Gilles aimait la musique à la passion, et les chants du chœur le jetaient

dans l'extase. Pour porter sa maîtrise au dernier point de perfection, il n'était pas de sacrifice devant lequel il reculât. Assistant à l'office, dans l'église Saint-Hilaire de Poitiers, il y avait entendu chanter un enfant de la Rochelle, que l'on nommait Rossignol, sans doute à cause de la beauté de sa voix. Il résolut de se l'attacher et lui donna dès l'abord — don invraisemblable — sa terre de la Rivière, près Machecoul, qui était d'un revenu de 200 livres, et puis 300 écus à ses parents. Et il l'envoya chercher à Saint-Hilaire avec un train magnifique, « comme s'il eût été un enfant illustre et de grande maison ».

Pour accompagner sa « chapelle », Gilles fit construire à Machecoul et à Tiffauges des orgues magnifiques et qui lui coûtèrent des sommes considérables. D'autres orgues étaient portatives. Elles le suivaient dans tous ses voyages, sur les épaules de six hommes. C'était, pour ces seules orgues, un train de douze hommes, car les porteurs se relayaient.

Et sa chapelle tout entière, comme toute sa maison militaire, le suivait dans ses déplacements, sur de longues files de chevaux, de haquenées, de mules, de baudets et de bardots, aux harnachements luxueux, aux selles de velours ou de cuir fin cloué d'argent. Chacun était payé suivant son rang et avec une largesse princière. Nombre de traitements montaient à 400 écus par an. Il faut se représenter les vêtements de cette royale domesticité, tous fournis par le maître et renouvelés deux fois l'an : longues robes traînantes jusqu'à terre, d'écarlate, de brocart et de drap fin, « fourrées de martre, de gris, de menu vair et d'autres fines plumes et fourrures ». Puis les costumes de voyage, « chaperons et robes des draps les plus beaux, mais courtes, pour chevaucher plus commodément... On n'avait point mémoire, dit encore un texte du temps, qu'on eût jamais vu dans la suite d'un prince ou d'un roi de France telle superfluité, tels excès et dépense si déraisonnable. »

Quant au luxe des nombreuses demeures du baron de Rais, c'est un des traits que la légende, sous la plume de Charles Perrault, a le plus exactement retenus « Il était une fois, dit le conteur, un homme qui avait de belles maisons à la ville et à la campagne, de la vaisselle d'or et d'argent, des meubles en broderie... » Et, en effet, l'hôtel de la Suze, à Nantes, habité par le baron de Rais, dépassait en richesses le palais même des ducs de Bretagne. L'oratoire en était tendu de drap d'or, du haut en bas, un drap qui valait plus de 600 livres l'aune. Dans les salles, des tapisseries de haute lice si rares en ce temps, ou des tentures en cuir de Cordoue à rehauts bleu-turquoise, rouge ponceau et or. Que dire des meubles, fauteuils, bahuts, arches et dressoirs? Quant aux châteaux de Machecoul, de Tiffauges, de Pouzauges, de la Verrière, de Pornic, l'extérieur en conservait l'aspect

lourd, froid et brutal des aires féodales : mais, dès le vestibule, l'œil était ébloui par l'éclat des armures et armoiries, l'éclat des verrières, des colonnes de porphyre, la beauté des corniches peintes, des chapiteaux et des corbeaux sculptés.

On a parlé de la bibliothèque aux livres rares, enrichis d'émaux, défendus par des reliures précieuses. C'étaient, parmi ses trésors, ceux auxquels Gilles tenait le plus. Il s'occupait parfois de les embellir lui-même. Il avait l'âme et la main d'un artiste.

Plus coûteux encore que son faste militaire et son faste religieux, fut le goût de Gilles de Rais pour le théâtre.

« Mystères », « jeux », « farces », « moresques », « personnages » ou « moralités », il n'était forme du théâtre contemporain qu'il ne fit représenter sur les « grands échafauds » dressés par ses architectes à Machecoul, à Tiffauges, à Angers et à Orléans. Comédiens, jongleurs, troubadours et ménestriers jouaient devant lui presque tous les jours.

Le théâtre aujourd'hui ne peut plus donner qu'une idée lointaine de ce qu'il était en ces temps primitifs. La scène, où l'on voyait à la fois l'enfer, la terre et le paradis, s'ouvrait en plein air, sur une grande étendue. L'enfer était représenté par la gueule immense d'un monstre formidable, d'où nombre de diables, poilus comme des singes, sortaient avec mille clowneries et contorsions, pour y ramener, à grands coups de fourche dans le bas du dos — à l'ébaubissement des spectateurs en gaieté — les méchants qui s'étaient mal conduits sur terre. La scène était dominée par une sorte de terrasse qui représentait un ciel resplendissant, où Dieu le Père trônait dans une majesté triomphale. Certains mystères exigeaient des acteurs en quantité considérable. Or, tous étaient vêtus aux frais du baron de Rais, et tous l'étaient superbement, tous jusqu'aux mendiants, aux valets et aux belîtres qui paraissaient avec des costumes princiers, au mépris de toute vraisemblance.

Le peuple se pressait pour assister à ces spectacles, où chacun non seulement trouvait place gratuitement, mais se voyait servir toutes sortes de rafraîchissements. L'hypocras, les liqueurs chaudes et les vins les meilleurs coulaient à flots, « couroient comme si c'eût été eau ». Plus loin se dressaient de longues tables — nous dirions aujourd'hui le buffet. Et la foule de se précipiter à l'assaut des chevreuils entiers entourés de poulardes, des sangliers farcis, des oies en gelée, des tourifas et des galimafrés, des plats d'œufs durs lardés de girofle et des pâtés de corbeau froids confits dans la groseille. Des esturgeons énormes, auxquels on avait piqué des fleurs dans les narines, étaient rangés sur de longs plats d'étain. On imagine à quelles dépenses devaient entraîner de pareilles entreprises dans des villes comme Orléans ou Angers.

Parmi ces représentations, il en est une qui est demeurée célèbre : c'est celle du *Mystère du Siège d'Orléans*. On y voyait Orléans délivré par Jeanne d'Arc, et le rôle que le baron de Rais avait rempli auprès de l'héroïque jeune fille y était retracé avec une scrupuleuse exactitude. Pour jouer le *Mystère du Siège d'Orléans* il fallait cinq cents acteurs. Gilles payait tout. Et « à chascunes fois que il faisoit jouer, il faisoit faire habillemens propres et tout nouveaux ».

Gilles de Rais voulut encore que ses festins fussent les plus succulents dont on eût entendu parler. Ouverte à tout venant, sa table était largement pourvue : paons rôtis ornés de leur plumage en roue, faisans cuits à l'étuvée, petits cochons de lait servis tout entiers dans leurs gâteaux de gelée limpide, dorée et tremblotante, buissons d'écrevisses, gelinottes flanquées de cailles rôties, salades de crêtes et de rognons de coqs épicés à froid dans un hachis de fonds d'artichaut, pâtés de gibier énormes, fourrés de gingembre et de fruits confits, mayonnaises de poissons à la glace baignées dans du jus de citron. Avec cela l'hypocras et les vins de toute espèce, vins de paille et vins de feu, de Bourgogne et de Champagne, épicés et clarets. Gilles de Rais levait sa large coupe, où l'artiste avait ciselé de lourdes grappes, soutenues par des enfants, et il la vidait d'un trait. Et souvent il s'en allait la langue pesante, la tête embarrassée, à la fin du festin.

C'étaient enfin les aumônes, les dons gracieux répandus autour de lui avec une prodigalité inouïe. Aux portes des châteaux de Machecoul et de Tiffauges de longues files de loqueteux se pressaient pour recevoir du pain, de la viande, de l'argent, et non seulement des deniers noirs, mais de beaux écus brillants. Il en venait des provinces voisines vers le merveilleux châtelain du pays Nantais. Et Gilles donnait, donnait à pleines mains ; à certains jours, on distribua chez lui, pour vêtir les pauvres, des livrées de cent et de cent vingt robes, quelquefois davantage.

Enfin rien ne coûte à Gilles de Rais : il ne compte pas. Une troupe de serviteurs, flatteurs avides, l'entoure et s'accroche à lui. Tous le volent, le dupent, le plument, le grugent, picorent sa fortune, le dépouillent à l'envi. Marchands et domestiques se partagent le bénéfice. Gilles paye 100 écus l'aune de drap d'or qui n'en vaut pas le tiers.

Il n'est pas de fortune qui résiste à un pareil train : un séjour de quelques mois à Orléans lui coûta 80 000 écus d'or, presque la dot d'une fille de roi. Ses coffres se vidèrent. Il fallut emprunter, et à quels taux !

Et voici que de premières terres sont vendues, parcelles éloignées de ses domaines immenses ; puis d'autres, plus importantes, plus rapprochées. La famille s'alarme. La douce épouse du baron de Rais, Catherine de

Thouars, que Gilles a rendue mère d'une charmante enfant nommée Marie, s'est retirée sur ses propres terres, dans sa famille, au château de Pouzauges, loin de ce tourbillon, de cette incessante orgie. Le frère de Gilles obtient de Charles VII, roi de France, des lettres d'interdiction : mais il comptait sans Jean V, duc de Bretagne, prince avare et rusé. Déjà celui-ci avait acquis à vil prix plusieurs des domaines vendus par le seigneur de Rais, et il espérait, profitant de sa détresse, en recueillir d'autres. Il s'opposa à ce que les lettres d'interdiction eussent leur effet.

Gilles put continuer librement le cours de ses folles dépenses, et l'abîme, peu à peu, se creusa sous ses pas.



Cependant, dans les moments de répit que lui laissait l'existence agitée où il se lançait avec une sorte de fièvre, le jeune baron ne laissait pas de réfléchir au triste lendemain qu'il se préparait. Reculer, ou s'arrêter seulement, son orgueil ne le lui permettait pas. Il entendait demeurer, par l'appareil dont il s'entourait et par la splendeur de son existence, le premier seigneur de son temps. Ce fut dans ce moment qu'il fit une singulière rencontre, et qui devait avoir sur sa vie la plus extraordinaire influence. Il visitait les prisons d'Angers, afin d'y secourir les malheureux. Car il avait, par moments, à défaut de bonté, beaucoup de sensibilité. Il y trouva un soldat, dont on ne connaît pas le nom, emprisonné pour hérésie. Le soldat lisait un livre traitant d'alchimie et de l'art d'évoquer les démons. On sait que les alchimistes cherchaient la pierre philosophale, qu'ils croyaient devoir trouver dans la solidification du mercure : cette pierre devait convertir, au simple contact, tous les métaux en or. Le baron de Rais demanda au soldat de lui prêter son livre. Il le lut et le relut avec avidité ; il était curieux de toute science, et chacun, en ce temps, croyait aux faits surnaturels.

Gilles eut l'espoir de trouver dans ce traité magique le moyen de se tirer du gouffre où il s'abîmait. Car il ne pouvait douter qu'avec les ressources immenses dont il disposait encore il ne réussît dans la recherche de la pierre philosophale.

Il avait jusque-là marché à la tête des seigneurs de son temps. Il entrevit dans un avenir prochain le jour où il s'élèverait au-dessus de tous les hommes. Et il passa des nuits, le front incliné sur le grimoire tentateur, grimoire à grandes lettres rouges rehaussant les lignes noires sur le parchemin jauni. Il en donna lecture à quelques familiers ; il s'en entretint avec le soldat, qu'il retourna voir dans sa prison.

Les premières expériences ne furent cependant pas heureuses. Gilles se

trouvait encore à Angers. Il était descendu au *Lion-d'Argent*. Un clerc attaché à son service, M^e Eustache Blanchet, qui était alors son confident intime, vint lui parler d'un orfèvre de la ville, très habile, assurait-on, dans les pratiques de l'alchimie. Sur-le-champ Gilles envoie querir cet homme. L'orfèvre arrive, demande un marc d'argent. Rais le donne sans hésiter et, pour plus de sûreté, enferme l'alchimiste dans un grenier.

On ne saurait dire si l'orfèvre angevin était expert à solidifier le mercure et à produire la pierre philosophale ; du moins s'entendait-il supérieurement à vider les pots de vin. Il trouva le moyen d'en faire introduire dans sa chambre, et, quand Gilles de Rais revint, anxieux de connaître le résultat des savantes manipulations alchimiques, il trouva son opérateur étendu sur le plancher, où il ronflait comme un poêle ; autour de lui, des pots et des bouteilles vides.

« Holà ! hé ! le sorcier ! »

Gilles a empoigné le bonhomme et le secoue comme un prunier.

« Va donc, ivrogne, imbécile, vieux fou ! je me moque de toi ; va te faire pendre ailleurs ! »

Et il lui met sa lourde botte en un endroit que l'orfèvre s'empresse de couvrir de ses deux grosses mains rouges, tout en dégringolant l'escalier de bois et en hurlant comme un chien échaudé.

Rais était furieux, mais ne se découragea pas. Il ne pouvait douter de ce qu'il avait lu dans le livre du soldat. A son appel, les alchimistes arrivent de toutes parts. Il en vient de Paris (Jean Petit l'orfèvre), d'Allemagne (Thomas Onafrasimus), d'Italie (Antoine de Palerme et François le Lombard).

Dans le château de Tiffauges, de grandes salles sont aménagées pour les opérations. Elles ont pris un air fantastique. Les tuyaux montent jusque sous les voûtes élevées où sont accrochés des crocodiles empaillés, des tortues énormes, des lézards d'Afrique et de grands serpents sinueux. Nuit et jour les essences bouillonnent en grésillant dans les creusets. Des fours de digestion se dégagent des vapeurs âcres qui prennent à la gorge. Ce ne sont que fourneaux et réchauds, filtres et vaisseaux de toute forme, serpentins en cuivre poli, urnes en grès brut, cucurbites aux panses amples et lisses ; une variété infinie de matras, mouffes et cornues, cornues transparentes et cornues à chemises, cornues pansues et cornues plates, cornues aveugles et cornues à becs ; toutes sortes d'alambics, alambics simples et alambics jumeaux, et d'autres à deux becs, qu'on nomme des pélicans. Aux murs, sur des planches de chêne brut, mille manières de liqueurs et d'élixirs dans des vases transparents : aux lueurs qui s'échappent des fours, ils brillent comme des parcelles de vitraux ensoleillés, prennent des teintes d'émeraude ou

de rubis ou d'améthyste ; d'autres sont opaques, d'un blanc laiteux ; d'autres sont noirs comme de l'encre, et d'autres ont des reflets mordorés comme du sang caillé. Ça et là, des squelettes, une carcasse de cheval, des ossements de bubales et d'oryx, un ibis et deux renards empaillés. Des chats noirs glissent avec des mouvements doux. Ils paraissent avoir dans les yeux des topazes rondes et lumineuses. Sur les rayons des armoires, qui restent ouvertes, on voit des crânes et des coquilles calcinées.

La lumière, qui tombe de grands vitraux plombés, se mêle étrangement aux flammes des creusets et des fours, à la lueur des cierges jaunes qui brasillent contre le mur. Un vieil homme accroupi, le dos en arc de cercle, fait mouvoir un soufflet monstrueux dont le bec est engagé dans un foyer qui pétille.

Parmi ces appareils jusqu'à ce jour inconnus pour lui, Gilles, d'abord silencieux et timide, se prend lui-même à avoir peur. Puis s'élève en son âme une confiance surhumaine : il réalisera le grand œuvre ; il se croit déjà le maître du monde.

Il connut pourtant un moment de vive alerte : le dauphin Louis, fils de Charles VII — le prince qui fut dans la suite Louis XI — s'annonça à Tiffauges. Il fallut cacher en toute hâte les appareils de distillation, car les pratiques des alchimistes étaient interdites. Après le départ du dauphin, Gilles transporta réchauds et cornues dans une maison reculée, derrière l'église Saint-Nicolas de Tiffauges, maison habitée par une bonne vieille du nom de Perrotte. C'est là que se continuèrent les expériences pour la transmutation des métaux.

Cependant Eustache Blanchet parcourait l'Italie, à la recherche des alchimistes experts.

Il était descendu, à Florence, dans un hôtel où un certain Guillaume de Monte Pulciano l'avait mis en rapport avec un jeune clerc du nom de François Prelati, originaire de Monte Catini di Val di Nievole, près de Pistoie. Prelati avait à peine vingt-huit ans. Il avait étudié la poésie, la géomancie et les « sciences et arts », y compris l'alchimie, sur lesquels s'exerçaient alors les investigations des hommes. Prelati était élégant et beau ; ses manières étaient d'un charme extrême ; il parlait latin avec facilité et une rare correction ; il était ouvert aux enthousiasmes de l'art. Eustache Blanchet ne tarda pas à être conquis, et l'amitié fut bientôt faite. Les deux compagnons devisent, buvant de temps à autre, les coudes sur la table et le menton au creux des mains.

« Connaissez-vous, demandait Blanchet, le grand art de l'alchimie ?

— Oui.

— Et celui d'évoquer les démons ?

— Oui.

— S'il en est ainsi, voulez-vous me suivre en France ?

— Très volontiers, répondit l'Italien. J'ai même en Bretagne, dans la ville de Nantes, un cousin nommé Martel, que je serais très aise de revoir.

— Tout est au mieux, reprit Blanchet. C'est le pays d'un illustre seigneur, le baron de Rais, qui n'a pas de plus ardent désir que d'avoir en sa compagnie un homme expert dans les sciences secrètes. Venez avec moi. Il vous en reviendra, j'en suis sûr, les plus grands avantages. »

L'affaire est conclue. Prelati passe les Alpes en compagnie d'Eustache Blanchet. Les camarades s'arrêtent à Saint-Florent-le-Vieil, sur les bords riants de la Loire, à mi-chemin entre Angers et Nantes. Blanchet rédige un message pour le sire de Rais. Celui-ci le reçoit au château de Tiffauges, et vite il met sur pied une escorte, qui sera conduite par des serviteurs de confiance, Henriet son chambellan, et son valet Étienne Corrillaut, dit Poitou. Ils emmènent douze cavaliers.

C'est avec ce cortège que Prelati et Blanchet arrivent au château de Tiffauges. Gilles s'est avancé jusqu'au pas du pont-levis. Prelati était mince et se tenait très droit. Ses grands yeux noirs brillaient comme des flammes dans un visage pâle qu'encadraient de fins cheveux noirs. Il était vêtu d'une camisole de satin bleu turquin doublé de taffetas de même couleur, et, par-dessus, tombait la tunique de drap noir à passement filigrané d'argent. Il tenait son toquet à la main. Dès l'abord, le baron de Rais fut charmé. La beauté et l'élégance du jeune Italien, sa prestance, sa voix d'un timbre très doux, et la pureté avec laquelle il parlait le latin, lui imposèrent au point que, du premier jour, il lui donna toute sa confiance.

Prelati était habile flatteur, et peut-être croyait-il lui-même en l'alchimie. Certes on parviendrait à faire de l'or.

L'espoir le plus ferme rentra dans l'âme du seigneur breton. Les expériences reprirent. De nouveau les fours ronflent, les cornues susurrent, les creusets grésillent, les serpentins bourdonnent; et jour et nuit le noble baron demeure penché sur ses alambics, impatient du résultat.

Tous les efforts demeurèrent vains.

Et bientôt Gilles de Rais retomba dans le découragement, quand Prelati lui dit un jour qu'il connaissait un moyen infailible de réussir. Il avait été à Florence l'élève du fameux médecin Jean des Fontenelles, qui possédait la science d'évoquer les démons. Il s'était d'ailleurs livré lui-même à des expériences concluantes. A la suite d'une première évocation, vingt-cinq oiseaux noirs étaient apparus, des oiseaux noirs qui n'étaient pas des corbeaux. Ils avaient tournoyé plusieurs fois au-dessus de sa tête, puis avaient disparu dans les nuages lourds dont le ciel s'était subitement couvert. Une autre

fois, le fameux diable nommé Barron lui était apparu sous la figure d'un beau jeune homme, et ils avaient passé ensemble un contrat : Prelati s'engageant à donner au démon, chaque fois qu'il lui apparaîtrait, une poule, un pigeon ou une tourterelle. Tous les livres de magie, assurait l'Italien, ont le pouvoir de révéler les trésors cachés, d'enseigner la philosophie et de diriger les actions vers le succès.

Une nuit d'été, Gilles de Rais réunit Prelati, Eustache Blanchet et ses fidèles, Poitou et Henriet, dans l'une des grandes salles du château. Des fenêtres on découvrait la vallée de la Crème. Entre deux rangées d'aunes noirs, la rivière murmurait sur les pierres; aux rais de la lune les eaux miroitaient en courant. L'aspect de la vaste salle est sinistre à la lueur des torches et des chandelles fichées au mur. Des réchauds brûlent dans les quatre coins. Prelati commence par dessiner, de la pointe d'une épée, un grand cercle sur le sol, avec des croix et toutes sortes de caractères sibyllins. Sur les réchauds sont jetés de l'essence, de la myrrhe et du cinname, de l'aloès, de la poussière d'aimant. Les flammes bleuâtres s'élèvent frêles, vagues, se déchirant, éclairant de lumières mouvantes les panoplies, armes, écus et cors, armets empanachés, baudriers brillants, suspendus sous les voûtes ogivales. Enfin, l'évocateur ouvre les quatre fenêtres de la salle, disposées en forme de croix. Au pied des murailles, que la mousse verdit, l'étang est tranquille, pâle comme la nuit; mais les cygnes se sont réveillés : ils sortent leur tête de leur plumage avec un air d'effroi; ils ouvrent largement leurs ailes blanches et traversent l'étang en ligne droite, pour s'abriter à l'autre bord sous les branches des saules qui trempent dans l'eau.

Gilles commande à ses trois confidents de sortir; il demeure seul avec l'Italien. Les livres magiques sont ouverts, les formules sont prononcées, conjurations sacramentelles. Tantôt debout au milieu du cercle, tantôt à genoux, Prelati supplie les démons de venir :

« Je vous adjure, Barron, Satan, Bélial, Bee-zébuth, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, au nom de la Vierge Marie et de tous les Saints, apparaissez ici en personne pour parler avec nous et faire notre volonté. »

D'autre part, Gilles, pâle d'émoi, prononce le vœu suivant :

« Oh ! venez, esprits puissants, qui montrez les trésors cachés, la science, la philosophie de la vie; venez à ma voix; je vous promets tout, hors mon âme et ma vie, tout, si vous voulez me livrer, au gré de mes désirs, or, science et pouvoir. »

Mais les esprits puissants, qui montrent les trésors, ne paraissaient pas.

Les évocateurs disent des formules nouvelles, plus fortes, plus pressantes; Prelati agite son épée. Les démons se refusent encore

Dans la salle, où il s'était retiré avec ses compagnons, Poitou s'était endormi ; mais Blanchet et Henriet écoutaient attentifs. A force d'écouter, ils crurent entendre des bruits de pas sur la toiture, parmi les gargouilles : c'était comme la marche d'une bête à quatre pattes, d'un grand chien. Les pas se dirigeaient vers la lucarne de la poterne, près du lieu où les opérateurs faisaient leurs signes et leurs fumigations. Mais les valets n'osèrent révéler ce détail à leur maître, qui se trouva, après cet échec, plus irrité et plus abattu que jamais.

L'expérience se renouvela peu après dans une prairie bordant la route de Montaigu, non loin de l'auberge de *l'Espérance*. Gilles de Rais et Prelati avaient eu grand'peine à persuader Poitou de les suivre. Le fidèle serviteur avait terriblement peur du diable. Enfin, après s'être armé d'un haubert, d'un pot d'acier, de hauts-de-chausses de fer, de brassards, d'une targe et d'une large dague, il se décida. On arrive au lieu fixé, avec les réchauds, l'encens, la poudre d'aimant, les cierges et tout l'attirail nécessaire à la cérémonie. Un cercle est dessiné de la pointe d'une épée, on trace des croix et toutes sortes de figures cabalistiques. C'est Poitou qui doit se placer au milieu du cercle et tenir un cierge dans sa main. Il fait nuit noire. Poitou tremble de frayeur, le cierge vacille entre ses doigts. Prelati prononce les formules d'incantation : le nom de Barron, le plus puissant de tous les diables, y revient à chaque instant. A Poitou ce nom ne dit rien qui vaille. Il frissonne comme un chien mouillé. Il fait le signe de la croix. Aussitôt s'élève un vent de tempête ; une pluie diluvienne se met à tomber, « comme s'il avait plu une rivière » : en quelques instants, Gilles de Rais et ses compagnons ont leurs vêtements transpercés. Ils regagnent leur logis à grand'peine, par la bourrasque. Pour comble de malheur, les ponts-levis étaient dressés. Gilles pestait. Il était là, sous l'orage, plus trempé que Gribouille. Il n'avait pas vu la queue du moindre démon.

Avec un autre évocateur, nommé Jean de la Rivière, qu'il avait fait venir de Poitiers, le baron de Rais faillit être plus heureux. On s'était rendu en troupe, à la corne d'un bois, près du château de Tiffauges. La Rivière était armé jusqu'aux dents. Il s'était coiffé d'une bourguignotte et vêtu de spallières, de brassards et d'un corselet d'acier bruni. Il avait pris une forte épée de guerre et une large dague. Il pénétra seul dans le fourré, Gilles, Blanchet, Henriet et Poitou demeurant sur la lisière. Il y eut alors un grand bruit d'épées qui frappaient, un cliquetis d'armes : La Rivière luttait contre le démon. Gilles et ses compagnons, loin de voler au secours du magicien, demeuraient figés de crainte, les bras ballants, tremblants comme des feuilles à l'automne. Enfin La Rivière parut, haletant, hagard. Il avait vu le diable sous la forme d'un léopard et lui avait livré un furieux combat. Le baron de

Rais lui donna le lendemain vingt écus d'or. Quand il les eut, le magicien déclara qu'il était obligé de s'en retourner à Poitiers pour y querir quelques objets nécessaires à des incantations nouvelles. On ne le revit plus.

Nos sorciers ne se tiraient pas toujours aussi habilement des griffes du démon. Il en est un, dont le nom s'est perdu, qui renouvela au château de Tiffauges les cérémonies magiques. Gilles de Sillé, l'un des compagnons habituels du baron, assistait à la scène. Il eût préféré se trouver ailleurs et s'était muni, pour se garder, d'une statue de la Vierge qu'il serrait entre ses bras. On fit un cercle : le baron de Rais y entra.

« Surtout, ne faites pas le signe de la croix », lui dit l'évocateur.

Les incantations commencèrent. Rais, peu rassuré, se mit à réciter *l'Alma Redemptoris*.

« Eh ! que faites-vous là ? » dit le sorcier.

Gilles de Sillé, qui se tenait près de la fenêtre, l'ouvre alors et saute au dehors. Rais, de son côté, fait le signe de la croix, se précipite sur la porte qu'il referme derrière lui, et rejoint Gilles de Sillé.

Mais que devient le magicien ? On entendait un bruit de coups qui semblaient marteler une cuvette. Le malheureux ! c'est le diable qui est en train de l'assommer. Le bruit cesse. Le baron de Rais se reproche sa poltronnerie et doucement entr'ouvre la porte. L'évocateur est étendu inanimé sur le parquet ; il a une bosse au front. Rais, assisté de son compagnon, le transporte sur son propre lit. Des soins le font revenir à la vie ; mais il est si faible que le baron le fait confesser.

Une autre fois, ce fut Prelati que le démon battit comme plâtre. Ces séances, dont les sorciers sortaient couverts de bleus et de contusions, avaient du moins pour effet de convaincre Rais de la présence réelle des esprits infernaux. Mais les évocateurs avouèrent, dans la suite, à une vieille femme nommée la Picarde que ce n'étaient que duperies pour maintenir le baron sous leur influence et continuer de lui soutirer de l'argent.

Un de ces évocateurs, un Anglais du nom de Jean, prit un jour du sang de Gilles de Rais, qu'il lui tira du petit doigt. Il lui fit signer de ce sang une cédula, par laquelle il demandait au démon de combler tous ses désirs, de lui donner or et puissance, « et ce pouvoir merveilleux de faire tomber devant lui, au gré de ses caprices, les forteresses et les villes les mieux défendues par l'art et par la nature, sans que personne puisse jamais prévaloir contre lui ».

La ruine amenée par ses folles prodigalités avait fait chercher à Gilles de Rais un remède dans l'alchimie, dans l'art mystérieux de transmuter les métaux en or ; de l'alchimie il était venu à la magie, à la magie blanche tout d'abord ; de la magie blanche il allait tomber dans la magie noire

« Profitant toujours en pis, dit un historien contemporain, il estoit venu à la méconnaissance de Dieu, ne lui restant plus conscience de rien, pour abominable péché que ce fût... et il continua longtemps ainsi, toujours désirant et s'aveuglant de plus en plus. »

Alors les évocations reprirent de plus belle, infructueuses toujours, mais accompagnées maintenant d'un horrible cérémonial.

Un jour que Poitou et Henriet étaient entrés un peu brusquement dans la chambre de leur maître, ils l'aperçurent, non sans effroi, tenant « la main, le cœur, les yeux et du sang de petit enfant ». Le baron de Rais enveloppa ces débris encore palpitants dans une serviette blanche, mit le tout dans un grand vase qu'il plaça sur la « symaise » de la cheminée. Puis il ordonna de fermer la chambre à clé et de ne laisser pénétrer personne. Le soir, il cacha le verre avec son contenu dans ses grandes manches et le porta à Prelati. C'était une offrande au démon. Eustache Blanchet dit aux deux serviteurs :

« Il est impossible que le maréchal réussisse dans ses entreprises, s'il n'offre au démon le sang et les membres d'enfants mis à mort. »

Après l'accomplissement des rites sanglants, Prelati prenait les parties offertes en sacrifice, les enveloppait d'un linge et les allait enterrer silencieusement, au pied des hautes murailles de Tiffauges, sur les bords de la Sèvre, que jalonnaient de grands peupliers.

Eustache Blanchet, accompagné d'un prêtre du nom de Gilles de Valoys, trouva une fois le baron de Rais dans sa bibliothèque, occupé à tracer des lettres et des signes rouges sur du parchemin glacé. Il écrivait tout un livre en caractères pourpres qui flamboyaient. Blanchet ne douta pas que l'encre ne fût du sang de petit enfant. Monstrelet, de son côté, écrit : « Desquels enfants, après qu'il les avoit fait mourir violemment, faisoit prendre aucunes parties de leur sang, duquel on écrivoit livres où il y avoit conjurations diaboliques. » Et le bruit se répandit vaguement dans la contrée, semant l'angoisse et la peur, que le puissant baron de Rais écrivait un grimoire avec du sang d'enfants, « et que ce livre le rendroit tout-puissant ; qu'il n'y auroit plus ni forteresse à tenir contre lui, ni personne à lutter contre sa puissance ».

Combien de fois se répéta l'horrible sacrifice ? Gilles lui-même, dans la suite, fut incapable de le déterminer.

Cependant, dans cette voie du crime, toute conscience étant en lui détruite par le crime lui-même, Gilles de Rais descendit plus bas encore : après avoir tué des enfants pour le démon, devenu démon à son tour, il en arriva à tuer des enfants pour les tuer, sans autre but. Ce fut le crime pour le crime, pour l'atroce jouissance de tuer et de faire souffrir. Son esprit s'était ainsi affolé.

Tombé du faite des grandeurs humaines, il voulut, dans le forfait même, et il le dit à ses complices, dépasser tous les autres hommes.

Quelle vague et sombre terreur s'est répandue dans la contrée où s'élèvent, entre les lourdes masses de feuillages, les sombres donjons du baron de Rais ? D'Angers à Rennes et de Vannes à la Rochelle c'est une douloureuse et sinistre exhortation : gardez vos enfants ! Les enfants disparaissent, et, comme les enfants, des jeunes gens, des jeunes filles, des femmes même. Que deviennent-ils ? Le peuple dit : Ce sont des nains malfaisants qui les entraînent ; ce sont des fées meurtrières. Au foyer même de Gilles, entre sa femme et sa fille, solitaires au château de Pouzauges, il n'était plus question que de la « bête d'extermination » qui désolait le pays.

André Barbe, cordonnier à Machecoul, où s'élevait un des châteaux du baron de Rais, déclara dans la suite :

« J'ai entendu dire que le fils de Georget le Barbier, de Machecoul, avait été perdu et qu'on l'avait vu, un certain jour, cueillir des pommes derrière l'hôtel Rondeau. Depuis il n'a pas été revu. Aucuns voisins m'ont dit, à ce propos, de prendre garde à mon enfant qu'il ne fût pris, qu'ils en avaient grand'peur. »

Le cordonnier poursuivit :

« J'avais été à Saint-Jean-d'Angély, où l'on me demanda d'où j'étais. Je répondis que j'étais de Machecoul, et sur ce, on me dit, en s'émerveillant, qu'on y mangeait les petits enfants. »

On y mange les petits enfants ! Voilà la légende de l'ogre, prise au moment même de sa formation. Non, à Machecoul, l'ogre ne mangeait pas les petits enfants : il faisait pis.

Vous souvient-il des histoires qu'on nous contait dans notre enfance pour nous endormir et qui nous hantaient dans nos rêves ? Une vieille sorcière, le menton en galoche, s'en allait courbée. Elle s'appuyait sur un bâton noueux, et ses cheveux blancs, que le vent enflait, s'échappaient de son bonnet de toile. Elle avait une voix si douce et, dans une longue poche de soie noire, mille friandises si tentantes, pain d'épice, gâteaux, sucreries, que les enfants s'arrêtaient pour l'écouter et la suivaient. Ils la suivaient au fond des bois. Subitement apparaissaient des hommes au visage méchant, avec de grands sacs, où, aidés de la sorcière, ils enfermaient les enfants, puis les portaient à l'ogre, qui demeurait plus loin dans la forêt, dans l'enceinte d'un grand château. L'ogre mettait les enfants dans une cage, avec ses poules, afin de les engraisser. Et, quand ils étaient devenus gras, il les mangeait un soir qu'il avait des amis, tout en riant, et en vidant de grands hanaps d'où le vin mousseux s'échappait en écume légère.

Histoires de nourrices, bien voisines de la vérité. La sorcière s'appelait

en réalité Perrine Martin. Le peuple la nommait *la Meffraye*, nom sans signification précise, mais qui sonne d'une manière sinistre : il fait penser à l'orfraie, oiseau de proie. « Une vieille femme, dit Michelet, parcourait les campagnes, les landes ; elle s'approchait des petits enfants qui gardaient les bêtes ou qui mendiaient ; elle les flattait et les caressait, mais toujours en se tenant le visage caché d'une étamine noire ; elle les attirait au château du sire de Rais, et on ne les revoyait plus. »

La Meffraye avait une cinquantaine d'années, le visage rouge comme une femme qui boit trop de vin. Elle était de toute petite taille, vêtue d'une robe grise et d'un chaperon noir. Dans la suite, de nombreux témoins racontèrent comment ils l'avaient vue passer, trottant menu, tenant un enfant par la main. Elle allait on ne savait où, puis elle repassait par le même chemin, mais l'enfant n'était plus avec elle.

La Meffraye était suivie à distance d'hommes porteurs de grands sacs. Le peuple les a nommés, dans sa langue expressive, les *empocheurs*. Au coin d'un taillis, au tournant de la route, l'enfant était saisi, fourré dans le sac, fortement lié et transporté ainsi au château de Tiffauges ou à celui de Machecoul.

Aussi bien Gilles de Rais avait-il cent moyens de se procurer les victimes de ses passions féroces. Les dépositions des parents en tracent de tristes et pittoresques tableaux.

Guillaume Rodigo de Guérande demeurait à Bourgneuf-en-Rais. La veille de la Saint-Barthélemy 1439, le sire de Rais vint loger en la ville et soupa chez Guillaume Plumet. Le même jour, Rodigo s'en était allé avec sa femme souper chez des amis. L'excellent homme avait pris chez lui un garçon de quinze ans des environs de Brest, qu'un sien oncle lui avait « baillé pour apprendre le français », le jeune Bernard Le Camus, « qui estoit moult bel et habile ». Bernard était resté à la maison, où il se divertissait à jouer avec la « chambrière », quand la porte s'ouvrit ; un homme entra : c'était Poitou, le valet du sire de Rais.

« Vous jouez ensemble ? demanda-t-il à la chambrière et à l'enfant.

— Hé, oui ! »

« Et après, il tira à part ledit enfant, tenant la main sur son épaule et son chapel en l'autre main, parlant à l'enfant si bas que la chambrière ne le pouvoit ouïr. Et après avoir ainsi parlé s'en alla ledit Poitou. »

« Et que t'a-t-il dit ? demanda la chambrière.

— Rien du tout », répondit Bernard.

« Et assez tôt après, l'enfant dit à sa compagne qu'il s'en vouloit aller et qu'elle gardât bien et serrât les tasses. »

— Mais où vas-tu donc ? »



La Meffraye attirait les enfants avec des friandises, tandis que, cachés dans un taillis, des hommes attendaient, porteurs de grands sacs.

« Et il s'en partit sans vouloir déclarer où il alloit et laissa sa robe, ses chausses et son chaperon, et s'en alla en son doublet. Il était dix heures du soir.

« Et depuis, dit en terminant la chambrière, je ne le vis, ne n'ouïs nouvelles. »

A leur retour, Rodigo et sa femme s'effrayèrent. Ils firent dans la suite toutes les recherches possibles. Ils questionnèrent Eustache Blanchet et Poitou, lesquels répondirent que l'enfant, sans doute, s'en était allé au château de Tiffauges, pour être page.

On était en septembre. Gilles de Rais, s'en retournant de Vannes, passa par la Roche-Bernard, où il logea chez Jean Colin. En face demeuraient une veuve, nommée Perrine Loënart, et son petit garçon, lequel « estoit bel comme un ange ». Perrine était adossée au chambranle de la porte, regardant jouer son enfant, quand Poitou l'aborda. Il lui demandait de lui confier son fils, disant qu'il en aurait grand soin, qu'il l'habillerait très bien et qu'il deviendrait un beau page. Mais Perrine ne voulait pas. « Sondit enfant alloit à l'école et apprenoit moult bien; aussi avoit-elle attente de voir le temps qu'il fit des progrès et pour cette cause ne l'osteroit de l'école. » Poitou insistait. Lui aussi il l'enverrait à l'école; et il lui donnerait à elle, Perrine, 100 sous pour s'acheter une robe neuve, une belle robe, plus belle que toutes celles dont la dame Colin, qui demeurait en face et qui était riche, était si fière. Une robe de 100 sous! Perrine céda. Gilles de Rais acheta pour 60 sous au sieur Colin un petit cheval, pour y monter l'enfant. Et Perrine s'en vint encore trouver le puissant seigneur, au moment du départ, lui recommandant de tout son cœur d'avoir grand soin de son fils.

« N'ayez crainte, bonne femme. »

Et l'enfant partit, derrière le chevalier vêtu de fer, un peu secoué sur son petit cheval qui trottait avec des chasse-mouches de cordelette bleue.

Au moment de verser les 100 sous pour la robe neuve, Poitou — c'était un coquin — n'en donna que 80.

« Mais il me manque 20 sols, réclama Perrine.

— Oh! 4 livres, c'est bien assez. »

« Sur quoi Perrine lui dit qu'elle savoit bien qu'il avoit promis 5 livres et se doutoit qu'à peine lui tiendrait les autres promesses, puisque déjà lui failloit de 20 sols. »

Depuis, la pauvre mère n'entendit plus parler de son enfant.

Le voisin Colin, passant par Nantes, y revit le petit cheval dans la suite du baron de Rais; mais c'était un autre enfant qui le montait. Il s'en informa aux gens dudit seigneur, et ceux-ci lui dirent « que, en passant sur les

ponts de Nantes, le vent avait fait choir en la rivière le fils de Perrine Loënart. »

Jeannette, femme de Guillaume Sergent, demeurant sur la paroisse Sainte-Croix-de-Machecoul, en un village nommé la Boucardière, raconte qu'environ la Pentecôte passée, elle s'en était allée, avec son mari, bêcher un champ pour y semer le chanvre. Ils avaient laissé chez eux un de leurs fils, âgé de huit ans, pour garder une petite fille qui avait une année et demie. A leur retour, ils ne trouvèrent plus le petit garçon, « dont moult se merveilleurent et furent moult dolents ».

Ainsi les enfants disparaissaient. On avait vu l'un d'eux cueillir des pommes, dans un pré, au bout du village. Une vieille encapuchonnée de noir avait passé : l'enfant n'avait plus reparu au logis.

Bientôt l'on s'aperçut combien il était dangereux d'envoyer les enfants « à l'aumône » dans les châteaux de Tiffauges ou de Machecoul. Car Gilles de Rais continuait de donner aux pauvres largement. Prelati lui assurait que le diable voulait que l'on fit l'aumône « en son nom ».

Une femme de Saint-Cir-en-Rais, nommée Guillemette, dit qu'un jour, où l'on donnait la charité à Machecoul pour défunt Mahé le Breton, elle était à garder les bêtes. « Un grand homme vêtu de noir » s'approcha et lui demanda où étaient ses enfants, s'ils étaient à garder les bêtes, ou bien s'ils s'en étaient allés à l'aumône à Machecoul.

Thomas Ayssée et sa femme déposèrent qu'ils demeuraient au Port-Saint-Père, d'où ils étaient venus à Machecoul; qu'environ la Pentecôte dernière ils avaient envoyé leur fils, qui avait dix ans, querir l'aumône au castel, où, pour lors, était le sire de Rais. « Une petite fille dit à la mère qu'elle avoit vu son fils à l'aumône, devant le château. On avoit premièrement donné l'aumône aux filles, à part, et après on l'avoit donnée aux garçons. » La fillette se souvenait bien que, la distribution étant terminée, elle avait entendu l'un des gens du château dire au petit garçon qu'il n'avait pas eu de viande, qu'il entrât au château et qu'on lui en donnerait, et que le petit garçon était entré dans le château d'où il n'était plus ressorti.

Henriet, chambellan du sire de Rais, confessa que « ledit sire, quelquefois, lui donnoit 2 ou 3 écus pour les enfants. Lui-même en choisissoit comme ils venoient à l'aumône, leur demandant d'où ils étoient. Et, quand ils étoient étrangers et qu'ils disoient n'avoir ni père ni mère, et qu'ils lui plaisoient, il les faisoit entrer au château de Machecoul, après avoir fait tirer à part le portier dudit château afin qu'il ne les vît pas. »

Parfois Rais enlevait deux enfants à la fois, quand c'étaient deux frères,

ou deux petits compagnons. « Il les faisoit prendre tous deux, afin que l'un pour l'autre ne criassent. » Et après avoir égorgé l'un, « il gardoit l'autre, jusqu'à ce que son appétit fût venu ». Nous citons textuellement les aveux de Poitou son complice.

Et ne sont-ce pas ici encore très exactement les contes de sorcières? L'ogre a mangé le petit frère parce qu'il était gras et bien à point; mais la petite sœur a été mise dans une grande caisse, qui, d'un côté, était à claire-voie; ouverture avec des barreaux. Là elle fut bien nourrie, jusqu'à ce qu'elle fût, à son tour, à point pour être mangée.

Pénétrons à présent dans l'intérieur du château de Tiffauges, dont les murailles ont en partie bravé le temps, et s'élèvent, sombres et massives, au milieu d'un paysage sauvage, entre les vallées de la Crume et de la Sèvre, dominant la masse des chênes, les touffes d'aunes, les files de peupliers qui bordent les deux cours d'eau.

Le pied en plongeait dans les douves aux eaux noires, que les conferves et les lentilles d'eau couvraient d'une nappe verte, légère, ondoyant sous le souffle du vent. Au nord-est du bord de l'étang, montaient de grandes tours crénelées, garnies de hourdis en bois, la principale fondée sur le roc au confluent des deux rivières. On voit aujourd'hui encore, dans les ruines du château féodal, les fortes nervures qui soutenaient les voutes des grandes salles, jadis ouvertes aux réceptions, aux fêtes, aux assemblées de plaisir. De larges fenêtres, aux fins rinceaux, aux meneaux sculptés, les châssis pris dans leur croisillon de pierre, donnaient sur la vallée ombreuse, sur les eaux froides de l'étang. Et ne croit-on pas apercevoir à ces fenêtres la châtelaine, qui appelle les cygnes souples et doux, les caresse de la voix et leur jette des miettes de pain? A l'orient, les rosaces fleuries de la chapelle. Tout autour, des blocs de granit où se brise le courant de l'eau.

La plume se refuse à retracer dans tous leurs détails les horribles scènes dont la chambre du baron de Rais fut le théâtre. Les enfants y étaient entraînés par les complices, les serviteurs des orgies sanglantes, Gilles de Sillé, Roger de Briqueville, Rossignol, petit Robin, André Bricchet, et surtout Henri Griart, dit Henriet, et Étienne Corrillaud, dit Poitou. Les victimes ont douze, treize, quatorze ans, parfois davantage; ou bien ce sont des jeunes filles déjà en âge d'être mariées. Les enfants sont violemment bâillonnés, pendus par des cordes à de grandes perches ou à des crocs de fer enfoncés dans le haut des murs. Gilles de Rais, accroupi sur son lit, les regardait l'œil hagard. Il suivait leurs contorsions douloureuses, et puisait une horrible volupté au spectacle de leur angoisse et de leur douleur. Le visage bleuisait, la victime allait expirer. Vite Rais la faisoit décrocher par ses servi-

teurs. Il prenait l'enfant sur ses genoux et, par des paroles affectueuses, le ramenait à la vie, à l'espérance. Il n'avait voulu que s'amuser, disait-il. Non, il n'était pas un méchant seigneur :

— Je vais te donner de beaux habits, un beau lit comme à un petit prince ; tu seras traité comme un gentil page. »

Et l'expression de l'enfant se transformait ; dans ses yeux brillait l'éclair de la joie. A ce moment Gilles lui perçait la gorge de sa dague, ou, de son braquemart, lui tranchait la tête.

D'autres fois, il jetait l'enfant avec violence contre le plancher et, assisté de son acolyte, lui fracassait le crâne à coups de bâton noueux.

Le baron de Rais raconta lui-même comment il prenait plaisir à faire une entaille dans la gorge de l'enfant immolé, de manière que la vie ne s'échappât que peu à peu, avec le sang qui s'écoulait : il s'asseyait alors sur la poitrine de la victime, savourant avec une volupté satanique la lente et horrible agonie. Et il riait des dernières affres de la mort, des spasmes suprêmes, et les rires de ses compagnons, de Henri et de Poitou, lui répondaient en un horrible écho.

Enfin la mort a raidi le cadavre ; mais Gilles de Rais n'est pas encore à la fin de ses affreux plaisirs. Il fait déchiqueter l'enfant sans vie, lui fait arracher les membres les uns après les autres, et parfois crève le ventre d'un coup d'épée pour voir les entrailles palpiter encore. Gilles dira lui-même devant ses juges qu'il trouvait à contempler ces supplices de frères victimes, à suivre ces douleurs, ces angoisses, ces spasmes d'agonie, une plus grande jouissance qu'en aucun autre plaisir.

Puis épuisé, comme assoupi dans une ivresse sanguinaire, Rais se jetait tout habillé sur son lit. Vite ses serviteurs lavaient le plancher. Dans la haute et large cheminée, de grosses bûches étaient disposées sur deux landiers, et plusieurs fagots sur le bûcher. Le cadavre sanglant y était posé et ne tardait pas à être réduit en cendres. Les débris étaient jetés par la fenêtre dans les douves, trouant un instant de leur chute le tapis vert des conferves.

Combien d'enfants, de jeunes gens, de jeunes femmes furent massacrés de la sorte ? Gilles de Rais avoua le chiffre effrayant de plus de deux cent quarante.

C'est ainsi qu'après avoir, dans ses rêves d'orgueil, aspiré à toutes les gloires de la terre, il pouvait se dire et répéter à ses complices que, dans le crime au moins, nul n'était digne de lui être comparé. D'autres fois, il prétendait qu'il n'était pas maître de lui-même, qu'il était invinciblement porté par sa planète à agir comme il faisait.

Pendant huit ans, de 1432 à 1440, la « bête d'extermination » exerça ses

ravages. Peu à peu le peuple, guidé par le douloureux instinct des mères, en était bien arrivé à déterminer les lieux d'où disparaissaient les enfants. C'était, murmurait-on, dans les environs de l'hôtel de la Suze à Nantes, dans les pays où s'élevaient les châteaux de Tiffauges, de Machecoul, de Champtocé, et toujours aux époques où le seigneur y résidait. Et, de toutes parts, on entendait les parents « se plaindre douloureusement », se redisant tout bas de prendre garde aux gens du puissant seigneur de Rais. Mais « on n'osoit parler haut, dit un témoin, en crainte de ceux du sire de Rais, et d'être emprisonné et maltraité si lesdites plaintes leur fussent venues à notice ».



Un incident cependant faillit tout révéler. La famille de Gilles, nous l'avons dit, avait obtenu des lettres d'interdiction du roi de France pour arrêter le prodigue dans ses folles dilapidations. Le frère cadet du baron, et son cousin, l'amiral de Lohéac, à la tête d'une troupe armée, s'emparèrent du château de Champtocé. Gilles trembla. Au fond de l'une des tours avaient été jetés un grand nombre de cadavres d'enfants : si l'on venait à les y trouver ! Il équipa de son côté une troupe de partisans et reprit Champtocé sur son frère. Son premier soin fut de courir à la tour : nul n'avait trouvé l'affreux charnier. Mais, craignant une nouvelle surprise, il ordonna à ses complices de vider le donjon de son horrible contenu. Par des échelles, Poitou et Robin descendirent jusqu'au fond. Là, ils emplirent de débris putrides des sacs que Roger de Sillé et Henri et tiraient jusqu'en haut. Les sacs eux-mêmes furent vidés dans quatre énormes coffres qu'on noua de grosses cordes et qu'on transporta par eau jusqu'à Machecoul, où tout fut brûlé. Henri et Poitou avaient compté les cadavres au nombre des têtes : il y en avait quarante-six.

A Machecoul même, on tira du fond d'une tour quatre-vingts cadavres d'enfants. Mais cette fois la scène eut des témoins. Tandis que Robin et Poitou étaient occupés à leur sinistre besogne, remuant les cadavres en décomposition avec des pelles de bois, leur compagnon Roger de Briquerville entre-bâilla la porte qui ouvrait sur l'intérieur de la tour, pour faire goûter le spectacle à une femme, la dame de Jarville, et à Thomassin d'Arquin. « Messire Roger de Briquerville n'étoit-il pas bien traître, dira Poitou, lui qui nous faisoit regarder, Robin et moi, à la dame de Jarville et à Thomassin d'Arquin, par une fente, quand nous ôtions lesdits ossements ? »

Notons cependant, à travers cette sombre existence de meurtres et d'orgies, certains moments de répit ou de lassitude. Certes le remords entra plus d'une fois dans l'âme de Gilles de Rais. On le voit fonder à Machecoul

une collégiale en l'honneur des Saints-Innocents. Il a, de temps en temps, des accès de larmes; de sa poitrine s'échappent des cris de douleur. Il tombe à genoux et reste ainsi longtemps, comme ployé sous le faix de ses crimes, la tête inclinée vers le sol. Il partira, déclare-t-il, vers la Terre Sainte, marchant à pied, en costume de pèlerin, portant robe de bure et mendiant le long du chemin.

Parfois il s'échappait du château et errait dans les champs, tête nue, hagard. Puis il rentrait tout en sueur, épuisé. A la cour du duc de Bretagne on le regardait comme un fou. « Le duc Jehan et messire Jehan de Males-troit, évêque de Nantes, son chancelier, et Geoffroy Le Ferron, son trésorier, et ses autres conseillers et officiers et les nobles du pays de Bretagne tenoient et réputoient publiquement monseigneur Gilles comme fou et insensé, et se moquoient et rioient de lui, comme d'un fou, toutes les fois qu'ils le voyoient. »



Mais l'heure du châtement allait enfin sonner. Elle fut marquée par un événement insignifiant en apparence : éternelle histoire du grain de sable où viennent culbuter des existences lancées avec la puissance d'un ouragan.

Gilles de Rais avait vendu son château de Saint-Étienne-de-Mer-Morte à Geoffroi Le Ferron, trésorier de Jean V, duc de Bretagne : nouveau lambeau détaché du patrimoine de ses ancêtres pour satisfaire à ses prodigalités. Geoffroi avait installé un de ses frères nommé Jean dans le château, en lui donnant charge d'en percevoir à son profit les droits féodaux; mais Gilles prétendait, même après la vente, les revendiquer encore pour lui.

Le dimanche 15 mai 1440, fête de la Pentecôte, le peuple était assemblé dans l'église Saint-Étienne-de-Mer-Morte. Le prêtre à l'autel célébrait l'office divin quand la porte s'ouvre avec fracas. C'est le baron de Rais qui entre en coup de vent, vêtu d'une cuirasse à spallières, son morion en tête, suivi de quelques hommes d'armes, parmi lesquels un gentilhomme italien, le marquis Nani de Ceva.

Gilles s'élance sur Jean Le Ferron qui disait ses oraisons :

« Ha, ribaud ! tu as battu mes hommes et leur as fait extorsions. Viens dehors de l'église où je te tuerai tout mort ! »

Et il brandissait sa jusarme.

Le pauvre Le Ferron était à genoux, joignant les mains, criant merci.

« Faites ce qu'il vous plaira, monseigneur ! »

Gilles de Rais criait toujours. Le marquis de Ceva intervint, promit à Le Ferron vie sauve s'il voulait le suivre hors l'église. Celui-ci obéit plus mort que vif. Gilles le traîna jusque devant la porte du château.

« Où sont les clés, ribaud ? Rends la place tout de suite, ou, ici même, je te fais couper la tête ! »

Le Ferron s'empressa de donner les clés, et Gilles de Rais se réinstalla en maître et seigneur dans le château qu'il avait vendu et dont il avait touché le prix; puis il fit jeter Le Ferron dans un cul de basse-fosse. Il incarcéra également Guillaume Hauterive, receveur des fouages du duc de Bretagne, et fit battre de verges tous les sergents qui étaient venus pour faire valoir à Saint-Étienne-de-Mer-Morte l'autorité du noble duc son suzerain.

Mais alors le baron de Rais vit se dresser devant lui la grande autorité morale de l'époque, l'autorité de l'Église. Il avait commis un sacrilège public en violant, le 15 mai, la sainteté de l'office divin. Jean de Males-troit, évêque de Nantes, sur le diocèse duquel la scène s'était produite, commença son enquête. Il la mena avec une droiture, une justice souveraines.

Et voici que, peu à peu, à son approche, se font entendre les plaintes jusque-là comprimées. A la voix du pasteur, les faibles prennent courage. De toutes parts c'est une clameur « lamenteuse ». De la paroisse Sainte-Marie de Nantes où s'élève l'hôtel de la Suze, de la paroisse de Saint-Denis, de celle de Saint-Vincent, de Sainte-Croix, de Saint-Similien-lès-Nantes, de Saint-Clément hors les murs, affluent les témoins. Ce sont les pères qui parlent, les poings tendus, avec des cris de colère; ce sont les mères, de qui les dépositions s'entrecourent de sanglots; les enfants content comment on est venu prendre leur petit frère. Dès le 20 juillet 1440, l'évêque Jean de Males-troit signalait par lettres patentes les crimes dont la voix publique chargeait le baron de Rais, fortifiant de son autorité les cris de la conscience populaire.

Le 13 septembre 1440, l'accusation atteignit Gilles de Rais en son château de Machecoul. Elle était formulée par l'évêque Jean de Males-troit et accompagnée d'un ordre d'arrestation qui émanait du duc de Bretagne. Un capitaine breton, Jean Labbé, suivi d'un notaire faisant fonction d'huissier, Robin Guillaumet, apparut avec une troupe armée devant les courtines de la forteresse. Les ponts-levis se trouvaient baissés, en sorte que la petite troupe put passer et longer les murs qui entouraient la résidence seigneuriale d'une double enceinte. Les poternes étaient ouvertes. Ainsi Jean Labbé arriva sans rencontrer d'obstacle dans la cour d'honneur.

Dès le premier moment, Gilles de Rais fut décontenancé. Deux de ses conseillers, Roger de Briquerville et Gilles de Sillé, pressentant l'orage, avaient fui depuis plusieurs jours. Le vaillant chevalier se laissa prendre comme une poule au poulailler. Le soir même, il faisait son entrée dans la ville de Nantes entre deux haies d'hommes d'armes que précédait l'appareil de la justice. Il y eut là un concours de peuple prodigieux. Du doigt les com-

mères se montraient le baron Gilles, comte de Brienne, seigneur de Laval, de Pouzauges et de Champtocé, maréchal de France et lieutenant général de Bretagne, que ses campagnes contre les Anglais avaient entouré d'une gloire retentissante, et que l'on menait en prison comme un voleur. Et, de place en place, c'étaient des cris, des explosions subites.

Gilles de Rais fut écroué au château de la Tour-Neuve, à Nantes, dont il occupa l'étage supérieur. Peu de jours après, ses principaux complices, la terrible Meffraye, le Florentin Prelati, le chambellan Henriet et le valet Poitou, étaient arrêtés à leur tour.

Il y eut une double instruction : un procès religieux pour les crimes d'hérésie, de sortilèges, d'évocations démoniaques, dont se chargea l'évêque Jean de Malestroit, assisté du promoteur Guillaume Chapeillon et du vice-inquisiteur de la foi, Jean Blouyn ; un procès civil, pour rapt d'enfants et assassinats, qui fut confié au premier magistrat de la province, Pierre de l'Hospital, « président et juge universel de Bretagne », assisté de Jean de Toucheronde, de Michel Etrillard et de Jean Coupegorge, commissaires députés par le duc Jean V.

Etrillard, Coupegorge, noms singuliers pour des magistrats ! Pour étranges qu'ils fussent cependant, les commissaires qui les portaient n'en firent pas moins bonne besogne, menant l'affaire énergiquement et rapidement.

Quant au baron de Rais, il opposa d'abord à ses juges une résistance farouche et violente.

« Simoniaques et ribauds ! leur criait-il, la gorge tendue, les veines enflées de colère. Ribauds infâmes ! vous, mes juges ! Plutôt que de répondre à des clercs de votre espèce, j'aimerais mieux être pendu par le cou à un lacet. »

L'évêque, assisté de Jacques de Pencoetdic, official de Nantes, et de Geoffroy Pipraire, doyen de l'église Sainte-Marie, s'efforce en vain de le calmer, de lui montrer que, par ses violences, il nuit à sa propre cause. Le promoteur lui donne, avec un calme impassible, lecture de l'acte d'accusation : Gilles de Rais se démène et crie ; il vocifère des injures grossières, et, finalement, se renferme dans un mutisme absolu, déclarant que tout effort sera vain, qu'il ne répondra pas une syllabe de plus à un tribunal méprisable.

Et devant ce refus de « comparaître », le promoteur déclara l'accusé contumace ; puis le tribunal prononça contre lui la sentence de l'excommunication.

Gilles de Rais tressaillit. L'excommunication ! la puissance de ce mot était encore terrible. La foi, dans l'âme même d'un Gilles de Rais, avait conservé toute son intensité. Et il se vit tout à coup anathème et réprouvé, repoussé de toute rédemption : devant lui venaient de se fermer les portes du paradis.

Il se contint pourtant ; il resta muet, et fut reconduit, blanc comme un linge, dans la haute salle de la Tour-Neuve, qui lui servait de logis

Quelle transformation se fit alors, durant la nuit du 14 au 15 octobre, dans l'âme du baron de Rais ? Les juges eux-mêmes n'auraient pu le dire. Mais le lendemain ils le trouvèrent entièrement changé.

« Reconnaissez-vous que nous sommes vos juges légitimes ? lui demanda l'évêque de Nantes.

— Oui, répond Gilles d'une voix calme et soumise. Je reconnais comme mes juges monseigneur l'évêque de Nantes, l'inquisiteur Guillaume Méric, et le vice-inquisiteur Jean Blouyn, par lui délégué. »

Il ajouta, à la stupéfaction des assistants :

« Je reconnais de plus que j'ai commis les crimes qui me sont imputés dans la limite de leur juridiction. »

Une rumeur d'étonnement parcourut l'auditoire. Mais Rais se ressaisit presque aussitôt, en un dernier mouvement de résistance : il nia les faits les plus graves que lui reprochait le tribunal ecclésiastique, l'hérésie et les pratiques démoniaques.

Le surlendemain, 16 octobre, le rude chevalier était entièrement vaincu. Il se jeta à genoux, aux pieds de l'évêque de Nantes ; des larmes roulèrent sur ses joues. Les mains jointes, il le supplia de lever les sentences d'interdit lancées contre lui. Dès ce moment il avoua tout, avec une émotion et une douleur dont les accents ne pouvaient tromper et qui pénétrèrent l'assistance tout entière.

Puis commencèrent les séances du procès civil pour les crimes de rapt et d'assassinat. Elles se tinrent dans un hôtel sis à quelque distance de la Tour-Neuve et nommé *le Bouffay*. L'attitude des complices, de Prelati, de Henriet et de Poitou, fut semblable à celle de leur maître : ils reconnurent leurs forfaits, sans torture ni contrainte.

Lors de la dernière confrontation avec Prelati, qui avait été son confident le plus intime et son mauvais génie, mais pour lequel il avait conçu une affection que la terrible catastrophe, où ses conseils l'avaient conduit, n'avait pu atteindre, Gilles de Rais se jeta dans ses bras, et l'embrassa tout en pleurant.

« Adieu, François, mon amy, lui dit-il en le quittant ; jamais plus ne nous entreverrons en ce monde. Je prie à Dieu qu'il vous donne bonne patience et connaissance.... Et soyez certain — mais que vous ayez bonne patience et espérance en Dieu ! — que nous nous entreverrons en la grande joie du Paradis : priez Dieu pour moi et je le prierai pour vous. »

Puis Gilles reprend le récit de ses crimes, qui dépassent en horreur tout ce que l'imagination pourrait concevoir. Il parle d'une voix blanche, unie, sans inflexion, les yeux fixés sur l'image du Christ placée devant lui. Dans la foule énorme, qui se presse entre les barrières qu'on lui a réservées, nul

bruit, nul remous. Les aveux les plus effroyables sont écoutés avec un silence où se marquent profondément, plus encore que l'horreur, l'émotion la pitié.

Quand Gilles a fini de parler, le président de l'Hospital lui demande par quels mobiles et dans quel intérêt il a pu être poussé à de tels forfaits.

« Nul mobile, nul intérêt », dit Gilles.

Pierre de l'Hospital insiste.

« Hélas ! monseigneur, lui répond le baron de Rais, vous vous tourmentez, et moi avec.

— Je ne me tourmente point, dit le président ; mais je suis moult émerveillé de ce que vous me dites, et je ne m'en puis bonnement contenter. Aussi je désire et voudrais par vous en savoir la pure vérité

— Vraiment, il n'y avait autre cause, fin, ni intention que je vous ai dit, répondit l'accusé. Je vous ai dit de plus grandes choses que ceci et assez pour faire mourir dix mille hommes. »

Et s'adressant alors à la foule muette d'effroi :

« Si j'ai tant offensé Dieu, si j'ai commis tant de crimes énormes, c'est que, dès l'enfance, je n'ai pas été élevé dans la loi de Dieu. J'allais sans frein, faisant tout ce qui me plaisait, m'adonnant à tous les plaisirs. Oh ! vous qui m'écoutez et qui avez des enfants, élevez-les dès le bas âge dans les bonnes doctrines, gouvernez-les dans le chemin de la vertu. »

Puis il demanda qu'il fût donné lecture d'une traduction française de ses aveux, la plupart des gens du peuple qui étaient présents ignorant la langue latine.

Rais semblait alors comme transfiguré. Son visage avait une expression d'extase. Cette lecture de ses crimes, qui faisait frémir le plus insensible, il l'entendait comme s'il se fût agi d'un conte fantastique ; mais ce n'était plus indifférence de cœur. A peine la lecture fut-elle terminée que, se tournant vers l'assistance :

« Ayez toujours révérence pour notre mère la sainte Église. Honorez-la à votre pouvoir. Ne vous écartez pas du chemin où elle vous guide. »

Et Rais ajoutait que le diable l'eût sans aucun doute étranglé depuis longtemps, qu'il l'eût emporté corps et âme, étant donnés les crimes horribles qu'il avait commis, s'il n'avait conservé le fond de son cœur à l'Église.

Et, s'adressant une fois encore aux pères et mères qui se trouvaient dans l'assistance :

« Gardez-vous d'habiller vos enfants avec recherche, de les laisser vivre dans l'oisiveté. L'oisiveté et une nourriture trop succulente engendrent presque tous les maux. C'est par là que j'ai été conduit à l'abîme où je suis tombé. »

Le 25 octobre 1440 le jugement fut prononcé. Dès le matin la foule avait empli les vestibules et les salles du Bouffay. La sentence d'ailleurs ne pouvait être douteuse. Après avoir pris l'avis des conseillers qui l'entouraient, le président de Bretagne condamna le baron de Rais, et ses deux complices, Henri et Poitou, à la peine de mort. Tous trois devaient être pendus, et leurs cadavres brûlés sur le bûcher ; mais, par grâce spéciale, à cause de son repentir et du sincère aveu qu'il avait fait de ses crimes, on accorda à Gilles de Rais que son cadavre serait retiré des flammes avant d'être consumé, afin d'être enseveli en terre sainte. En terminant, le président recommanda une dernière fois au baron de Rais de demander encore pardon à Dieu et de se disposer à bien mourir, l'exécution devant avoir lieu le lendemain à onze heures.

Rais le fit en toute contrition. Il se tourna vers l'assistance, où se trouvaient si nombreux les pères, mères, parents des enfants qu'il avait égorgés, et, du fond de l'âme, il leur demanda de lui pardonner, eux aussi.

Alors un lourd silence pesa sur l'assemblée. Rais haletait, quand tout à coup, comme des flots qui ont brusquement rompu leurs digues, les cris s'échappèrent et retentirent, cent fois répétés, de : « *Oui ! merci ! merci !* » C'étaient les mères qui pardonnaient au bourreau de leurs enfants.

De ce moment, Rais marcha dans la tranquillité, et sa joie sereine dura jusqu'au dernier moment.

« Je remercie Dieu, dit-il enfin, et monseigneur le président, de m'avoir annoncé ma mort. En mon nom, et au nom de Henri et de Poitou qui ont commis avec moi ces mauvais et énormes crimes, pour lesquels nous sommes condamnés, qu'il plaise à mondit seigneur le président, qu'ensemble avec mes serviteurs, un même jour, à la même heure, nous souffrions la punition, afin que moi, qui suis la cause principale des maléfices de mes gens, je puisse les résoudre et avertir de leur salut, à l'heure de l'exécution, et leur montrer l'exemple de bien mourir, et afin qu'ils ne doutent de ma mort, ce qui pourrait les jeter dans le désespoir, se persuadant mon crime impuni. Car j'espère, avec la grâce de Notre Seigneur, qu'après avoir été l'auteur des crimes pour lesquels ils mourront, je serai la cause de leur salut. »

Pierre de l'Hospital, tout ému, accorda la requête. Enfin, Gilles choisit pour lieu de sépulture le couvent des Carmes, dans la ville de Nantes. La séance allait être levée, quand le baron de Rais dit qu'il avait un dernier vœu à formuler :

« Je souhaite prier mon seigneur l'évêque de Nantes et les gens de son église que, demain, à l'heure où mes serviteurs et moi nous serons exécutés, ils consentent à faire procession générale pour prier Dieu qu'avec mes serviteurs nous soyons fermes dans nos créances pour notre salut. »

Alors, Pierre de l'Hospital ayant acquiescé, Gilles de Rais fut ramené à la Tour-Neuve dans la chambre du haut.

Le mercredi 26 octobre, tout était préparé dès le matin, dans la prairie de la Biesse, située hors la ville, en amont des ponts de Nantes, presque en face de la Tour-Neuve et du Bouffay : trois potences étaient dressées pour Rais, Henriet et Poitou ; auprès de chaque potence, un bûcher tendu de drap noir.

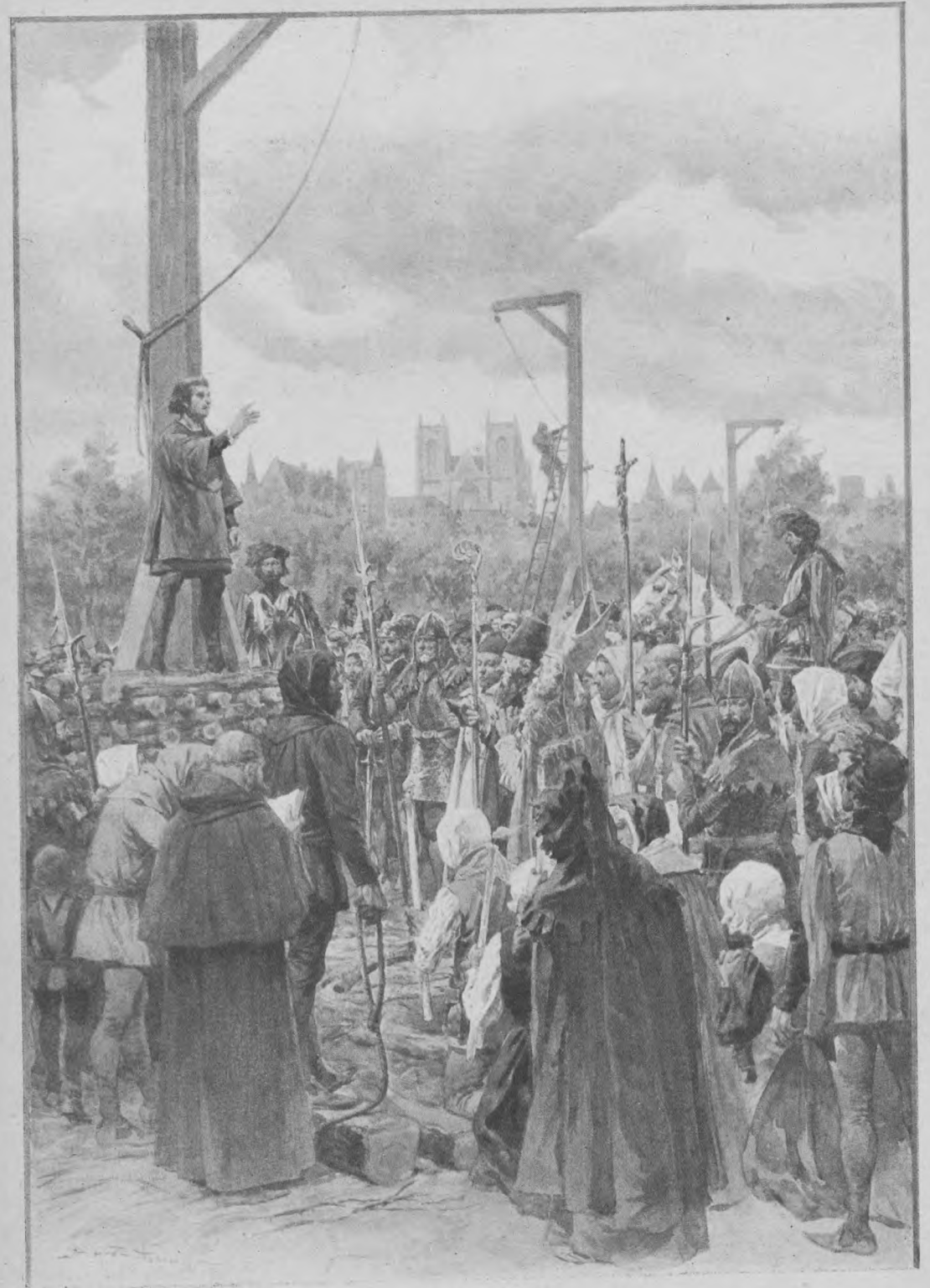
Rais était arrivé au lieu de l'exécution quand la procession, sortant de l'église cathédrale, se déroula dans les rues de la ville. Le rude chevalier était agenouillé auprès du bûcher. Au bord de la prairie verte, la Loire coulait, large, silencieuse, et la ville s'étagait en amphithéâtre au delà des ponts, portant vers le ciel les mille tourelles de ses hôtels, de ses chapelles et de ses moutiers. Par moments, on voyait poindre, dans les trouées des rues, les étendards aux couleurs claires de la procession qui se développait avec lenteur ; le chant des cantiques arrivait jusqu'aux condamnés, le chant des pères et des mères qui portaient vers Dieu leurs vœux pour le salut de leurs bourreaux.

Gilles s'est redressé. Il s'est tourné vers Henriet et Poitou, ses complices. D'une voix ferme et grave, dépouillée d'exaltation :

« Mes amis, leur dit-il, soyez forts et vertueux contre les tentations du démon. Ayez déplaisir et contrition de vos méfaits, mais sans vous méfier de la miséricorde de Dieu. Car il n'est si grand péché que l'homme ait pu commettre, quand il en a grand déplaisir et sincère contrition et qu'il en demande pardon à Dieu de tout son cœur, que, de sa bonté et bénignité, Dieu ne lui pardonne. Notre Seigneur est plus prêt à recevoir le pécheur à miséricorde qu'à le demander. Remerciez-le donc, de votre cœur, d'avoir montré tel signe d'amour qu'il a voulu que nous mourussions en notre force et bonne mémoire, sans souffrir que nous fussions soudainement punis de nos maléfices. Ainsi ayez grand amour et grande ardeur pour Dieu, avec grande contrition, sans craindre la mort qui est peu de chose. Sans la mort, on ne peut voir Dieu en sa gloire : désirons ainsi être hors de ce monde, vallée de misère, pour aller en la gloire éternelle. Puisque ensemble nous avons commis les mêmes maux en ce monde, incontinent que nos âmes seront séparées d'avec nos corps, nous entrerons en la gloire de Dieu au Paradis. »

« Lesquels Henriet et Poitou, notent les procès-verbaux, avec grande contrition et déplaisir de leur faute, remerciaient ledit Gilles de Rais, leur maître, du bon conseil. »

Enfin, se tournant vers la foule des assistants : « Peuple, je suis votre frère chrétien, et je vous prie de me pardonner pour les enfants que j'ai occis, comme vous attendez que Dieu vous fasse miséricorde. Priez Dieu pour moi. Je me recommande à saint Jacques, pour qui j'ai toujours eu singulière



Debout sur le bûcher, Gilles de Rais demanda pardon de ses crimes à la foule des assistants.

affection, et je prie saint Michel qu'après ma mort il reçoive mon âme, la prenne et la présente à Dieu. »

Gilles voulut mourir le premier. Il monta au bûcher : la corde du gibet fut passée à son cou, et les prières de la foule, où tout pardon avait effacé les colères, se mêlaient à ses « belles oraisons ».

Le bourreau a fait son office : le corps de Gilles de Rais se balance dans l'espace, comme bercé aux sanglots des assistants miséricordieux, qui se pressent agenouillés auprès du lieu du supplice, comme bercé aux prières des mères, qui tendent vers celui qui les tortura leurs mains frémissantes de pitié.

Puis le cadavre fut porté sur le bûcher ; mais à peine les premières flammes l'eurent-elles caressé qu'il fut enlevé, et dévotement placé dans une châsse pour être mis dans la terre bénite du moutier des Carmes. « Plusieurs demoiselles, qui l'avoient enseveli, furent prendre des ossements du bon sire et les conservèrent pieusement. »

Un dernier trait, rapporté par les historiens, est d'une beauté sublime : les familles des enfants que Rais avait égorgés prirent son deuil. Après sa mort elles jeûnèrent pendant trois jours, afin que Dieu accueillit son âme parmi les bienheureux.

Henriet et Poitou avaient été pendus immédiatement après leur maître, et leurs corps placés sur le bûcher, où ils furent consumés. On n'a nul renseignement sur ce qu'il advint des autres complices arrêtés avec Gilles de Rais : de François Prelati, d'Eustache Blanchet et de l'horrible Meffraye. Roger de Briqueville s'était sauvé et, dans la suite, obtint de Charles VII des lettres de rémission, eu égard aux grands services que sa famille avait rendus à la cause française dans la guerre contre les Anglais.

En son château de Pouzauges, Catherine de Thouars, la douce veuve du baron de Rais, pleurait, avec sa fille Marie, son abandon, puis son horrible malheur. Les prières, qui étaient montées vers le ciel lors du supplice, furent exaucées dès ce monde ; car les hommes ne firent pas retomber, selon leur usage, sur les deux innocentes créatures, la honte du crime commis. Dès l'année 1441, Catherine de Thouars se remariait à Jean de Vendôme, vidame de Chartres, deuxième du nom, et, le 14 juin 1442, la blonde Marie de Rais épousait l'un des premiers personnages du royaume, l'amiral de France, Prigent de Coëtlivy.

*
* *

L'histoire de Gilles de Rais a été l'origine du conte de la *Barbe-Bleue*. Le fait était signalé depuis longtemps. Il a été mis hors de doute par les savants travaux de M. l'abbé Eugène Bossard.

Le nom de la sœur Anne, qui guette au haut des tours, suffirait à localiser la légende dans les contrées bretonnes : c'est un point sur lequel tout le monde est aujourd'hui d'accord. Quand on consulte les vieillards qui habitent les environs des châteaux de Tiffauges, de Machecoul, de Champtocé, de Saint-Étienne-de-Mer-Morte et des autres résidences où vécut Gilles de Rais, tous, dans leurs récits, indiquent le château dont il s'agit comme la demeure de Barbe-Bleue.

On notera que nul d'entre eux ne connaît le nom de Gilles de Rais ni son histoire. Les paysans, établis aux entours de ces vieux donjons, qui sont éloignés les uns des autres, s'ignorent réciproquement, eux et leurs récits. Chacun d'eux croit que le château dont il parle est le seul et l'unique château de Barbe-Bleue. Or il se trouve historiquement que chacune de ces demeures a été habitée par Gilles de Rais. L'origine de la légende est ainsi précisée.

Aux environs de Nantes, sur les rives de la Loire, le château de la Verrière appartient également à Gilles de Rais. L'on y voit une fine chapelle, ombragée de sept grands arbres, et le peuple dit que ces arbres ont été plantés en souvenir des sept femmes de Barbe-Bleue.

Le petit monument enfin, que Marie de Rais fit élever à l'endroit même où son père avait été supplicié, n'était connu dans la région que sous le nom de *Monument de Barbe-Bleue*. « Des vieillards des environs de Clisson, dit M. l'abbé Bossard, nous ont raconté que, lorsqu'ils passaient dans leur enfance devant le petit édifice, leurs parents leur disaient : « C'est « ici que fut brûlé Barbe-Bleue » ; nul ne disait « Gilles de Rais », dont on ignorait même le nom. »

Ces indications si précises sont confirmées de la manière la plus intéressante par ce qui nous est conté de la Barbe-Bleue, aujourd'hui encore, dans le Bocage vendéen, dans la Bretagne française, en Anjou. On voit très bien au cours de ces récits, en les comparant, d'une part à l'histoire de Gilles de Rais telle que nous venons de la rappeler, d'autre part à celle de Barbe-Bleue telle que la rapporte Charles Perrault, la transition de l'une à l'autre, qui s'opère par le mélange de traits empruntés tantôt à l'histoire, tantôt à la légende.

Naguère, sous les ruines de Tiffauges, une bonne vieille, née dans l'enceinte de la forteresse où sa famille demeurait depuis trois siècles, contait aux touristes l'histoire de Barbe-Bleue. Elle redisait le supplice des sept femmes, accrochées dans le cabinet mystérieux. Puis, à celui qui hochait la tête avec un air d'incrédulité :

« Et tenez, ajoutait-elle, venez que je vous conduise à la chambre même où il égorgeait d'ordinaire *les petits enfants*. »

Ce trait d'union n'est-il pas un trait de lumière ?

La légende des filles de Pléeur, d'une poésie si dramatique dans sa naïveté, n'est pas moins caractéristique. C'est bien la légende de Barbe-Bleue, et ce Barbe-Bleue est nommé Gilles de Rais.

Un vieillard. — Filles de Pléeur, pourquoi vous taisez-vous ? pourquoi n'allez-vous plus aux fêtes ni aux assemblées ?

Les jeunes filles. — Demandez pourquoi le rossignol se tait, pourquoi les bouvreuils ne chantent plus sous la feuillée.

Le vieillard. — Pardon, jeunes filles, je suis étranger ; j'arrive de très loin, de plus loin que Léon et Tréguier, et ne sais la raison de votre tristesse.

Les jeunes filles. — Nous pleurons Gwennola, la plus gentille d'entre nous.

Le vieillard. — Qu'est-elle devenue ?... Vous vous taisez.... Que se passe-t-il ?

Les jeunes filles. — Hélas ! Barbe-Bleue a tué Gwennola, comme il a tué toutes ses femmes.

Le vieillard (avec terreur). — Barbe-Bleue ! Il demeure près d'ici ?... Ah ! fuyez vite, enfants. Le loup n'est pas plus terrible que le cruel baron ; l'ours est plus doux que le maudit baron de Rais.

Les jeunes filles. — Fuir ne pouvons. Nous sommes serves de la baronne de Rais ; nous appartenons au sire de Barbe-Bleue.

Le vieillard. — Je vous délivrerai, moi ; car je suis messire Jean de Malestroit, évêque de Nantes, et j'ai juré de défendre mes ouailles.

Les jeunes filles. — Gilles de Laval ne croit pas à Dieu.

Le vieillard. — Il périra de male mort : je le jure par le Dieu vivant. »

Nous passons le reste de la complainte qui finit par ces mots : « Aujourd'hui les filles de Pléeur chantent et vont danser aux fêtes et aux pardons. Le rossignol chante dans les feuilles ; la nature a repris sa robe de fête : Gilles de Laval n'est plus ! La Barbe-Bleue est morte ! »

Enfin M. l'abbé Bossard conte une dernière tradition légendaire, conservée dans la Bretagne française, où Gilles de Rais apparaît précisément orné de la fameuse barbe bleue.

Las de guerroyer les Anglais, Gilles de Rais vivait dans ses châteaux. Ce n'étaient que festins et joyeusetés. Passe un soir Odon de Tréméac, sire de Krévent, accompagné d'une belle jeune fille, Blanche de l'Herminière, sa fiancée. Gilles de Rais les invite à boire un verre d'hypocras. Le soir il les retient au château. Des archers se sont emparés d'Odon de Tréméac : il est

précipité dans une basse-fosse. Blanche est seule, et Gilles lui déclare qu'il va l'épouser.

Il a mis son plus beau surcot; l'agrafe de son manteau est ciselée d'or fin, et, sur le collet d'hermine, la barbe s'étale en éventail, une barbe toute rouge.

Il entraîne Blanche au pied de l'autel.

« Vite, messire chapelain, mariez-nous.

— Je ne veux pas de monsieur pour époux! s'écrie Blanche de l'Herminière.

— Et moi je veux qu'on nous marie.

— N'en faites rien, messire prêtre », supplie la jeune fille tout en pleurant.

Puis, comme Blanche s'est levée pour fuir, Gilles de Rais l'a prise dans ses bras.

« Je te donnerai, dit-il, les parures les plus belles.

— Laissez-moi!

— ... Mes châteaux, mes champs, mes bois, mes prés.

— Laissez-moi!

— A toi mon corps et mon âme!

— J'accepte », répond une voix avec un ricanement sinistre.

Blanche s'est transformée en un grand diable tout bleu qui regarde le baron avec des yeux ardents.

Le diable poursuit :

« Le sire Odon de Tréméac, que j'avais accompagné sous les traits de Blanche de l'Herminière, chevauche sur la route d'Elven.

— Et que veut-il faire?

— En compagnie des seigneurs du pays de Redon il veut venger ceux que tu as mis à mort.

— Je suis perdu!

— Pas encore. Ton heure n'a pas sonné.

— Qui les arrêtera?

— C'est moi : mais souviens-toi que, de ce moment, tu m'appartiens corps et âme. »

Le démon disparaît; mais la barbe du cruel baron de Rais, de rouge, est devenue toute bleue, en signe du pacte conclu.

Faut-il maintenant rappeler qu'on retrouve dans le conte de Perrault plusieurs traits essentiels de l'histoire de Gilles de Rais, telle qu'elle nous est révélée par les documents d'archives?

Nous avons déjà vu Perrault, dès le début de son « histoire », prêter à son

héros le luxe et les nombreuses demeures de Gilles de Rais. Pourquoi maintenant Barbe-Bleue accroche-t-il dans une chambre ses femmes à des crocs de fer? A cause de l'impression profonde que dut produire sur l'imagination populaire le récit de Gilles de Rais, confessant publiquement ses crimes, parlant de ces enfants, de ces jeunes gens, de ces jeunes femmes, qu'il suspendait en effet dans sa chambre à des crocs de fer.

Enfin n'est-ce pas la scène même de la dernière femme de Barbe-Bleue regardant par l'entre-bâillement de la porte l'intérieur de la chambre dont son mari a fait un charnier sanglant, que celle où nous voyons la dame de Jarville et Thomin d'Araguin, amenés par Roger de Briqueville, regardant, par l'entre-bâillement de la porte, les serviteurs du baron de Rais remuer à la pelle et mettre dans des sacs les débris de cadavres d'enfants?



On a cru longtemps que les *Contes* dits de Perrault étaient l'œuvre de Charles Perrault, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, non moins célèbre par son *Parallèle entre les anciens et les modernes*, où il prenait, contre Boileau et ses amis, la défense de l'« Art nouveau ». Le savant Marty-Laveaux, bibliothécaire de l'Institut, a laissé dans ses papiers des notes d'où il ressort que ce n'est pas Charles Perrault, mais son fils, Pierre Darmancour, qui, à l'âge de douze ou treize ans, aurait écrit ces pages charmantes de grâce et de naïveté, que son père n'aurait fait que reprendre, pour leur donner, en respectant les jolies trouvailles d'une pensée enfantine, une forme élégante et pure.

Marty-Laveaux faisait observer que la première édition des *Histoires ou Contes du temps passé*, parue chez Barbin en 1697, ne porte pas de nom d'auteur; mais que la préface en est signée du nom de Pierre Darmancour, le fils de Charles Perrault. Bien plus, le privilège, c'est-à-dire la permission d'imprimer, accordée par le roi, fut donnée à Pierre Darmancour, et c'est celui-ci qui rétrocéda son privilège au libraire Barbin. Deux ans après, parut en Hollande une contrefaçon de l'ouvrage, avec la mention : « Par le fils de M. Perrault, de l'Académie française ». Longtemps auparavant, l'abbé de Villiers, en parlant de ces contes, alors qu'ils n'étaient pas encore imprimés, avait dit qu'ils étaient dus au fils d'un académicien. Aussi bien, la lettre dédicatoire à la grande Mademoiselle, Mlle de Montpensier, ne commence-t-elle pas par ces mots : « On ne trouvera pas étrange qu'un enfant ait pris plaisir à composer les contes de ce recueil....? » Si tous ces traits concordent et paraissent probants, on s'explique plus aisément tant de détails d'une couleur si fraîche et si naïve, par exemple tout ce qui concerne le carrosse

de Cendrillon, que la pensée d'un homme mûr ne pouvait guère trouver et que la légende ne fournit pas. Perrault, qui dirigeait l'éducation de son fils, lui avait sans doute donné ces contes populaires comme sujets de narration. Il fut frappé du tour naturel, de la naïveté gracieuse dont l'enfant les avait ornés. Il les retoucha avec ce tact si fin des bons esprits du xvii^e siècle, en leur conservant le charme enfantin qui en fait l'inaltérable parfum.

Mais, quelque méchant que dût lui sembler Barbe-Bleue, accrochant ses femmes mortes, l'une après l'autre, aux murs d'un humide retraits, l'enfant ne pouvait concevoir les crimes beaucoup plus effroyables qui ont fait l'horrible célébrité du vrai héros de la légende, du maréchal de France, Gilles, comte de Brienne et baron de Rais, sire de Saint-Étienne-de-Mer-Morte et de Champtocé.



Compère Guilleri

Les ordonnances de Charles VII, développées par Louis XI, jetèrent les fondements de notre administration militaire. Elles délivrèrent la France des armées de brigands nommées les grandes compagnies ; mais elles ne purent mettre fin sans retour aux « pilleries et roberies » des gens de guerre. Il est vrai qu'il fallut les tristes luttes civiles produites par les querelles religieuses du xvi^e siècle, pour que la « brigandise » des hommes d'armes désolât à nouveau le pays.

Les pillards militaires sont alors nommés les *Carabins* et les *Picoreurs*, ou voleurs de *pécores*, autrement dit de troupeaux.

Écoutez d'Angot de l'Eperonnière nous les décrire dans une pièce de ses *Nouveaux Satires*, intitulée précisément « Les picoreurs », vivant commentaire des *Misères de la guerre* du dessinateur Jacques Callot. L'armée traverse les riches plaines normandes :

... Un jeune pitaud me dit tout perdu :
« Les soldats sont au bourg, Monsieur, tout est perdu !
Cette engeance d'enfer, que la faim espoignonne,
Froisse tout, pille tout, sans respect de personne.
Ce ne sont point soudards : ce sont des *picoreurs*,
Qui sont de l'Ante-Christ les vrais avant-coureurs.

.....
Ils ont presque tué Flipin d'un coup d'estoc,
En défendant Janet, ses poules et son coq ;

Prise et lamentation du capitaine Guilleri ; Paris, 1608. — *La prinse et deffaicte du capitaine Guillery qui a esté pris avec soixante-deux voleurs de ses compagnons qui ont esté roués en la ville de La Rochelle, jouz la copie imprimée à La Rochelle* ; Paris, 1609. — Journal de l'Estoile, à la date du 11 septembre 1608. — *La prise, desfaicte et punition des Guilleris*, dans le *Mercure françois, ou Suite de l'histoire de la paix* ; Paris, 1611, livre IV. — *Reproches du capitaine Guilleri faicts aux carabins, picoreurs et pillards de l'armée de Messieurs les princes* ; Paris, 1615. — *De la vie tragique du capitaine Lycaon* (lisez Guilleri), dans *Inventaire général de l'histoire des Larrons*, par F.-D.-C. LYONNOIS ; Rouen, 1645. — *Des grandes voleries et subtilitez de Guilleri*, dans *Histoires tragiques de nostre temps*, par FR. DE ROSSET ; Rouen, 1700. — *Histoire de la vie, grandes voleries et subtilitez de Guilleri* ; Troyes, 1728. — *Histoire véridique des grandes et exécrables voleries et subtilitez de Guillery*, publ. par BENJ. FILLON ; Fontenay, 1848.

Ils ont rompu son meuble ; et sa femme Isabelle
A perdu son sanfaix, son fil et sa cordelle.
Ils ont mangé sa crème, ils ont son lard ravi :
Jamais un tel désordre au monde je ne vis. »

Au cours de ces guerres civiles, où chacun luttait dans l'intérêt égoïste de son parti, les chefs n'avaient cure que du succès. Pourvu que les recrues fussent « d'entreprise subtile et de hardi courage », les capitaines s'inquiétaient peu de leur passé, et ne se souciaient pas de surveiller leurs faits et gestes. « Il arracheroient volontiers le cœur des pauvres gens, dit un contemporain, puisque, les ayant tous volés, pillés et dérobés, encore leur mettent-ils le poignard sous la gorge pour leur faire confesser s'ils n'ont point détourné quelque partie de leur bien ; ils leur donnent le *fronteau*, ils leur serrent les pouces avec les rouets d'arquebuse. Ah ! quelle désolation ! »

Le « fronteau » était une corde à nœuds qu'on passait autour de la tête du bourgeois ou du paysan, et qu'on serrait jusqu'à ce qu'il eût révélé l'endroit où était caché son argent. Quant au tourment qui consistait à écraser, dans la même intention, les pouces des patients en les engageant dans les ressorts à rouet des arquebuses, c'est lui qui a donné à notre langue les expressions « serrer les pouces, faire mettre les pouces ».

Parmi les picoreurs que produisirent les guerres civiles du xvi^e siècle, l'un des plus redoutés fut le bandit *Carrefour* ; mais les plus célèbres ont été les frères Guilleri.

Qui ne connaît la chansonnette :

Il était un p'lit homme,
Qui s'app'lait Guilleri,
Carabi ;
Il s'en fut à la chasse,
A la chasse aux perdrix,
Carabi,
Toto carabo,
Marchand d'carabas,
Compère Guilleri :
Te lairras-tu (*ter*) mouri ?

Dans les pays où les Guilleri répandirent leurs brigandages et où ils furent suppliciés, dans la Saintonge et dans l'Aunis, la chanson de compère Guilleri est demeurée populaire et la tradition la rattache très nettement au célèbre bandit. En réalité, elle est plus ancienne. Dans *Le vray pourtraict des Huguenots*, plaquette imprimée en 1579, c'est-à-dire bien des années avant les brigandages des Guilleri, il est dit que, « comme Guilleri, ils (*les Huguenots*) se casseront la jambe, si mieux n'aiment le col » ; allusion précise au couplet :

La branche vint à rompre
Et Guilleri tombi,
Carabi ;
Il se cassa la jambe...

Au temps jadis, le Guilleri de la chanson avait été sans doute quelque braconnier nocturne, tueur d'hommes autant que de gibier. Et les légendes vendéennes s'en étaient emparées : par les nuits d'hiver, un chasseur fantastique « égueyant » torrents et rivières, poursuit dans les plaines et les bois, des monstres féériques. Il est suivi d'un effrayant cortège d'êtres inconnus. La terre résonne sous les sabots des chevaux, dont les naseaux jettent une buée lumineuse. Malheur à qui se trouve sur le passage des fantômes ! Des mains invisibles le soulèvent, le plantent en selle sur le cheval *Malet*, le cheval blanc dont le harnais d'argent scintille aux rais de la lune, et la course folle se poursuit : au matin, le malheureux est trouvé mort, en quelque carrefour, les traits convulsés, les membres tordus.

Quoi qu'il en soit, nos Guilleri appartenaient à une famille de bonne noblesse, originaire de l'île de Noirmoutier. Ne voulant pas compromettre, dans les aventures où ils allaient se lancer, le nom de leur maison, pour laquelle ils ne cessèrent de conserver le plus profond respect, ils prirent précisément ce nom de Guilleri, nom de guerre, c'est le cas de le dire. Leurs courses allaient rappeler les chevauchées redoutables de la légende ; mais leurs hauts faits ayant effacé dans la mémoire des hommes ceux de leur mystérieux prédécesseur, le peuple en vint à faire du célèbre « capitaine des robeurs du bas Poitou » le héros même de la chansonnette :

Carabi,
Toto carabo,
Marchand d' carabas,
Compère Guilleri...

Les Guilleri étaient trois frères. Celui qui devint le chef de la bande était le cadet.

Dès son enfance, Cadet Guilleri étonna ses parents par sa turbulence et son ardeur à la lutte, en même temps que par sa force physique. « Il ne savoit s'empêcher de battre ses compagnons, les gourmer, atterrer et être en continuelle prise avec eux. »

Envoyé à Rennes pour y terminer ses études, il ne tarda pas à s'y faire redouter par son caractère violent et la rudesse de ses poignets. C'était alors un « escolier » de dix-huit ans. « Quand il se faisoit quelque meurtre ou batterie la nuit, tout le monde l'en accusoit, disant qu'autre que lui ne l'avoit commis, puisqu'il n'y avoit aucune compagnie pernicieuse en laquelle toujours il n'eût le premier rang. »

Comme bien on pense, Guilleri s'était exercé aux armes : la guerre était alors la carrière de tous les cadets de famille. Les luttes entre protestants et

catholiques lui fournirent l'occasion de suivre bannière et de se distinguer. On le trouve guerroyant en Bretagne sous les cornettes du duc de Mercœur, le dernier champion de la Ligue.

Ses prouesses, dans ces guerres de coups de main, d'embûches et d'escarmouches, le mirent bientôt au premier rang. Mercœur lui donna la direction d'une compagnie, « en la conduite de laquelle il s'acquitta de sa charge avec autant de modestie et de vaillance que capitaine de son temps : toujours au milieu du feu et du sang, et jamais ne s'amusant au pillage ». Bref, Guilleri était en voie de faire une fortune brillante, quand sa carrière fut subitement entravée, en 1598, par l'édit de Nantes, qui mettait fin, on le sait, aux guerres de religion.

Que devenir? Guilleri n'était habile qu'à l'épée, et l'épée, par les temps nouveaux, devenait sans emploi. Avec cela, nulle réserve d'argent : comment subsister? « C'est alors, écrit un de ses historiens, que, se voyant à sec par le calme de la paix qui fit incontinent rasseoir les vagues de la tourmente, et ses espérances esvanouies avec les brouillards de la guerre, Guilleri se laissa gagner au désespoir qui lui fit prendre les bois. » Il a tôt fait d'enrôler ses deux frères, qui se trouvent dans la même situation, et une bande de trois à quatre cents aventuriers, pour la plupart soldats de fortune, désespérés, comme leur chef, de leur misère et de leur oisiveté. « Il ramassa l'écume de toute la haute et basse Bretagne, Poitou et autres pays. » Redoutable bande de détrousseurs, rompus aux périls, aux coups de main, qui ne tarde pas à traiter en terre conquise le Poitou, l'Anjou, la Bretagne et les provinces limitrophes.

Les Guilleri poussèrent en effet leurs expéditions jusqu'aux portes de Bordeaux, d'Orléans, de Rouen et de Pontoise.

On imagine l'état de trouble où devaient se trouver les provinces après les longues guerres qui les avaient désolées. Les Guilleri se firent trois ou quatre retraites en des châteaux forts qui se dressaient au fond des bois, en bas Poitou, en Bretagne et en Saintonge, repaires inaccessibles dans les forêts de Machecoul-en-Rais, de la Châtenerie, et au Bois-Patuyau, dans la forêt des Essarts.

La forteresse construite dans la forêt de Machecoul-en-Rais était le principal asile des bandits. « Il est impossible, écrit un contemporain, de vous dire avec quelle diligence Guilleri se fortifia dans cette retraite, car ses bandoliers, autant animés de conserver leur propre proie que de la ravir, travaillaient jour et nuit au remuement des terres et des fossés, jusqu'à ce que le logement fût en état de soutenir un assaut. »

Il n'était seigneur ni prévôt de la région qui fût capable de résister aux forces redoutables que Guilleri avait réunies ; aussi celui-ci ne tarda-t-il pas,

grâce aux rançons qu'il tirait des marchands de toute la contrée, à monter sur un pied de véritable luxe les trois châteaux dont il faisait sa résidence coutumière. Le bandit eut même la vanité de faire les honneurs de l'un d'eux — celui des Essarts — à quelque seigneur du voisinage dont la morgue l'avait importuné.

Tandis que ce personnage s'en allait, par la route de Niort, trotinant sur sa jument et l'esprit à mille lieues de pareille aventure, il le fait enlever et, les yeux bandés, mener à la forteresse. Là on défit le bandeau, et le seigneur ne fut pas légèrement surpris de se trouver transporté en un vrai château de féerie : hautes tours à hourdis de pierre et à mâchicoulis, des échauguettes collées à la cime ; fossés à fond de cuve, douves où flottaient les tapis d'algues vertes avec des trous, de place en place, où se voyait l'eau noire et mordorée ; pont-levis avec ravelin, enclos de palissade. La massive herse de fer était tirée par de lourdes chaînes qui grinçaient sur des poulies d'acier. Et que de munitions, tant en vivres qu'en armes ! Un moulin à bras pour moudre le blé, un four à cuire le pain ; plusieurs petites pièces d'artillerie, bombardes et coulevrines, et force mousquets, arquebuses, dagues, piques, grenades, boîtes, pétards et autres engins. Le prisonnier se croyait le jouet d'un songe. Puis il fut introduit dans une haute salle, où son admiration redoubla. Les parois en étaient tendues en vrai cuir de Cordoue, ce qui représentait une dépense énorme ; mais ce n'est pas Guilleri qui avait fait ces frais : le cuir venait d'un vaisseau espagnol pillé à la hauteur des Sables-d'Olonne. Notre brigand avait d'anciens compagnons qui étaient devenus forbans, et lui-même avait fait alliance avec les pirates les plus redoutés de la région.

Puis le bandit fit servir à son hôte, dans une admirable vaisselle plate, un repas princier et lui versa dans des aiguières d'argent ciselé un vin exquis. Le seigneur, que toute crainte avait abandonné, était maintenant de très bonne humeur. Mais il n'est si aimable société qui ne se quitte : les yeux bandés à nouveau, il fut reconduit jusqu'à l'orée du bois, où les compagnons lui rendirent la liberté.



Les Guilleri clouaient aux troncs des arbres, dont s'ombrageaient les routes et les chemins qu'ils sillonnaient, de grandes pancartes ainsi rédigées :

« PAIX AUX GENTILSHOMMES, LA MORT AUX PRÉVOTS ET AUX ARCHERS, ET LA BOURSE AUX MARCHANDS. »

Ce désir de laisser la « paix aux gentilshommes » n'allait cependant pas jusqu'à se priver des opérations lucratives qui pouvaient résulter du sac de quelque

château. Si l'on en croit la relation du *Mercure françois*, Guilleri a forcé maints castels, « où lui et les siens ont misérablement massacré plusieurs pauvres gentilshommes et demoiselles », pillant huches et bahuts, et mettant leurs demeures en désolation.

C'est de la sorte qu'il voulut pénétrer dans le château de Sainte-Hermine, qui appartenait au baron Jacques Desnouches, seigneur de la Tabarière. La petite armée de brigands fut découverte par la sentinelle qui nichait dans l'échauguette au haut des tours. Un coup d'arquebuse donna l'alarme.

Le seigneur de la Tabarière réunit tous ses hommes. En hâte des courriers vont prévenir des seigneurs du voisinage. Ceux-ci arrivent de divers côtés, suivis de leurs vassaux, avec un appareil militaire imposant. Il y a là cinq cents hommes, qui s'apprentent à cerner les brigands. Guilleri bat en retraite. Il est poursuivi : une véritable bataille s'engage à trois lieues de Sainte-Hermine. Il y eut des pertes de part et d'autre. Trois des brigands furent pris et, peu après, roués.

Cependant toutes les entreprises de Guilleri n'étaient pas aussi tragiques. C'était un bandit jovial.

Par un après-midi d'été, il était étendu tout de son long dans l'herbe haute qui bordait le chemin de Nantes à la Rochelle. Le soleil de juin faisait tomber du ciel une chaleur accablante. Le brigand était costumé en modeste bourgeois et nul, à le voir dans son justaucorps brun à boutons de laine, sans autre arme qu'une canne d'arbousier à pommeau de corne, n'eût deviné le terrible chef de bande de qui les équipées faisaient trembler tout le pays.

Passé un marchand. Guilleri se lève et s'approche.

« Bonhomme, ne crains rien. Où vas-tu si gaillard ? »

— A Nantes, pour un procès.

— Dieu soit loué ! J'y vais aussi. Nous cheminerons de compagnie.

Et pour les soins de ce procès, tu portes sans doute beaucoup d'argent ? »

Le marchand, que l'air robuste et déterminé de l'inconnu intimide, avise de répondre prudemment :

« Hélas ! non, mon bon seigneur, j'ai 7 ou 8 sols, tout au plus, pour le gîte, et pour pouvoir en route casser une miche de pain et boire un pichet de cidre.

— Je n'ai, moi, rien du tout, répond Guilleri. Et nous coucherons tous deux à mauvaise enseigne, à moins que Dieu ne nous aide. Au fait, pourquoi ne le prions-nous pas ? Demandons-lui de nous envoyer de l'argent : c'est le bon Dieu, et, ce qu'il nous enverra, nous le partagerons en vrais compagnons. »

De sa main vigoureuse Guilleri oblige le marchand à s'agenouiller dans la

poussière de la route, et, dévotement, avec onction et humilité, il se met à genoux auprès de lui. Puis il tire de sa « pochette » un petit livre de piété et commence à marmotter une prière. Son oraison terminée, il se tourne vers le marchand :

« As-tu bien prié ? »

— Oui.

— Regarde donc s'il ne t'est rien venu ? »

Le marchand porte sa main à sa pochette et dit qu'il n'a toujours que ses 8 sols.

« Tu ne pries donc pas de bon cœur ? », dit Guilleri.

Et lui-même de mettre, à son tour, la main à sa pochette, d'où il tire 6 deniers.

« Hé ! c'est Dieu qui nous les envoie ! »

Et, après en avoir exactement donné la moitié au marchand, il lui enjoint de continuer sa prière. Après un moment :

« As-tu bien prié ? »

— Oui.

— Regarde donc s'il ne t'est rien venu ? »

— Rien du tout.

— Moi, il m'est venu cette fois 10 sols. Ce que c'est que d'avoir confiance ! En voilà la moitié. »

Le marchand prend l'argent, veut se lever. Guilleri le maintient rudement sur ses genoux.

« Il faut continuer notre prière. »

Quand il a lu une troisième oraison :

« As-tu bien prié ? »

— Oui.

— Regarde donc s'il ne t'est rien venu ? »

— Rien du tout.

— Tu ne pries donc pas de bon cœur ? »

Le marchand assure qu'il fait sa prière du meilleur cœur du monde.

« En ce cas, répond Guilleri, tu dois avoir de l'argent : car à moi, qui ne prie que des lèvres il m'en est venu ; à plus forte raison il doit t'en être venu à toi. Je le veux voir. »

Guilleri alors de fouiller notre homme plus mort que vif. 200 beaux écus sont mis au jour, 200 écus au soleil qui gisaient au fond de la pochette.

« Ho ! ho ! dit Guilleri. Qu'est cela ? Mauvais compagnon, qui voulais dérober l'argent de son frère, Dieu nous l'envoyant de compagnie ! Voici ta moitié, l'autre est mon bien. Fi ! le vilain, de chercher ainsi à tromper le pauvre monde ! »

Et le marchand décampe, l'oreille basse, volé et confus.

Les négociants et fermiers qui fréquentaient les foires et marchés de la région avaient fini par entrer en composition avec le brigand et par se mettre quasiment sous sa protection. Ils lui faisaient une part sur leurs gains et, moyennant ce tribut, en arrivaient à vivre avec lui presque en bonne entente, « car, nous dit-on, il s'enqueroit de leurs affaires, leur offroit ses services, les consolait dans leurs afflictions, leur prêtant même de l'argent sous condition de le lui rendre à certain temps. Et ainsi il gagna plusieurs villageois des environs qui l'avertissoient de tout ce qui se passoit dans le pays. »

L'anecdote suivante n'est peut-être pas très authentique; mais elle donne l'opinion que les bonnes gens se faisaient alors du redoutable brigand.

Comme il passait par la forêt du Champ-Saint-Père, Guilleri trouva, tout en larmes, une jolie fille des Moutiers-les-Maufaits.

« Pourquoi pleurer, la belle? vous gâterez vos yeux!

— Ah! seigneur, si je pleure, c'est que les Guilleri...

— Comment, les Guilleri?

— ...ont pris ma vache noire. Mon père me va battre, revenant au courtil.

— Je te rendrai ta vache, mais tu me chanteras, pour que je danse, ma belle, moi et tous mes soldats.

— Vous, seigneur, mais comment...?

— Hé! je suis Guilleri.

— Guilleri, sainte Vierge!

— Quel effroi, ma mignonne! Allons, rassure-toi; chante pour que je danse, moi et tous mes soldats. »

Et l'une des relations du temps a conservé les couplets que la fille des Moutiers-les-Maufaits aurait chantés devant les brigands

RONDE

Périne, ma Périne,
Ne veux-tu pas m'aimer?
Ma dondon, ma dondaine,
Ne veux-tu pas m'aimer.
Ma dondon, ma dondaine,
Ma dondon, ma dondé.

Si fait, vraiment, je t'aime,
Je t'aime mieux que mé,
Dondaine, ma dondé.

Périne, ma Périne,
Où ton père est allé?
Ma dondon, ma dondaine

'l est là-bas dans la plaine
A voir couper le blé,
Dondaine, ma dondé.

Périne, ma Périne,
Veux-tu jà m'épouser?
Ma dondon, ma dondaine

Achevant la parole,
Le père est arrivé,
Dondaine, ma dondé.

Périne, ma Périne,
Où veux-tu me cacher?
Ma dondon, ma dondaine.

Vite entre dans ce coffre
Et j'en aurai la clé,
Dondaine, ma dondé.

Il y fut cinq semaines,
Cinq semaines caché,
Ma dondon, ma dondaine.

Au bout des cinq semaines,
Les rats l'avaient mangé,
Dondaine, ma dondé.

N'est-ce pas grand dommage
Ma dondon, ma dondaine,
D'un gentil bachelier?
Ma dondon, ma dondaine,
Ma dondon, ma dondé.

Et quand la fille des Moutiers-les-Maufaits eut chanté, Guilleri ne se contenta pas de lui faire rendre sa vache noire tachée de blanc, il y joignit un petit sac d'écus.

« Pour te mettre en ménage, ma belle, et ne pleure plus. »



Il convient d'ailleurs de rendre à Guilleri cette justice qu'il ne dépouillait jamais les gens entièrement. Il leur laissait de quoi poursuivre leur chemin. Parfois même il advint qu'il donna quelque argent à des malheureux rencontrés sur la route. Enfin, ni lui ni ses gens ne rançonnaient qui que ce fût deux fois. Traditions de courtoisie et de savoir-vivre qui se conserveront : au xviii^e siècle encore, dans la fameuse forêt de Bondy, les voleurs ne prenaient aux voyageurs qu'une partie de leur bourse et leur remettaient ensuite un petit billet qu'ils appelaient « de liquidation ». On montrait ce billet à d'autres voleurs, si on en rencontrait; et ceux-ci n'avaient plus le droit de

prendre à leur tour qu'un dixième, et les suivants un vingtième de ce qui restait. « Comme on fait à la banque », ajoute, dans son *Journal*, l'avocat Marais.

Les compagnons de Guilleri allaient par petites bandes, « tantôt déguisés en marchands, tantôt en façon d'archers, tantôt habillés en gentilshommes ». Il ne se faisait pas un vol important, un hardi coup de main que l'on ne crût y reconnaître Cadet Guilleri : un même jour on prétendit l'avoir reconnu aux portes de Nantes, à celles de Rouen et à celles d'Orléans. « Il avait, disait le peuple, un génie familier qui le transportait en un moment là où il désirait aller. »

L'un de ses compagnons avait été roué à Pontoise. Peu de jours après, Cadet Guilleri revenait du marché de la ville vêtu d'une casaque de paysan et chantant un refrain. D'aventure, le bourreau faisait le même chemin. La conversation s'engage, le bourreau donne force détails sur la récente exécution du bandit. A la lisière d'un bois, Guilleri fait entendre un cri semblable à celui de la chouette : quelques compagnons sortent des taillis, se jettent sur « Monsieur de Pontoise », qui est garrotté en un clin d'œil et « branché » à la ramure d'un vieux chêne.

Non moins que les bourreaux de ses camarades, Guilleri poursuivait sans merci, sa pancarte nous l'a dit, les prévôts et les archers. Pour or au monde, il ne les eût épargnés. Il se trouvait aux environs de Rouen quand le prévôt de la ville mit à ses trousses une compagnie d'archers. Guilleri, averti par ses espions, s'en fut à leur rencontre, déguisé sous un sarrau bleu, et, s'étant assuré que les forces dont il pouvait disposer étaient sensiblement supérieures à celles qui avaient été envoyées pour le combattre, il rallie ses gens sans retard et fond sur les archers en une attaque impétueuse. Les gens de police sont mis en déroute, laissant derrière eux plusieurs morts. Six prisonniers restaient aux mains de Guilleri, qui leur prit coiffes et casaques, puis les fit attacher aux arbres de la route.

« Vienne qui vous délivre ! »

Les dépouilles des archers servirent aux brigands à se déguiser. Un château, propriété d'un président au Parlement de Rouen, était dans le voisinage. Guilleri, en son nouveau costume, frappe à l'huis :

« Ouvrez, de par le Roi ! »

On court, on ouvre.

« Nous avons appris, dit Guilleri, que Guilleri trouve ici un asile. »

Dénégations, protestations. Guilleri sacre et tempête : il ne sortira pas qu'il n'ait trouvé Guilleri. Et le voilà qui parcourt les appartements, ouvre les cabinets, force les serrures, vide bahuts, armoires, huches et commodes. Les compagnons se saisissent de l'argent monnayé et des effets les plus

précieux. Enfin ils se retirent en jurant que, si jamais monsieur le Président se mêle encore de donner asile à Cadet Guilleri, il sera, nonobstant sa toque présidentielle, sur la grande place de Rouen, pendu haut et court.

On imagine sans peine l'état d'esprit de M. le Président. A peine les prétendus archers sont-ils partis, que sa fureur éclate. Les coquins ! les bourreaux ! de quelle racaille M. le Prévôt compose-t-il donc sa troupe ? Sous prétexte de mettre la main sur Cadet Guilleri, on lui a vidé ses tiroirs et pillé sa maison. Aussi, dès le lendemain, M. le Président adressait-il un rapport au Parlement de Normandie et y menait-il si grand bruit que le prévôt jugeait nécessaire de mettre en état d'arrestation plusieurs de ses archers. Comme tous se déclaraient innocents, on eut recours à la torture pour les convaincre de leur crime. Bref on les « gehenna » tant et si bien que deux d'entre eux finirent par se reconnaître coupables et furent pendus au gibet de Rouen.

La colère du prévôt contre Guilleri n'en fit que croître et il ne tarda pas à mettre en campagne des forces plus importantes. Mais le capitaine des brigands en est averti par les intelligences qu'il a dans la ville. Le jour même où les archers commencent leur expédition, il disperse ses gens et va seul au-devant des troupes du prévôt. Il s'est habillé en paysan, à sa coutume, avec une grande jupe de toile et un vieux chapeau gras. Il monte, sans bride, ni selle, ayant seulement sous lui un sac vide, une jument rouge, maigre, efflanquée, avec des jambes qui n'en finissent plus.

Le prévôt, superbe et martial, s'avance en tête de ses archers. Il rencontre l'homme des champs monté sur sa bourrique.

« Hé ! bonhomme, où va-t-on de la sorte ? »

— A Rouen, Monseigneur, acheter du blé, » répond Guilleri qui a retiré son vieux chapeau gras et le fait tourner entre ses doigts avec un air bête à peindre.

« Et n'as-tu rien vu ? dit le prévôt.

— Je n'ai vu que des oies, Monseigneur, menées par une garcette qui chantait ; mais on parle de voleurs, surtout de Cadet Guilleri, qui est un mauvais compagnon.

— Allons, poursuis ta route ; mais sur quelle rosse te voilà monté ! »

Et toute la troupe de rire comme le prévôt en regardant la jument rouge.

A deux portées d'arbalète, Guilleri rencontre d'autres archers, qui faisaient une seconde bande.

« Hé ! bonhomme, as-tu parlé à monsieur le prévôt ? »

— Oui, messeigneurs. »

Et les archers de répliquer d'un ton assez bourru :

« Eh bien, passe, passe ! »

Guilleri, sur sa jument, a fait quelques pas ; puis, tirant de dessous sa jupe deux pistolets :

« Messieurs, vous vous souviendrez que vous avez rencontré Cadet Guilleri. »

On entend une double décharge. Deux archers tombent morts. Les autres poursuivent le bandit au grand galop. Ils ne doutent pas, en considérant sa haridelle, qu'ils auront tôt fait de le rejoindre ; mais la jument rouge détale avec la rapidité du vent. Après un quart d'heure de poursuite les archers interrompent leur course : ils ont vu que leurs efforts étaient vains.

Le prévôt de Fontenay ne fut guère plus heureux. Guilleri, déguisé en ermite, le rencontra sur la route de la Rochelle. Il l'aborde d'un air doux et pieux.

« Ah ! monsieur le prévôt, c'est Dieu qui vous envoie. Guilleri est à un quart d'heure d'ici, dans une maison à l'orée du bois, où il dîne avec deux de ses hommes.

— Comment le savez-vous ?

— Je vis dans la forêt, où Guilleri m'a volé. »

Le prévôt suit le saint homme avec les quelques archers qu'il avait auprès de lui. L'ermite les introduit dans la maison, où ils sont immédiatement cernés par une bande de voleurs.

Guilleri, cette fois, se contenta d'enlever aux représentants de l'autorité leurs casaques sans leur faire d'autre mal.

« Ses ruses étoient si subtiles, dit un biographe contemporain, que jamais les précautions du plus rusé prévôt ne furent capables de trouver aucune invention pour le surprendre : au contraire le plus souvent, il les surprenoit et, s'étant moqué d'eux, il les laissoit aller. »



Cependant, des provinces que les Guilleri mettaient à contribution, les plaintes s'élevaient. En Normandie, en Bretagne, en Poitou, en Aunis, en Saintonge, les routes n'étaient plus sûres ; gens de négoce et paysans craignaient de se rendre aux marchés. On en arrivait à se fortifier de nouveau dans sa demeure, comme au temps de la guerre civile.

Enfin la retraite principale des Guilleri ayant été découverte (c'était le château de la forêt de Machecoul), Henri IV chargea M. de Parabère, gouverneur de Niort, de réunir les forces nécessaires pour pénétrer dans le château et prendre les bandits.

La direction de l'expédition fut confiée à André Le Geay, sire de la Gestière, vice-sénéchal et prévôt général du Poitou. Il réunit les prévôts de

la région, une vingtaine, et chacun de ceux-ci amena les hommes dont il pouvait disposer. Quelques seigneurs du pays, suivis de leurs vassaux, prêtèrent main forte. On eut ainsi une véritable armée.

Quatre coulevrines furent amenées sous les murs de la place, qu'elles battirent durant tout un jour. Devant la supériorité écrasante des assaillants, Guilleri ne tarda pas à reconnaître que toute résistance serait vaine.

Toutefois il avait le cœur trop fier pour se rendre. Entraînant ses compagnons il s'élança à cheval, un pistolet dans chaque main, et s'efforça de percer le rideau des troupes qui entourent le château. Telle fut l'impétuosité de son attaque et tel était l'effroi qu'il inspirait, qu'il parvint à rompre la ligne d'hommes d'armes qu'il avait devant lui.

Mais son frère aîné fut pris et, dans la répartition des prisonniers, échut au prévôt de Saintes qui le fit juger et supplicier. De plus, quatre-vingts de ses compagnons tombèrent aux mains des troupes prévôtales ; les autres parvinrent à gagner la côte, où ils furent recueillis par les forbans que nous avons vus en bonne intelligence avec les Guilleri : ils devinrent pirates. En somme, bien que leur chef eût échappé, la puissance des bandits était détruite. Henri IV accorda des lettres d'anoblissement à André Le Geay qui avait dirigé l'expédition.

Cadet Guilleri n'était parvenu à rallier que quinze hommes. La nouvelle de l'exécution de son frère le toucha fortement. Il congédia ses compagnons, après avoir remis à chacun d'eux une somme assez importante et ne conserva auprès de lui que deux fidèles serviteurs, avec lesquels il vint s'établir à Saint-Justin, près de Bordeaux. Il y vivait retiré et dans l'aisance, d'une vie rangée et tranquille. « Tout le monde lui tesmoignoit beaucoup d'affection pour les belles qualités qu'il possédoit et les autres perfections dont il estoit doué. D'autre part, il se disoit gentilhomme, ce qu'on croyoit d'autant plus qu'il estoit libéral et courtois. » Malheureusement pour lui, il fut reconnu et dénoncé par un marchand qu'il avait détroussé jadis.

Son procès fut instruit à la Rochelle, où il arriva, conduit par des archers, le 30 novembre 1608. Il fut exécuté le 4 décembre suivant, à quatre heures du soir. Le supplice qu'il dut subir fut celui de la roue, c'est-à-dire que le bourreau lui brisa les membres à coups de barre de fer et qu'on le laissa expirer, sur la roue, la face tournée vers le ciel, en une lente et horrible agonie. Il montra une grande fermeté à l'heure de la mort, « beaucoup de foi et de repentance », dit Merlin, ministre protestant qui assista à son exécution. S'adressant à la foule qui l'entourait :

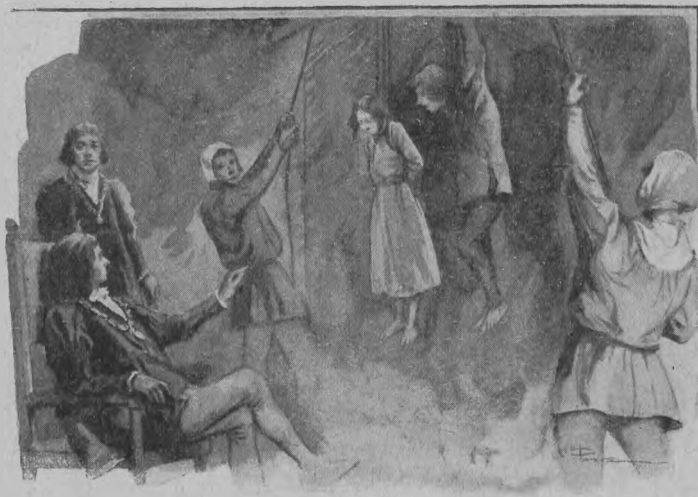
« Il y a ici beaucoup de gens qui savent la maison d'où je suis sorti, laquelle doit avoir à ce jour une si ignominieuse tache, qui ternira son nom. Et cependant, messieurs, il n'est pas incompatible qu'il puisse sortir un

mauvais fruit d'une bonne semence selon le champ où elle a été semée. »

A cette pensée du déshonneur qu'il pouvait faire retomber sur sa « maison », Guilleri pleurait abondamment. Mais chacun montra un tel respect pour la famille dont le bandit était issu, tel fut le silence unanimement gardé sur son nom véritable, que les efforts des érudits n'ont pu parvenir à le retrouver. Le père des Guilleri, d'ailleurs, était mort, du chagrin, dit-on, que lui avait causé la conduite de ses fils.

Quoi qu'il en soit, l'on comprend que, de ce jour, paysans et négociants, se rendant aux marchés et aux foires, par les routes affranchies de la terrible bande, aient chanté avec plus d'entrain :

Carabi
Toto carabo,
Marchand d' carabas,
Compère Guilleri :
Te lairras-tu, te lairras-tu, te lairras-tu mourir ?



ENTASSÉS SUR UNE BARQUE, LES FLIBUSTIERS POURSUIVIRENT ET ABORDÈRENT UN GALION ESPAGNOL QUI SE RENDIT A DISCRÉTION.

Les Flibustiers

I. — L'ILE DE LA TORTUE.

Au nord de Saint-Domingue, dans la mer des Antilles, se dresse un flot escarpé, aux cimes rocheuses qui se découpent en arêtes vives sur la clarté du ciel. Le navigateur croit voir de loin une tortue gigantesque, dont la carapace luisante émergerait des eaux d'un bleu profond. La montagne,

L'abbé BERNOU, *Discours sur la question si les sujets du roi peuvent avec justice faire la guerre aux Espagnols en Amérique* (écrit vers 1676-1683); *Bibl. nat.*, ms. Clairambault, 1016. — ALEXANDRE-OLIVIER OËMELIN, *Des aventuriers qui se sont distingués dans les Indes*, traduit du néerlandais; Paris, 1686, 2 vol. in-12; éd. de Trévoux, 1744, 2 vol. in-12. — RAVENEAU DE LUSSAN, *Journal du voyage fait à la mer du Sud avec les Flibustiers de l'Amérique en 1684 et années suivantes*; Paris, 1689, in-12. — LE PERS, *Histoire de Saint-Domingue*, manuscrit autographe; *Bibl. nat.* ms. franç. 8992. — CHARLEVOIX, *Histoire de Saint-Domingue*; Paris, 1730-1731, 2 vol. in-4. — LABAT, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*; Paris, 1742, 8 vol. in-12. — J.-W. D'ARCHENHOLTZ, *Histoire des Flibustiers*, traduit de l'allemand; Paris, 1804, in-8. — LÉON VIGNOLS, *La Piraterie sur l'Atlantique au XVIII^e siècle*; Rennes, 1890, in-8. — H. LORIN, *De prædonibus insulam Sancti-Dominici oelebrantibus sæculo XVII^e*; Paris, 1895, in-8. — GABRIEL MARCEL, *Les Corsaires français au XVI^e siècle dans les Antilles*; Paris, 1902, in-8.

montant et descendant en dos d'âne, fait le bouclier de l'animal dont la tête est dessinée par la partie occidentale de l'île, tandis que l'extrémité orientale en paraît la queue qui trempe dans l'eau. De cette immense et curieuse silhouette vient le nom, pittoresque et célèbre dans l'histoire, d'*Île de la Tortue*.

En réalité l'île tout entière n'est qu'un sommet de montagne volcanique, conservant dans ses formes tourmentées le souvenir du cataclysme qui lui a donné sa structure définitive.

Un canal naturel de deux lieues de large sépare la Tortue de la grande terre de Saint-Domingue, à laquelle l'îlot est parallèle. Sur ce canal, les barques peuvent accoster ; une anse bien abritée y donne même accès aux plus gros navires. D'ici, de la côte méridionale, la vue est riante : des terres cultivées s'étagent par gradins jusqu'au sommet de la chaîne qui traverse l'île dans sa longueur. Pas de rivière ; mais des sources abondantes, autour desquelles se pressent des touffes de palmistes, de figuiers, de bananiers, de goyaviers, d'arbres du Brésil, au feuillage lourd et luisant, où sautillent et voltigent des colibris et des perroquets. De place en place de grands mancenilliers, dont le feuillage donne une ombre mortelle. On aborde sur une plage de sable fin où grouillent des milliers de crabes rouges.

Mais, sur les autres points, sur toute la partie septentrionale, de l'est à l'ouest, ce ne sont que rochers escarpés, entassés par blocs, violemment. « On dirait, écrit un voyageur, que c'est par là que les géants entreprirent autrefois d'escalader le ciel. » Dans les creux de ces formidables masses de pierre, dans les fentes et les fissures, le sable s'est ramassé et des acajous y ont pris racine ; ils se sont développés avec le temps : leurs troncs sont énormes et leur feuillage met de larges taches vert sombre sur l'éclat du roc qui brille à la lumière du ciel. Ces rochers descendent par larges échelons, jusque dans la mer, dont ils hérissent les bords de « côtes de fer », pour employer l'expression des habitants. Là les barques les plus fines et les plus légères ne sauraient aborder.

L'île a huit lieues de long sur deux lieues de large. Les bois sont peuplés de sangliers ; des vols de ramiers montent dans les airs. C'est là tout le gibier, poil et plume. On y trouve d'ailleurs tous les fruits des Antilles, des figues, des oranges de la Chine. Les plantations de tabac y prospèrent et la canne à sucre y atteint des grosseurs et des dimensions extraordinaires.

Bref, avec ses défenses, ses ressources, la Tortue constitue une forteresse naturelle qui commande la côte septentrionale de Saint-Domingue.

Elle fut l'aire d'où prirent leur vol de redoutables oiseaux de proie, les *Flibustiers*.

II. — LES ESPAGNOLS DANS LE NOUVEAU MONDE.

Saint-Domingue est l'une des premières terres où Christophe Colomb ait abordé en 1492. Il la nomma Hispaniola, Petite Espagne. Après en avoir pris possession au nom du Roi Catholique, il y construisit un fort. L'île était habitée par des Indiens dont Colomb parle en ces termes : « Ils aiment leur prochain comme eux-mêmes. Leur parler, toujours aimable et doux, est accompagné de sourires. » C'était l'idéal d'un peuple selon l'Évangile. Ailleurs il dit encore : « Je suis en grande amitié avec le roi de ce pays au point qu'il se fait gloire de m'appeler son frère et de me considérer comme tel. Même si ces sentiments venaient à changer et qu'on voulût offenser nos gens, ni lui ni les siens ne savent ce que c'est que des armes. De telle sorte que les hommes laissés là-bas suffiraient à eux seuls pour ravager toute cette terre et cette île, sans danger pour leurs personnes. » Au pied même du trône espagnol, en présence du roi Ferdinand, en 1519, l'illustre abbé de Las Casas faisait le portrait de ces Indiens, de la manière qui suit :

« Ils ne connaissent ni l'ambition, ni l'orgueil, ni le blasphème, ni bien d'autres vices, dont ils ignorent encore les noms. Et pouvons-nous nous flatter d'aucun avantage sur ces gens, que d'une certaine supériorité de génie, qui est remplacée en eux par beaucoup de douceur, de bonne foi, de droiture et de simplicité naturelle ? On infère de cette simplicité qu'ils ne sont pas capables de se conduire eux-mêmes : mais comment donc ont-ils vécu si longtemps sous leurs caciques, sans qu'on ait même remarqué parmi eux nulle de ces divisions parmi nous si ordinaires ? »

En dépit d'ailleurs de ces éloges, Christophe Colomb lui-même commença contre les Indiens cette politique de ruses et de cruautés qui devait amener peu à peu la destruction ou l'asservissement de ces populations naïves et confiantes. En 1503, dix années après la découverte de l'Amérique, des cinq États indigènes qui se partageaient l'île de Saint-Domingue, il n'en restait plus qu'un qui fût encore indépendant, celui de Xarogua. Une femme y régnait, Anacoana, belle, aimable et gracieuse. Le gouverneur espagnol, Ovando, se rendit à Xarogua, suivi d'une petite armée de trois cents hommes.

Dès qu'elle apprit son approche, Anacoana vint au-devant du Castillan, accompagnée de trois cents seigneurs de sa cour ; puis elle le reçut avec beaucoup de bonne grâce, offrant en son honneur, pendant plusieurs jours, des festins accompagnés de danses et du concert de mille instruments. En prenant congé, Ovando invita à son tour la reine à des jeux castillans, qu'il

viendrait donner le dimanche suivant sur la place même de son palais. Anacoana accepta avec reconnaissance, et, dans l'intervalle, engagea à s'y rendre tous ceux de ses sujets qui se trouvaient à portée.

La place qui s'étendait devant le palais de Xarogua était entourée de fraîches galeries, ombragées de palmistes. Au jour dit, la reine s'y rend avec sa cour. De toutes parts se répand la foule de ses sujets. Tout à coup le chef espagnol paraît à la tête d'une infanterie nombreuse. Il fait occuper les avenues. Puis, à un signal donné, les soldats se précipitent sur cette population sans défense venue à une fête où l'Espagne l'avait conviée.

Hommes et femmes sont égorgés. Le sang coule; on entend d'horribles clameurs. Dans le palais, Ovando a fait attacher aux piliers les trois cents caciques, les chefs du peuple; puis il ordonne de mettre le feu à cette construction en bois léger, qui flambe comme une boîte d'allumettes. Les malheureux, retenus par les liens, périssent dans d'affreux tourments. Quelques-uns de ces infortunés Indiens parvinrent à gagner le bord de la mer, d'où ils se réfugièrent, à l'aide de canots, sur l'île des Gonaïves. Les Espagnols les y rejoignirent, les prirent et en firent des esclaves. Quant à la gracieuse reine Anacoana, peu de jours après elle fut pendue.

Au reste, les cruautés exercées par les Espagnols contre les Indiens de Saint-Domingue dépassent toute imagination. Ils se faisaient un passe-temps de lancer contre eux les bouledogues pour les déchirer tout vivants. Les malheureux se révoltèrent : soulèvement qui devint le prétexte de massacres systématiques. En un demi-siècle les Espagnols détruisirent ainsi à Saint-Domingue plus d'un demi-million d'hommes, une race entière. OExmelin rapporte que, de son temps encore, on voyait sous quelques rochers des cavernes voûtées toutes remplies d'ossements de l'un des peuples égorgés.

Les mêmes atrocités les rendirent maîtres, en quelques années, de la presque totalité de l'Amérique méridionale, du moins des parties les plus riches par les trésors du sol, comme le Mexique et le Pérou, ou par les produits de la terre, comme les Antilles. Les Portugais les y suivirent. Pour éviter les conflits armés entre ces deux nations, qui seules, jusqu'alors, exerçaient leur activité dans ces lointains parages, le pape Alexandre VI, par sa bulle célèbre du 4 mai 1493, partagea entre elles le continent récemment découvert. Une ligne de démarcation assignait aux Espagnols et aux Portugais les limites de leurs champs d'action. Le pape n'avait pas songé aux droits éventuels des Français, ni des Anglais, ni des Hollandais, qui ne s'étaient pas encore éveillés aux expéditions lointaines.

Forts ainsi des droits que l'autorité du Souverain Pontife leur créait, Espagnols et Portugais veillèrent à ce que nulle autre nation ne prit pied dans le Nouveau Monde; ils n'y souffraient aucun étranger, ni comme habitant,

ni à titre de simple commerçant. La surveillance était exercée, par les Espagnols surtout, de la manière la plus rigoureuse. « Après Dieu, disaient-ils, l'Amérique n'appartient qu'à l'Espagne. »

Tout navigateur se hasardant en ces parages était mis à mort ou réduit en esclavage, et, bien entendu, ses bourreaux s'emparaient de sa cargaison. On sait l'histoire de ce capitaine Renou, qui, ayant rencontré sur mer un vaisseau espagnol égaré dans sa route et, faute de pilote, incapable de se diriger, le conduisit, sur sa prière, jusqu'à Santiago dans l'île de Cuba. A peine y fut-il arrivé, que son propre vaisseau y fut arrêté et qu'il fut lui-même mis aux fers avec tout son monde. Ce fut la récompense du service rendu.

En plein xviii^e siècle, le père Labat écrivait encore : « Il n'est permis à aucune nation, sous quelque prétexte que ce puisse être, d'aller traiter chez les Espagnols. Ils confisquent sans miséricorde tous les bâtiments qu'ils peuvent prendre, soit qu'ils les trouvent mouillés sur leurs côtes, soit qu'ils les rencontrent à une certaine distance. » Au Brésil, on enterrait les Français jusqu'aux épaules et leur tête servait de cible aux arquebusades des soldats qui s'exerçaient au tir.

Dans la même assemblée où l'abbé de Las Casas avait défendu, en présence du roi Ferdinand d'Espagne, la liberté et la vie des Indiens avec tant de force et d'émotion, un franciscain, récemment arrivé de Saint-Domingue, avait parlé dans le même sens et conclu ainsi : « Les Indiens diminuent de jour en jour à Saint-Domingue, où il n'en reste presque plus. On cherche le remède du mal quand il n'en est plus temps. Il est à craindre que la mesure des crimes commis par les Espagnols dans les Indes nouvelles ne soit bientôt comble et que Dieu ne les extermine de ces terres comme ils ont affecté d'en détruire les habitants naturels. Déjà j'entends la voix dont parle la Genèse : *Voici que le sang de ton frère Abel crie vers moi.* »

III. — LES CORSAIRES AU XVI^e SIÈCLE.

Comme bien on pense, ni les Français, ni les Anglais, ni les Hollandais n'admirent jamais l'interprétation attachée par les Espagnols et les Portugais à la bulle d'Alexandre VI. Celui-ci n'avait prétendu qu'assurer la paix entre les puissances rivales qu'il trouvait en fait établies au Nouveau-Monde. Mais à quel titre eût-il donné ce qui ne lui appartenait pas? La Hollande et l'Angleterre, nations protestantes, se moquaient ouvertement de la bulle, et il faut constater que ce malheureux document fut la cause de la conversion au protestantisme d'un grand nombre de navigateurs et de

commerçants des côtes françaises. Cependant François I^{er} protestait énergiquement. Il donnait aux armateurs et aux capitaines de son royaume l'autorisation d'entreprendre, au delà du cap Vert et du tropique, toute expédition à l'encontre des Espagnols et des Portugais, jusqu'à ce que ceux-ci eussent souffert le commerce libre dans les Indes et en Amérique.

C'étaient là des « lettres de marque ». Elles créaient des corsaires. Ceux-ci sont ainsi appelés parce que, munis d'une commission régulièrement délivrée par l'État dont ils relèvent, ils font « la course » contre les vaisseaux des puissances ennemies de cet État. On sait que les corsaires ont compté dans leurs rangs nombre de héros, tel Jean Bart.

De la sorte se développa, entre la France et l'Espagne, au delà du tropique, une guerre permanente que n'arrêtaient pas les traités de paix conclus en Europe ; car les Espagnols s'opposaient eux-mêmes à ce que, dans ces traités, il fût question de ce qui se passait en Amérique, de crainte d'être obligés de reconnaître ainsi les établissements que la France, en dépit de tous les obstacles, était parvenue à y fonder, et que la cour de Sa Majesté Catholique conservait l'espoir de détruire quelque jour.

Dès la fin du xv^e siècle, à peine l'Amérique est-elle découverte, la chasse commence : les navires légers et rapides s'échappent des ports de l'Aunis, de la Bretagne, des côtes normandes, pour assaillir les galions d'Espagne qui reviennent du Nouveau Monde chargés d'or. Christophe Colomb, au retour de son troisième voyage, déclarait déjà qu'il avait changé d'itinéraire pour éviter des vaisseaux français embossés au cap Saint-Vincent, et, dès la première année du xvi^e siècle, le gouvernement espagnol construit spécialement des caraques pour donner la chasse aux corsaires français.

Sur les eaux de l'océan immense, les corsaires, de leurs croisières actives, tissent comme les mailles d'un filet auquel les caravelles, qui reviennent des Indes avec les métaux précieux, les pierreries, le sucre ou le cacao, ne peuvent que difficilement échapper. Le cap Saint-Vincent est leur point d'appui. Ils sont redoutés aux Açores, surtout aux Canaries. Parmi ces audacieux écumeurs les plus célèbres sont alors Jean Doublet (de Honfleur) et Jean Fleury dit Florin. Celui-ci raffe, à la barbe de Charles-Quint, les trésors dont Cortez avait dépouillé Montezuma.

Les aventuriers s'enhardissent. L'un d'eux, en 1536, s'empare d'une nef espagnole au milieu même du port de Chagres et, l'année suivante, en plein port de la Havane, de trois navires jaugeant deux cents tonneaux chacun.

Alors aussi se forment en France de curieuses associations. C'étaient des sociétés en commandite, qui équipaient des vaisseaux pour les corsaires désireux de donner la course aux Espagnols ; les bénéfices de l'entreprise étaient ensuite répartis en proportion des peines et des débours. L'une de ces sin-

gulières compagnies de navigation est signalée en 1541 par une dépêche de l'ambassadeur espagnol. Les armements sont faits en commun par le roi de Navarre, l'amiral de France, le cardinal de Tournon et Mme d'Étampes. Le seul but de cette assemblée d'actionnaires était de dépouiller de leur cargaison les navires battant pavillon d'Espagne à leur retour du Nouveau-Monde. Il n'est pas inutile d'ailleurs de noter qu'un siècle plus tard, la fameuse expédition, dirigée par Pointis sur Carthagène des Indes, et qui amena la conclusion du traité de Ryswick, ne se fit pas dans d'autres conditions.

Aussi, pour parer à ces aventures fâcheuses, les Espagnols entretiennent-ils en France un service d'espionnage minutieusement réglé ; ils ont, à la Rochelle, au Croisic, à Dieppe, des agents qui cherchent à connaître les destinations des navires en partance, des expéditions projetées, pour en aviser sans retard leur gouvernement.

Cependant l'audace des corsaires grandit. Ils ne se contentent plus de capturer des vaisseaux. Ils font des descentes sur les côtes espagnoles d'Amérique, prennent des villes, les mettent au pillage. Le 24 juillet 1543, les habitants de Carthagène sont éveillés au matin par des cris affreux. Ce sont trois cents aventuriers français qui ont forcé les portes et menacent de mettre la ville en feu. Déjà le pillage est organisé. Les pirates se retirent en emportant 35 000 pesos d'or et d'argent. A la même époque la ville et l'île de Cubagua sont mises à sac par des corsaires français. La population se sauve épouvantée. En 1537, Santiago est attaqué par d'autres corsaires. En 1554, autre descente dans la même ville de trois cents arquebusiers. Ils s'installent en maîtres, vivent pendant un mois sur la population, en commettant tous les excès. Ils ne se retirent que quand ils sont las de plaisirs, et avec un butin de 80 000 pesos.

Quelques noms doivent être cités, entre autres celui du fameux Jambe-de-Bois, de son vrai nom François Leclerc, qui prit l'île des Palmes dans les Canaries et la mit à sac. Ce Jambe-de-Bois était un personnage d'importance. Nous le voyons recevoir à dîner, dans sa maison de Réville, l'amiral de Coligny. Henri II l'anoblit par des lettres qui célèbrent la bravoure du corsaire, « grandement mutilé de ses membres, ayant perdu une jambe, ayant eu un bras grandement endommagé et ne laissant pas pour cela le service du roi ».

Jacques Sore fut le premier qui sauta à terre quand Jambe-de-Bois assaillit les Palmes. Dans la suite, il passa en renommée son capitaine lui-même. Il ravagea la Margarita, Borburata, Santa-Maria, Cabo de la Vela. Il était seigneur de Flocques, dans l'arrondissement de Dieppe, et de religion protestante. On conte qu'ayant pris un vaisseau qui appartenait à la flotte du gouverneur du Brésil il y trouva un assez grand nombre de religieux, qui d'ailleurs

avaient, comme les soldats de l'équipage, fait le coup de feu pour défendre le vaisseau : Sore en fit jeter trente-neuf à l'eau. Un novice, qui avait été épargné, demande de partager le martyre de ses supérieurs : Sore observe qu'il n'a jamais vu personne montrer autant de goût pour l'eau salée et, pour lui donner satisfaction, le fait jeter à la mer à son tour.

Tout au contraire, Menjouyn de la Cavane a laissé la réputation d'un corsaire de bonne compagnie. Il quitte le port de la Rochelle sur un petit navire monté par quatre-vingts hommes. Arrivé aux Açores, il débarque dans un îlot désert, où le lapin abonde. Son équipage tue trois cents de ces animaux à coups de bâton. Il les fait saler et continue sa route vers la Dominique. Au bout de quelques jours on fait rencontre d'un vaisseau portugais ; la Cavane, par signal, lui fait signe d'arrêter et demande ce qu'il transporte :

« Du vin, répondent les Portugais.

— C'est mon affaire, dit la Cavane. Depuis que nous avons quitté les Canaries, nous sommes astreints à un régime diablement altérant. Nous ne mangeons que du lapin salé. Il est impossible de se figurer à quel point le lapin salé donne le goût du bon vin. Ne pourriez-vous pas nous soulager avec une partie de votre cargaison ? Nous vous en rendrions mille grâce. »

L'aspect de ses matelots alignés sur le pont, l'arme au bras et l'air menaçant, soulignait ces paroles du plus significatif des commentaires : les Portugais s'empressent d'accéder à une demande faite de manière si polie, et les deux équipages se quittent les meilleurs amis du monde.

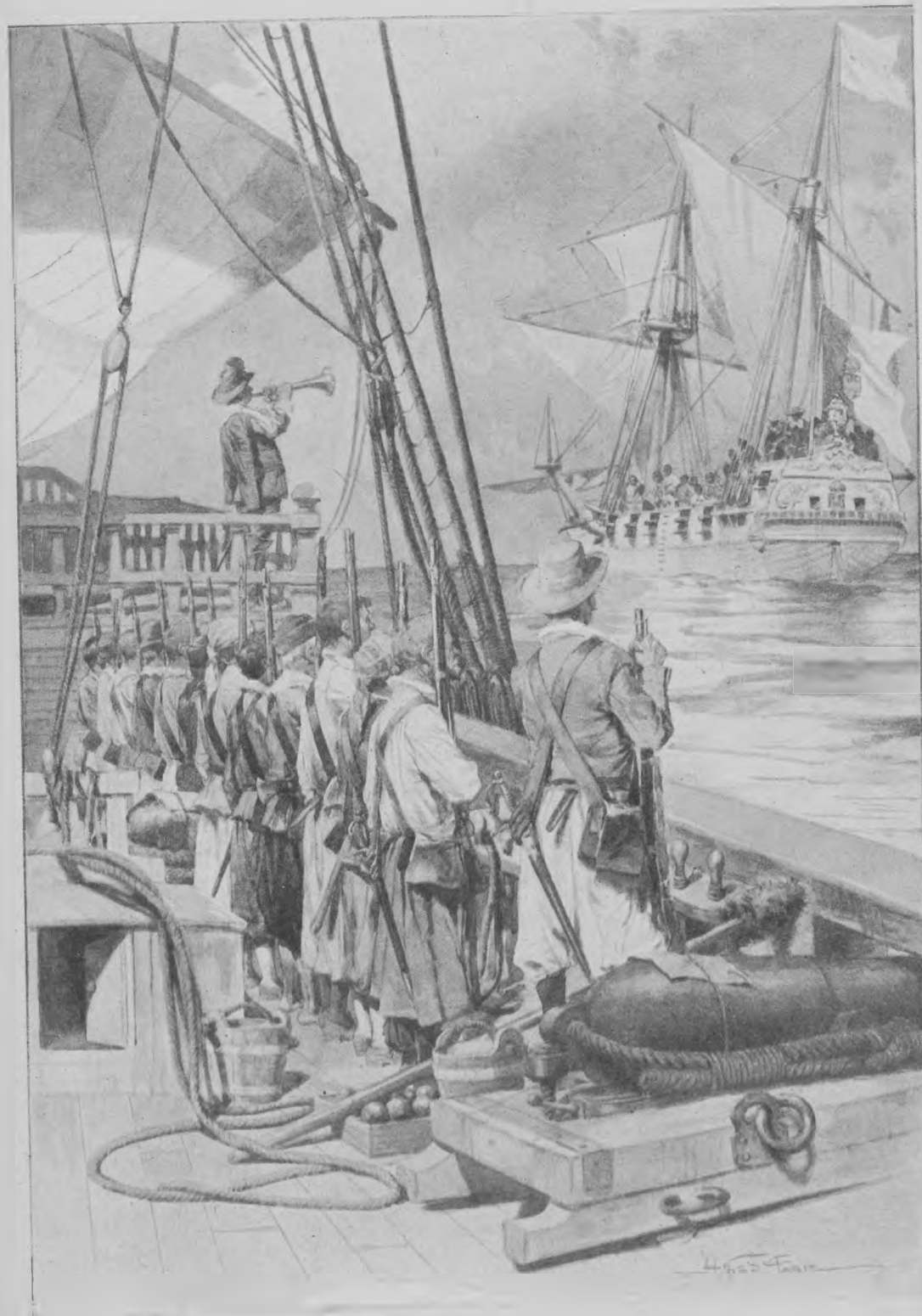
Quelques jours plus tard, notre capitaine croise un autre navire chargé cette fois de bétail. Au grand perroquet, le pavillon d'Espagne. Menjouyn de la Cavane est sur le pont, son toquet à la main. Il a une attitude humble et polie ; mais derrière lui sont toujours rangés ses hommes, armés jusqu'aux dents. Il demande pardon de la liberté grande, mais lui et les siens ont faim. Entre gens intelligents on se comprend vite :

« Il faut faire un sacrifice », se dit l'Espagnol, et il donne une partie de son bétail pour conserver le reste.

Menjouyn formulait en manière de maxime : « On obtient toujours ce que l'on veut avec de la politesse » ; et il n'en eut jamais le démenti, d'autant qu'il ne manqua jamais d'appuyer son honnête attitude d'une compagnie de solides gaillards, l'escopette au bras.

Mais l'audace de ces premiers corsaires devait être dépassée. Leurs successeurs devaient remplir le XVII^e siècle du bruit de leurs exploits, braver ouvertement l'Espagne, encore si puissante, et se rendre redoutables à toute l'Amérique espagnole.

Ces successeurs, les *fibustiers*, ont eu leurs origines dans les établisse-



Ayant fait aligner ses matelots sur le pont, le capitaine somma le navire portugais de lui céder le vin qu'il transportait.

ments de *boucaniers* fondés à cette époque sur la côte septentrionale de Saint-Domingue et dans l'île de la Tortue.

IV. — LES BOUCANIERS.

En dépit de la surveillance jalouse de l'Espagne, l'Amérique était devenue, au début du xvii^e siècle, le refuge ou l'espoir de gens de toute sorte, de toute condition et de tout rang, avides d'y faire fortune ou d'y trouver peut-être indépendance et sécurité.

C'étaient, pour la plus grande partie, des Français, et plus particulièrement des Normands et des Angevins : natures entreprenantes, énergiques, actives.

En 1625, un gentilhomme normand, d'Esnambuc, établit une petite colonie aux Antilles, dans l'île de Saint-Christophe, où, presque en même temps, les Anglais abordaient. On se partagea l'île et l'on y vivait relativement en bonne entente, lorsque, en 1630, parut une flotte espagnole commandée par don Frédéric de Tolède. Anglais et Français reçurent l'ordre de déguerpir promptement sous menace d'être passés au fil de l'épée. Une partie des colons retournèrent en Europe ; mais quatre-vingts Français firent voile vers l'île de la Tortue où ils abordèrent. Telle fut l'origine du plus redoutable fléau qui se fût encore abattu sur les colonies espagnoles.

Une heureuse circonstance favorisa ces premiers habitants de la Tortue : un pirate français, du nom de Baradel, débarqua dans l'île un certain nombre de nègres, pris sur un vaisseau anglais et dont il était embarrassé. Les nouveaux venus se trouvèrent avoir de la sorte des serviteurs qui leur permirent de hâter l'établissement de leur colonie. Ils ne tardèrent pas à être rejoints par d'autres aventuriers venus directement de France. Bientôt ils essaimèrent sur la côte nord de Saint-Domingue, que les Espagnols n'avaient pas occupée.

Les bois de Saint-Domingue étaient parcourus par des troupeaux de bœufs sauvages dont les peaux devaient être d'une vente fructueuse ; le gibier, les sangliers en particulier, s'y trouvait en grande abondance : les nouveaux venus eurent par là leur existence assurée.

Ainsi se forma une population de mœurs particulières. C'étaient des hommes rudes et primitifs, d'une grande vaillance et d'une admirable fidélité les uns à l'égard des autres. Ils s'associaient généralement deux par deux, nommant cette union « matelotage ». Chaque homme vouait à son « matelot » un dévouement sans bornes. En cas de décès, le « matelot » héritait pour le moins de la moitié de ce qu'avait laissé son compagnon.

La chasse aux bœufs était leur plus grande occupation et la vente des peaux de bœufs leur principal profit. Ils s'appelèrent eux-mêmes *Boucaniers*, d'un mot caraïbe *boucan*, qui désigne le lieu où les Indiens des Antilles fument ou font rôtir la viande. Ces boucans étaient des sortes de loges entourées de feuilles de palmiers : des traverses rangées à hauteur d'appui sur des bâtons, soutenaient les quartiers de viande. Cette viande était du cochon marron ou du sanglier (car la chair des bœufs était abandonnée aux chiens) : après l'avoir saupoudrée de sel, on la fumait, en brûlant sous les claies, non du bois, mais les peaux et les os des animaux tués. La viande fumée ainsi devenait d'une belle couleur vermeille et répandait une odeur succulente. Elle pouvait être mangée au sortir du boucan ou se conserver plusieurs mois. Parfois les boucaniers l'assaisonnaient de piment et de jus d'orange amère ; mais quelques-uns d'entre eux, tant cette vie des bois les ramenait à l'état sauvage, mangeaient la viande toute crue.

Leur principale et peut-être leur unique distraction était de se réunir en groupes après les longues chasses, et de passer ainsi la nuit, à causer et à conter, tout en fumant leur pipe, mille histoires plaisantes.

Leur costume était des plus simples : une chemise et un caleçon de forte toile. Cette toile, primitivement blanche, mais qui n'était jamais lavée, était toute brunie et comme poissée du sang des animaux tués. Elle n'offrait plus que des teintes bistrées, carminées et mordorées, car le sang vieilli avait bruni, et le sang plus récemment répandu ajoutait, sur les tons ocre et terre de Siègne brûlée, des traînées de couleur vive. La chemise était prise à la taille par une courroie, à laquelle pendaient un sabre court et quelques coutelas. Les jambes étaient nues, les pieds chaussés de peau de sanglier séchée au soleil. La coiffure se composait d'une sorte de haut bonnet de feutre, orné d'une petite visière sur le devant.

Ces boucaniers observaient entre eux des coutumes générales très vagues, mais auxquelles ils tenaient fortement. Il n'est pas de jurisconsulte qui les en eût fait changer. C'était « la coutume de la Côte ». Une égalité absolue. Les biens n'étaient pas en commun ; mais chaque boucanier avait le droit de prendre chez son voisin ce dont il avait besoin, de la poudre, du tabac, de la viande, un couteau, quitte à l'en avertir, et à le laisser user du même droit le cas échéant. Ils ne connaissaient pas de clôture ; rien n'était enfermé.

Aussi bien la fortune du boucanier se réduisait-elle généralement à un fusil de fort calibre — c'était le *fusil boucanier* — spécialement fabriqué pour ces chasseurs à Dieppe ou à Nantes, puis à une meute de vingt ou trente chiens. Il y faut joindre un ou deux domestiques.

Ces domestiques, qui portaient le nom d'« engagés », devaient servir leurs maîtres, en dépit de leur nom, sans gages et avec une obéissance

aveugle pendant trois ans, après lesquels, recevant, avec la liberté, un bon fusil et cent livres de tabac, ils devenaient boucaniers à leur tour.

Ces hommes des bois ne pratiquaient aucun culte ; mais ils se disaient catholiques et, en somme, tenaient à leur religion. Ils ne reconnaissaient aucun maître, tout en considérant comme supérieur le gouverneur qui ne tarda pas à être établi par le roi de France dans l'île de la Tortue.

Ce gouverneur exerçait sur eux une grande autorité morale. Parfois, les boucaniers venaient lui demander de trancher leurs querelles, et ses décisions étaient pour eux sans appel ; mais, le plus souvent, quand un différend surgissait entre deux boucaniers, c'étaient les camarades qui s'efforçaient de les mettre d'accord. Si cette tentative de conciliation n'aboutissait pas, on avait recours au duel pour vider le débat. L'arme de combat était le fusil. Le coup devait être porté loyalement, en face. Quand l'un des deux adversaires tombait, les camarades, assistés d'un chirurgien, s'assuraient que le coup avait bien été porté par devant : s'il en était autrement, le coup était jugé perfide, et le coupable, pendu à un arbre, où, à son tour, on lui cassait la tête d'un coup de fusil sans autre forme de procès.

La vie du boucanier était naturellement fort dure. On imagine ce que pouvait être la chasse au taureau, par la savane brûlée de soleil ou à travers des forêts épaisses, sans nul chemin frayé. Quand les chiens ont découvert la bête, elle s'enfuit devant eux et bientôt tombe abattue d'un coup de fusil. Aussitôt l'un des valets va lui couper les jarrets, de crainte qu'elle ne se relève. Le maître la dépèce et tire les gros os dont il suce la moelle toute chaude : c'est son déjeuner. Les valets restent à écorcher l'animal, tandis que le boucanier, suivi de sa meute, se met à la recherche d'un autre taureau.

Quelques chasseurs se sont trouvés assez agiles pour suivre les taureaux sauvages à la course, et c'est tout en courant qu'ils leur coupaient les jarrets. Un certain Vincent des Rozières s'acquittait de la sorte une véritable renommée : on remarquait que, sur cent cuirs qu'il envoyait en France, il n'y en avait pas dix qui fussent percés de balles.

La dureté de la vie engendre la dureté du caractère. Les boucaniers se montraient à l'égard de leurs valets, de leurs « engagés », de la plus grande brutalité durant les trois années qu'ils les avaient à leur service, les accablant des travaux les plus pénibles. A la moindre observation, à la première marque de paresse ou de négligence, ils les frappaient, jusqu'à les laisser pour morts, ou même les tuaient d'un coup de hache ou de couteau. Devenu boucanier, l'ancien « engagé », avait, à son tour, des engagés auxquels il ne témoignait pas plus de douceur.

Un de ces boucaniers avait coutume de faire porter ses cuirs au bord

de la mer chaque dimanche, de peur que les Espagnols, qui cherchaient à détruire toutes les « loges » de boucaniers, ne les lui enlevassent. C'était une lourde charge, et le valet, qui devait, à lui seul, opérer le transport, rappela à son maître la parole de l'Évangile :

« Tu travailleras six jours, et, le septième, tu te reposeras. »

— Et moi, reprit le boucanier, je dis que, six jours, tu tueras des taureaux pour en avoir les cuirs, et que, le septième, tu les porteras au bord de la mer. »

Les boucaniers n'avaient pas de demeures fixes. Afin d'être soustraits aux piqûres des moustiques et des fourmis blanches, ils s'enfermaient pour dormir, la nuit, dans des sacs qu'ils portaient enroulés autour de la taille. Quand ils se proposaient de demeurer quelque temps en un endroit déterminé, ils se construisaient une manière d'appentis qu'ils couvraient de branches et de feuilles de palmiers, l'*ajoupa* des Indiens.

Ils n'étaient, en général, pas mariés. L'un d'eux s'avisait-il de prendre femme — ce qui n'était pas fréquent, car les femmes étaient très rares dans ces régions : — il perdait la qualité de boucanier et devenait « habitant ». On appelait de ce nom les Français de la Tortue et de Saint-Domingue qui demeuraient dans des maisons et cultivaient la terre.

Notons qu'en arrivant parmi ses compagnons, le boucanier avait jadis pris un sobriquet : Brise-Galet, Tourne-au-Vent, Vent-en-Panne, Chasse-Marée, Passe-Partout, Belle-Tête, Bras-de-Fer. Le nom de famille demeurait inconnu à tous. Car, pour tout boucanier, l'existence qu'il avait menée jusqu'au jour où il avait pris rang parmi ses camarades n'existait plus. « En passant les tropiques, avaient-ils coutume de dire, nous avons jeté dans l'eau notre existence antérieure. » Mais, du jour où il se mariait, le boucanier reprenait son vrai nom, d'où le proverbe qui s'est transmis dans les Antilles : « On n'apprend à connaître les gens que quand ils se marient ».

Les demeures des habitants étaient faites de la manière suivante. « Ils taillent en fourche, dit OExmelin, trois ou quatre arbres de quinze à seize pieds de haut, qu'ils enfoncent en terre, et sur les fourchons ils mettent une pièce de bois qui forme le *faîte*. A six pieds de là, ils en placent de chaque côté huit autres, qui n'ont que six à sept pieds de hauteur, sur les fourchons desquels ils posent pareillement des pièces de bois qu'ils nomment *filières*. Enfin, de deux en deux pieds, ils mettent des *travers*, c'est-à-dire de nouvelles pièces de bois, qui s'accrochent par le moyen d'une cheville sur le *faîte*, et qui viennent tomber par l'autre bout sur les *filières*. »

Le tout est recouvert de feuilles de palmiers, de roseaux et de cannes à sucre : c'est la toiture. La demeure est fermée par des planches de palmier : ce sont les palissades.

Ce logis se nommait une *case* : le propriétaire l'avait construit lui-même, assisté de ses voisins. Les habitants de la case ne dormaient pas à l'intérieur. Avec des lattes posées sur de petites fourches, à deux ou trois pieds de hauteur, ils formaient des sommiers, qu'ils recouvraient de paillasses remplies de feuilles de bananier. Ces couchettes, rangées autour de l'habitation, étaient surmontées d'une tente de toile blanche, qui faisait pavillon.

Les *habitants* cultivaient la canne à sucre et surtout le tabac, dont ils faisaient une grande exportation en France. C'est de France, en retour, qu'ils recevaient ce qui était nécessaire à leur culture et à leur habillement : toiles, haches, houes, grattoirs, couteaux.

Ce commerce se faisait principalement par l'île de la Tortue, où les boucaniers de Saint-Domingue venaient également porter leurs peaux après qu'ils les avaient préparées. Ainsi se forma peu à peu dans la petite île une population de négociants français, qui donnait aux boucaniers, en échange de leurs cuirs, les armes nouvelles dont ils avaient besoin, de la poudre et des balles, et malheureusement aussi le vin et les liqueurs fortes dont ils faisaient un effrayant usage.

En dépit de ce dernier abus, la rude et dure nation des boucaniers prospérait, grâce à ses mœurs simples et robustes, quand les Espagnols, sans songer que le développement de ce commerce nouveau ne tarderait pas à profiter à leurs propres établissements, résolurent d'expulser ces vaillants chasseurs de la partie de l'île de Saint-Domingue qu'ils avaient insensiblement occupée, et d'en détruire, s'il était possible, la race tout entière. Sans les avertir de leurs intentions hostiles, ils fondirent à l'improviste sur les boucaniers épars, occupés à leurs travaux paisibles, guettant les taureaux sauvages ou fumant les peaux sur les boucans, et les massacrèrent sans pitié. Mais, après la première surprise, nos vaillants chasseurs s'organisèrent pour la défense. Ils ne sortirent plus que par troupe et, chaque fois que les Espagnols les assaillirent, ils se défendirent, le plus souvent avec succès.

Les historiens ont rapporté plusieurs traits de leur héroïsme. Un boucanier était à la chasse avec son valet. Il fut surpris par une troupe d'Espagnols à cheval, armés de lances de six pieds. En un instant le Français et son domestique furent entourés. Ils s'appuient alors l'un contre l'autre, dos à dos, et arment leurs fusils, prêts à défendre leur vie. De loin, les Espagnols, qui n'ont pas d'armes à feu, leur crient de se rendre : pour toute réponse, le Français déclare que son valet et lui tueront les premiers qui approcheront. Les Espagnols intimidés se retirent, laissant le chasseur et son valet regagner paisiblement leur loge.

OExmelin cite un autre exemple de vaillance et de présence d'esprit.

Un boucanier se trouvait seul à chasser. Il débouchait du bois dans

la savane aride, quand il vit devant lui une troupe d'Espagnols, qui s'apprêtèrent à l'attaquer. Il ne songe pas à reculer, mais fonce tout seul sur la bande, brandissant son fusil et criant à tue-tête : *A moi ! à moi !* comme si, de la forêt, devait sortir derrière lui une bande nombreuse de ses amis. Et les Espagnols, pris de peur, de décamper au galop de leurs montures.

La guerre ne tarda pas à changer de forme. Les Espagnols, voyant combien la lutte ouverte leur coûtait d'hommes, se mirent à attaquer leurs adversaires de nuit. Ils les surprenaient dans leur sommeil et les égorgaient, eux et leurs valets. L'ardeur des boucaniers ne fit que s'en accroître. Non contents de se défendre, ils prirent bientôt l'offensive, ne craignant pas d'aller attaquer les Espagnols jusque chez eux, dans la partie de Saint-Domingue où ils étaient les maîtres, leur dressant des embuscades et massacrant sans merci tous ceux qui tombaient en leur pouvoir.

Le gouverneur que le roi de France avait installé dans l'île de la Tortue prêtait assistance à ses compatriotes : la cour de Madrid s'en émut. Elle trouvait la prétention, que ces hommes affichaient, d'avoir le droit de se défendre, d'une extrême insolence, et elle organisa une campagne en règle, à la tête de laquelle elle plaça un officier, nommé Van Delmof, qui s'était distingué dans les guerres des Pays-Bas. Celui-ci débarqua à Saint-Domingue et commença son expédition à la tête d'un corps de cinq cents hommes d'élite.

Il arrive en vue d'une troupe de cent boucaniers, qui s'étaient réunis, délibérant sur les événements. Les boucaniers étaient sur une hauteur. Sans se soucier de leur infériorité numérique, ils n'attendent pas d'être attaqués : ils fondent sur les Espagnols qui s'avançaient dans la plaine et les mettent en déroute. Van Delmof en personne fut massacré avec un grand nombre d'officiers et de soldats qui l'entouraient. Les boucaniers n'avaient eu qu'un seul blessé.

Il est difficile de peindre l'impression que produisit ce fait d'armes. Les Espagnols épouvantés en revinrent à leur ancienne manière de combattre, par petites troupes de cinquante hommes, par « cinquantaines », comme ils les appelaient. Ces bandes sillonnaient le pays en tout sens, évitant le combat dès qu'elles trouvaient les boucaniers en nombre, les égorgeant sans pitié quand elles les surprenaient isolés. Elles firent plus : elles détruisirent systématiquement les taureaux sauvages, pour enlever à leurs ennemis leur moyen d'existence.

C'est ainsi que les boucaniers furent insensiblement repoussés vers la mer et, de boucaniers, devinrent *flibustiers* (du hollandais *Vrybuiters*, francs-butineurs). Autorisés par des lettres de marque, qui étaient délivrées au nom de Louis XIV, ils prirent naturellement pour chef le gouverneur de l'île de la Tortue. Aux Français, d'ailleurs, des Anglais et des Hollandais vinrent

se joindre et, pendant tout le xvii^e siècle, les flibustiers remplirent les mers du continent américain, la mer des Antilles, le golfe du Mexique, l'océan Pacifique, du bruit de leurs hardis exploits.

V. — LA LUTTE POUR LA POSSESSION DE L'ÎLE DE LA « TORTUE ».

Les Espagnols ne tardèrent pas à comprendre qu'ils ne parviendraient à détruire ces audacieux corsaires, qui menaçaient de ruiner leur commerce dans le Nouveau Monde, que s'ils leur arrachaient ce qui faisait leur force, le drapeau français flottant sur l'île de la Tortue. Et la lutte s'engagea avec une âpreté extrême.

On a vu quatre-vingts Français, chassés de Saint-Christophe par Frédéric de Tolède, prendre possession de la Tortue. Les immigrants n'ont pas tardé à croître en nombre. Mais six années n'étaient pas écoulées que les Espagnols débarquaient de nouveau avec des forces supérieures. Les Français qui essayaient de résister furent massacrés ; ceux qui se rendirent à merci furent pendus. De leurs campements et entrepôts on ne laissa rien subsister, et les Espagnols reprirent possession de la petite île.

Ils s'y installèrent en maîtres, mais l'étendue même de leurs possessions en Amérique ne leur permit pas d'entretenir sur ce point une garnison suffisante, et, peu de temps après, une compagnie d'Anglais commandée par le capitaine Willis parvint à les en chasser.

Au début de 1640, un aventurier français instruisit l'officier qui commandait à Saint-Christophe pour le roi de France — c'était le chevalier de Poincy — de la facilité qu'il y aurait à reconquérir la Tortue. Poincy goûta ses raisons et chargea de l'entreprise un gentilhomme protestant nommé Le Vasseur. Celui-ci, qui revenait de la mère patrie, avait été jadis compagnon d'Esnambuc ; il était très brave, intelligent, connaissait admirablement ces contrées et avait exercé les fonctions de capitaine sur les vaisseaux du roi. Poincy lui délivra une commission de gouverneur de l'île de la Tortue, dont il devait préalablement s'emparer.

Le Vasseur débarqua dans ses futurs domaines en août 1640, sans autres forces que quarante compagnons bien décidés. Cette petite troupe s'établit auprès des Anglais ; mais bientôt, apprenant que des compatriotes de ces derniers avaient pris un navire appartenant à Poincy, ils les chassèrent.

Instruit par l'expérience, Le Vasseur résolut de fortifier la Tortue. Un rocher, naturellement taillé en plate-forme, dominait le seul havre par lequel les vaisseaux pussent aborder dans l'île. Il y fit faire des terrasses et

construire des casernes capables de loger trois cents hommes bien à leur aise. Le rocher était à pic de tous côtés : des degrés, que Le Vasseur avait fait creuser dans la pierre, y fournissaient seuls un moyen d'accès. Encore ces degrés ne conduisaient-ils pas au sommet, où l'on n'arrivait que par une échelle de fer, que le gouverneur faisait retirer après que lui et ses hommes étaient parvenus dans leur repaire.

Sur ce rocher escarpé on construisit encore des magasins à poudre, et l'on plaça sur la terrasse des batteries de gros canons, chargés de repousser les vaisseaux ennemis qui tenteraient d'entrer dans le port, et de protéger les navires amis qui viendraient y chercher un refuge. Une source claire et abondante coulait au pied de la tour, et des provisions de bouche, sanglier et bœuf fumé, furent amoncelées au fond de l'arsenal.

Ainsi défendue par son fort de la Roche, la Tortue, sous l'énergique administration de Le Vasseur, connut une prospérité qu'on n'eût guère pu jusque-là espérer pour elle. La population — chose toute nouvelle — y vivait en sécurité. Chacun, en cas d'alarme, trouvait refuge dans le fort. On se serait cru aux temps féodaux. Les flibustiers, munis de commissions données par le gouverneur de Saint-Christophe, ou par Le Vasseur lui-même, arrêtaient et pillaient les navires de commerce espagnols. De Saint-Domingue, les boucaniers venaient apporter leurs cuirs, les « habitants », le produit de leur culture. Sur la plage de Basse-Terre, on voyait, aux jours d'assemblée, des monceaux de poissons de mer, de tortues et de crabes que les pêcheurs y venaient débiter. L'îlot devenait un florissant entrepôt commercial, où les flibustiers étaient toujours sûrs de trouver, par surcroît, les rudes plaisirs qui convenaient à leurs mœurs, mets abondants, fortes boissons, le jeu, les chansons et la danse.

En 1643, les Espagnols font contre la Tortue une tentative, avec cinq ou six navires portant six cents hommes d'armes. Quelques boulets lancés du fort, et dont l'un coupa le grand mât du vaisseau amiral, les obligèrent à reprendre le large. En vain tentèrent-ils alors de débarquer sur un autre point de la côte. Entraînés par Le Vasseur, les boucaniers se portèrent à leur rencontre et les repoussèrent en leur infligeant des pertes sanglantes.

La réputation du nouveau gouverneur s'en accrut. Les aventuriers vinrent dans l'île de plus en plus nombreux. Mais, dès lors, la tête paraît avoir tourné à l'énergique capitaine. Le Vasseur régna dans son île comme un roi absolu : il donnait des commissions pour courir sus aux navires espagnols, aux navires anglais eux-mêmes, mais à la condition que dix pour cent des prises lui fussent réservés. Il prélevait, en outre, un droit de dix pour cent sur le trafic d'importation des navires français et hollandais. Il acquit ainsi rapidement une fortune immense. Se souvenant qu'il était protestant, il chassa les prêtres catholiques et déclara n'en plus vouloir tolérer un seul sous

son gouvernement. Il ferma leurs chapelles, violant ainsi l'accord conclu avec Pomey, lors de son installation, et d'après lequel les deux cultes devaient s'exercer librement dans l'île. L'unique pasteur protestant de l'île, un certain Rochefort, s'étant permis de lui adresser sur ce point quelques remontrances, Le Vasseur le chassa à son tour.

Il se proclamait justicier souverain et sans appel. Il fit aménager dans le fort de la Roche, une prison qu'il nomma le *purgatoire*, et des cages de fer, où un homme ne pouvait se tenir debout, et qu'il nomma l'*enfer*. Ceux qu'il considérait comme des délinquants étaient non seulement incarcérés, mais les moindres délits étaient punis avec une véritable barbarie. Il avait fait construire une sorte de grue de fer pour disloquer les membres des patients. Ceux qui ne mouraient pas au milieu du supplice lui-même en demeuraient estropiés pour toujours. Ces excès étaient arrivés au dernier point, lorsqu'en 1651 Le Vasseur fut assassiné par ses deux lieutenants, Thibaut et Martin.

Il eut pour successeur le chevalier de Fontenay, homme de valeur, mais d'un caractère tout militaire. Sous son administration, les courses contre les Espagnols reprirent avec une activité nouvelle ; il arma contre eux jusqu'à des nègres. Mais l'année 1654 marqua une date critique. Les Espagnols étaient survenus à l'improviste. Déjà pourtant leur agression était repoussée quand des dissensions surgirent entre les Français. Les Espagnols, qui en furent informés, reprirent courage. Ils hissèrent des canons sur les roches les plus élevées de l'île, qui dominaient le fort lui-même. Effrayée, la population délégua l'un des siens vers Fontenay pour lui demander de se rendre :

« Me rendre ! Ah ! traître, si j'en suis là réduit, tu n'en seras pas le témoin. »

Et il lui brûla la cervelle.

Le manque de poudre et de balles rendit cependant une résistance plus longue impossible. Fontenay obtint pour lui et les siens, en capitulant, les honneurs de la guerre.

Il revint peu après à la charge pour reprendre la Tortue. Le manque de munitions de guerre fit échouer cette nouvelle entreprise. Les fugitifs allèrent chercher asile sur la grande terre, c'est-à-dire sur la côte de Saint-Domingue, au Petit-Goâve, où ils fondèrent des villages et s'organisèrent en manière de république indépendante, reprenant leur commerce et leurs brigandages. Les luttes contre les Espagnols, qui habitaient la section méridionale de Saint-Domingue, se poursuivirent, dès lors, avec une ardeur nouvelle, et les boucaniers développèrent ainsi leurs vertus militaires.

Un ancien boucanier, menu gentilhomme périgourdin, Jérémie Deschamps du Rausset, se trouvait en France quand il apprit ces événements. En vrai

contemporain des mousquetaires d'Alexandre Dumas, il demande sans hésitation qu'on le nomme gouverneur de la Tortue.

« Mais, lui répond le ministre, cette île ne nous appartient pas

— Je la prendrai.

— Nous n'avons pas de secours à vous offrir.

— Je m'en passerai.

— Vous conquerrerez l'île tout seul ?

— Tout seul. »

Le ministre réfléchit que ce n'était pas risquer beaucoup que de donner à cet original le grade de lieutenant du roi à la Tortue et il lui en fit délivrer le brevet en 1656. En apposant son nom au bas de cette commission, Louis XIV ne soupçonnait pas sans doute l'importance de l'acte qu'il accomplissait ; ce n'en fut pas moins, comme dit Le Pers, « un coup de parti pour la gloire du monarque et du sujet. Du Rausset, ajoute-t-il, sera à jamais célèbre pour avoir été le fondateur de notre colonie de Saint-Domingue, la plus florissante sans contredit qu'ait aujourd'hui la France en nulle partie du monde ». Le Pers écrivait à une époque où Saint-Domingue, aujourd'hui Haïti, était colonie française. Du moins y parle-t-on toujours français et c'est à du Rausset que nous le devons.

Cependant du Rausset, lieutenant de roi *in partibus*, se trouvait à Paris tout seul et sans autres ressources pour la conquête de son île lointaine que sa cape et son épée — un vrai d'Artagnan, comme on voit — de gentilhomme périgourdin. Il passa deux ou trois ans à chercher des auxiliaires. Sans doute que ceux à qui il expliquait qu'il voulait s'en aller prendre d'assaut en Amérique une île occupée militairement par une grande puissance, et défendue par un fort muni de grosse artillerie, lui riaient au nez ; car, finalement, du Rausset dut partir en guerre tout seul. Il s'embarqua sans un homme, sans un cheval, en 1659, et aborda sur la côte septentrionale de Saint-Domingue.

Il avait été boucanier. Il connaissait les mœurs de ces rudes chasseurs et leur caractère. Il leur distribua du vin, de l'eau-de-vie, leur montre au loin, bleuâtre dans la lumière, la silhouette arrondie de la Tortue et finit par grouper autour de lui quatre ou cinq cents compagnons. Mais comment attaquer ? pour armes on n'a que des fusils, pour navires, que des pirogues taillées dans des troncs d'arbres, et l'on se souvient que, naguère, le fort de la Roche repoussa, sous Le Vasseur, une flotte espagnole.

On a vu que l'on ne pouvait aborder dans l'île de la Tortue que par le port qui s'ouvrait sur la côte méridionale, lequel était défendu par des fortifications que les Espagnols avaient encore accrues. C'est pourtant par le nord que du Rausset et ses compagnons accostèrent sur le soir. Pour des navires à voiles, l'abordage eût été impossible ; pour des pirogues il fut des

plus périlleux. Le soleil disparaissait dans la mer et le ciel était encore tout en feu. La surface des eaux semblait éclater de lumière : on eût dit un océan de métal en fusion ; et les cimes des roches s'empourpraient des lueurs roses du crépuscule. Les boucaniers attendirent la nuit et grimpèrent silencieusement de rocher en rocher, sous une lune qui brillait de tout son éclat, jusqu'à la crête de la chaîne qui sillonne l'île transversalement. Les Espagnols y avaient hissé des canons qui commandaient le fort de la Roche. En un clin d'œil du Rausset et ses hommes s'en emparent. Les sentinelles donnent l'alarme. Les Espagnols sortent du fort ; mais une poignée de boucaniers, qui se sont glissés dans la plaine, leur coupent la retraite. Les Espagnols se trouvent ainsi pris entre deux feux et obligés de capituler.

Maître de la Tortue, du Rausset reçut de ses nouveaux sujets serment de fidélité. Il se déclarait seigneur, propriétaire et souverain de l'île, qu'il administra sans contestation, cherchant à donner à l'activité de ses boucaniers et de ses flibustiers une direction nouvelle, à faire d'eux des agriculteurs et des commerçants, plutôt que des chasseurs et des écumeurs de mer.

En décembre 1662 il vint à Londres et négocia avec l'ambassadeur français, M. d'Estrades, la cession de l'île de la Tortue à Louis XIV. Car le drapeau du roi de France flottait bien sur l'île ; mais du Rausset, qui l'avait conquise de ses propres deniers et de sa seule initiative, ne s'en considérait pas moins comme le propriétaire. C'est cette propriété privée qu'il s'agissait de céder : la paix des Pyrénées avait été récemment conclue, et la cour de Versailles ne voulait plus d'affaires avec l'Espagne. Aussi bien, ni d'Estrades, ni aucun de ceux qui l'entouraient ne savaient-ils ce que pouvait bien être cette « Tortue », dont venait les entretenir ce cadet de Périgord. Du Rausset se retourna alors, pour lui faire des offres, vers le gouvernement anglais, auquel il proposa la Tortue pour 6000 livres sterling. Rappelons que, dans la mer des Antilles, Anglais et Français n'avaient cessé de combattre les Espagnols d'un commun accord. Le gouvernement anglais déclara, lui aussi, ne pas savoir à quoi l'île pourrait lui servir. Puis Du Rausset se rendit à Paris où, dès qu'on apprit ses négociations avec l'Angleterre, on l'arrêta et on le mit à la Bastille. Il en sortit le 15 novembre 1664, après avoir cédé la Tortue, moyennant 10 000 livres, à la Compagnie des Indes occidentales, que Colbert venait de restaurer.

Quelle fut la fin de cet homme remarquable ? Les héros sont mauvais administrateurs. Sa fortune fut dissipée, sans doute en préparatifs pour des entreprises nouvelles. Sur ses vieux jours, ne trouvant plus de pain en France, il en vint chercher à la Tortue. Son successeur y était homme de cœur : il le recueillit dans sa maison, et le pauvre et vaillant gentilhomme mourut là dans l'obscurité.

Ce successeur était Bertrand d'Ogeron, seigneur de la Bouère en Anjou. Il

prit possession de son poste le 6 juin 1665, au nom de la Compagnie des Indes occidentales. Comme il avait fait naufrage dix années auparavant sur la côte de Saint-Domingue, il avait passé quelque temps parmi les boucaniers et avait appris à les connaître. Il sut donc gouverner à leur satisfaction et se faire aimer d'eux.

Mais comme les Espagnols, désespérant de chasser les Français par la force des armes, avaient pris le parti de leur enlever leurs moyens de subsistance, c'est-à-dire de détruire systématiquement les bœufs et le gibier dans la partie de Saint-Domingue que les Français exploitaient. Les boucaniers, de plus en plus, se tournèrent vers le brigandage, en dépit des efforts de d'Ogeron, qui, lui aussi, voulait faire d'eux des colons. Comme il y trouvait de la peine :

« Corbleu ! s'écriait-il — c'était son juron ordinaire, — je vous ferai venir à tous des chaînes de France ! »

Les chaînes arrivèrent : c'étaient des femmes. Elles furent vendues par le gouverneur, à l'enchère, au plus offrant, mais à charge pour l'acquéreur, d'épouser la femme qu'un hasard plus ou moins heureux lui aura fait adjuger. On eut ainsi d'excellents ménages. D'Ogeron fit également venir des familles de Bretagne et d'Anjou, qui devaient enseigner, par l'exemple, la culture aux boucaniers. A ce moment, en 1665, le nombre des flibustiers et des boucaniers qui vivaient sous la suzeraineté du commandant de la Tortue s'élevait à trois mille environ. Basse-Terre, capitale de l'île, comptait deux cent cinquante habitants.

En 1667, la guerre qui éclata entre la France et l'Espagne, donna un regain d'activité à la flibuste. De son nid d'aigle, d'Ogeron la dirigea. Les flibustiers français attaquaient les vaisseaux de guerre, les îles, les forteresses, les villes, et faisaient un tel butin que le marché de l'île de la Tortue et d'autres, qu'ils s'étaient créés, ne suffirent plus à l'écouler, et l'on vit la Compagnie des Indes occidentales se mêler officiellement de négocier les marchandises conquises. D'Ogeron conçut alors le projet de ravir aux Espagnols l'île de Saint-Domingue tout entière et, plusieurs années de suite, il fit venir de France, à ses propres frais, y dépensant tout son patrimoine, trois cents hommes chaque année pour réaliser son dessein. S'il avait été tant soit peu soutenu par le gouvernement du roi, son projet eût été mis à exécution.

Puis la guerre éclate entre la France et l'Angleterre. D'Ogeron étend ses projets à la colonie anglaise de la Jamaïque. L'expédition qu'il a organisée est prête à partir. Il n'attend plus que la poudre qui doit venir de France. Elle n'arriva pas.

Un autre plan de d'Ogeron échoua encore par l'indifférence de la métropole. Il voulait établir une colonie française dans la Floride et dominer par là le canal de Bahama, alors si important pour le commerce. C'était ouvrir les

terres de l'avenir à notre langue et à notre influence. Or en 1672 éclate la guerre entre la France et la Hollande. Loin de se laisser intimider par le nombre des ennemis qui augmente, d'Ogeron n'y voit que de nouvelles occasions d'accomplir des exploits, de nouvelles sources de butin. Cependant il est laissé sans appui par la cour de Versailles et prend le parti de se rendre à Paris pour exposer à son souverain et aux ministres l'importance de l'œuvre qu'il poursuit. Mais il meurt, en mars 1676, avant d'avoir obtenu du ministre l'audience d'où aurait pu sortir la réalisation de ses féconds projets.

D'Ogeron avait eu dans les mains les moyens d'acquérir une fortune immense. Il était resté pauvre. Il ne laissa dans sa succession que des créances sur l'État avec les droits les plus incontestables à les faire valoir, mais ses héritiers ne purent jamais rien obtenir.

« Ainsi finit M. d'Ogeron, écrit Le Pers. On peut dire que presque tout ce qu'on verra se passer dans la suite de glorieux dans la colonie lui appartient de droit, d'autant qu'elle ne s'est conservée que par le soin qu'il avait eu d'y répandre un grand nombre d'*engagés*, qui, pour la plupart, n'étaient encore de son temps que des enfants et sont devenus depuis des hommes formidables et en ont été le soutien. Il est fâcheux qu'un homme de ce mérite, n'ait pas été mieux secondé. Quoique M. d'Ogeron ait apporté aux îles des fonds considérables, il mourut pauvre, parce qu'il sacrifia constamment tout ce qu'il avait au bien public, son unique passion, n'ayant jamais aimé que la gloire, mais la belle gloire, c'est-à-dire l'honneur de son roi et l'avantage de la colonie qui avait été confiée à ses soins, en quoi il serait à souhaiter que tous ses successeurs se fussent formés sur ce grand modèle. »

VI. — LES FLIBUSTIERS.

La politique des Espagnols eut naturellement pour effet de multiplier le nombre des « flibustiers », qu'on verra bientôt, unis à des marins venus directement d'Europe, former des flottes véritables et accomplir des exploits fabuleux sous la conduite des plus audacieux capitaines.

Le premier qui acquit ainsi, comme flibustier, une renommée brillante fut un certain Pierre, marin de Dieppe, que ses hauts faits firent surnommer « le Grand ». Il naviguait à la hauteur du cap Tibron, sur la pointe occidentale de Saint-Domingue, montant une barque pontée, qui était dans un état lamentable, car elle faisait eau de toute part et n'avait pour défense que quatre petits canons. Point de vivres d'ailleurs : les vingt-huit hommes de son équipage sont réduits à la dernière extrémité. Tout à coup on signale au loin — Navire ! navire ! — un grand vaisseau de guerre espagnol, d'apparence formi-

dable. De fait il portait quatre cent soixante hommes et cinquante-deux canons.

« Oh ! la belle prise ! », s'écria Pierre.

Les hommes se regardèrent : par l'effet du jeûne et de l'extrême fatigue leur capitaine serait-il devenu fou ? Mais Pierre parlait sérieusement : il fit jurer à chacun des siens de le suivre et donna ordre au pilote de cingler sur le grand vaisseau. Au moment d'aborder, le chirurgien, que Pierre avait mis dans sa confiance, crève la barque d'un coup de pince de fer, et l'esquif s'abîme dans les eaux, tandis que les hommes montaient aux flancs de l'énorme galion, s'accrochaient aux cordages, aux sabords, aux préceintes. Pierre et ses gens n'avaient plus qu'une chance de salut : s'emparer du navire espagnol.

Quel fut l'ahurissement des marins de Sa Majesté Catholique quand ils virent ainsi choir sur leur pont, comme tombant du ciel, cette petite bande de forbans qu'ils n'avaient pas vue approcher. Ils multiplient les signes de croix, répétant avec terreur :

« Seigneur Jésus, ce sont des démons ! »

Pierre s'est rendu tout droit à la cabine du capitaine, qu'il a surpris jouant aux cartes. Il lui a mis le pistolet sur la gorge. Plusieurs de ses hommes ont été à la sainte-barbe, où se trouve le dépôt des poudres. Ils menacent de tout faire sauter si le navire ne se rend à discrétion. Les soldats, séparés de leur chef, et dans la crainte de périr tous, mettent bas les armes. Pierre et ses compagnons les font descendre à fond de cale, où ils les enferment sous clé. Ils ne tardent pas à les débarquer sur la côte de Saint-Domingue, ne conservant que les matelots nécessaires à la manœuvre.

Ce vaisseau n'était autre que le navire vice-amiral des galions d'Espagne, qui s'était égaré loin de la flotte. Les richesses immenses dont il était chargé devinrent la proie du hardi corsaire et de ses vingt-huit compagnons.

Pierre ramena sa belle prise en France. Grâce à l'énorme fortune qu'il avait acquise d'un si heureux coup de main, il s'y installa confortablement et vécut entouré d'une considération générale.

Cette aventure fit grand bruit : Pierre de Dieppe y apparut en précurseur : sa manière d'attaquer les galions d'Espagne devint classique parmi les flibustiers, et l'on peut dire que presque tous leurs combats maritimes se réglèrent sur le modèle qu'il avait ainsi donné.



Les flibustiers formaient entre eux de petites sociétés, à l'exemple de celles des boucaniers, dont ils étaient issus. Ils avaient, eux aussi, la coutume du matelotage, qui les groupait en frères d'armes deux par deux. Chaque

société se choisissait ensuite un capitaine à qui elle obéissait aveuglément. Ce chef ne se distinguait d'aucune façon des hommes auxquels il commandait. Néanmoins, comme le fait remarquer OExmelin, qui vécut parmi les flibustiers en qualité de chirurgien, il n'est pas de capitaine dans la marine des États policés qui soit assuré d'être obéi et respecté par ses hommes comme un capitaine de flibustiers. Mais s'il arrivait que celui-ci se fût rendu indigne du commandement ou bien eût perdu la confiance de son équipage, il était débarqué à la première côte venue, abandonné avec ses armes et quelques provisions ; puis les compagnons élisaient un autre chef, auquel ils obéissaient aveuglément, comme ils l'avaient fait au précédent. Leur force, en somme, était dans la confiance absolue qu'ils avaient les uns dans les autres. « S'entraider, s'entre-secourir et tenir leur parole, voilà leur culte et leur religion », dit un texte contemporain.

Aussi se nommaient-ils eux-mêmes « Frères de la Côte » : c'est le nom dont ils se montraient le plus fiers et qu'ils ne voulurent jamais quitter. Ils vivaient sur un pied d'égalité absolue. Chacun faisait son devoir, à son pouvoir, sans que nul s'avisât de dire : « J'en ai fait plus que celui-là ».

Chaque barque était montée de trente ou quarante hommes, plus un chirurgien et un cuisinier. Celui-ci mettait la chaudière au feu sur les dix heures du matin. Il faisait cuire de la viande salée et du gros mil battu, dont il confectionnait une sorte de bouillie épaisse. Aux repas, ni le capitaine ni le cuisinier ne pouvaient être avantagés. Si quelque homme de l'équipage trouvait la portion du capitaine préférable à la sienne, il était toujours en droit de la réclamer pour lui, et le capitaine devait la lui céder.

Quand on arrivait en vue d'un vaisseau auquel on décidait de donner la chasse, les flibustiers commençaient par se préparer à la mort : ils se demandaient réciproquement pardon de leurs fautes et se mettaient à battre leur « meâ culpâ » avec une force et une ardeur extrêmes. Puis ils adressaient à Dieu des prières, lui demandant, comme la chose la plus juste du monde, victoire et riche butin. La prière terminée, chacun se couchait à plat ventre sur le tillac : le pilote seul demeurait debout pour conduire le navire. Le vaisseau espagnol tirait à mitraille ; les flibustiers ne s'en souciaient guère, se portaient contre lui, et montaient à l'abordage à la façon de Pierre le Grand. La victoire récompensait en général leur audace. Il arrivait même que le vaisseau espagnol se rendit sans se défendre, pour échapper à un massacre certain.

Le vaisseau pris, le chirurgien soignait les blessés, les blessés des ennemis comme ceux des flibustiers. On se dirigeait vers la côte la plus proche pour mettre les prisonniers à terre, puis on partageait le butin par portions égales ; le capitaine, toutefois, devenait propriétaire du vaisseau conquis. Ce vaisseau

était généralement amené à la Tortue, si les flibustiers étaient des Français, conduit à la Jamaïque, si les conquérants étaient sujets du roi d'Angleterre. A la Tortue on versait en outre au gouverneur un dixième de la prise, comme il était convenu, pour le remercier de sa protection si précieuse.

Il était d'ailleurs d'usage de rembourser, avant tout partage, celui qui avait fait les avances pour les préparatifs de l'expédition. C'était généralement le capitaine. De même le chirurgien et le maître charpentier recevaient fréquemment une part plus importante que celle des combattants. Enfin les blessés étaient indemnisés. Et voici généralement le taux admis par les diverses « sociétés » :

Celui qui avait perdu le bras droit recevait six cents piastres ou six esclaves ; le bras gauche ou la jambe, cinq cents piastres ou cinq esclaves ; la perte d'un œil ou d'un doigt valait cent piastres ou un esclave. En outre, les actions d'éclat comportaient des récompenses particulières. Celui qui enlevait le pavillon ennemi et arborait celui des flibustiers, pavillon de France ou d'Angleterre, recevait une gratification de cinquante piastres. Lorsque, dans des circonstances critiques, on parvenait à faire un prisonnier qui donnait des nouvelles de l'ennemi, on avait droit à cent piastres, et l'on en recevait cinq pour chaque grenade qu'on était parvenu à lancer au delà des murs d'une place assiégée.

Le code des flibustiers pouvait d'ailleurs varier d'une compagnie à l'autre. On en donne ici les traits dominants. Au moment de s'engager pour une campagne nouvelle, ce que les flibustiers appelaient « faire la course à *bon compagnon, bon lot* », chaque « société » jurait l'observance de ce qu'on nommait une *chasse-partie*, pour une expédition ou pour une durée déterminées. Le mot était une corruption de « charte-partie », acte que l'on coupait en deux, au lieu d'en faire un double, et dont les deux contractants gardaient chacun une moitié.

Le jeu était généralement interdit, sage précaution, dont l'oubli entraîna parfois parmi les flibustiers les plus graves et les plus violents désordres. Celui qui désertait le bâtiment pendant le combat, ou abandonnait son poste, était puni de mort. Le vol était réprimé de la manière la plus sévère. Généralement on coupait le nez ou les oreilles du coupable et on le débarquait en cet état sur quelque plage déserte où il ne tardait pas à périr : sévérité vraiment notable que celle de ces hommes, qui, ne vivant que du vol, punissaient avec une telle rigueur le vol que l'un des leurs pouvait commettre aux dépens d'un compagnon !

Il était interdit, sous peine de mort, d'amener des femmes à bord d'un navire, pour éviter toute discussion, toute jalousie qui eût pu faire naître la discorde entre les Frères.

Les petites prévarications étaient soumises à un juge particulier que chaque société s'était choisi. La punition consistait en coups de bâton ou en coups de fouet.

Quand le délit était flagrant, le coupable recevait son châtement sans discussion. S'il y avait doute, chaque société constituait dans son sein une sorte de jury. Tous les membres en devaient prêter serment, les catholiques sur le crucifix, les protestants sur l'évangile.

On s'efforçait de calmer sur-le-champ toute querelle entre deux flibustiers. Si l'accord ne pouvait se faire, un duel était décidé. Celui-ci devait avoir lieu au premier point de la côte où l'on aborderait. L'arme était le sabre ou le pistolet. La première blessure, qui mettait le vaincu en état d'infériorité, terminait le combat. Enfin, dans certaines de ces sociétés, l'ivrognerie était punie par la perte d'une part de butin.

Quand le capitaine ne pouvait pas fournir de vaisseau à la société qui l'avait choisi comme chef, les flibustiers recouraient, pour s'en procurer, au moyen le plus simple : ils se groupaient par bandes de quinze ou vingt, chacun armé d'un bon fusil, de deux pistolets et d'un sabre ou coutelas fixé à la ceinture. Sous la conduite du capitaine qu'ils se sont élu, ils s'embarquent dans un canot qu'ils ont eux-mêmes construit : c'est une nacelle d'une seule pièce taillée dans un tronc d'arbre. Ils emportent quelques vivres et vont s'embusquer dans une petite crique de la mer des Antilles, d'où ils guettent les barques de pêche montées par les Espagnols. Dès qu'ils en aperçoivent une, ils foncent sur elle à toutes rames, et s'en emparent, y trouvant par surcroît des vivres et des vêtements. Maîtres de la barque, ils en déposent l'équipage sur le prochain rivage, sans lui faire d'autre mal. Les écrivains qui les ont connus montrent les flibustiers entassés sur ces esquifs. Leur situation y est souvent des plus pénibles. Il faut leur énergie de caractère et leur endurance pour la supporter. Ils demeurent parfois plusieurs jours et plusieurs nuits consécutives, pressés les uns contre les autres, exposés au soleil, à la pluie, à la tempête, dans ces embarcations découvertes. La faim les talonne et souvent le chagrin de ne pas faire de prises les jette dans un morne désespoir. Ils guettent les navires de transport qui font le commerce dans la mer des Antilles et le golfe du Mexique. Quand enfin ils les ont aperçus, ils les attaquent et s'en emparent, comme ils ont fait auparavant de la barque de pêche. Sur ces vaisseaux pontés ils peuvent enfin installer de vrais équipages.

D'échelon en échelon, les voilà donc en état de procéder aux plus fructueuses expéditions, notamment à l'attaque des galions de la marine royale qui transportent d'Espagne dans le Nouveau Monde la farine, les étoffes de soie et de lin et remportent en Espagne le sucre, le tabac, le cacao, les pierres précieuses, l'or et l'argent.

Les provisions de bouche pour ces expéditions sont généralement la tortue et le cochon salés : ce sont encore les Espagnols qui en font les frais, les compagnons ayant eu soin d'envahir, avant de se mettre en route, leurs « coraux », sortes de parcs où l'on gardait les porcs, et leurs fermes ou *hattos*. Avant de prendre la mer, les flibustiers ont fait leur testament. Quand, comme c'est le cas le plus fréquent, ils ne se sont pas mariés et ne laissent pas de famille immédiate, c'est leur « matelot », leur frère d'armes, qui est leur légataire universel ; dans le cas contraire, le matelot a la moitié du bien, la famille, l'autre moitié.

Toutes choses ainsi ordonnées, ils partent. Ce sont les côtes de la mer des Antilles et du golfe du Mexique, les côtes de Carthagène, Caracas, Nicaragua, Maracaïbo, la riche île de Cuba qui sont le théâtre ordinaire de leurs exploits. Les prises les plus brillantes leur sont fournies par les vaisseaux qui font le trajet entre l'Espagne et le Mexique. Outre les galions royaux dont il vient d'être question, les vaisseaux de la marine marchande ramènent de grandes cargaisons de cacao, et sont, à l'aller, chargés d'argent. Or c'est surtout l'argent monnayé, ou les métaux précieux que recherchent les flibustiers ; les marchandises sont pour eux d'un trop difficile transport.

Ces galions espagnols venaient généralement en flottes, escortés d'une armadille, c'est-à-dire de vaisseaux de guerre. C'eût été pour les flibustiers une entreprise trop téméraire que de les attaquer tandis qu'ils naviguaient de conserve ; ils les guettaient de loin, comme les loups, dans la campagne de Russie, suivaient les armées, attendant que, par suite du gros temps, ou d'une fausse manœuvre ou de quelque accident, l'un des navires fût « efflotté ». Alors, rapides comme le vent, ils fondaient sur lui et ne manquaient jamais de s'en emparer, à l'abordage.

Une plaisante légende, que contaient les boucaniers sur leurs cousins les flibustiers, symbolisait bien l'impétueuse cupidité de ces derniers. Quelques flibustiers, disait-on, ayant été tués dans un combat en vue de Carthagène, s'en furent frapper à la porte du paradis. De flibustiers en paradis on n'en avait pas vus jusqu'alors, saint Pierre estimant que ce n'était pas là le séjour qui leur convenait. A peine entrés (car le saint gardien avait ouvert par inadvertance), nos gaillards de prendre la posture de gens qu'on ne fera pas aisément déguerpir. Que faire ? Saint Pierre a beau s'écrier : « Sortez ! » en secouant son trousseau de clés, les flibustiers ne bougent pas. Tout d'un coup, par une inspiration subite :

« Navire ! s'écria saint Pierre d'un air triomphant.

— De quel côté ? demandèrent les camarades.

— Au vent à nous ! répondit le saint en leur désignant un point à l'extérieur du paradis.

— Chasse dessus ! » reprirent les compagnons, qui tournèrent de ce côté et s'en furent.

Et saint Pierre de fermer la porte, pour ne plus jamais la rouvrir à des flibustiers.

A terre, la nourriture préférée des flibustiers était la tortue. Ils en croyaient la chair propre à dissiper toutes les maladies, et, comme elle était par surcroît très délicate et qu'ils savaient admirablement la préparer — les boucans de tortue étaient célèbres — ils en faisaient une grande consommation.

La tempérance leur était inconnue. Ils buvaient avec passion, et les liqueurs les plus fortes, se réunissant pour acheter un tonneau et le vider en une nuit. Ils se plaisaient, dans les moments de loisir, à toutes les extravagances. Ils revêtaient les habits les plus magnifiques, surchargés d'or et de broderies, mettant parfois plusieurs vestes l'une sur l'autre, et s'enorgueillissant de ce luxe de sauvages.

En revanche, une fois en campagne, ils montraient les plus solides qualités militaires, une patience, une endurance, un courage à toute épreuve, d'ailleurs terribles à l'adversaire, et, par la cruauté, véritables bandits. Quand ils soupçonnaient les Espagnols d'avoir caché des trésors, ils les mettaient à la torture avec des raffinements atroces, les brûlant à petit feu. Parfois ils les suspendaient en l'air à quatre pieux, par les bras et les jambes, en faisant peser sur leur poitrine des poids très lourds, de manière que les malheureux fussent peu à peu écartelés.

Ils n'en étaient d'ailleurs pas moins attachés à la religion. Nous les avons montrés au moment du combat adressant à Dieu leurs prières d'un cœur contrit. Au commencement des repas, les catholiques disaient le cantique de Zacharie, le *Magnificat* ou le *Miserere* ; les protestants entendaient la lecture d'un chapitre de la Bible ou chantaient des psaumes.

La religion fut même parfois la cause de certains dissentiments. Au moment où la flibuste atteignit à son apogée, le piétisme dominait en Angleterre. Les flibustiers d'origine anglaise suivent le mouvement : au grand scandale de leurs compagnons français et catholiques, ils profanent les églises, crèvent à coups de sabre les images des saints, prennent pour cible les statues et les crucifix. Plus d'une expédition, habilement combinée, échoua de la sorte, les flibustiers français s'indignant de ces profanations et ne voulant plus marcher de conserve avec ceux qui s'en rendaient coupables ; les flibustiers protestants tenant au contraire à honneur de manifester ainsi leur horreur de ce qu'ils appelaient des superstitions. Les Français, il est vrai, pillaient, eux aussi, des églises à l'occasion ; mais c'était à bonne intention : leur but était d'orner de plus belles images, de précieuses

nappes d'autel, de cloches sonores et de somptueux reliquaires les chapelles de leur chère île de la Tortue.

Il arriva bientôt aux flibustiers, comme précédemment aux boucaniers, que la « matière » leur fit défaut. Les Espagnols, incapables de protéger leur commerce contre ces brigands d'une audace indomptable, ne trouvèrent rien de mieux que de ne plus mettre de navires de commerce à la mer ou d'en diminuer le nombre de beaucoup. S'il s'agissait de cargaisons très importantes, qu'on ne pouvait se dispenser de transporter par mer, elles étaient accompagnées d'un appareil militaire formidable.

Voyant qu'on faisait disparaître devant eux les navires à piller, comme on avait fait disparaître devant les boucaniers les bœufs sauvages, les flibustiers, modifiant leur tactique et redoublant de courage, remplacèrent l'attaque des vaisseaux par celle des villes et des ports de mer. Et les voilà organisant de vraies expéditions militaires, avec batailles, surprises, sièges et assauts. Le premier, selon OExmelin, qui tenta pareille entreprise fut l'Anglais Louis Scot : il prit San Francisco de Campêche, la pilla, mit la ville à rançon et revint à la Jamaïque avec un butin immense.

L'un des faits de ce genre les plus étonnants, ce fut la prise de Grenade, au fond du lac de Campêche, par le flibustier Jean David. L'armée qu'il commandait comptait exactement quatre-vingt-dix hommes. Nous sommes toujours, on le voit, dans l'histoire à la d'Artagnan. Guidé par un Indien, David entra dans la rivière de Saint-Jean, qui servait de déversoir au lac. Arrivé à l'entrée du lac, il cache son vaisseau, le laissant à la garde de dix de ses hommes. On était à trente lieues de la mer.

Avec les quatre-vingts compagnons qui lui restent, David gagne Grenade par des sentiers détournés. Les sentinelles sont surprises et égorgées avant d'avoir pu donner l'alarme. Et voilà nos quatre-vingts flibustiers dans une ville de plusieurs milliers d'habitants. Ils frappent aux portes des maisons : on ouvre ; ils bâillonnent les domestiques et, le pistolet sur la gorge, forcent les bourgeois à leur donner ce qu'ils possèdent de plus précieux. Dans les églises, les bedeaux se voient contraints de livrer les clés des sacristies où sont les vases sacrés.

Quelques domestiques ont pu s'échapper, sonner les cloches, crier : *Ladrones, ladrones!* (Aux voleurs!) : c'est l'expression par laquelle les Espagnols de ces régions désignaient les flibustiers. Alors nos compagnons battent en retraite, mais méthodiquement, et riches d'ailleurs en argent monnayé, en vaisselle d'or et en bijoux précieux. Puis, quand les Espagnols, qui se sont mis à leur poursuite, sont sur le point de les atteindre, ils se retournent, livrent bataille, et trouvent moyen, avant de s'enfuir à nouveau, de faire quelques prisonniers. Ceux-ci ne sont mis en liberté que moyen-

nant cinq cents vaches, qui fourniront le ravitaillement pour le retour.

David et ses camarades rentrèrent tout glorieux à la Jamaïque. L'expédition avait duré huit jours. Le butin était de 40 000 écus, près d'un demi-million de notre monnaie.

VII. — MONBARS L'EXTERMINATEUR.

Parmi les chefs flibustiers qui s'illustrèrent contre les Espagnols, dans ce troisième quart du XVII^e siècle qui marque l'apogée de leur histoire, quelques figures se détachent avec un relief particulier. Il n'en est pas de plus intéressante que celle du jeune Monbars surnommé *l'exterminateur*.

Il était d'une famille noble du Languedoc. Nature ardente, généreuse, il avait lu au collège l'histoire de la conquête de l'Amérique, les écrits de Las Casas, et son imagination s'était enflammée au récit de tant de massacres, de cruautés, de brigandages commis par les Espagnols.

On conte qu'à l'occasion d'une fête un rôle lui avait été confié dans une comédie. Il représentait un gentilhomme français et, dans une scène, donnait la réplique à un seigneur espagnol qui, avec force rodomontades, glorifiait sa nation et témoignait son mépris à la France. Vint le jour de la représentation. Quand le jeune Monbars, plus ardent encore que de coutume, entendit l'Espagnol répéter en public ses insolents propos, il ne put retenir sa fureur : il se précipita sur celui de ses camarades qui tenait ce rôle, le saisit à la gorge et l'eût infailliblement étranglé — car il était d'une force peu commune — si l'on ne se fût empressé d'accourir et de délivrer le malheureux acteur des mains de son terrible partenaire.

Plus tard, Monbars apprend que la guerre est déclarée entre la France et l'Espagne. Il s'échappe de la maison paternelle et va rejoindre au Havre un de ses oncles, capitaine dans la marine du roi. L'oncle fut frappé de sa détermination, et le jeune homme partit, ivre de joie, sur le navire qui allait en course contre la marine espagnole.

A peine apercevait-on un vaisseau à l'horizon que Monbars, qui ne tenait pas en place, demandait s'il était espagnol. Enfin, en voici un en vue. Les Français lui donnent la chasse. Monbars était dans un tel état d'excitation, que son oncle dut le faire enfermer dans sa cabine, craignant les imprudences que sa témérité allait sans aucun doute lui faire commettre. Après quelques coups de canon échangés de part et d'autre, le vaisseau français aborde l'ennemi. Dans sa cabine, Monbars était comme un lion en cage. Enfin il a enfoncé la porte. Le voilà sur le pont, l'épée en main. Il a sauté à bord du

navire espagnol, et, de droite et de gauche, frappe, transperce, massacre : dès le premier moment il apparut vraiment comme un fléau d'extermination.

OExmelin, qui l'a connu, a laissé son portrait :

« Il était vif, alerte et plein de feu, comme sont tous les Gascons. Il avait la taille haute, droite et ferme, l'air grand, noble et martial, le teint basané. Pour ses yeux, on n'en saurait dire ni la forme, ni la couleur, car ses sourcils, noirs et épais, se joignaient en arcade au-dessus et les couvraient presque entièrement, en sorte qu'ils paraissaient cachés comme sous une voûte obscure. On voit bien, conclut OExmelin, qu'un homme fait de cette sorte ne peut être que terrible. Aussi dit-on que, dans le combat, il commençait à vaincre par la terreur de ses regards et qu'il achevait par la force de son bras. »

Il se trouvait que le vaisseau que l'on venait de prendre était richement chargé : trente mille balles de toile de coton, des tapis précieux des Indes, deux mille balles de soie ; et, ce qui représentait une valeur immense, une cassette remplie de diamants bruts, dont quelques-uns avaient la grosseur d'un bouton d'habit. L'oncle était ravi. Mais Monbars ne pensait qu'à tous les Espagnols qu'il venait d'exterminer. Il en avait comme une ivresse. Son cœur se dilatait à la pensée de la vengeance assouvie. Et déjà il rêvait de nouveaux massacres, pour châtier la race féroce qui avait égorgé ces Indiens vers lesquels allaient toutes ses sympathies.

On approcha de Saint-Domingue. L'oncle de Monbars avait appris de plusieurs matelots du vaisseau capturé que deux autres navires devaient arriver, à quelques jours de distance, en suivant le même parcours. Il résolut de les attendre.

Tandis que le bâtiment mouillait ainsi en vue de la côte, on vit s'approcher quelques barques, dont les rameurs paraissaient faire diligence. C'étaient des boucaniers, qui venaient offrir à l'oncle de Monbars des paquets de chair de sanglier fumé, d'une jolie couleur vermeille et d'un goût savoureux. En échange, on leur donna de l'eau-de-vie.

Au cours de la conversation, les boucaniers s'excusèrent d'apporter du sanglier en si petite quantité : mais, depuis quelque temps, les cinquantaines espagnoles détruisaient tous leurs boucans.

« Et pourquoi le souffrez-vous ? dit le jeune Monbars frémissant de colère.

— Nous ne le souffrons pas, répliquèrent les boucaniers avec non moins de vivacité, et les Espagnols savent bien qui nous sommes ; aussi ont-ils pris le temps que nous étions à la chasse ; mais nous allons nous joindre à plusieurs de nos camarades, qu'ils ont encore plus maltraités que nous, et leur cinquantaine fût-elle devenue centaine et même millier, nous en viendrons à bout.

— Si vous le voulez, dit Monbars, je marcherai à votre tête, non pour vous commander, mais pour m'exposer le premier. »

En dépit pourtant de cette réserve modeste, le jeune homme avait un tel air de supériorité et de commandement que les boucaniers l'acceptèrent pour chef tout aussitôt.

Et il quitta son oncle, lui promettant de le rejoindre avant son départ : le temps de tuer une quantité raisonnable d'Espagnols, et il reviendrait prendre sa place sur le bateau.

A peine à terre, dans une savane brûlée que bordaient au loin des bois de mangles, Monbars aperçut une troupe de cavaliers espagnols, armés de leurs longues lances. Ils étaient arrivés à la nouvelle du rassemblement des boucaniers. Déjà le jeune homme allait fondre sur eux sans réfléchir à la disproportion des forces, quand un vieux boucanier lui dit :

« Attendez, cher monsieur, nous allons avoir tous ces gens-là sans qu'il en échappe un seul. »

Sans qu'il en échappe un seul ! — Monbars frémissait de joie.

Le vieux boucanier fit dresser dans l'herbe les tentes de toile que ses compagnons et lui portaient en bandoulière. Puis, sur son ordre, apparaissent les flacons d'eau-de-vie, et la troupe tout entière de se mettre à boire avec des rires et des chants joyeux, comme si elle ne se doutait pas du voisinage des ennemis.

Ceux-ci pensent que suivant leur coutume, les boucaniers, après avoir fait ripaille, s'endormiront bientôt dans l'ivresse, et ils attendent le moment favorable pour les égorger dans leur campement, assoupis et sans défense. Ils descendent même de la hauteur où ils étaient montés et vont se cacher au fond de la plaine, derrière certaines parties boisées.

Le vieux boucanier n'a pas perdu de vue leurs mouvements. Il a fait avertir par des « enfants perdus », c'est-à-dire par des éclaireurs, tous les boucaniers du voisinage. A la brune, nos compagnons quittent en rampant leurs tentes pour se répandre dans la forêt.

Ce qu'ils avaient prévu se produisit. A la pointe du jour les Espagnols arrivent sans défiance, croyant trouver les boucaniers sous les tentes, plongés dans le plus lourd sommeil. Mais quels cris s'élèvent tout à coup ! Les chasseurs de bœufs, armés de leurs fusils, débouchent de tous les points du bois. En un clin d'œil les Espagnols sont entourés. Leur surprise même les paralyse. Monbars s'empare du cheval d'un cavalier qu'il a démonté. Il vole sur la plaine, massacrant tous ceux qu'il peut joindre et qui cherchent à fuir devant lui.

Un certain nombre d'Indiens accompagnaient les Espagnols, auxquels ils servaient d'éclaireurs. A la voix des boucaniers ils n'ont pas tardé à se tourner

contre leurs maîtres. Ils reconnaissent en Monbars leur libérateur. Les voici rangés autour de lui, perçant de leurs flèches meurtrières les Espagnols, qui cherchent en vain à leur échapper.

Monbars a souvent dit que ce jour avait été le plus beau de sa vie. Il abattait des Espagnols par tas, entouré de ses chers Indiens, à la vengeance desquels il avait, dès les bancs du collège, voué sa vie entière.

Enfin un coup de canon retentit : Monbars comprend que ce signal le rappelle à bord du navire qu'il vient de quitter. Son oncle le reçut avec éloges. Les boucaniers s'étaient attachés à leur nouveau chef, et les Indiens, qui s'étaient ralliés à lui, ne pouvaient plus le quitter. Son oncle lui donna à son tour quelques marins avec le commandement du vaisseau récemment pris sur les Espagnols.

Voilà l'oncle et le neveu naviguant de conserve, chacun sur un bâtiment fortement équipé. Quatre grands vaisseaux de guerre espagnols les rencontrèrent. Malgré l'inégalité des forces, les Monbars acceptèrent le combat. Chacun des deux navires français eut ainsi affaire à deux redoutables adversaires. L'oncle de Monbars, pressé d'en finir, luttait avec vaillance. Mais, dans un dernier effort, son vaisseau heurta avec tant de force contre les deux navires ennemis, que tous trois se fendirent. Ce fut un fracas terrible, des crix affreux : les trois vaisseaux s'engloutirent d'une masse dans l'océan.

Le jeune Monbars, au contraire, après avoir coulé un de ses adversaires, aborda l'autre et ne tarda pas à en devenir maître, en faisant jeter, par ses boucaniers, tout l'équipage à la mer. C'est ainsi qu'il se trouva à la tête de deux vaisseaux armés et montés d'une manière formidable, sur lesquels il continua sa terrible guerre d'extermination.

Contrairement aux autres flibustiers, Monbars ne se souciait point du butin. Il n'estimait le succès que d'après le nombre des Espagnols détruits. Cependant il n'était pas cruel. Jamais il ne mettait un ennemi à la torture; jamais il ne frappa un adversaire désarmé. Mais, quand, après un combat acharné, il voyait la savane ou le pont du vaisseau jonchés de cadavres, ses yeux noirs se remplissaient d'éclairs, et la fumée chaude qui montait du sang répandu lui donnait comme une suprême ivresse.

Nous ne savons pas comment le héros finit, son historien OExmelin l'ayant perdu de vue dans les derniers temps de sa sanglante carrière.



VIII. — L'OLONNAIS.

La réputation de Jean-David Nau, connu sous le nom de *l'Olonnais*, tiré de sa ville d'origine, les Sables-d'Olonne, en Vendée, fut plus grande encore que celle de Monbars l'Exterminateur. « Nul autre, écrit Le Pers, n'a plus servi à inspirer aux Espagnols de l'Amérique la terreur du nom français et à affermir nos colonies, encore chancelantes dans leur commencement. »

Il était né en 1630. Agé de vingt ans, il s'embarqua à la Rochelle en qualité d'*engagé* au service d'un planteur des Antilles. Nous avons dit la dure condition de ces domestiques. Devenu libre, selon la règle, il se mêla, sur la côte septentrionale de Saint-Domingue, aux boucaniers et ne tarda pas à se faire remarquer par sa force et son audace. C'était l'époque où les Espagnols, organisés en cinquantaines, massacraient tous les boucaniers français. Après avoir vu périr la plupart de ses compagnons, l'Olonnais se réfugia dans l'île de la Tortue, ayant au cœur une haine mortelle contre ceux qui avaient assassiné ses camarades et l'avaient chassé lui-même.

A la Tortue, il s'enrôla parmi les flibustiers et ne tarda pas à se faire distinguer par M. de la Place, neveu de du Rausset, qui commandait l'île en l'absence de son oncle, et qui lui confia un navire avec une commission pour faire la course contre les Espagnols. Et l'Olonnais commença la série fameuse de ses expéditions.

Comme il était d'une témérité extrême, elles ne furent pas toujours également heureuses. Jeté par la tempête aux environs de Campêche, sur la côte occidentale du Yucatan, il faillit être pris par les Espagnols, qui tuèrent la plupart de ses compagnons. Il ne dut la vie qu'à un stratagème : il se coucha parmi les morts, après s'être barbouillé de sang. A peine les Espagnols eurent-ils disparu, qu'il fut se laver à la rivière, prit les vêtements d'un soldat espagnol qui avait été tué dans la mêlée, et, hardiment, s'en alla jusqu'à la ville même de Campêche, dont il trouva les habitants en liesse. On allumait des feux de joie pour célébrer sa mort, réjouissances auxquelles notre flibustier se mêla avec un enthousiasme qui n'était pas joué. Puis il parvint à gagner, en leur promettant la liberté, les esclaves d'un patron de barque : avec leur aide, il fit prendre le large au bateau de leur maître, et, tenant le gouvernail, tandis que les noirs manœuvraient, il rejoignit sa chère île de la Tortue, où il affranchit les esclaves, comme il le leur avait promis. Là il ne tarda pas à méditer des courses et des pillages nouveaux.

Il partit avec vingt compagnons montés sur deux simples barques de pêche

pour aller saccager la ville de Los Cayos sur la côte de Cuba. Quelques pêcheurs ayant donné l'alarme, le gouverneur de la Havane envoya contre les corsaires une frégate de dix canons. L'Olonnais renouvela l'exploit de Pierre le Grand. A la pointe du jour les deux barques abordent le haut navire. Les vingt flibustiers s'accrochent aux flancs, s'aidant des haubans, des tangons et des lisses, s'attachant aux hublots, grim pant aux chaînes et aux cordages. Ils envahissent le pont avec des cris de fureur, le sabre d'une main, le pistolet de l'autre, semant la mort. Les quatre-vingt-dix hommes de l'équipage se rendent à merci.

L'Olonnais les fit tous descendre à fond de cale, quand un esclave, qui se trouvait à bord, se jetant à ses pieds :

« Señor capitán, ne me tuez pas, je vous dirai la vérité.

— Hé ! quelle vérité ?

— Señor capitán, le gouverneur de la Havane, ne doutant pas que cette frégate, armée comme elle l'était, ne fût capable de vaincre le plus fort de vos vaisseaux, m'a embarqué pour servir de bourreau et pour pendre tout ce que le capitaine ferait de prisonniers, afin d'intimider de la sorte votre nation et de l'empêcher désormais d'approcher de cette côte. »

L'Olonnais furieux fait ouvrir l'écoutille et commande aux Espagnols de monter un à un. Il s'est armé d'un sabre et, à mesure qu'ils paraissent sur le pont, il leur tranche lui-même la tête. On frémit en rappelant qu'après chaque tête coupée, l'Olonnais léchait la lame dégouttante de sang et faisait des réflexions sur ce que les uns l'avaient un peu plus salé que les autres. Il ne laissa la vie qu'à un seul Espagnol, qui reçut ordre de porter au gouverneur de la Havane une lettre où le vainqueur l'informait de la manière dont ses ordres avaient été exécutés.

Revenu à la Tortue, l'Olonnais — c'était en 1666 — réunit ses forces à celles d'un autre chef flibustier, Michel le Basque, et tous deux combinèrent une expédition sur le golfe de Venezuela et le lac de Maracaïbo. Ils se trouvaient à la tête d'une petite flotte de cinq ou six vaisseaux, dont le plus fort, monté par l'Olonnais, était armé de dix canons. L'expédition débuta de la manière la plus heureuse par la capture de deux galions espagnols. L'un d'eux portait pour 180 000 livres de cacao, l'autre avait une cargaison d'armes et de munitions de guerre. Ils retournèrent aussitôt à la Tortue, où le gouverneur, M. d'Ogeron, ouvrit ses magasins aux aventuriers pour y déposer les marchandises. Ce brillant début attira à l'Olonnais un grand nombre de recrues. Les planteurs de tabac laissaient leurs piquets pour suivre un si vaillant capitaine, et M. d'Ogeron lui-même tint à lui donner ses deux neveux pour compagnons. Les galions conquis permettaient d'embarquer les nouveaux soldats.

Rempli d'espoir, on fit voile sur Maracaïbo. C'était une ville de cinq à six mille habitants, située dans la province de Venezuela, au bord du lac à qui elle donnait son nom, et défendue par des bancs de sable, par deux îles et par un fort. Vaines défenses : la fougue des flibustiers triompha de tous les obstacles ; mais, quand ils arrivèrent dans la ville, celle-ci était presque déserte. Les habitants avaient fui, emportant leurs trésors. Le plus grand nombre avaient gagné sur des barques San-Antonio de Gibraltar, distant de quarante lieues, sur la rive opposée du lac.

L'Olonnais et ses compagnons restèrent quelques jours à Maracaïbo, vidant les caves remplies de vieux vins et faisant bonne chère. Puis la petite armée se mit en route pour San-Antonio.

Situé au bord du grand lac, à l'extrémité d'une plaine fertile, San-Antonio de Gibraltar était une ville riche, car ses environs produisaient en abondance le meilleur cacao de toute l'Amérique.

Le gouverneur de Merida, capitale de la région, était venu diriger lui-même la défense, à la tête de quatre cents hommes, auxquels se joignirent quatre cents habitants de la ville elle-même. C'était un vieux et habile capitaine, nommé Merleda, qui s'était distingué dans les guerres de Flandre. Tandis que nos flibustiers s'attardaient à vider les celliers de Maracaïbo, Merleda fit faire des tranchées, couper et renverser des troncs d'arbres sur les routes, creuser des fossés, ouvrir enfin des écluses qui inondèrent la campagne.

La flotte des flibustiers mit trois jours à traverser le lac, et quand ils arrivèrent en vue de San-Antonio, leurs sentiments d'allégresse firent place à de la stupeur. Ces fossés remplis d'eau, ces campements inondés, ces palissades et ces talus, ces batteries aux gueules béantes alignées derrière les gabions, ne laissèrent pas de leur inspirer quelque appréhension.

L'Olonnais ranime leur courage. Il débarque trois cent quatre-vingts hommes avant le lever du soleil et marche sur la place. Les canons tonnent et fauchent les assaillants ; mais l'Olonnais les entraîne : ils avancent dans la boue, qui leur vient jusqu'aux genoux, sous les feux de l'artillerie, qui continue de cracher sur eux une pluie de boulets. Les voici au pied des remparts, après quels efforts, quelles peines, quelles pertes !

Mais ces murs, qui se dressent hauts et droits, comment les escalader ? Où se procurer des échelles ? Quoi ! tant d'héroïsme dépensé en vain ! L'Olonnais tout à coup s'avise d'un stratagème. Il feint de prendre la fuite avec ses compagnons. Les portes de la ville s'ouvrent alors : la garnison ne veut pas laisser les *ladrones* s'échapper ; mais à peine l'Olonnais, dans sa fuite simulée, a-t-il entraîné à quelque distance de la ville ceux qui se croient déjà vainqueurs, qu'il se retourne. Sabre au clair, ses compagnons et lui

foncent sur ceux qui les poursuivent. Et ceux-ci de tourner le dos à leur tour. Mais les flibustiers s'attachent à leurs pas : leurs fusils abattent ceux que l'épée ne peut atteindre, cependant qu'un groupe de leurs compagnons prend possession du fort principal. Les Espagnols perdirent dans cette journée plus de cinq cents hommes, parmi lesquels tous les officiers de la garnison et Merteda lui-même.

Pour se débarrasser de tant de cadavres qui menaçaient d'empester l'air, les flibustiers les entassèrent dans deux grands bâtiments hors de service, qu'ils conduisirent à la mer, où ils les firent couler.

Puis commença un pillage en règle. On imagine le butin. Encore ne suffit-il pas aux vainqueurs. On fit un grand nombre de prisonniers et on les soumit aux plus cruelles tortures pour leur faire révéler le lieu où leurs trésors étaient cachés. Nombre d'entre eux expirèrent dans d'affreuses souffrances. L'Olonnais, insatiable, voulait encore entraîner ses compagnons jusqu'à Merida, au loin dans les terres. Les flibustiers cette fois résistèrent.

On se décida à regagner la Tortue, non sans avoir encore exigé, pour épargner la ville, une forte rançon des malheureux habitants de San-Antonio. Comme, à l'heure dite, les dix mille piastres promises n'étaient pas arrivées, l'Olonnais donna ordre de mettre le feu à plusieurs quartiers. L'argent vint enfin, et les flibustiers, pris d'honorables scrupules, aidèrent eux-mêmes à éteindre l'incendie. Mais il avait duré six heures et, entre autres bâtiments importants, l'église entière avait été consumée.

En passant par Maracaïbo, les flibustiers arrachèrent une nouvelle rançon de 30 000 piastres à ceux des habitants qui y étaient rentrés.

La flotte des heureux vainqueurs revint au gîte en faisant route par l'île des Gonaïves, sur la côte occidentale de Saint-Domingue. Des boucaniers y vivaient de leurs travaux agrestes. Les navires de flibustiers avaient coutume de venir s'y ravitailler. C'est là que se fit le partage du butin. Sans compter les trésors d'église qu'on avait fidèlement dépouillés pour l'ornement des chapelles de la Tortue, deux cent trente mille piastres furent réparties entre les frères de la Côte. Les parts des morts furent honnêtement mises de côté pour être délivrées à leurs parents et amis. Puis on cingla vers la petite patrie, l'île de la Tortue, où l'on arriva vers le 1^{er} novembre. Deux navires français venaient précisément d'y aborder, chargés de boissons fortes. Aussi l'argent conquis ne tinta-t-il pas longtemps dans l'escarcelle de nos héros : ils furent ivres plusieurs semaines de suite.

Quand les compagnons furent au bout de leur avoir, l'Olonnais projeta une expédition nouvelle, et, comme chacun avait été émerveillé du magnifique résultat qu'il venait d'obtenir, les adhérents se présentèrent très nombreux. Six bâtiments montés par sept cents hommes firent voile vers les côtes de

Nicaragua. Les vents leur furent contraires et les poussèrent dans la baie de Honduras, où leurs vivres s'épuisèrent. Ils firent quelques descentes le long des côtes, pillèrent quelques villages, enfin arrivèrent à Puerto Cavallo, où les Espagnols avaient d'importants entrepôts de marchandises, cochenille, indigo, peaux, salsepareille, qui furent livrés aux flammes, les flibustiers n'en pouvant rien faire. Quant aux habitants, la plupart avaient pris la fuite. Ceux qu'on saisit furent soumis aux plus affreuses tortures. Quelques-uns, après avoir été battus, étaient jetés tout vivants dans la mer ; à d'autres, les flibustiers, pour les contraindre à révéler le lieu où ils avaient enfoui leur argent, tiraient la langue jusqu'à la leur arracher.

Puis l'Olonnais marcha sur San Pedro. Il apprit que, sur la route, les Espagnols avaient dressé des embuscades. Quelques-uns d'entre eux, qui se laissèrent prendre, furent sommés de désigner les endroits où leurs amis s'étaient cachés. Ils s'y refusèrent. Hors de lui, l'Olonnais se jette sur l'un d'eux, le perce de son sabre, lui ouvre la poitrine et lui arrache le cœur, qu'il dévore tout pantelant aux yeux des autres prisonniers : ceux-ci, remplis d'épouvante, cèdent enfin et livrent leur secret. L'Olonnais n'a pas de peine alors à emporter d'assaut les redoutes cachées des Espagnols, et bientôt il arrive en vue de San Pedro, qu'il trouve fortifié de haies épineuses, d'autant plus dangereuses pour ses compagnons qu'ils marchaient pieds nus et n'avaient, comme de coutume, d'autre vêtement que leur chemise et leur pantalon de toile. Des murs de la ville, des canons vomissaient sur eux de la mitraille. L'attaque dura quatre heures. Enfin les flibustiers l'emportèrent. Le succès leur avait coûté vingt morts et trente blessés.

Les Frères de la Côte purent regagner leurs vaisseaux avec un abondant butin ; mais le manque de vivres se faisait cruellement sentir. Pour subsister, ils étaient obligés de s'adonner à la pêche de la tortue, l'Olonnais ne voulant pas encore quitter ces parages. Il attendait en effet un vaisseau espagnol richement chargé dont il avait appris l'arrivée prochaine.

Ce vaisseau parut enfin. Il était armé de cinquante-six canons, et n'eut pas trop de peine à repousser une première attaque. Mais, le lendemain, dans le brouillard du matin, l'Olonnais et ses compagnons, partagés en quatre barques, prirent le navire à l'abordage. Hélas ! il ne contenait que des marchandises dont les flibustiers ne pouvaient tirer aucun profit, du papier et des barres de fer.

L'Olonnais proposa de nouveau la marche sur Guatemala. Mais, à ce moment, les Frères de la Côte, aigris par cette campagne de privations et de fatigues, qui demeurait pour eux sans bénéfice, firent éclater leur mécontentement. Les deux lieutenants de l'Olonnais, Moïse Vauclin et Pierre le Picard, entraînaient la plus grande partie des troupes et se séparèrent de leur chef.

L'Olonnais était resté avec ses partisans sur un grand vaisseau qui se mit à croiser dans la baie de Honduras. Les compagnons souffraient toujours du manque de vivres. Ils faisaient des descentes sur les côtes, chassaient les singes dans les bois et s'en nourrissaient. Enfin, pour comble d'infortune, le vaisseau échoua en se brisant sur un banc de sable en face des îles des Perles. L'Olonnais et ses compagnons se réfugièrent dans l'île de Carneland, où ils entreprirent la construction d'une grande barque qui leur permit de continuer leur route. L'œuvre devait être longue : il fallut bâtir des cabanes pour s'abriter, cultiver des légumes pour se nourrir. En vrais Robinsons, les frères de la Côte allaient à la pêche aux crabes, à la chasse aux sapajous. Quel changement de vie pour ces brigands ! L'Olonnais rongea son frein, tandis que ses bandits, transformés en personnages de bucoliques, s'adonnaient aux travaux agrestes.

Enfin la barque fut terminée. Les flibustiers se dirigèrent vers la côte et pénétrèrent dans la rivière Saint-Jean.

Mais là une attaque des Espagnols assistés des Indiens du pays ne put être repoussée. Il fallut reprendre la mer. L'Olonnais, qui avait perdu la plus grande partie de ceux de ses compagnons qui lui étaient demeurés fidèles, atterrit, dans le plus extrême dénuement, à la plus petite des îles Barù, au sud de Carthagène, au nord du golfe de Darien. L'île était habitée par une peuplade féroce, appartenant à la race des Indiens bravos, que les Espagnols avaient nommés ainsi à cause de leur énergie et de leur bravoure.

L'Olonnais fut fait prisonnier, égorgé, coupé en morceaux, rôti sur un boucan et mangé par ses vainqueurs. Il avait quarante et un ans (1671).

« L'histoire de ce chef et de ces compagnons, conclut Archenholtz, est abrégée, sauf un point, celle de tous les autres corps de flibustiers : attaquer audacieusement de gros vaisseaux avec de petits bâtiments, quelquefois avec de simples canots, et sortir presque toujours vainqueurs de ces luttes inégales ; effectuer des descentes ; triompher des troupes réglées ; prendre des forts d'assaut ; piller des villes ; exercer des cruautés de tous genres ; n'éprouver que très rarement, dans leurs combats sur terre et sur mer, de défaites complètes — et presque jamais de revers semblables à celui auquel succomba l'Olonnais. »

IX. — VAN HORN. GRAMMONT ET MORGAN.

Trois noms se détachent encore dans l'histoire des flibustiers à l'époque où leurs déprédations prirent la plus grande extension : celui d'un gentilhomme

français appartenant à une famille parisienne, le chevalier de Grammont, ceux de l'Anglais Morgan et du Flamand Van Horn.

OExmelin, Néerlandais lui-même, parle de ce dernier avec une complaisance particulière. « Van Horn, dit-il, était basané de visage, de petite taille, et ne paraissait ni bien ni mal fait. » Mais il se montra également capable de commander sur terre et sur mer, « étant bon pilote, grand capitaine et délibérant mûrement sur toutes les circonstances qui doivent précéder ou suivre une entreprise et sur les moyens d'en venir à bout ». Il déployait une extrême décision dans le combat, tuant de ses propres mains ceux de ses hommes qui ne se montraient pas d'une bravoure à toute épreuve.

Van Horn avait été d'abord simple matelot. Ayant amassé deux cents écus, il en acheta un petit navire, recruta un équipage de vingt-cinq marins, et se mit à faire la course. Il acquit ainsi une petite fortune, qui lui permit d'acheter à Ostende un vaisseau de guerre et de commencer la grande course sur l'Océan.

Il en arriva bientôt à attaquer les navires de toutes nations, ceux mêmes de ses compatriotes. Il ne respectait que les vaisseaux des sujets du roi de France, parce qu'il tenait de celui-ci ses lettres de marque.

Il devint ainsi le plus riche des flibustiers. Son faste, d'ailleurs, et sa magnificence égalaient sa fortune. Il portait toujours autour du cou un collier de perles fines d'une grosseur extraordinaire.

En 1683, Van Horn s'illustra, dans le golfe du Mexique, par la prise de la Vera Cruz, qu'il attaqua en compagnie du chevalier de Grammont et d'un autre flibustier fameux, Laurent de Graff, que les Espagnols nommaient Laurencillo et les Français le beau Laurent.

Après le succès, une discussion s'éleva malheureusement entre Laurent et Van Horn. Un duel eut lieu sur la Caye du Sacrifice, à deux lieues de la Vera Cruz. Van Horn reçut au bras une blessure, où la gangrène se mit et dont il mourut peu après.

Son adversaire, Laurent de Graff, était un terrible homme. Dans leurs prières publiques, les Espagnols du Nouveau Monde avaient introduit cette formule : « Gardez-nous de la fureur de Laurencillo ! » Il avait d'ailleurs une femme qui ne le lui cédait en rien. C'était une Bretonne, qui s'appelait de son nom de boucanière Anne Dieu-le-Veut. Vêtue en homme, Anne chassait dans les forêts de mangles les bœufs sauvages et les cochons marrons.

Avant d'être époux, le beau Laurent et la belle Annette avaient été voisins. Une discussion s'éleva un jour entre eux : qui voisin a, guerre a. Peu de temps après, Laurent voit sa porte s'ouvrir brusquement et la gracieuse boucanière faire irruption, armée d'un pistolet. Elle entendait avoir

raison et ne prétendait rien moins, pour en témoigner, que brûler la cervelle à son adversaire. Laurent reconnut à ce trait les qualités d'une bonne femme de ménage et s'empessa de l'épouser. Aussi bien le différend fut-il aplani de la sorte.

Laurent et Annette eurent une fille, qui se maria dans la suite avec un excellent gentilhomme, M. du Tot. Elle chassait de race. Précédemment elle avait été recherchée en mariage par un cavalier qu'elle trouvait insupportable. Pour s'en débarrasser, elle se travestit en homme, prit un masque, (la coutume en était encore fréquente) et, croisant le galant, elle lui jeta au visage les injures les plus vives. Les épées sortent du fourreau, un duel s'engage : des passants survinrent à temps pour séparer les combattants.

Quant au « général Grammont », pour lui donner le titre dont les flibustiers l'avaient décoré, il dut sa renommée surtout à la prise de Campêche en août 1685. C'est, en effet, autant par la simplicité que par la hardiesse de l'exécution, l'un des beaux faits d'armes dont l'histoire fasse mention. On peut dire que Grammont y mena l'affaire à la française.

A la tête de ses douze cents hommes, il marcha droit sur la ville, en rase campagne et en plein jour. Les Espagnols, pour défendre les abords de la place, avaient organisé des embuscades : Grammont les attaqua de front et les en délogea. Il entra ainsi ouvertement dans la place, comme chez lui : ses soldats chantaient en chœur.

Dans l'intérieur de la ville les Espagnols avaient édifié les mêmes travaux de défense : à chaque carrefour des canons étaient braqués. Grammont fit monter ses hommes sur les maisons, dont les toitures étaient plates en manière de terrasses, et de là ils fusillèrent les Espagnols qui servaient les batteries. La journée n'était pas achevée que les Espagnols abandonnaient d'eux-mêmes la forteresse qui défendait la ville. Les flibustiers n'avaient pas perdu plus de quatre hommes.

Grammont n'avait pas pu faire de prisonniers : tout le monde avait fui. Néanmoins, dans les jours suivants, ses hommes, en battant les environs, ramenèrent peu à peu plus de six cents habitants. Il envoya alors un parlementaire au gouverneur de Merida pour lui réclamer deux de ses flibustiers, qui s'étaient laissé prendre, et lui offrir en échange tous ses prisonniers, y compris le commandant de Campêche, le major et les autres officiers espagnols. En cas de refus, Grammont déclarait qu'il mettrait tout Campêche à feu et à sang. Le gouverneur de Merida fit répondre qu'il pouvait brûler et tuer tout ce qu'il voulait : ses deux flibustiers ne lui seraient pas rendus. Aussi Grammont, en présence du parlementaire, fit-il mettre le feu à différents quartiers de Campêche et décapiter cinq de ses prisonniers. Le gouverneur s'obstina. « Malgré tout cela, dit OExmelin, M. de Grammont fut

aussi humain que le gouverneur espagnol était cruel. Il donna la liberté à tout le monde ; mais il fit sauter la forteresse et brûla généralement toute la ville. »

On arriva au 25 août, jour de la Saint-Louis, fête du roi. Grammont et ses flibustiers étaient fidèles sujets de Louis XIV : ils résolurent de fêter ce jour d'une manière qui fût digne et de lui et d'eux. On commença par des salves de canon et de mousqueterie. Après avoir fait de la sorte le plus de bruit possible, on alluma sur le soir un immense feu de joie, où Grammont brûla d'un seul coup pour plus d'un million de bois de Campêche. Oncques le Roi-Soleil lui-même n'avait vu la Saint-Louis célébrée avec pareil éclat.

Le 29 août, les flibustiers remirent à la voile pour regagner la Tortue, où Grammont trouva un brevet le nommant gouverneur de la partie méridionale de Saint-Domingue, que l'Espagne avait abandonnée depuis 1665. C'était une haute situation ; mais le chevalier n'en fut touché que dans la mesure où elle lui témoignait l'estime de son souverain. Avant de quitter à jamais sa chère flibuste, il voulut partir en course une dernière fois, enterrer sa vie de garçon. Il leva l'ancre en octobre 1686, à la tête de cent quatre-vingts hommes, et prit la direction du Mexique. Que devinrent-ils, lui et sa compagnie ? Où allèrent-ils ? Furent-ils au milieu de l'océan, engloutis dans une tempête ? Nul ne le sait. Jamais on n'entendit plus parler d'eux. Grammont, à la lettre, disparut — en pleine gloire — comme un personnage de féerie. Digne fin, en somme, de cette vie extraordinaire, et telle que l'héroïque corsaire l'eût peut-être souhaitée lui-même.

« C'était, dit OExmelin, un des plus braves capitaines qui se fussent encore trouvés parmi les aventuriers, qui le suivaient volontiers et s'attachaient à lui. Il avait un secret tout particulier pour gagner leurs cœurs et s'insinuer dans leurs esprits. Il était bien fait dans sa taille, quoiqu'elle fût médiocre. Il avait le teint brun, les cheveux noirs, la mine agréable, quoique fort grossière ; mais il était impie, sans religion et exécration dans ses juréments. En un mot, il était fort attaché aux choses de la terre et ne se souciait guère de celles du ciel. C'était, conclut OExmelin, son seul défaut. »

L'Anglais Henry Morgan fut sans doute, parmi les chefs de flibustiers, celui qui montra les plus éminentes qualités de capitaine et d'organisateur. Il était né vers 1635 d'un riche fermier du pays de Galles. Il fut appelé à la Jamaïque, séjour des flibustiers anglais, par un de ses oncles, qui était lieutenant du gouverneur de l'île. Il prit part en 1666 à l'expédition que le flibustier Edward Mansfield dirigea contre Curaçao. Il y commandait un navire. A la mort de Mansfield, ses compagnons le proclamèrent chef de la flotte. Durant les quatre années, 1668-1671, que dura sa carrière de flibustier, il dirigea

quatre expéditions avec autant de succès que d'éclat. En 1668 il dévaste les côtes de la grande île espagnole de Cuba, pille Puerto Principe et enlève Porto Bello. En 1669 il refait la campagne de l'Olonnais sur Maracaïbo et San Antonio de Gibraltar. Le 1^{er} mai de la même année, il défait l'escadre espagnole commandée par l'amiral don Alonso del Campo y Espinosa; enfin, en décembre 1670, muni d'une commission du gouverneur anglais de la Jamaïque, il dirige sur Panama une expédition qui mérite de demeurer célèbre dans les annales militaires.

Une armée de dix mille hommes, forte d'une artillerie nombreuse, d'une cavalerie bien montée et de deux mille taureaux sauvages destinés à porter le trouble dans les rangs ennemis, s'était avancée pour lui barrer le chemin. La rencontre eut lieu, le 27 janvier 1671, sous les murs mêmes de Panama.

Morgan n'avait que onze cents hommes. Son lieutenant était un Français, Pierre le Picard, le même qui avait secondé, puis abandonné l'Olonnais. Une grande partie de ses troupes, d'ailleurs, était composée de flibustiers français. Ses deux cents « enfants perdus » — c'étaient les éclaireurs — étaient des boucaniers français. « Ces deux cents hommes, dit OExmelin, étaient des mieux armés et des plus adroits de l'Europe, et il est certain que deux cents de ces hommes-là valent mieux que six cents autres. »

« Les deux cents enfants perdus, poursuit le même auteur, allèrent s'opposer à la cavalerie, qui espérait venir fondre sur les aventuriers avec les deux mille taureaux, que les Espagnols chassaient d'autre part; mais leur dessein fut rompu, non seulement parce qu'ils rencontrèrent un lieu marécageux où les chevaux ne voulurent point passer, mais encore parce que les enfants perdus les prévinrent et que, ayant mis un genou en terre, ils firent contre eux une furieuse décharge. La moitié tirait pendant que l'autre chargeait, et le feu ne discontinuait point, outre que chaque coup portait; car ils ne tiraient point qu'ils n'abattissent ou l'homme ou le cheval. »

La cavalerie espagnole fut anéantie presque tout entière. C'est à peine si quarante hommes échappèrent. Il faut se reporter à quelques épisodes célèbres de l'histoire militaire du moyen âge, à la bataille de Courtrai ou à celle du lac Copais, pour trouver un combat où l'on ait compté autant de morts du côté des vaincus et si peu du côté des vainqueurs.

Aussi bien Morgan avait-il, quelque temps auparavant, annoncé son dessein d'une singulière façon. C'était après la prise de Porto Bello. Un capitaine de valeur nommé don Juan Perès de Gusman, président de Panama et qui commandait dans le pays, surpris d'un tel exploit — car une place aussi forte ne pouvait être prise, suivant lui, qu'à l'aide de troupes régulières munies d'artillerie et après un siège dans les règles — avait envoyé demander à Morgan de quelles armes il s'était servi pour triompher de tous les

obstacles qu'il avait eu à combattre. Don Juan Perès de Gusman avait joint à son message des rafraîchissements en manière de gracieux hommage. Morgan répondit en envoyant au président le fusil d'un des boucaniers de sa troupe. « Ces fusils, dit OExmelin, sont faits en France, ils ont quatre pieds et demi de canon, ils tirent une balle de seize à la livre; la poudre dont on les charge est faite exprès et ces armes sont fort justes. »

Le président, charmé de la civilité du bandit et de sa complaisance, lui avait renvoyé, en manière de remerciement, une bague en or enrichie d'une merveilleuse émeraude. Et Morgan de lui en accuser réception en ajoutant qu'il ne manquerait pas de rendre prochainement visite au président lui-même, avec lesdits fusils, afin qu'il pût en faire connaissance de plus près, dans sa propre ville de Panama. On vient de voir comment il tint parole.

Après la victoire vint naturellement le pillage. Panama était une ville admirable, centre du commerce de toute la région. Elle était entourée de jardins et de maisons de plaisance appartenant aux plus riches commerçants des Indes espagnoles. C'était une trop belle proie pour qu'elle fût épargnée. Après plusieurs jours d'orgies et d'excès de toute sorte, Morgan se retira avec ses troupes, emmenant son butin sur des mulets, qui le transportèrent jusqu'aux vaisseaux. Mais, auparavant, le flibustier se donna la joie sinistre d'incendier cette somptueuse cité. Il ne laissa de Panama qu'un monceau de cendres. Dans la suite, il est vrai, Morgan lui-même eut honte de ce forfait et prétendit que c'étaient les Espagnols qui avaient mis le feu à leur ville. Mais pour quelle raison l'auraient-ils fait?

Il était d'ailleurs d'une cruauté qui dépassait celle des autres flibustiers. Au moindre soupçon de tromperie, quand il voulait être renseigné sur la marche à suivre dans les contrées qu'il parcourait, les habitants étaient livrés aux tortures les plus atroces; et il en était de même lorsqu'ils étaient soupçonnés d'avoir caché leur argent. Les esclaves étaient également mis à la question jusqu'à ce qu'ils eussent révélé la retraite de leurs maîtres fugitifs.

Avec cela, une discipline aussi rigoureuse que possible parmi ses hommes, et un grand esprit de justice afin de maintenir toujours la bonne entente entre Français et Anglais.

Morgan fut, de tous les flibustiers, celui qui finit de la manière la plus heureuse, sinon la plus honnête. Après l'expédition de Panama, où l'on avait ramassé des trésors considérables, il fut résolu que le butin serait partagé selon la coutume. Morgan proposa lui-même que chacun fût fouillé, afin que l'on fût bien assuré que nul ne cachait de pierres précieuses. Il donna d'ailleurs l'exemple et se fit fouiller le premier.

Mais la vérité est qu'il avait placé au fond d'une barque, qu'il ne quittait plus des yeux, les pierreries les plus belles qu'on lui avait apportées et qui ne se retrouvèrent pas au partage.

« J'étais allé chercher quelque herbe dont j'avais besoin, dit OExmelin, et j'aperçus Morgan seul dans ce canot. Il était baissé et mettait dans un coin quelque chose que je ne pus discerner à cause de l'éloignement. Ce qui me fit juger que c'était quelque chose de conséquence, c'est qu'il tournait souvent la tête pour voir s'il n'était point observé. Il m'aperçut et vint aussitôt à moi, assez interdit, à ce qu'il me semblait. Quelque temps après il me demanda, mais avec une indifférence fort étudiée, ce que je faisais à cet endroit et s'il y avait longtemps que j'y étais. Lorsqu'il m'interrogeait ainsi, j'aperçus l'herbe que je cherchais. Ma réponse fut de la cueillir à ses yeux et de lui en dire les propriétés. Il me tint plusieurs discours sans suite et me fit aussi, mal à propos, plusieurs offres de service. Je m'étonnais que lui, qui était le plus fier des hommes, et qui ne se montrait familier avec personne, prit le chemin que je tenais quoique ce ne fût pas le sien. Par honnêteté je ne voulus pas le souffrir : il s'aperçut de sa bévue et me quitta. »

Quand il eut ainsi serré son butin, qui représentait une fortune, Morgan, suivi de quelques complices, abandonna un jour brusquement les troupes, qui lui avaient procuré la victoire, et fit voile sur la Jamaïque, où ses richesses lui firent donner en mariage la fille d'un des principaux officiers de l'île.

Il avait laissé les flibustiers dans la plus extrême fureur. « Chacun disait sa pensée sur l'infâme conduite de ce traître, dit OExmelin ; mais il nous aurait été bien plus avantageux de le faire dans le temps qu'on pouvait y remédier. Ce qui redoublait notre désespoir, c'est que, pendant que nous étions sur un méchant vaisseau, nous abandonnant à toutes ces réflexions, aussi affligeantes qu'inutiles, le même Morgan était en repos à la Jamaïque, riche, considéré, et le plus heureux homme du monde. »

En 1674, les flibustiers français apprirent que Morgan se préparait à aller prendre possession de l'île de Sainte-Catherine. Ils résolurent de l'attendre au passage, de s'emparer de lui, de sa femme et de tous les siens. Le dessein ne put être réalisé, car, au même moment, le roi d'Angleterre mandait Morgan pour qu'il pût répondre à des plaintes formulées contre lui par le roi d'Espagne. L'ancien corsaire fut reçu à Londres non en accusé, mais en triomphateur. Il revint à la Jamaïque avec le titre de gouverneur : c'était la plus haute situation qu'un Anglais pût occuper dans cette partie du monde. « Ce qui fait voir, conclut mélancoliquement OExmelin, qu'un homme, quel qu'il soit, est toujours estimé et bien reçu partout quand il a de l'argent. » Henry Morgan mourut gouverneur de la Jamaïque en 1688.

X. — DANS LA MER DU SUD.

Il est facile d'imaginer la terreur que les flibustiers, tels que nous venons de les décrire, avaient inspirée à leurs adversaires. Quand il fallait leur livrer bataille, les officiers espagnols étaient obligés de soutenir le courage de leurs hommes en leur faisant boire, avant l'action, de la guilledine, liqueur forte faite avec de la canne à sucre et beaucoup plus capiteuse que le rhum. Une place assiégée par les flibustiers se croyait dès l'abord perdue. Les Espagnols, dit OExmelin, ne se défendaient plus guère que pour mettre en sûreté leur argent et leurs effets les plus précieux.

On a vu plus haut les marins espagnols, prendre pour de véritables démons les flibustiers, qui, ayant l'air de tomber des nues, envahissaient subitement leurs navires. En ce temps, où les superstitions étaient encore très fortes, cette opinion ne laissa pas d'être partagée, dans les Indes occidentales, par les autorités officielles elles-mêmes : « Soyez bien sur vos gardes, car ces diables (les flibustiers) possèdent des secrets qui ne nous sont pas connus », écrit en 1698, à un capitaine espagnol, le gouverneur de Costa Rica.

Aux femmes les religieux persuadaient que les flibustiers, vomis par l'enfer, n'étaient pas des hommes. « Les femmes de Guayaquil, écrit Raveneau de Lussan, sont parfaitement belles ; mais les *Padres* (les Pères) nous portent une si forte haine qu'ils leur persuadent que nous n'avons pas même la figure d'hommes et que nous mangeons les femmes et les petits enfants, ce qui leur fait concevoir pour nous tant d'horreur et d'aversion, qu'elles ne s'en défont que quand elles nous connaissent.... Et je puis assurer, ne manque pas d'ajouter notre Français, que lorsqu'elles nous connaissent, elles ont de nous des sentiments bien différents. »

Raveneau de Lussan cite à ce propos l'anecdote suivante : « Ce qui me fit connaître que l'impression qu'on avait donnée à ces femmes que nous les mangions, n'était pas un conte fait à plaisir, c'est que le lendemain de la prise de Guayaquil, m'étant tombée entre les mains une des demoiselles suivantes de la gouvernante de cette place, comme je la conduisais au lieu où étaient tous les autres prisonniers, en la faisant marcher devant moi, elle se retourna et, les larmes aux yeux, me dit en sa langue :

« *Señor, por el amor de Dios, no me coma!* » (Monsieur, pour l'amour de Dieu, ne me mangez pas !)

« Je lui demandai, poursuit Raveneau de Lussan, qui lui avait dit que

nous mangions le monde ; elle me répondit que c'étaient les *Padres*. »

Sérieusement convaincus que les flibustiers étaient des démons, les Espagnols en arrivèrent aux procédés les plus extravagants. Quand les Frères de la Côte étaient revenus une ou deux fois dans un bourg, les prêtres jetaient l'interdit sur la localité, et tous les habitants étaient tenus de l'abandonner sous peine d'excommunication. Un autre procédé de défense auquel nos hardis aventuriers étaient plus sensibles consistait à dévaster systématiquement le pays qu'ils avaient à parcourir. Comme on ne pouvait les vaincre par les armes, on les prenait par la famine. Les Espagnols incendiaient les chemins et les bois. L'herbe sèche des savanes, les lianes des forêts propageaient l'incendie avec une rapidité effrayante. « On sera peut-être étonné, écrit Raveneau de Lussan, de ce que je dis que les Espagnols mettaient les chemins en feu. Mais on le serait bien davantage si on l'avait vu comme nous. Il y avait deux sortes d'endroits où cet incendie était mis en pratique, savoir dans les savanes et dans les bois. Quand c'était dans les premières, dont les herbes étaient presque aussi hautes que nous, et d'une sécheresse à se mettre en poudre, nous nous trouvions assiégés de flammes, à droite et à gauche du chemin, qui se faisaient sentir bien vivement, bien qu'elles ne durassent pas longtemps ; mais quand ces chemins traversaient un pays couvert et rempli de bois, et qu'une fois le feu y était allumé, selon le vent qui soufflait, on voyait plusieurs lieues de pays embrasées en peu de temps. »

Enfin, ne parvenant pas à triompher des flibustiers durant leur vie, les Espagnols s'attaquaient à leurs cadavres : après les avoir déterrés, ils les coupaient en morceaux et les brûlaient sur des grils.



Nous venons de citer à plusieurs reprises le nom de Raveneau de Lussan. C'était un gentilhomme parisien, d'esprit aventureux, et auquel nous devons un *Journal d'un voyage fait à la mer du Sud, avec les flibustiers de l'Amérique en 1684 et années suivantes*. Cet écrit est intéressant à plus d'un titre, car l'expédition de 1684 marque une ère nouvelle dans l'histoire de la flibuste.

La transformation des relations entre les puissances européennes avait amené l'Angleterre et la France à retirer l'une après l'autre leur appui aux corsaires des Indes occidentales. Les entreprises de ces derniers étaient devenues de moins en moins rémunératrices dans ces régions, dans la mer des Antilles et le golfe du Mexique — la partie de l'Océan que les contemporains nomment la *mer du Nord*. Mais, dans l'Océan Pacifique, appelé en ce temps la *mer du Sud*, sur la côte méridionale de l'isthme de Panama, sur les côtes du Pérou et du Chili, les flibustiers n'avaient encore jamais paru : les

premières expéditions qu'on y organiserait fourniraient sans aucun doute un fructueux butin. L'imagination des aventuriers se faisait d'ailleurs une idée fantastique des richesses qu'ils croyaient accumulées dans des villes comme Lima et Mexico. On pensait trouver au Pérou des mines d'or et d'argent à ciel ouvert.

C'est ainsi que, sur la fin de 1684, se forma presque spontanément une expédition de flibustiers venus de çà et de là, Français, Anglais, Hollandais. Le 1^{er} mars 1685, quatre-vingts Français, sous la conduite d'un chef expérimenté, le capitaine Grognet, commencèrent leur marche par terre vers la mer du Sud. Le 6 mars, ils arrivèrent à la rivière nommée Chica, qu'ils descendirent jusqu'à son embouchure dans l'Océan. D'autres, sous la conduite du capitaine Le Sage, vinrent par mer, faisant l'immense détour par le détroit de Magellan. En avril, tous étaient réunis dans l'Océan Pacifique en une flottille composée de deux frégates, de cinq bâtiments plus petits et de deux pataches. Le commandant en chef de l'expédition était un Flamand nommé David. Les forces des aventuriers s'élevaient à onze cents hommes.

Ils allaient avoir affaire à une population qui, depuis la période d'occupation, n'avait plus connu l'état de guerre, qui vivait dans une tranquillité profonde, et l'histoire de cette expédition, où l'on vit une poignée de brigands se promener en maîtres dans des royaumes entiers, peuplés de villes florissantes, mettant tout à sac, levant tributs et rançons, pillant, brûlant, torturant, saccageant, sans que rien fût capable de s'opposer à leurs dévastations, montre ce que peut devenir une nation, jadis vaillante, quand elle a perdu ses traditions militaires.

Encore, dès le début de l'expédition, les dissensions entre Français et Anglais eurent-elles pour la suite de la campagne les plus fâcheuses conséquences. Elles étaient une fois de plus le résultat des querelles religieuses : les Anglais, fervents piétistes, ne cessaient d'insulter aux croyances catholiques de leurs camarades. Aussi l'expédition se scinda-t-elle en deux. Nous ne connaissons les faits et gestes que de la bande qui se forma des flibustiers français.

Ceux-ci, le 10 avril 1686, s'emparent de Grenade. La ville s'élevait sur les bords du lac de Nicaragua, à vingt lieues de la mer du Sud. Elle s'enorgueillissait de ses maisons magnifiques, de ses couvents opulents et de ses belles églises. Des raffineries de sucre, en pleine activité, y étaient une source constante de prospérité. D'épaisses murailles, où l'on avait placé vingt canons, un fort quadrangulaire bâti au centre de la ville, six compagnies de cavalerie, semblaient devoir mettre la place au-dessus des attaques d'une équipe d'aventuriers. Il suffit pourtant de trois cent quarante-cinq hommes pour la prendre. « Ils ont passé au travers des bois comme des sauvages,

écrit le gouverneur de Costa Rica. Nous eûmes le bonheur d'être avertis par des pêcheurs. Nous étions assez bien préparés à les repousser, mais la manière d'entrer au combat de ces gens-là étonna si fort les nôtres, que nous ne pûmes faire la résistance que nous nous étions proposée. Ils foncèrent dans la ville les yeux fermés, chantant et dansant, comme des gens qui vont à un festin. »

Ils ne perdirent d'ailleurs, à cette affaire, que douze hommes. Quant au butin, il ne fut guère abondant. Les habitants avaient déménagé leurs effets précieux, et les flibustiers ne pouvaient s'encombrer d'objets de poids. Ils réclamèrent du moins une rançon pour la ville. Au bout de cinq jours, cette rançon n'était pas payée. Les flibustiers refusèrent d'attendre davantage et réduisirent Grenade en cendres.

En février 1687, ils brûlèrent, pour une raison du même genre, Nicoya au fond du golfe de ce nom, sur la côte de Costa Rica.

« Les flibustiers, dit Raveneau de Lussan, se virent « contraints » de châtier les Espagnols en incendiant toutes leurs demeures. » Car nos aventuriers en étaient arrivés à considérer que, partout où ils passaient, ils avaient un droit indiscutable sur les vies humaines aussi bien que sur les propriétés, en sorte que si, les habitants ne leur payaient pas le tribut qu'ils demandaient, ils se voyaient obligés, à leur vif regret, de les punir de leur déloyauté évidente en mettant le feu aux villes et en les décapitant eux-mêmes.

Du moins le sentiment religieux ne perdait-il jamais ses droits. « Lorsque nous étions contraints de châtier les Espagnols de cette sorte, écrit encore Raveneau de Lussan, nous conservions inviolablement les églises, dans lesquelles nous portions même les tableaux et images des saints que nous trouvions dans les maisons des particuliers, pour n'être pas exposés aux incendies ni à la rage des Anglais, à qui ces précautions n'étaient guère agréables, eux qui auraient eu plus de plaisir et de satisfaction à voir consumer une seule église que toutes les maisons de l'Amérique ensemble. »

L'opulente cité de Guayaquil, située au fond du golfe de ce nom, échappa au sort de Grenade et de Nicoya. Mais la prise de cette ville, qui fut d'ailleurs l'un des épisodes les plus importants de la campagne, fut accompagnée de circonstances qui méritent d'être rappelées. Guayaquil est construite aux flancs d'une petite montagne, qu'elle ceint à mi-côte comme d'une couronne. Sur le sommet, les forts qui la défendent. Presque toutes les maisons sont montées sur pilotis ; car, au temps des pluies, la crue des eaux est telle que les rues en sont inondées. Couvents et maisons bourgeoises y étaient d'une grande richesse ; car la ville fournissait de cacao le Pérou tout entier et participait par là à ses trésors.



Après la prise de Guyaquil, ce ne furent que chants, spectacles et repas magnifiques où flibustiers, prisonniers et prisonnières fraternisaient gaiement.

En dépit de son artillerie et de ses tranchées, Guayaquil fut prise d'assaut par les flibustiers qui procédèrent, à leur manière, d'une attaque droite, hardie et toute simple. Les aventuriers firent sept cents prisonniers, dont le gouverneur, qu'ils emmenèrent dans l'île de la Puna, à l'entrée du golfe.

Cette île délicieuse, ombragée de palmistes, arrosée de sources claires qui traversent des prés verdoyants, offrait un séjour enchanteur. Les habitants de Guayaquil y envoyaient régulièrement des vivres à leurs vainqueurs. Quant aux prisonniers, c'était toute la bonne société de la ville, le « tout Guayaquil », comme on dit aujourd'hui. Et l'on vit alors s'établir, durant ce mois de mai 1687, dans l'île de la Puna, entre les habitants de Guayaquil prisonniers et les âpres frères de la Côte, des relations extraordinaires. C'étaient des danses, où les dames les plus élégantes se disaient charmées de faire vis-à-vis aux terribles aventuriers. Ceux des prisonniers qui étaient musiciens les accompagnaient au son des théorbes, des guitares, des harpes, des luths et des tambourins. Puis c'étaient des chants, des spectacles, des repas magnifiques, où flibustiers et dames espagnoles se mêlaient agréablement. Raveneau de Lussan a laissé une description enthousiaste de ces heures enchanteresses.

Elles furent interrompues par un fâcheux incident.

Les flibustiers avaient fixé la rançon de leurs prisonniers et de la ville à la somme totale d'un million de pièces d'or, qu'un religieux était allé chercher à Quito. Mais l'argent n'arrivait pas, « en sorte, dit Raveneau de Lussan, que nous fûmes obligés de mettre en usage envers les prisonniers la rigueur avec laquelle nous avons reconnu qu'il fallait intimider nos ennemis. » Et comme il eût été difficile de faire, entre tant de personnes également aimables, un choix qui n'eût jamais été qu'une injustice, les flibustiers imaginèrent de faire jouer les intéressés aux dés, les perdants devant être mis à mort. Horrible enjeu : on ne pense pas sans angoisse aux sentiments qui devaient agiter les joueurs, ni à la curiosité dont devaient être piqués les flibustiers qui assistaient à la partie. « Et le sort étant tombé sur quatre, écrit Raveneau de Lussan, on leur coupa la tête sur-le-champ. » Ces quatre têtes furent envoyées à Guayaquil avec un mot qui faisait savoir que, si, dans quatre jours, la rançon n'était pas arrivée, toutes les autres têtes tomberaient, y compris celles des jolies dames et des joueurs de tambourin. Heureusement la rançon arriva.

Les flibustiers ramassèrent de la sorte des sommes considérables. Ce qui leur faisait le plus défaut dans ces parages éloignés, où ils ne pouvaient compter que sur eux-mêmes, c'étaient les provisions de bouche. Les Espagnols, là comme ailleurs, faisaient le vide devant les aventuriers, chassaient le bétail, incendiaient les campagnes. Aussi, ne parvenant plus à

subsister en grand nombre dans une même région, les flibustiers en arrivèrent-ils à se scinder encore en plusieurs groupes. L'un, sous le commandement de David, redescendit vers le sud par le détroit de Magellan et revint heureusement à Saint-Domingue, cales et soutes bondées de butin.

Un autre, commandé par le capitaine Le Sage, cingla également par le détroit de Magellan, mais, ne trouvant pas sa part de prise encore suffisante, il fit de nouvelles croisières sur les côtes d'Afrique, où les compagnons eurent la bonne fortune de s'emparer d'une patache hollandaise chargée de poudre d'or. Eux aussi revinrent riches et heureux sur la côte de Saint-Domingue.

Un troisième groupe, comptant deux cent quatre-vingts hommes, parmi lesquels l'historien de la bande, Raveneau de Lussan, remonta au contraire par le nord, et, tout chargé qu'il était d'or et de pierres précieuses, se trouva bientôt réduit, sur la côte du Nicaragua, à la plus fâcheuse extrémité. Les vaisseaux avariés ne pouvaient plus que difficilement tenir la haute mer. Les flibustiers résolurent de les brûler et de rejoindre par terre la mer du Nord, c'est-à-dire la mer des Antilles. Ils quittèrent la côte à la baie d'Amapala, le 2 janvier 1688, « après avoir fait nos prières, dit Raveneau de Lussan, et coulé à fond nos pirogues, de crainte que les Espagnols n'en profitassent ».

La première nuit ils couchèrent à quatre lieues de la mer.

L'héroïque petite troupe envoyait en avant des « enfants perdus », des éclaireurs chargés d'explorer le pays, de ramener du bétail, de faire des prisonniers, qui fourniraient les indications utiles et dont on tirerait des moyens de subsistance en les soumettant à la torture. Dix-huit de ces gaillards accomplirent l'action la plus téméraire qui se puisse concevoir, la plus folle, si elle eût été préméditée. Trois cavaliers, qu'ils firent prisonniers, leur apprirent qu'à quelque distance s'élevait la ville de Choluteca, où, sans parler d'une nombreuse population de nègres, de mulâtres et d'Indiens, demeuraient quatre cents Espagnols.

Et voilà nos dix-huit compagnons qui partent bravement pour faire le siège de Choluteca. Ils y font irruption à l'improviste en poussant des cris affreux. Les habitants en furent plongés dans une telle frayeur qu'ils ne songèrent même pas à se défendre. Les dix-huit flibustiers se trouvèrent sans combat maîtres de la ville. Ils commencent par y prendre un certain nombre de chevaux, puis mettent la main sur les hommes, choisissant leurs prisonniers avec soin et s'emparant d'abord du commandant de la place.

Cependant les habitants, revenus de leur première stupeur, constatent le petit nombre des assaillants. Ils prennent les armes à leur tour. Les flibustiers ne tardent pas à s'apercevoir que la bravoure ne peut plus suffire pour les tirer d'affaire et qu'il faut battre en retraite. Ils le firent en bon ordre, poursuivis par six cents hommes avec des fusils ; mais les dix-huit bandits

maintinrent ceux-ci à distance et en tuèrent même quelques-uns, si bien qu'ils parvinrent à rejoindre leurs camarades sans avoir perdu un seul des leurs.

Les deux cent quatre-vingts compagnons continuèrent alors leur route vers le nord. Les Espagnols multipliaient devant eux les obstacles, incendiant l'herbe sèche des chemins, les halliers et les bois, dressant des embuscades : ils triomphèrent de tout. Une armée de quinze cents hommes, abritée derrière de solides retranchements, ne put tenir contre leur impétuosité.

Les flibustiers avaient d'ailleurs toujours soin, par crainte des surprises, de camper sur les hauteurs, ou au milieu des plaines découvertes. Ils arrivèrent enfin à une rivière qui prend sa source dans les montagnes de la Nouvelle-Ségovie et s'appelle elle-même Segovia. Elle coule avec fracas dans un lit hérissé d'énormes rochers, puis se plonge dans de profonds abîmes ; et, après avoir franchi plus de deux cents cascades naturelles, dont trois surtout sont d'un aspect effrayant, se jette enfin dans la mer des Antilles, assez près du cap Gracias à Dios.

C'est ce torrent que les flibustiers en étaient arrivés à considérer comme la voie du salut.

« Le 17 janvier, dit Raveneau de Lussan, le seizième de notre marche, nous arrivâmes à cette rivière tant désirée et, à l'instant, on entra dans les bois qui bordent son rivage, où chacun se mit à travailler fort et ferme, à couper des arbres, afin de construire des *piperies*, qui nous serviraient à la descente. »

Ces *piperies*, auxquelles les flibustiers vont confier leur vie et leurs trésors, étaient des sortes de paniers, enfonçant dans l'eau d'un mètre environ quand les deux hommes qu'ils pouvaient contenir y avaient pris place. Ces paniers étaient faits de bois légers, noués avec des lianes. Les flibustiers dirigeaient ces embarcations dans la rivière tumultueuse, à l'aide de longues perches.

« Ce fut donc, écrit notre historien, Xénophon d'une retraite plus extraordinaire que celle des Dix Mille, ce fut sur cette dangereuse rivière que nous descendîmes, en nous laissant aller au gré de son cours, montés sur ces chétives machines, dont la plupart enfonçaient, comme je l'ai dit, deux ou trois pieds sous l'eau, en telle sorte que nous en avions presque toujours jusqu'à la ceinture ; mais cela n'était rien en comparaison de sa rapidité, qui nous entraînait souvent, malgré toute notre résistance, dans des bouillons d'eau écumante, où nous nous trouvions quelque temps ensevelis avec nos morceaux de bois, ce qui faisait que la plupart de nos gens se liaient dessus, dans l'espérance que le bois, qui était flottant, les rapporterait toujours sur l'eau, à quoi cependant quelques-uns furent trompés. »

Parfois la force du courant entraînait un certain nombre de *piperies* les

unes sur les autres, et les tenait, bloquées en masse, menaçant de les broyer avec leurs passagers, contre des rochers à fleur d'eau.

Et comment se nourrir? Les conserves de viande de cheval, pour avoir été trempées dans l'eau, n'avaient pas tardé à pourrir. Des bananiers qui poussaient sur les rives offrirent aux intrépides voyageurs presque le seul aliment dont ils aient pu se soutenir durant ce trajet de six semaines, du 17 janvier au 1^{er} mars.

Enfin le cours de la rivière devint plus régulier, à la fois large et doux, et les flibustiers, après avoir construit quatre grandes pirogues, où ils trouvèrent tous place, avec ce qu'ils avaient pu sauver de leurs trésors, virent enfin, le 9 mars 1688, briller au loin, dans la lumière matinale, la ligne bleue, longue, infinie, que dessinait sur l'horizon la mer du Nord. Ils prirent le large au cap Gracias à Dios.

XI. — LA PRISE DE CARTHAGÈNE ET LA FIN DE LA FLIBUSTE.

Cette odyssée est le dernier des hauts faits de la flibuste héroïque. Toutefois, avant de perdre les caractères qui avaient fait son originalité et sa force, la flibuste va prendre part encore, à la fin du XVII^e siècle, à une grande guerre régulière, sous les ordres d'un chef d'escadre nommé par le roi. c'était Jean-Bernard-Louis Desjean, baron de Pointis, habile capitaine, qui s'était distingué sous Duquesne et sous Tourville.

Nommé chef de l'expédition que le cabinet de Versailles avait résolu de diriger contre l'Amérique espagnole, Pointis manda à du Casse, gouverneur pour le roi de France sur l'île de Saint-Domingue, de rassembler le plus grand nombre possible de flibustiers, d'« habitants » et de boucaniers. Son escadre sortit du port de Brest le 6 janvier 1697. « Elle faisait plaisir à voir, dit OExmelin, qui fut de l'aventure : tout y était dans un ordre charmant. » Cette flotte se composait de dix-sept voiles. Le vaisseau amiral, le *Sceptre*, était commandé par Pointis, et le vice-amiral, par le vicomte de Coëtlogon.

Carthagène des Indes, sur la mer des Antilles, était, à cette date, le plus riche entrepôt de l'Amérique. L'Espagne y avait dépensé trois cents millions en travaux de défense, pour la mettre en état de résister aux plus redoutables assauts. L'emplacement du port fournissait, en outre, des fortifications naturelles, la ville étant blottie au fond d'un petit golfe dont l'entrée, en goulot, était facile à barrer par quelques batteries postées sur les deux bords.

Du Casse réunit seize cents flibustiers, parmi lesquels deux cents nègres. En

tenant compte de la valeur singulière de chacun de ces hommes, c'était là une force imposante.

Le 12 avril, la flotte française arriva en vue de Carthagène et le *Saint-Louis* tira dans la direction du port quelques bordées de ses canons, mais sans aucun effet, car les brisants de la côte, qui avançaient au loin dans la mer, empêchaient les vaisseaux d'approcher.

On vit à ce moment tous les services qu'étaient appelés à rendre les flibustiers. Ils parvinrent à prendre possession des hauteurs qui avoisinaient la ville et, de là, tirailleurs merveilleux, firent pleuvoir sur les défenseurs de la place une grêle meurtrière. Les canonnières espagnols ne parvenaient plus à se maintenir au service de leurs pièces : les fusils des boucaniers les démontaient un à un.

Puis les flibustiers, sur de simples canots, allèrent investir la place du côté de Notre-Dame de la Poupe, où il était impossible aux grands vaisseaux d'arriver. Ils frayèrent, dans les bois épais qui avoisinaient les forts et la ville, des chemins où les troupes régulières purent avancer à couvert. Enfin ce furent eux qui firent les premières brèches et montèrent les premiers à l'assaut.

Ce n'est pas que Pointis leur eût spontanément ménagé l'occasion de se distinguer. Il ne les aimait guère, en effet leur indépendance, leur mépris de toute discipline et de toute hiérarchie l'avaient, dès le début, irrité. Il nourrissait d'ailleurs contre eux certain projet de derrière la tête qui ne lui permettait point de leur laisser la place d'honneur. Aussi, le jour de l'assaut venu, mit-il les troupes royales en première ligne. Les flibustiers, commandés par du Casse, suivaient. Cependant, tandis que les soldats réguliers s'avançaient, suivant leur coutume, par les détours des tranchées et des boyaux creusés par les travaux d'approche, les flibustiers, suivant leur coutume aussi, allèrent tout droit par le chemin le plus court, sans souci des balles ni des boulets; si bien que, partis les derniers, ils parvinrent les premiers au haut de la brèche.... Du Casse à leur tête planta sur les murs le pavillon de France. Il avait été ce jour blessé trois fois.

Carthagène des Indes capitula le 3 mai 1697. Le traité offre un singulier mélange des conditions stipulées habituellement par toute armée civilisée et d'autres exigences qui ne peuvent être le fait que d'une troupe de bandits.

Aux termes du premier article, le gouverneur de la place devait sortir avec toute sa garnison, tambours battants, mèche allumée et en emmenant deux pièces de canon de campagne.

L'article suivant garantissait les églises contre les déprédations. — Mais écoutez la suite. Outre que les canons, les trésors et les biens appartenant généralement au Roi Catholique devaient être remis incessamment entre les

maines de Pointis, les habitants de la ville devaient pouvoir se retirer où bon leur semblerait, mais sans rien emporter de leurs biens, à l'exception de ce qui leur serait jugé nécessaire en fait de hardes et d'argent, pour « se conduire », et d'esclaves, pour être servis, chacun suivant sa condition.

Les marchands devaient remettre à Pointis tous leurs livres de comptes, leur argent et leurs effets.

Ceux des habitants qui voudraient demeurer sous l'obéissance du roi de France, devaient rester dans la ville en paisible possession de leurs biens, mais à l'exception des objets d'or, de l'argent monnayé et des bijoux. De ces dernières valeurs ils étaient tenus de faire une déclaration. Si cette déclaration était reconnue sincère, la moitié leur en serait laissée ; dans le cas contraire, ils devaient être dépouillés du tout.

Le 4 mai, le gouverneur de la place sortit suivi de sept cents hommes sous les armes. Le jour même, Pointis fit chanter dans la cathédrale un *Te Deum* solennel en l'honneur de la France.

« Cette cérémonie achevée, dit OExmelin, M. de Pointis alla à la *Conse-dorie* où il devait loger. C'est une grande maison où l'on met ordinairement l'argent du roi d'Espagne en attendant que les galions viennent le prendre. Ce fut dans cette consedorie que l'on apporta l'or, l'argent et les pierreries que l'on trouva chez les Espagnols qui en avaient caché. Les 12, 13, 14 et 15 se passèrent à recevoir l'argent des particuliers. Leur empressement faisait plaisir à voir. C'était à qui en apporterait le plus. Ils se déclaraient réciproquement et criaient tous qu'on les expédiât promptement, c'est-à-dire qu'on les débarrassât de notre présence. Nous poussâmes cependant l'honnêteté si loin, que nous leur en laissions une bonne partie, et cela nous attirait mille remerciements et quelquefois des présents. »

Les perquisitions opérées dans la ville y firent encore trouver de grandes quantités d'or et d'argent.

Pointis lui-même, comme on le voit, se conduisait en vrai chef de flibustiers. C'est qu'en fait il l'était, servant d'agent à la pire des flibustes, à une société de financiers qui avaient fait les frais de l'expédition et qui attendaient, parmi les plaisirs de Paris ou de Versailles, les bénéfices que tant de braves gens devaient leur assurer en se faisant casser la tête à trois mille lieues de la patrie.

Les Français, chargés d'un butin immense, quittèrent Carthagène le 28 mai 1697, après avoir fait sauter les forts. Les flibustiers partirent les derniers, mais sans avoir commis aucun dégât. Ils y laissèrent, dit Le Pers, une réputation beaucoup meilleure que celle qu'ils y avaient apportée.

Le moment vint de régler leur part de prise. Quelle ne fut pas l'indignation des Frères de la Côte quand on leur fit savoir qu'on les paierait sur le

pied de simples matelots, à la solde, en troupes ordinaires, et non en flibustiers, par le partage égal du butin. A ce partage cependant Pointis s'était engagé, avant le départ, par acte signé le 26 mars 1697, à bord du *Sceptre*, et la promesse en avait été solennellement renouvelée, aux Frères de la Côte, par lui et par du Casse sous le porche de l'église du Petit-Goâve : ce butin devait être divisé entre les compagnons, après déduction d'un dixième pour le chef de l'expédition, d'un cinquième pour le roi et prélèvement des frais de l'expédition.

Deux millions environ revenaient, d'après ces contrats, aux Frères de la Côte. Pointis leur offrit 40 000 écus. Ce n'était pas le quinzième de ce qui leur était dû. Les flibustiers refusèrent alors de poursuivre leur route. Ils s'apprêtaient à attaquer Pointis lui-même : celui-ci s'empressa de lever l'ancre, mit prestement à la voile, et, avec ses troupes, se sauva en emportant ses trésors.

Dans la consternation générale, l'un des flibustiers s'écria : « Ce chien a laissé notre part à Carthagène, c'est là qu'il faut aller la chercher ! » Et les terribles compagnons de fondre de nouveau sur la malheureuse ville, qui se croyait à l'abri, sur la foi du traité conclu, et de la piller à nouveau.

Le 5 juin, un petit navire flibustier de la Martinique vint annoncer qu'une flotte anglaise de vingt vaisseaux s'apprêtait à attaquer les possessions françaises de Saint-Domingue. Du Casse conjure alors les Frères de la Côte de regagner leurs vaisseaux pour aller défendre leurs foyers. Il avait énergiquement, dans les démêlés récents, pris parti pour les flibustiers et rappelé ses engagements à Pointis : Tous le regardèrent comme leur chef et cédèrent à ses prières.

Du Casse, de son côté, tint les promesses qu'il leur avait faites. Il envoya en France un officier, M. de Galifet, pour y porter les réclamations de ceux qui avaient été si indignement trompés. Celui-ci obtint gain de cause. Par une lettre datée du 29 novembre, les flibustiers apprirent que les intéressés de l'armement de M. de Pointis étaient condamnés à leur restituer une somme de 1 400 000 livres.

Mais, en faisant voile sur Saint-Domingue, la flotte des Frères de la Côte avait été attaquée par les forces combinées des Anglais et des Hollandais, et trois vaisseaux avaient été pris. C'étaient précisément ceux qui contenaient la plus grande partie du butin provenant du second pillage de Carthagène. Les équipages furent enchaînés par les Anglais sur leurs galères. Les nègres de l'expédition en faisaient partie. Pointis, pour les entraîner, leur avait naguère promis la liberté : leur malheureux sort les réduisait à un nouvel esclavage, dont ils ne furent plus jamais affranchis, en dépit du traité de Ryswick conclu peu après. Notons qu'un certain nombre

de ces infortunés étaient libres au départ : leur courage ne leur rapporta que des fers.

Un autre des vaisseaux flibustiers avait précédemment échoué sur la côte de Carthagène, qu'il venait de quitter. Les compagnons qui s'y trouvaient avaient été pris par les Espagnols et employés par eux à reconstruire les forts mêmes qu'ils avaient contribué à détruire. Restaient six bâtiments qui parvinrent à regagner Saint-Domingue et la Tortue. Les 1 400 000 livres promises furent versées. Du Casse crut bien faire en conseillant de ne les distribuer aux flibustiers que sous forme de terres, d'instruments agricoles et d'esclaves, dans la crainte que, si leur part leur était versée en espèces, tout ne fût dépensé par eux en orgies dans l'espace de quelques jours. Mais il y eut tant de retards et de négligence dans cette distribution qu'un grand nombre de flibustiers, convaincus qu'on les dupait jusqu'au bout, quittèrent la Tortue et Saint-Domingue pour aller s'établir dans la colonie anglaise de la Jamaïque. Du moins leur héroïsme ne fut-il pas entièrement perdu pour leur ingrate patrie : le traité de Ryswick, conclu le 20 septembre 1697, entre l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre et la France, donna à cette dernière la paix dont elle avait tant besoin ; de plus, l'Espagne lui reconnaissait officiellement la possession de la partie occidentale de Saint-Domingue.



C'est sur l'expédition de Carthagène que se ferme l'histoire de la flibuste dans les Indes occidentales.

Désormais, loin d'encourager les Frères de la Côte à poursuivre le cours de leurs redoutables exploits, les représentants du roi de France dans le Nouveau Monde vont faire tous leurs efforts pour les désarmer et les convertir en « habitants », c'est-à-dire en colons paisibles.

Ces tendances s'accrochèrent encore lorsque Louis XIV eut accepté le trône d'Espagne pour son petit-fils le duc d'Anjou. Du moins, quand la guerre reprit entre la France et l'Angleterre, les flibustiers français, qui, à la suite de l'affaire de Carthagène, étaient allés s'établir à la Jamaïque, ne purent-ils pas se résoudre à porter les armes contre leur patrie d'origine. Ils gagnèrent le continent pour s'installer sur le territoire actuel de Costa Rica, où ils se fixèrent définitivement.

En 1706, au plus fort de la guerre entre l'Angleterre et la France, le comte de Choiseul-Beaupré, nommé gouverneur de Saint-Domingue, chercha cependant à renouveler, contre les Anglais cette fois, les belles courses d'antan. Il publia des lettres d'amnistie en faveur de tous les flibustiers. Et l'on vit la plupart de ceux-ci, ceux mêmes qui s'étaient enrôlés sous les étendards

du roi d'Angleterre, répondre à son appel. Tout ce qui leur était encore dû, en raison du contrat conclu pour l'expédition de Carthagène, leur fut enfin payé. Choiseul-Beaupré disposa ainsi rapidement de forces avec lesquelles il aurait pu porter à l'ennemi des coups sensibles. Il ne lui restait qu'à se procurer des navires. A cet effet il s'embarqua pour la France sur la *Thétis*. Il fut malheureusement attaqué par l'escadre anglaise à la hauteur de la Havane, et fait prisonnier au cours d'un combat acharné, où il fut dangereusement blessé. Débarqué à la Havane, il y mourut le 18 mai 1711.

C'était la fin, cette fois, de ces flibustiers, sur lesquels on hésite à prononcer un ferme jugement.

« La fameuse flibuste de Saint-Domingue, écrit Le Pers, qui la vit de près, aurait procuré à la France un avantage infini, si celle-ci avait su en bien profiter et si les flibustiers eux-mêmes avaient eu autant à cœur la gloire que l'intérêt ; mais ces gens-là n'avaient qu'une bravoure féroce et capricieuse, qui ne marchait, pour ainsi dire, que par sauts et ne les prenait que par accès, au lieu d'une valeur réfléchie et du sang-froid que la raison conduit et que l'honneur anime. Ils n'étaient cependant pas insensibles à la gloire elle-même, quand ceux qui les commandaient avaient l'adresse de les tourner de ce côté-là. »

Mais c'est un chef, justement, qui a manqué aux flibustiers, un chef capable de régler leurs élans et de maintenir entre leurs diverses « sociétés » une puissante union. Si ce chef s'était rencontré, l'Amérique tout entière eût pu être leur conquête.

En fait, ils y dominèrent sans rivaux de 1660 à 1697. Mais la vanité de Louis XIV était plus flattée par la prise, immédiatement célébrée, de quelque bicoque en Flandre, que par la réalisation, si simple cependant et si facile, des plans d'un Ogeron. Et les flibustiers, mal soutenus, n'ont laissé dans l'histoire qu'un sillon sanglant éclairé de quelques rayons de gloire, un vain souvenir d'héroïques bandits.

XII. — LES PIRATES.

Du jour où le dernier Français qui les ait compris, Choiseul-Beaupré, fut mort, nul ne songea à rendre aux Frères de la Côte leur organisation primitive. Ceux d'entre eux qui continuèrent à faire la course devinrent de vulgaires pirates. « Les forbans, écrit le père Labat, qui nous a laissé tant de détails curieux sur le Nouveau Monde au commencement du XVIII^e siècle, sont, pour l'ordinaire, des flibustiers qui, s'étant accoutumés à cette vie libertine pendant

une guerre où ils avaient commission de leur souverain pour courir sur les ennemis de l'État, ne peuvent se résoudre à retourner au travail quand la paix est faite. »

En 1718, le gouvernement français arme des vaisseaux pour donner la chasse aux pirates qui infestent le Nouveau Monde. On promet d'ailleurs amnistie à tous ceux qui renonceront à leurs brigandages. La même année, le gouvernement anglais suit cet exemple et annonce une récompense à ceux qui saisiront ou détruiront des pirates.

Le gouverneur de la Jamaïque, qui dirigeait précédemment les flibustiers anglais, était particulièrement chargé de veiller désormais aux bonnes relations de ses administrés avec les sujets de Sa Majesté espagnole.

Ces ordonnances n'eurent d'ailleurs pas l'effet désiré. Après le traité d'Utrecht (1715) qui mettait fin à une longue guerre, nombre de marins et surtout de marins anglais ne purent se résoudre à quitter leur vie belliqueuse pour une existence paisible à laquelle rien ne les avait préparés. Et l'on vit la paix produire sur mer, par la rentrée des flottes, le même résultat qu'elle produisit sur terre, par le licenciement des armées : le redoublement du brigandage. « Les pirates, écrit Johnson, se sont tellement multipliés depuis la paix et ont rendu leur nom si formidable dans les Indes occidentales, qu'ils y ont interrompu le commerce général de l'Europe et qu'en particulier nos marchands anglais ont plus perdu par leurs brigandages que par les forces unies de la France et de l'Espagne. »

Ces bandits avaient pris pour modèles les anciens Frères de la Côte, bien que la ressemblance ne fût que de surface. Comme leurs aînés, ils s'étaient donné une organisation dont ils juraient d'observer les statuts, par un serment prêté, non plus sur la Bible, mais sur une hache.

Ils se recrutèrent d'ailleurs, pour la plus grande partie, parmi les matelots de la marine marchande.

Les plus fameux d'entre eux furent des navigateurs de profession. Parfois les pirates, en arrêtant un navire, retenaient de force parmi eux une partie de l'équipage. Nous avons dit, d'autre part, la dure condition de ces « engagés » qui se louaient pour trois ans aux colons et aux planteurs, moyennant la faible rétribution de cent livres de tabac, et qui étaient soumis aux traitements les plus durs. Il arrivait souvent à ces malheureux de s'évader : la piraterie était leur refuge. Ajoutez des forçats en rupture de ban, des nègres « marrons ». Tels sont les éléments dont se formèrent, au xviii^e siècle, les équipages de pirates. Nombre de ces bandits avaient vu de près les riches armateurs, pour les avoir servis, soit directement, soit par l'intermédiaire des capitaines qui les avaient employés ; aussi étaient-ils

remplis de haine et d'envie contre « ces gros bourgeois, qui, disaient-ils, dormaient trop à l'aise dans leurs lits ».

Il faut dire que les habitants des Antilles et des côtes américaines n'hésitaient pas à favoriser la piraterie en achetant à bon marché leurs prises aux forbans. Plusieurs négociants des Antilles avaient des entrepôts bien tenus et très honorablement connus où l'on ne faisait que revendre les étoffes, soieries, merceries et denrées d'épicerie volées par les pirates. Et l'excellent père Labat lui-même conte naïvement comment il dépensa ce qu'il avait d'argent, et même emprunta deux cents écus, pour profiter d'une occasion aussi avantageuse, en achetant des indiennes et des mousselines que des négociants hollandais de Saint-Thomas vendaient à un prix dérisoire parce qu'ils les tenaient des pirates.

D'autres fois les forbans viennent à la côte vendre eux-mêmes en détail le produit de leurs rapines. Généralement ils attendent la nuit pour cette opération. Ils avertissent les populations d'un coup de canon, et celles-ci d'arriver en barque jusqu'au vaisseau, ancré à quelque distance du rivage.

Les brigands ont dressé une manière de comptoir sur le pont ou sous le gaillard. On y étale les échantillons des marchandises à mesure qu'on les monte. L'équipage, armé jusqu'aux dents, est rangé sur le pont, silencieux et la mine terrible. Quelques hommes sont chargés de recevoir les clients. Ils leur donnent la main pour monter de la chaloupe sur le navire, les conduisent avec civilité, leur offrent même des rafraîchissements. Quand il s'agit de gens de distinction, de gros négociants qui sont connus pour faire d'importantes emplettes, leur entrée sur le vaisseau est saluée par une salve de coups de canon. Les pirates se piquaient de maintenir en honneur les règles de cette politesse somptueuse dont les braves gens de la côte ne laissaient pas d'être flattés.

Il n'était pas rare alors de voir, en Bretagne, sur l'autel de certaines églises, les nappes de dentelles et les étoffes précieuses offertes à Notre-Dame d'Auray par les mères ou les épouses des bandits les plus fameux, pieux hommages, consacrés à la patronne des marins, au vu et au su de tout le monde, afin qu'elle continuât son assistance aux gars qui écumaient l'Océan.

Des officiers, remplissant les plus hautes fonctions dans les Antilles, vivaient dans les meilleurs termes avec les pirates, — tradition de la grande époque de la flibusterie. Ils recevaient d'eux des présents d'importance et ne laissaient pas de témoigner aux forbans leur gratitude par une protection efficace. Alfonso del Malzano, alcade à Cuba, vendait son appui aux pirates à deniers comptants. Le gouvernement anglais dut révoquer un gouverneur de la Jamaïque pour des excès du même genre.

Et toujours même piété, même besoin de faire, dans la vie, sa part à la religion. Le forban Daniel était venu, en 1701, mouiller aux Saintes pour y acheter de la volaille, dont il savait qu'il y avait dans ces îles une grande quantité. Ses gens envahirent la maison du curé et de quelques autres habitants et emmenèrent à leur bord le prêtre et les bonnes gens, sans leur faire subir d'ailleurs la moindre violence. Ils ne voulaient que traiter avec eux de l'achat de volailles, d'eau-de-vie et autres provisions dont ils avaient besoin. Pendant qu'on était occupé à rassembler ces denrées, ils demandèrent au curé de leur dire la messe à bord. On envoya querir les vêtements d'église, la nappe et les vases sacrés. Un autel fut dressé sur le pont, et le sacrifice divin commença par une retentissante décharge de mousqueterie et des huit canons qui faisaient l'armement du navire. Seconde décharge au *Sanctus*, troisième à l'*Élévation*, quatrième à la *Bénédiction*, une cinquième enfin à l'*Exaudiat*. On finit par la prière pour le roi et des cris de *Vive le roi!* poussés à pleins poumons par tout l'équipage. « Il n'y eut qu'un petit incident, dit le père Labat, qui troubla un peu la dévotion. Un de ces forbans, se tenant dans une posture indécente pendant l'*Élévation*, fut repris par le capitaine Daniel. Au lieu de se corriger, il répondit par une impertinence accompagnée par un jurement, qui fut payé sur-le-champ d'un coup de pistolet que le capitaine lui tira dans la tête en jurant Dieu qu'il en ferait autant au premier qui manquerait de respect au saint sacrifice. »

Le prêtre, qui disait la messe, se retourna à ce moment fort effrayé. Le coup était parti à ses oreilles.

« Ne vous troublez point, mon père, lui dit Daniel, c'est un coquin qui était hors de son devoir. Je l'ai châtié pour le lui apprendre. »

« Manière très efficace, ajoute le père Labat, pour l'empêcher de retomber en une semblable faute. »

La messe terminée, on jeta le cadavre à la mer. Quant au curé, il fut récompensé de la peine qu'il avait prise. Les brigands lui offrirent même un esclave.

Ce n'est pas tout pourtant que d'être pieux. Le divertissement, comme dit Pascal, est utile, et durant les journées longues, par les temps calmes, les pirates s'arrangeaient de leur mieux, en effet, pour se divertir. Ils représentaient des comédies de leur cru, où ils parodiaient par avance les scènes des tribunaux qui devaient se jouer quelque jour pour eux plus réelles et moins réjouissantes.

La troupe du forban Anstis a organisé une représentation de ce genre. Voici a scène :

Le procureur général (s'adressant au juge).

Le coquin que vous voyez là devant vous a volé, pillé, brûlé. Mais, monseigneur, il a fait pis : il a bu de la petite bière. Votre Seigneurie sait qu'un homme sobre est un fripon. J'en aurais dit bien davantage ; mais Votre Seigneurie n'ignore pas que notre eau-de-vie est à sec, et comment plaiderai-je si je n'ai rien à boire ? Aussi je conclus que Votre Seigneurie doit faire pendre ce maraud.

Le juge.

Il ne reste plus qu'à procéder au jugement.

Le procureur général.

Monseigneur a raison, car si on laisse parler ce drôle il pourrait se justifier, ce qui serait un affront pour la cour.

L'accusé.

Je vous supplie, monseigneur, et j'espère que Votre Seigneurie voudra bien considérer....

Le juge.

Considérer ! Comment, maraud, oses-tu parler de considérer ! Je n'ai jamais considéré. Est-ce que l'on considère ? Nous ne sommes pas ici pour entendre des raisons. Nous sommes ici pour procéder selon les lois. Le diner est-il prêt ?

Le procureur général.

Oui, monseigneur.

Le juge.

Écoute donc, faquin, écoute et viens devant la barre. Tu dois être pendu pour trois raisons. La première est qu'il ne serait pas convenable que je présidasse sans que quelqu'un fût pendu. La seconde, parce que tu as une figure qui me paraît être faite pour la potence. La troisième raison est

que j'ai faim. Car lorsque le dîner du juge est prêt avant que le plaidoyer soit fini, il est équitable de pendre promptement l'accusé pour ne pas laisser refroidir le potage. N'est-ce pas ainsi que l'on procède dans ton pays ? Holà ! ho ! geôlier, qu'on emmène ce coquin !

Les rires des forbans se perdaient dans le vent du large. Et l'on procédait au repas de monseigneur le juge. C'était un boucan de tortue. Le père Labat en a laissé une description de fin gourmet. On sent qu'à mesure qu'il écrivait, l'eau lui en venait à la bouche.

« On avait choisi la plus grosse de quatre tortues qu'on avait prises et, sans lui couper ni les pieds, ni la tête, on l'avait ouverte par un côté pour en tirer tout le dedans. On avait levé le plastron d'une autre et, après en avoir ôté toute la chair et la graisse, on avait haché tout cela avec ce qu'on avait tiré de la première, des œufs durcis, des herbes fines, des épices, du jus de citron, du sel et force piment. On avait mis tout ce hachis dans le corps de celle qui était entière, en suite de quoi l'ouverture avait été recousue et couverte d'un morceau de terre grasse.

« Pendant que les cuisiniers étaient occupés à ce qui vient d'être dit, on avait fait un trou dans le sable de quatre ou cinq pieds de profondeur et de six pieds de diamètre. On avait rempli ce trou de bois qu'on y avait laissé consumer jusqu'à ce qu'il fût en charbon, afin de bien échauffer toute la concavité de ce trou. On avait ensuite retiré les charbons, et la tortue avait été couchée sur le dos dans le fond, couverte de trois ou quatre pouces de sable chaud des environs et puis du charbon que l'on avait retiré, avec un peu de sable par-dessus. Ce fut ainsi que ce pâté naturel demeura dans cette espèce de four, l'espace d'environ quatre heures, et qu'il se cuisit beaucoup mieux qu'il n'aurait fait dans un four ordinaire. »

Quand le pâté fut cuit, on le sortit du four :

« Les pieds et la tête de la tortue servirent pour passer les lianes dont on se servit pour le faire glisser sur les bords qu'on avait abattus en talus et le tirer sur une civière faite de deux gros leviers garnis de lianes traversées, sur laquelle quatre puissants nègres le portèrent au milieu de la cabane où il devait être mangé. Je ne crois pas, dit le père Labat, que les plus grands monarques de l'ancien et du nouveau monde aient jamais eu sur leur table un pâté d'environ 500 livres pesant et dont le dedans fut plus délicat et la croûte plus ferme et plus naturelle. »

Le Père missionnaire décrit ensuite la table sur laquelle on posa ce pâté merveilleux.

« Elle était aussi extraordinaire que lui. Quatre fourches de bonne taille, enfoncées en terre, en faisaient les quatre coins ; elles avaient deux pieds et demi hors de terre. Elles soutenaient deux bonnes traverses qui y étaient

fortement liées avec des espèces d'entretoises, afin que le carré long qu'elles formaient demeurât toujours égal et immobile. Le dedans était garni de lianes traversantes et nattées, mais peu tendues, couvertes de feuilles et de fleurs, sur lesquelles on mit la tortue dans la même situation où elle avait reposé dans le four. Les bouts des traverses, qui débordaient, furent garnis de gaulettes droites et couvertes de feuilles et de fleurs, sur lesquelles on étendit des nappes qui faisaient le tour du parallélogramme. Sur ces nappes on posa les assiettes et autres choses nécessaires à une table. »

La tortue avait été nettoyée du sable et de la cendre dont elle avait été souillée dans le four, et présentait l'aspect le plus appétissant.

Les forbans s'étaient assis sur des sortes de bancs fabriqués de la même manière que la table : voici le moment solennel de l'ouverture.

« On cerna tout autour le plastron de la tortue afin de l'ouvrir, et à peine l'eût-on levé qu'il en sortit une odeur mille fois meilleure qu'on ne pourrait le dire. Jamais odeur de pâté ne chatouilla l'odorat plus délicatement.

« On mangea beaucoup et de grand appétit. Le pâté était si délicat et si bien assaisonné qu'il semblait exciter la faim au lieu de l'apaiser. »

Les convives arrosèrent le festin de vins et de liqueurs fortes, où M. le procureur général trouva tout ce qui était nécessaire au rétablissement de son éloquence



Tous ces récits tendent, en somme, à nous faire voir dans la piraterie un monde à part, qui se suffit à lui-même, une puissance solide, confiante, et qui ne se réclame d'aucune autre. Les pirates, en effet, n'arboraient plus, comme leurs devanciers du XVII^e siècle, le pavillon d'aucun gouvernement, puisque tous à présent cherchaient à les détruire. Ils avaient des pavillons particuliers et qui, parfois, ne laissaient pas d'être significatifs. On en cite un qui hissait à son mât de perroquet une bandière noire portant au milieu un squelette qui tenait d'une main un dard et, de l'autre, une horloge.

C'est entre les années 1720 et 1730 que la terreur répandue par les forbans sur l'Atlantique, et plus particulièrement dans la mer des Antilles, atteignit son plus haut point. Les navires marchands n'essayaient même plus une résistance impossible, d'autant que la coutume des pirates était de massacrer tous les hommes d'un vaisseau qui avaient cherché à se défendre. Un navire de commerce attaqué par les pirates était perdu.

Mais les longues guerres maritimes, qui commencèrent en 1738, amenèrent peu à peu l'affaiblissement de la piraterie, non seulement à cause du grand nombre de vaisseaux de guerre, impitoyables aux forbans, qui

commencèrent alors à sillonner la mer, mais encore parce que les équipages militaires recrutèrent comme marins les forbans eux-mêmes. Ceux-ci trouvèrent là une existence assurée avec l'emploi de leur activité belliqueuse.

Au lendemain de la guerre de Sept ans, la piraterie paraît appartenir à l'histoire du passé. Les journaux signalent comme un événement extraordinaire l'enlèvement d'un vaisseau portant trois barils d'indigo.

Il faut ajouter que les Anglais avaient travaillé de la manière la plus efficace à obtenir cet heureux résultat. « Les côtes anglaises et les rivages de la Tamise étaient bordés çà et là, nous dit-on, de guirlandes de gibets. Chacun de ces gibets était orné, à défaut du corps d'un pirate, du squelette d'icelui qui s'agitait au souffle de la brise et cliquetait lugubrement. »

La piraterie n'a plus reparu. Le commerce des mers est devenu des plus sûrs. La rapidité des vaisseaux modernes en est une des causes. Des croisières sillonnaient en quelques jours les mers les plus vastes, et les forbans ne pourraient échapper. D'autre part, il n'est pas de vaisseau qui ne doive faire escale : or, tous les ports du monde sont aujourd'hui policés et il n'en est plus qui consentirait à offrir abri à des pirates.



MONTÉS A CHEVAL, LES CARTOUCHIENS SUIVAIENT LES DILIGENCES ET LES DÉVALISAIENT.

Cartouche

CARTOUCHE et Mandrin sont demeurés les brigands les plus célèbres de notre histoire. Leur réputation s'est même répandue à l'étranger. En Allemagne, comme en France, on dit communément, quand on veut parler d'un retoutable bandit : c'est un Cartouche, ou : c'est un Mandrin.

L'imagination populaire, qui a uni les deux noms, n'a pas tardé à établir entre les deux personnages le parallèle qui s'impose en pareille circonstance, si bien que Cartouche est devenu pour elle quelque chose comme

Archives, nationales, AD III, 4; AD + 769-773; X²B 1352-1355; Bibl. de l'Arsenal, Archives de la Bastille; Bibl. nationale, mss JOLY DE FLEURY 1958-1960, 2043-2045; Bibl. de la Ville de Paris, impr. 11930, in-4: Recueil du procès Cartouche. — Journal de Barbier. — Histoire de la vie et du procès du fameux Louis-Dominique Cartouche; Paris, 1721, in-18. — Cartouche, comédie par LE GRAND, représentée en 1721. — Le vice puni ou Cartouche, par RATOT DE GRANDVAL; éd. illustrée, Paris, 1726, in-8. — BARTHÉLEMY MAURICE, Cartouche, histoire authentique recueillie pour la première fois d'après divers documents de l'époque; Paris, 1859, in-12. — ARMAND FOUQUIER, Cartouche (1721) (nouv. édition), dans la série des Causes célèbres, 46^e livraison. — Les Cartouchiens rue Quincampoix, dans la Nouvelle Revue rétrospective, année 1903. — Cartouche auteur dramatique, dans le Bulletin de la Société de l'histoire du théâtre, année 1903.

le bon larron, tandis que Mandrin représente le brigand redouté des puissants, mais secourable aux humbles et au menu peuple.

Les biographies populaires de Cartouche, qui ont été si souvent réimprimées, sont remplies de traits et d'anecdotes qui tendraient à lui assigner une place d'honneur dans le livre d'or de la charité. Un jour Cartouche rencontre un bon vieux paysan avec sa vieille tout en pleurs : leur vache vient de mourir. Et le brigand tout ému leur donne aussitôt de quoi s'acheter, non seulement une vache nouvelle, mais un petit veau par-dessus le marché. Une autre fois — c'était pendant une nuit de décembre — Cartouche s'était introduit par le toit dans une maison où il espérait faire ample récolte. Il tombe dans une mansarde, où se trouve une jeune et jolie fille, travaillant, sans feu, à la lueur vacillante d'une chandelle. Touché de tant de vertu, Cartouche, nous dit-on, s'empresse de s'en retourner par où il était venu, non sans laisser trois mille livres sur la cheminée pour servir de dot à la jeune ouvrière qui, de cette visite inattendue, était presque morte de peur. On répète enfin l'histoire d'un jeune homme à qui son père prétendait interdire certain mariage. De désespoir, il était venu se présenter à Cartouche pour s'engager dans sa troupe. Et le bandit de ramener ce « fils de famille » à son papa, et de tenir à celui-ci le discours qu'on imagine et dont la conclusion fut le mariage du jeune homme avec celle qu'il adorait.

L'histoire véritable de Cartouche est moins édifiante ; mais elle est l'histoire, et c'est à elle que nous nous en tiendrons.



De son vivant déjà les exploits du célèbre voleur eurent un grand retentissement. Il n'était pas encore jugé que déjà se répandaient dans Paris des chansons, des plaintes, des biographies, des poèmes épiques, des pièces de théâtre, en prose, en vers, avec ou sans images, avec ou sans musique, dont Cartouche était le héros.

Presque aussitôt après l'exécution du bandit parut un ouvrage intitulé : *l'Histoire de la vie et du procès du fameux Louis-Dominique Cartouche*, qui est demeuré sa biographie type, sans cesse réimprimée, et qui mérite d'occuper une des places les plus brillantes dans l'histoire de la librairie populaire à fort tirage. S'il faut en croire l'un des historiens de notre héros, Barthélemy Maurice, on peut estimer à quarante mille le chiffre des éditions qui ont été tirées de ce livre depuis 1721, date de la publication, jusqu'à nos jours, ce qui représenterait un tirage total de quarante millions d'exemplaires !

Vanité de la gloire ! Combien compte-t-on de Parisiens qui sachent que Cartouche est leur compatriote ? Cartouche est de Paris, comme le Pont-Neuf

et la Samaritaine, s'écrie l'un de ses derniers biographes, très justement indigné de ce qu'on ait osé, au XIX^e siècle encore, représenter une pièce de théâtre où le bandit est mis en scène sous les traits d'un provincial. Très petit, nerveux, agile, souple, spirituel et goguenard, Cartouche fut, en son temps, un type de gavroche parisien.

Louis-Dominique Cartouche (car ce nom n'est pas un surnom, comme on le croit souvent) naquit en octobre 1663, rue du Pont-aux-Choux, dans la partie de la ville qui s'appelait alors la Courtille. Son père était un honnête mais pauvre tonnelier, qui eut encore après lui deux garçons, Louis surnommé Louison, et François, et deux filles, Marie-Antoinette et Charlotte.

Son éducation fut entièrement négligée. Il ne fut, en dépit de certaines légendes, ni élevé chez les Jésuites, ni condisciple de Voltaire. La vérité est que Cartouche ne savait ni lire ni écrire. Il ne fit même pas sa première communion, ce qui était alors très rare. Il courait les rues avec les gamins de son âge, malpropre et dépenaillé. Il cherchait les occasions de s'amuser et se divertissait surtout aux parades et autres merveilles de la foire Saint-Laurent.

Un jour de sa douzième année, s'étant attardé à la foire, il prit la clé des champs, pour éviter sans doute les rigueurs paternelles. En chemin, il rencontra une troupe de Romanys, ou bohémiens, diseurs de bonne aventure, marchands de bimbeloterie et maquignons. Ceux-ci, de gré ou de force — c'est un point sur lequel nous ne sommes pas fixés — l'agrégèrent à leur troupe. Cet accident devait décider de toute la vie de l'enfant, que son père destinait à la tonnellerie.

Ce qu'il apprit des gitanos, on l'imagine : des tours de passe passe, des tours de cartes, des tours d'adresse. Fin, souple, adroit, le jeune Cartouche devint d'une habileté remarquable à la tire, c'est-à-dire dans l'art de tirer délicatement d'une basque ou d'un gousset, une tabatière, une bourse ou un mouchoir. Cinq années passèrent de la sorte.

Nos bohémiens se trouvaient à Rouen, quand le Parlement de Normandie leur interdit le séjour de la province. Leur jeune compagnon était alors à l'hôpital de la ville, malade d'une éruption. Quand il en sortit guéri, ses camarades avaient décampé.

Ainsi abandonné, Cartouche errait, comme une âme en peine, sur les quais de la Seine. Le regard perdu dans la forêt des mâts, des cordages, où battaient lourdement les voiles de toile grise, il suivait, rêveur, les vaisseaux qui s'éloignaient dans la brume du fleuve, quand un de ses oncles le rencontra et, pris de pitié, l'habilla de neuf, puis le ramena à Paris chez son père, qui, après un court sermon, agrémenté de quelques taloches, lui ouvrit ses bras et le réinstalla parmi ses outils de tonnelier.

Cartouche avait à ce moment dix-sept ou dix-huit ans. Il avait conservé sa jolie figure d'enfant, avec de grands yeux noirs, une bouche gracieuse et spirituelle, de longs cheveux bruns. Sa taille était toute mignonne et fluette. Ses compagnons de vol l'appelleront dans la suite d'un surnom qu'il garda jusqu'à sa mort : *l'Enfant*. Il était gai d'ailleurs, joyeux drille, le boute-en-train de la famille. Le soir aux veillées, les mains lasses d'avoir manié le marteau ou la doloire, il chantait des chansons, racontait des histoires de sorcières ou les aventures de sa vie nomade et les coutumes des divers pays de France qu'il avait traversés. Il avait déjà de la facilité à faire de petits vers, semés de pointes de vaudeville. Il faisait rire tout le monde. Puis, il enseignait à ses frères et sœurs l'argot des voleurs, que lui avaient appris les bohémiens.

Tout eût été au mieux : Cartouche, aimé de tout le monde, semblait prendre goût au travail, lorsqu'un second événement, non moins fatal que son enlèvement par les gitanos, troubla de nouveau son existence : Cartouche s'éprit d'une petite lingère en boutique, jeune encore, bien que plus âgée que lui. Lisette était jolie, — jolie et coquette. Il lui fallait des rubans, et des chapeaux, et du velours pour ses jupons, et des dentelles pour son corsage, et des bijoux parmi les dentelles. Cartouche était très fier : c'est un des traits les plus marqués de son caractère. Et il supportait avec peine la pensée de ne pouvoir offrir à cette demoiselle toutes les satisfactions qu'elle pouvait ambitionner.

Malheureusement, la bourse d'un jeune apprenti tonnelier n'a pas coutume d'être assez bien garnie pour suffire aux caprices d'une jeune fille qui aime la toilette.

Cartouche se souvint alors de son adresse à la tire, et rubans, bijoux, dentelles et fanfreluches, de tomber entre les mains de Lisette comme d'une corne d'abondance.

Le père Cartouche, honnête homme, quoiqu'un peu rude, ne fut pas long à s'étonner d'entendre tinter tant d'écus dans la poche de son garçon, de le voir se promener par la ville attifé comme un prince, en compagnie d'une lingère parée comme une dame de la cour. Il se mit aux aguets et ne tarda pas à découvrir le secret de la baguette magique.

Le bonhomme ne plaisantait pas. Il y avait alors dans Paris une maison de correction destinée aux jeunes gens dont les familles avaient à se plaindre : c'était la prison de Saint-Lazare. Des lettres de cachet y envoyaient les mauvais sujets, qui y étaient fort durement traités.

C'est ainsi que le tonnelier obtint un « ordre du roi » pour y faire écrouer le jeune amoureux, et il pria, un beau matin, Louis-Dominique de l'accompagner du côté de la porte Saint-Denis. Notre héros ne se doutait de rien

et suivait son père, les mains dans ses poches, quand, subitement, certains propos tenus la veille par le vieux tonnelier vinrent traverser sa rêverie : le chemin qu'il suivait lui parut tout à coup avoir une issue détestable, et ses appréhensions se transformèrent en certitude, quand il aperçut à l'angle de la rue les murs sales et noirs et la lourde porte de la prison. Cartouche se sentit alors pris de certain besoin irrésistible dont la satisfaction réclamait un moment d'isolement. Le père acquiesça ; Cartouche disparut derrière le mur. Son père l'attendit. « Attendez-moi sous l'orme ! »

Louis-Dominique trouva refuge dans un cabaret borgne de la Cité. Il ne revit plus ni son père, ni ses frères et sœurs. Sa destinée était fixée.



Les détails sur l'existence que Cartouche mena à cette époque de sa vie, de 1712 à 1717, ne font pas défaut ; mais il n'est pas aisé d'en établir la chronologie. On le trouve laquais chez le marquis de Saint-Abre. La condition des domestiques n'était pas en ce temps la même qu'aujourd'hui. Les laquais de grande maison jouissaient, en dehors de leurs heures de service, d'une liberté extrême. On les voyait fréquenter les spectacles et les académies de jeu, se mêler aux groupes de novellistes dans les cafés, dans les allées du Luxembourg, aux Tuileries, sur la terrasse des Feuillants, ou sous les cloîtres des Célestins. Cartouche se fit remarquer dans les salles de jeu par la fidélité singulière que lui avait vouée la fortune ; car les bohémiens lui avaient enseigné les moyens de rendre constante la faveur de cette capricieuse déesse. On joua beaucoup vers la fin du règne de Louis XIV et plus encore dans les premières années de la Régence : le passe-dix, le pharaon, le biribi, la bouillotte, le lansquenet, la bassette, la brusquembille, le coquange faisaient fureur, et chacun trichait de son mieux ; mais il paraît que l'ami Cartouche dépassa la mesure, car il fut expulsé des académies.

Le jeune homme ne trouva alors d'autre moyen d'existence que de se faire sous-recruteur, c'est-à-dire enrôleur bourgeois pour le compte d'un sergent.

Le racolage était encore la base du recrutement militaire. Les abus en ont exercé la verve des poètes, des chansonniers et des imagiers populaires. Le recruteur et ses acolytes parcouraient les rues en brillant uniforme. Au bruit des tambours, aux sons éclatants des trompettes, ils paradaient dans les carrefours. C'était un bruyant et joyeux appel à tous les jeunes gens âgés de plus de seize ans, de toute qualité et de toute condition. Le recruteur avait recours à toutes les ruses, à la force parfois. Pareil à un charlatan de foire,

il agitait sous le nez des passants une bourse de soie, où tintaient les pièces d'or. Il était suivi d'une bande de soldats, gais compagnons, en habit à la française, avec parements rouges, culotte chamois bien collante, chapeau tricorne bordé d'argent et cocardé de blanc.

Ces soldats portaient des piques, au bout desquelles se balançaient des pains blancs, des bouteilles d'un vin vermeil et des oies rôties. Quelle tentation pour la jeunesse misérable, pour ceux qui sont hantés sur leurs vingt ans par l'amour des aventures brillantes ! Aussi les gars de suivre, comme à l'appât, l'oie luisante et rissolée qui se balance au bout de la gaule, et de se laisser mener ainsi jusqu'au seuil du cabaret, du « four », comme on disait, où le recruteur a ses bureaux. Là on se risque à passer la tête par la porte entre-bâillée ; mais d'un brusque coup d'épaule le curieux se sent poussé à l'intérieur. « Allons vite, un verre de vin frais à la santé du roi ! » On lui met sur la tête un chapeau de régiment : le voilà enrôlé. En vain protestera-t-il ensuite qu'il ne savait point ce qu'on voulait de lui : l'engagement est valable et sans retour. A la vérité les vauriens, batteurs d'estrade, maraudeurs de campagne, dont la cohue s'est amassée derrière le recruteur, n'ont-ils guère coutume de réclamer. Ils sont en général très fiers, au contraire, d'échanger leurs lamentables guenilles contre l'éclatant costume des soldats du roi.

Quant au sergent recruteur, il touchait une prime par homme engagé, et le sous-recruteur en recevait sa part.

Certain jour, Cartouche ne put produire que quatre hommes au sergent, tandis qu'il en avait fait espérer cinq. « Je ne vous en veux pas, répond le bas-officier, qui avait l'air bon compagnon, aidez-moi seulement à conduire ces gaillards-là jusqu'à la Villette, où je vous en compterai la valeur en déjeunant d'amitié. »

Cartouche ne s'attendait pas à faire à la Villette un pareil déjeuner. On servit du lapereau. Et un petit vin gris, qui moussait dans les verres, mit chacun de bonne humeur. Le sergent n'eut pas de peine à persuader à son compagnon de prolonger la conduite jusqu'à Meaux. A Meaux, l'on se remit à table, et l'on but, cette fois, non plus du vin gris, mais du bourgogne authentique. Comme on le verra par la suite, le bourgogne fut, durant sa vie entière, la grande passion de notre héros. Il en donna ce soir-là tant de preuves que, le lendemain, en se réveillant, il en avait encore affreusement mal aux cheveux. Il se sentit, en outre, les pieds et les poings liés, ce qui le fit se démener et crier comme un diable, jusqu'à ce que son ami le sergent entrât et lui annonçât qu'il était, lui aussi, recruté. Cartouche se trouvait en effet avoir dix écus dans sa poche, la prime qu'il avait touchée la veille au soir, en s'engageant — c'est du moins ce qu'on lui assura — tandis qu'il buvait rasades sur rasades à la santé du roi.

Il était homme d'esprit, fit contre méchante fortune bon cœur et partit pour la frontière. Peut-être eût-il trouvé le salut dans la voie où il entra ainsi malgré lui. Mais il venait à peine d'arriver au corps que la paix fut conclue par le Régent avec l'Espagne, presque aussitôt après l'engagement des hostilités. Son régiment fut licencié. Cartouche revint à Paris et s'y retrouva sur le pavé.



Comment subsister ? Il n'avait eu d'autres maîtres que les gitanos, et ceux-ci ne lui avaient appris que le vol à la tire. Cartouche se mit au « métier ». Tandis qu'il « travaillait », il fut surpris, non pas — heureusement — par un officier de police, mais par un autre voleur. Celui-ci, qui se nommait Galichon (d'autres disent Gaguis), était un gaillard de haute taille et de redoutable prestance. Il vint au petit drôle que paraissait être Cartouche et lui demanda, sur un ton suffisamment menaçant, la bourse qu'il venait de « bouliner ». Cartouche fait un bond en arrière, tire son épée, se met garde :

— Ma bourse ? hé ! viens donc la querir ! »

Galichon était ravi. Ce diable de petit homme était justement ce qu'il lui fallait. Tout en riant, il le prit par le bras et, l'entraînant vers une auberge :

« Je vois que vous travaillez en solitaire, en *cagou*. Cela ne vaut rien, croyez-moi. J'ai l'expérience qui vous fait défaut : je vous offre ma compagnie. »

Galichon demeurait rue du Bout-du-Monde, aujourd'hui rue Saint-Sauveur. Un fond de cour, quatre étages à monter, puis un taudis indescriptible où pêle-mêle sont amassés montres, étoffes, épées, défroques, victuailles, plaques de cuivre et tuyaux de plomb ; aux murs, des harengs saurs pendaient.

De ce jour Cartouche et Galichon firent société commune, logeant ensemble, partageant les périls et les bénéfices du métier, se prêtant main-forte au besoin et s'indiquant réciproquement les bons endroits. Comme ils se montraient très honnêtes l'un à l'égard de l'autre, aucun nuage ne vint assombrir le ciel de leur fraternité d'armes, jusqu'au jour où Galichon se fit très malencontreusement arrêter par des archers du guet, puis expédier par le Parlement aux galères.

Cartouche en eut de la peine ; du moins ces quelques mois de vie commune lui avaient-ils fait comprendre quel développement le régime de l'association pouvait assurer à son industrie.

Laissons passer une année, et Cartouche reparaitra à nos yeux transformé, chef d'une armée, d'une société organisée, d'un véritable État dans l'État,

vivant de sa vie propre et stupéfiant la France par les manifestations de son activité.



Louis-Dominique Cartouche avait vingt-quatre ans.

Cartouche était à la fleur de son âge, dit le poète Nicolas Racot de Grandval dans le poème qu'il lui a consacré et dont le succès fut prodigieux :

Brun, sec, maigre, petit, mais grand par le courage,
Entreprenant, hardi, robuste, alerte, adroit.

« Petit », nous l'avons déjà noté, c'est le trait qui frappe d'abord : Cartouche avait exactement quatre pieds et demi de haut, soit un mètre cinquante.

Ce poète le représente ensuite à la tête de sa bande :

Chéri dans son parti, des exempts respecté,
Cédant selon les temps, mais toujours redouté ;
Vaillant dans les combats, savant dans les retraites
Ferme dans le malheur, sobre dans les guinguettes,
Fidèle à ses pareils, tranquille, modéré,
Et des traîtres surtout l'ennemi déclaré.

Grandval, qui, après avoir été comédien ambulante, finit sa carrière comme organiste à Saint-Eustache, était un homme d'esprit ; mais il intitule son poème *le Vice puni* ; après le portrait qu'il vient de tracer de Cartouche, on eût presque attendu comme titre : *la Vertu persécutée*.

Écoutez encore :

Jouait-il quelquefois dans une académie ?
Tout le monde admirait sa physionomie,
Sa douceur, son parler, son air, son doux maintien :
Bref chacun le prenait pour un homme de bien.

A vrai dire, le greffier Gueullette confirme les bonnes opinions de Grandval sur Cartouche. « C'était, dit-il, un de ces hommes singuliers dans leur espèce ; quoique sans éducation, il avait de la politesse et des sentiments. » Enfin, un des derniers historiens du célèbre chef de bande, Barthélemy Maurice, achève le portrait : « Il était de première force à l'épée, au bâton, au pistolet. Il se grimait à ravir, faisait de son corps et de sa figure tout ce qu'il voulait, dansait sur la corde, exécutait le saut périlleux en avant et en arrière. Je ne vous parle pas de son talent pour l'escamotage. Pour peu que l'escalier ne lui parût pas sûr — ce qui était le cas notamment lorsque ledit escalier se trouvait garni d'archers, — il montait ou descendait par la cheminée avec une incroyable rapidité. Il sautait d'un toit à l'autre, non pas toujours contigus, mais quelquefois de l'autre côté de la rue. » Tel

nous le montrent, en effet, les dépositions recueillies au procès : « Dans la rue, rapporte l'un des témoins, on disoit que c'estoit un voleur. Je montai dans la chambre de ladite locataire, où je vis un particulier vêtu de gris-blanc à boutons et boutonnières d'argent, lequel estoit debout sur une cheminée ; dans ce temps j'aperçus que le guet le pourchassoit, ce que ledit particulier voyant se jeta entre deux cheminées sur le toit d'une autre maison. » Le tableau n'est-il pas joli : le petit Cartouche, gavroche narquois, debout sur le haut d'une cheminée, profilant sa fine taille, serrée dans son habit gris de fer à boutonnières d'argent, sur les tons gris du ciel parisien, tandis que les archers s'efforçaient en vain de le cerner.

Cartouche était d'ailleurs un organisateur de premier ordre. Il avait des agents dans toutes les classes de la société et sur les points les plus reculés du territoire. Autour de lui se groupaient ses lieutenants : Duchâtelet dit le Lorrain, qui était soldat et appartenait à une famille de gentilshommes ; Duplessis d'Entraigues, gentilhomme également ; Rozy dit le chevalier le Craqueur ; Balagny dit le Capucin, de qui les parents appartenaient à la meilleure bourgeoisie parisienne ; puis Louis Marcant, étudiant en droit ; enfin l'un des personnages les plus importants de la compagnie, Pellissier, chirurgien, qui demeurait la plus grande partie du temps à Lyon.

Le Lorrain représentait dans la troupe l'élément le plus violent, poussant aux assassinats, à l'incendie, aux mesures extrêmes. Grandval fait de lui le portrait suivant :

Du Châtelet possède une valeur très rare,
Mais il est inhumain, dur, féroce, barbare,
Ne pardonne jamais aux moindres ennemis,
Sans pitié les massacre à ses genoux soumis,
Et, poussant jusqu'au bout cette fureur brutale,
Il leur mange le cœur comme un vrai cannibale.

Ce dernier trait est une exagération de poète ; l'allusion cependant n'est pas sans fondement. L'un des derniers assassinats que Duchâtelet ait commis, de complicité avec Cartouche, fut celui d'un nommé Jacques Lefèvre, soldat aux gardes, qui était un de leurs affidés, mais que Cartouche et ses lieutenants soupçonnaient dans ce moment de les vouloir trahir : au rapport de Cartouche lui-même, Duchâtelet se lava littéralement les mains dans le sang de Lefèvre.

A l'opposé, tout de modération et de douceur, partisan du vol dans les formes aimables — on doit voler en « honnête homme », disait-il — était le second des lieutenants de Cartouche, et certainement son préféré, Balagny dit le Capucin. Ce surnom lui venait de l'habit qu'il revêtit dans les derniers temps de son existence pour se soustraire aux recherches de la police. Balagny appartenait à une bonne famille de doreurs établis à Paris

sur le pont Notre-Dame, très honorablement connue et jouissant d'une large aisance, avec rentes sur l'Hôtel de Ville et pignon sur rue.

« Pour le beau Balagny », comme dit Cartouche lui-même dans le poème de Grandval,

Pour le beau Balagny.
 Mon bon et franc ami, mon Achate fidèle,
 Il est doux, gracieux, civil, a l'air mignon,
 Et la mine surtout d'être bon compagnon.
 Au combat il fait rage,
 Et dans l'occasion nul n'a plus de courage :
 Il sait joindre à la fois (le coquin vaut de l'or)
 Le courage d'Achille au sang-froid de Nestor.

.
 Il fait de petits vers, il danse, chante à peindre
 Possède cent talents au suprême degré,
 Et, si le sort pouvait me changer à mon gré,
 Pour montrer à quel point son mérite me touch
 Je serais Balagny, si je n'étais Cartouche.

Au reste, l'office des lieutenants était, en général, de transmettre à leurs hommes les ordres qu'ils avaient eux-mêmes reçus du chef, qu'ils étaient seuls à connaître : Cartouche évitait par là les trahisons qui se seraient infailliblement produites dans une bande si nombreuse. N'oublions pas que le procès de Cartouche nous a conservé les noms de trois cent soixante-six complices. La liste n'en est pas aride à parcourir, à cause du caractère pittoresque des surnoms que portaient la plupart des *Cartouchiens*, pour reprendre l'expression qui, dès l'époque, fut consacrée : le Bourguignon (c'était un des surnoms de Cartouche lui-même), le Parisien, le Beau Parisien, le Limousin, le Provençal, le Suisse, la Suissesse, le Gros-Picard, le Petit-Gascon, le Bourbonnais, le Lyonnais, le Petit-Breton, le Flamand (on voit que les diverses provinces de France étaient représentées); la Tête-de-mouton, le Bancroche, Patapon, Artaban, la Marmotte, Petit-Pierrot, Pierrot le Bossu, Va-de-bon-cœur, le Petit-Père, le Père Monplaisir, Belle-Humeur, Bel-à-voir, l'Ami du cœur, Brin d'Amour, le Peintre, le Pâtissier, la Plume, la Lancette, Gâtelard, la Porte-Saint-Jacques, le Matineux, Éveille-Chien, Bras-de-fer, Gueule noire, Jambe-d'Échalas, la Douceur, l'Exécrable, l'Hirondelle, le Petit-Lézard, Trempe-Croûte, le Chanteur de chansons, le Pouilleux.

Voilà pour les hommes; du côté des dames on peut citer : la Bonne, la Blanche, la Belle Laitière sur le pont Saint-Michel (un peu long, mais charmant), la Grande Gazette, la Petite Gazette, la Petite Mion (*mion*, en argot de voleurs, signifiait *garçon*), la Jeunesse, la Brunette, la Petite Rousse, la Douillette, Tapedru, la Grande Jeanneton ou Jeanneton-Vénus (une personne des plus importantes de la bande); Manon de Versailles, la Grosse

Poulaillière, la Petite Poulaillière, la Bourgeoise, la Bel-Air, Fleur-d'Épine, Margot-Monsieur, Margot la Religieuse, la Belle-Hôtesse, Madeleine Bastille (c'est aujourd'hui le nom d'un omnibus), Marion la Rempailleuse et la Vache à paniers.

Car il y avait des femmes, et nombreuses, affiliées à la bande. Elles rendaient en effet, à Cartouche, des services précieux. Les unes se faisaient les receleuses des objets volés ou en assuraient l'écoulement chez les bourgeois et les marchands. D'autres étaient « recommanderesses », comme on disait alors, ou « placeuses », comme nous disons aujourd'hui. Elles s'entendaient à faire entrer Cartouchiens et Cartouchiennes comme valets et femmes de chambre dans les bonnes maisons. Une fois en service, ces étranges domestiques donnaient aux camarades avis des bons coups à réaliser.

C'est même sur cette pratique de la bande que se fonde l'une des anecdotes les plus fameuses de la légende — sinon de l'histoire — de Cartouche.

La vieille duchesse de Boufflers, veuve de Louis-François, duc de Boufflers, pair et maréchal de France, avait une soubrette nommée Justine, qu'elle n'eût certainement pas gardée à son service si elle eût su qui elle était : Justine était une cartouchienne. Par une chaude soirée de juillet 1721, Mme la maréchale faisait sa toilette de nuit, la fenêtre ouverte quand, brusquement, elle pousse un cri : par la baie venait de sauter dans la chambre un jeune homme fort bien vêtu et tout gracieux d'apparence, dans sa taille menue :

« Monsieur, quel procédé!

— Pardonnez-moi, madame la maréchale; vous me connaissez certainement, au moins de réputation : je suis Louis-Dominique Cartouche et votre serviteur. Ne criez pas, madame la maréchale! Il ne vous arrivera point de mal. Mais voici des nuits que je n'ai pas dormi dans un lit convenable, traqué que je suis par votre méchante police.... Du bien vilain monde, madame la maréchale! Je ne comprends pas que monseigneur le Régent puisse avoir à son service des archers aussi mal élevés. Le lit de votre femme de chambre Justine est ici, dans le cabinet à côté, je le sais. Justine ne rentrera pas de la nuit, je le sais également. Avec votre permission, madame la maréchale, je prendrai sa place. Et je vous donne ma parole d'honneur, madame, que je veillerai à votre sûreté au moins aussi bien que votre soubrette. Voyez ces beaux pistolets anglais : ils me rendent des services surprenants. »

Madame la maréchale de Boufflers regardait les pistolets anglais qui avaient un air terrible. Que faire? appeler ses laquais, rire, crier, pleurer, s'évanouir?

D'ailleurs Cartouche était charmant, et, de sa voix douce, il poursuivait :

« Mes amis entourent votre maison, madame. Veuillez, je vous en prie,

sonner vos gens et me faire servir ici à souper. J'ai grand'faim. Jusqu'à ce que la table soit mise, et vos gens partis, je me tiendrai dans le cabinet à côté. »

La maréchale sonna, fit servir le souper. Les domestiques ne savaient que penser de cette fantaisie gastronomique de la duchesse. Après avoir tiré le verrou, Cartouche se mit à table, mangea du jambon d'York et du pâté de bécassines qu'il déclara parfaits. Mais il jugea le champagne médiocre. La conversation continua. Cartouche était rempli d'esprit. La bonne dame n'en pouvait croire ses oreilles ; elle répétait à tout propos avec des accents d'enfant surpris :

« Et c'est vous Cartouche ! »

Puis le bandit s'en fut coucher. A l'aube, il s'en retourna par où il était venu, par la fenêtre.

Quelques jours plus tard, la duchesse recevait plusieurs paniers de champagne, avec un mot que Cartouche avait fait écrire par Balagny : il remerciait Mme de Boufflers de son hospitalité si gracieuse ; mais son champagne ne valait rien. Il lui demandait humblement la permission de lui en offrir, à son tour, quelques bouteilles qui seraient plus dignes et d'elle et de sa table. Cartouche ne s'avancait pas trop : le champagne avait été dérobé par son compagnon, le serrurier Lami, à la cave des Paris, les fameux financiers.

Mme de Boufflers n'oublia pas le gentil voleur. Quand, plus tard, Cartouche fut arrêté et enfermé au Châtelet, elle l'alla voir dans sa prison souterraine et lui laissa deux louis d'or de vingt-quatre livres chacun.



Non moins utiles aux Cartouchiens que les recommanderesses étaient les cabaretiers. La Grande Jeanneton, une des principales affiliées, dit dans la suite devant le commissaire au Parlement : « Que c'est le cabaretier à l'enseigne de la Belle-Image, rue Mouffetard, qui l'a perdue, que si tout le monde avait dit la vérité comme elle, il n'y aurait pas tant de voleurs comme il y en a dans Paris, et que ce sont les cabaretiers qui sont cause du nombre de voleurs qu'il y a. »

Les tavernes borgnes, où les malfaiteurs se réunissent, à la vague lueur d'une chandelle fumeuse, tiennent une grande place dans toutes les histoires de brigands dont nos nourrices épouvantaient notre enfance : il suffit de parcourir les interrogatoires du procès Cartouche pour se convaincre que ces contes reposaient sur un certain fonds de vérité. Les auberges et les estaminets de Paris offraient aux Cartouchiens le gîte et le couvert. Ces cabarets étaient à double entrée. La plupart avaient des jardins, où les voleurs se

cachaiement en attendant le coup à faire. Souvent on attirait, sous un prétexte quelconque, les *farauds* (messieurs) et les *marcandiers* (marchands) dans la « salle sourde par derrière », où l'on pouvait les assassiner tout à son aise, à coups de pistolet. Ou, plus simplement, quand ils sont entrés dans le cabaret, quelqu'un souffle tout à coup les chandelles. Les malheureux sont alors dépouillés ; puis, par l'allée sombre du jardin, on les mène à la porte de derrière, et ils se trouvent dans une autre rue que celle par laquelle ils sont entrés.

Le cabaret à l'Image Notre-Dame, faubourg Montmartre (l'enseigne est édifiante), avait deux caves qui débouchaient dans des carrières. Celui du sieur Mignot, dans le faubourg Saint-Laurent, avait des issues sur la campagne et dans les marais. On imagine si les archers faisaient buisson creux quand ils venaient dans ces tavernes pour y arrêter des voleurs.

On est étonné du grand nombre des cabarets de Paris dont les propriétaires étaient affiliés à la bande de Cartouche, et que nous font connaître les interrogatoires subis, lors du procès, devant les commissaires du Parlement. C'étaient le cabaret du Mouton, passé le chemin du Pont-aux-Choux, le cabaret du Veau-qui-tête, à Montmartre, la Petite-Pologne et le Pied-de-Biche, au Roule, le cabaret de l'Écharpe, au Marais, la Herse, à Vaugirard, le cabaret de la Pantoufle, rue Mazarine, les Trois-Poissons, vis-à-vis de Saint-Médard, l'Épée-Royale, place Royale, le Petit-Sceau, rue de Charonné, le cabaret de la Madeleine, rue du Jour, celui de la Pie, faubourg Saint-Laurent, la Belle-Image, rue Mouffetard, les Trois-Entonnoirs, en face de l'abbaye Saint-Germain, le Chat-lié, rue de la Mortellerie, le cabaret du Tambour, au Petit-Charonne.

Les Cartouchiens faisaient en tous ces lieux des opérations d'autant plus fructueuses que les mœurs du temps poussaient, de plus en plus, nobles et bourgeois à l'estaminet. Les édits sévères qui régissaient les tavernes sous Louis XIV, entre autres ceux qu'avait produits la réformation de la police en 1666, étaient tombés en désuétude. La meilleure société c'est fatiguée de l'étiquette solennelle de la cour du grand roi : on va au cabaret pour s'y débrailler plus à l'aise, et c'est au milieu des rues les plus populeuses que les gentilshommes viennent chercher des plaisirs nouveaux. C'est ainsi que l'Épée Royale et les Trois-Entonnoirs, par exemple, sont des plus fréquentés.

Les cabaretiers servaient aussi de receleurs et aidaient à écouler les objets volés parmi leur clientèle. Puis les Cartouchiens venaient à leur tour faire ripaille chez eux et dépenser gaiement, en bourgogne, champagne et musique, l'argent qu'ils avaient si honnêtement gagné. D'autre fois, nos compagnons vont en parties joyeuses aux environs de Paris, sous les tonnelles de Montmartre et de Saint-Cloud. Saint-Cloud tout entier était

alors composé de petites demeures ombragées, moitié guinguettes, moitié villas, et que l'on nommait des « maisons de bouteille ». Ce n'étaient que bosquets verdoyants, charmilles de tilleuls, berceaux de lierre, arcades chargées de treilles grasses, tavernes et bouchons sous les hauts marronniers.

Parfois, quand les Cartouchiens avaient trop bu, le vin leur montant à la tête, c'étaient des querelles, qui dégénéraient en sanglants combats. Les femmes poussaient des cris, se jetaient entre les hommes qui avaient tiré leurs épées. Cartouche, lui, montrait toujours le même sang-froid, la même présence d'esprit. Le 5 août 1720, il est avec son oncle Tanton et plusieurs de ses lieutenants, Duchâtelet, la Marmotte, Beaulieu, au café du Pont-Marie, tenu par Jeanne la Limonadière, de son vrai nom Jeanne Bonnefoy, veuve Vernier. Ce jour-là, contrairement à son habitude, Cartouche était gris, pour avoir bu une demi-bouteille de ratafia. Le pistolet à la main, il faisait un tapage assourdissant et injurait toutes les personnes qui entraient.

La limonadière essaya de lui faire entendre raison, mais il l'envoya promener. L'oncle Tanton ne fut pas plus heureux. Finalement Beaulieu s'impatienta :

« L'Enfant, dit-il à son chef, je te prévien que si tu ne te tiens pas tranquille, je vais chercher la garde.

— La garde ! et pourquoi faire ?

— Hé ! pour t'arrêter.

— M'arrêter, moi ?

— Pourquoi pas ?

— Je t'en défie.

— Que veux-tu parier ?

— Une pinte d'eau-de-vie brûlée.

— Tope ! Capon qui s'en dédit. »

Beaulieu sort et ne tarde pas à revenir avec cinq archers qu'il s'en était allé querir au poste de la Tournelle. Ils étaient commandés par un huissier de la Monnaie nommé Pierre Defrance. Et Cartouche fut appréhendé pour être mené chez le commissaire Lajarry, au coin de la rue Saint-Antoine et de la rue des Cultures-Sainte-Catherine. La petite troupe cheminait en bon ordre, quand l'huissier, s'approchant de son prisonnier :

« Dites donc, l'ami, je vous reconnais, vous êtes Cartouche.

— Vous croyez

— J'en suis sûr.

— Alors c'est différent. Mais, dites donc, tenez-vous beaucoup à ce que je sois Cartouche ?

— Hé ! j'y tiens jusqu'à concurrence de vingt-quatre livres, promises à qui vous arrêtera.

— En voici deux cents, répondit le bandit, en lui tendant une pochette de cuir brun. Et je m'appellerai comme je voudrai.

— Comme vous voudrez, repartit l'huissier, qui faillit ajouter *Monseigneur* ».

Arrivé devant le commissaire, Cartouche déclara se nommer Jean Grisel, fils d'un chocolatier de la rue du Bac, qu'il était venu chez la limonadière réclamer le montant d'une facture : comme on avait fait des difficultés pour le régler, il avait élevé la voix. Cependant la limonadière, qui seule avait qualité pour soutenir la plainte, ne se présentait pas. Lajarry remit Cartouche en liberté. Et celui-ci de retourner, bras dessus bras dessous avec le complaisant huissier, au café du Pont-Marie, où tous deux furent reçus en triomphe par leurs compagnons qui n'avaient pas laissé d'être un peu inquiets sur l'issue de l'aventure. Et l'on fit monter des bouteilles fraîches pour boire à la santé du bon commissaire Lajarry. Cartouche, qui aimait à régler les affaires exactement, exigea en outre que l'hôtesse comptât à l'huissier les vingt-quatre livres qui lui seraient revenues s'il l'eût écroué au Châtelet. Il est vrai que, de son côté, il avait perdu son pari : Beaulieu gagnait la pinte d'eau-de-vie brûlée.

Pour comble d'audace, Cartouche retourna le lendemain chez le commissaire, afin d'y réclamer un portefeuille et une tabatière qu'il y avait laissés en garantie de son honorabilité. Le commissaire les lui restitua, naturellement ; mais on imagine la stupeur du Parlement quand Lajarry, interrogé dans la suite, raconta lui-même toute l'aventure. On l'obligea à se démettre de sa charge en lui en confisquant même la « finance », c'est-à-dire l'argent qu'il avait versé pour l'acheter.

Une autre querelle survenue au « bouchon » de la Grande-Pinte à Bercy eut une issue plus dramatique.

Ce cabaret de la Grande-Pinte existe aujourd'hui encore, au coin de la rue de Nicolay et de la rue de Charenton ; mais l'enseigne en est changée. Il s'appelle à présent « Aux Enfants de l'Aveyron ». Cartouche et quelques compagnons, Duplessis d'Entraigues, Jacob le Manchot, Manon le Roy, Marie-Jeanne Gazot, qui était très jolie, buvaient à une table ; des ouvriers s'étaient installés à une autre table, en face d'eux. Un joueur de violon entra, se fit entendre, eut du succès, fit bonne recette, puis, après un petit air d'adieu, fit mine de se retirer ; mais les Cartouchiens, pris d'un extrême enthousiasme pour la musique, prétendirent l'obliger de rester pour continuer à les divertir. Les ouvriers donnèrent raison au musicien, et l'un d'entre eux, un garçon tanneur du nom de Mondelot, intervint avec vivacité. Deux coups de pistolet tirés par Mlle Manon le Roy et plusieurs coups d'épée, dont l'un, qui fut porté par d'Entraigues, se trouva être mortel,

lui apprirent ce qu'il en pouvait coûter de contrarier des mélomanes.

Cette affaire faillit avoir pour Cartouche une issue fatale. Car, s'étant fait prendre, peu de temps après, à voler l'épée de M. de Traneuse, rue Guénégaud, il fut écroué au For-l'Évêque. Une lettre de l'exempt de Guiche au lieutenant de police, en date du 18 décembre 1720, conservée dans les archives de la Bastille, prouve la terreur que répandaient dès ce moment les Cartouchiens. Guiche écrit au lieutenant de police pour lui faire observer que Cartouche a deux frères, voleurs comme lui, qu'il les a suivis plus d'une fois, qu'ils sont armés, et il supplie le magistrat de donner des ordres afin qu'eux aussi ils soient arrêtés. « Il devient nécessaire de sévir, dit-il, la bourgeoisie de Paris n'est plus en sûreté et nous autres, officiers de police, nous sommes tous les jours exposés au fer et au feu. » L'affaire de Cartouche est alors examinée de plus près : arrêté pour vol d'épée, il ne tarde pas à être impliqué dans l'assassinat de Mondelot.

Le 9 janvier 1721, le conseiller instructeur le pressait très vivement sur ce point, quand subitement, au grand ébahissement du magistrat, Cartouche se jeta sur son procès-verbal et le mit en pièces, tout en faisant observer à son interlocuteur combien il était puéril de perdre son temps à dire et à écrire tant de sottises. Le magistrat furieux se répandit en menaces qu'il eût peut-être mises à exécution si, dès le 2 mars, Cartouche ne s'était évadé du For-l'Évêque avec une adresse et une audace surprenantes.

Redevenu libre, Cartouche crut bon de donner quelques avertissements à la police, qui devenait un peu trop pressante. Il commença par bâtonner en plein jour un de ses agents, une « mouche », qui s'attachait à ses pas. Le malheureux, que le bandit tenait par l'épaule, poussait des hurlements. Il « criait au vinaigre », c'est-à-dire qu'il appelait ses confrères pour courir sus au malfaiteur ; mais personne ne bougeait. Puis Cartouche égorga de ses propres mains l'archer Pépin et un officier qui jouissait alors d'une grande autorité parmi ses confrères, le lieutenant de robe courte Huron.

Par ces moyens il en arriva à inspirer le plus grand respect pour sa personne aux représentants de l'autorité.

Cependant l'évasion du For-l'Évêque avait interrompu l'instruction de l'affaire Mondelot. En vertu de l'ordonnance criminelle de 1670, elle ne pouvait être reprise qu'après assignation nouvelle par voie d'affiches et de cri public. Ce cri devait se faire au son des trompettes ou des tambours. Le crieur n'était généralement accompagné que de deux témoins. Pour Cartouche, on crut devoir mettre en mouvement tout un appareil militaire.

Le cortège, qui sortit du Palais le 28 mars 1721, comprenait vingt archers à cheval et soixante à pied. Tout alla au mieux pour le premier cri, sous les murs mêmes du Palais de justice, dans la cour de Mai ; tout alla bien encore

quand on fit le deuxième cri, au carrefour de Bucy. Pour le troisième cri on arriva place de la Croix-Rouge. A peine l'huissier de la Chambre criminelle eut-il entamé la formule : « Au nom du Roi, de par Nosseigneurs du Parlement, il est ordonné au nommé Louis-Dominique Cartouche... » qu'une voix s'élevait de la foule :

« Cartouche.., me voilà ! »

Oh ! l'envolée de moineaux qu'effraye un coup de fusil !

Huissiers, archers, tambourineurs et sonneurs de fanfares ont fui ; les spectateurs aussi. Les boutiques se sont fermées. Cartouche est seul sur la place, presque attristé par le mépris que lui inspirent de tels adversaires.



Après les cabaretiers, il faut citer parmi les principaux auxiliaires de Cartouche les armuriers qui achetaient ou réparaient les armes des compagnons, les bijoutiers qui achetaient les bijoux et faisaient disparaître les armoiries de la vaisselle plate. Au nombre des premiers était Simon Dupont, arquebusier privilégié du roi, et l'on compte parmi les seconds Saunier, joaillier du roi, logeant au Louvre et vendant sous l'escalier des Tuileries.

Cartouche avait encore parmi ses affidés des « mouches » et des « indicateurs », qui renseignaient sur les bons coups à faire, et prémunissaient les Cartouchiens contre tous les dangers, particulièrement ceux qu'on pouvait redouter de la part de la police ; car, pour mieux se défendre contre son ennemie — à laquelle Cartouche déclara d'ailleurs n'avoir jamais fait de mal que quand elle l'avait attaqué — le bandit lui avait emprunté une partie de son organisation.

Citons aussi les porte-balles, marchands ambulants qui s'en allaient dans les campagnes et les villes de province vendre les objets volés dont on ne pouvait se défaire convenablement à Paris. Le chiffre des affaires avec ces détaillants montait souvent à des sommes élevées. Il arriva que Cartouche leur ouvrit individuellement des crédits de deux et de trois mille livres.

L'un de ses affidés, Simon Once, dit l'Auvergnat, remplissait les fonctions spéciales de « base de colonne ». Il pouvait demeurer immobile une nuit entière, ne bougeant non plus qu'une borne, fortement calé au pied du mur, tandis que deux et trois camarades se mettaient en pyramide sur ses épaules. Les Cartouchiens parvenaient ainsi aux entresols et aux premiers étages pour y faire leur butin. Ce fut à dater de cette époque que les Parisiens effrayés se mirent à griller leurs fenêtres : nombre de barreaux placés dans ce moment subsistent encore aujourd'hui. « Paris semble une ville assiégée par les voleurs », écrit le docteur Lister, qui fait à cette date un

voyage en France. Nos compagnons durent alors changer de tactique. De longues perches garnies de crochets de fer passent au travers des barreaux : et les voilà comme des pêcheurs de saumon, harponnant sur les meubles, les tabourets, les consoles, corsages et jupons, hauts-de-chausses, casaques et justaucorps. Parfois le harponnement allait jusqu'aux cuisses et aux mollets du bourgeois endormi, lequel se réveillait avec des cris épouvantables, tandis que nos camarades riaient au dehors comme des collégiens ravis du bon tour qu'ils viennent de jouer.

Voici enfin les chirurgiens. Ils sont quatre, établis sur différents points de Paris, qui soignent les blessures des compagnons. Chez eux, Cartouche a tout installé au mieux. Nous sommes renseignés d'une manière précise par les interrogatoires du chirurgien Jean-Baptiste Heuslin. Il a derrière sa boutique, où les Cartouchiens reçoivent ses soins, une pièce aménagée pour la distraction des blessés, qui peuvent y boire, jouer et passer le temps d'une manière agréable jusqu'à complet rétablissement.

Il s'agit donc, on le voit, d'une véritable organisation, méthodiquement conçue et dont toutes les parties s'agencent admirablement. Encore l'idée en demeure-t-elle incomplète si l'on n'en étudie pas les ramifications en province



Cartouche en effet avait couvert la France comme d'un réseau d'agents : « indicateurs », détrousseurs de grand chemin, hôteliers et entrepositaires. Nous le suivons à la trace de Grenoble à Bordeaux et de Lyon à la Rochelle. Il avait dans sa bande beaucoup de soldats, particulièrement de gardes françaises. C'étaient eux qui, montés à cheval, suivaient, rattrapaient les diligences et les dévalisaient. Durant l'opération, les postillons et les voyageurs étaient fortement noués de cordes, ficelés comme des saucissons, puis couchés sur le ventre le long de la chaussée. Ils demeuraient dans cette position jusqu'à ce qu'un passant vint les délivrer. Cartouche ne voulait pas qu'on leur fit mal, mais qu'on se contentât de les alléger de leurs richesses — ce qui était en somme, disait-il, leur rendre service, car il ne faisait pas bon, dans un pays infesté de bandits, voyager avec tant d'argent.

On sait le trafic important qui se faisait par le « courrier de Lyon ». Cartouche y veillait avec un soin particulier. Il avait à Lyon un de ses agents les plus importants, ce jeune chirurgien Pellissier, dont nous avons déjà parlé. De manières élégantes, d'un esprit cultivé, il appartenait au meilleur monde. Il faisait à Lyon grosse figure, dit le greffier Gueullette, jouait gros jeu chez l'intendant et était de toutes les parties organisées par Mme l'inten-

dante qui était une La Vieufville. Avec sa précision et son exactitude si précieuses, Grandval nous a encore laissé le portrait de Pellissier.

Dans certaine cité, dit le poète (c'est Lyon qu'il veut désigner),

Par son esprit adroit, brillant depuis longtemps,
Pellissier faisait la pluie et le beau temps.
Il passait dans ce lieu pour homme d'importance :
Il jouait, régalaît, faisait grosse dépense.
A son air de candeur les plus fins étaient pris.
Il passait quelquefois les étés à Paris,
Puis revenait l'hiver dans cette aimable ville :
C'était là qu'à la clique il était plus utile.
Dans chaque occasion propre à faire un bon coup
Il les avertissait ; c'était faire beaucoup :
Ils savaient sûrement par cette intelligence
Le lieu, l'heure où devait passer la diligence,
Quand elle transportait de l'or et de l'argent.

L'un des meilleurs coups que les Cartouchiens aient exécuté de la sorte est du 28 avril 1721. Pellissier lui-même s'était mis à la tête de quatre ou cinq gardes françaises pour dévaliser le carrosse de Lyon aux environs de Chalon. La voiture contenait 400 000 livres en monnaie d'argent ; les brigands réussirent à en emporter 180 000.

Quant aux voyageurs, ils avaient été, comme de coutume, soigneusement rangés les uns à côté des autres, sur le milieu de la route, et noués de cordes des pieds à la tête, comme des poupons au maillot.

Pellissier fut arrêté peu après, l'un des premiers de la bande, dans l'attaque du carrosse de Bordeaux. Il fut condamné à la torture et à la mort. Il subit la question des brodequins avec une grande vaillance, sans parler. Le greffier Gueullette le vit marcher au supplice : il était bel homme, dit-il, et tout jeune.

Tout en donnant ses soins aux « carrosses de voiture », Cartouche ne négligeait pas les « coches d'eau ». Ses agents, en costume de voyageurs, avec malles et bagages, se mêlaient aux passagers. On causait sur le pont du bateau durant les heures si longues. A peine était-on débarqué que Cartouche et les siens étaient avertis, suivaient ceux de qui les poches promettaient une bonne récolte et faisaient le nécessaire pour que celle-ci ne leur échappât pas.

Enfin, sur la longueur des routes, Cartouche avait établi des relais, hôtelleries et auberges, où ses compagnons trouvaient à se loger, où les objets conquis étaient mis à l'abri.

L'une des principales était établie à Sens et tenue par un ancien officier du guet, nommé Jean Millorin. Jadis chargé d'arrêter Cartouche, il avait mieux aimé passer à l'ennemi dans l'espérance d'une situation plus lucrative. Il avait d'ailleurs prouvé la sincérité de ses nouveaux engagements en donnant

sa fille en mariage à un Cartouchien émérite, Jacques Bérault, dit le Beau Parisien. Le beau-père, le gendre et la fille tinrent de concert l'hôtellerie dont nous parlons, « hostellerie détournée dans laquelle ils retiroient les voleurs qui alloient de Lyon à Paris et par les coches d'eau, et, avec les voleurs, les objets volés ».



Jean Millorin n'était pas d'ailleurs, dans la bande de Cartouche, une exception unique. Cartouche avait, au contraire, trouvé le vrai couronnement de l'édifice, en agrégeant à sa troupe un certain nombre d'agents de la police elle-même qui étaient chargés de l'arrêter. Il est impossible de ne pas éprouver un mouvement d'étonnement en rencontrant parmi les Cartouchiens, touchant régulièrement une pension sur les fonds communs de la bande, le propre commis-greffier du prévôt de l'Isle, son homme de confiance, Eloy Lefebvre. Pour goûter la saveur de cette constatation, il faut se rappeler que le prévôt de l'Isle était précisément l'officier chargé d'arrêter les voleurs.

Le prévôt de l'Isle comptait encore parmi ses « mouches » un des principaux auxiliaires de Cartouche, Nicolas Ferrand, dit Patapon. Celui-ci, qui se faisait appeler le marquis de Villeneuve, avait pour page Louison, le frère cadet de Cartouche. Et les Cartouchiens devaient bien rire quand Patapon, tout en dévalisant avec eux un hôtel ou un magasin, leur racontait par le menu les mesures prises pour les arrêter.

Cartouchien encore était l'exempt du prévôt de l'Isle, Louis Lescuyer. Lescuyer était ainsi payé par le gouvernement pour arrêter les voleurs, et par les voleurs pour tromper le gouvernement. Mais les voleurs étaient ceux qui payaient le plus : en honnête homme, c'était eux que Lescuyer servait le mieux. Citons encore, parmi les affiliés, les archers de robe courte Navarre et La Fausserie, la « mouche » Etienne Poulain, le garde du prévôt de l'Hôtel, Baudron, enfin les exempts-inspecteurs Jean Bourlon et François Le Roux. Plusieurs d'entre eux furent plus tard condamnés aux galères ou pendus.

Aussi les Cartouchiens, qui se sentaient à l'abri, redoublaient-ils d'audace. Ils volaient partout, dans les salons des ambassadeurs, au Palais-Royal, chez le Régent, au Louvre même, dans la chambre attenante à celle où mangeait le roi : Louison, frère de Cartouche, y débarrassa le prince de Soubise de son épée et de son manchon.

Au Palais-Royal, un garde, Va-de-bon-cœur, était Cartouchien. Il fut chargé un soir d'accompagner le Régent jusqu'à son carrosse et on lui confia à cet effet deux superbes chandeliers en vermeil. Va-de-bon-cœur escorta l'Altesse, mais oublia de rapporter les chandeliers.

Le Régent, quoique très large d'esprit, commençait à trouver ces plaisanteries mauvaises ; et, comme sa police était impuissante à arrêter les voleurs, il voulut du moins réduire leurs profits. La vaisselle plate fut remplacée par de la vaisselle d'étain et les poignées de ses épées furent dorénavant en acier ciselé, non plus en argent incrusté de nacre. Cartouche ne tarda pas à se procurer une de ces épées nouvelles. L'un de ses armuriers l'ayant éprouvée découvrit la fraude, et Cartouche, fort indigné, de la renvoyer le lendemain au Régent, toute en pièces, avec un mot qu'il avait dicté et qui reprochait au Régent, « le premier voleur du royaume », de chercher à faire tort ainsi à de plus modestes confrères.



Ce fut durant la vogue du système de Law, au cours des années 1719-1720, que les compagnons réalisèrent leurs bénéfices les plus importants.

On sait la fièvre qui s'empara de tout Paris, et plus particulièrement de la noblesse, quand se produisirent les premières spéculations du système de Law. L'agio sur les actions au porteur, qui, en quelques jours, pouvaient doubler, tripler, décupler de valeur, était encore presque inconnu.

Paris d'ailleurs n'avait pas, comme Londres et Amsterdam, un lieu de rendez-vous, une bourse pour la négociation et l'échange des valeurs commerciales et des billets d'État. Mais un certain nombre de négociants étaient venus s'établir, pour se livrer à ce trafic, dans une sombre petite rue située au centre d'un des quartiers les plus peuplés de la ville, entre les rues Saint-Denis et Saint-Martin : c'était la rue Quincampoix, « défilé obscur », comme disent les historiens du temps, de quatre cent cinquante pas de long sur cinq de large, bordé de quatre-vingt-dix maisons (le compte a été fait), dont le soleil n'éclairait jamais que les étages supérieurs. Là avait tout naturellement sa demeure (on en voyait encore, il y a un peu plus d'un demi-siècle, la lourde grille, les fenêtres munies de barreaux de fer et les mascarons de pierre sculptée au cordon du premier étage) le célèbre financier écossais, Law, qui était venu apporter en France des idées toutes nouvelles en matière de crédit, et avait trouvé grande faveur auprès du Régent. Quand les actions de sa banque et de la Compagnie des Indes occidentales, qu'il avait fondée, puis quand les titres des Sociétés qui naquirent des premières, les « filles » et les « petites-filles », prirent leur essor, lorsqu'on en vit la valeur progresser rapidement au point d'atteindre trente et quarante fois le taux de l'émission primitive, ce fut, rue Quincampoix, une affluence prodigieuse de gens de tous pays, de tous états, de toutes conditions. Les moindres échoppes y acquirent une valeur locative qui dépassait celle des plus riches hôtels : un savetier voisin de la banque, Tourton, gagnait deux cents livres par jour à louer son établi. Toutes les

maisons étaient garnies du haut en bas de bureaux où griffonnaient des scribes, tenant registre des affaires faites, des sommes versées, des billets donnés et reçus. Dans les caves mêmes étaient installés des cabinets et des bureaux où l'on écrivait et négociait à la lueur des chandelles. Et, jusque sur les toits, on voyait, accrochées, comme des nids de cigognes, des manières de grandes cages où des banquiers concluaient des affaires et tenaient leur comptabilité. Les estampes du temps ont conservé l'image de la cohue rue Quincampoix, du hourvari, des bousculades, des coups échangés et comme l'écho des clameurs.

Les gens n'en bougeaient du matin au soir, ils y prenaient leurs repas. Les cabarets regorgeaient. Des dames d'une exquise élégance s'asseyaient sur les marches des escaliers de pierre, au-devant des maisons, et, quand la faim venait, tiraient de leurs réticules une cuisse d'oie rôtie et une miche de pain blanc. On apportait toute sa fortune, le produit de ses immeubles et de ses champs, que l'on s'était empressé de vendre pour les convertir en actions : car chacun croyait voir se jouer, dans les brumes lointaines du Mississipi, des mirages d'or et d'argent. Des femmes en carrosse venaient échanger rue Quincampoix, contre du papier, leurs dentelles et leurs bijoux.

Ce fut au mois de décembre 1719, quand les actions atteignirent 18000 et 20000 livres, c'est-à-dire quarante fois leur valeur primitive, que la fièvre sévit avec le plus d'intensité ; et ce fut aussi le moment où la bande de Cartouche connut ses jours les plus prospères.

La rue Quincampoix avait reçu rapidement une sorte d'organisation. On ne pouvait négocier que dans un certain nombre de « places d'agio », comme aujourd'hui, suivant la loi, on ne négocie que dans les bureaux d'agents de change.

Dans ces places les spéculateurs échangeaient en quelques heures pour des millions de valeurs. Or l'exempt-inspecteur de police, qui avait la surveillance et la haute main sur toutes les places de la rue Quincampoix et sur la Banque, se trouva, à partir d'un certain moment, être François Le Roux, un Cartouchien, nous le savons. On laisse à penser de quelle façon, de ce jour, le public y fut volé. Les interrogatoires que Leroux subit dans la suite, à l'époque du procès de Cartouche, et qui sont conservés aux Archives nationales, font voir à quelles exactions extravagantes il se livrait. Le poste d'archers auquel il commandait, et qui avait la police du quartier, était un vrai coupe-gorge. Les gens y étaient assommés. Les archers arrêtaient les charrettes de vin qui passaient, pour en enlever les tonneaux. Un riche Anglais, Louis Dermott, fut dépouillé d'un seul coup par les Cartouchiens de 1300000 livres d'actions du Mississipi et de la ferme des tabacs. Finalement, les bandits s'étant attaqués à un certain Schwab, que les textes qualifient de « juif fameux », celui-ci fit

tant de bruit que l'inspecteur Le Roux fut remplacé ; — mais remplacé par qui ? On crierait à l'in vraisemblance si les textes n'étaient conservés parmi les pièces du procès aux Archives : Le Roux fut remplacé par Jean Bourlon, le second des inspecteurs de police affiliés à la bande de Cartouche. C'était tomber de Charybde en Scylla. Les excès devinrent tels qu'on profita du premier scandale qui éclata — un crime horrible, il est vrai — pour barrer la rue aux agioteurs.

Le jeune comte Alexandre de Horn, frère cadet d'un prince régnant d'Allemagne et apparenté aux premières familles de l'Europe et au Régent lui-même, attira, avec l'aide d'un gentilhomme piémontais, dans le cabaret de l'Épée-de-bois, au coin de la rue Quincampoix, un riche financier, nommé Lacroix, sous prétexte d'une affaire à conclure avec lui. Il le fit asseoir et lui noua lui-même la tête dans une serviette, tandis que son complice le frappait par derrière de dix coups de poignard et lui volait son portefeuille. Alexandre de Horn fut saisi, et, en dépit des plus puissantes interventions, le Régent le laissa décapiter.

Le guet à cheval chassa les spéculateurs de la rue Quincampoix. On sait qu'ils s'efforcèrent de trouver un refuge place Vendôme, et, plus tard, à l'hôtel de Soissons.

Mais, dans l'intérieur même de la banque, Cartouche et les siens ne firent pas de moins brillantes affaires qu'à l'extérieur. Il est vrai que le portier de l'établissement, Joseph Bellenot, était des leurs, ainsi que plusieurs des garçons de caisse. Aussi l'un des lieutenants de Cartouche, Louis Marcand, put-il déclarer y avoir, en une seule fois, fait une rafle de trente-cinq actions de 5500 livres chacune.

D'autre part, les nouveaux enrichis, les Mississipiens, comme le peuple les appelait, offraient une proie facile. Affamés de luxe, ils ne savaient que faire pour dépenser une fortune si vite acquise, pour éclipser, de leur faste de parvenus, la noblesse installée dans ses vieux hôtels. C'était une débauche d'étoffes de velours et de brocart, de soieries brillantes, d'argenterie massive, de festins fous, avec des plats exotiques, des poissons monstrueux. Or, portes et fenêtres n'étaient pas toujours closes. Les beaux coups pour les Cartouchiens !

C'est le moment où l'autorité du chef sur sa bande est le mieux assise. On vient à lui de toute part et ses ordres sont exécutés d'un bout de la France à l'autre. Son humeur aussi se ressent de ces succès et de la prospérité générale.

Ce fut dans ce mois de décembre 1719 que Cartouche, flânant de nuit sur le Pont-Neuf — c'était son heure et son lieu de promenade favoris — vit tout à coup un homme s'élançant vers le parapet avec des gestes désespérés : il se

serait précipité dans la rivière si Cartouche ne l'avait retenu énergiquement par les basques de son habit :

« Hé ! monsieur, où allez-vous ? ce n'est pas le chemin : vous allez vous jeter dans l'eau. »

L'homme était un marchand drapier. Il venait de faire faillite, allait être affiché, exposé au pilori. La ruine n'était rien, assurait-il : mais le déshonneur !

« Vous avez raison, dit Cartouche. Je suis comme vous : j'ai pour l'honneur la plus grande estime. Mais, voyons, n'est-il aucun moyen d'arranger votre affaire ?

— Vingt-sept mille francs !

— Oh ! oh ! c'est une somme.

— Oui, monsieur, c'est une somme ; il faut donc que je me jette dans la rivière ! »

Et le drapier de repasser le parapet, tandis que Cartouche se remettait à le tirer par les basques de toute la force de ses poignets.

« Mais vous êtes enragé ! Puisque je vous dis que demain je paye vos dettes !

— Vingt-sept mille francs !

— Vingt-sept mille francs. Que demain soir vos créanciers se trouvent tous chez vous, quittances en règle.

— Ah ! monsieur, mon sauveur, votre nom ?... »

— Allons, cher monsieur, bonne nuit et à demain ! »

Le lendemain, à l'heure dite, les créanciers étaient tous réunis chez le drapier, rue Verdelet. Cartouche était en retard. Déjà l'on s'inquiétait. Il arrive enfin. Il défait son pourpoint et pose les vingt-sept mille francs sur la table à l'admiration des assistants. Le drapier en fait la répartition, reçoit les quittances ; mais, avant de se séparer, l'inconnu propose de vider quelques bouteilles — il tient au bourgogne — pour fêter l'heureuse issue de l'aventure. On se rassied. Les bouteilles paraissent, ventruées et poudreuses. L'inconnu faisait claquer sa langue. « Ah ! le bon vin ! voilà ce qui s'appelle du bourgogne ! » et il se met à conter des histoires. Mais il se fait tard : si l'on partait ?

« Encore un instant : cette bouteille, qui n'est pas encore débouchée ! »

Le donateur regardait sa montre : il semblait ne vouloir partir qu'à une heure précise. Enfin, comme la nuit s'avance, il donne le signal. On se lève tous ensemble, donateur et créanciers. Le drapier seul reste au logis avec ses quittances en bonne et due forme. Mais, avant de se séparer, une fois encore il supplie le généreux inconnu de lui dire son nom.

Cartouche eut dans cet instant un mouvement admirable :

« Monsieur, si vous saviez qui je suis, vous auriez pour moi de la reconnaissance, m'ôtant par là même le plaisir de mon bienfait. »

L'un des créanciers, qui avait bu un peu plus que les autres, pleurait d'attendrissement.

On part enfin, le héros au milieu du groupe. Il fait noir, un vent de bise. Tout à coup, au coin d'une rue, une bande armée de bâtons ferrés se jette sur la petite troupe. Les créanciers crient : « Au voleur ! » Cartouche crie plus fort que les autres, tout en aidant ses camarades à reprendre ses vingt-sept mille francs. Pendant ce temps, le drapier, sous ses couvertures, dormait heureux et tranquille, ses dettes régulièrement acquittées.

Plus tard, après le procès de Cartouche, les créanciers crurent pouvoir attaquer à nouveau leur débiteur ; mais celui-ci s'en tira à son avantage. Sa bonne foi était entière ; d'autre part, les titres des créances, restitués dans la soirée de décembre 1719, faisaient défaut aux plaignants : le tribunal les débouta de leur action.



Ainsi l'audace de Cartouche croissait avec sa puissance. Il se montrait publiquement dans les costumes les plus voyants. Sa seule précaution était d'en changer presque chaque jour, ce qui ne lui était pas fort difficile, avec une garde-robe dont nobles et bourgeois faisaient tous les frais. C'est à ce moment pourtant que va sonner l'heure du déclin.

L'opinion publique en effet, alarmée des succès de la bande, cherche pour les expliquer des raisons profondes. Des nouvellistes s'en vont disant dans les cafés et les promenades que le Régent est lui-même Cartouchien et que les vols de diligences sont pour le gouvernement, qui travaille de compte à demi avec les détresseurs, un moyen de regarnir les coffres de l'État. L'insouciance du Régent n'allait pas jusqu'à trouver ces sornettes sans importance et sans danger. Au ministère de la guerre était un homme habile et énergique, Claude Leblanc. Il avait pris la résolution de débarrasser Paris de l'armée des voleurs. L'échauffourée de l'hôtel Desmarets, qui se place au 11 juin 1721, marqua pour celle-ci le changement de fortune.

L'un des indicateurs de Cartouche, appelé « le Ratichon », à cause du costume d'abbé dont il était ordinairement vêtu, lui avait signalé un coup brillant à faire, rue des Petits-Augustins, à l'hôtel Desmarets, dont tous les habitants devaient se trouver à la campagne. Ratichon avait-il été trompé ? Trahissait-il lui-même ? Fut-on trahi par un autre compagnon ? Quoi qu'il en soit, les Cartouchiens, commandés par leur chef lui-même, avaient pénétré dans l'hôtel, qu'ils dévalisaient méthodiquement, quand tout à coup les chambres s'éclairèrent et une nuée de soldats aux gardes, d'archers, d'exempts,

paraissent armés de sabres et de mousquets. Les Cartouchiens eurent le temps de se barricader dans le salon principal. L'important était de sauver le chef. Prestement Cartouche disparaît par la cheminée du salon. Le voilà sur le toit, d'où il redescend par une autre cheminée dans la cuisine. Il sait trouver dans l'office des habits de marmiton, qui vont à sa petite taille. Cependant l'étage supérieur retentit de coups de feu. Les Cartouchiens étaient un contre trois, mais ils luttèrent avec l'énergie du désespoir. Cartouche, tout de blanc vêtu, la toque ronde sur l'oreille, sort de la cuisine, les mains dans les poches, en sifflant. Les archers à la porte se rangent pour le laisser passer.

« Et là-haut, Cartouche est-il pris ? »

— Pas encore, car le voici », répond Cartouche, non sans avoir lâché un coup de pistolet qui fait tomber le tricorne d'un archer et en blesse un second à la nuque. Les hommes sont à peine remis de leur stupeur qu'il a disparu dans la nuit.

Plusieurs de ses compagnons furent tués au cours de la lutte. Dommage plus grave encore : un de ses principaux lieutenants, Rozy, dit le Chevalier le Craqueur, fut pris.

C'était une perte des plus sensibles. Le Craqueur connaissait les secrets de son chef, l'organisation intérieure de la bande. Dans quelle mesure parlerait-il, résisterait-il à la torture ?

A partir de ce moment, la défiance commença à se glisser dans l'esprit des Cartouchiens et dans celui même de leur capitaine.

On trouve des indices de la situation dans les mémoires, dans les gazettes, dans les correspondances du temps. On lit dans le Journal de Barbier à la date de juin 1721 : « Cartouche n'est point encore pris. On a pris quelqu'un de ses camarades (le Chevalier le Craqueur). Il est toujours aussi insolent. Il rôde dans Paris. On dit qu'il a quelque sort. On dit aussi que M. le Régent a peur de lui. » Et, plus loin :

« La preuve aussi de la peur est qu'il est défendu à tous les armuriers de vendre ni avoir chez eux aucuns pistolets de poche, ni baïonnette. On en fait la recherche, même chez les particuliers. Il y a un tiers de l'amende pour le dénonciateur. Depuis deux ou trois jours les commissaires de police en apportent des quantités que l'on brise publiquement. »

Les contradictions qui se montrent à cette date dans les décisions du gouvernement prouvent encore le désarroi général. Après avoir sévèrement interdit le port des armes, on autorise un certain nombre de soldats aux gardes à rôder de nuit à travers Paris, en costume travesti, armés jusqu'aux dents, avec mission d'arrêter Cartouche. Ils sont ainsi quatre-vingt-dix. Le procureur du Roi s'en plaint vivement au ministre de la guerre, en date

du 31 juillet. Car ces gardes, la lie de la population, sont eux-mêmes enclins aux plus grands crimes : les bourgeois vont avoir alors à se défendre, non seulement contre les Cartouchiens, mais contre les soldats qu'on a chargés de les protéger. Aussi, nonobstant les défenses, ne veulent-ils plus sortir à leur tour qu'avec des pistolets. Et les Cartouchiens eux-mêmes de faire étalage de l'appareil guerrier le plus redoutable. S'ils rencontrent le guet, ils sont occupés, disent-ils, à arrêter Cartouche. Cartouche en personne n'a plus d'autre souci que de s'arrêter.

Et peut-être, avec le caractère que nous lui connaissons, eût-il été le premier à rire de ces mascarades militaires, de ces promenades nocturnes où les Parisiens ne se regardaient plus l'un l'autre que de loin, avec un air à la fois poltron et menaçant, de tout ce désarroi tragi-comique, s'il n'avait eu à ce moment le sentiment que son règne touchait à sa fin.

Peu à peu il perd de son assurance et de sa modération. Il se promenait un jour dans le Luxembourg avec son camarade Madeleine, dit Beaulieu. Un inconnu les aborde :

« Vous savez qu'il y a vingt mille livres pour qui fera prendre Cartouche ? »

Celui-ci a un mouvement nerveux. Mais l'excellent homme, qui est un marin de commerce nommé Bidel, ne s'en aperçoit pas, et, continuant l'entretien, propose aux deux promeneurs de tenter ensemble l'entreprise : en cas de succès, on partagera.

Cartouche acquiesce à la proposition.

« C'est à quoi nous pensions nous-mêmes, ajoute Beaulieu. Mettons-nous à trois, nous réussirons. »

Les deux bandits, pour chercher Cartouche, entraînent le marin au delà de Vaugirard, où ils l'égorgent avec un petit canif de poche.

S'en revenant, ils trouvent plusieurs de leurs camarades occupés à boire aux Porcherons. Ils leur content l'aventure qu'ils trouvent très drôle. Cartouche était comme fou ce soir-là. Passe à vide le carrosse de la princesse de Conti. Cartouche a sauté sur le marchepied, il passe par la glace baïssée et lance à ses camarades, restés en arrière, l'un après l'autre, les quatre coussins de velours, puis ressort par l'autre portière. Il était toujours adroit, souple, hardi : il s'en était donné un nouveau témoignage, tandis que le cocher, tranquille et superbe, fouettait magistralement ses chevaux, sans s'apercevoir de rien.

Pour garantir leur chef menacé, tous les hommes de la bande se dévouaient. L'un des costumes de Cartouche était signalé : habit cannelle, doublé de rouge. Vingt de ses camarades se vêtirent d'habits cannelle avec doublure rouge. Si bien que les gens apercevaient Cartouche de tous les côtés à la

fois. Il prit ainsi dans l'imagination populaire des couleurs fantastiques. Était-ce le diable ? Était-il même bien sûr qu'il existât ?

Cependant la crainte d'une trahison, d'une défection le hantait. C'était une règle de la troupe que, qui voulait la quitter pour rentrer dans la vie normale, pouvait le faire librement, après avoir adressé sa démission au « Conseil ». Sur la fin de septembre 1721, un marchand de vin de la rue du Bac, nommé Bernard, usa de la permission. Cette nouvelle exaspéra Cartouche, qui avait accueilli jusqu'à ce jour, le plus tranquillement du monde, vingt démissions semblables. Il fit décider par le Conseil d'en tirer une éclatante vengeance.

Le 4 octobre, la maison du marchand de vin est assaillie. Celui-ci, prévenu du sort qui le menaçait, avait fui à la campagne. Furieux de ne pas trouver son homme, le bandit donne ordre de mettre la maison à sac. Des femmes, porteuses de hottes, postées en sentinelles aux environs, sont appelées d'un coup de sifflet. Les hottes sont emplies de tout ce que la maison contient d'objets ayant quelque valeur. Puis, les gros meubles étant entassés au milieu des pièces, Cartouche y fait mettre le feu. Cependant le guet a été prévenu. Une escouade accourt, renforcée d'un détachement de gardes. Cartouche et ses lieutenants se frayent un chemin à coups de pistolet ; mais huit porteuses de hottes sont prises et sept compagnons sont tués.

L'étoile du brigand pâlisait décidément. C'était, à peu d'intervalle après l'affaire de l'hôtel Desmarests, un second échec qui lui était infligé, à lui qui n'en avait jamais connu. Ses hommes perdaient de cette confiance qu'il leur avait inspirée. Ceux qui ne lui étaient qu'indirectement affidés, les cabaretiers, s'éloignaient de lui. Ils ne se souciaient plus de le loger. Ils lui demandaient des prix exorbitants pour l'héberger une seule nuit avec ses hommes.

Quelques autres maisons étaient disséminées dans divers quartiers de Paris, où les Cartouchiens savaient qu'ils pouvaient se glisser comme en autant de sûrs refuges. Ces maisons gardaient leurs portes ouvertes, leurs persiennes entre-bâillées jusqu'au milieu de la nuit. Le guet, averti, prit soin de faire tenir partout persiennes et portes closes. Le hardi bandit, qui avait à sa disposition des sommes considérables, qui aurait pu s'acheter le plus somptueux hôtel du boulevard Saint-Germain ou du quartier de l'Arsenal, en fut réduit à coucher au fond des égouts, dans un trou noir et puant.

De plus en plus alors se dérange, se rompt l'équilibre mental de cet homme, jusque-là si maître de lui. Il tue son cousin Tanton, sur le simple soupçon d'une dénonciation où le jeune homme aurait pu se laisser entraîner pour sauver son père, l'oncle Tanton, le grand maladroit de la bande, qui

venait d'être arrêté pour la vingtième fois. Après l'avoir égorgé dans la campagne, au delà du Montparnasse, il l'enterre sous un tas de fumier.

Dans la nuit du 11 au 12 octobre se place le meurtre affreux de Jean Lefèvre, dont nous avons déjà parlé. On trouva au matin son cadavre sanglant, avec cette pancarte : « Ci-git Jean Rebâti (en argot de voleur : l'Assassiné), qui a eu le traitement qu'il méritait. Ceux qui en feront autant que lui peuvent s'attendre au même sort. »

Cartouche n'était plus « vivable », pour nous servir de l'expression que son lieutenant Duchâtelet employa au procès. Les soupçons le hantaient incessamment. Il ne parlait plus que de brûler la cervelle ou de couper la gorge à tel, puis à tel de ses compagnons. Il les traitait successivement d'ingrats, de lâches, de misérables. Ceux-ci en étaient arrivés à avoir peur de lui plus que de la police.

Le plus intelligent de ses lieutenants, Louis Marcand, songea à se séparer de lui, ouvertement, en entraînant tout un groupe de ses partisans, tous ceux qui voulaient revenir aux coutumes premières de la compagnie, au vol par les moyens « honnêtes », sans violence ni assassinat. Cartouche devenait trop cruel, dit Marcand, qui était suivi par Le Ferron, par Guillain, Soulié, Prévost dit Caussade, Mosnier, Sauvage et sa femme, Clément, la veuve de Mesnil et son fils, par d'autres encore.

Et, en effet, en se rappelant le temps où Cartouche défendait de voler dans les églises (« Mais en vérité, dira-t-il au procès, je ne savais pourquoi ») ; le temps où il interdisait de faire du mal à qui que ce fût ; où il donnait l'ordre d'éloigner les femmes quand il prévoyait une bagarre ; où il ne permettait ni à son frère cadet, ni aux autres jeunes gens de la troupe, de prendre part à une affaire dans laquelle le sang pouvait être répandu ; on voit combien, peu à peu, sous l'action des circonstances, son caractère s'était altéré.



Dans le moment où Duchâtelet, dit le Lorrain, avec un zèle sauvage et qui aurait dû paraitre suspect, aidait Cartouche à punir le jeune Lefèvre, soupçonné de trahison, il travaillait à livrer lui-même le chef dont il se disait le plus fidèle ami.

La police venait d'arrêter une certaine Marie-Madeleine Chevalier, femme Davenne, dite la Gros-Bois. Elle était dans la bande de Cartouche ce qu'on nommait une anquilleuse, c'est-à-dire qu'elle était de celles qui cachaient sous leurs jupes les objets volés. Pressée dans son interrogatoire, elle se mit à « jaboter ».

« Il n'y a que Duchâtelet, déclara-t-elle, qui puisse faire arrêter Cartouche. »

Duchâtelet était soldat aux gardes. Jean Courtade de Bernac, sergent d'affaires, c'est-à-dire sergent fourrier, dans la compagnie de Chabannes, fut mis en rapport avec lui. Le complice de Cartouche était passible de la torture et de la mort. On lui promit vie sauve et grâce entière, s'il faisait prendre le chef. Duchâtelet céda.

Dans la matinée du 14 octobre 1721, Courtade réunit une quarantaine de ses hommes, de ceux dont il était le plus sûr. Duchâtelet avait eu soin de lui indiquer au préalable les noms des gardes affiliés à la bande, de crainte que l'on en comprît quelques-uns dans l'expédition, et le sergent d'affaires avait été étonné du nombre de ceux qu'il fallut ainsi écarter. Courtade, Duchâtelet et les quarante soldats quittent leur quartier au petit jour. Ils marchent deux par deux, à dix pas de distance. Le sergent tenait Duchâtelet à portée de son pistolet, ou, pour parler plus précisément, en se servant des termes mêmes de son rapport : « à quart de portée ».

On arriva ainsi à la basse Courtille, entre Belleville et Ménilmontant, au cabaret du *Pistolet*, tenu par Germain Savard. C'était un vieil aubergiste qui connaissait peut-être tous les voleurs de Paris.

Il était assis au pas de la porte, sur un banc de bois, et fumait. Duchâtelet s'approchant :

« Y a-t-il quelqu'un là-haut ? »

— Non, répondit Savard.

— *Y a-t-il quatre femmes ?*

— Montez », dit Savard.

C'était le mot de passe fixé pour ce jour. Duchâtelet entra, suivi de Courtade et d'une troupe de ses compagnons, qui s'étaient précipités au signal donné. Tous à la fois font irruption dans la maison. Ils montent, la porte vole en éclats. Cartouche, qui ne s'était couché que le matin à deux heures, venait à peine de se lever. Il était assis sur le lit, en chemise, raccommodant sa culotte. Balagny et Limousin buvaient auprès de la cheminée ; un quatrième compagnon, nommé Gaillard, était encore couché. En un clin d'œil, les bandits sont saisis, garrottés. Cartouche est transporté en fiacre à l'hôtel du ministre de la guerre, qui était impatient de s'assurer de la prise.

La nouvelle de l'arrestation se répandit aussitôt, si bien que, lorsque Cartouche sortit pour être mené en prison, à pied cette fois — car le gouvernement tenait à faire parade de sa victoire — il y avait, dit Barbier, « un concours de peuple étonnant ». Le brigand était toujours en chemise, pieds nus. Il avait les mains liées derrière le dos. L'on se mit en route, le redoutable bandit entouré d'exempts. A un moment, l'un de ceux-ci, qui marchait en arrière, le piqua dans le dos de la pointe de son bâton, comme un paysan pique les bœufs dont il veut presser la marche.

Cartouche s'arrête : en une seconde il a mis son pied nu et boueux dans la figure du policier :

« Imbécile, pourquoi me faire aujourd'hui ce que tu n'aurais pas osé me faire hier ? »

Les agents de l'autorité furent eux-mêmes unanimes à rire du coup si bien lancé par le prisonnier, que n'avaient pas embarrassé les liens dont il était garrotté. Et le peuple force par ses huées l'exempt, qui se débarbouillait avec d'affreuses grimaces, à sortir du rang.

Cartouche fut écroué au Châtelet. Le procureur du Roi l'annonça immédiatement au gouvernement, en ajoutant qu'il veillerait à ce que le bandit, cette fois, ne s'évadât pas. Et l'on y mit des soins extrêmes : de lourdes chaînes aux pieds et aux mains du prisonnier, quatre gardes nuit et jour à la porte du cachot, et, dans le cachot même, un compagnon, de crainte que Cartouche n'attentât à sa vie. Ce compagnon était un ouvrier maçon, inculpé, lui aussi, des crimes les plus graves. La nourriture d'ailleurs fut bonne : trois chopines de vin par jour. Les distractions mêmes ne manquaient pas. Tous ceux qui avaient quelque accès à la cour, ou auprès des magistrats, sollicitaient avec insistance la faveur de venir voir le détenu.

Il est pendant un mois visité dans sa cage

dit Grandval,

Par des gens de tout rang, de tout sexe et tout âge.
Il ne paraît en lui nulle altération.
Il s'égaie, il soutient la conversation,
D'un air aisé répond à ce qu'on lui demande :
Bref, on ne vit jamais sécurité si grande.

Il chantait ses chansons d'argot, celles qu'il avait composées, les apprenait à ses gardiens, partageait avec eux le bon vin qu'on lui apportait de toute part. Et chacun de s'étonner de trouver un brigand aussi aimable.

Cependant, au fond de sa basse fosse, en compagnie de son maçon, Cartouche ne songeait qu'aux moyens de s'évader. Frappant le sol du cachot, il avait perçu qu'il rendait un son creux. D'autres indices lui firent croire que ce cachot était établi au-dessus d'une fosse d'aisances. L'un des quatre murs laissait distinctement passer le bruit des voitures roulant dans la rue, et parfois des bruits de pas. Cartouche en conclut qu'il se trouvait sur celle des façades du Châtelet qui prenait vue sur la Seine. Il fit part de sa découverte à son compagnon le maçon, lequel, destiné à être pendu, n'envisageait cette perspective qu'avec mélancolie. Les voilà au travail, le maçon avec ses doigts, Cartouche en se servant de ses chaînes comme de grosses limes. La pierre s'effrite. Elle est pourrie par l'humidité et par les émanations de la

fosse. Les deux travailleurs ont bientôt fait un trou à passer le corps. Ils se laissent tomber dans l'espace vide : le flair de Cartouche ne l'avait pas trompé. Le maçon arrache une barre de fer qui maintenait un tuyau. Il attaque l'un des murs, celui que les deux compagnons estimaient devoir donner sur le quai. Les pierres, mal jointes, cèdent. Les captifs se glissent au travers de la muraille. Les voilà dans une cave. Devant eux monte un escalier au haut duquel est une porte fermée. La clôture ne consiste qu'en un mauvais verrou, fêtu de paille qui les sépare de la liberté. Hélas ! les malheureux ne se doutent pas de la fragilité de l'obstacle qui va les arrêter. Ils s'affolent aux glapissements d'un roquet qui jappe maintenant autour d'eux et les mordille aux jambes. Une servante est accourue :

« Au voleur ! au voleur ! »

C'était la cave d'un fruitier-orangiste. Le patron en personne arrive, en bonnet de nuit, une chandelle d'une main, tenant de l'autre une vieille pertuisane : le type classique, en ce temps, du bourgeois qui se lève dans la nuit aux aboiements de son chien.

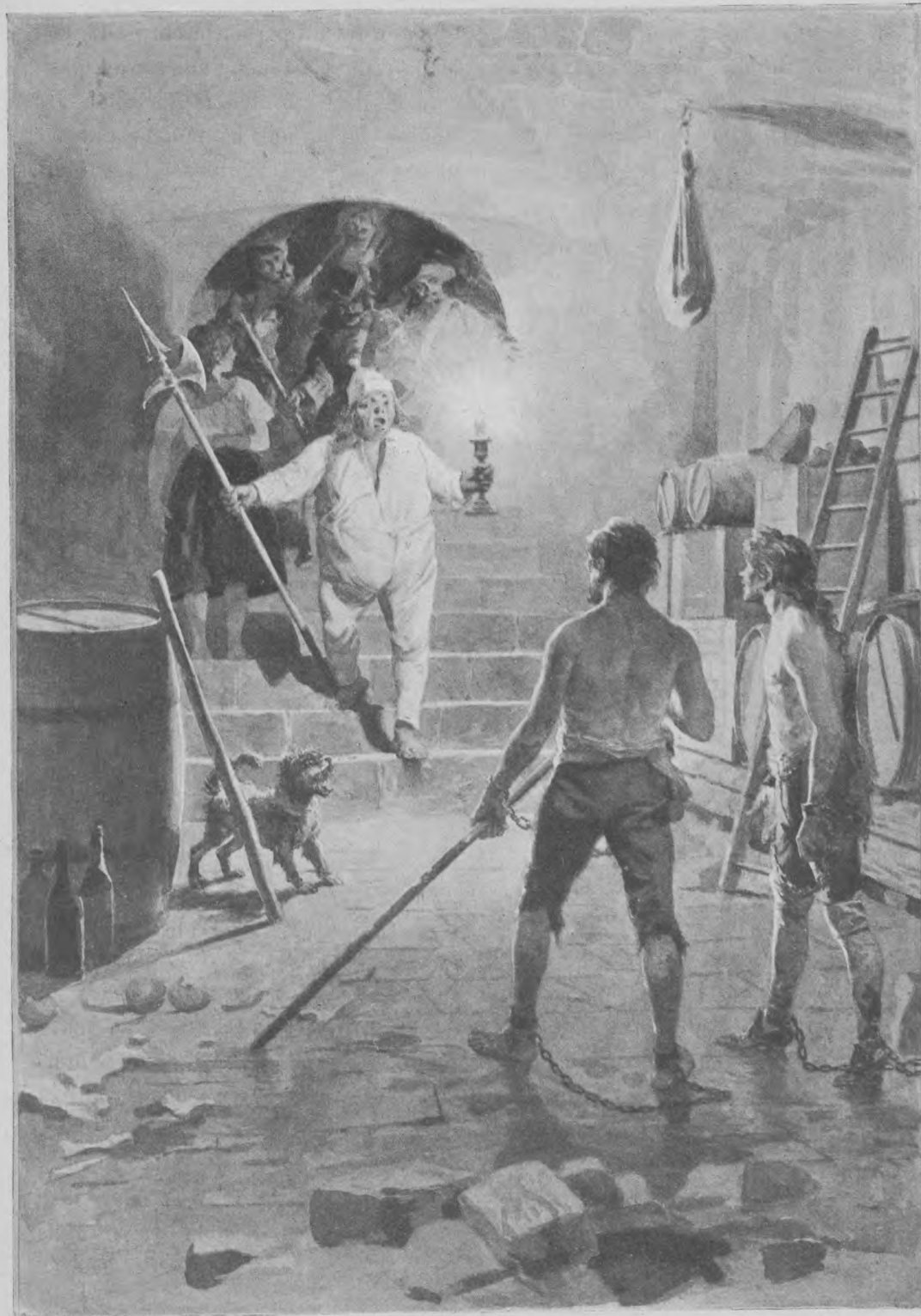
Le fruitier, à son tour, pousse des clameurs :

« Au voleur ! au voleur ! »

— Au voleur ! » continuait de crier la servante, et le petit chien jappait de plus en plus fort.

Quatre archers, qui buvaient encore de l'eau-de-vie, à quatre heures du matin, sous les arcades du Châtelet, accourent à ce vacarme. La chandelle éclaire d'une lueur vacillante l'escalier qui s'enfonce dans l'obscurité de la cave : sur les marches, le fruitier-orangiste, en manches de chemise, en caleçon et en bonnet de nuit, avec son ventre proéminent, l'air tout à la fois bouffon et martial, dans sa posture militaire, appuyé de la main sur sa pertuisane ; la servante, en corsage de piqué blanc et jupe de flanelle rouge, les joues colorées et se frottant les yeux, ses cheveux d'un blond roux s'échappant du bonnet blanc et tombant en désordre sur les épaules nues ; le chien barbet, noir et blanc, jappant toujours, la queue en l'air avec de petits frémissements ; et plus bas, dans la pénombre, l'air hagard, nos deux compagnons, le maçon avec sa barre de fer, Cartouche chargé de ses lourdes chaînes, l'un et l'autre recouverts, des pieds à la tête, de l'enduit qu'on devine, — tout cela formait sans doute un tableau assez étrange.

A la nouvelle de cette tentative audacieuse, qui avait failli se couronner de succès, la curiosité pour le héros en voie de devenir populaire grandit encore. Oubliant la terreur qu'il avait si longtemps fait peser sur eux, les Parisiens regrettaient presque que l'évasion n'eût pas réussi. « Le fruitier gagne un argent étonnant à faire voir le trou », lisons-nous dans le Journal de Barbier.



Cartouche et son compagnon, couverts de boue et de fange, allaient s'échapper, quand un chien donna l'alarme. Le patron accourut en bonnet de nuit.

Legrand, acteur et comédien comme Molière — et qui était né à l'époque où était mort l'illustre comique — mit notre homme en scène, imité presque aussitôt en cela par les comédiens italiens. Pour ces derniers, le célèbre Dominique, de son vrai nom Biancolelli, composa lui-même le scénario. Auteurs et acteurs, soucieux d'exactitude, vinrent visiter le brigand dans sa prison, en compagnie du procureur du Roi et du lieutenant criminel. On fit monter Cartouche et Balagny dans une salle au-dessus de la chambre du concierge, où l'on passa, en compagnie, des soirées charmantes à répéter les scènes. Cartouche donnait aux acteurs des leçons de vol à la tire. Et l'on se mit à se « faire » réciproquement le mouchoir, la montre ou la tabatière. Cartouche tenait beaucoup, disait-il, à ce que sa pièce fût au mieux. Amusés et piqués au jeu, les magistrats s'en mêlèrent. Dès le premier moment, le lieutenant criminel montra les plus heureuses dispositions. Et comme celui-ci avait précédemment fait observer à Cartouche combien il était dommage qu'un homme d'autant d'esprit que lui fût tombé dans le vol, le prisonnier ne manqua pas de lui rendre son « honnêteté », en lui faisant remarquer à quel point il était regrettable qu'un homme aussi adroit que lui, M. le lieutenant criminel, fût tombé dans la magistrature. Enfin, pour fêter la première représentation, on déboucha des bouteilles de bourgogne et de champagne, que les acteurs avaient envoyé chercher. Brigands, comédiens et magistrats s'entendirent ainsi d'une manière parfaite. Ils ne tarissaient plus d'éloges sur le compte les uns des autres.

A vrai dire, quand se répandit la nouvelle de cette surprenante collaboration, elle fit scandale et le procureur du Roi, non moins que le lieutenant criminel, furent vertement réprimandés. Du moins les pièces furent-elles représentées, aux Italiens et aux Français, avec un succès prodigieux. En tous lieux, dit Grandval, on chante Cartouche :

Il n'est grand ni petit, fils de bonne maison,
Trottin, qui sur lui n'ait en poche une chanson.
Son nom vole à l'entour de la Samaritaine,
Sur la scène française et sur l'italienne,
Jouissant en ce point d'un plus glorieux sort
Que ces héros qu'on n'a chantés qu'après leur mort.



Le Châtelet ne paraissant plus une prison assez sûre pour garder un brigand tel que lui, le Parlement fit transférer Cartouche à la Conciergerie. Il y fut écroué dans la nuit du 31 octobre 1721. On lui avait aménagé une chambre dans la tour de Montgomery. Le transfert se fit par les soins des guichetiers, qui parurent plus sûrs que des archers. Les magistrats venaient de

découvrir les nombreuses ramifications de la bande de Cartouche dans le monde de la police.

A la Conciergerie on redoubla de vigilance ; mais comme on craignait, malgré toutes les précautions, une tentative nouvelle d'évasion, on décida de hâter le procès. Cartouche subit jusqu'à trois interrogatoires par jour. La procédure était dirigée avec une ardeur extrême par le conseiller Arnauld de Bouex, qui faisait preuve de beaucoup de dureté. C'est que son père avait été assassiné par des brigands sur la route de Paris à Bordeaux, et il en gardait le ressentiment.

Cartouche niait tout : il ne s'appelait pas Cartouche et ne savait pas ce qu'on lui voulait ; il s'appelait Jean Petit, natif de Bourgogne ; sa famille demeurait à Bar-le-Duc ; il n'était à Paris que depuis quelques jours quand il fut arrêté ; il ne connaissait personnellement ni Savard, l'hôtelier du *Pistolet*, ni aucun des quatre compagnons qui se trouvaient dans sa chambre. On avait beau confronter avec lui nombre de ses complices, de qui les témoignages semblaient devoir être écrasants pour lui : il ne les connaissait pas. Ils étaient les agents payés, disait-il, d'une machination ourdie pour le perdre.

Cependant, un jour il faillit se trahir, quand brusquement il fut mis, à la Conciergerie, en présence de sa mère et de son plus jeune frère, qu'il n'avait pas vus depuis des années. La mère et le frère le reconnaissaient, fondant en larmes.

« Oh ! mon Dominique ! » s'écriait la vieille tendant vers lui ses mains ridées qui tremblotaient.

Cartouche se raidissait, devenait blanc : c'était la plus forte émotion qu'il eût éprouvée de sa vie. Puis, se surmontant :

« Eloignez-vous, je ne vous connais pas : vous êtes des imposteurs, vous êtes vendus.

— Dominique !... »

Et la vieille se retira. Elle franchissait le seuil de la porte, quand Cartouche, qui n'en pouvait plus, fit un mouvement vers elle ; puis, se ressaisissant :

« Non, je ne la connais pas ! »

Et, pour la première fois, depuis le jour où, par amour pour Lisette la jolie lingère, il s'était décidé à voler, ses yeux se mouillèrent de pleurs.

L'arrêt de mort fut prononcé le 26 novembre 1721. La cour condamnait Louis-Dominique Cartouche, dit *Lamarre* ou *Petit* ou *Bourguignon* ; Jacques Maire, dit *Limousin* ; Jean-Pierre Balagny, dit *le Capucin*, et Charles Blanchard, dit *Gaillard*, à avoir les jambes, cuisses, bras et reins rompus vifs, sur un échafaud dressé en place de Grève ; cela fait, leur corps mis chacun sur une roue, la face tournée contre le ciel pour y finir leurs jours. En outre, Jean-

Baptiste Magdelaine, dit *Beaulieu*, Jean-Baptiste Messie, dit *Flamand*, étaient condamnés à être étranglés « jusqu'à ce que mort s'ensuive », c'est à-dire pendus à des potences, plantées également en place de Grève, pour y demeurer vingt-quatre heures et être portés ensuite au gibet de Paris. Tous devaient être soumis préalablement à la question ordinaire et extraordinaire pour avoir d'eux révélation de leurs complices.

A l'arrêt était joint un *retentum*. Le *retentum* (sous-entendu : *in mente curiæ* : il est retenu dans l'esprit de la cour) était un droit ancien, émané du droit de grâce du roi, et qui n'appartenait qu'aux cours souveraines. Après avoir prononcé, pour l'exemple, un arrêt sévère, le tribunal conservait le droit d'en adoucir la rigueur dans l'application : c'était l'objet du *retentum*. Il était dit dans celui-ci que Cartouche serait secrètement étranglé après avoir été rompu vif : on ne le laisserait pas lentement agoniser sur la roue ; Balagny et Maire dit Limousin devaient être étranglés après avoir senti trois coups vifs ; enfin Gaillard devait être étranglé immédiatement avant d'avoir senti aucun coup.

La sentence contre Duchâtelet n'était prononcée que pour la forme, il avait par avance la grâce du Régent.

Condamné le 26 novembre au soir, Cartouche aurait dû être mis à la torture dès le lendemain, 27 novembre, au matin. Un terrible accident retarda l'exécution : son camarade Magdelaine, dit Beaulieu, âgé de vingt ans à peine, mourut à la question.

Cartouche devait subir la torture la plus cruelle, le supplice de l'eau. Le patient était étendu sur des planches, les bras et les jambes tirés par des cordes. Par un entonnoir, des quantités énormes d'eau lui étaient versées dans la bouche : le liquide, en s'amassant, gonflait l'estomac et y produisait d'horribles douleurs. L'accident survenu à Beaulieu rendit le médecin plus circonspect. Il découvrit à Cartouche un défaut de conformation, et les magistrats décidèrent de le soumettre à la question du brodequin. Les jambes du patient étaient liées et placées entre des planches : ces planches étaient ensuite rapprochées les unes des autres par des coins que le bourreau enfonce à grands coups de maillet. En se resserrant, elles broyaient les chairs et les os.

On commença par un interrogatoire *libre*. Cartouche de nouveau nia tout : il ne s'appelait pas Cartouche et n'entendait rien à ce qu'on lui disait.

Puis on le mit dans les mains du bourreau. Voici le procès-verbal de torture, il fait frémir dans sa sécheresse :

« L'avons admonesté de nous déclarer ses vols, meurtres et les noms de ses complices.

« A répondu qu'il n'a commis aucun vol, meurtre et que, n'ayant rien fait,

il ne saurait avoir de complices ; qu'il est prêt à mourir et qu'il est innocent.

« Au premier coin, a dit qu'il est innocent.

« Au deuxième, n'a rien dit du tout.

« Au troisième, n'a rien dit du tout.

« Au quatrième, a dit qu'il est innocent et qu'il ne sait ce qu'on lui dit.

« Au cinquième, a dit qu'il est innocent... qu'il est mort.

« Au sixième, a dit qu'il est innocent... qu'il est mort... qu'il avoue avoir fait tout ce qu'on voudra... qu'il n'a point fait de mal.

« Au septième, a dit qu'il est innocent et qu'il n'a point de complices.

« Au huitième et dernier, a dit qu'on le fait mourir... qu'il est innocent

« Détaché et mis sur les matelas, nous avons renouvelé nos interrogatoires ; il a persisté dans un système absolu et complet de dénégations.

« Sur quoi nous avons clos le présent procès-verbal, et interpellé, aux termes de l'ordonnance, de le signer avec nous, a répondu ne le savoir faire. »

Signé du conseiller et du greffier préposés à la question : « ROUJULT et ARNAULD. »

Il faut songer au contre-coup atroce dans le corps tout entier des grands coups de maillet frappés sur les coins rapprochant les ais entre lesquels les jambes étaient prises, écrasant les muscles et les os. Et, en présence de cette étonnante maîtrise de soi-même, que pas un mot ne trahit, il est impossible de ne pas être pris d'une sorte d'étonnement, presque d'admiration.

Le même jour, le 27 novembre au soir, Cartouche devait être roué sur la Grève, en face de l'Hôtel de Ville. Son supplice devait consister, avant d'être mis sur la roue et étranglé, à être attaché sur une croix de Saint-André, où l'exécuteur des hautes œuvres, à grands coups de barre de fer, devait lui fracasser la poitrine et toutes les articulations.

Dès le matin, la Grève, les places et les rues environnantes étaient remplies de monde. Le greffier Gueulette rapporte qu'étant passé chez le commissaire Duchesne qui demeurait sur la place, il y resta, bien malgré lui, jusqu'au lendemain matin à huit heures, ne pouvant sortir de la maison à cause de la cohue. Des dames appartenant à la plus haute société, et de qui la complexion délicate n'aurait pas semblé faite pour ce genre de spectacles, avaient déployé mille et une intrigues, mille et une gentilleses pour obtenir une place à une fenêtre d'où elles pourraient contempler l'horrible scène dans tous ses détails. Il y eut des fenêtres louées un prix fou. On citait quelques Anglais qui étaient venus de Londres pour assister à l'opération. Le corps diplomatique était représenté.

Cartouche parut sur la Grève, entouré d'une armée de gens de police : six cents archers de toutes les espèces commandés par des officiers éprouvés.

En apercevant les appareils de torture, il eut un haut-le-corps et dit : « Voilà un vilain aspect. »

Puis il regarda autour de lui. Il était debout sur l'échafaud et ses yeux s'efforçaient de percer la foule : il attendait. Il avait attendu au Châtelet, il avait attendu à la Conciergerie : il était arrivé au moment suprême. A présent le pacte qui l'avait lié à ses compagnons allait-il s'exécuter ? Il avait consacré tous ses efforts à organiser et à maintenir en prospérité la « société » dont il était le chef : vingt fois il avait eu la tentation de se retirer, mais le sort de tant d'hommes qui avaient attaché leur destinée à la sienne, de qui le sort était lié au sien, le retenait à son poste, à la tête de la compagnie où il considérait que son devoir devait le maintenir. En retour, chacun des siens — et ils étaient légion — avait juré entre ses mains de faire la tentative suprême pour le délivrer dans le cas où il serait pris. Le serment n'avait produit son effet ni au Châtelet, ni à la Conciergerie.

Cartouche attendait. Qu'était-ce que cette troupe misérable de six cents archers ? A la tête d'une poignée de ses camarades, il les eût naguère mis en fuite. Et le peuple, dont les mille regards, luisants de curiosité, étaient tournés vers lui, l'aurait soutenu.

Mais la foule restait immobile, attentive : nul remous. Ses compagnons le trahissaient ! Ingratitude et lâcheté !

Alors, pris d'un grand mouvement de tristesse, puis de dégoût et de colère, il se tourna vers le greffier criminel de la cour, demandant à être conduit en présence des magistrats : il allait parler. Ceux-ci, qui étaient avides de recevoir ses dernières déclarations, se tenaient tout auprès, dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville. Et, quand ils virent cet homme, que la torture n'avait pu dompter, que les paroles du confesseur et la voix de la religion n'avaient pu fléchir, venir déclarer simplement qu'au moment de mourir il voulait leur raconter toute sa vie, ils se sentirent émus à leur tour.

Il commença par avouer qu'il s'appelait Cartouche ; puis il déclara que son père, sa mère et François, son plus jeune frère, étaient entièrement innocents. Quant à son autre frère, Louison, c'est lui, Cartouche, qui avait perdu cet enfant ; à lui seul devaient être imputées toutes ses actions.

Puis il entama la longue énumération de ses complices. A mesure qu'il les citait, on envoyait des archers les querir dans les lieux qu'il indiquait. Ils arrivaient avec des attitudes diverses, les uns remplis de colère, l'accablant d'invectives ; d'autres riant avec cynisme ; mais d'autres disaient aussitôt que tout était vrai et qu'ils étaient heureux de mourir avec Cartouche. Les femmes montraient une fermeté étonnante. Quelques-unes arrivaient pro-

prement vêtues, s'étant apprêtées avant de venir, mais très simplement. Deux d'entre elles demandèrent même à embrasser Cartouche. Il avait été pour elles un frère, disaient-elles : elles étaient heureuses de le suivre dans le tombeau.

L'on amena ainsi près de quatre-vingts accusés. Beaucoup de ceux dont Cartouche avait cité les noms ne purent être rejoints immédiatement. Cent cinquante gardes françaises avaient disparu, désertant le régiment, quand ils avaient appris son arrestation.

Ces confrontations durèrent dix-huit heures. Cependant la foule, qui garnissait les fenêtres, qui s'entassait à la Grève et dans les rues avoisinantes, ne bougeait pas de place : elle était comme fascinée. Les dames se faisaient apporter des coussins. La gaieté s'éveillait. Des marchands de comestibles réalisèrent de brillants bénéfices. On buvait, on mangeait du saucisson. Et des refrains venaient, mêlés de gros rires, comme par lambeaux déchirés, à travers les airs.

Enfin la foule fut payée de son attente : le supplice eut lieu sous ses yeux. Cartouche supporta la mort avec une tranquillité calme et comme indifférente. Il avait écarté le prêtre, mais simplement, sans chercher par là prétexte à manifestation. Il ne croyait pas à la religion, ou, pour parler plus exactement, il ne savait pas ce que c'était. Ce prêtre était venu l'entretenir de questions dont, au cours de sa vie, il n'avait pas entendu parler.

Les valets du bourreau gardèrent le cadavre plusieurs jours. On payait un sol pour le voir. Il y eut foule, on faisait queue : la recette fut brillante. Puis les valets vendirent le cadavre aux chirurgiens de Saint-Côme qui l'avaient demandé pour le disséquer ; mais, auparavant, les chirurgiens le firent voir également. On payait un écu. Il y eut encore foule. On fit queue de nouveau, et la recette fut encore plus brillante. Des peintres avaient donné de l'argent pour pouvoir copier ses traits. On avait moulé son visage avec de la cire. La tête, ainsi obtenue, très ressemblante, dit Gucullette, fut exposée chez Desnoves. Elle est aujourd'hui à la bibliothèque de Saint-Germain.

Mais quand on supplicia peu après le frère de Cartouche, Louison, les femmes de la Halle se réunirent ; elles enlevèrent le cadavre de force et l'enterrèrent elles-mêmes, en violation de l'arrêt de la cour. Leur cœur d'honnêtes femmes du peuple avait été révolté par le scandale des précédentes exhibitions.



L'exécution de Louis-Dominique eut sur la destinée de son père un contre-coup terrible. La honte qui rejaillissait sur sa famille, la fin horrible de son enfant jetèrent le vieux tonnelier dans une tristesse profonde qui se changea en folie. Il fut recueilli par M. de Beuzeville qui eut pitié de lui et

le logea sur ses terres où il lui fit une pension. Le vieux père Cartouche mourut vers la fin de 1737.

La vie de Louis Gruthus-Duchâtelet, dit le Lorrain, qui avait trahi et livré son chef, fut plus horrible encore. Il avait reçu une éducation distinguée et était alors âgé de vingt-trois ans. Mis en liberté en vertu des lettres de grâce qui lui avaient été promises, il ne tarda pas à être arrêté une seconde fois pour avoir commis de nouveaux crimes. Écroué à Bicêtre, il parvint à s'évader ; mais il fut repris à Charlemont et remis à Bicêtre le 5 juin 1724. Il venait de se tirer à son avantage de la question préparatoire (interrogatoire à la torture), quand se produisit contre lui la dénonciation d'un ancien compagnon de captivité, nommé Lucien Véry ; celui-ci déclarait que Duchâtelet lui avait parlé d'un complot magique, avec envoûtements, et autres pratiques de sorcellerie, dirigé contre la vie du roi. Le 11 septembre 1726, l'ancien lieutenant de Cartouche fut transféré de Bicêtre à la Bastille, où il resta jusqu'au 12 mai 1749, pour être remis à Bicêtre qu'il avait quitté vingt-trois ans auparavant. Il y fut enfermé dans une basse fosse et scellé au mur par un anneau de fer qui lui entourait la taille.

« Il y a à Bicêtre, écrit Mercier dans son *Tableau de Paris*, des cachots souterrains d'où l'on ne reçoit la lumière et l'air que par quelques trous fort étroits. Là a vécu pendant quarante-trois années le complice et le délateur de Cartouche. Il avait obtenu ainsi sa grâce en le trahissant. Quelle grâce ! Il contrefit parfaitement deux ou trois fois le mort, pour aller respirer au haut de l'escalier un peu d'air ; et lorsqu'il mourut tout de bon, on avait peine à y croire. Le chirurgien fut longtemps sans oser lui détacher son collier de fer. Il semblait qu'il dût vivre éternellement dans ces cachots, après le miracle d'une si longue et si rare existence. »



Quant aux trois cent soixante-six autres complices de Cartouche, on imagine ce que fut la tâche du Parlement qui eut à faire leur procès : car de chacun d'eux il fallut s'occuper particulièrement ; si bien que l'affaire, par le nombre des criminels et l'énormité des forfaits, ne fut pas sans analogie avec le célèbre *Drame des Poisons*, que jugea la Chambre Ardente vers le milieu du règne de Louis XIV. Comme le procès des Poisons, celui de Cartouche fut suivi de la publication d'un édit royal qu'avaient préparé les magistrats instructeurs. Le but en était de remédier aux sanglants désordres que cette affaire avait mis en lumière.

« L'expérience de ces dernières années, disait la déclaration royale du 4 mars 1724, fait connaître que les scélérats ne viennent aux plus grands

crimes que par degrés, et que le peu de sévérité que les lois ont apporté jusqu'à présent à punir les moindres crimes est la source qui produit les plus grands. » La rigueur des pénalités était en conséquence renforcée pour l'avenir, mais dans une proportion que l'on jugerait aujourd'hui excessive. Le vol domestique, par exemple, de si minime importance qu'il pût être, devait recevoir comme châtiment la peine de mort. En sorte que l'on vit, dans le courant du XVIII^e siècle, le Parlement faire pendre une servante coupable d'avoir dérobé une paire de draps à sa maîtresse. Du moins la sévérité de la répression produisit-elle les fruits qu'on en avait attendus.

A l'époque de Louis XVI, Mercier pourra écrire :

« Cartouche a fait trembler la ville de Paris pendant un assez long espace de temps. Un pareil chef de voleurs, eût-il encore plus d'audace, n'aurait pas de nos jours pareil avantage. »



MANDRIN SE PRÉCIPITE AVEC FUREUR ET DÉCHARGE SON PISTOLET. LA FEMME DU BRIGADIER TOMBE FRAPPÉE A MORT.

Mandrin

Le célèbre Mandrin n'a pas été, à proprement parler, un brigand, mais un contrebandier. Il jouit ainsi de l'espèce de popularité qui s'attachait anciennement à cette profession en vue de laquelle, dans certaines provinces, on élevait les enfants, malgré la perspective des galères ou du gibet.

*Archives municipales de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. — Archives du ministère de la guerre, administration militaire, vol. 3387 (années 1750-1754) vol. 3418 (années 1755-1756); intérieur, vol. 3396 (années 1749-1754), vol. 3406 (année 1755); minutes, vol. 3397, janv. et févr. 1755. — Archives du ministère des affaires étrangères, mémoires et documents, Sardaigne, t. XIX; correspondance de Turin, t. CCXXIV, CCXXV, CCXXVI. — Bibl. nationale nouv. acq. franç. ms. 8698. — [Attribué à l'abbé REGLEY] *Histoire de Louis Mandrin depuis sa naissance jusqu'à sa mort*; Chambéry, 1755. — [Attribué à TERRIER DE CLÉRON] *Abrégé de la vie de Louis Mandrin*; s. l. 1755. — OCTAVE CHENAVAZ, *Notice sur la maison patrimoniale de Mandrin*; Grenoble, 1892. — OCTAVE CHENAVAZ, *Mandrin et la légende*, dans le journal *la Justice* des 15, 16 et 17 juin 1893. — HAROLD DE FONTENAY, *Mandrin et les contrebandiers à Autun*; Autun, 1871. — CH. JARRIN, *La Province au XVIII^e siècle, Mandrin*; Bourg, 1875 et 1877. — A.-PAUL SIMIAN, *Un brigand au XVIII^e siècle, Mandrin*; Grenoble, 1860. — J.-J. VERNIER, *Mandrin et les Mandrinistes*; Annecy, 1899. — ANT. VERNIÈRE, *Courses de Mandrin*; Clermont-Ferrand, 1890. — LÉON BARRACAND, *Un anarchiste au XVIII^e siècle*, dans la *Revue hebdomadaire* du 3 octobre 1903. — Et voir la bibliographie des *Écrits relatifs à Mandrin*, publiée par M. MAIGNIEN, bibliothécaire de la ville de Grenoble, 1890.*

C'est un refrain de nourrice :

Alerte, mon joli coursier !
Vite, vite, dans les montagnes,
Emporte le contrebandier !

Et à ce dernier, le bon Béranger ne fait-il pas chanter :

Château, maison, cabane,
Nous sont ouverts partout :
Si la loi nous condamne,
Le peuple nous absout.

La contrebande était d'autant plus populaire dans l'ancienne France, qu'elle s'exerçait directement, non contre le gouvernement du roi, mais contre l'administration des Fermes, universellement détestée.

Depuis Colbert on avait cru simplifier la perception de ce que nous appelions à présent les contributions indirectes, en en chargeant, à ses risques et périls, une association de financiers, un syndicat, pour parler le langage d'aujourd'hui. Ceux-ci versaient par avance au Trésor une somme dont ils étaient tombés d'accord avec le gouvernement royal, et se payaient ensuite de leurs déboursés en levant les droits sur le tabac, sur les douanes aux frontières, tous les impôts en un mot qu'ils avaient de la sorte *affermés*.

Pour la perception de ces impôts, qui devenaient ainsi leur propriété, les « fermiers généraux » entretenaient de véritables armées d' « employés », de « gabians » comme disait alors le peuple, de gabelous comme il dit aujourd'hui. Le nombre de ces « employés » s'élevait à quarante mille dans l'étendue du royaume. Les fermiers généraux n'avaient donc plus aucun rapport avec le gouvernement, dont ils étaient distincts, eux et leurs gens. Ils étaient naturellement avides; car, plus ils parvenaient à tirer des contribuables, plus ils avaient de profits personnels.

Les « employés », investis des pouvoirs les plus grands, se montraient durs au pauvre monde. Ils étaient d'une violence et d'une brutalité révoltantes. M. de la Tour de Gouvernet écrit le 10 avril 1755 au gouverneur du Dauphiné : « C'est leur façon d'agir (aux employés des Fermes) vis-à-vis les gens qu'ils ne craignent pas. On dit que, depuis le jour de l'affaire où il resta deux paysans sur le carreau, il en mourut encore un hier, et un autre qui est à l'extrémité. Ces messieurs battent et assomment impunément. » Dans la patrie même de Mandrin, au village de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs en Dauphiné, ils en étaient arrivés à frapper jusqu'à la mort des malheureux qui ne pouvaient satisfaire aux exigences du fisc.

M. de Moydieu, procureur au parlement de Grenoble, écrit en date du 4 mai 1755 au contrôleur général :

« A Saint-Geoire et à Réaumont, les employés des Fermes ont tué à coups de fusil, il y a quelques jours, deux habitants de Saint-Geoire et un autre habitant de Réaumont. Il n'était cependant question ni de contrebande, ni d'attroupement; et il ne paraît même pas qu'on eût insulté ces mêmes employés. Il m'était déjà arrivé bien des plaintes contre eux; on m'avait envoyé plusieurs mémoires des excès qu'ils commettaient dans diverses communes. »

Les délits de contrebande, et tous ceux qui avaient rapport au recouvrement des impôts, n'étaient pas déférés aux tribunaux ordinaires; ils étaient portés par les fermiers généraux devant des commissions spéciales, comme celle de Valence, qui jugera précisément Mandrin. Cette justice d'exception paraissait naturellement à la dévotion des financiers qui l'avaient instituée; elle répandait la défiance et le malaise autour d'elle et mettait le sceau à l'impopularité du système.

M. de Moydieu écrit encore au contrôleur général : « La province et les fermiers généraux doivent trouver une grande différence du temps présent et de celui où la juridiction concernant la contrebande était conférée au Parlement. Les employés des Fermes étaient pour lors en sûreté. Les contrebandiers surpris ne cherchaient leur salut que dans la fuite, abandonnant leurs marchandises, et les habitants du Dauphiné vivaient en paix, sans craindre les insultes ou les excès des employés »

Un exemple, pris entre cent, fera comprendre de quelle façon Messieurs de la haute finance faisaient rendre la justice. C'était en 1755, l'année même où les « exploits » de Mandrin atteignirent à leur apogée. Antoine Bariod, employé des Fermes, avait tué d'un coup de fusil un certain Noël Segond, qui descendait le Rhône dans une barque. Le malheureux laissait une famille qui demanda à l'adjudicataire des Fermes, le fameux Bocquillon, quatre mille livres de dommages et intérêts. Segond n'avait jamais été contrebandier, et la barque où il se trouvait ne contenait rien qui pût donner matière à contravention; les témoins en firent foi. Mais Bocquillon fit soutenir devant les juges que son employé avait bien agi de nombreuses gabares chargées de marchandises prohibées, assurait le fermier général, descendaient le Rhône, et, si ses employés n'avaient pas le droit de tirer sur les embarcations qui refusaient de s'arrêter et d'aborder, la surveillance devenait impossible. Cette justification fut admise. l'employé Bariod fut rendu libre et le fermier général, dispensé de verser l'indemnité réclamée par la famille de la victime.

A peine est-il besoin de marquer l'indignation que de tels procédés et de pareilles sentences excitèrent partout et particulièrement dans les provinces frontières, le Dauphiné et la Bourgogne, où nous allons voir se répandre les bandes de Mandrin.

De cet état d'esprit un poète contemporain s'est fait l'écho :

On voit en cent endroits une brigade avide
 Accabler de son nombre un colporteur timide.
 Sur les premiers rapports, sur de faibles raisons,
 De mille malheureux on peuple les prisons.
 La commission juge, et c'est la violence,
 L'erreur, l'ambition qui tiennent la balance.

Les châtiments infligés aux contrebandiers étaient d'une rigueur sans proportion avec le délit lui-même. L'ordonnance royale du 2 août 1729 les punissait de mort. La mort également était réservée aux employés des Fermes convaincus d'intelligences avec les débitants de marchandises prohibées. A peine les femmes étaient-elles frappées moins sévèrement. Les simples receleuses étaient fouettées, marquées de la fleur de lis, bannies pour trois ans; en cas de récidive, le bannissement était perpétuel.

De tous les impôts qui pesaient sur les objets de consommation, le plus impopulaire était celui du sel. La loi, en effet, ne se contentait pas de grever lourdement un aliment de première nécessité; elle contraignait les gens à acheter une quantité de sel déterminée, en sorte que l'on voyait parfois de malheureux paysans, qui avaient à peine de quoi donner du pain à leurs enfants, obligés de se dépouiller des quelques deniers qui leur restaient pour payer, à un prix exorbitant, le sel que leur apportaient les employés des Fermes.

Le tableau de ces abus a été fait plus d'une fois par les écrivains contemporains, et, de la manière la plus vive, par le plus autorisé d'entre eux, par Malesherbes, qui était premier président de la Cour des Aides. On lit dans les célèbres *Remontrances* du 6 mai 1775 :

« Les commis des Fermes assemblent les paysans pour submerger le sel que la mer a déposé sur le rivage, afin d'empêcher les bonnes gens de le ramasser pour leur alimentation. »

Parlant de la contrebande et de la manière dont elle était réprimée, Malesherbes ajoute : « La Ferme achète la dénonciation du mari à sa femme, du père à son fils. Elle a obtenu qu'en matière de fraude l'accusation équivalût à la condamnation; le procès-verbal des commis fait foi. Et Dieu sait quelle foi méritent les commis intéressés à trouver des coupables! Puis la tyrannie de la Ferme repose sur un chaos de règlements où les financiers se retrouvent seuls. Le contribuable ne sait jamais à qui il doit payer. L'homme du peuple est obligé de souffrir les caprices, les hauteurs, les insultes des suroûts de la Ferme. »

Telle était la situation. Ainsi la dépeint un magistrat éminent, homme pondéré et d'un esprit clairvoyant, et qui était le personnage le mieux placé

pour pouvoir l'étudier d'une manière exacte. Elle explique la vie, les succès et la renommée de Mandrin.



Louis Mandrin naquit dans une petite ville du Dauphiné, à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, le 11 février 1725. Sur sa famille, sur sa jeunesse on trouve, répandues de toutes parts, les assertions les plus fausses. Sa famille n'était ni d'origine juive, ni d'origine allemande. Les plus anciens documents la montrent installée dans la commune de Mours, près Valence, dès le xiv^e siècle. Ce qui donna naissance à la légende de l'origine israélite, c'est le prénom de Moïse que porta l'un des Mandrin, qui vint en 1617 s'installer à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs pour y prendre possession du bien d'un oncle nommé Laurent Bourguignon, dont il était légataire universel. Moïse Mandrin fut père de Maurice, père de Pierre-Maurice, père de François-Antoine, lequel fut père de Louis, le célèbre contrebandier.

François Mandrin avait épousé Marguerite Veyron-Churlet, qui appartenait à l'une des meilleures familles de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. Le ménage eut neuf enfants, dont l'aîné fut notre héros; puis viennent, par ordre de naissance, Marie, Pierre-Maurice, Claude, Marianne, Antoine-François, Anne, Cécile, et enfin Jean, né après la mort de son père.

François Mandrin n'était ni maréchal ferrant, ni faux monnayeur, comme on l'a répété. Il était marchand au détail, ayant établi une boutique dans la maison paternelle, qui s'élevait au cœur de la ville, à l'entre-croisement des rues les plus fréquentées. On y débitait toutes sortes de marchandises, de la mercerie et des liqueurs, des étoffes, de menus bijoux d'or et d'argent pour les fiancés de village. Les Mandrin étaient, en outre, marchands de vin dans l'acception moderne du mot, ainsi que l'indique un curieux procès-verbal de levée de corps, où nous voyons qu'un habitant de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs avait tant bu d'eau-de-vie dans la « boutique de François Mandrin » qu'il en était tombé ivre-mort au pas de la porte, et pour ne plus se relever.

Le père de Mandrin fut-il déjà contrebandier? Le fait n'est pas impossible, étant donnée la nature de son commerce. Ainsi que le fait observer celui des historiens modernes qui a le mieux étudié cette partie de la vie de notre « héros », M. O. Chenavaz, en Dauphiné, à cette époque, presque tout le monde pratiquait plus ou moins la contrebande, depuis le vilain jusqu'au noble. Ce qui est certain, c'est que François-Antoine Mandrin n'est pas mort dans une embuscade dressée par les employés de la Ferme, mais pacifiquement dans son lit, le 20 janvier 1742, à l'âge de quarante-trois ans. Il décéda muni des sacrements de l'Église et fut enterré par le curé de la paroisse,

qu'assistaient les membres de la confrérie des Pénitents dont le défunt avait fait partie.

L'inventaire, qui fut alors dressé de ses biens, établit qu'il laissait, outre une maison, franche de dettes, une boutique des mieux garnies en mercerie, laine, cire, et petite bijouterie d'or et d'argent.

Louis avait à cette date dix-sept ans. Il avait été élevé par sa mère dans des principes de probité et de piété. Il fut associé par elle au commerce paternel, dont il prit la direction. Il avait à subvenir aux besoins d'une famille nombreuse dont, malgré sa jeunesse, il se trouvait le chef. Aussi chercha-t-il à donner plus d'extension aux affaires de la maison. Nous le voyons parcourir la région, paraître aux foires de Grenoble et sur la place du Plot, au Puy-en-Velay. Il signe de nombreuses transactions conjointement avec sa mère. Il fournit de mules et de chevaux les armées du roi. Il faisait d'ailleurs toujours résidence à l'antique foyer familial de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. Telle fut son existence jusqu'en 1752.

La demeure que Mandrin a habitée presque jusqu'à la fin de sa vie était encore intacte il y a quelques années. Elle a certainement exercé une influence sur la destinée du fameux bandit, et c'est avec raison que M. O. Chenavaz lui a consacré une étude détaillée. C'était une vieille gentilhommière, qui avait été tour à tour auditoire de châtellenie, maison de ville, maison bourgeoise et maison de commerce. Aujourd'hui c'est la *maison de Mandrin*, et c'est sous cette dénomination que les habitants de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs en font les honneurs, non sans fierté, aux étrangers de passage.

Les murs massifs, hauts de trois étages, avaient été construits, vers le milieu de xvi^e siècle, en cailloux roulés. Ces cailloux roulés se trouvent en abondance dans la vallée où l'Isère coulait anciennement dans un lit beaucoup plus large qu'aujourd'hui. Ce qui donnait de l'originalité à la construction, c'est qu'elle était portée tout entière sur des voûtes en arceaux qui faisaient du rez-de-chaussée une manière de vaste halle, où l'on accédait par quatre portes en tiers-point percées au centre des quatre côtés. Ce préau, dénommé le *poêle* (c'est-à-dire le dais, la couverture, l'abri), servait aux habitants de place publique. C'était le préau où se réunissaient les assemblées de la communauté sous la présidence du châtelain; où, les jeudis, se tenaient les foires et marchés, avec tout le bruit sain et charmant que font les chevaux qui piaffent, les moutons qui bêlent, les veaux qui beuglent, les poules et les femmes qui caquettent. Là enfin, les samedis soir, après la semaine, et les dimanches, à *relevée*, les petits bourgeois de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs et les paysans du *mandement* venaient pour deviser de leurs affaires, affaires publiques ou privées.

Au commencement du xvii^e siècle, l'immeuble subit une modification importante. La fontaine publique de Saint-Étienne fluait sous le poêle de la maison Mandrin. Or la fontaine vint un jour à tarir, tandis que l'eau était toujours claire et profonde dans le puits qui se trouvait au milieu de la basse-cour des Mandrin. La commune proposa, en échange de celui-ci, la jouissance d'une partie du poêle, qui, nous l'avons dit, servait de place publique. Les intéressés acceptèrent, cédèrent leur puits et se construisirent un magasin à l'angle de la façade nord du préau, qui fut bouché de la sorte sur cette partie.

La boutique des Mandrin s'ouvrit donc par une porte aux jambages de chêne sur le préau de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. Le sol de la pièce était de terre battue et le plafond soutenu par onze poutrelles saillantes. Elle devint l'échotière du pays, car les gens du marché et, tout le long de la semaine, les bourgeois de la ville y venaient acheter et boire. Et l'on y parlait des affaires du jour, des affaires qui allaient mal — les temps étaient durs! Surtout on y racontait les méfaits des employés de la Ferme, les grands ennemis dans ce pays frontière, pays de commerce, et, comme il a été dit, pays de contrebande.

Ainsi se dessine l'influence qui s'exerça sur l'esprit du jeune Louis Mandrin. Celui-ci était généreux, ardent; il avait une nature emportée, exaltée, avec beaucoup d'énergie, de volonté et d'intelligence; mais il était dépourvu de jugement. Et peu à peu se forma et s'affermi en lui cette haine du fisc, l'horreur du joug si lourd que celui-ci faisait peser sur ceux qui travaillaient de leurs mains. Mandrin entendait raconter les exactions des commis, comment ceux-ci jetaient les bonnes gens incapables du payer davantage hors de leurs demeures, sans se laisser fléchir par les pleurs de la femme et les cris des enfants. Sa famille, le curé même de la paroisse entretenaient l'enfant dans ces sentiments. On a, entre autres pièces, une protestation rédigée pour signaler les abus qui se commettaient dans la levée des milices et portant la signature de Mandrin, à peine âgé de dix ans, à la suite de celles du curé et des principaux bourgeois de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

Il y a des légendes caractéristiques. Stendhal en recueillit quelques-unes des générations mêmes qui avaient connu Mandrin. La petite Lamiel s'est prise d'enthousiasme à lire les faits et gestes du contrebandier. Son oncle, qui l'élève, l'en a grondée :

« Mais pourquoi mon oncle ne veut-il pas que je l'admire ? » disait-elle dans son lit, ne pouvant dormir.

Puis, tout à coup, apparut cette idée bien criminelle :

« Mais est-ce que mon oncle aurait donné dix écus, comme Mandrin, à cette pauvre veuve Renoart, des environs de Valence, à qui les gabelous

venaient de saisir sa vache noire et qui n'avait plus que treize sous pour vivre, elle et ses sept enfants ? »

Quelles sont cependant les causes immédiates qui jetèrent assez brusquement Mandrin dans la voie où il s'engagea avec une irrésistible frénésie ?

Son commerce périlait. Les taxes prélevées par les douanes tant intérieures qu'extérieures, par les tailles et les impôts, entravaient les transactions. Enfin une injustice flagrante, dont il fut victime, entraîna sa résolution.



Le 1^{er} mai 1748, Mandrin avait passé un contrat avec des banquiers de Lyon agissant pour le compte de l'administration militaire, à l'effet de fournir une « brigade » de cent mules et mulets, bâtés et harnachés, à l'armée d'Italie, que commandait le maréchal de Belle-Isle. Cette fourniture était de son ressort, car il avait continué sur tous les points le commerce varié que faisait son père, lequel était maquignon autant que mercier et marchand de vin, Mandrin conduisit ses bêtes jusqu'à Arles, — où il apprit avec désespoir que, la paix venant d'être conclue, le maréchal de Belle-Isle licenciait la plus grande partie de son armée et ne se souciait plus ni de ses mules, ni de ses mulets, ni de ses bâts, ni de ses harnachements, lesquels étaient laissés pour compte.

On se représente la perte qui frappait le jeune maquignon, les avances de fonds qu'il avait dû faire pour l'achat des bêtes et de leur équipement. Force lui fut de reprendre tristement le chemin du Dauphiné. Pour comble de malheur, une maladie contagieuse vint fondre, chemin faisant, sur les mules et les mulets. Le plus grand nombre périrent. Mandrin, soutien de veuve et chef d'une famille de neuf enfants, était ruiné.

Il n'est pas difficile d'imaginer comment l'indignation, qui couvait dans l'esprit du jeune Mandrin contre les abus et les excès dont souffrait alors cette partie du royaume, éclata à ce moment avec une force irrésistible.

Il avait entendu conter les exploits des contrebandiers qui, postés sur la rive droite du Guiers, à proximité des frontières de Savoie, procuraient au peuple à bon marché les denrées que les fermiers frappaient de taxes exorbitantes : gais et hardis, ces compagnons, tout en s'attirant la reconnaissance du peuple, faisaient fortune. Le parti de Mandrin est pris. Il se jette à son tour dans la contrebande.

Il groupe, dès cette époque, les premiers adhérents de la troupe qui acquerra en peu de temps une renommée retentissante : ses deux frères, Claude et Pierre, puis Pierre Fleuret dit Court-Toujours, Antoine Saulze dit Coquillon, Benoît Brissaud et Jacques Ferrier. Tous étaient habi-

tants de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. Les compagnons continuèrent d'y demeurer, ne se cachant aux yeux de personne. Il y avait d'ailleurs dans le pays même quelqu'un que Mandrin poursuivait de sa haine : c'était le curé de sa paroisse, l'abbé Biessy. Il se plaisait à ravager ses propriétés, coupant ses arbres fruitiers et les sarments de ses vignes, dévastant ses champs. Le pauvre curé épouvanté finit par prendre la fuite.

Le châtelain de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, Buisson, ayant voulu intervenir, fut accueilli par des menaces. Soutenus par une grande partie de la population, Mandrin et ses affidés se trouvèrent en quelques semaines maîtres et seigneurs dans leur commune, d'où ils se répandirent en Dauphiné, en Bresse et en Bugey. Nous sommes en 1752, date des premiers succès remportés sur les employés des Fermes par les *Mandrins* c'est le nom sous lequel ils vont être désormais désignés.

Le premier meurtre commis par eux, fut celui des frères Soux, au mas des Serves.

Le 29 mars 1753 était jour de tirage au sort. On y devait procéder sous la direction du subdélégué de Romans, Maucune de Beauregard. Un certain Pierre Brissaud se présenta, accompagné de son père Claude. Celui-ci soumit des observations afin de faire dispenser le jeune homme : celles-ci furent repoussées et Brissaud fit évader son fils. Maucune de Beauregard donne alors permission à un certain Pierre Roux de saisir le fugitif partout où il le rencontrerait : en arrêtant un déserteur on s'exemptait soi-même de la milice ; tel était l'usage. Pierre Roux s'associa ses frères François et Joseph, et deux autres habitants de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, les nommés Joseph Tournier et Mathieu Baronnat. Brissaud, de son côté, se mit sous la protection de Mandrin et de ses amis.

Le 30 mars 1753, une rencontre furieuse entre les deux bandes, celle des Roux, d'une part, et de l'autre, celle des Brissaud, qui comprenait les mandrins, eut lieu à cinq cents mètres de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, au mas des Serves, près du quartier des Ayes, sur l'ancienne route de la Forteresse.

Les Serves étaient des étangs intermittents dans le fond de prairies en forme de cuves : on y ramassait l'eau par des barrages, on la laissait écouler puis on récoltait le poisson pour le manger pendant le carême. Le chemin se creuse en une cavée, resserrée entre les terrassements que surmontent des charmilles. De là son joli nom : la « Vie profonde ». Dans le creux des Serves se pressent les bouquets de saules aux longues branches grisâtres. Entre les haies, les prairies sont closes par des échaliers à claire-voie et l'herbe y est ombragée de larges châtaigniers au feuillage luisant.

Entre les deux partis, qui allaient en venir aux mains, les forces étaient à peu près égales, les « miliciens » étant cinq : les trois frères Roux, Tournier

et Baronnat ; les « mandrins » étant au nombre de quatre : Louis Mandrin, Pierre Fleuret dit Court-Toujours, Saulze dit Coquillon et Benoit Brissaud. Les mandrins eurent le dessus : Joseph Roux fut tué sur place et son frère François fut blessé mortellement.

Un mandat d'amener fut aussitôt lancé contre les mandrins par M. de Moydieu, procureur général au parlement du Dauphiné, et des instructions furent envoyées aux officiers de la communauté de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, afin qu'ils commandassent le nombre de paysans nécessaire pour les arrêter. Les officiers et cavaliers de la maréchaussée du pays avaient d'ailleurs ordre de prêter main-forte aux dits paysans.

Un procès fut instruit au parlement de Grenoble, et Louis Mandrin, ainsi que ses associés Benoit Brissaud, Pierre Fleuret et Saulze dit Coquillon, furent condamnés à mort pour le meurtre des frères Roux. Et, en ce qui concernait Louis Mandrin, son frère Pierre et un certain Jacques Ferrier, le tribunal ajouta une condamnation pour fausse monnaie. Pour Louis Mandrin, toutefois, le délit de faux monnayage n'a jamais été établi. La sentence d'ailleurs, qui fut publiée à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs le 29 juillet 1753 par le châtelain Buisson avait été prononcée par contumace : les compagnons étaient en fuite. On parvint cependant à s'emparer de Benoit Brissaud, qui fut pendu : sa tête, après avoir été tranchée, fut exposée au mas des Serves, où le meurtre avait été commis. Peu après, Pierre Mandrin fut saisi à son tour et il fut supplicié à Grenoble sur la place du Breuil, aujourd'hui place Grenette. Pour comble d'horreur, sa tête fut rapportée à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs et exposée sur le coteau qui domine immédiatement la petite ville.

Louis Mandrin ressentit une douleur profonde du supplice de son frère. Mais, loin de se laisser abattre, il résolut de redoubler d'énergie, de poursuivre ce qu'il considérait comme une œuvre d'affranchissement, à laquelle venait s'ajouter, pour lui, le devoir sacré de la vengeance.

D'ailleurs les compagnons avaient crû rapidement en nombre. Une lettre du châtelain de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs au procureur général de Grenoble peint l'audace et l'impunité où ils étaient déjà parvenus. « Ils paraissent tous les jours dans la ville, d'un air des plus hardis. » On ne peut décider les habitants à les arrêter. Les plaintes vinrent au gouverneur du Dauphiné qui s'adressa au gouvernement royal. Le gouvernement répondit que le Dauphiné jouissait d'assez grands privilèges et devait avoir, de par ses franchises, les moyens de faire face à une poignée de brigands. Cette réponse est bien dans le ton de l'époque.

Le gouverneur insista. Le Dauphiné ne pouvait venir à bout des mandrins, sans doute parce que la population était pour eux. Enfin le ministre de la

guerre, Machault, céda : il ordonna la formation d'un camp militaire devant Valence. Celui-ci devait être composé des régiments d'infanterie de Navarre, de Bretagne, de Bigorre, de Nice, de Vaubrecourt, de la Roche-Aymon, et des dragons de Dauphiné et de Languedoc. Le commandement en fut confié au marquis de Voyes, maréchal des camps. On établit, d'autre part, deux partis de soldats dans les environs de Saint-Geoirs, l'un à la Côte Saint-André, l'autre au Grand-Lemps.

Quel appareil militaire pour combattre un modeste marchand qui a su grouper autour de lui quelques camarades ! La vérité pourtant c'est que la bande de Mandrin avait pris en peu de temps un développement inouï. « Tout le monde veut être mandrin », écrit un contemporain. Le chef était homme de valeur et doué de l'esprit d'organisation. Loin de se laisser intimider par le déploiement de forces militaires, qu'on lui opposait, il résolut de s'assurer les moyens de lui tenir tête. On le voit alors passer en Savoie, terre étrangère, où il s'emploie à former une petite armée, à la tête de laquelle il rentre brusquement en France, le 5 janvier 1754.



C'est dans cette fameuse année 1754 que tient en réalité toute la vie de Mandrin. Il la remplit d'une des plus étonnantes épopées militaires dont on ait gardé le souvenir, accomplissant, à la tête de deux ou trois cents compagnons, ce que l'on n'aurait cru possible que par le moyen d'une armée nombreuse et disciplinée.

Torrent impétueux, nul rempart ne l'arrête, dit un de ses biographes. Il s'est retiré en Savoie, province qui faisait alors partie du royaume de Sardaigne. Des troupes régulières ont été envoyées contre lui. Mandrin ne recule pas ; mais il veut organiser avec soin et en toute tranquillité les moyens d'attaque qu'il juge nécessaires.

De ces hommes robustes et infatigables dont sa bande était composée on en a encore connu dans le siècle dernier. « J'ai vu dans ma jeunesse, écrit Jarrin, un homme faisant le métier de mandrin. Avec un ballot d'étoffes anglaises sur le dos, il franchissait nos lignes de douane dans la nuit, sans se préoccuper des chemins battus. Il dormait le jour et refaisait la nuit suivante ses douze lieues. C'était un montagnard de la frontière comme les compagnons de Mandrin. »

Le contrebandier choisissait ses adhérents avec le plus grand soin, et si « tout le monde voulait être mandrin », n'était pas mandrin qui voulait. Mandrin prenait généralement dans sa troupe des déserteurs, des montagnards condamnés pour contrebande ou poursuivis pour dettes ; il n'y souffrit jamais ni voleur, ni assassin, ni malfaiteur.

Il avait organisé sa troupe comme une petite armée : dix louis d'engagement à chaque homme, puis une solde régulièrement payée de trois livres par jour. Le contrebandier se décora du titre de « capitaine » qu'il devait rendre populaire. Plusieurs lieutenants conduisaient les hommes sous ses ordres. C'était, en premier lieu, Piedmontais; puis l'un des deux frères d'Huet Saint-Pierre, des gentilshommes, tous deux enrôlés dans la bande : celui qui remplissait les fonctions d'officier était appelé, de ce fait, « le major ». On a souvent parlé d'un lieutenant de Mandrin qui se serait nommé Roquairol; on a même publié ses mémoires. Roquairol n'a jamais existé.

Mandrin lui-même avait en 1754 vingt-neuf ans. Il était de stature moyenne, portait la tête haute avec une expression de fierté dominatrice; le regard de ses grands yeux roux était clair et franc. Il avait la taille bien prise, la jambe fine, les épaules larges, le corps d'une agilité et d'une force peu communes. Le nez était épais et accentué, sans être grand cependant; la bouche était largement fendue, avec des lèvres épaisses et singulièrement expressives. Les dents blanches et fortes se découvraient incessamment au retroussis d'un grand rire, sonore et communicatif. Le teint était d'une pâleur chaude. Il avait la barbe entièrement rasée et les cheveux, d'un blond fauve, tirant sur le roux, étaient généralement coupés court. La physionomie ouverte respirait la bonne humeur et la cordialité. Mandrin s'habillait toujours proprement. Son costume a été mainte fois reproduit : un chapeau en feutre noir galonné d'or, qu'il avait enlevé à un brigadier des Fermes; un habit en drap d'Elbeuf gris, sans parements aux manches, à la cuisinière, comme on disait; une culotte de peau forte boutonnée aux genoux; des guêtres de ratine grise; enfin une large ceinture qui lui serrait la taille et où l'on prétendait qu'il mettait son argent. Une paire de pistolets y était engagée, et il tenait ordinairement à la main un fusil armé de la baïonnette.

Mandrin parlait très facilement. Il avait la répartie vive et juste, et s'exprimait d'une manière chaude, persuasive, entraînant. Il charmait ainsi, et aussi par une gaieté qui ne le quittait jamais et qui lui avait valu le sobriquet de *Belle-Humeur*.

Quand on aura ajouté qu'il fumait du matin au soir et aimait le bon vin, peut-être à l'excès, on aura groupé les principaux traits de sa physionomie, que les rapports des contemporains permettent de reconstituer.

Le 5 janvier 1754, Mandrin rentra brusquement en France par la frontière suisse, à la tête de sa petite armée; car c'était une vraie armée qu'il commandait, avec des chariots, des armes, des petits canons à la biscaïenne



« Voici du tabac, dit Mandrin au perceur, je désire que vous me l'achetiez. »
La vue de la petite troupe fit cesser toutes les hésitations.

et une quantité considérable de marchandises de contrebande portées à dos de mulet. Le 7 janvier, à Curson près de Romans, premier engagement avec les employés de la Ferme. La route est prise comme dans un étau entre de hautes collines. Brusquement elle tourne pour franchir un pont sur le torrent de l'Herbasse : c'est à ce point que les gabians ont apparu. Une décharge des contrebandiers en tue ou en blesse plusieurs. Les autres fuient au galop de leurs montures. C'est ce jour-là que Mandrin conquiert son chapeau de brigadier galonné d'or.

Le lendemain, un employé de la brigade de Romans, nommé Dutriet, ayant exprimé le regret de ne pas s'être trouvé à l'engagement pour faire le coup de feu contre les contrebandiers, la nouvelle en vint à leurs oreilles. Dans la nuit du 8 au 9 janvier, par un beau clair de lune, Mandrin accompagné de quelques hommes s'en vint au galop jusqu'au Grand-Lemps où demeurait Dutriet. Celui-ci risquait d'essuyer les effets terribles du ressentiment de Mandrin : sa femme le sauva en touchant par ses larmes le bandit qui se contenta de faire bâtonner le mari, pour lui apprendre à parler avec respect de la contrebande. Il lui enleva par-dessus le marché de son écurie un cheval qui lui parut de robuste encolure.

Et l'on vit, dans les mois qui suivirent, nos compagnons parcourir librement les villages et les bourgs du Dauphiné, vendant aux yeux de tous leur marchandise de contrebande : tabac, flanelles, indiennes, mousselines, poudre des princes, le tout de très bonne qualité et cédé à un prix sensiblement inférieur à celui que les habitants avaient coutume de payer. Mandrin partageait équitablement la différence qui provenait de la suppression des droits : moitié pour lui et les siens, moitié pour le client.

C'était généralement sur les hauteurs, dans quelque forte position, que les contrebandiers établissaient leur campement et étalaient leurs marchandises. Puis les habitants des environs recevaient l'annonce que de belles et bonnes « occasions » les attendaient auprès des brigands. Et le débit se faisait de la manière la plus régulière sous la protection des baïonnettes. Les petites bourgeoises coquettement attifées, les soubrettes au minois éveillé et les fermières propres en coiffes blanches nouées d'un large ruban, les dames même et les demoiselles de château, venaient sans crainte profiter de l'aubaine. Aussi bien, Mandrin, beau garçon, bon garçon, bien mis, courtois et de « belle humeur », n'avait-il rien pour les effaroucher. Et les employés des Fermes, intimidés et impuissants, contemplaient de loin le spectacle avec un ébahissement comique. Mandrin prit alors une devise : « S'enrichir en faisant plaisir au public ». Il y réussit.

Le contrebandier concentrait sa haine, vivace et violente, sur les fermiers généraux et leurs agents, et, plus particulièrement, sur MM. Hue, receveur

des gabelles à Roanne, Charles Adine, directeur général des traites, gabelles et tabacs de Lyon, et enfin François Gaze, contrôleur général des fermes dans le Forez.

Comme on n'avait pas la puissance d'arrêter ces audacieux négociants, on essaya de les frapper d'une manière détournée en les atteignant dans leur commerce même. Les édits qui interdisaient, sous les peines les plus sévères, d'acheter quoi que ce fût aux contrebandiers, furent remis en vigueur. Mandrin trancha la difficulté en arrêtant les diligences sur les routes, ainsi que les coches d'eau au long du Rhône et de l'Isère. Les voyageurs étaient priés de descendre ils tremblaient, quelques-uns déjà tenaient leur escarcelle, prêts à sacrifier leur bourse pour sauver leur vie. » « Tuez-moi, criaient les mères, mais ne tuez pas mon enfant ! » Les contrebandiers expliquaient qu'il ne s'agissait que d'acheter de belles et bonnes marchandises, à un prix exceptionnellement avantageux. L'hésitation, il est vrai, n'était pas permise. Les voyageurs étaient vigoureusement contraints à profiter de ces occasions excellentes. « Faire une bonne affaire ou la mort ». Et les voyageurs, le premier mouvement de terreur passé, se rendaient à l'invitation qui leur était faite. Ils n'avaient d'ailleurs qu'à s'en louer : ces marchandises étaient vraiment données pour rien et, par la contrainte qui leur était imposée, ils étaient eux-mêmes soustraits à la vindicte des lois.

Cette manière de « défaite » ne permettant cependant pas un écoulement assez rapide, Mandrin dut prendre la résolution de s'en aller « offrir » ses tabacs et ses étoffes aux entreposeurs des Fermes eux-mêmes et de se présenter sous bonne escorte pour les prier de lui acheter sa contrebande. De quoi faut-il s'étonner le plus, du caractère spirituel et inattendu de l'entreprise ou de l'audace avec laquelle elle va être réalisée ?

Un contemporain, historiographe officiel de Mandrin, l'abbé Regley, met dans la bouche du bandit le discours suivant :

« La Ferme, aurait-il dit à ses compagnons, a des entreposeurs qu'elle paye ; ces mêmes entreposeurs sont les clients que je choisis : je veux m'en servir et qu'ils me payent. J'irai à votre tête leur porter mon tabac. Et si vous avez encore ce courage que je vous ai vu dans les combats, si vous êtes toujours dignes de vous et de moi, nous laisserons à la postérité des faits mémorables. »

Le 7 juin donc, Mandrin arrive au Pont-de-Claix, à une lieue de Grenoble, sur le Drac, rivière impétueuse qu'il n'était pas possible de franchir à gué. Le pont était gardé par des soldats et des « employés ». Ceux-ci s'efforcent de défendre le passage : les contrebandiers leur tuent un homme, en blessent deux autres, emportent la position. Mandrin dépouilla les gabians

de leurs vêtements et de leurs armes. Cependant il laissa aux blessés leurs chemises, afin, disait-il, qu'ils eussent du linge pour les pansements. Le lendemain, sur la route de Taulignan à Montélimar, la bande attaque une brigade assez nombreuse d'employés, équipés comme des soldats en campagne. Les gabians s'avançaient par petits groupes, à distance les uns des autres en devisant gaiement. Mandrin, qui les a vus venir de loin, a jeté une bourse et une lettre au milieu du chemin : l'un des employés les ramasse, les autres s'approchent. Un cercle se forme. De leurs carabines les contrebandiers tuent l'un des gabians, en blessent deux autres ; le reste s'enfuit. Le 11 juin, un sergent recruteur du régiment de Belzunce, qui racolait dans le pays, est fusillé au pas d'une auberge à Tiolle, en Vivarais. Ce dernier meurtre ne fut, il est vrai, qu'une erreur, car Mandrin avait pris le soldat pour un gabian.

Douze jours plus tard, avec son agilité et sa promptitude ordinaire à franchir de grandes distances, le bandit apparaît subitement à la tête des siens dans le Rouergue. C'est à cette date, dans la localité de Saint-Romedu-Tarn, près de Saint-Affrique, que se place l'un des meurtres qui ont été le plus vivement reprochés au capitaine des contrebandiers, reproche qui ne serait que trop justifié si Mandrin eût été réellement l'auteur du crime.

Plusieurs de ses compagnons poursuivaient un particulier qui se réfugia chez une femme du pays. Celle-ci cacha son hôte et refusa de le livrer. Dans leur fureur, les contrebandiers tuèrent la malheureuse. Mais il est équitable de noter que le crime fut commis en l'absence de Mandrin et sans qu'il en fût avisé. Les documents contemporains remarquent à plusieurs reprises que le chef était beaucoup moins cruel que ses hommes : il arriva qu'en sa présence même ceux-ci passèrent outre à ses prescriptions ; à plus forte raison en son absence.

Le 29 juin, Mandrin est signalé à Cransac ; enfin, le 30 juin, il apparaît à Rodez. C'était une ville de plusieurs milliers d'habitants, entourée de fortifications ; elle avait des milices et aurait pu faire une défense sérieuse. Mandrin parut, désarma toute résistance, entra en maître. Il alla droit chez l'entreposeur des tabacs, représentant des fermiers généraux, suivi de cinquante-deux hommes armés et de plusieurs mulets chargés de tabac. Mais il franchit seul le seuil de la maison et pria l'entreposeur de descendre. L'abbé Regley met dans la bouche du contrebandier le discours suivant :

« Ne prenez pas ceci pour un songe : ce que vous voyez est du vrai tabac ; le vôtre n'a pas une sève plus admirable : je vous l'abandonne à quarante sous la livre et ne veux pas d'autre acheteur que vous. »

Et de fait, l'entreposeur se demandait s'il rêvait. Les cinquante-deux

baïonnettes alignées devant la maison, dont Mandrin lui offrit le spectacle, lui apprirent qu'il s'agissait bien d'une réalité.

Force fut de conclure marché. L'entreposeur continuait de se frotter les yeux : C'était lui, le représentant des Fermes, lui qui achetait du « faux » tabac aux contrebandiers eux-mêmes ! Mandrin reçut ainsi la somme de 2494 livres 5 sols, dont il donna quittance. Cette scène va se renouveler souvent. Le contrebandier signe fréquemment « Monsieur Mandrin ». Les reçus sont tout entiers de sa main, d'une belle et ferme écriture. Il est à noter que les entreposeurs présentèrent dans la suite aux fermiers généraux les quittances du bandit, qui furent reconnues valables. Ceux-ci remboursèrent à leurs représentants les sommes dont Mandrin les avait dépouillés. Quand le bandit fut parti, l'entreposeur de Rodez eut la curiosité de faire peser les ballots de tabac qu'il lui avait livrés : le compte se trouva rigoureusement tel qu'il avait été déclaré. Ce Mandrin était honnête homme.

Puis la bande se rendit en toute tranquillité sur la place publique de la ville. Par une heureuse rencontre, c'était jour de foire. Les paysans en sarraus bleus, les bonnes femmes en coiffes tuyautées, leurs cols de dentelles sur les épaules, se pressaient parmi les moutons et les cochons. Les ballots de tabac, les rouleaux d'indienne et de mousseline furent développés. A quelques pas les uns des autres, le capitaine avait établi ses hommes en plantons, et, sous la surveillance des contrebandiers résolument appuyés sur le canon de leurs fusils, le marché se tint avec un calme et un ordre parfaits. Le prix des marchandises était débattu ; puis celles-ci étaient livrées.

Pendant ce temps, Mandrin, logé chez le marquis de Bournazel, se souvenait qu'à l'hôtel de ville il y avait un dépôt d'armes récemment enlevées à des contrebandiers. Ce dépôt lui revenait évidemment de droit : il en écrivit au subdélégué, réclamant les armes et demandant même qu'elles lui fussent remises nettoyées et en bon état. Sa lettre était conçue en termes courtois, mais fermes : aussi M. le subdélégué s'empessa-t-il de donner satisfaction à une aussi juste réclamation. Les armes furent apportées, après avoir été astiquées proprement. A l'issue du marché, affaires faites, les compagnons s'étaient répandus dans les cabarets de la ville. C'était d'habitude le moment de boire. Les mandrins le firent largement et payèrent de même. Avant de partir, le capitaine écrivit encore à M. le subdélégué pour le prier de vouloir bien l'excuser des procédés un peu brusques auxquels il s'était vu obligé de recourir, et il laissa au marquis de Bournazel un poignard d'un travail remarquable, en souvenir de l'hospitalité si gracieuse qu'il avait trouvée sous son toit. Le poignard est aujourd'hui au musée de la ville.

Ces faits sont établis par des documents précis et par les procès-verbaux

qu'en dressèrent les autorités compétentes sur les dépositions des témoins oculaires.

Le 1^{er} juillet, Mandrin passait à Rignac ; le 3, les scènes de Rodez se renouvelèrent à Mende.

Le 9 juillet nous le retrouvons en Dauphiné : c'est alors que se place l'action la plus cruelle que Mandrin ait commise. On a dit combien il avait été profondément irrité et attristé du supplice de son frère Pierre. Il était à présent maître de la région, où tout pliait devant lui. Et il se rendit dans le bourg où il était né, à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, où il avait appris que demeurait le brigadier des Fermes Moret, qui avait fait arrêter son frère. Du plus loin que Moret aperçut le terrible bandit, il se jeta à genoux, criant merci. Il avait dans ses bras un de ses enfants, une petite fille de dix-huit mois. Le malheureux la tendait désespérément devant lui :

« Grâce, grâce ! »

Mais cette vengeance couvait en Mandrin depuis des années.

« N'as-tu pas été « employé », lui cria-t-il, et n'est-ce pas toi qui as mis la corde au cou de Pierre, mon frère, que tu as fait pendre ? »

Pour réponse, l'homme qui tremblait continuait de crier : « Grâce ! grâce ! » et tendait devant lui son enfant comme un bouclier vivant.

Mandrin ne l'écoutait pas. Il revoyait sur la colline, fichée en un sanglant pilori, la tête livide de son frère Pierre :

« Ote ton enfant, car je tire.

— Grâce ! grâce ! »

Du même coup de fusil, Mandrin tua le père et l'enfant.

Ce crime commis, son frère vengé (c'était à ses yeux comme le couronnement de sa première campagne), Mandrin passa en Suisse, autant pour s'approvisionner de nouveau en marchandises de contrebande que pour assurer à sa compagnie, tout à loisir, un plus grand développement et il y resta jusqu'à la fin de juillet.



Le 8 août, les mandrins, sous la conduite de leur chef, sont à Saint-Chamond, à cinq lieues de Lyon. Ils traversent la ville en plein jour, et s'arrêtent un instant devant le bureau où les Fermes débitent leurs soies, le temps de tirer quelques coups de fusil, dont ils ne laissent pas de tuer le brigadier qui s'y trouvait.

Le 19, Mandrin fait son apparition dans une petite ville de la Basse-Auvergne, Ambert. « Il y étala sur la place les couleurs de ses brillantes indiennes qu'il vendait, la baïonnette au bout du fusil, écrit le président Terrier de Cléron. Les servantes n'en étaient pas plus effrayées que leurs

maîtresses. Elles ne voyaient en lui qu'une charmante figure, aussi appétissante que ses marchandises et ses façons. Son coup d'œil ne mettait en fuite que les employés. »

A ce moment, les affaires de Mandrin sont dans tout leur éclat et il peut donner libre cours à la générosité qui était au fond de son caractère. Il le fait gaiement et de bonne façon. Il allait sur la grande route, quittant Saint-Chamond, quand il aborda un carrosse qui roulait au trot bruyant de deux superbes chevaux. Dans la voiture, une dame et son cavalier.

Mandrin s'approche, le chapeau à la main :

« Vous avez là des chevaux dont je m'accommoderais assez.

— Ils sont à vous », dit le gentilhomme, qui avait compris dès l'abord que tel était le seul parti à prendre.

Mandrin s'empare de l'attelage, non sans avoir demandé à quelle adresse il devra le renvoyer quand il n'en aura plus besoin. Et en effet il ne manque pas à sa promesse : il joint même aux deux chevaux une pièce de caragach et des rubans de soie moirée qui contribuèrent au rétablissement de la dame ; car celle-ci s'était alitée avec une fièvre assez forte, à la suite de l'émotion un peu vive qu'elle avait ressentie.

De ce trait peut être rapproché le suivant. Un gentilhomme des environs de Tullins prenait des truites dans la Fure, affluent de l'Isère. Il y pêchait de nuit, à la lanterne. La lumière attira Mandrin, qui passait avec quelques hommes. Les contrebandiers étaient égarés. C'est ce que Mandrin expliqua au pêcheur de la manière la plus civile et en parlant bas pour ne pas effaroucher le poisson. Il le pria de vouloir bien lui servir de guide pendant une heure. Ce sont là services qui ne se refusent pas à une douzaine de solides gaillards armés jusqu'aux dents, qui vous abordent en pays désert, au milieu de la nuit, au moment où vous pêchez des truites.

A quelques mois de là, notre gentilhomme était à Tullins, dans sa propriété, quand arrivèrent trois cavaliers. L'un d'eux était Mandrin, qui venait lui exprimer sa reconnaissance pour le service rendu et le prier d'accepter deux barils d'une poudre de chasse, alors très recherchée, dite « poudre des princes » et une paire de chiens allants, très bons pour lever le renard.

Le 25 août, les mandrins logent à Saint-Georges-d'Aurac, à quelque distance de Brioude. Ils sont descendus chez le sieur Compte, aubergiste ; mais les domestiques, qui avaient voulu refuser l'accès de l'hôtel, avaient dû être quelque peu bousculés.

L'entrée dans Brioude, le 26, à six heures du matin, fut brillante, au son des fifres, baïonnette au bout du canon. Mme du Hamel, entreposeuse des Fermes, est contrainte d'acheter du tabac de contrebande pour 6 600 livres. Mandrin exigeait tout d'abord 15 000 livres, mais il dut se contenter d'un

chiffre réduit, car la dame ne possédait pas davantage. Durant les négociations, notre capitaine avait établi une partie de ses hommes en avant-postes, aux abords de la ville, et, entre autres points, dans le petit bois de Saint-Ferréol.

Le bureau de tabac de Craponne reçut la visite des contrebandiers, dans la nuit du 28 août. La maison est conservée aujourd'hui encore, intacte, telle qu'elle était quand elle fut envahie par les mandrins, avec ses murs ventrus et tout de guingois. Les petites fenêtres sont jetées irrégulièrement sur les quatre façades, car elle a jour sur rue de toutes parts, avec des contrevents pleins, en bois naturel, brunis par le temps, et tenus par des pentures en fer noir. Sur chacune des deux façades principales une porte vitrée, basse, à linteau cintré et fermée la nuit d'un grand volet de bois, les chambranles et linteaux striés de nervures du xv^e siècle. La toiture est en tuiles rouges et s'avance en auvent, couvrant une galerie à jour sur la rue, que soutiennent des poutres obliques avec leurs appuis dans le mur. La maisonnette, en sa vétusté exquise, se dresse au centre de la ville.

Le mari est absent, la femme est réveillée en sursaut. Les menaces les plus violentes l'obligent à prendre du « faux tabac », c'est-à-dire du tabac de contrebande, pour 3 400 livres. La pauvre femme doit emprunter 2 200 livres au maire de la ville et 1 200 livres à un particulier. Mandrin laisse un reçu, en bonne et due forme, à valoir sur les fermiers généraux.

Craponne est bâti sur les hauts plateaux volcaniques du Velay ; mais au fond d'une cuve de prairies verdoyantes, que bordent, en manière de clôture, des quartiers de roc. Et, dans tout ce pays de montagnes, par les cols, par les gorges tapissées de sapins, où coule avec bruit l'eau intermittente des torrents, sur les plateaux d'où l'on découvre au loin la plaine bleuâtre qui ondule, bleue et transparente, comme une mer immobile — il semble qu'à chaque instant s'aperçoivent les files hardies et rapides des contrebandiers. Pays de montagnes difficilement accessibles, dont Mandrin connaît tous les chemins.

Le 29 août, trois escouades de brigands entrent dans Montbrison, « le bonnet à la hussarde retroussé sur l'oreille gauche ». L'entreposeur des tabacs doit accepter de la contrebande pour 5 500 francs, à raison de 3 francs la livre.

Comme le malheureux déclarait ne pas avoir d'argent :

« Indiquez-nous les personnes qui en ont ; nous vous en ferons prêter de gré ou de force. »

C'étaient d'ailleurs toujours les fermiers généraux qui devaient payer en dernier ressort, Mandrin ne se retirant pas sans laisser un de ses fameux reçus.

Enfin, à Montbrison, le contrebandier ajouta une nouvelle corde à son arc : après avoir vendu sa marchandise à la Ferme, il se rendit à la prison de la ville, se fit présenter les livres d'écrou et délivra onze prison-

niers. Il avait choisi avec soin parmi les détenus ; car il ne voulait ni des voleurs ni des assassins. Ceux-ci, à ses yeux, étaient justement en prison :

« Pour vous, leur disait-il, retirez-vous ; je ne suis pas votre sauveur ; vous méritez bien d'être pendus. »

Aussi, après les avoir mis en liberté par forme, les écroua-t-il de nouveau, de sa propre autorité, signant sur les registres et y indiquant les motifs de sa détermination. Quant aux prisonniers délivrés, ils étaient adjoints à sa bande.

Le 2 septembre, Mandrin passait au Pont-de-Veyle en Bresse. Il y alléga de leur fardeau une escouade d'employés des Fermes qui portaient les appointements de la brigade de Cormoranche. Le 5, il franchit la frontière au fort de Joux, non sans avoir tué, en manière d'adieu, un gabian et en avoir blessé plusieurs sous les murs mêmes de la citadelle.

On aura remarqué dans chacune de ces expéditions l'étonnante rapidité des mouvements de Mandrin et de sa troupe. Elle fait le fond de sa stratégie, qui dérouta si longtemps les officiers du roi.

Ce serait une erreur de croire que les maréchaussées et les forces de police locale n'opposassent aux mandrins aucune résistance. Mais leurs efforts étaient paralysés ou rendus vains par l'habile tactique et par l'étonnante rapidité du contrebandier. Il savait tantôt diviser ses bandes par petits détachements, tantôt les grouper rapidement en une troupe nombreuse, pour foncer à l'improviste sur les localités qu'il se proposait de mettre à contribution. On voyait les mandrins partout à la fois et on ne savait où les saisir ; les soldats qu'on lançait à leur poursuite ne tardaient pas à revenir harassés, désorientés, tandis que, au moment et sur le point où l'on s'y attendait le moins, Mandrin réalisait un nouveau coup de main.

Aussi son plan d'action apparaît-il dès à présent : il est d'une extrême simplicité. Les lignes en sont arrêtées dans sa tête de la manière la plus précise. Quant à l'exécution, il la mène avec une énergie et un esprit de décision remarquables.

Après chacune de ces expéditions, il revient en Savoie ou en Suisse, où il rencontre toujours un accueil cordial. Les autorités mêmes le voient d'un œil favorable. Il est adoré des populations de la frontière. N'active-t-il pas leur commerce, entravé par les lourds droits d'entrée que perçoivent les employés des fermes ? Chacun espère que le commerce si bien organisé par Mandrin prendra peu à peu un plus grand essor : et l'on se leurre de l'espoir d'une prospérité nouvelle pour la région. « Ce sont les contrebandiers qui font vivre la Savoie, écrit à cette époque un certain Marsin qui était espion du gouvernement français dans cette région. Il n'y a pas un gentilhomme, bourgeois ou paysan, qui ne gagne considérablement avec eux. »

Sur la frontière étrangère, Mandrin refait ses approvisionnements en

marchandises ; il engage de nouvelles recrues, il complète et fortifie l'organisation de sa troupe. Le succès de ses dernières entreprises avait répandu son nom, et des volontaires lui arrivaient de toutes parts. Lui-même il réalisait peu à peu une fortune assez importante pour l'époque : à la fin de cette année 1754, on l'évaluait à 100 000 livres, plus de 300 000 francs de notre monnaie. Mandrin l'avait placée, partie entre les mains du marquis de Chaumont, seigneur de Rochefort et de Montbel, partie entre celles du marquis de Saint-Séverin, qui demeurait sur la frontière, dans la partie savoyarde du Pont-de-Beauvoisin.



Le 4 octobre, Mandrin rentrait en France par le pont de Gresin, près du fort de l'Écluse. Sa troupe s'élevait à présent à trois ou quatre cents hommes, gaillards d'élite, et qu'il était parvenu à discipliner. Il envahit le Bugey. La poste des lettres fut, ce jour là, retardée. Le contrebandier l'avait arrêtée, le temps nécessaire pour prendre sur elle l'avance qu'il jugeait utile à l'heureuse issue de son entreprise : car il était bien certain que des lettres de Genève annonçaient sa nouvelle expédition. Le soir à dix heures, il était à Nantua, où la buraliste des tabacs dut verser sept cents livres en échange de marchandises qui lui étaient livrées.

Les mandrins s'intitulent à présent « voyageurs et marchands contrebandiers ». Avec leurs capitaux placés dans de sûrs châteaux, confiés à des seigneurs de la meilleure noblesse, ils en sont arrivés à organiser une véritable entreprise de commerce : le commerce armé.

« En conscience, disaient-ils aux receveurs des Fermes, notre tabac est bon : c'est du suisse, c'est du genève. Il en coûte d'ailleurs à tant et tant de braves gens qui prennent la peine de vous l'apporter. Prenez vite et payez de même. » Des baïonnettes aiguës donnaient beaucoup de force à cette manière de raisonner.

Le 5 octobre, sur les six heures du matin, les contrebandiers au nombre de cent douze, Mandrin en tête, se présentent aux portes de Bourg, capitale de la Bresse. C'était une ville de six mille habitants, protégée par une « chemise » de pierre. Les portes, à pentures de fer, en avaient été réparées l'année précédente. MM. de Choin, gouverneur de la ville, et Joly de Fleury, intendant de Bourgogne, Bresse et Bugey, se trouvaient de séjour pour recevoir la bande. Mais l'attaque fut si inopinée que l'on n'eut pas le temps d'assembler les milices, six ou sept cents hommes, divisés en six pennonages qui correspondaient aux six quartiers de la ville. Les uns étaient armés d'arquebuses à rouet et les autres de hallebardes d'une forme aussi terrible que réjouissante, conservées aujourd'hui au musée de la ville.

Mandrin s'empressa de faire occuper les portes des remparts, puis il se rendit directement aux halles, où aboutissaient les rues principales et où la défense aurait pu s'organiser : il y établit un planton avec mission de s'opposer à toute tentative de ce genre. Lui-même il se dirigea vers la demeure du directeur des Fermes, M. de la Roche. M. le directeur était absent : Mandrin ne trouva au logis que madame la directrice, qui était jeune et très jolie. La cour de l'hôtel fut envahie par les mulets chargés de tabac. Il y en avait, disait le contrebandier, pour vingt mille livres, et il pria la dame de les lui compter.

Mandrin parlait d'un ton aimable, il avait bonne mine, il était bien mis. La jeune personne n'en fut pas moins très effrayée : elle n'avait pas d'argent.

« Qu'à cela ne tienne, madame, on vous en fera trouver. »

Mme de la Roche avait été surprise à sa toilette. Les contrebandiers l'obligent à les accompagner sur-le-champ, dans l'état où elle se trouvait, en petites pantoufles, en pet-en-l'air et cotillon court, un peignoir sur les épaules et les cheveux épars : ainsi elle va par les rues, menée par deux bandits, les petites pantoufles clapotant sur les pavés. On se rend à l'hôtel de M. de Varenne, receveur des tailles, où demeurait l'intendant, Joly de Fleury. « Je précédais cette incivile bande de trente pas », écrit le lieutenant de roi, M. de Bohan. Le spectacle était des plus curieux, et les bourgeois de Bourg se pressaient au pas des portes ; les femmes se mettaient aux fenêtres. Cependant, tout en passant, les contrebandiers leur expliquaient, avec des plaisanteries, que les bonnes gens devaient être sans crainte, car on n'en voulait qu'à la Ferme et à ses suppôts.

M. de Bohan, qui devançait la troupe, courut prévenir Joly de Fleury. Celui-ci avait auprès de lui nombreuse société : près de trente gentils-hommes, des dames, et, parmi ses hôtes, M. de Choin, gouverneur de Bourg. « La loi du plus fort étant toujours la meilleure et toujours à craindre », dit M. de Bohan, l'intendant, le gouverneur, les dames et toute la compagnie s'empressèrent de déguerpir par le derrière de l'hôtel, pour se réfugier au couvent des Capucins.

L'intendant avait donné ordre à M. de Varenne de verser les vingt mille livres exigées par Mandrin. La négociation fut conduite par le lieutenant de roi et capitaine d'infanterie, le chevalier de Chossat.

Mandrin s'excusait de se voir dans l'obligation de faire du tapage aux portes de M. l'intendant. Il suppliait Sa Grandeur de ne pas lui en tenir rigueur et de croire à la sincérité de son désespoir. C'était au sieur Jean-Baptiste Bocquillon, adjudicataire général des Fermes, qu'il en avait, et il ne lui était pas possible de cesser ses actes d'hostilité envers les protégés de ce der-



« Vous avez là des chevaux magnifiques, dit Mandrin au gentilhomme, vous plairait-il de les céder à mes hommes ? »

nier, jusqu'à ce que l'argent qui lui revenait en paiement du tabac qu'il avait livré lui eût été versé.

Les vingt mille livres furent portées à Mandrin avec un certain appareil : « par les valets de la ville, dit le lieutenant criminel, tel qu'on présente le vin d'honneur à l'Intendant ». Mme de la Roche fut rendue libre. Elle s'en retourna chez elle, toujours en jupon court, ses longs cheveux châtons encore épars sur les épaules, et ses petites mules claquant sur les pavés.

Le contrebandier donna un reçu ainsi conçu :

« Je déclare avoir reçu de M. le chevalier Chossat, capitaine au régiment de Nice, la somme de vingt mille livres, pour marchandises que j'ai livrées à Mme La Roche. Bourg, le 5 octobre 1754.

« L. MANDRIN. »

Puis, chacun s'en fut dîner de bon cœur et de franc appétit : Mandrin et ses hommes dans les faubourgs du côté de Besançon, dont tous les cabarets retentirent de leurs chansons joyeuses ; M. l'intendant, M. le gouverneur, M. le lieutenant de roi, ces dames et leurs cavaliers, dans le grand réfectoire du couvent des Capucins. Était-ce réaction ? la gaieté était des plus vives et tous plaisantaient en vidant les coupes de cristal. Seule, Mme de la Roche ne se remettait pas de son émotion. On la conduisit dans la maison de M. Lenoir, commissaire des guerres, où elle retira ses petites mules et son jupon de satin noir, et où elle se mit au lit après avoir noué en tresses ses longs cheveux châtons.

Mais pendant que M. l'intendant dînait chez les Pères Capucins, une nouvelle députation vint gratter à la porte : Mandrin demandait encore cinq mille livres pour six ballots de tabac qu'il avait fait porter chez l'entreposeur, M. François.

« Le directeur des Fermes, disait Mandrin, m'a versé vingt mille livres, c'est fort bien ; mais, en conscience, je ne puis passer dans une ville comme Bourg sans laisser aussi du tabac chez M. l'entreposeur. »

Le lieutenant de roi, M. de Bohan, fut à nouveau chargé de la négociation en compagnie du chevalier de Saint-André. Ceux-ci trouvèrent le capitaine à table avec deux de ses compagnons. « Après bien des propositions de part et d'autre, écrit le lieutenant criminel, et beaucoup de marques d'amitié et de considération », on tomba d'accord sur les cinq mille livres, qui furent encore versées.

Son repas terminé, Mandrin se rendit à la prison de la ville, où il libéra quelques faux-sauniers, des prisonniers pour dettes ou affaires particulières, et écroua à nouveau, de son autorité propre, les voleurs et les malfaiteurs,

cependant que ses compagnons débitaient aux bourgeois des indiennes, des mousselines on n'osait, dit l'intendant, ni refuser, ni marchander.

Enfin, sur les quatre heures, après de nouvelles et copieuses stations dans les cabarets, les mandrins quittèrent Bourg et s'éloignèrent par la route de la principauté des Dombes. Ils chantaient à tue-tête. Ils étaient ivres comme des Polonais.

Après le départ de ces hôtes aimables et gais, mais un peu brusques et turbulents, les employés de la régie se mirent gravement à peser le tabac livré : le compte se trouva exact.

Le soir de ce jour, les mandrins couchèrent à Saint-Paul-de-Varax ; le lendemain, ils arrivèrent à Châtillon-lès-Dombes. Le receveur des gabelles dut verser deux mille cinq cents livres : Mandrin l'en avait prié, son chapeau d'une main, un pistolet de l'autre.

Le 7, nos compagnons sont à Saint-Romain, distant de Mâcon de quatre lieues. Ils blessent l'un des chevaux attelés au coche d'eau qui se rendait à Lyon. Ils visitent le bateau ; mais comme ils n'y trouvent ni fermier ni « gabian », ils lui laissent continuer sa route. Arrivés à Lyon, les voyageurs y répandent l'alarme. « On pratique à la hâte des coupures sur la route de Mâcon. On met sur pied les *quartiers* qui viennent garder la contrescarpe . » Durant de longues heures, les *quartiers* observèrent l'horizon ; mais ils n'aperçurent rien d'inquiétant. Impatientes enfin d'en venir aux mains, les vaillantes milices s'avancent à la rencontre des contrebandiers : elles rentrent à la nuit sans avoir vu l'ennemi. Un festin « splendide », où les vins du Beaujolais coulèrent en abondance, consola ces braves de leur déconvenue.

Le marquis d'Argenson écrit à cette date dans son journal : « Les contrebandiers qui parcourent les provinces, particulièrement celle de l'Auvergne, en usent galamment avec la noblesse qui les soutient ; les commis des Fermes sont impuissants à les arrêter. »

Mandrin se sentait si sûr de lui qu'il écrivait en ces termes au commandant de la maréchaussée à Aurillac (la lettre fut portée par la poste) :

« Je dois me rendre au premier jour dans votre ville, monsieur, avec un détachement de cinquante hommes que j'attends ici. Je sais que vous avez des ordres contre moi et contre ma troupe. Je n'ignore point votre zèle pour le service ; mais je dois vous prévenir que, dans le cas où vous feriez le moindre mouvement contre moi ou contre ma troupe, vous ne trouverez pas mauvais si vous me trouvez sans quartier. Ma troupe doit vaincre ou mourir. Si quelqu'un oublie ma devise, je le ferais arquebuser à votre porte.

« Je suis avec considération, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. »

« MANDRIN. »

Le 8 octobre, les mandrins franchirent la chaîne de collines qui sépare le Beaujolais du Forez. Le 9, dans la matinée, ils entrent dans Charlieu, où ils prélèvent quatre mille cinq cents livres sur les caisses de M. Hue des Cottés, entreposeur des tabacs. Puis ils arrivent à Roanne. A leur approche, tous ceux qui tenaient de loin ou de près à l'administration des Fermes courent se réfugier dans les maisons religieuses où ils savent trouver abri. Les femmes seules demeurent au logis.

Les contrebandiers firent dans Roanne une entrée solennelle, musique en tête. Il se rendirent directement à la grande place, où Mandrin fit ranger ses hommes en alignement militaire et mettre à terre les ballots de contrebande que portaient les mulets. Chez l'entreposeur des tabacs, Forest, on ne trouva pas la somme que nos compagnons exigeaient. Mlle Forest fut conduite par les rues, comme l'avait été à Bourg Mme de La Roche, jusqu'à ce qu'elle se fût procuré la somme nécessaire. Chez le receveur des tailles il y avait dix mille livres. Le receveur exigea que ses caisses fussent ouvertes en présence d'un juge et d'un greffier.

« Ceci est très juste, dit Mandrin. Nous ne sommes pas des voleurs. »

En tout, le contrebandier récolta vingt mille livres pour lesquelles il laissa vingt ballots de tabac.

Puis les bandits se rendent aux prisons qu'ils font ouvrir. Ils mettent tout le monde en liberté. Ici la maréchaussée intervient, non pour s'emparer des contrebandiers, mais pour leur faire observer, — collaboration piquante et inattendue — qu'ils ont élargi un certain nombre de voleurs et de malfaiteurs vulgaires. Et Mandrin de se rendre aussitôt aux réclamations si justifiées que lui font les gendarmes et de remettre sous les verrous ceux qu'ils lui indiquaient.

Plus caractéristique encore est le rapport que fit, sur l'aventure, le chef du parquet de Roanne, le procureur du roi. Il se nommait Cartier de Boiscurtil. « J'ai appris, écrit-il, les actes d'hostilité qu'ont commis dans notre ville les contrebandiers. Comme ces sortes d'incursions attaquent plutôt l'intérêt des Fermiers que le bien public, nos citoyens, en gens raisonnables — le procureur du roi dit bien : en gens raisonnables — ont paru indifférents à leur arrivée. »

Nous ne suivrons pas Mandrin dans le détail de cette expédition. Les mêmes scènes se renouvellent partout.

Le 12 octobre, les contrebandiers sont à Ambert. Mandrin réclame à l'entreposeur des Fermes, M. de Lussigny, une somme de vingt mille livres.

« Vingt mille livres ! quelle somme, monsieur ! mais les galions de Sa Majesté Catholique n'en portaient pas autant. »

Finalement le contrebandier allait se contenter de mille écus, et il s'appretait

à en passer quittance devant notaire, quand un de ses lieutenants déclara que la somme était décidément insuffisante : il fallut que M. de Lussigny se mit en course par la ville pour trouver quatre mille livres de supplément.

Cependant quelques bandits s'étaient rendus au domicile particulier de l'entreposeur, où ils contraignaient Mme de Lussigny à leur acheter six mouchoirs d'indienne pour cinquante-six écus. Survient Mandrin. La dame, effrayée tout d'abord par l'arrivée du célèbre brigand, ne tarde pas à être rassurée par sa courtoisie. Elle lui montre les mouchoirs d'indienne, en se plaignant du prix excessif où elle avait été forcée d'en faire l'acquisition.

« Au fait, dit Mandrin, c'est un prix de fermier général. »

Et il obligea son compagnon à restituer sur-le-champ vingt-six écus, sur les cinquante-six qu'il avait demandés. La dame, surprise et charmée, ne permit pas que le gentil bandit s'éloignât avant d'avoir accepté un verre de vin. Au commencement du dernier siècle on conservait encore dans la maison le gobelet d'argent où Mandrin avait bu.

Le 15 octobre, comme il approchait du Puy-en-Velay, des troupes venues de Clermont, les hussards de Lenoncourt, essayèrent de lui barrer le passage. Dans ce pays de montagnes, aux gorges profondes, aux cols étroits, le brigand pouvait déployer la supériorité de sa tactique. Les hussards de Lenoncourt furent mis en déroute, et Mandrin entra triomphant dans la capitale du Velay. Mais ici les compagnons trouvèrent une résistance à laquelle ils ne s'attendaient plus.

La maison des Fermes était située dans une petite rue traversière qui grimpe au flanc du coteau où est construite la vieille ville, la rue du Consulat, large de quatre mètres à peine. Les maisons, hautes de deux étages, se sont comme enflées dans la partie supérieure, en sorte qu'elles vont chacune se rapprochant de celle qui est en face ; elles ont des toits en appentis, qui protègent les murs contre la pluie ; et la mince bande de ciel clair, qui court au haut de la rue, en est encore rétrécie. Jamais de ses rayons le soleil ne vient lécher les pavés. Jusqu'à nos jours, la rue a conservé l'aspect du temps, avec ses portes larges et basses, à l'archivolte cintrée garnie de ferrures Louis XV. Les fenêtres, à petits croisillons blancs, sont fermées par des volets pleins en bois naturel, rabattus le jour contre le mur. Vers le milieu de la rue, une fontaine, formée d'un pilastre de vieille pierre, où se détache, en haut relief, une figure de dauphin entourée de roseaux à quenouille et surmontée d'un trident : la margelle s'arrondit demi-circulaire. Sur des lames de fer qui y sont posées les femmes placent le seau qui doit recueillir le jet de la fontaine, et les chevaux viennent boire à l'eau du bassin.

On imagine à quel point la ruelle étroite est favorable à une résistance. Le capitaine des Fermes a donc fait verrouiller la lourde porte barrée de fer et

clure les volets de bois. Par d'autres fenêtres entre-bâillées, une décharge de mousqueterie tue l'un des contrebandiers, en blesse plusieurs. Mandrin fait donner l'assaut. La porte de bois est enfoncée, les contrevents sont fracassés à coups de crosse. Pour punir le directeur des Fermes de son procédé, la maison est pillée du grenier à la cave. En pleine rue, Mandrin fait tranquillement mettre à l'encan les meilleurs meubles. Ce qui en reste est brisé. On croit voir la scène dans la ruelle étroite et sombre : les chevaux qui hennissent, les mulets chargés de ballots, l'agitation affairée des contrebandiers aux larges chapeaux de feutre noir, vendant à la criée les meubles de M. le directeur des Fermes aux gens du pays qui s'empressent de les acheter.

Les greniers étaient remplis de blé, et Mandrin allait s'en emparer également, quand le directeur lui fit observer que ce n'était là qu'un dépôt

« Qu'on m'envoie querir le propriétaire ! »

Celui-ci, un riche bourgeois, d'accourir alarmé.

Mandrin lui rendit son blé ; mais il lui fit payer une amende de six cents livres pour le punir d'avoir de si vilaines relations et de placer sa confiance dans les commis de la Ferme.

On conçoit aisément l'impression que ressentirent de cette invraisemblable chevauchée la région même et bientôt la France entière. Les gouverneurs des provinces, les commandants des villes s'empressèrent de prendre des mesures : les portes des villes durent être fermées ; les bourgeois formant les milices reçurent ordre de tenir leurs fusils en état ; et les gens des campagnes furent contraints de donner avis en hâte de tout ce qui pourrait annoncer l'approche des contrebandiers. A l'entrée des villes furent placées des sentinelles auxquelles on interdit sévèrement de boire ni de jouer pour passer le temps.

Vaines précautions, Mandrin entre à Boen comme chez lui, et mande à l'auberge de la Croix-Blanche, où il est descendu, le juge, le capitaine-châtelain et le procureur fiscal du lieu, en même temps que les différents entreposeurs de la Ferme. Et tous d'arriver. D'un commun accord, on fit rédiger un acte par le greffier du procureur fiscal, où étaient notées les quantités de tabac et d'indiennes livrées par Mandrin, moyennant deux mille livres. L'acte en fut signé par les officiers de la ville et prévôté de Boen et par les entreposeurs d'une part, par Mandrin de l'autre.

Montbrison vit les mêmes scènes le 23 octobre : contribution levée sur les Fermes, libération des prisonniers ; le tout avec beaucoup d'ordre, de méthode et de tenue.

Dans les petites localités, les bureaux des Fermes étaient pillés au passage. Rien ne résistait. Cependant, le 26 octobre, dans un engagement avec les

gabians, Mandrin avait été blessé. Le 29, il rentra en Savoie, pour refaire sa troupe et se préparer à des entreprises nouvelles. En cette expédition, il avait franchi avec ses hommes plus de deux cent cinquante lieues.

Le succès de son entreprise lui fit alors concevoir des espoirs nouveaux. Ses projets s'agrandirent. Il avait été mis en contact avec les protestants des Cévennes, auxquels il avait fait passer des armes. Plus nombreuses que jamais les recrues se présentaient de toutes parts.

Une partie du peuple et une grande partie de la noblesse en Savoie et Dauphiné se déclarent pour Mandrin. Il a établi son quartier général à Carouge, près de Genève. Dans toute la région, en dépit des réprimandes des évêques, les curés mettent leurs chevaux à sa disposition pour ses expéditions.

L'intrépide jeune homme allait-il déjà réussir, en étendant son action de proche en proche, à provoquer le soulèvement qui produira quarante ans plus tard la Révolution ? Il songea à ce moment à un bouleversement général qui aurait pour effet d'asseoir enfin la société française sur des bases nouvelles.

Quelles bases ? A vrai dire, il n'en avait aucune idée. Ses réflexions n'allaient pas jusque-là. Sa pensée était courte et brutale, simple et naïve : plus de fermes, plus de douanes, plus d'impôts, plus de milice ; c'était tout son plan de réformes économiques et sociales.



Cependant, pressé sans doute par les fermiers généraux, le gouvernement avait fini par s'émouvoir. On envoya des ordres aux commandants militaires des provinces. On mit des troupes à leur disposition. A Cuiseaux, petite ville de Bourgogne, fut établi un corps de reîtres allemands, sous le commandement d'un officier de grand mérite, allemand également d'origine, Jean-Christian Fischer. Il avait des ordres précis : poursuivre sans relâche les contrebandiers et les combattre partout où il les rencontrerait. Cuiseaux, sur la route de Bourg à Lons-le-Saunier, dominait la région. Soit que Mandrin rentrât en France par Gex et les Rousses, soit qu'il rentrât par le Bugey, il devait être atteint. D'autres détachements de troupes volantes furent placés sous le commandement d'un officier basque, d'Iturbi de Larre. C'étaient tous des soldats éprouvés, pour la plupart hommes de sac et de corde, nommés communément « argoulets ». Ils faisaient à l'occasion eux-mêmes la contrebande, mais ils étaient aguerris, durs au froid et à la fatigue. Ceux-là, du moins, seraient capables de venir à bout des contrebandiers.

Nous lisons dans les registres de la communauté de Villefranche en

Beujolais : « Pour prévenir de nouvelles incursions de la part de ces contrebandiers, le ministre envoya beaucoup de troupes dans la Bourgogne et dans toutes les villes et villages le long de la rivière de Saône, dans la Bresse et le long du Rhin. On voit aussi des garnisons à Trévoux, Montmerle et Toissay... à Villefranche, les deux premières compagnies du régiment de Maugiron.

La rapidité et la hardiesse des mouvements de Mandrin dérouta une fois de plus les prévisions. En arrivant, le 10 Décembre 1751, à Genève, où il s'était rendu pour se mettre par lui-même au courant des projets de son adversaire, Fischer apprit que les contrebandiers s'étaient déjà mis en marche. Dans une lettre écrite de Dôle le 17 décembre 1754 au comte de Tavannes, lieutenant général en Bourgogne, le duc de Randan s'exprime ainsi : « L'entreprise des contrebandiers est surprenante. Par un hardi crochet, ils ont évité tous nos postes ; ils ont percé par un endroit dégarni de troupes et, d'un trait, sont arrivés à trois lieues de Besançon, sans que nul en fût informé. » C'est incroyable, ajoute le noble duc. En plein hiver, les contrebandiers pénétraient en France par les gorges des montagnes, dans la nuit du 14 au 15 décembre 1754.

Randan expose les mesures qu'il a prises pour les combattre. Ici il a placé 150 dragons de Beaufremont, là un détachement de 120 cavaliers d'Har-court, puis un détachement de 50 cavaliers de Fumel, plus loin un corps de 50 cavaliers de Moulins avec 100 canonnières, ailleurs, deux compagnies de grenadiers. Les bandits, dit Randan, seront enveloppés.

Les contrebandiers pourtant passèrent sous le feu même des canons de Besançon. Le 16 décembre, aux environs de Dôle, les cavaliers d'Har-court étaient surpris par eux, attaqués et battus. Le 18 décembre, Mandrin arrivait à Seurre en Bourgogne. Il y entra avec ses hommes, enfonçait les portes du capitaine général des Fermes, vidait les caisses des entrepôts et donnait en échange des ballots de marchandises. A tous les employés qu'il dépouillait il laissait en outre des reçus signés : *le capitaine Mandrin*, où il notait qu'entreposeurs et buralistes n'avaient rien fait que contraints par la force. Il leur assurait ainsi le remboursement des sommes perçues par lui et les mettait à l'abri de tout châtement. Quant au peuple, Mandrin l'avait fait prier dès son arrivée « de ne pas interrompre ses travaux », l'avertissant « que la Ferme et les gabians étaient seuls l'objet de ses expéditions ». En sorte que tout se passa au mieux, les bourgeois, « en gens raisonnables », n'ayant cure de se mêler de ce qui ne les regardait pas. Le soir, les mandrins furent coucher au village de Corberon.

La nouvelle de ce qui s'était passé à Seurre vint à Beaune dans la soirée. Et le conseil de ville de se réunir d'urgence. Il y fut décidé que l'on fermerait les portes, que l'on garnirait les remparts de milices. Mais un bon abbé,

qui demeurait alors à Beaune, note que le « chevalier Mandrin » rendit toute précaution inutile par son arrivée précipitée.

Par le chemin de Corberon, en effet, les mandrins s'approchent. Sur la route durcie par la gelée, on entend résonner au loin le galop sonore de leurs chevaux. Déjà ils aperçoivent la ville, entourée de son croissant de collines, blanches de neige sous le ciel bas.

Le 18, à midi, ils sont à la porte de la Madeleine. La ville est close d'un rempart de grosses pierres, avec des tours d'angle et, aux saillies, des échauguettes en encorbellement. Au pied des murs, un large fossé où croupit une eau verdâtre. Un pont mène à la porte d'entrée. La garde bourgeoise est sur les remparts. Elle veut défendre l'accès du pont. Un combat s'engage. Parmi les défenseurs de la place, le tailleur Bouron, et un nommé François qui cherchait à fermer les battants de la porte, sont tués, ainsi qu'un soldat qui leur prêtait main-forte. Un autre bourgeois est blessé. Le reste se met en débandade. Les contrebandiers avaient des fusils qui tuaient les gens, ce qui était une singulière plaisanterie. Les mandrins sont ainsi maîtres de l'entrée; quelques-uns ont déjà escaladé les remparts. Tous alors, ils s'élancent en avant. « L'homme le plus intrépide, écrit notre abbé, eût frémi, je ne dis pas de crainte, mais d'horreur, en les voyant arriver. Ils traversèrent le faubourg Magdelaine à grande course de cheval, fusils haut et armés, criant unanimement :

« Tue ! tue ! mettons le feu à la ville ! »

Mandrin, d'ordinaire si bon enfant quand il prenait possession des villes du royaume de France, tenait à donner une leçon à des bourgeois qui avaient eu l'impolitesse de lui fermer leurs portes au nez. Il était d'ailleurs, comme de coutume, parfaitement instruit de tous les détails concernant la localité. Déjà il l'avait montré en choisissant pour l'attaque exactement le point faible des remparts. Les mandrins, à grand vacarme, passèrent ainsi le faubourg, longèrent Saint-Pierre, prirent hardiment la grand'rue et allèrent droit au corps de garde dont ils s'emparèrent. Puis le capitaine se rendit à l'hôtel de ville où il installa « sa cour ». C'était une petite construction du xiv^e siècle, la porte d'entrée en tiers-point, deux tourelles à toit pointu aux angles, et au fronton, entre les fenêtres garnies de barreaux de fer, les armes de la ville flanquées, à droite et à gauche, de deux porcs-épics en haut relief. Mandrin rangea sur la place une partie de ses hommes, militairement. Il répartit les autres en sentinelles, sur les voies principales, depuis l'hôtel de ville jusqu'aux remparts. « Depuis longtemps, écrit l'abbé, on annonçait Mandrin comme un guerrier poli, marchant à la tête d'une troupe disciplinée et qui n'en voulait qu'à la Ferme. Sur ces préventions, les habitants parurent à leurs portes, impatients de satisfaire leur curiosité; mais lorsqu'on vit que son jeu

était sérieux et qu'il faisait tirer indistinctement, chacun ne se croyant pas en assurance jugea à propos de se renfermer chez soi, en sorte qu'il demeura dans le moment maître absolu de la ville. »

Il s'empara du maire, Pierre Gillet, et lui annonça qu'il frappait les Beaunois d'une contribution de vingt-cinq mille francs. Gillet se récria, discuta.

« Adressez-vous aux employés de la Ferme, disait Mandrin.

— Emmenons le maire à défaut d'argent ! s'écriait son lieutenant d'un air à la fois goguenard et brutal.

— Tu entends, Gillet, les camarades veulent t'emmener. Réfléchis bien », appuyait Mandrin.

Et comme le maire hésitait encore :

« Gillet, tu as entendu ? »

On se mit finalement d'accord à vingt mille francs, lesquels furent demandés à M. de Saint-Félix, receveur du grenier à sel, et à l'entreposeur des tabacs, Étienne. Ils furent apportés presque aussitôt.

Cependant, les contrebandiers qui s'étaient répandus dans la ville n'avaient pas laissé d'y commettre quelques excès. Une pauvre femme vint se plaindre au capitaine de l'avidité de ses soldats. Mandrin remit sur-le-champ cent vingt livres à la bonne vieille, qui lui baisait les mains avec des larmes de reconnaissance. Puis le maire Gillet, assisté de l'adjoint Terrant, offrirent au vainqueur le vin d'honneur dans la grande salle du Conseil. Mandrin, la tête haute, le poing sur la hanche, prononça dans ce moment un petit discours qui n'a malheureusement pas été conservé. Il vida sa coupe à la prospérité de Beaune. Toutefois les contrebandiers étaient pressés de se remettre en route, car Fischer, à la tête de ses hussards et de ses reîtres allemands, était à leurs trousses. A quatre heures moins le quart, le chef donna le signal du départ. L'ordre fut exécuté si rapidement que l'un des contrebandiers fut oublié dans la ville, où il fut mis en prison.

On imagine la stupeur que provoqua la prise d'une ville fortifiée de sept à huit mille habitants, et qui s'était mise en défense. La gravure, la poésie s'emparèrent de cet exploit. Une image populaire représente Mandrin armé d'un fusil à baïonnette, l'air triomphant sous son grand chapeau de feutre rabattu par devant. A droite, le maire de Beaune s'incline humblement devant lui, tenant en main un reçu de vingt mille francs. Au bas de l'estampe, on lit :

Réfractaire à l'État, toujours fier et tranquille,
Suivi partout de ses brigands,
A Beaune, il sut forcer le maire de la ville
A lui verser vingt mille francs.

D'autre part, le célèbre Piron, qui était Bourguignon, rima les petits vers suivants, où se retrouve bien sa manière :

Quand Mandrin
Un matin
Vint à Beaune,
Vous eussiez vu du Beaunois
L'oreille à cette fois
S'allonger de plus d'une aune.
Par le Stix
Saint-Félix
Dit sans cesse
Que, dans les besoins pressants,
Il n'avait vingt mille francs,
En caisse.
Cependant Mandrin le somme
De lui compter cette somme :
Aussitôt
Le gros sot
Fait la quête.
La ville se cotisant,
La somme se trouvant
Toute prête.
C'est bien fait :
Le beau trait
De prudence !
Contre le meunier enfin
De l'âne un peu mutin,
Qu'eût servi la défense ?
Par argent,
S'en tirant
A merveille,
Beaune se tira d'embarras,
On ne lui tira pas
L'oreille !

De cette époque datent les lourdes grilles de fer qui défendent aujourd'hui encore les fenêtres du rez-de-chaussée, dans les vieilles rues de Beaune, et les portes massives.

Fischer arriva dans la ville avec ses hussards huit heures après le départ de Mandrin. Il le serrait de près, cherchait à gagner du temps. Aussi reprit-il rapidement le chemin où les contrebandiers s'étaient engagés.

Les mandrins étaient partis par le faubourg et la porte Bretonnière, prenant la route de Chagny. A leur gauche la plaine s'étendait toute plate, comme infinie, blanche de neige ; mais sur leur droite ondulaient les collines précieuses où croissent les meilleurs vins, le clos Saint-Désiré, les Aigreaux, les Grèves, le clos du Roi, les Blanches-Fleurs, Aloÿs-Corton. Au pied des collines, ou bien y grimpant à mi-côte, ces villages au nom fameux : Pommard, Volnay, Meursault.

Au village de Corpeau, c'est-à-dire peu avant d'arriver à Chagny, les mandrins changèrent de direction pour égarer la poursuite. Corpeau, véritable type du village bourguignon, avec ses toitures en tuiles brunies, est sur un mamelon que revêtent les clos de vigne entourés de murailles basses en pierres libres. Mandrin donc tourna brusquement sur sa droite, à angle aigu, descendant vers les prairies humides, où de minces filets d'eau sont jalonnés de saules gris et de peupliers. A la sortie du village, un grand puits à margelle grise, fendue par le temps, où pend un seau de fer à la poulie rouge de rouille.

Sur le soir les contrebandiers arrivèrent à la Rochepot, dans un bas-fond, entre de hautes collines couvertes de chênes. Un château de l'ancien temps et d'aspect féodal domine le paysage de ses rondes tours hautes, aux toitures aiguës, qui encadrent, sur le fond du ciel, la flèche de la chapelle gothique. Le village est comme un nid qui se cache dans un trou de verdure. Les brigands s'y nichèrent, y dormirent. Ils en repartirent le lendemain à l'aube, et montèrent jusqu'à la Croix des Châtaigniers, d'où ils voyaient s'étendre à leurs pieds la plaine d'Autun.

Le maire de Beaune avait fait prévenir M. Roux, maire d'Autun. Celui-ci fit fermer les portes de la ville, et donna ordre à M. de Montagu, qui commandait la milice bourgeoise, de rassembler ses troupes et de se préparer à une vigoureuse résistance. Cette milice comptait six cents hommes, et elle était renforcée des effectifs que pouvaient fournir la maréchaussée et la belle compagnie des chevaliers de l'Arquebuse, commandée par M. de Saint-Aubin. L'artillerie municipale pouvait mettre en ligne six canons de fer, deux coulevrines de fonte, une coulevrine de bronze et sept boîtes ou pétards. L'enceinte de la ville offrait d'autre part un aspect imposant. Les murs, énormes, massifs, d'une hauteur très respectable, pouvaient encore défier les efforts de l'artillerie. Mais des sept portes de la ville, trois étaient murées, les quatre autres n'avaient que des battants disjoints et vermoulus.

Les mandrins étaient au nombre de deux cents. A la tête des milices et des chevaliers de l'Arquebuse, M. Roux, M. de Montaigu et M. de Saint-Aubin les attendaient vaillamment.

Comme il approchait de la ville, Mandrin aperçut, longcant les rives de l'Arroux, que jalonnaient des arbres dénudés, une longue file de personnages, une soixantaine environ, tout de noir habillés. Craignant une attaque, car ces hommes venaient à lui, il fit ranger ses contrebandiers en bataille. La troupe approcha : c'étaient de jeunes séminaristes, issus pour la plupart des meilleures familles de la ville, qui se rendaient à Chalon pour y recevoir les ordres, en l'absence de l'évêque d'Autun.

La pieuse théorie était conduite par le supérieur du séminaire, l'abbé

Hamard. Mandrin l'aborda et, après s'être fait connaître, lui expliqua qu'ils avaient mieux à faire, lui et ses jeunes élèves, qu'à se fatiguer en allant jusqu'à Chalon. Ils lui serviraient d'otages. Et il emmena ainsi les jeunes ouailles de noir vêtues jusqu'aux faubourgs de la ville, où il les installa, sous bonne garde, dans le couvent des dames bénédictines de Saint-Jean-le-Grand.

Mandrin rangea sa troupe militairement dans la cour du couvent ; puis il dépêcha des parlementaires aux Autunois pour les prier de lui ouvrir les portes et de lui verser vingt-cinq mille livres afin de ne pas le mettre dans l'obligation d'incendier les faubourgs et de massacrer les séminaristes.

Il était une heure de l'après-midi. M. de Montagu, major de la milice bourgeoise, fut chargé par les Autunois de la négociation. Il trouva les mandrins dans le couvent Saint-Jean occupés à préparer des cordes, des échelles et des claies pour escalader les murs de la ville. Le chef reçut M. de Montagu avec autant de gaieté que de résolution. Le délégué des Autunois revint fort impressionné. La ville capitula. Le maire fit ouvrir la porte des Marchaux. Mandrin entra à la tête de ses hommes. Il avait l'air bon enfant et martial : un habit de drap gris avec une veste de panne rouge ; une cravate de soie rouge, son grand chapeau de feutre noir bordé d'or, l'aile de devant rabattue sur les yeux et celle de derrière retroussée au-dessus de la nuque. A sa large ceinture, un couteau de chasse et une paire de pistolets. Il tenait à la main un fusil à deux coups armé d'une baïonnette. Les hommes étaient pour la plupart en haillons, sauf leurs grands manteaux en drap bleu, à parements et doublure rouges.

Mandrin n'emmena que deux contrebandiers avec lui à l'hôtel de ville. Il se savait suivi de près par les hussards de Fischer. Il transigea pour une somme de neuf mille livres, qui lui fut comptée aussitôt par M. Pasquier, receveur du grenier à sel, et M. Duchemin, entreposeur des tabacs. Tout se fit d'ailleurs avec bonne grâce, comme à Beaune ; et Mandrin ne refusa pas la prise que M. l'entreposeur eut l'honnêteté de lui offrir. Celui-ci lui demandant ensuite de quel droit il levait ainsi des contributions sur les Fermes :

« Du droit, répondit Mandrin, qu'Alexandre avait sur les Perses et César sur les Gaules ».

A la prison, six détenus furent élargis : trois marchands, deux laboureurs et un menuisier. Ils avaient été incarcérés pour dettes.

Mandrin eut encore le temps d'enrôler à Autun sept colporteurs. Plusieurs des bourgeois de la ville acceptèrent également de s'inscrire dans sa compagnie comme entreposeurs pour l'écoulement des marchandises. L'entreprise, comme on le voit, se développait. « Représentons-nous, dit l'un de ses

historiens, ce que c'était que l'apparition des contrebandiers dans nos provinces perdues, dans leurs petites villes sans vie, sans industrie, sans ressource. Ces deux cents robustes centaures des Alpes dauphinoises, bien montés, bien couverts, armés jusqu'aux dents, se gaussant de MM. les gens du roi si redoutables, de leur maréchaussée ; buvant du meilleur, payant en beaux écus de six livres tournois ; ouvrant les prisons, élargissant les débiteurs. Ils passaient comme une vision de force, de liberté, de gloire. Les gens d'imagination, les petites gens, les pauvres gens étaient fascinés et séduits. »

Les mandrins quittèrent Autun à six heures du soir. Ils s'engagèrent dans les montagnes qui dominent la plaine où coule l'Arroux, une route étroite bordée de groupes touffus de chênes et d'acacias, le bois de Reunchy.

Fischer arriva à Autun, avec ses hussards, à onze heures de la nuit. Il avait gagné trois heures sur les bandits. Un cavalier de la maréchaussée vint annoncer que ceux-ci étaient campés à une lieue et demie, aux environs d'un village nommé Brion. Dès le lendemain matin, vendredi 20 décembre 1754, à quatre heures du matin, comme il faisait encore nuit noire, Fischer se mit en route avec sa petite armée. On se hâta. Les chevaux étaient pressés à coups de canne et d'éperon ; mais à Brion on ne trouva pas l'ombre d'un brigand.

Personne dans le pays ne consentait à servir de guide contre Mandrin. Fischer en était réduit à suivre la trace laissée par les chevaux des contrebandiers sur la route trempée de neige, qu'il faisait observer à la lueur des torches. « Cette trace, écrit l'officier, me mena d'abord sur le chemin de Montigny, et ensuite me jeta, par la traverse, dans des bois presque inaccessibles, d'où j'arrivai à une montagne, sur la croupe de laquelle est situé le village de Gueunand. »

Gueunand s'élève à mi-côte d'une montagne à la crête arrondie, couverte d'une épaisse forêt de chênes mêlés de hêtres, et dont le sommet trempe dans les nuages par les temps couverts. C'est le mont de Gueunand.

A ses pieds s'étend la plaine où serpente l'Arroux, tapis verdoyant pendant la belle saison, auquel les lignes de haies, d'un vert plus sombre que celui des prairies, limitant les propriétés particulières, donnent un air de jardin français. De-ci, de-là, des touffes d'arbres, de saules gris au bord des ruisselets, et, par endroits, des alignements de peupliers, montant droits et raides comme des pans de murailles vertes. A droite, au premier plan, sur une colline, le château du Pignon blanc, façade carrée dans les masses sombres d'un bois qui l'entoure d'un croissant de feuillage. Et, plus loin, l'admirable panorama que font les contreforts du Morvan, d'un bleu pâle, de plus en plus pâle à mesure que les plans s'éloignent — à l'horizon ce n'est plus que de l'atmosphère durcie — où se dresse la pointe aiguë du Beuvray.

En approchant de Gueunand, Fischer aperçut une trentaine de contrebandiers à cheval qui vaguaient. Mandrin était rejoint. L'officier disposa tout aussitôt ses hommes pour l'attaque.

Celle-ci présentait de grandes difficultés. Les mandrins occupaient les maisons du village, et le lieu avait été habilement choisi pour une défense armée. La droite en était inabordable, protégée qu'elle était par un bastion naturel, un mamelon gazonné. Fischer, qui le vit couvert de neige, écrit que c'est un rocher. La gauche, où s'étagaient les maisons, était coupée de courtils clos de palissades. Celles-ci étaient formées par des pieux plantés à la distance respective d'une aune et dont la « remplissage » était faite de bois d'épine. Puis des vergers où croissaient des poiriers, des châtaigniers, des noyers séculaires, entourés de haies d'épines et de mûriers, et des chemins creux bordés de buissons. Enfin, chaque maison, basse, aux murs épais, sans autre ouverture qu'une porte étroite flanquée d'une unique fenêtre, était d'une facile défense. Pour entrer dans le village, une seule route, dont les contrebandiers étaient maîtres. Mandrin l'avait hérissée de barricades, formées de charrettes et de chariots, entremêlés de brassées de branches d'épine, et il y avait mis sur affût quatre pièces de campagne à la biscailienne.

Fischer commença par envoyer ses hussards, soutenus par les dragons de Beaufremont, pour couper la retraite aux contrebandiers ; mais déjà Mandrin, avec une hardiesse inouïe, avait commencé l'attaque. Jamais sa valeur guerrière ne parut avec plus d'éclat que dans cette affaire de Gueunand. Il avait immédiatement reconnu l'impossibilité de triompher de ces troupes nombreuses, disposant des meilleures armes, commandées par un chef expérimenté. Il n'avait plus avec lui qu'une centaine d'hommes ; car, à Saint-Aubin, il avait divisé ses forces en deux colonnes, qui avaient pris des directions différentes. Sur ces cent hommes, il en choisit dix-huit, les plus résolus. A la tête de cette poignée de braves, il tint tête aux soldats de Fischer, tandis que les autres battaient en retraite à travers les vignes et les chemins creux. Du haut des maisons qu'ils occupaient, les contrebandiers faisaient pleuvoir sur les hussards de Fischer un feu meurtrier. Celui-ci sentait ses troupes fléchir. Enfin, il parvint à mettre le feu dans une ferme où Mandrin avait posté neuf de ses compagnons. Dans la grange s'entassaient jusqu'au faite les bottes de foin sec. En quelques instants, l'incendie fut effroyable : les nappes de flammes, battues par le vent, montaient dans les airs. Les neuf contrebandiers se laissèrent brûler vifs plutôt que de se rendre, fidèles à la consigne du chef qui leur avait enjoint de tenir jusqu'au bout pour assurer la retraite du gros de la bande. De leurs mains calcinées, ils tiraient encore des coups de fusil.

Fischer perdit sept grenadiers, cinq hussards, deux officiers et un

maréchal des logis, et il eut autant de blessés. Les contrebandiers perdirent leurs neuf compagnons brûlés ; quatre autres, dont deux assez grièvement blessés furent faits prisonniers et conduits à Autun.

La perte la plus sensible pour les mandrins avait été celle de presque tous leurs chevaux. Les soldats du roi s'étaient également emparés d'une grande partie de leurs armes. Mandrin avait perdu dans la bataille son fameux chapeau galonné d'or. Il avait été blessé de deux coups de fusil.

Mais, quelle que fût l'atteinte portée par l'affaire de Gueunand au prestige du redoutable contrebandier, Fischer ne put encore, même après l'action, trouver personne qui consentit à lui servir de guide contre Mandrin. Toute poursuite dut être abandonnée.

Dans la journée même, le bandit fit dix-sept lieues, mettant derrière lui l'Arroux, la Loire et la Bèbre. Il se sentait poursuivi, harcelé par des troupes légères, et divisa de nouveau ses forces en deux tronçons. Il se jeta lui-même dans les monts du Forez. L'autre colonne remonta la Loire. C'était la troisième fois qu'il revenait sur l'Auvergne. Il y était encouragé par les mouvements populaires qui s'étaient produits dans cette province l'année précédente, causés par la cherté des vivres. Le marquis d'Argenson écrit dans ses mémoires que les hobereaux de la région, à la tête de leurs paysans, allaient piller les greniers des « monopoleurs ». Mandrin faisait école. Fischer, dans sa relation de l'affaire de Gueunand, parle de deux cents « vauriens » qui, dans le Forez, attendaient le moment de se joindre à Mandrin.

A partir de cette affaire de Gueunand, cependant, celui-ci paraît avoir perdu de son assurance. Il devient plus nerveux. Le peuple commence à se détourner de lui. Certes, la lutte qu'il a engagée contre la Ferme est toujours populaire : mais le contrebandier est entré aussi en lutte ouverte contre le roi. Il a livré bataille à ses troupes. Or, le rayonnant prestige du pouvoir royal est encore intact.

Le 22 décembre, Mandrin rencontre à Ebreuil, près de Gannat, cinq gabiens de la brigade de Vichy. Il les massacre tous, bien qu'ils lui demandent grâce à genoux, et avec d'autant plus de confiance sans doute que, la veille, à Dompierre en Bourgogne, il avait accordé la vie à quatre cavaliers de la maréchaussée que les siens voulaient mettre à mort.

De tous côtés, les villes s'arment pour le repousser. Thiers équipe cent cinquante bourgeois. A Clermont, sur les remparts, du matin au soir, cavaliers et gendarmes, milice et maréchaussée font l'exercice, malgré le froid.

Le 23 décembre, les compagnons sont à Cervières en Forez et, le lendemain, ils occupent la Chaise-Dieu pour la seconde fois. Les scènes déjà décrites s'y répètent : les employés des Fermes, buralistes et entreposeurs sont mis à

contribution. Les reçus des sommes extorquées sont signés, cette fois, par l'un des lieutenants de Mandrin, nommé Prêt-à-Boire.

Le lendemain, 24 décembre, à la Noire-Table, près de Montbrison, Mandrin attaque la maison du brigadier des Fermes, qui avait verrouillé portes et contrevents et s'était préparé à lui résister. Il se précipite avec fureur contre la porte, l'enfonce d'un élan irrésistible; comme il a entrevu quelqu'un derrière le vantail, il pénètre en déchargeant son pistolet dans la crainte d'être frappé le premier: c'était la femme du brigadier, qui tomba blessée à mort.

Puis les contrebandiers rentrent dans le Velay; cette fois, ils évitent le Puy qu'ils savent défendu; ils traversent le massif central des Cévennes, d'où ils redescendent vers Alais, par les gorges et les hauts plateaux du pays vellave. Le 26 décembre, ils arrivaient à la Sauvetat. Leur activité, la rapidité de leurs mouvements par la température glaciale de décembre, à travers ces pays de montagnes, à des hauteurs élevées, tenaient du prodige. Partis des Rousses dans le Jura le 15 décembre, ils avaient, en onze jours, franchi une distance de cent cinquante lieues, sans compter les marches, contremarches et détours.

Cependant un officier basque, Iturbi de Larre, à la tête d'une troupe nerveuse et agile, les volontaires de Flandre, les avait suivis.

La Sauvetat-en-Velay est un pauvre village, situé presque à la crête d'un massif volcanique, distant de cinq lieues du Puy dans la direction du Sud. Du sommet de la montagne, où des quartiers de roc saillent de terre, on domine toute la contrée: au premier plan, des mamelons, recouverts comme d'une calotte par des bois de sapins noirs; plus loin, la dentelure azurine des monts aigus, dont les flancs cerclent l'horizon comme les gradins d'un cirque gigantesque.

Les maisons de la Sauvetat sont construites en blocs de lave fauve, et les rues sont couvertes de sable roux, où, par endroits, la roche volcanique paraît à fleur de terre. Chaque maison est isolée de la voisine, comme en une farouche défiance, basse, massive, regardant d'un air louche, de sa petite fenêtre unique percée sur le flanc de la porte étroite. Le rude aspect de chaque demeure est rendu plus sombre encore par la cour dont elle est entourée, et qui est enclose elle-même d'une muraille à hauteur d'épaule. Celle-ci est formée par des blocs de lave rouge, énormes, qui ont été entassés l'un sur l'autre, et se tiennent librement sans mortier ni ciment. Les portes des cours sont faites de lourdes palissades de bois à peine équarri. Sur le devant le fumier amoncelé est contenu par des blocs de lave. Constructions âpres et sauvages, dont chacune est comme un bastion fortifié, et qui semblent avoir été faites pour servir d'aire à un vol de brigands.

Sur les dix heures du soir, un paysan indiqua au lieutenant-colonel de Larre

la retraite des contrebandiers. La colonne des soldats du roi s'était grossie des volontaires du Dauphiné. Cependant de Larre n'avait rien trouvé au village de la Sauvetat où il était arrivé sur les deux heures du matin. Par hasard, l'un des volontaires se heurte à quatre hommes sortant d'une écurie:

« Qui va là ?

— Guide ! Qui va là ?

— Mandrin ! »

Le volontaire tire dans la nuit, tue un cheval. Cris d'alarme, tumulte, brouhaha; les épées sortent des fourreaux, les coups de feu partent dans l'obscurité. Les contrebandiers eurent un homme tué et deux chevaux pris. De Larre perdit un maréchal des logis et eut un cavalier blessé. Ce dernier avait mis la main sur Mandrin, quand un des contrebandiers lui fit lâcher prise en lui déchargeant son pistolet à bout portant.

Mandrin battit précipitamment en retraite, dispersa ses troupes. Le marquis d'Argenson, qui suit cette aventure avec le plus grand soin, montre les contrebandiers fuyant dans toutes les directions, les uns vers le Bourbonnais, les autres vers la Loire; ceux-ci gagnent le Vivarais, ceux-là les Cévennes. On en suit de petits groupes qui passent le Lyonnais et le Beaujolais et forcent les bateliers à les mettre au delà du Rhône, en leur laissant d'ailleurs des déclarations écrites constatant que les barques ont été requises sous menace de mort.

Le rendez-vous général est en Savoie. Un poste de huit hommes appartenant aux volontaires de Flandre est brusquement attaqué sur les bords du Guiers vif, qui sert de frontière entre la France et les terres du royaume de Sardaigne. Il est mis en déroute. Une poignée de contrebandiers passe la rivière à gué: c'est Mandrin.

Au commencement de janvier 1755 on retrouve le jeune capitaine de réfractaires au château de Rochefort près de Sainte-Marie-d'Alvey en Savoie, à une lieue de la frontière française que dessine le cours du Guiers. Il s'est mis en rapport avec les révoltés d'Auvergne, avec les protestants des Cévennes. Il profitera des mois d'hiver pour l'organisation d'une expédition plus redoutable et mieux ordonnée encore que les précédentes; il voit sous son autorité tous les réfractaires, tous les insoumis, tous ceux qui souffrent dans leurs intérêts ou dans leur conscience unis en un gigantesque faisceau; il rêve l'affranchissement du peuple et la liberté du commerce. Son activité redouble. On croit le voir tout à la fois en Savoie; en Suisse et en Alsace. L'un des correspondants de Voltaire, Dupont, lui écrit en date du 14 janvier 1755: « Ce Mandrin a des ailes; il a la vitesse de la lumière. Vous dites qu'il est à vos portes, il est aux nôtres dans le même temps. Toutes les caisses des receveurs des domaines sont réfugiées à Strasbourg. Mandrin fait trembler les

suppôts du fisc. C'est un torrent ; c'est une grêle qui ravage les moissons dorées de la Ferme. Le peuple aime ce Mandrin à la fureur. Il s'intéresse pour celui qui mange les mangeurs de gens. »

Mandrin prépare méthodiquement sa nouvelle expédition : il voyage en Suisse, où il fait ses provisions de marchandises ; il fréquente les marchés de Savoie, où il achète des chevaux. On lève publiquement des recrues pour la « brigade Mandrin ». On signale, vaguant en Savoie, près de deux mille contrebandiers, qui ne demandent qu'à s'enrôler sous ses ordres.

Le château, où il réside le plus souvent et qui existe encore aujourd'hui, élève sa tour carrée, d'aspect féodal, sur le haut d'une côte où la vigne est cultivée en treilles, commandant à une double vallée : d'une part, celle du Paluel, qui se jette dans le Guiers ; de l'autre, la vallée de Saint-Genix-d'Aoste. En sorte que, du haut du bastion qui défend le château du côté de la France, l'œil découvre tout le pays jusqu'à la frontière.

Le village de Rochefort est construit dans le voisinage, sur un autre mamelon moins élevé. En montant des bords du Guiers, on voit les lignes du château se profiler sur la masse du Montbel, qui tend par derrière un rideau de rocs à pic, que la végétation tache, de place en place, comme d'une écume verte : ce sont des aïelles, de petits pins, des genêts. Au-dessus, plus loin, les hautes montagnes de la Grande Chartreuse, couronnées de nuages.

On accède à la résidence par une somptueuse allée de noyers ; et on entre par une vaste cour extérieure où sont les communs : une grange couverte d'une toiture en appentis, mais dont les côtés sont ouverts à l'air ; des bûchers ; un puits à auge, où viennent boire les bestiaux, par-dessus l'épaisse margelle ronde. L'entrée de la seconde cour, celle du château, est défendue par une grille en fer forgé. Elle fait porte en claire-voie, fermée à l'intérieur d'une massive poutre de bois que l'on fait mouvoir en l'enfonçant dans un trou qui a été pratiqué dans l'épaisseur du mur. La cour carrée est entourée de constructions ; à droite, un degré de pierre, couvert d'une toiture en auvent, conduit aux appartements des gens de la ferme ; c'est là, dans la chambre du fond, qui occupe le premier étage de la tour d'angle, que s'est logé Mandrin. Dans le fond de la cour, six marches de pierre conduisent aux appartements des maîtres : les chambranles et le linteau de la porte ont conservé leurs nervures du xv^e siècle ; au-dessus, dans une niche, une Vierge en pierre sculptée, dont les pluies ont usé les reliefs. Les fenêtres à meneaux portent les caractères de la même époque.

De l'extérieur, les murs du château sont lourds et massifs. Des bignones y ont grimpé, détachant sur la pierre grise leurs fleurs d'un pourpre lilas, et dans l'interstice des moellons carrés le bouillon-blanc a pris racine.

C'est une motte fortifiée : au temps jadis, résidence seigneuriale, militaire

et agricole d'un baron laboureur, et où, dans la vaste cour, en cas d'alarme sur la frontière, se réfugiaient les paysans.

Le château appartenait à M. de Thoury, le propre fils du premier président du Parlement de Grenoble. Mandrin est l'hôte de son fermier Perrety, et en termes amicaux avec le propriétaire, au point que le nom de Thoury devient le mot de passe des contrebandiers. Aussi bien Mandrin est-il reçu partout, accueilli à bras ouverts. Les paysans lui demandent l'honneur d'être le parrain de leurs enfants ; il danse aux fêtes villageoises, où le jeune contrebandier, beau, la taille bien prise, la jambe bien faite — c'est un point où insistent tous les signalements — de mise soignée et généreux comme un prince, a tous les succès. Il est maintenant dans les meilleurs termes avec le curé voisin, celui de Saint-Genix-d'Aoste.

Mandrin va même fréquemment à Chambéry, où il est reçu dans la meilleure société. Les familles du Sénat de Savoie et celles du Parlement le traitent en héros. M. de Ganay, gouverneur d'Autun, écrit à cette date au comte d'Argenson, ministre de la guerre : « Vous savez que Mandrin a été condamné à être pendu, il y a quelques années, à Chambéry. Malgré cet arrêt, il y va très souvent ; il y couche, il y séjourne ; et il y a environ un mois qu'il y a soupé chez l'un des principaux magistrats de cette ville, et qu'il en a été fort caressé, quoique ce juge ait signé autrefois sa sentence de mort. »

Aussi bien, comme le font observer les rapports adressés au gouvernement français, les contrebandiers font-ils vivre la Savoie. Ils payent largement les aubergistes qui leur sont tout dévoués ; ils louent fort cher les chevaux dont ils se servent dans leurs expéditions, et ce sont principalement les curés qui leur en fournissent ; ils sont les locataires généreux des gentilshommes du pays, qui sont heureux de trouver cet emploi de leurs châteaux. On trouve Mandrin dans la propriété de la première famille de robe de Savoie ; il a, d'autre part, à sa disposition le château du marquis de Saint-Séverin, lequel se dresse sur la frontière. Des murs du château les contrebandiers tirent sur les employés des Fermes qui les guettent sur l'autre rive du Guiers.

Fréquemment, sur la place de Saint-Genix-d'Aoste, Mandrin fait faire l'exercice à ses hommes, que les bonnes gens du pays viennent voir manœuvrer. Il a organisé des tirs à la carabine et les compagnons deviennent ainsi de plus en plus experts dans l'art de « démonter » les gabians.

D'autre part, le comte de l'Hospital, maréchal de camp commandant en Dauphiné, signale, le 8 avril 1755, au ministre de la guerre, des rassemblements de protestants assez nombreux au Buis et à Nions. Les esprits sont en fermentation dans toute la région. Là on retrouve encore la main de Mandrin. Les « mouches », c'est-à-dire les agents secrets du gouvernement français, signalent à cette date les conférences de Mandrin avec les représen-

tants de la couronne d'Angleterre. Sa renommée est devenue européenne. « On ne peut imaginer, dit l'un de ces agents, combien il reçoit journellement de lettres et combien de gens le conseillent. »

Aussi les contrebandiers qui tiennent à lui, car ils savent qu'ils ne le remplaceront pas, lui interdisent-ils de rentrer en France. Il les dirigera, soit de son château de Rochefort, soit d'une autre de ses résidences, continuant à développer cette organisation admirable qu'il a mise sur pied en si peu de temps. Ils ont donné à Mandrin une garde particulière de six hommes, compagnons éprouvés, dont chacun est armé d'une biscaïenne, sorte de petit canon portatif qui peut tirer cinquante balles. Ce sont ses « canonniers ».

A cette époque se place cependant encore un des traits les plus téméraires de la vie de Mandrin. Il apprit qu'un seigneur de la frontière française, sur les terres duquel ses hommes avaient fait des dégâts, avait, par vengeance, promis trois mille écus à celui qui lui apporterait la tête de Mandrin.

Le bandit part sur sa fameuse jument noire, suivi de ses six canonniers.

Il arrive au château et va droit à la salle où le gentilhomme était précisément à table.

« Je viens chercher les trois mille écus promis pour la tête de Mandrin.

— A la bonne heure! Mais où est cette tête?

— Sur mes épaules. »

Le seigneur dut verser l'argent.

Les sommes considérables que les contrebandiers ont d'ailleurs acquises au cours de leurs expéditions doublent leurs moyens d'action. Mandrin possède près d'un demi-million de notre monnaie. Un de ses auxiliaires, Joseph Berthier, dit le grand Berthier, propriétaire de l'auberge *la Guinguette*, au Pont-de-Beauvoisin, a une fortune égale. Il a suivi Mandrin dans sa campagne de 1754.

De leur côté, le gouvernement français et l'administration des Fermes ne demeurent pas inactifs. Le commandant des volontaires de Flandre, Magallon de la Morlière d'une part; de l'autre, Leroux de Lamotte, contrôleur général des Fermes, subdélégué au Pont-de-Beauvoisin, partie française, centralisaient les moyens de combattre les réfractaires.

Leroux de Lamotte, qui était particulièrement revêtu de la confiance des fermiers généraux, s'attacha à entretenir dans l'entourage de Mandrin des espions dont il recevait directement les rapports. Nous sommes au courant du plan que le subdélégué des Fermes avait formé à cette époque. « L'espérance et le projet de M. de Lamotte étaient d'attirer et de gagner, à quelque prix que ce fût, quelqu'un des chefs des contrebandiers pour faire agir et manœuvrer sûrement selon les diverses circonstances et procéder efficacement à une destruction générale et exemplaire d'une bande considé-

rable. » Dans ce dessein, Lamotte avait rendez-vous, dans la soirée du 8 avril 1755, avec l'un des principaux contrebandiers de la région, le « fameux Piedmontais ». Les contrebandiers, de leur côté, avaient des agents et jusque dans les troupes mêmes de leurs adversaires. Ils eurent vent du projet formé par Lamotte. Piedmontais accepta le rendez-vous. Les deux interlocuteurs se trouvèrent à l'heure dite — déjà la nuit était tombée — sur les deux rives du Guiers, Lamotte en terre française, Piedmontais sur la rive relevant de la couronne de Sardaigne. Comme on parlementait, Lamotte reçut trois coups de feu, partis des broussailles voisines : malgré l'obscurité, les trois balles le frappèrent, l'une à la cuisse, l'autre au bras, la troisième dans le ventre. Il expira deux jours après. La Tour de Gouvet, commandant au Pont-de-Beauvoisin, écrit au gouverneur du Dauphiné en lui annonçant l'assassinat : « Lamotte marchandait depuis une quinzaine de jours pour une entrevue dans laquelle il espérait prendre des arrangements pour se faire livrer toute la bande. »

Magallon de la Morlière, le ministère français et les fermiers généraux se répandirent à cette occasion en récriminations véhémentes. Les contrebandiers étaient des criminels et des bandits, et ce guet-apens dépassait en scélératesse ce qui se pouvait concevoir. Ils adressèrent à la cour de Sardaigne des représentations indignées, réclamant la « rémission » de Piedmontais. Ils n'oubliaient qu'un détail : c'est que cette entrevue n'avait été sollicitée par le représentant de la haute finance qu'avec l'intention de « faire manœuvrer les contrebandiers de manière à procéder à une destruction générale et exemplaire d'une bande considérable ». Ce ne sont guère là les conditions que d'honnêtes adversaires ont coutume de ménager aux parlementaires.

Le meurtre de Leroux de Lamotte hâta l'accomplissement des projets que le ministère français, sous l'influence des fermiers généraux, nourrissait depuis quelque temps. Il devenait vraiment humiliant pour le gouvernement tout entier de voir tant de troupes équipées et immobilisées par l'audace et l'activité d'un jeune paysan de moins de trente ans. M. de Ganay, gouverneur d'Autun, parle au ministre de « cette chaîne humiliante et coûteuse de tant de troupes assemblées dans trois ou quatre provinces frontières du royaume, uniquement à l'occasion de ce bandit ». Les financiers commencent à trouver que l'aventure leur coûte beaucoup d'argent. Ce diable de contrebandier est invincible. Il bat comme plâtre les « employés » mis à ses trousses sous la direction des capitaines généraux; quant à l'armée régulière, il lui tient tête, et, quand on croit le tenir, il passe entre les mailles du filet qui lui est tendu. Le contrôleur général se fait l'interprète de la haute banque dans une lettre au baron d'Espagnac, qui commande dans la Bresse et le pays de Gex. « J'ai reçu une lettre de M. de Fischer, qui me

proposait une augmentation de chevaux pour sa compagnie, lui écrit-il à la date du 9 avril 1755. Mais je lui ai dit que ce n'était pas à force d'hommes et de chevaux qu'on terminerait cette affaire; mais par le moyen de bons espions qui donneraient des nouvelles; que je préférerais donner de bonnes et grandes gratifications à ceux qui feraient des captures importantes, telles que celle de Mandrin, à la dépense d'une augmentation de sa compagnie. »

Ce son de cloche se fit de plus en plus fort. Il trouva bientôt un écho dans l'âme même des soldats qui avaient mission de combattre le contrebandier, Magallon de la Morlière, commandant des volontaires de Flandre, devint la cheville ouvrière des projets nouveaux, qu'il eut cependant grand soin de taire à son chef immédiat, le comte de Marcioux, commandant du Dauphiné, dont la loyauté et la droiture lui étaient trop connues. Le comte de l'Hospital et le baron d'Espagnac au contraire marchèrent d'accord avec La Morlière. Les lettres échangées entre ce dernier et le ministre de la guerre durant la dernière quinzaine d'avril et la première semaine de mai nous montrent d'ailleurs que les fermiers généraux et le ministre sont de connivence : La Morlière prendra une partie de ses troupes. Il sera soutenu par quatre capitaines généraux des Fermes suivis de leurs « employés ».

On réunit ainsi cinq cents hommes, qui se déguisèrent en paysans.

Quant à la retraite de Mandrin, elle fut connue, non par une grande dame, prétendue propriétaire du château de Rochefort, ni par l'un de ses compagnons, qui l'aurait trahi; mais par la déclaration d'un ecclésiastique de qui le nom d'ailleurs est ignoré.

Dans la nuit du 10 au 11 mai, La Morlière et ses hommes quittent Romagneux en terre de France, pour franchir la frontière à la hauteur d'Avaux. La limite entre les deux pays est tracée par le cours du Guiers; mais les eaux sont hautes et, sur les deux rives, les bords se redressent en escarpements de rochers aux stries parallèles. La troupe de La Morlière arrive enfin au lieu nommé « la Rive », où les bords descendent en pente douce. C'est en aval du Pilon et du château de Beauregard. L'endroit peut être fixé aujourd'hui encore d'une manière précise. De larges bancs de pierres plates et rondes, rocs que les eaux ont limés, y permettent de passer à gué le cours d'eau. Sur les rives, des touffes de chênes, d'acacias, de saules argentins : une partie des soldats et des employés y peuvent cacher leurs effets, car nombre d'entre eux vont avoir de l'eau jusqu'aux aisselles. N'était la nuit, on verrait au loin les tours du château de Rochefort se détacher sur le fond sombre que déploie dans le lointain le massif de la Chartreuse.

La frontière de Savoie n'est gardée là que par l'écu de la maison de Sardaigne. La Morlière et ses gens en sont quittes pour lui tirer leur révérence. Le fleuve passé, les envahisseurs vont droit à travers champs. A la

clarté du jour, Mandrin eût pu les apercevoir du haut du château de Rochefort, venir à lui par la vallée, depuis la frontière française, et escalader la colline par Avressieux. Gabians et soldats de La Morlière arrivèrent au château sur les trois heures du matin. Ils frappèrent à l'huis, réveillèrent un domestique qui dormait dans un réduit, à droite de la porte grillée. Le bruit tire Mandrin de son sommeil, mais il ne voit les agresseurs qu'au moment où ils vont pénétrer dans la cour intérieure. Le contrebandier n'a, auprès de lui, que quatre de ses compagnons. Toute résistance serait vaine. Mais le château est grand, avec ses communs et ses dépendances. Dans les coins et les réduits, les gabians cherchent le contrebandier sans le trouver. Ils s'emparent alors des domestiques et, à coups de crosse, à coups de bâton, ils finissent par obtenir indication de la chambre où celui qu'ils cherchent est réfugié. L'un des domestiques est battu au point qu'il en a le bras cassé. Tout ceci se fait en pays étranger, en violation du plus élémentaire droit des gens.

Finalement les gabians ont trouvé Mandrin dans la chambre où il couchait. Celle-ci se voit encore telle qu'elle était alors : c'est une large pièce carrée, blanchie à la chaux, de six mètres de chaque côté sur cinq mètres de haut. Les solives du plafond sont apparentes, enduites, elles aussi, à la chaux blanche. Par la fenêtre dont la baie est profonde, on découvre le massif de la Chartreuse, et, sur la première cime, le château de Montbel.

Argoulets de La Morlière et agents des Fermes se conduisirent à Rochefort comme des sauvages. Le château fut saccagé de la cave au grenier. Dans la suite, les dégâts furent évalués à quarante mille livres. Les envahisseurs emportèrent tout ce qu'ils purent. Mme Perrety, la fermière, se vit prendre d'un tiroir cent cinquante louis d'or, que La Morlière s'empressa de répartir entre ses hommes. C'était à se demander de quel côté étaient les brigands.

Encore, tandis qu'on regagnait la France par le village de Saint-Genix-d'Aoste, Mandrin, faillit-il être enlevé, bien qu'on eût pris la précaution de coucher le malheureux, jambes nues, sur une charrette, et ficelé comme une saucisse, de crainte qu'il ne s'évadât. Car les habitants du village, qui sortaient précisément de la première messe, ayant appris ce qui se passait et indignés de cette violation du territoire, eurent le courage de courir aux armes pour s'opposer au passage des ravisseurs. Il y eut une véritable bataille, dans laquelle plusieurs des paysans de Saint-Genix furent tués, d'autres blessés. Un déserteur français fut arraché de l'église et massacré par les soldats de La Morlière sur le parvis. Hauts faits dont Mandrin eût rougi. Enfin les principaux magasins de la petite ville furent mis au pillage. Après ces exploits, soldats et gabians repassèrent la frontière, triomphants.

Mandrin s'était laissé charger de liens, quand, se voyant pris, il avait

constaté que toute résistance était inutile. Il n'avait pas cru devoir faire usage de ses armes, recourir à sa force herculéenne.

« Vous avez Mandrin, dit-il aux employés, vous ne tenez pas encore son successeur. »

Il disait vrai.

Et comme son compagnon, Saint-Pierre, frère de son principal lieutenant, de celui qu'on nommait le Major, se lamentait :

« Va, dit-il, il ne vaut pas la peine de s'attrister : un mauvais quart d'heure est bientôt passé. »

En même temps que Mandrin, en effet, on avait pris d'Huet-Saint-Pierre, qui était Savoyard et appartenait à une des familles nobles du pays ; et aussi deux autres contrebandiers, dont l'un s'appelait Nîmes.

Les quatre prisonniers arrivèrent à Valence, où siégeait le tribunal spécial qui devait les juger. Ils entrèrent dans la ville le 13 mai, à neuf heures du matin. La foule s'étouffait pour les voir. Le jeune chef marchait parmi ses compagnons, et, comme l'on se demandait sur son passage :

« Lequel est Mandrin ? »

— Est-ce ici qu'il fallait venir pour me connaître ? dit-il ; c'était au fort du combat ; là vous n'auriez pas eu à vous demander les uns aux autres : lequel est Mandrin ? »



On imagine les cris d'indignation qui accueillirent la nouvelle de cet attentat. Dans toute la Savoie, en Dauphiné même et jusqu'à Turin, où résidait la cour du roi de Sardaigne, c'étaient des clameurs. « Cette entreprise, écrit le chevalier de Chauvelin, représentant du roi de France auprès de Charles-Emmanuel III, cette entreprise a été regardée généralement comme une violation des droits les plus sacrés. » L'indignation fut plus forte encore quand les détails en furent connus. Le commandeur de Sinjan, gouverneur de la Savoie, en fit ses plus vives observations au comte de Marcieux, commandant du Dauphiné. Celui-ci n'était pas moins révolté que son collègue de la frontière italienne : tout s'était fait en dehors de lui. A Paris, le comte de Sartirane, ambassadeur de Sardaigne, fit à la cour de France les plus énergiques représentations, et à Turin chacun tournait le dos au chevalier de Chauvelin. Celui-ci n'osait plus paraître à la cour. Le gouvernement de Louis XV essaye de se tirer d'affaire par des mensonges. M. de la Morlière, qui avait fait le coup, en avait immédiatement fourni la trame. Une querelle se serait élevée entre les contrebandiers au sujet du partage de leur butin : le parti le plus faible, celui de Mandrin, aurait été rejeté en France, où Mandrin aurait été pris. Mais bientôt, devant les procès-

verbaux de la municipalité de Saint-Genix, l'enquête du Sénat de Savoie, les dépêches précises de la cour de Turin, le gouvernement français dut se rendre à l'évidence. Louis XV promit de punir les auteurs de l'attentat : en fait, on enferma par lettre de cachet au château de Pierre-en-Cize les quatre capitaines des Fermes qui avaient pris part à l'expédition et on éloigna La Morlière de la frontière. La cour de Turin exigeait qu'on lui rendit Mandrin et ses trois compagnons. Il fallut le promettre. On connaît la lenteur des négociations diplomatiques : tandis que tout ceci se débattait, les fermiers généraux pressaient l'instruction du procès.

A Valence était leur tribunal ; ils y avaient leur juge, M. Levet de Malaval ; Mandrin était dans leur prison, construite spécialement par eux. En présence des négociations en cours, on aurait eu toutes les raisons pour retarder la procédure : on mit au contraire, comme on dit, bouchées doubles. On fit subir à Mandrin deux interrogatoires par jour, de quatre heures chacun. On négligea les confrontations ; on ne se donna pas le temps de faire venir ceux des témoins à charge que l'on n'avait pas sous la main. L'important était d'exécuter Mandrin rapidement. La cour de Sardaigne le réclamait. Tant et si bien que le procès fut commencé, instruit, terminé, et le jugement prononcé en l'espace de douze jours. Fait invraisemblable et sans pareil dans les annales judiciaires du temps. Amené à Valence le 13 mai 1755, Louis Mandrin y était condamné le 24 à la torture d'abord, pour avoir révélation de ses complices, puis au supplice de la roue.

Tous les témoignages recueillis sont unanimes sur l'attitude tranquille, ferme, sans forfanterie, que Louis Mandrin garda durant tout son procès. Le juge lui demandait quels étaient les auteurs de ses crimes :

« Ce sont les employés des Fermes », répondit-il.

Et comme il l'interrogeait sur les noms de ses complices :

« Je n'en ai pas meublé ma mémoire pour les livrer aux tribunaux. »

Il fit élargir un garçon perruquier en déclarant qu'il l'avait forcé, par des menaces de mort, à entrer dans sa bande, parce qu'il avait besoin de lui pour lui faire la barbe.

Un autre témoin niait avoir reçu quatre louis que Mandrin lui avait donnés :

« Tu fais bien, lui dit-il, de soutenir que tu n'as pas reçu les quatre louis. Je te forçai à les prendre en te les laissant sur la table, après te les avoir présentés vingt fois inutilement. Je t'avais pris pour me servir de guide dans la route que je voulais tenir, et, quoique tu me protestasses que tu ne la savais pas, je te gardai. »

Et comme quelques-uns de ses camarades confrontés avec lui, pleuraient sur son sort :

« Que pleurez-vous, dit-il, tandis que je suis si tranquille ! Si la mort fait

une certaine peine, ne faut-il pas savoir la braver? Ne devez-vous pas avoir appris à le faire pendant que je vous commandais? »

Durant ses conversations avec son juge, il lui prouva, en lui citant les dates exactes et les circonstances, qu'à trois reprises différentes il aurait pu le faire assassiner. Quelques-uns de ses camarades l'y poussaient : Levet de Malaval, avait envoyé tant de contrebandiers à la mort! Mais toujours il s'y était refusé, répugnant à tout guet-apens.

Il reconnut les forfaits qui lui étaient imputés, mais nia avoir eu part aux meurtres commis durant ses expéditions. Souvent même il avait cherché à les empêcher : ce qui fut reconnu exact.

La foule des visiteurs se pressait pour le voir dans son cachot. On était étonné de sa bonne mine, du charme de sa conversation. Chacun s'ingéniait à lui faire quelque plaisir. Il but, durant ces quelques jours, les meilleurs vins qu'il y eût à Valence.

Peu de temps avant son supplice, Mandrin disait en riant à son juge :

« Après tant de visites que j'ai reçues, ne serait-il pas dans la bienséance que j'allasse en faire de porte en porte mes plus respectueux remerciements? »

— Vous êtes trop fatigué, répondit le magistrat, mais dans quelques jours vous pourrez bien donner au public cette marque de votre reconnaissance. »

Allusion au supplice public qui devait être subi sur la place de la ville.

De sa prison Mandrin fit écrire par son compagnon de captivité, Saint-Pierre, la lettre suivante au lieutenant-colonel d'Iturbi de Larre, qu'il avait combattu à la Sauvetat et qui avait contribué à sa capture :

« Monsieur,

« Celle-ci est pour vous prier de vouloir bien vous ressouvenir des bontés que vous avez eues pour moi et de vouloir bien me les continuer. J'espère que Monsieur ne m'a point abandonné et qu'il voudra bien me procurer les puissances de M. le colonel de la Morlière et lui représenter, si vous voulez bien me faire plaisir, que, chez lui, en moi, il pourroit se flatter d'avoir un soldat. »

Et il signait :

« Tout à vous,

« L. MANDRIN. »

Le lieutenant-colonel de Larre communiqua cette lettre à M. de la Morlière. Celui-ci venait de toucher mille louis que lui avaient fait tenir en manière de récompense les fermiers généraux : l'officier qui se laissait ainsi payer par des financiers le guet-apens de Rochefort ne devait pas être à même de comprendre cette simplicité et cette fierté de sentiments. La Morlière transmit la lettre de Mandrin au ministre de la guerre avec cette note :

« C'est le frère du major de Mandrin (Saint-Pierre) qui écrit pour Mandrin à M. de Larre, des prisons de Valence, pour m'engager à le sauver; mais je ne pense pas, monseigneur, que vous soyez de cet avis. »

Le maréchal de Lowendal, le vainqueur de Berg-op-Zoom, était à ce moment très gravement malade. Il devait mourir le 27 mai, le lendemain du jour où Mandrin fut supplicié. On répétait qu'ayant appris l'arrestation du jeune contrebandier, il aurait dressé à Louis XV le conseil de lui faire grâce, comme au seul homme capable de le remplacer à la veille de la guerre qui s'annonçait. Au vrai, avec les qualités militaires dont il avait fait preuve et qui sont déjà celles des jeunes généraux de la Révolution, Mandrin eût mieux conduit l'armée française que les officiers de l'OEil-de-Bœuf. « Les vieux généraux ont quitté, écrit le marquis d'Argenson; les jeunes se poudrent, ce sont des femmes auxquelles il ne manque que des cornettes. » C'est le chemin de Rosbach.



Mandrin, dans sa prison, reçut tout d'abord très mal les prêtres qui venaient le visiter. Levet de Malaval lui avait envoyé tout d'abord comme confesseur un dominicain qui se trouva être très corpulent. Le contrebandier le reçut en lui jetant un verre de vin à la figure.

Un récollet n'eut pas meilleur succès. Mandrin l'accabla d'injures :

« Si j'étais en liberté et que j'eusse mon sabre, je te hacherais en morceaux. Et s'il m'était possible de te tenir, je te ferais passer au travers de ces barreaux! »

Pendant il réclama, quelques jours avant sa mort, son cher vicaire de Saint-Genix-d'Aoste. On lui répondit qu'il n'était plus temps de le faire venir.

Plusieurs dames de charité le visitaient; elles s'étaient donné pour mission la conversion des pécheurs. L'une d'elles lui parlant du ciel, Mandrin l'interrompit :

« Une seule chose m'importe, madame : c'est de savoir combien il y a de cabarets d'ici au paradis; car il ne me reste que six livres à dépenser en route. »

Et comme il remarqua qu'il avait fait de la peine à cette dame, il présenta des excuses. Elle profita de l'avantage qu'elle avait ainsi pour parler avec plus de force; Mandrin en fut touché. Comme la dame lui nommait le Père Gasparini, jésuite italien, Mandrin accepta de le recevoir. Il le vit deux jours de suite, les 24 et 25 mai, et fit toute sa confession. Ainsi qu'il arrive toujours aux natures semblables à la sienne, il entra dans la voie de la pénitence avec toute la force et la simplicité de son caractère. Puis, il rédigea

son testament. Il couvrit de son écriture quatre pages qu'il remit au Père Gasparini. Sa sœur Marianne était instituée légataire universelle de tous les biens qu'il avait en Savoie, déposés chez les marquis de Saint-Séverin et de Chaumont, et ailleurs, et qui s'élevaient à une somme considérable. Les biens qu'il pouvait avoir en France étaient confisqués au nom du roi, mille livres y étant préalablement prises au profit de M. Bocquillon, concessionnaire général des Fermes.

Le 26 mai au matin, on donna à Mandrin lecture de son jugement. Il était condamné au supplice le plus épouvantable : à la torture, puis à la roue ; les débris de son corps devant être exposés aux fourches patibulaires. « Il en a ouï la lecture avec toute la tranquillité possible, écrit au ministre de la guerre un des témoins oculaires. On m'ajoute qu'on n'a jamais vu un criminel si doux sur la sellette. »

Quand la lecture fut terminée, il se contenta de dire au juge :

« Je vous prie de m'envoyer le Père Gasparini pour achever ma confession avant que de me faire mettre dans les tourments. »

La confession terminée, on lui appliqua les instruments du supplice, les « brodequins » qui devaient lui écraser les jambes. Il désira signer son interrogatoire à la question. La douleur n'avait pas altéré son visage et sa main ne trembla pas. Les bourreaux n'avaient d'ailleurs pu tirer de lui le nom d'aucun de ses complices, ni aucune accusation contre eux. Puis il dit au juge :

« Monsieur, si dans la vivacité des interrogatoires et des confrontations, je puis avoir dit quelque chose de mal, j'ose vous assurer que c'est sans intention et je vous supplie de me le pardonner. »

Le jour de l'exécution, 26 mai, la ville de Valence fut envahie par une foule d'étrangers venus de quinze lieues à la ronde. On en compta jusqu'à six mille. Si l'on avait pu prévoir la rapidité que les juges mirent à faire périr Mandrin, il en serait venu bien davantage. Un habitant de Valence, Michel Forest, le déclare, et il ajoute que, comme le roi de Sardaigne réclamait la réintégration dans ses États du prisonnier qui en avait été arraché au mépris de tout droit, on se hâta de le faire mourir. Ce qui est confirmé par les documents officiels.

« Mandrin sortit de sa prison avec une constance et une fermeté sans pareilles », écrit un témoin oculaire. Il était pieds nus, en chemise, avec une torche dans les mains, les poignets et les bras liés, la corde au cou, et un écriteau derrière le dos, où étaient ces mots :

CHEF DE CONTREBANDIERS, ASSASSIN, CRIMINEL DE LÈSE-MAJESTÉ
FAUX-MONNAYEUR, PERTURBATEUR DU REPOS PUBLIC.

Au moment de quitter la prison, Mandrin embrassa une dernière fois son

camarade Saint-Pierre, et, comme celui-ci pleurait, il le consola et l'encouragea.

Le condamné se rendit sous le porche de Saint-Apollinaire, où il fit amener honorable.

Il est aisé de reconstituer la scène, sur la terrasse qui domine la vallée du Rhône, d'où l'on découvre, sur l'autre rive, les derniers contreforts de l'Ardèche. Devant soi on a les ruines, trouées de lumière, du château de Crussol, à pic sur la crête aiguë des rochers. La ville descend par étages jusqu'au port Saint-Nicolas, près des bancs de gravier humide. C'est une succession de jardins et de vergers, de clos de vignes où, de place en place, dans la verdure, les toits de tuiles mettent leurs rectangles rouge clair ou brunis par le temps. Le portail est dominé par le tympan orné de sculptures romanes, où Dieu apparaît dans une gloire, entouré des symboles évangéliques.

Du porche Saint-Apollinaire, par la rue qui contourne l'église, en longeant le Présidial, Mandrin arriva en vue de l'échafaud dressé sur la place des Clercs, qui servait alors de place d'armes. Elle était noire de monde ainsi que la place aux Arbres, avec laquelle elle communiquait. Des curieux étaient grimpés jusque sur les toitures plates des maisons voisines ; d'autres s'accrochaient aux balustrades des frontons. Les pilastres romans, dont est ornée l'abside de Saint-Apollinaire, retenaient des grappes humaines. Comme pour un spectacle, des entrepreneurs avaient construit des échafaudages où, pour monter, chacun payait douze sols.

De Tournon et de Saint-Vallier on avait fait venir des brigades de maréchaussée, qui accompagnèrent Mandrin au supplice. De plus, tout le régiment de Tallaru, en garnison à Valence, avait pris les armes. Par surcroît de précaution, on avait fermé les portes de la ville. Il était six heures du soir.

Arrivé devant l'échafaud, le condamné s'arrêta quelques instants pour en examiner la construction. Tout dans son allure était très simple. Sa figure à l'expression ouverte et aux traits sympathiques prévenait en sa faveur. Il s'assit sur la croix de Saint-André, où il devait être roué, et dit tout haut

« Jeunesse, prenez exemple sur moi. »

Conformément à l'usage du temps, on avait, en effet, pour leur édification, fait placer au premier rang les enfants des écoles.

A ce moment, écrit un témoin oculaire, ses yeux commencèrent à paraître un peu égarés. Il dit :

« Je demande pardon aux employés. »

Puis, se tournant vers le Père jésuite :

« Mon Père, ne m'abandonnez pas ! »

Le jésuite avait plus besoin d'être soutenu que Mandrin, car il pleurait abondamment et finit par s'évanouir. Le condamné ayant demandé de l'eau

de la Côte, sorte de liqueur sucrée et aromatique que l'on fabriquait à la Côte-Saint-André, ils en prirent tous deux. Enfin Mandrin s'étendit sur la roue. Comme le bourreau voulait lui retrousser les manches de sa chemise :

« Laissez-moi faire, mon ami », lui dit Mandrin.

Il défit lui-même ses boutons et releva ses manchettes.

Enfin, il s'étendit sur la croix, après avoir embrassé le bourreau, auquel il demanda de l'expédier rapidement.

Le Père Gasparini, qui était revenu à lui, l'exhortait. Il dit tout haut :

« Voilà un homme qui va mourir en bon chrétien. »

Et le bourreau lui fracassa les membres de sa barre de fer, lui assénant à toute volée les huit coups réglementaires sur les bras, les jambes, les reins et la poitrine. Cela faisait un horrible margouillis d'os brisés et de chairs déchirées. Mandrin ne poussait pas un cri. Quand on l'eut laissé huit minutes les membres broyés (ce court délai représentait un adoucissement de peine), il fut étranglé. Les débris de son cadavre furent exposés aux fourches patibulaires. La sentence qui l'avait condamné à mort et le procès-verbal de son exécution furent affichés dans tous les lieux où il avait passé.

A la cour de Versailles, la comédie continua. Le 28 mai, deux jours après le supplice, Sécheltes informait le ministre des affaires étrangères qu'il envoyait ordre à Valence de surseoir à l'exécution de Mandrin ; il en informait le 29 mai le comte de Sartirane, ambassadeur de Sardaigne, et en écrivit le 3 juin, une semaine après l'exécution, au chevalier de Chauvelin, représentant de la couronne de France à la cour de Turin.

Ni le roi de Sardaigne, ni ses sujets ne se laissèrent prendre à ces simagrées et à ces mensonges. A la nouvelle de l'exécution, Chauvelin écrit à Versailles : « Je ne dois pas vous dissimuler que l'animosité et les clameurs se renouvellent ici et dans toute l'étendue des États du roi de Sardaigne avec plus de vivacité que jamais. »

L'ambassadeur de Charles-Emmanuel III auprès de Louis XV fut rappelé ; le chevalier de Chauvelin reçut défense de paraître à la cour de Turin. La France dut s'humilier. Elle dut rendre à la Savoie Saint-Pierre et les deux autres compagnons de Mandrin, pris avec lui, et qui n'avaient pas encore été exécutés. La remise s'en fit avec apparat au Pont-de-Beauvoisin. On fixa à 45 000 livres les indemnités qui durent être versées par le gouvernement français aux habitants de Saint-Genix-d'Aoste qui avaient été si maltraités et pillés par les argoulets de La Morlière ; enfin le maréchal de Noailles dut se rendre à Turin en ambassade extraordinaire pour y présenter les excuses du roi de France. « Il y a grand'honte, dit d'Argenson, et c'est à effacer de nos fastes. »

On se souvient du mot de Mandrin, quand on le prit au château de Rochefort : « Vous avez Mandrin, vous n'avez pas son successeur ». Les successeurs furent nombreux. On eut la « monnaie » de Mandrin. Tout d'abord ses deux frères : Antoine-François et Claude. Ils prirent les procédés mêmes de leur frère, mais ils n'avaient plus son activité, son génie organisateur, ses remarquables qualités d'homme de guerre. Sa sœur Marianne, que Mandrin avait instituée sa légataire universelle, employa sa fortune à l'organisation de nouvelles bandes. Elle était audacieuse, d'une bravoure à toute épreuve, en tout temps armée jusqu'aux dents. En 1757, à la tête d'une bande de contrebandiers, Marianne pilla l'abbaye de la Grâce-Dieu, en Auvergne, en respectant toutefois les vases sacrés. Nous retrouvons la même année, dans une bande que commande Claude Mandrin, plusieurs des plus fidèles compagnons de son frère Louis, entre autres Prêt-à-Boire, que nous avons vu signer pour lui au cours de la fameuse campagne de 1754. Ils ont un étendard où est le portrait de Louis Mandrin, avec ces mots en latin : *Audacia, fortitudo, libertas* ; — ce sera la devise de Danton.

En revanche la répression devint de plus en plus rigoureuse : on en arriva à permettre aux employés des Fermes de tirer sur les contrebandiers même dans le cas où ils ne faisaient que porter des ballots de marchandises.



La popularité dont jouit Louis Mandrin ne peut plus être discutée. Aussi bien les témoignages contemporains sont-ils, sur ce point, presque innombrables. On écrivit sur lui des poèmes enthousiastes, on lui composa mille et une épitaphes où il est comparé aux plus grands héros. La gravure et la chanson l'ont immortalisé. Qu'on ouvre les mémoires du marquis d'Argenson, qu'on dépouille les papiers le concernant qui sont conservés aux archives du ministère de la guerre ou aux archives du ministère des affaires étrangères, on y cueillera des preuves à pleines mains.

Dans les livres paroissiaux, où sont inscrits les baptêmes, mariages, enterrements de la petite commune de Saint-Médard, canton de Saint-Galmier, on trouve de cette popularité du « brave Mandrin » un témoignage aussi caractéristique qu'inattendu. Le pays avait été parcouru par le contrebandier. Or, à deux reprises, dans ce recueil d'actes dressés à la sacristie, le vicaire desservant, qui se nommait l'abbé Léonard, inscrit ses réflexions sur le brillant aventurier, une première fois, au cours de ses exploits, dont il est un fervent admirateur, une seconde, après l'exécution du héros : son enthousiasme lui inspire même des vers. Les voici, parmi les mariages, baptêmes et décès mentionnés au registre paroissial en 1755 :

Chanson à la louange du grand Mandrin.

Brave Mandrin !
 Que ne fais-tu rendre bon compte,
 Brave Mandrin !
 A tous les maltôtiers de vin,
 De sel, de tabac : qu'ils n'ont honte
 De voler pauvre, riche et comte.

Brave Mandrin !
 Quelle nation
 Eût jamais fait de connaissance,
 Quelle nation,
 Avec gens faits de tel façon !
 Qui, sans étude, ni science,
 As parcouru toute la France
 Sans émotion,
 Passant partout,
 Dans les villes, à la campagne,
 Passant partout
 Sans craindre Morlière du tout.
 Ta troupe et toi as l'avantage
 De faire un pays de cocagne :
 Passant partout !

La langue n'est pas riche, et les rimes sont plus pauvres encore ; mais quel témoignage naïf et touchant des sentiments populaires que ces vers de l'humble desservant de village.

L'abbé Léonard ajoute :

« Enfin le grand Mandrin est expiré à Valence au milieu de cette année, entre le ciel et la terre, dont vaicy (*sic*) l'épithaphe. » L'épithaphe qui suit, transcrite par le vicaire desservant, n'est pas de lui, elle fut répandue par toute la France. Il ne fit que la recueillir :

Épithaphe de Mandrin.

Tel qu'on vit autrefois Alcide
 Parcourir l'univers, la massue à la main,
 Pour frapper plus d'un monstre avide
 Qui désolait le genre humain ;
 Ainsi j'ai parcouru la France
 Que désolaient mille traitants ;
 J'ai péri pour avoir dépouillé cette engeance.
 J'aurais joui comme eux d'une autre récompense,
 Si j'eusse dépouillé les peuples innocents.

Les fermiers généraux s'effrayèrent de la popularité grandissante du jeune contrebandier qu'ils avaient fait supplicier. Ils commandèrent donc, de leur côté, à l'abbé Regley, une histoire de Mandrin que l'auteur devait farcir de plaisir des crimes les plus épouvantables et des circonstances les plus atroces.

L'abbé fit la besogne, et son libelle, imprimé en petit format, d'un caractère populaire, parut l'année même où Mandrin fut roué. En voici le titre : *Histoire de Louis Mandrin depuis sa naissance jusqu'à sa mort, avec un détail de ses cruautés, de ses brigandages et de son supplice.*

C'est un tissu de mensonges et de calomnies. La même année parut, sous le même patronage, un second opusculé, plus mince encore et d'une lecture encore plus facile, sous le titre : *La Mandrinade ou l'histoire curieuse, véritable et remarquable de la vie de Louis Mandrin.*

C'est, comme le précédent ouvrage, un tissu d'atrocités inventées à dessein.

Les fermiers généraux firent répandre ces petits ouvrages par les colporteurs dans les campagnes : on les vendait bon marché aux paysans avides de connaître les faits et gestes du héros dont chacun parlait. Les moyens de communication et d'information que nous possédons aujourd'hui n'existaient pas et l'erreur avait beau jeu ; d'autant que l'administration avait eu soin d'interdire le colportage et le débit des nombreuses plaquettes, images et chansons, des vers et des épithaphe où les faits et gestes du supplicier de Valence étaient racontés avec un enthousiasme souvent excessif. Et c'est ainsi que, peu à peu, dans les parties de la France où il n'avait pas été connu directement, l'opinion populaire se retourna contre Mandrin. On en vint à voir en lui un brigand vulgaire, un assassin et un voleur comparable aux chauffeurs qui, dans l'intérieur du royaume, vont lui succéder. On associa son nom à celui de Cartouche. La Révolution même, qui réalisa l'œuvre que Mandrin avait rêvée, ne songea pas à lui rendre dans la mémoire des hommes la place qui lui était due.

Mais en Savoie et en Dauphiné, dans la région où le contrebandier avait été connu, parmi les *Mandrinots*. — car c'est de son nom que l'on en vint à désigner les habitants de son pays, Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, et des environs — le souvenir de son héroïsme et de sa générosité se conserva intact. Dans toute cette partie de la France, Mandrin est resté l'enfant téméraire qui, cinquante ans trop tôt, avait fait briller aux yeux des humbles des lueurs de liberté.

L'excellente paysanne, qui fait visiter aujourd'hui les grottes des Échelles où Mandrin trouva souvent refuge, résume exactement l'opinion populaire, en disant :

« Mandrin était pour détruire les grosses têtes et donner aux petits. »

Et, avec le temps, les traits du bandit bon au menu peuple ont pris dans la pensée de celui-ci des proportions surnaturelles : le contrebandier s'est transformé en une sorte de providence. Dans les mirages de l'imagination populaire, il a pris rang parmi ces héros au pouvoir surnaturel que la légende grecque

divinisait et qui font la pluie et le beau temps. Au pied de la colline de Rochefort, couronnée par le château où Mandrin fut pris, un vieux paysan nous disait textuellement :

« Mandrin, mon bon monsieur ! C'est des gens comme lui qu'il nous faudrait aujourd'hui pour éclaircir le temps, car il n'y a plus que de la brouil-lasse et le raisin ne mûrit plus. »

L'un des érudits qui ont consacré à Mandrin l'étude la plus attentive, M. Victor Advielle, visitait Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. Il rencontre une bonne vieille, en bonnet tuyauté, courbée et toute tremblotante sur le bâton de frêne noueux. Elle lui montrait la haute maison massive où naquit le contrebandier. Et M. Advielle la laissait jaser, éveillant ses souvenirs ; car la bonne femme avait connu dans sa jeunesse ceux qui avaient connu Mandrin.

« Mais que devint-il ? » questionnait l'étranger, feignant d'ignorer la fin du héros.

Et la vieille, avec une indéfinissable expression où étaient tout à la fois de l'admiration, de l'angoisse, de la douleur et de la colère :

« Ah ! monsieur, ils l'ont tué ! »



SEPT CAVALIERS, DE SINISTRE APPARENCE, S'ARRÊTÈRENT DEVANT LA FERME DE TRINSUE.

Les derniers Brigands

I. — LA GRANDE PEUR.

LE 14 juillet 1789 se produisit brusquement à Paris, on le sait, un événement médiocre en lui-même, mais auquel les circonstances devaient assurer le plus formidable retentissement. Une poignée d'hommes, dont la plupart étaient des gens sans aveu, des « brigands », comme les appelèrent les contemporains, s'emparèrent d'une vieille prison, presque hors d'usage, la Bastille. La Bastille ne se défendit pas et les vainqueurs se livrèrent à de déplorables scènes de sauvagerie.

Et cependant, non seulement en France, mais dans une grande partie de l'Europe, l'effet fut prodigieux. A tort ou à raison, la Bastille était deve-

COMTE BEUGNOT, *Mémoires* ; Paris, 1869. — GUSTAVE BORD, *la Prise de la Bastille et les conséquences de cet événement dans les Provinces* ; Paris, 1882. — LÉO DROUYN, *la Guienne militaire* ; Bordeaux, 1865. — VICTOR FOURNEL, *les Hommes du 14 juillet* ; Paris, 1890. — FRANCISQUE MÉGE, *les Dernières années de la province d'Auvergne, la Grande Peur* ; Clermont-Ferrand, 1901. — COMTE DE MONTLOSIER, *Mémoires sur la Révolution française* ; Paris, 1830. — PIERRE DE WITT, *la Peur en 1789. La journée des brigands en Limousin* ; Caen, 1887.

nue le symbole du pouvoir arbitraire et de l'autorité royale dans ce qu'elle pouvait avoir de plus abusif. Quand la vieille prison fut prise, il sembla que la royauté fût découronnée. Impression vague, sentiment sans précision ; la France n'en comprit pas moins qu'elle venait de perdre ce qui, depuis ses origines, avait fait son unité : le roi. Elle pressentit la crise prochaine dont elle allait sortir transformée, et, comme à la veille des grandes crises qui se produisent dans un organisme vivant, elle fut prise, pour ainsi dire, d'un accès de fièvre et de délire qui la secoua tout entière. C'est la « Grande Peur », phénomène extraordinaire, inouï, presque inexplicable, auquel on ne croirait pas si l'histoire n'en était appuyée par des centaines de témoignages.

Vers la fin du mois de juillet, huit jours environ après la prise de la Bastille, une rumeur effrayante se répandit sur tous les points du territoire : les brigands, disait-on, arrivent, ils pillent les demeures, incendient les récoltes, égorgent les femmes et les enfants. Des messagers paraissent, haletants, gris de poussière, mouillés de sueur ; les brigands approchent, assurent-ils ; on a vu leurs armes luire dans la feuillée du bois ; on a vu s'élever sur les routes les nuées de poussière roulant au-devant du galop de leurs chevaux ; l'horizon est rouge des incendies qu'ils allument ; c'est un ouragan farouche qui passe comme un fléau de Dieu et qui n'épargne rien. Et aussitôt les portes des villes se ferment, la population court aux armes, les familles se cachent dans les caves, s'enfouissent au milieu des meules dans les champs, ou fuient dans la profondeur des forêts.

Le souvenir de cette alarme demeura très vif parmi les générations qui la connurent. Ce sera, dans la mémoire des paysans, quand la tempête révolutionnaire aura passé, l'événement qui les aura frappés le plus vivement. C'est lui qui leur aura laissé la plus profonde impression de terreur. Cette dénomination, « la grande peur », fut celle qu'on lui donna dans le centre de la France. Dans les provinces du Midi, on dit la *grande pourasse*, la *grande paou*, l'*annada de la paou*. Ailleurs ce fut la *journée des brigands*, ou le *jeudi fou*, le *vendredi fou*, selon le jour où la panique éclata. En Vendée, le souvenir de l'événement est resté sous un nom d'une jolie poésie, les *brouilles de la Madeleine* : la peur y éclata, en effet, à la fête de la Madeleine, le 22 juillet, et la tradition rapporte que de fortes brumes, venues de la mer, avaient envahi la contrée comme pour faciliter aux bandits leur œuvre de pillage et de sang.

Dans certaines provinces, celles de l'Ouest que baigne la mer, ce ne fut pas l'arrivée des brigands, mais un débarquement d'Anglais qui fut annoncé. Les Anglais, disait-on, avaient subitement fait leur apparition à la crête des falaises et, comme leurs ancêtres de la guerre de Cent ans, ils s'avançaient dans le pays, pillant, saccageant, égorgant. Ces bruits prirent une telle

consistance que des députés de la région aux États généraux firent des observations au gouvernement et que le ministre des Affaires étrangères dut obtenir de l'ambassadeur anglais une déclaration solennelle des dispositions pacifiques du cabinet de Londres. En Dauphiné, on parla d'une invasion de Savoyards ; en Lorraine et en Champagne, c'étaient des reîtres et des lansquenets d'Allemagne qui avaient franchi la frontière, féroces comme au temps des guerres de religion.

L'in vraisemblable est que les Parisiens eux-mêmes n'échappèrent pas à cette panique, qui à l'air d'un épisode de conte de fées. Le 27 juillet, le bruit se répandit dans la capitale, avec une persistance singulière, que les brigands s'avançaient du côté de Montmorency : on les avait vus ; des villages étaient en flammes. La milice bourgeoise est aussitôt mise sur pied : elle emmène des canons et un brillant appareil militaire. Les braves vont à marches forcées. Ils traversent des villages où le tocsin sonne, répandant au loin, dans la campagne, son tintement d'effroi. L'ardeur de la milice en est accrue. Au fond, on a peur, un peu, et la peau frissonne sous le baudrier : mais on n'en laisse rien paraître et l'on s'avance avec un grand air martial. En voyant passer leurs défenseurs, les femmes se précipitaient à leurs pieds et leur embrassaient les genoux. Les milices de Paris marchèrent ainsi assez longtemps. Elles auraient pu marcher plus longtemps encore : les brigands ne se montraient pas. Peu à peu la tranquillité remplaça, dans l'âme de nos bourgeois militaires, les affres de la peur ; puis l'entrain et la gaieté se mirent dans leurs rangs. Ce furent d'abord des paroles guerrières, d'autres remplies de confiance, bientôt des coq-à-l'âne et des couplets de vaudeville. On fit quelques haltes dans les cabarets : *au Plat d'Étain, aux Trois Tonneaux, à la Treille de Saint-Gratien*. Le chapeau accroché au bout de leur carabine, et celle-ci posée entre leurs jambes, les défenseurs de Paris, après s'être épongé le front, buvaient à la santé du roi. Enfin ils se répandirent dans la plaine, où des lapins et des lièvres se levaient effarouchés. Lièvres et lapins de garenne furent immolés à la tranquillité de la capitale, au repos de la patrie et à l'appétit de nos joyeux guerriers qui les mangèrent, le lendemain, en gibelotte, en attendant l'occasion de courir à de nouveaux exploits.

Dans le Gâtinais, l'événement produisit une méprise, qui parut ensuite comique, mais n'en avait pas moins failli tourner au dénouement sanglant.

On était venu annoncer à Fontainebleau l'approche effrayante des brigands ; déjà Moret était saccagé. Cependant, à Moret le bruit se répandait que les brigands arrivaient du côté de Fontainebleau après avoir incendié la

ville. La population de Fontainebleau, qui était composée d'âmes héroïques, n'hésita pas à prendre les armes et s'avança au secours de Moret; tandis que les habitants de Moret, qui ne le cédaient à leurs voisins ni en ardeur ni en vaillance, après avoir tiré de leurs armoires arquebuses, pertuisanes et mousquets, s'avançaient en ordre de bataille, à la « rescousse » de Fontainebleau.

A mi-chemin de Fontainebleau et de Moret les deux troupes se rencontrent. elles se sont aperçues de loin.

« Là-bas ! les brigands ! » crient ceux de Fontainebleau.

« Les brigands ! là-bas ! » s'écrient ceux de Moret.

Quelques coups de feu sont tirés. Les gars de Fontainebleau s'étaient couchés à plat ventre sur la route, et les gars de Moret s'étaient postés derrière des haies de charmilles et d'églantiers. Les arquebuses étaient antiques et les rouets en marchaient fort mal. Personne ne fut tué. On avait pris la précaution d'envoyer de part et d'autre des éclaireurs : la méprise réciproque fut bientôt dissipée. On fraternisa, l'on fit encore des stations dans les auberges, à *la Colette royale*, à *la Tonnelle du Gâtinais* et, le soir, le cœur à l'aise, tout en chantant *la Faridondaine*, *la Faridondon*, les héros s'en retournèrent qui à Fontainebleau, qui à Moret.

Le comte Beugnot se trouvait à cette époque aux environs de Bar-sur-Aube, en Champagne. Il raconte comment le coup de foudre éclata dans la paisible petite localité où il s'était retiré. La soirée était belle et la famille, renforcée de quelques convives étrangers, soupait tranquillement, lorsque survint, en grand émoi, un laboureur du village de Choiseul :

« Les brigands sont répandus dans la contrée et s'avancent vers le château pour le piller ! »

Beugnot demande au messager s'il a vu lui-même les brigands, ou si ce ne sont là que de vagues rumeurs. Certes il les a vus, à preuve qu'il en a reconnu une première bande qui longeait le bois de Montot, peu distant du château; une autre bande occupe le bois de la Pennicière. Aussitôt la défense est organisée. Trois hommes sont mis en vedette sur la montagne Saint-Nicolas à laquelle le château est adossé; deux autres sont placés en sentinelles sur les chemins des bois de Montot et de la Pennicière. Le château lui-même est garni d'hommes armés. Les dames sont averties qu'au premier coup de feu elles auront à descendre à la cave. Une distribution d'eau-de-vie est faite aux troupes. La nuit cependant se passa dans la plus grande tranquillité. Le lendemain matin, les moins résolus riaient de la peur de la veille.

Toutefois, l'état de siège ne fut pas immédiatement levé : d'autres porteurs d'effrayantes nouvelles arrivaient, assurant que les brigands étaient bien dans



Les paysans quittaient en masse les fermes et les hameaux et se réfugiaient dans les villes avec femmes et enfants.

le pays; tel et tel château du voisinage étaient en flammes. La crainte ne disparut que la semaine écoulée. Beugnot dit qu'il eut la curiosité de rechercher l'origine du bruit qui s'était ainsi répandu : le laboureur de Choiseul l'avait recueilli d'un habitant de Colombey; l'imagination frappée, il était rentré à Choiseul par le clair de lune, croyant sans doute apercevoir des brigands derrière chaque bouquet d'arbres. Quant à l'habitant de Colombey, il tenait la nouvelle d'un meunier de Montigny. « Je négligeai les recherches ultérieures, dit Beugnot, parce que je vis bien que je n'arriverais qu'à des instruments qui s'étaient transmis cette nouvelle et s'étaient effrayés réciproquement de la meilleure foi du monde. »

Transportons-nous maintenant à l'autre extrémité de la France. De curieux procès-verbaux, extraits des registres communaux de la petite localité de Rions, décrivent la journée des brigands dans cette partie de la Gascogne que l'on appelle l'Entre-deux-Mers. On était au 30 juillet, et les représentants municipaux expédiaient tranquillement les affaires courantes, quand un habitant de la ville, nommé Jean Bréol, demande à être introduit. Bréol a peine à parler, car la terreur lui serrè la gorge. Il s'en allait à Cadillac, quand une nouvelle terrifiante le contraignit de rebrousser chemin : une bande de quatre ou cinq cents brigands venait de mettre à sac la petite ville de Sauveterre et s'avavançait à travers la campagne en exerçant les plus affreux ravages. Dans toutes les localités de l'Entre-deux-Mers le tocsin sonnait : on en entendait le glas sinistre d'un village à l'autre, et, d'un village à l'autre, la peur par là-même grandissait. Nul ne voyait les brigands à ses portes; mais nul ne doutait que les malfaiteurs ne fussent dans les localités du voisinage. Bréol avait à peine achevé son récit que l'on vint annoncer que les paysans des fermes et des hameaux voisins entraient dans la ville avec femmes et enfants, bétail et instruments de labour. Ils venaient se mettre à l'abri.

L'administration municipale fit aussitôt fermer les portes et se prépara à une vigoureuse résistance : les remparts sont garnis de coulevriniens et de sentinelles ; à une brèche au sud de la ville, on place un canon chargé à mitraille ; aux diverses portes, des guetteurs sont postés sur le haut des tours ; cependant que les femmes du peuple sont employées à entasser de la pierraille sur la crête des boulevards. Les habitants des villages voisins continuaient d'affluer ; ils se présentaient à l'hôtel de ville, où des armes leur étaient distribuées. Plusieurs jours passèrent : on faisait le guet, on était dans les plus vives alarmes. Finalement, les brigands disparurent dans le brouillard : pour mieux dire, ils n'en étaient jamais sortis.

Et telle est la scène qui se renouvela dans ce moment sur presque tous les points de la France. A Libourne, les milices furent renforcées ; à Bor-

deaux, douze mille hommes vinrent se mettre à la disposition des électeurs.

La surveillance, 28 juillet, à Angoulême, sur les trois heures de l'après-midi, le tocsin avait retenti. On annonçait l'approche de quinze mille bandits. Les portes de la ville sont fermées; des gardes sont postés sur les remparts. Bientôt on entend des cris d'épouvante :

« Les voilà ! les voilà ! »

Un tourbillon de poussière s'élevait sur la grand'route, il s'approche. Quelle angoisse ! Le tourbillon s'épaissit, il s'élève, il s'étend, il se dissipe.... C'était le courrier de Bordeaux qui passait au grand galop de ses six chevaux, en faisant claquer joyeusement son fouet.

Cette déception eut pour résultat de faire tomber, dans la pensée commune, le chiffre des bandits de quinze mille à quinze cents; mais du moins sont-ils bien quinze cents qui ravagent la campagne. A trois heures du matin donc, nouvelle alarme. La cloche sonne au beffroi. Les rues se remplissent de cris et de tumulte. Les bourgeois sortent en chemise, jambes nues, armés de leurs mousquets; tandis que, par les portes de la ville, s'engouffrait la cohue effarée des campagnards. Hourvari indescriptible de femmes qui pleurent, d'enfants qui crient, de veaux qui beuglent, de chiens qui aboient, de charrettes qu'on pousse, de meubles culbutés et de vaillants miliciens, dans des armures gothiques, qui répondent aux cris d'appel de leurs commandants. « A neuf heures, écrit un témoin oculaire, nous avions dans la ville quarante mille hommes. » Tous se montraient ardents à défendre les remparts. On ne savait qu'en faire. Chacun voulait être là, à son poste, à remplir son devoir de citoyen. Il y avait pléthore de bravoure. La municipalité eut toutes les peines du monde à se débarrasser de ces héros.

Mais puisque les bandits ne se montraient pas, c'est qu'ils se tenaient cachés : leurs desseins n'en pouvaient être que plus dangereux. Cent hommes à cheval, un plus grand nombre de piétons vont explorer la forêt de Braçonne. On cherche, on regarde, on scrute, on fouille; on bat les buissons; on sonde à coups de piques fourrés et taillis, on soulève les larges feuilles des fougères; on remue les cailloux des ruisseaux. De brigands autant que de plumes sur une grenouille. La même alarme se produisit à dix lieues à la ronde et à la même heure.

A Saint-Étienne-en-Forez, panique de même genre : la nouvelle s'y répand que quatre mille brigands incendient Saint-Chamond, qui est à deux lieues. En moins d'une couple d'heures, dix mille hommes sont armés. Les ecclésiastiques eux-mêmes deviennent soldats. Des moines se promènent, l'air intrépide et l'escopette au bras. Au loin résonne le tocsin, crépitent les arquebusades : ce sont, dans la campagne, d'autres gens effrayés qui tirent sur des ennemis imaginaires. Une fumée épaisse s'élève à l'horizon : voilà bien les

brigands et leurs « arsins ». Au plat pays, l'alarme était plus grande encore : cette fumée devait venir de Saint-Étienne qui brûlait. On fuit de toutes parts. C'est l'envolée des oiseaux à l'approche de l'orage. Les gens se cachent sous des monceaux de foin; d'autres vont se réfugier, avec leurs familles, dans les puits sombres des mines de charbon.

Autre récit. « Je me trouvais à Nexon, dans le Limousin, écrit M. de Terneilh-Puiraseau. Dans l'après-dîner, étant allé voir M. le curé Desthèves, je le trouvai assis sur un banc, au fond de son jardin, avec M. l'abbé Doudet, un voisin. » On causait de la Révolution qui s'ouvrait, quand le vicaire, qui était allé dîner chez un curé du voisinage, accourut en criant : « Aux armes ! aux armes ! » Il soufflait, s'essuyait le front, et raconta, en s'interrompant au milieu des mots, car il ne respirait plus qu'avec peine, que chez le curé voisin, au moment où l'on allait commencer une partie de cartes, était arrivé un domestique de la famille de Cars, pour annoncer qu'un corps de dix mille Anglais envahissait le pays, en semant partout la désolation : Confolens, Rochechouart, Châlus étaient en feu; à Saint-Hilaire, le tocsin retentissait. M. de Terneilh-Puiraseau rentra immédiatement chez lui. Bientôt les cloches de Nexon sonnaient à leur tour. Il accourt : des groupes nombreux causaient avec animation. Le bon curé Desthèves encourageait à la résistance. La brusque arrivée du chevalier de Laplace-Rougeras, qui rapportait des nouvelles de Limoges, où l'alarme n'était pas moins vive, fut un dernier stimulant. On dressa un plan militaire. Tous les hommes valides se réuniraient au château, puis iraient se poster sur les hauteurs du Courden. On s'y rendit armé : par tous les sentiers arrivaient des défenseurs, tout hérissés de pistolets, d'épées, de hallebardes et d'arquebuses, et la mine aussi craintive que résolue. La nuit se passa dans l'attente. Nul brigand ne se montra. « Je pris le parti de me retirer tout doucement, dit notre auteur, et chacun, je crois, en fit de même, un peu plus tôt, un peu plus tard. Une lampe brûlait dans la chambre où mon père et ma mère dormaient paisiblement. A côté de leur lit étaient un fusil et une petite hache à long manche que nos pères appelaient *hachoupy*. Je montai me coucher et je ne me réveillai que lorsque le soleil était déjà haut sur l'horizon; rien n'avait bougé. »

En quelques instants la ville de Saint-Aignan, dans l'Orléanais, fut encombrée de fuyards. Les paysans arrivaient armés de faux, de hoes et de fourches. On vit l'entrée mi-tragique, mi-burlesque, du seigneur du Guépéan. Il amenait non seulement toute sa famille, mais une file de voitures où l'on avait chargé en hâte les meubles et les effets les plus précieux; dans un haquet était empilée une lessive tout entière encore humide.

La ville d'Uzerches fut prise d'un véritable accès de folie : les gens couraient çà et là, dans le plus grand désordre, en proie à une extravagante

terreur. Les femmes fuyaient par les portes de la ville, tirant leurs enfants après elles, portant sur leurs épaules ceux qui ne pouvaient marcher. A Brive, à Tulle, dans les environs, l'alarme n'était pas moins grande. Et, tandis que les habitants d'Uzerches se sauvaient de chez eux, ceux des campagnes se réfugiaient à Uzerches. Tous avaient en main des fusils, des piques, des faux, des crocs, des coutres de charrue. Il y eut bientôt dans la petite ville dix mille de ces braves gens : mais ils ne tardèrent pas à être obligés d'en sortir, car ils ne trouvaient pas de quoi y subsister. Quant aux ennemis, on ne les vit point.

L'une des régions de France où la Grande Peur sévit avec le plus d'intensité, ce fut l'Auvergne. Des villages furent entièrement abandonnés : tout le monde avait fui. Les maisons restaient désertes. Au plus épais des bois, au creux des ravins, dans des grottes perdues au fond des gorges, la population affolée cherchait un abri : quelques-uns se nichèrent dans les hautes branches des arbres ; d'autres se mettaient dans des trous qu'ils recouvraient de verdure. Parmi les femmes on en vit une (c'est Mme Campan qui le rapporte), qui, dans un moment d'effroi, était parvenue à se hisser au haut d'une roche très élevée ; mais ensuite elle ne put en descendre : il fallut des échelles et des cordes. Plusieurs devinrent folles ; d'autres périrent dans des convulsions. Les sanctuaires, églises et chapelles, offraient des refuges. Des familles entières s'y installèrent avec des provisions et des paillasses pour dormir entre les piliers.

Le comte de Montlosier demeurait à Récolène, paroisse de Rochefort. « Des courriers, écrit-il, assuraient que, dans les lieux où ils avaient passé, tout était ravagé et incendié. Ils exhortaient les populations à s'armer. Dans un clin d'œil, un mouvement de terreur et de folie gagna, comme par contagion, les parties du royaume les plus tranquilles. Nos montagnes furent saisies comme le reste de la France de ce mouvement. Un jour, poursuit-il, on m'avertit que les brigands étaient dans un village voisin. Il semblait ne pouvoir y avoir de doute ; les bergers, abandonnant leurs troupeaux, accouraient tout essoufflés pour rapporter ces nouvelles : le village était incendié ; ils avaient vu les flammes. Je pars aussitôt, armé, avec tout ce que je pus rassembler de monde, pour aller au secours du village qu'on m'avait indiqué. Quand nous arrivons, le village, qui était aussi dans la terreur parce qu'on lui avait rapporté les mêmes fagots sur le village voisin, nous prend nous-mêmes pour des brigands, les paysans s'arment contre nous de fusils et de fourches de fer. »

Jacques-Antoine Dulaure, le savant historien du vieux Paris, qui était Auvergnat, raconte l'alarme donnée dans le bourg où il demeurait. Au loin,

sur la route de Paris, on voyait s'élever un nuage de poussière. Celui-ci se rapprochait.

« Les brigands ! les brigands ! »

On sonne le tocsin, on crie : « Aux armes ! » En un quart d'heure les défenseurs avec fusils et mousquetons sont rassemblés. Le nuage se rapproche. C'est le moment du combat. « Attention ! en joue.. ! » ; mais un coup de vent dissipe la poussière : c'était un troupeau de moutons.

A Pionsat, le curé rassembla ses paroissiens sur la place, et leur donna tout en pleurant l'absolution de leurs péchés. On avait caché de toutes parts l'argent et les objets précieux, dans des fosses, en terre, sous des tas de fagots ou des mottes de fumier. Les hommes, qui s'étaient procuré du plomb, fondaient des balles, puis allaient à la découverte. Dans les grandes villes, à Riom et à Clermont, l'alarme est aussi vive que dans les campagnes : les demeures particulières sont barricadées ; on fait des provisions de siège ; les magasins des armuriers sont pris d'assaut. Du haut des toits, les guetteurs surveillent l'horizon et, dans les greniers, on entasse des pavés et de grosses pierres pour en écraser les envahisseurs. A l'entrée des rues de Riom, les barricades de voitures renversées empêcheront les assaillants d'approcher.

« D'une extrémité de la France à l'autre, chacun croyait avoir auprès de soi des démons exterminateurs. » Ce sont les expressions de Michelet.

Quant aux causes de cette étrange panique, on les a cherchées de toutes parts. Dès l'époque, l'Assemblée nationale crut y découvrir les mains des « ennemis de la nation » ; d'autres en accusèrent Mirabeau, et d'autres le duc d'Orléans. Parmi les historiens modernes, les uns y voient l'œuvre des factions révolutionnaires désireuses de hâter le mouvement de désorganisation ; les autres, au contraire, y découvrent les intrigues de la cour royale, qui aurait cherché à faire sentir par là au pays combien il était utile que son autorité ne fût pas ébranlée, qui aurait voulu effrayer les Français par la perspective du danger qu'ils couraient en se confiant à de nouveaux guides pour un avenir inconnu.

En songeant à l'état où la France était alors, à la lenteur et à la difficulté des communications, aux barrières qui séparaient séparations entre les provinces, on reconnaît que l'organisation d'un tel mouvement, éclatant simultanément, peu de jours après la prise de la Bastille, sur tous les points du territoire, n'était pas œuvre réalisable. Ce fut un contre-coup général et instinctif des premiers événements révolutionnaires. Du jour au lendemain, la France voyait tomber tout ce qui avait fait son existence séculaire ; tout ce qui, à ce moment même, y assurait encore la vie commune ; tout ce qui

avait été jusqu'alors un appui, un soutien, une protection. Et, devant le néant subit, ce fut la « Grande Peur » dans les âmes simples, le grand accès de fièvre, précurseur de la terrible crise qui va secouer la nation jusque dans ses entrailles.

II. — LE BRIGANDAGE RÉVOLUTIONNAIRE.

« Cette peur des brigands, dit Beugnot, enfanta le brigandage. Tout homme qui avait une arme s'en servit ; celui qui n'en avait pas s'en faisait donner et, en un moment, la France fut couverte de bandes armées au hasard, sans discipline et sans frein. »

Il est certain que si la « Grande Peur » eut pour effet de hâter la reconstitution des milices communales, elle eut, d'autre part, pour conséquence de contribuer au développement de ces hordes de véritables brigands qui, depuis quelque temps, tentaient de se former en tous lieux, à la faveur des désordres. Les écrivains ont souvent décrit les scènes de violence, de pillage, de destruction qui avaient précédé et qui suivirent les premières journées de la Révolution. Bien des mois avant le 14 juillet, on trouve des rapports signalant les pillages de grains sur de nombreux points du territoire. Les marchés sont envahis par des hordes armées de bâtons. On est obligé de faire accompagner par des soldats les voitures qui transportent la farine sur les grandes routes.

« Ce ne sont partout en Normandie, lit-on dans une lettre de juillet 1789 qu'arrestations et pillages de convois alimentaires, se dirigeant le plus souvent vers les halles mêmes qu'ils allaient alimenter ; ce ne sont qu'envahissements de celles-ci par une foule désordonnée qui se jette sur les sacs déposés, force souvent les vendeurs à les lui céder pour le prix qu'il lui convient d'en donner, et, plus souvent encore, les emporte sans les payer et en malmenant leurs malheureux propriétaires. »

« Le brigandage, a dit très justement Charles Nodier, est un parasitisme des discordes civiles. » Et, de toutes parts, la discorde est déchaînée. Le garde des sceaux le constate, en date du 7 août 1789, au sein de l'Assemblée nationale : « L'ordre et la tranquillité publiques, dit-il, sont troublés dans presque toutes les parties du royaume. Les propriétés sont violées dans les provinces ; des mains incendiaires ont ravagé les habitations des citoyens ;

Le Moniteur. — Journal des Hommes libres. — GUSTAVE BORD, la Prise de la Bastille et les conséquences de cet événement dans la province ; Paris, 1882. — L. DE LA SICOTIÈRE, Louis de Frotté et les Insurrections normandes ; Paris, 1889. — H. TAINE, les Origines de la France contemporaine, la Révolution, éd. 16 ; Paris, 1899.

les formes de la justice sont méconnues et remplacées par des voies de fait et par des proscriptions. On a vu en quelques lieux détruire les moissons. La licence est sans frein, les lois sans force, les tribunaux sans activité. La désolation couvre une partie de la France. Le commerce et l'industrie sont suspendus et les asiles de la piété même ne sont plus à l'abri de ces emportements meurtriers. »

Faut-il citer ici les scènes de désordre, les massacres, les vols à main armée qui, sous prétexte de principes nouveaux, désolèrent la France durant ces derniers mois de l'année 1789 ? Les châteaux sont envahis par des individus aux figures sinistres. On ne se contente pas de brûler les papiers où sont inscrits les droits de propriété, puisque tous les titres en doivent être abolis ; par-dessus le marché, on jette dans le feu les propriétaires. A la Motte-Fouquet, le vieux marquis de Falcouer, tout paralysé, est cependant arraché du bûcher par quelques paysans qui l'ont pris en pitié ; mais il a les pieds et les mains brûlés.

Des orateurs de village font accroire aux paysans qu'ils n'ont plus à payer aucun impôt. On pille les garennes, on pêche les étangs, on coupe les bois, on rompt les chaussées. « Chacun a le droit de prendre ce qui est nécessaire à sa subsistance là où il le trouve » : c'est la maxime de toutes les révolutions ; elle circulait alors partout et était vigoureusement mise en pratique. Les récoltes sont dévastées. Les bûcherons de la forêt de Bellesme se sont mis en troupe : ils s'avancent jusqu'aux environs de Chartres, taxant les pains, prenant ce qui est à leur convenance et menaçant ce qui leur résiste. Les bandes innombrables de contrebandiers, braconniers, faux-sauviers, déserteurs, les mendiants et les vagabonds exercent leurs violences au grand jour. Ils entraînent à leur suite tous ceux que tente l'existence d'aventures et de pillage, que l'on pourra presque croire autorisée. L'on ne s'attaque pas seulement aux nobles : « La croyance universelle, parmi la populace et les gens de la campagne, lisons-nous dans une lettre du 16 janvier 1790, est que la présente année est l'année du jubilé universel et qu'il est permis à chacun de rentrer dans les anciennes propriétés des familles. Aussi plusieurs propriétaires ont-ils été chassés de leurs domaines, quels que fussent leurs titres d'acquisition et de propriété. »

Le 11 août 1789, à Versailles, la foule arrache des mains du bourreau un parricide qui allait être exécuté ; en retour, à Saint-Germain-en-Laye, elle égorge un très brave homme : le meunier Sauvage. Le malheureux est assassiné en dépit des supplications de plusieurs députés à l'Assemblée nationale qui cherchent à lui sauver la vie. A Saint-Denis, le lieutenant du maire, Châtel, est poursuivi dans un clocher : on l'y saisit, on l'y égorge, et sa tête est promenée dans les rues. Il avait été chargé de faire les

distributions de pain, et la populace se plaignait d'avoir eu du pain noir.

Le massacre du maire de Troyes, M. Huez, est accompagné de circonstances affreuses. On l'avait averti des desseins formés contre lui.

« Je n'ai fait de mal à personne, disait-il, comment pourrait-on m'en vouloir ? »

Cependant il écrivit son testament, léguant dix-huit mille livres aux pauvres de la ville, et fit porter cent écus au bureau de charité.

Au moment où il sort de chez lui, il est saisi par la foule, frappé à la tête à coups de sabots, renversé, piétiné ; une femme se jette sur le vieillard et lui enfonce des ciseaux dans les yeux. Puis on traîne le cadavre sanglant par les rues, une poignée de foin dans la bouche, et le crâne cahotait sur les pavés inégaux, en y laissant des lambeaux de cervelle.

Les faits de ce genre rempliraient des pages et des pages dans l'histoire de ce temps. La monotonie et l'atrocité en arrêtent l'énumération.

Les honnêtes gens finirent par s'unir et, abandonnés qu'ils étaient par le gouvernement impuissant, ils organisèrent eux-mêmes la répression du brigandage. Les habitants de Mâcon, sans distinction de classe, formèrent une milice de deux mille hommes, qui marcha au secours des villages attaqués par les brigands, jusqu'à dix lieues à la ronde. En peu de temps, plus de six cents bandits furent appréhendés. Un de leurs chefs était un « avocat de village » du nom de Mariny. Il avait une presse portative à l'aide de laquelle il imprimait des placards où on lisait :

« De par le roi, permis, du 1^{er} août au 1^{er} novembre, de brûler tous les châteaux, terriers, abbayes et maisons portant girouettes, et pendre quiconque y contreviendra.

Signé : « LOUIS. »

Arrivé dans un village avec ses compagnons, il se rendait sur la place de l'église, assemblait les habitants au son de la cloche, distribuait ses placards et, de gré ou de force, enrôlait des auxiliaires. En quelques semaines, vingt-deux châteaux furent pillés puis incendiés. Mariny fut pendu avec plusieurs de ses partisans.

Un autre de ces chefs de bandes, qui fut pris et exécuté par les milices mâconnaises, était un boucher repris de justice, qui avait assommé sa première femme et étranglé la seconde.

Dans les environs de Chalon-sur-Saône on surprit et on extermina en quelques jours plusieurs centaines de ces brigands. « Toutes les prisons sont pleines. Les hôpitaux regorgent de blessés, lisons-nous dans une lettre écrite de Beaune le 25 août 1789. Force fut aux gendarmes et à la milice bourgeoise, pour éviter l'infection, d'enterrer pêle-mêle avec les

morts ceux qui étaient dangereusement blessés. On les achevait quelquefois à leur propre demande.... Dans certains hameaux près de Mâcon, les gendarmes n'ont plus trouvé que des enfants, des femmes et des vieillards. »

Les paysans qui se livraient à ces horreurs n'étaient pas tous poussés par le besoin. Il y avait parmi eux de très riches fermiers. On en pendit un à Tournus, dont la femme apporta quarante mille livres en or, qu'elle offrit pour sa rançon. Le tribunal refusa de l'entendre. « On fait le dénombrement des victimes, dit un contemporain : c'est un calcul à glacer d'épouvante. »

Dans le Beaujolais, quelques hobereaux mettent à profit le désordre général pour renouveler les exploits des derniers brigands féodaux. Ils sont entourés de gens de sac et de corde ; ils ont dans leurs châteaux canons et fusils, toutes sortes de munitions : on se croirait revenu au temps des Guilleri.

Dans la Flandre française, la situation est la même qu'en Bourgogne. Des troupes de paysans, entraînés par un « avocat de village », vont couper les blés. Ils sont traqués comme en Mâconnais. La potence reste plantée en permanence sur la grande place de Lille.

On écrit d'Auvergne en janvier 1790 : « L'insurrection est très vive dans le pays. Les églises sont pillées, les bourgeois rançonnés, les potences dressées au milieu des places. La consternation est générale. Quatre cents brigands sont venus à Maurs. Nous nous sommes mis sous les armes ; nous avons publié la loi martiale, et, au moment de faire feu, les brigands se sont dispersés. »

III. — LES CHAUFFEURS.

Ces faits ne peuvent cependant donner qu'une idée incomplète du désordre et de l'anarchie où la France tomba dès le mois de juillet 1789. Les scènes de violence se répétèrent sur tous les points du pays. C'est ce qu'un grand historien, H. Taine, a appelé « l'anarchie spontanée ». Du moins les exemples cités aident-ils à comprendre comment, dans le trouble général, toute autorité étant éternée, se développèrent si rapidement les sinistres bandes de malfaiteurs qui furent désignées dès l'époque par l'expression significative de *Chauffeurs*. « Les années III-V de la République, écrit un greffier qui fut mêlé aux plus grands procès criminels de ce temps, sont marquées par les plus horribles forfaits. »

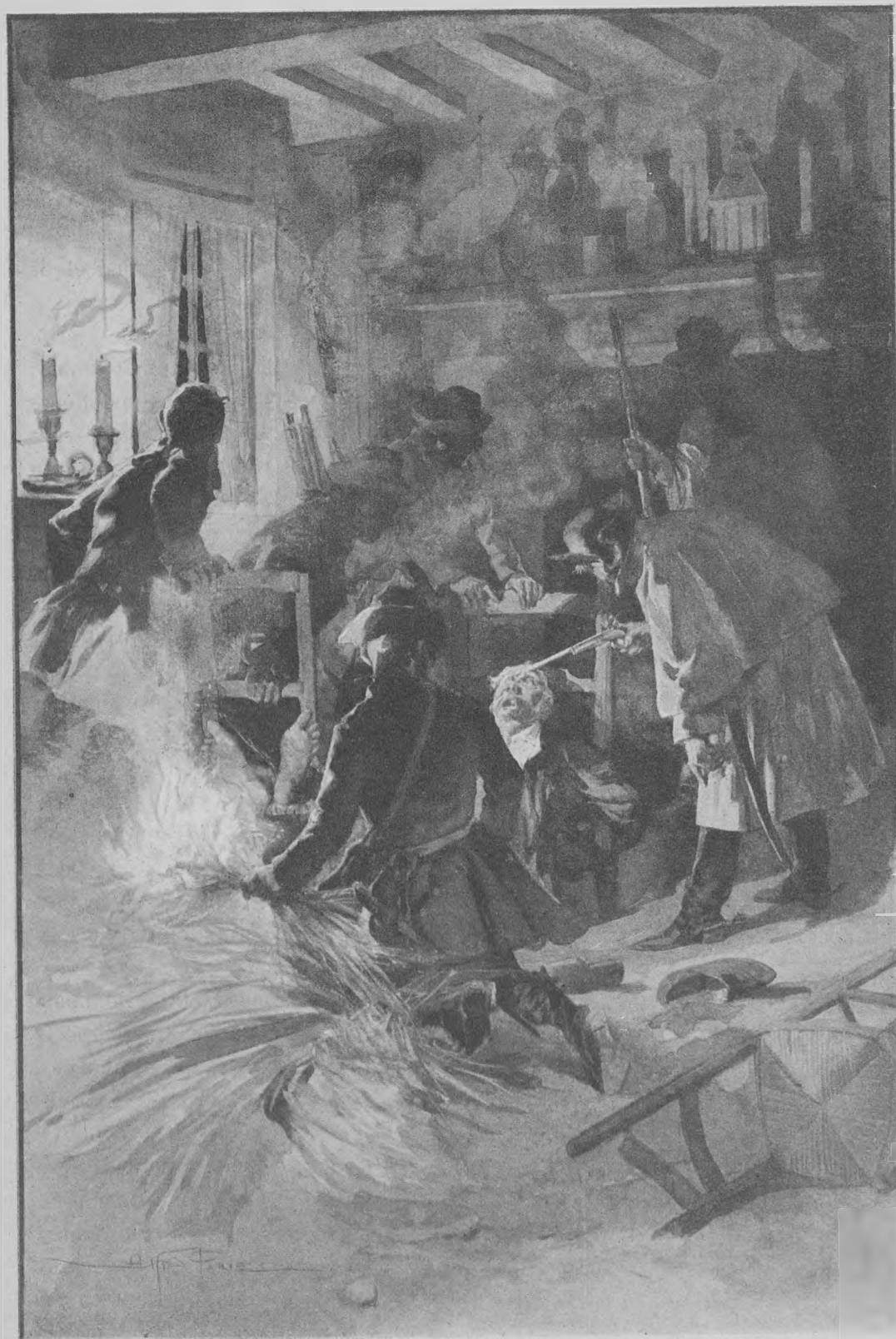
Pièces de la procédure criminelle tenue contre les accusés dans l'affaire d'Orgères ; Chartres, an VIII. — P. LECLAIR, Histoire des brigands, chauffeurs et assassins d'Orgères ; Chartres, brumaire an VIII. — Le Moniteur. — Souvenirs de Pierre-Nicolas Berryer ; Paris, 1839. — Mémoires inédits de David de Thiais. — CARRÉ DE BUSSEROLLE, les Chauffeurs en Touraine et dans les provinces voisines ; Tours, 1880. — COUDRAY-MAUNIER, Histoire de la bande d'Orgères ; Chartres, 1858.

L'origine des bandes de brigands, connus sous le nom de *Chauffeurs*, se perd dans un passé lointain, mais leur rapide extension date de l'époque révolutionnaire. Elles purent alors se procurer facilement les armes dont elles avaient besoin. Sans parler du relâchement dans l'organisation de la police et dans la répression, comment distinguer les hordes qui allaient piller et incendier les châteaux au nom des principes nouveaux, de celles qui faisaient de même pour leur satisfaction personnelle? D'autant que celles-ci avaient soin d'arborer comme les autres des cocardes patriotiques et de crier comme elles : « Vive la nation! »

Les bandes de chauffeurs se répartissaient en quatre groupes principaux : les chauffeurs des provinces du Centre : Beauce, Maine et Orléanais ; ceux du Nord, qui terrorisèrent la Picardie ; ceux de l'Est, les chauffeurs du Rhin ; enfin les chauffeurs du Lyonnais. Assurément ces malfaiteurs répandirent encore leurs crimes plus loin, notamment dans le Perche et en Normandie : ce sont du moins les quatre centres d'où sortaient les ramifications.

Les chauffeurs avaient des repaires dans les forêts, retraites connues d'eux seuls, mais qui n'étaient pour eux que des lieux de refuge, des abris momentanés : c'est là qu'ils se retiraient après une expédition, pour le partage du butin ; là qu'ils laissaient leurs blessés aux soins des chirurgiens de la bande ; là qu'ils avaient leurs dépôts d'armes. En temps ordinaire, ils vivaient au grand jour, mêlés au monde. Contrairement d'ailleurs à l'opinion généralement répandue, les sociétés de chauffeurs ne comprenaient presque exclusivement que des gens de la classe populaire : c'étaient des marchands forains, des cabaretiers, des valets de ferme, des bûcherons, un gendarme qui tient un estaminet, un marchand de peaux de lapin, des compagnons maçons et des charpentiers, un maréchal ferrant ; exceptionnellement, nous y trouvons un huissier qui occupait dans la commune de Rugles une situation en vue, un avocat de village et quelques jacobins de canton.

Voici, pris au hasard, le portrait de l'un de ces bandits : il se nommait Lapierre. Son père l'avait précédé dans la carrière et s'y était même distingué. Il avait dix-huit ans. Il était de taille moyenne, joli garçon, portant ses cheveux noirs noués en queue, avec de grands yeux expressifs sous les sourcils châtain. Il était ordinairement vêtu d'une veste de hussard, à collet et parements rouges, et d'un pantalon de coutil bleu et blanc, à petites raies, boutonnant sur le côté, avec du cuir entre les jambes. Autour du cou se nouait une large cravate « à la mode », et son chapeau, retapé à la militaire, s'ornait de la cocarde nationale. Il faisait le métier de marchand forain, de colporteur, sa marchandise consistant en fil, rubans, aiguilles, mouchoirs, foulards, le tout enfermé dans une grande boîte qu'il portait à dos. Et Lapierre



Les chauffeurs faisaient griller les pieds de leurs victimes jusqu'à ce qu'elles eussent indiqué l'endroit où était caché leur argent.

allait ainsi, de village en village, de ferme en ferme, la main armée d'un gros bâton d'épine dépouillé de son écorce et qu'il avait rougi en le passant au feu. Il s'introduisait dans les cours, entrait dans les cuisines, offrant et débattant le prix de sa menue mercerie, tout en recueillant des bribes de conversation et en jetant autour de lui un regard investigateur.

Les mendiants aussi étaient nombreux parmi ces bandits. Quand ils se présentaient, l'hiver, dans les fermes où ils étaient inconnus, on les laissait s'asseoir au coin de l'âtre, pour y manger le morceau de pain et l'écuellée de soupe que la fermière leur avait donnés ; puis on leur permettait de coucher la nuit auprès de l'écurie, parmi le foin et les bottées de paille.

Le mendiant ainsi hébergé s'est présenté une seconde fois ; une seconde fois il a été accueilli. Tout à coup, au milieu de la nuit, la porte de la ferme est enfoncée d'un choc violent, « à la bombe ». Une bande fait irruption et tout est mis au pillage.

Les envahisseurs avaient la figure enduite de charbon ou de farine, de manière à ne pas être reconnus ; ou bien ils se cachaient la partie inférieure du visage sous un large foulard, qui ne laissait dégagés que les yeux. Sans ces précautions, le fermier eût parfois retrouvé parmi eux le valet d'écurie qu'il avait congédié le mois précédent, ou bien le cabaretier qui lui avait versé à boire quand il s'était arrêté, sur le retour de la foire, à la croisée des ormes, et qui l'avait si bien écouté tandis qu'il contait à son compère Mathurin le beau prix qu'il avait tiré de son cheval pommelé et de ses grands bœufs blancs marqués de roux.

Aussi bien les expéditions des chauffeurs se ressemblent-elles toutes : elles n'offrent rien de hardi, ni d'original, ni d'imprévu ; elles ne peuvent retenir l'attention que par leur sombre et affreuse horreur. Nous sommes loin des Guilleri, des Cartouche et des Mandrin.

Quant à leur nom, il vient de ce qu'ils faisaient généralement rôtir au feu les jambes des malheureux dont ils envahissaient les demeures, pour les contraindre à révéler la cachette où se trouvait leur argent. Pour hâter l'opération et aviver les douleurs, ils arrosaient parfois les jambes d'eau-de-vie. D'autres fois, ils piquaient la plante des pieds à coups de canif ou de fourchette, et approchaient ensuite auprès de la plaie un fer rougi au feu.

La ferme de Trinsue, entre Jaulnay et Nancreé, dans l'Indre-et-Loire, s'élevait isolée à la corne d'un bois : les maisons du village de Touchault, les plus voisines, étaient à plus d'un kilomètre. Là demeuraient une paire de vieux et braves paysans, les époux Cornet, l'un et l'autre âgés de plus de soixante ans ; leurs champs étaient bons, ils étaient économes, la femme ménagère, diligente, l'homme habile à vendre au marché son beurre et ses

cochons; leur vie n'avait été qu'une longue suite de labeurs et d'efforts : certes, les bas de laine du père Cornet devaient contenir des écus de six livres, voire des louis d'or.

Dans la nuit du 23 au 24 décembre 1795, sept cavaliers débouchaient du chemin de Mondion et s'arrêtaient devant la porte de la ferme de Trinsuc. Ils avaient sinistre apparence, dans leurs longs manteaux de bure brune, avec leurs visages barbouillés de noir de fumée. L'un d'entre eux seulement, qui paraissait être le chef, car il parlait avec autorité et tous l'écoutaient, se distinguait par son manteau blanc, et sa figure n'était pas noircie comme celle de ses compagnons, mais le bas en était recouvert d'un large foulard de coton rouge. Tous étaient armés. On voyait à la pâle lueur du ciel de décembre briller; par moments, les canons des fusils portés en bandoulière et des pistolets à l'arçon des selles.

Le chef a fait un signe. Tous sautent à bas de leurs chevaux qu'ils attachent aux troncs d'un bouquet d'arbres, puis ils se rapprochent de la grande porte qui donne accès dans la cour de la ferme. Le vieux Cornet, encore levé, a regardé par la fenêtre dès qu'il a entendu le bruit des chevaux trottant sur le chemin. Il descend dans la cour, et va vers la porte pour écouter. De l'autre côté, sur la route, les brigands, à haute voix, prennent leurs dernières dispositions. Cornet ne perd pas une parole: l'effroi le saisit, et il s'enfuit à travers la cour, criant *Au voleur! au voleur!* et rentre chez lui où il s'enferme à double tour.

Ces cris, cette terreur n'ont fait que mettre les chauffeurs en gaité. Nul secours aux environs. Les bandits ont appuyé contre la porte charretière leurs robustes épaules.

« Attention, eh! hop! »

La porte charretière a volé en éclats. Celle qui donne accès dans l'intérieur de la maison n'offre pas plus de résistance. La bande fait irruption : le vieux père Cornet, qui s'était accroupi, est parvenu à glisser entre les jambes des brigands, déjà il a gagné la cour; mais le chef de la bande l'a aperçu, il l'a rejoint et, d'un coup de sabre, qui lui fait au front une large blessure, il le renverse à terre. Puis on le ramène sanglant dans la cuisine, où on l'attache à une chaise par les bras et les jambes. D'autres brigands s'étaient emparés de la femme Cornet, et l'avaient jetée, toute ficelée, dans un coin.

Et le chef de la bande, en appuyant son pistolet sur le front du paysan :

« Dis-nous où est ton argent!

— Je n'en ai pas : grâce! laissez-moi!

— Dis-nous où est ton argent!

— Je n'en ai pas.

— Allons, il faut le faire jaser! »

On retire au vieux qui tremble ses sabots et ses bas; on approche une botte de paille à laquelle on va mettre le feu.

« Ne me faites pas de mal : grâce, grâce! » criait Cornet, tout en cherchant à soustraire ses pieds aux flammes. « Là dans le buffet, il y a cent quatre-vingt-six livres et une tasse d'argent. C'est tout ce que je possède. »

Et, dans le buffet les chauffeurs trouvèrent effectivement cent quatre-vingt-six livres et une tasse d'argent.

« Et dis-nous maintenant où est le reste de ton argent.

— Je n'en ai plus!

— Allons, chauffez, camarades! »

La paille brûle sous les pieds de Cornet, de qui les membres se tordent dans les convulsions de la douleur. La peau se détache par lambeaux, les ongles se racornissent. Enfin il avoue que, dans un coin d'armoire, sous les grands plats ronds, se trouvent quatre assignats de mille livres chacun.

Après que les chauffeurs s'en sont emparés :

« Oh! le cachottier! Pourquoi ne pas nous dire gentiment les choses? Tu as encore de l'argent?

— Non, je n'en ai plus. Je vous le jure par notre seigneur Jésus! »

Délivré de ses liens, Cornet se jette à genoux devant ses bourreaux; mais la douleur le fait tomber à la renverse. Et les bandits, trouvant plaisir à cette souffrance, à cette angoisse, à ces efforts pour se relever, rient aux éclats. Quand le malheureux est parvenu à se redresser, ils le poussent par les épaules pour le faire choir à nouveau. Une chandelle brillait fichée dans une bouteille et la paille, en se consumant, avait rempli la chambre de fumée.

Il arriva qu'un des brigands, en se reculant marcha sur la femme Cornet qui gisait toujours, comme un fagot, dans un coin :

« Pardonnez-moi, madame, si je vous ai fait mal. »

Et tous encore de rire aux éclats.

Cependant le chef tenait Cornet à la gorge et le secouait comme un prunier :

« Allons, vieux, dis-nous où tu as encore de l'argent!

— Je n'en ai plus. »

Sur un signe du chef, on allume une nouvelle botte de paille.

« Grâce! grâce! oh! notre dame sainte Vierge, notre bonne dame sainte Marie!

— Mais tu cries comme un moine en carême; allons! approchez le feu. »

Épuisé, vaincu, Cornet demande qu'on le conduise dans son cellier où il a encore quelques écus de six livres. Et il y est mené recevant, chemin faisant, force bourrades, coups de pied et coups de bâton. Dans le cellier, une cachette

était pratiquée sous la charpente. On en tira un petit sac de toile qui renfermait cinquante écus.

L'on s'en revenait, quand le chef saisit un regard furtif que Cornet lançait vers un coin du bâtiment.

« Ah ! le gueux qui cache encore de l'argent ! Ah ça ! voyons, est-ce honnête de nous mentir de la sorte ? »

Et il le prend par l'oreille, la tirant à l'arracher.

« Grâce, grâce, lâchez-moi ! »

Mais le bandit tirait de plus en plus fort.

Cornet va à une barrique vide qu'il renverse : il se met à gratter le sol avec une brique qui se trouvait auprès ; de grosses larmes tombaient de ses yeux sur la terre qu'il remuait ; enfin il découvre vingt louis d'or.

« Et maintenant, dit-il, d'un air lamentable, vous avez tout ! »

Devant ses bourreaux, le vieux se tenait, les bras ballants, les yeux hagards ; le sang coulait dans les rides de son visage comme dans des rigoles ; sa tête retombait sur sa poitrine et ses jambes chancelaient tordues par la douleur.

« Allons, nous voulons bien te croire, dit enfin le chef. Mais que cela a été long ! Crois-tu, vieux scélérat, que nous ayons ainsi du temps à perdre ? Tu mériterais que je t'enfonçasse mon sabre dans le corps. »

Et les brigands s'éloignèrent, emportant ainsi plus de cinq mille livres. Sur la route de Richelieu à Châtelleraut, un jeune homme, Vincent Tessier, qui était tâcheron chez un laboureur de la Thibaudière, les vit passer. Il s'abrita précipitamment derrière un tronc d'arbre, en sorte qu'ils ne l'aperçurent pas. Heureuse inspiration ! Si les chauffeurs l'avaient vu, ils l'auraient égorgé pour faire disparaître un témoin de leurs crimes. Vincent Tessier fit en effet des déclarations au tribunal de Chinon. Sur ses indications on arrêta deux habitants de Châtelleraut, qui furent traduits devant le tribunal criminel. Le père Cornet, remis de ses blessures, parut en qualité de témoin. Les accusés étaient sans doute innocents, car ils furent acquittés. Les vrais coupables ne furent jamais saisis.

L'affaire de la ferme de Trinsue peut donner une idée de presque toutes les expéditions de chauffeurs. Il est vrai qu'elles ne se terminaient pas toujours heureusement pour les bandits. Ces derniers étaient pour la plupart des brutes sanguinaires, mais lâches, et, à la moindre résistance, ils se hâtaient de battre en retraite. Nous trouvons les faits qui suivent dans les mémoires, encore inédits, de M. David de Thiais, qui fut, dans la suite, intendant du prince Borghèse :

M. de la Fresnaye vivait tranquillement, en 1796, retiré dans son vieux

château, avec sa femme, ses deux fils, sa fille et son gendre. On était au salon. Des lampes Carcel brûlaient sur la table. Les dames brodaient au tambour ou faisaient de la tapisserie ; deux des jeunes gens dessinaient. On entend tout à coup la cloche du château.

« Tiens, dit M. de la Fresnaye en regardant la pendule, voilà le docteur qui arrive. »

Et le vieillard sonne pour que le domestique vienne préparer la table de piquet. Mais il attend en vain et sonne de nouveau... quand une des dames pousse un cri de terreur : c'est une rumeur sur l'escalier qui mène au perron, un bruit de pas. La porte du salon s'ouvre avec fracas, et les brigands armés de sabres et de pistolets entrent en coup de vent. L'un des jeunes gens, sans perdre la tête :

« Éteignez les carrels et couchez-vous sous les meubles ! » crie-t-il aux femmes.

Il saisit l'un des chenets, son frère l'imita ; son beau-frère s'est armé d'une chaise : une lutte furieuse s'engage dans l'obscurité. Deux des bandits tombent blessés ; les autres les saisissent et s'éloignent en hâte en les emportant. Après leur départ, M. de la Fresnaye trouve ses domestiques attachés avec des cordes, les uns à une poutre de soutien qui se dressait au milieu de la cuisine, les autres à la grande table en bois de chêne. Malheureusement, l'un des jeunes gens a été blessé. Son frère s'élance à cheval, court au village, fait sonner le tocsin, ramène le médecin. Pour rentrer il frappe à la porte. Elle était barricadée : on n'avait pas eu connaissance de son départ, on croyait au retour des voleurs. Enfin tout s'explique.

C'est à cette époque qu'un grand nombre de demeures en Touraine, Orléanais, Normandie, furent mises en état de défense, on pourrait presque dire fortifiées, afin de permettre aux habitants de résister à une première attaque des chauffeurs : car si la première attaque était repoussée, ils ne persistaient pas.

Les chauffeurs se présentaient souvent dans les fermes et les maisons isolées, vêtus de l'habit blanc des gardes nationaux. Ils portaient le shako d'uniforme et le baudrier de cuir où un sabre pendait « en verrouil ». Ils arrivaient : « Au nom de la loi ! », sous prétexte de rechercher des prêtres insermentés ou de ci-devant aristocrates. On leur ouvrait la porte : en un clin d'œil, les bonnes gens étaient garrottés et leurs pieds mis dans le feu de l'âtre.

Puis ils attaquaient les diligences sur les routes, guettaient les courriers qui transportaient les fonds publics. Les choses sont à un tel point, dit un des représentants au conseil des Anciens, dans la séance du 18 floréal an V (7 mai 1797), que l'on en est arrivé à redouter de faire les trajets les plus courts.

Enfin, les habitants des régions infestées n'osaient parler devant les

magistrats : les chauffeurs avaient exercé de terribles représailles contre quelques paysans qui avaient fait saisir l'un ou l'autre de leurs camarades. « Personne n'ose rien dire », écrivent les juges de paix chargés de rechercher les criminels.



Parmi les troupes de chauffeurs, il en est une qui dépassa les autres, autant par son importance que par le nombre et l'atrocité de ses crimes et par la sinistre renommée qu'elle acquit : c'est la fameuse bande d'Orgères. On a voulu en reporter l'origine jusqu'aux hordes de brigands qui trouvaient refuge dans les forêts au temps de la guerre de Cent Ans ; du moins en suit-on précisément les traces en remontant de la Révolution jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Il est même possible que le noyau en ait été formé par quelques survivants des bandes de Cartouche, ainsi que plusieurs de ces brigands le répétèrent, d'après une tradition conservée parmi eux. Ce qui est sûr, c'est que leur argot était le même que celui des compagnons qui « travaillèrent » sous la direction du fameux voleur parisien. Contrairement à ce qu'on lit dans divers ouvrages, le nom de la bande ne venait pas des bois d'Orgères, où elle aurait eu sa retraite principale : ce sont les bois de la Muette, de la Porte et de Chambaudoin, dans le canton de Boisseaux, département du Loiret, qui lui servaient de résidence. Le nom d'« Orgères » lui vint d'un de ses plus horribles crimes qui fut commis sur le territoire du canton d'Orgères dans le département d'Eure-et-Loir ; crime à la suite duquel plusieurs des bandits furent arrêtés et leur procès instruit par le juge de paix de ce même canton.

Pendant près d'un demi-siècle, cette horde remplit d'épouvante les chaumières et les fermes, les demeures bourgeoises et les châteaux du Loiret, de l'Eure-et-Loir et de la partie occidentale du département de Seine-et-Oise.

Dans les vastes forêts qui entouraient Montargis, Dourdan, Orléans, s'était peu à peu formée une société étrange de déserteurs, de condamnés de droit commun, échappés des prisons et mêlés à des femmes perdues. Cette société, qui ne pouvait subsister que du vol et du brigandage, en était arrivée à se donner des mœurs et des coutumes qui lui étaient propres, et les enfants, qui y naissaient, étaient à leur tour élevés dans la carrière paternelle.

En 1770, c'est Jean Renard, né en 1745 dans la commune d'Ouarville, à six lieues de Chartres, qui est le chef de la bande. Les brigands séjournent alors d'ordinaire dans la forêt de Boisseaux.

Renard d'Ouarville ayant été pris et roué vif, eut pour successeur le fameux Robillard, qui jouit jusqu'à la fin du siècle, parmi les bandits, d'une sinistre renommée. Robillard transporta son état-major dans la forêt de

Montargis. Mais il fut pris à son tour et condamné à être rompu, par arrêt du 13 septembre 1783. Soixante-dix de ses complices, faits prisonniers avec lui furent simultanément condamnés, à la roue, à la potence, aux galères.

On put croire à ce moment que la bande était détruite : un fils de Renard d'Ouarville, né dans le crime, et qui avait hérité de l'intelligence, de l'audace et de la férocité de son père, le célèbre Fleur-d'Épine, en réunit les débris épars et recruta des adhérents nouveaux : il fut ainsi le véritable créateur de l'association qui fut appelée la bande d'Orgères. Fleur-d'Épine ramena le centre de ses opérations à la forêt de Boisseaux, dans les plis du vallon pittoresque et gracieux où se forme la source de la Juisne. Les compagnons eurent d'autres points de ralliement aux bois de Liffermeau, de Saint-Escobille, de Pussin, de Cambrai (commune de Voves), de Chambon et d'Épincy : la forêt de Boisseaux n'en demeura pas moins le lieu où furent convoquées les assemblées générales et où se décidèrent les expéditions les plus importantes.

Fleur-d'Épine choisit un second digne de lui, quand il prit pour lieutenant le Beau François. Le véritable nom de ce dernier, qui joua un si grand rôle parmi les chauffeurs sous la Révolution, n'est pas connu. Dans la suite, il prétendit tantôt qu'il s'appelait François Girodot, tantôt qu'il était fils de Jacques Pelletier et de Suzanne Andine de Saint-Maxent ; tantôt enfin, qu'il était né à Moret, de Jean Anger et de Marguerite Fournier.

Quand le Beau François entra dans la bande, il était marchand de peaux de lapin. Il allait portant sur l'épaule ses peaux retournées, lisses et brillantes, avec des traînées de sang, attachées soit à des crochets, soit par des ficelles au bout d'un bâton. Le mouvement de la marche les balançait sur son dos. Après avoir pris rang parmi les chauffeurs, il conserva son métier : car il y trouvait un moyen de faire la connaissance des paysans, de s'introduire dans les fermes et de se procurer ainsi les renseignements utiles à l'exécution des coups de main. François était alors un jeune homme à peine âgé de vingt-quatre ans. Il était beau gars, comme l'indique, au reste, son surnom : des cheveux noirs taillés « en rond », un visage rond et plein, l'expression franche et ouverte. Il était presque toujours mis avec soin : veste et gilet de drap de Berry bleu, culotte de ratine grise, bas en ratine blanche. Il se coiffait d'un chapeau « retapé à la militaire », et portait d'ordinaire un petit paquet enveloppé d'un mouchoir bleu, ballottant au bout d'un gros bâton blanc en noisetier, qu'il mettait sur l'épaule, comme le crochet aux peaux de lapin. A la mort de Fleur-d'Épine, il devint chef de la bande. Il quitta alors son métier de marchand de peaux de lapin, pour celui de mercier ambulancier, qui lui parut plus relevé. De ce jour, il alla avec une « balle en bois », où était la marchandise composée exclusivement d'objets

volés : siamoises, mousselines, mouchoirs, effets de laine de différentes couleurs, lacets, rubans, couteaux et épingles. « Il entrait familièrement chez les cultivateurs, écrit de lui le greffier Leclair qui instruisit son procès. Il entrait une badine à la main. Dès qu'il était aperçu, les domestiques, quelques-uns de ses *sujets*, qui étaient au gîte, couraient sur-le-champ à la ferme avertir qu'il était arrivé. On se hâtait de lui apprêter sa soupe et de la lui porter. » •

Outre les compagnons qui mettaient directement la main à l'œuvre, la société d'Orgères avait des manières de membres correspondants, qui étaient appelés les *francs*, et qui se divisaient en *francs de campagne* et *francs de maison*. Les francs de campagne étaient ceux qui allaient à la découverte ou qui logeaient en qualité de valets de ferme ou de journaliers chez les particuliers. C'étaient eux qui indiquaient les coups à faire et fournissaient les renseignements nécessaires à la réussite. Les francs de maison étaient établis à domicile dans les villages et les villes ; ils logeaient momentanément chez eux les compagnons, et servaient de receleurs pour les objets volés. Parmi ces receleurs la « Bonne Mère d'Apreux » occupait l'un des premiers rangs. Quand elle fut arrêtée dans la suite, avec la plus grande partie de la bande, on trouva chez elle cent cinquante chemises d'homme, quarante chemises de femme, une quantité invraisemblable de draps de lit, de traversins et d'effets à usage d'homme et d'enfant, et une somme assez importante en numéraire : cependant, pour détourner tout soupçon, elle allait mendiant du matin au soir, elle et ses enfants. On la voyait cheminer au long des routes, couverte de poussière, le menton crochu, le nez busqué, courbée sur son bâton, vrai type de sorcière.

Parmi les francs de maison, on comptait encore les cabaretiers et les équarisseurs : ceux-ci approvisionnaient la bande de la viande dont elle avait besoin. A Chartres, le franc était un restaurateur nommé Doublet, très considéré dans la ville. Il avait dans la municipalité de précieuses intelligences et fournissait aux compagnons les passeports qui leur étaient nécessaires. Il faisait d'ailleurs les choses largement : quand l'un des bandits d'Orgères, Jean Maubert dit Quatre-Sous, fut arrêté dans les bois d'Arbouville, on ne trouva pas sur lui moins de dix passeports, tous de la commune de Chartres, et que Doublet lui avait fait délivrer sous différents noms et professions.

Parmi les personnalités de la bande, méritent encore une mention spéciale le chirurgien, les deux instituteurs et le curé. On imagine, sans autre explication, quels services était appelé à rendre le chirurgien. Il se nommait Baptiste. Il résidait habituellement dans un souterrain voûté, de six à sept pieds de large sur quatorze de long, qui était situé dans le jardin du *Pigolet*

ou équarisseur de Gueudreville. Le souterrain était fermé par une porte épaisse munie à l'extérieur d'une serrure dissimulée et à secret, et qu'une barre de fer fixait au dedans.

Les compagnons blessés y demeuraient le temps nécessaire. Dans le souterrain du père Pigolet se tenaient aussi parfois les conciliabules des chefs. Ce Pigolet, de son vrai nom Pierre Rousseau, était entièrement dévoué aux bandits. Il paraît avoir eu pour le vol à main armée un véritable culte, car, bien que sa profession lui permit de vivre à son aise, il ne s'entourait que de brigands : son fils aîné était brigand de profession ; il maria ses filles à des francs de la bande d'Orgères, et son second fils y était directement affilié. Lui même mourut en prison : le jour où l'on faisait chez lui une perquisition, on trouva une de ses filles en train de voler chez le voisin. Le père Pigolet avait dressé au larcin jusqu'à ses chiens. Il en avait deux, très gros, qui le suivaient d'ordinaire et étaient accoutumés à rapporter des paquets chez leur maître, la nuit, et sans conducteur.

Les instituteurs étaient au nombre de deux. l'un était Nicolas Tincelin, dit Jacques de Pithiviers ; l'autre était le père Élouis. C'était à eux qu'incombait le soin d'élever et d'instruire les mioches dans la profession de leurs pères ; mais ils ne leur apprenaient pas, comme on l'a cru, le latin.

Tincelin avait été clerc de procureur, puis charretier. Au témoignage du greffier Leclair, qui rédigea la procédure du procès d'Orgères, il était le plus rusé de la bande. Il avait une grande expérience des vols et des assassinats, enseignait à aller à la découverte, à faire le guet, indiquait les précautions à prendre pour ne pas être surpris durant le « travail » et pour ne pas être découvert ensuite. Il forma plusieurs des principaux bandits de la troupe, le Rouge d'Auneau, qui devint lieutenant quand le Beau François passa chef, puis Jacques d'Étampes, le Rouge d'Angerville, la Poupée, merveilleux petit bandit et de grand avenir, car il n'avait que treize ans quand il fut arrêté. L'un des élèves de Tincelin avait un physique si terrible, si bien approprié à sa profession, que ses compagnons eux-mêmes l'avaient surnommé « le Brigand ». Le greffier Leclair dit qu'il eût été impossible d'imaginer un aspect plus féroce et d'une plus grande brutalité : des cheveux noirs épais, qui retombaient sur les yeux, eux-mêmes ombragés de gros sourcils noirs en broussaille, et de larges taches de rousseur qui plaquaient le front et les joues. Il avait dix-huit ans quand il fut arrêté.

« Tincelin, au témoignage du greffier Leclair, connaissait tous les vols et assassinats longtemps avant leur exécution. De son aveu, il s'est toujours trouvé le lendemain ou la veille des uns et des autres, sur les lieux ou dans le voisinage même des délits, sans avoir jamais, dit-il, participé à aucun. Il entrait d'un air bénin chez les malheureux, les plaignait, cherchait à les

consoler, s'informait de tout avec la plus scrupuleuse exactitude et faisait ensuite son « rapport ».

Le père Élouis, le patriarche de la troupe, âgé de quatre-vingt-trois ans, en était la plus horrible figure. Ce fut lui qui fit renaître l'usage du chauffage, abandonné depuis nombre d'années. Il le tenait, disait-il, de quelques-uns des brigands jadis commandés par Cartouche, qui s'étaient réfugiés dans les provinces, où ils avaient continué leurs déprédations, mais avec des raffinements de cruauté que leur ancien chef n'avait pas connus. « Au premier assassinat que tu commettras, disait-il à l'un de ses jeunes élèves, qui l'écoutait tout ahuri, si l'on chauffe les jambes du patient sans qu'on puisse pour cela le forcer à parler, il faudra lui piquer le dessous des pieds avec des fourchettes de fer et refflamber. »

Il disait au Rouge d'Auneau :

« Quand tu auras trempé tes mains dans le sang autant que moi, tu seras las. »

Est-il un mot plus atroce ?

La bande d'Orgères avait un curé, le *curé des pingres*, de son vrai nom François Lejeune, ouvrier maçon et tuilier, originaire de Rémalard dans le Perche ; mais ce n'était pas un véritable prêtre, contrairement à ce qui a été imprimé. C'était un curé à la façon des brigands, et qui revêtait une soutane pour célébrer leurs mariages. Vieillard de quatre-vingts ans, le curé des pingres avait d'ailleurs, dans ces circonstances, un air des plus vénérables. Curieuses cérémonies ! L'un des brigands, qui désirait épouser une de ses compagnes, en demandait l'autorisation au chef. Après que celui-ci l'avait accordée, les futurs conjoints se présentaient devant le curé, assisté de deux bandits se faisant face l'un à l'autre, et tenant chacun un bâton à la main.

S'adressant au fiancé, le curé lui disait :

« Gueux, veux-tu de la gueuse ?

— Oui, gueux. »

Puis, se tournant vers la femme :

« Gueuse, veux-tu du gueux ?

— Oui, gueux. »

Le consentement mutuel ainsi donné, le curé désignait les bâtons que les deux brigands avaient rapprochés de manière à en joindre les bouts :

« Saute, gueux ! »

Et le jeune époux sautait par-dessus les deux cannes ; puis, le même ordre étant donné à la jeune femme, au moment où celle-ci s'appretait à sauter, les deux bâtons s'écartaient devant elle pour lui donner libre passage. Un repas de noces, dont les poules et les oies volées aux basses-cours du voisinage faisaient les frais, terminait bruyamment les cérémonies.

C'est ainsi que le Beau François épousa Marie-Rose Bignon, dit la Belle Rose. Pendant le festin, qui réunit une soixantaine de convives gais et animés, un président au Parlement de Paris, possesseur d'un château du voisinage, vint à passer. On le força à prendre place et, pour jouir de sa terreur, on l'obligea à manger d'un pâté, qu'on lui assura être un pâté de chair humaine. Le président mangea et but, puis il dansa avec ces dames. Au soir on le ramena à son château en lui recommandant un silence prudent, s'il ne voulait être lui-même converti en pâté pour de prochaines noces.

La Belle Rose, que le Beau François venait d'épouser, était une jolie fille de vingt-six ans, de taille menue, mais bien prise, les cheveux et les sourcils noirs. Elle s'habillait toujours avec soin, d'une simple robe à longs plis, en toile de Jouy, gris de lin, mouchetée de bleu. Elle eut de son mari un enfant, qu'elle allait portant sur le dos en bandoulière, à la manière des femmes de la bande.

Ces mariages de brigands étaient indissolubles, car leurs lois n'admettaient pas le divorce. Quand des querelles graves surgissaient au sein d'un ménage, les conjoints en devaient venir rendre compte au chef. Celui-ci jugeait des griefs réciproques et faisait administrer une volée de coups de bâton à celui des deux époux qu'il estimait avoir eu tort. C'était un très bon système pour assurer la paix commune et accommoder les humeurs. Survint la Révolution qui inséra le divorce dans ses lois. La bande d'Orgères se piquait d'aller avec le progrès : elle admit aussitôt le divorce. « Depuis que le divorce a été introduit dans la République, déclara le Borgne de Jouy, on se quittait respectivement quand on voulait. »

Il faut rendre toutefois cette justice aux femmes des bandits, qu'elles demeurèrent fidèles à leurs maris, et que les divorces, même après qu'ils furent autorisés, demeurèrent très rares. Il est vrai que les accidents inhérents au métier donnaient beaucoup de diversité aux ménages de ces dames. Manette Mouchin, dite la Mouchien, convola en justes noces — justes, bien entendu, à la manière des bandits — successivement avec quatre maris, dans l'espace d'une année, et pour se trouver veuve encore avant la fin du douzième mois, chacun de ses maris ayant été pris et guillotiné peu après son entrée en ménage.

Nous n'avons plus, pour compléter le tableau de la bande d'Orgères qu'à mentionner les entrepositaires établis tant à Pithiviers qu'à Chartres, et qui, jusqu'à Orléans et à Paris, assuraient l'écoulement et la vente des objets et des effets volés.

Ainsi constituée la bande avait son code et son tribunal. L'un des articles de sa loi décidait que « chacun devait faire comme les autres », sous peine d'être tué. Les sentences de mort furent prononcées fréquemment et exécutées avec une cruauté extrême. Dans l'affaire de Montargis, qui entraîna

l'arrestation de Robillard et de soixante-dix de ses complices, la Grande Nanette avait dénoncé plusieurs de ses camarades. Elle fut reconnue en 1787, par l'un des survivants, comme elle allait mendier dans une ferme. On l'attira dans le bois de Cottainville en lui offrant de reprendre les relations d'autrefois. Là Charles de Paris et Vincent le Tonnelier, exécuteurs d'une sentence rendue par le tribunal des bandits, s'emparèrent de la malheureuse et l'étranglèrent avec des barres de chêne.

Ce Charles de Paris, de son vrai nom Charles Rouillon, est connu par une autre circonstance. Ayant vu un jour une croix de bois plantée au bord de la route, et devant laquelle les bonnes femmes venaient s'agenouiller, il entra dans une colère furieuse et, proférant mille blasphèmes et jurements, il se précipita contre la croix et engagea contre elle une bataille à coups de poings, mais où il ne remporta pas la victoire : car l'emblème demeura debout, tandis qu'il en eut, lui, le poignet démis.

Charles Rouillon avait un second surnom. Ses compagnons le nommaient *le Monstre* depuis le jour où il leur avait proposé d'aller dévaliser et égorger sa propre mère. Il portait ce nouveau sobriquet gaillardement et même ne laissait pas d'en être fier. Les brigands d'Orgères ne parlaient d'ailleurs de Charles de Paris qu'avec respect. Il était l'inventeur des visites domiciliaires et perquisitions « au nom de la loi », en costumes de gardes nationaux, et qui avaient donné tant et de si fructueux résultats.

Une autre exécution fut celle de Boulanger dit le Dauphin. Il allait en compagnie de trois autres bandits, Charles de Paris, de qui il vient d'être question, Vincent le Tonnelier et Beauceron-la-Blouse. On s'arrêta à boire chez la femme Galopin, à Épinay. Quand on eut fini de boire, la cabaretière réclama le montant de la dépense ; mais trois des bandits prétendirent l'avoir payé. Dauphin prit parti pour la femme et obligea ses camarades à verser les trois francs qu'elle réclamait. Le lendemain Dauphin était assassiné.

L'année 1792 vit l'exécution d'un des bandits qui, jusque-là, avaient répandu le plus de terreur autour de lui, *Tranche-Montagne*. Au cours d'une expédition, il avait subitement abandonné ses camarades, ayant été pris tout à coup d'une peur irrésistible. Tue-Tout et Breton-Tout-Sec furent désignés pour exécuter la sentence de mort. On se saisit de *Tranche-Montagne* dans le bois de Chambon, près de Boisseaux, et on l'attacha à un arbre où il fut brûlé vif. Les justiciers lui avaient préalablement coupé les oreilles, lesquelles furent clouées à un tronc pour servir d'avertissement à ceux qui pourraient être tentés de l'imiter.

Les enfants, dans la bande d'Orgères, servaient généralement d'espions, de « mouches » ; on les envoyait aux renseignements dans les fermes que l'on se proposait de dévaliser. L'un d'eux le Petit-Gas-d'Étréchy donna des

indications inexactes sur le personnel qui se trouvait dans une ferme de Saumeray : l'attaque que l'on dirigea contre elle échoua de ce fait, et faillit même coûter cher aux compagnons. Le tribunal se réunit dans le bois de Liffermeau. Il fut présidé par le Beau François, qui dicta la sentence : le malheureux enfant fut assommé à coups de bâton, et, tandis qu'il était à terre, râlant, l'un des brigands lui écrasait la tête à coups de souliers ferrés. Peu après la Petite Nanette fut égorgée dans des circonstances non moins horribles. Les accusés, dans le procès qui fut instruit plus tard, parlèrent de sa douceur et de sa beauté : on n'avait pas eu d'autre crime à lui reprocher que le désir exprimé par elle de quitter la troupe, à cause de sa répugnance à vivre plus longtemps dans l'orgie et l'assassinat.



Fleur-d'Épine, le réorganisateur de la troupe d'Orgères, fut arrêté vers la fin de 1791, un jour qu'il revenait d'Angerville avec quelques compagnons, tous chargés de butin. Il fut écroué dans les prisons de Versailles, qui regorgeaient alors de victimes des passions révolutionnaires. Survinrent les journées de septembre, et l'horrible bandit eut l'incroyable honneur d'être massacré parmi tant de pures et nobles victimes.

Il eut comme successeur, à la tête des brigands d'Orgères, son ancien lieutenant, le Beau François, lequel prit à son tour comme lieutenant le Rouge d'Auneau.

François-Jacques Ringette, dit le Rouge d'Auneau, est une des plus sinistres figures de la bande. Il était né à Orléans de Jacques Ringette, marchand forain, et de Marie-Catherine Thibault. Ses parents avaient été l'un et l'autre des brigands affiliés à la bande de Montargis. Son surnom lui venait de ses cheveux rouges qu'il portait en queue. C'était un jeune homme, presque encore un enfant, à peine âgé de dix-sept ans. Il était maigre et chétif, il avait les traits fins, la figure allongée, le teint d'une pâleur étrange. Son œil droit pleurait sans cesse. Il était hardi dans ses entreprises et se faisait fréquemment arrêter ; mais sans grand risque, car il s'était procuré un moyen infailible de se faire remettre en liberté. Il avait trouvé sur la route d'Orléans les papiers d'un certain Michel Peccat de Saint-Mars-des-Graines dans l'Orne. Ces papiers Peccat lui-même, qu'il avait rencontré dans la suite, les lui avait laissés ; il lui avait même donné force détails sur sa vieille mère qui demeurait au pays et sur ses camarades de jeunesse : et, à chaque arrestation, le Rouge d'Auneau, non seulement produisait les papiers de Michel Peccat, mais obtenait une lettre de la mère, fortement appuyée par la municipalité de Saint-Mars-des-Graines, qui sollicitait sa mise en liberté.

Le Rouge d'Auneau était d'une cruauté inouïe. « La première fois que j'ai commis un assassinat, déclara-t-il dans la suite, j'ai bu trois verres de sang pour me rendre insensible et cruel. »

Il se trouvait un jour, avec quelques camarades, dans la forêt de Montargis, en train de boire et de manger, quand passe un marchand de qui nos compagnons s'emparent pour le suspendre par les aisselles à une forte branche au-dessus d'eux. Ce fut bientôt pour le malheureux un supplice atroce : il se tordait dans d'affreuses convulsions, poussait des cris de douleur. Cependant, au-dessous de lui, les bandits continuaient de rire et de godailler. « Jamais, dirent-ils, nous n'eûmes tant de plaisir. »

Au mois de mai 1796 le Beau François fut arrêté : il avait été surpris à la foire de Saint-Germain-en-Laye, distribuant de la fausse monnaie. La police ne se doutait pas de l'importante capture qu'elle venait de faire.

En son absence, les brigands d'Orgères, ayant à élire un nouveau chef, ne prirent pas le Rouge d'Auneau : malgré sa ruse et sa hardiesse, ils le tenaient en médiocre estime, parce qu'il était gringalet et très faible physiquement. Le choix tomba sur une sorte d'hercule, Jacques Bouvier, dit le Gros Normand. Celui-ci avait une quarantaine d'années. Originnaire de la Mayenne, son existence avait été des plus agitées : orphelin de père et de mère à l'âge de quinze ans, il avait été racolé par une femme pour servir d'espion à une bande de scélérats dans le genre de celle d'Orgères. Dès le premier mois il s'était signalé par un vol et un assassinat. Poursuivi, il se sauva jusqu'à Nantes, où il s'embarque pour Pondichéry ; il revient en France, assassine le syndic de Vannes pour lui voler trois mille livres, et s'engage dans les compagnies franches, où il se fait condamner par une cour martiale pour voies de fait à l'égard d'un supérieur. Il est mis alors au bagne à Brest, s'en échappe et arrive jusqu'aux environs de Montauban ; là il tue un passant sur la route, lui vole sept cents livres, et rencontre enfin le Beau François qui l'agrège à sa troupe. Dès le premier jour, le Gros Normand célébrait sa bienvenue par un crime.

Il était bâti carrément, avec une grosse figure rude et pleine. Il portait une veste de ratine grise, un gilet à raies rouges, une culotte « en pantalon » de drap vert, de gros souliers ferrés, et, sur ses épais cheveux noirs, un chapeau de militaire.

Cette brute féroce avait une femme charmante, qu'il adorait, Thérèse d'Orléans, à peine âgée de vingt ans. Brune et mignonne, aux traits fins, au visage ovale, de mise propre, elle était ordinairement vêtue d'une camisole bleue, et d'un jupon bleu, sur lequel pendait un tablier à raies bleues et blanches. Thérèse était d'ailleurs, elle aussi, affiliée à la bande d'Orgères.

Sous la direction du Gros Normand, les expéditions changèrent de caractère

la force brutale remplaça de plus en plus la réflexion et la ruse. On se précipitait dans les demeures, on enfongait les portes « à la bombe » et on assommait les gens : puis on emportait ce que l'on pouvait et on saccageait le reste.

A cette manière de procéder les profits étaient minces, et les risques très grands. Aussi est-ce avec des transports de joie que fut accueilli le retour du Beau François, qui, le 8 ou le 9 juillet 1797, reparut à la tête de la bande, étant parvenu à s'échapper de la maison d'arrêt de Saint-Germain où il était détenu sous le nom de François Girodot



Il serait aussi rebutant que monotone de raconter ici par le détail les forfaits de ces bandits. Ce sont toujours les mêmes scènes.

L'un des derniers exploits de ces brigands fut l'attaque de la ferme de Millouard, sur la commune de Poupry, canton d'Orgères. C'est, comme on l'a dit, ce crime qui, en amenant une partie des malfaiteurs devant le juge de paix de ce canton, fit, dans la suite, donner à la bande le nom sous lequel elle est connue.

Rendez-vous avait été pris au bois de Bazoches-les-Hautes. Le 28 décembre 1797, le Beau François groupait autour de lui les principaux de ses compagnons : le Rouge d'Auneau, le Gros Normand, le Grand Dragon, Berrichon-Belhomme, le Borgne du Mans, Duchesne, Jacques d'Étampes, le Père Lapière, Béou, Longjumeau et le Petit Normand. Ils se portèrent sur la ferme de Millouard où ils arrivèrent sur les onze heures du soir. Les gens y étaient encore levés, car la lumière brillait aux fenêtres et les chiens aboyaient dans la cour. Les brigands se cachèrent derrière la ferme, où se trouvaient des tas de blé. Ils attendirent vainement : les lumières ne s'éteignaient pas et les chiens aboyaient toujours. L'affaire fut remise à huitaine.

Sur ces entrefaites, le Rouge d'Auneau qui, dans une récente expédition, s'était laissé battre par une femme au point que, criant au secours, ses camarades avaient dû accourir à ses cris et le délivrer, fatigué des plaisanteries dont il était poursuivi depuis ce jour, se sépara de la troupe. Au second rendez-vous fixé au 4 janvier 1798 dans les bois de Goury, il se trouva remplacé par des compagnons nouveaux venus, entre autres par un certain François Cypaire, dit *Sans-Pouce* : ce brigand avait eu effectivement un pouce emporté dans l'armée du Nord, où il avait servi en qualité de tirailleur.

On arriva à la ferme de Millouard passé huit heures du soir. L'obscurité était profonde. Le Beau François s'empara d'un rouleau à avoine qui se

trouvait au pied du mur : les brigands prirent l'énorme cylindre et, après lui avoir donné l'impulsion nécessaire en le balançant plusieurs fois, d'un coup ils enfoncèrent la porte charretière qui vola en éclats. Puis ils se précipitèrent dans la cour en poussant des hurlements sauvages et en tirant des coups de feu. La porte d'entrée de la maison saute alors à son tour, et les bandits pénètrent tumultueusement dans l'intérieur, tandis que Jacques d'Étampes reste sur la route à faire le guet.

Le Borgne du Mans, aussi appelé Richard Sans-Peur, était, à sa coutume, entré le premier. De sa voix de tonnerre il crie à tue-tête :

« Holà ! holà ! ils ont tremblé, ils tremblent encore. A moi ! à moi ! dix à la porte, quinze ici ! mettez le feu ! »

Au premier bruit, le père Fousset, propriétaire de la ferme, et ses fils, coururent éveiller les domestiques, et tous se réfugient dans l'écurie dont ils barricadent la porte : mais elle cède comme les autres aux coups du bélier de bois que manient les brigands. L'obscurité dans l'écurie était complète. Une botte de paille est allumée et, sous un lit, les chauffeurs aperçoivent deux hommes et une femme : c'était le vieux Fousset avec l'un de ses fils et une servante.

On garrotta le père Fousset. Quant aux autres habitants de la ferme, ils furent successivement, à mesure qu'on parvenait à s'en emparer, précipités comme des paquets dans la cave, où menait un escalier de six marches. Un charretier avait essayé de se sauver par un trou de l'écurie. Jacques d'Étampes, toujours sur la route, l'aperçut et, tandis qu'il était encore engagé dans le trou, le força à rentrer en lui piquant la tête de la pointe d'un bâton. Un berger, qui s'était réfugié dans la paille du grenier, fut saisi le dernier et, d'en haut, jeté avec les autres dans la cave. Certains dès lors qu'à l'exception du vieux Fousset tous les habitants étaient empilés parmi les tonneaux de cidre, incapables de fuir ou de voir ce qui se passait, les brigands fermèrent la trappe en engageant un lourd levier de fer dans les anneaux des deux battants et, par surcroît de précaution, roulèrent par dessus des tonneaux remplis les uns de cendre, les autres de farine.

Au père Fousset on avait couvert les yeux de son bonnet de coton et on le ramena à coups de pied et de bâton dans la maison, pour l'horrible supplice. Le malheureux fut installé dans la cuisine, où on lui lia les pieds et les mains.

« Où est ton argent ? »

Fousset ne répond rien.

« Dis où est ton argent, ou nous te tuons ! »

Et comme le vieux ne disait toujours rien on fit pleuvoir sur lui une grêle de coups de bâton. Le sang coulait de ses tempes. Puis on l'approcha

de la cheminée où le chauffage commença. On ne lui rôtissait pas seulement les pieds, mais Sans-Pouce lui brûlait la figure avec de la paille enflammée. Le Beau François était enchanté de la vaillance que montrait sa nouvelle recrue.

« C'est un bon pingre, disait-il en désignant Sans-Pouce, il n'a jamais tremblé. »

Le vieux paysan se tordait dans d'affreuses douleurs ; mais sans se départir de son silence. La chair se détachait par lambeaux.

« Où est l'argent ? » insistaient les brigands.

Enfin Fousset, vaincu par la douleur, n'en pouvant plus :

« Dans l'armoire de la cuisine. »

On y trouva trois cents francs.

Mais le malheureux n'en était pas quitte pour ce premier aveu.

« Tu as encore d'autre argent ; où est le reste de ton argent ? »

— Non, je n'en ai plus. »

On recourut au moyen suprême, à ce que les bandits appelaient la « machinette du père Élois ». La plante des pieds était percée de la pointe d'un couteau et le feu promené sur les plaies vives. Comme deux chauffeurs suffisaient à cette opération, les autres s'étaient mis à piller la maison ; ils avaient découvert une bouteille d'eau-de-vie et ils se la passaient à la ronde, buvant de grosses gorgées avec des éclats de rire et des plaisanteries. Derrière le paysan, qui se tordait de douleur, Duchesne mangeait tranquillement du « fricot » qu'il avait trouvé sur le dressoir. « C'était, dit-il dans la suite, pour se distraire en attendant mieux. »

Mais il y avait pour les brigands une ombre au tableau : le vieux Fousset, « le scélérat », disaient les chauffeurs, montrait une force de caractère inimaginable ; il se tordait dans d'horribles convulsions, mais ne déclarait pas où se trouvait le restant de son argent. Pour se dédommager on trouva, il est vrai, une assez grande quantité d'argenterie et beaucoup de linge, des effets : il fallut s'en contenter. Dans la forêt prochaine (c'était le bois de Pussin), les bandits, autour d'un feu de bois qu'ils avaient allumé, se partagèrent le butin.

Cependant le père Fousset n'était pas mort. Il appela tout d'abord d'une voix qui n'était plus qu'un râle : rien ne répondit. Il eut alors la force de se traîner, s'aidant de ses coudes, à cent pas environ, jusqu'à la maison voisine, habitée par les Moufflet. Il arriva à l'huis, épuisé : il sembla alors qu'il rendait l'âme et sa tête tomba lourdement contre le bois de la porte. Au bruit, la femme Moufflet accourut. Elle vit le vieux, appela une voisine et, tremblantes, les deux femmes allèrent seules dans la nuit jusqu'à la ferme de Millouard. Les gendarmes furent appelés ; le juge de paix d'Orgères fut saisi de l'affaire.

Au premier jour, fut arrêté auprès de Beaugency un rouleur qu'on soupçonnait être l'un des complices du crime et qui n'était autre que le Rouge d'Auneau. Or celui-ci, on l'a vu, s'était précédemment séparé de ses compagnons. Personne parmi les gens de la ferme ne le reconnut : il fournit un alibi et fut remis en liberté ; il ne cessa, d'ailleurs, tant qu'il fut en présence du vieux paysan avec lequel il fut confronté, de lui prodiguer ses soins avec mille paroles de commisération.

Le 17 janvier, Fousset mourait de ses blessures. Le jour même où, à Sucy-sous-Yèbles, le Beau François et ses compagnons commettaient un nouvel attentat. Mais le crime de Millouard, dont l'énergie déployée par la victime faisait paraître les circonstances plus atroces encore, avait mis dans le pays le comble à l'horreur et à l'indignation. Les plaintes arrivaient si nombreuses, si vives, si pressantes, que le gouvernement du Directoire dut sortir enfin de son inimaginable indifférence. Le commissaire de Chartres désigna le gendarme maréchal des logis Pierre Vasseur pour se mettre, avec les secours qu'il jugerait nécessaires, à la recherche des bandits. On avait fait ainsi, dès le premier moment, le choix le plus heureux. « Vasseur, écrit le greffier Leclair, avait déjà fait connaître son intelligence et ses talents par l'arrestation, le procès et l'exécution d'une autre bande, les assassins de la forêt de Senonches ». Il n'ignorait rien des mœurs et coutumes des brigands et, ce qui devait lui être infiniment précieux, il connaissait leur argot.

Dès le début, le 29 janvier 1798, Vasseur opéra une arrestation de la plus grande importance. On lui signala la présence de deux mendiants suspects, un homme et une femme, dans une ferme du canton d'Orgères. Les gendarmes s'y transportèrent aussitôt, les arrêtèrent et les firent paraître devant le juge de paix d'Orgères. La femme se nommait Catherine Bire ; quant à l'homme, c'était un des affiliés de la terrible bande, Louis-Germain Bouscant, dit le Borgne de Jouy. C'était un jeune homme de dix-huit ans, privé d'un œil, ainsi que l'indiquait son nom, qui avait été employé, encore enfant, comme imprimeur dans la manufacture de Jouy, près de Versailles, et qui, depuis neuf ans, s'était enrôlé parmi les bandits. Son premier interrogatoire devant le juge de paix date du 30 janvier. Il se montra tout d'abord rétif aux questions qui lui étaient posées, puis, brusquement, quand on lui eut promis sa grâce, et fait croire que l'on avait déjà des renseignements précis, Bouscant entra dans la voie des aveux.

« Je ne suis coupable de rien, déclara-t-il ; mais depuis neuf à dix ans que je suis sur les champs, j'ai la connaissance d'une troupe considérable de voleurs, qui monte à près de deux cents hommes au moins, sans y comprendre leurs femmes. Ils tiennent les plaines de la Beauce et s'étendent

de la grande route d'Orléans, aux environs de la forêt de Cercottes, jusqu'à Châteaudun, Chartres, Épernon, Étampes, et se répandent dans les plaines de l'Orléanais, du Gâtinais, de la Sologne, du Berry, du Perche et autres pays voisins. Je porte dans la troupe le surnom de Borgne de Jouy ; je n'ai jamais commis d'assassinats ; j'ai été forcé d'aller avec eux, sans quoi ils m'auraient tué. Je connais la majeure partie des vols et assassinats par eux exécutés et particulièrement tous ceux de ces voleurs qui parcourent les plaines de la Beauce et du Gâtinais. » Puis commence la longue série des révélations.

Le Borgne de Jouy fut pour Vasseur, dès le premier moment, un auxiliaire inappréciable, non seulement par la connaissance qu'il avait de l'organisation de la bande et de ses ramifications, mais encore par sa mémoire prodigieuse et son don surprenant de caractériser en quelques mots les physionomies. L'âge, la taille, les traits du visage, les détails du costume sont remémorés avec une abondance, une sûreté, une précision qui aujourd'hui encore nous remplissent d'étonnement. Et le greffier écrivait, écrivait sous sa dictée, notant sur la description qu'en faisait le Borgne de Jouy, en quelques traits incisifs et précis, les figures sataniques qui composaient la bande d'Orgères. « La férocité, écrit le greffier Leclair, l'habitude, le regard, le langage, tout, jusqu'à leur figure, était extraordinaire. On eût dit, à les voir, qu'ils n'étaient pas de ce monde. Parmi ces brigands était une quantité énorme de borgnes et d'individus à cheveux rouges. C'étaient des démons habillés en hommes. »

A peine Bouscant eut-il terminé ses premières déclarations que, sans perdre un instant, Vasseur mit ses hommes en campagne pour saisir les bandits dans leurs différents repaires. Rendez-vous est donné à Arthenay, où le maréchal des logis établit le point central de ses opérations. Le Borgne de Jouy y est amené par deux gendarmes. L'un d'eux commet l'imprudence de laisser sur la cheminée de la salle ses pistolets chargés : d'un bond, le brigand s'est élancé, il s'en est emparé et couche en joue l'un de ses gardiens. A l'instant, comme providentiellement, survient Vasseur, qui lui arrache l'arme des mains. Voyant son coup manqué, le brigand fut pris d'un accès de rage folle, d'une sorte de crise d'épilepsie : il tomba à terre comme mort. Puis il se refusa à partir et dut être porté à cheval par des gendarmes.

Le Borgne de Jouy d'ailleurs étonna tous ceux qui l'approchèrent. Elevé dans le vol, l'habitude lui en était devenue comme une seconde nature.

Il dérobe un jour à l'un des gendarmes l'argent qui se trouve dans son porte-manteau :

« Eh bien ! oui, dit-il ensuite, c'est moi qui vous ai volé. Si c'eût été un

autre que vous, je ne l'aurais pas fait ; mais vous, vous saviez que j'étais un voleur, vous deviez y prendre garde : tant pis pour vous. »

Le juge de paix d'Orgères, qui l'interroge, n'est pas davantage à l'abri de son active habileté : il lui enlève subtilement un chandelier et une paire de mouchettes.

« C'était, lui dit-il, pour vous montrer mon savoir-faire. »

Quand il eut terminé la longue série de ses aveux et de ses déclarations, on lui laissa, sous la surveillance d'un gendarme, une certaine liberté. Les bonnes gens venaient causer avec lui, s'efforçaient de lui faire comprendre combien étaient affreux les crimes auxquels il avait été mêlé. Vains discours ! Bouscant ne comprend que le vol. Il vole à deux reprises dans l'auberge où il a été placé. Puis, peu à peu, il tombe dans une mélancolie profonde. L'ennui, un insurmontable ennui l'a saisi, l'ennui de ne plus vivre qu'avec les honnêtes gens. La liberté qu'on lui laisse, les aises dont on l'entoure, ne lui semblent plus qu'un supplice. Il demande à être remis en prison parmi les scélérats au milieu desquels il a passé son existence ; et à peine se retrouve-t-il parmi eux que lui reviennent l'entrain et la gaité.

Le Beau François avait décidé une grande expédition vers le château de Faronville, près de Toury, dont tous les habitants devaient être tués ; chemin faisant, on incendierait les fermes d'Aulneux, de Domainville, d'Arceville, de Poly, d'Outarville. Jamais encore les bandits n'avaient projeté une entreprise d'une telle importance. Le rendez-vous fut fixé dans les bois de Mériville. Avant son arrestation, le Borgne de Jouy avait encore eu connaissance de ce projet : au jour fixé, il conduisit les gendarmes au lieu qui avait été choisi par le Beau François pour quartier général.

Vasseur emmenait quatre-vingt-dix hommes : soixante hussards et trente gendarmes. On partit de Pithiviers. Le Borgne allait en tête, vêtu en garde national. Il mena les soldats par des chemins affreux ; on crut vingt fois que l'un ou l'autre des chevaux tomberait dans un précipice. Enfin Vasseur eut la bonne fortune de croiser l'avant-garde du Beau François, qui, forte de trente hommes, s'avancait vers le château de Faronville. Le chef lui-même fut surpris et saisi par Vasseur, au moment où il allait s'échapper.

Le principal était fait : le chef et les plus redoutables brigands de la terrible bande étaient pris. Mais l'intrépide Vasseur ne s'arrêta pas là. Pendant quatre mois il parcourut en tous sens les départements d'Eure-et-Loir, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne ; il prenait à peine le temps de se déshabiller, ne se couchant que fort avant dans la nuit, se levant avant la pointe du jour. Il fouillait les forêts, parcourait les routes, entrait dans les auberges, inspectait les foires et les marchés. Il était sans cesse accompagné du Borgne

de Jouy, qui, servi par sa mémoire infailible, le mettait presque toujours sur la bonne piste. Aussi les prisons de Chartres se peuplaient-elles de tous les brigands de la région, de leurs femmes, des receleurs, des francs de campagne et des francs de maison. On les entassa dans l'ancien château des comtes, dans la prison de Loëns et dans celle de Saint-Jean. On put compter ainsi jusqu'à sept cents détenus à la fois.

Une épidémie, sorte de maladie dysentérique, se déclara : on dut placer les prisonniers atteints à l'infirmerie. La surveillance ne pouvait y être aussi attentive. Le Beau François se déclara malade. Il n'avait pas de fièvre, mais il était très pâle. On le mit à l'infirmerie : deux jours après, il s'était évadé. Il ne put jamais être repris, et cet épouvantable bandit termina sans doute ses jours dans la considération de ses concitoyens et dans la tranquillité.

Les autres, il est vrai, subirent le châtement de leurs crimes. On avait fait disposer en salle d'audience pour ce procès immense, et qui attira la foule de toute la région, une église entière au milieu de la ville de Chartres. Comme on demandait au Rouge d'Auneau s'il avait du repentir :

« Un honnête homme, répondit-il, prend du chagrin ; un coquin n'en prend pas. J'ai fait le mal, je le fais ; mais je n'ai ni repentir, ni regret d'avoir commis tant de crimes. »

On le confrontait avec le père Boutet, cultivateur à Saint-Léonard. Dans la nuit du 20 au 21 germinal an IV, le Rouge d'Auneau s'était introduit chez lui à la tête de huit ou dix brigands. Boutet les avait reçus au seuil de la porte :

« Ton mouchoir ? lui demanda le Rouge d'Auneau.

— Le voilà ! »

Le bandit le lui jeta sur la figure, et Boutet demeura ainsi, immobile, le visage caché, durant les trois heures que les brigands mirent à dévaliser sa maison, à emballer les objets volés, tout en mangeant le pain, la crème et le lard qui étaient sur le dressoir.

Et maintenant, devant le tribunal : « Nous ne devons pas, dit le Rouge d'Auneau être repris de justice pour avoir volé des *dindes*.

— Tais-toi, malheureux ! répond Boutet, cela ne vient que de ce que je n'ons pas osé rien faire ! »

Durant les audiences, le Rouge d'Auneau dessinait son propre portrait et le distribuait aux assistants. On en a conservé un exemplaire : le bandit se représente en costume de garde national, un pistolet d'une main, un sabre de l'autre ; un grand bicorne de feutre noir est placé en travers sur ses cheveux rouges. Puis il traçait de lui-même cette biographie, qu'il distribuait également aux assistants :

« François Ringette, dit le Rouge d'Auneau, lieutenant de la troupe des brigands de la horde d'Orgères. Partout là où ce monstre se répandait avec sa troupe, c'était pour voler et assassiner, parcourant plusieurs départements, tant Chartres, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Loiret, Indre-et-Loire, Eure-et-Loir. La cupidité qui a enfanté un monstre semblable, le sang-froid qui a dirigé ses infortunés bras et les baignait dans le sang innocent, tout fait frémir. La plume se refuse à tracer ces cruelles atrocités. »

C'est en ces termes que le Rouge d'Auneau parlait de lui-même, à la veille de sa mort.

La sentence fut prononcée le 28 juillet 1800. Vingt-trois de ces misérables furent condamnés à mort : il y avait parmi eux trois femmes. A l'exception du Beau François, nous y retrouvons les principaux scélérats de la bande : le Rouge d'Auneau, le Gros Normand, Jacques d'Étampes, Sans-Pouce, Berrichon-Belhomme, Beauceron-la-Blouse, le Grand Dragon, le Borgne du Mans. L'arrêt de condamnation ayant été confirmé par le tribunal de cassation le 27 septembre 1800, les bandits furent guillotins à Chartres, sur la place du Marché-aux-Chevaux, le 3 octobre suivant. Ils avaient été conduits au supplice vêtus de chemises rouges. Les autres complices furent condamnés à des peines variant entre une et vingt-quatre années de fers ou de réclusion. L'horrible Nicolas Tincelin, l'instituteur des mioches, s'en tira avec seize années de fers. Il est vrai qu'il était âgé.

Telle fut, à grands traits, l'histoire de la célèbre bande d'Orgères. Bien d'autres associations de chauffeurs désolaient la France à la même époque. L'une des plus redoutables fut la bande des « vingt-huit » jugée à Paris, en germinal an VII (mars 1799), par le premier conseil de guerre de la 17^e division militaire. « Tout l'auditoire frissonnait d'horreur, lisons-nous dans le *Moniteur*, en apprenant le détail des crimes commis par ces scélérats. » Le gouvernement du Directoire, quelle que fût son indifférence, réveillé par les cris d'horreur qui s'élevaient de tous les points de la France, avait en effet promulgué une loi le 20 nivôse an VI (9 janvier 1798), en vertu de laquelle ces bandes de malfaiteurs devaient être, à l'avenir, justiciables du conseil de guerre. Peu auparavant la peine capitale avait été rétablie pour les délits commis par les chauffeurs, au cas même où les mauvais traitements qu'ils auraient fait subir aux particuliers, dans les maisons desquels ils se seraient introduits par la force des armes, n'auraient pas entraîné la mort.

IV. — SCHINDERHANNES.

Le fameux Schinderhannes, le bandit du Rhin, peut être compris dans

l'histoire des brigands français, puisque les pays où il exerça ses déprédations faisaient alors partie, sous les noms de département de Rhin-et-Moselle et département du Mont-Tonnerre, de l'Empire formé par Napoléon, et que, fait prisonnier par les soins de l'ex-conventionnel Jean Bon Saint-André, il fut jugé à Mayence par un tribunal qui relevait de l'administration française.

Il naquit le 25 mai 1783 à Miehlen. Il s'appelait de son véritable nom Jean Bückler, comme son père, qui était équarisseur à Märzweiler, district de Saint-Wendel. Schinderhannes est un sobriquet qui signifie en allemand « Jean l'Écorcheur », surnom que Bückler ne se vit pas attribuer avec plaisir, mais sous lequel il ne cessa d'être désigné. Son père, ruiné par un procès contre un juif du pays, partit pour la Pologne en 1787. Jean avait quatre ans. De là vient la haine dont il ne cessa de poursuivre les israélites. A Olmütz, le père s'engagea comme volontaire dans le régiment de Hildburghausen, et, pendant douze ans, le gamin roula, dans le plus complet abandon, avec les enfants de troupe et les polissons qui couraient les rues. Puis Bückler revint dans son pays, dans les montagnes boisées du Hunsrück, où il essaya de gagner sa vie comme bûcheron et homme de peine. Quant à l'enfant il était adroit, vif, d'une jolie figure. Il se faisait aimer bien qu'il fût espiègle, lorsqu'un jour il lui arriva de voler un louis d'or à l'aubergiste de Veitsroth : puis, après l'avoir dépensé avec un de ses camarades, il s'enfuit de la maison paternelle. Jean était alors dans sa quinzième année.

A Bärenbach, l'écorcheur Nagel le prit à son service. Le garçon était adroit; mais son penchant au vol s'accroissait : il déroba à son patron les peaux des moutons qu'il avait équarris. Il fut pris sur le fait, et le maire de Kirn le fit fouetter publiquement. Ce châtement, en l'humiliant, lui mit au cœur une rage violente : on peut dire que, de ce jour, la résolution qui devait décider de sa vie entière était prise. Précédemment il volait des peaux de mouton; Nagel lui ayant permis de rentrer à son service, Jean Bückler se mit à voler les moutons eux-mêmes : le profit en était plus grand. Le maire de Kirn le fit arrêter une seconde fois : il s'enfuit la nuit même et s'enfonça dans les bois.

Comment vécut-il jusqu'au jour où, à Hennweiler, il fit la connaissance de deux voleurs redoutés, Müller-Hannes et Petronellen-Michel? On ne le sait. Mais peu après cette rencontre, il est repris du désir de mener une vie régulière et honnête, et se met en route pour s'en aller demander appui à quelques parents de sa famille maternelle qu'il avait sur la rive droite du Rhin. En

Procédure instruite par le tribunal criminel spécial établi à Mayence..., contre Jean Bückler, dit Schinderhannes, à la Bibl. de la ville de Mayence, 4 vol. in-fol. — BECKER, *Actenmässige Geschichte der Räuberbanden an den beiden Ufern des Rheins*; Cologne, 1804. — SEVELINGES, *Vie de Schinderhannes et autres chefs de brigands*; Paris 1804.

chemin, il rencontre un autre bandit, *den Rothen Fink*, le Pinson Rouge, repris de justice, qui s'était déjà plusieurs fois échappé de prison. Le Pinson Rouge fait entrer Jean dans sa bande, où il se retrouve avec plusieurs voleurs éprouvés, Pierre Fromage *Peter Käss*, le fils du pasteur Mosebach, et Jean le Bohémien *Zigeunerhannes*. Ces gaillards dérobaient spécialement des chevaux. Leur chef était le fameux Pierre le Noir (*der schwarze Peter*). Et leurs brigandages reprirent de plus belle. Pierre le Noir et sa bande trouvaient refuge dans des cavernes au fond des bois, dans les huttes ou dans les cabanes désertes, ou bien encore, en dehors de la forêt, dans les fermes et les moulins abandonnés. Il faut songer à l'état où les guerres continuelles avaient réduit en ce temps les pays frontières.

Les larcins de nos compagnons se multiplient aux environs de Liebshausen, de Lauschied, de Scheppenbach et de Seibersbach. Jean parvenait à vendre à des maquignons ambulants les chevaux volés ; ou bien il s'en allait hardiment proposer au fermier même, qu'il venait de dépouiller, de lui ramener sa bête moyennant récompense. Il dérobait aussi du menu bétail, des moutons, des oies, puis des meubles et des effets. Il lui arriva, en compagnie du Pinson Rouge, d'enlever tout un troupeau de moutons dans les environs de Hungenroth : il put en vendre une partie à Lettweiler et à Hallgarten ; il céda l'autre partie au maire de Liebshausen, qui célébrait un *Schlachtfest* (fête qui se donnait dans les grandes fermes quand on « tuait le cochon »).

Sur cette pente, Schinderhannes allait glisser rapidement. Il assiste comme spectateur à l'assassinat d'un juif dans le Soonwald (forêt de Soon), et, comme complice du brigand Placken-Klos, à l'assassinat d'une jeune fille. Des soldats en patrouille l'arrêtent au commencement de juillet 1798. Le 16 de ce mois il est écroué à Saarbrück ; mais, dès le 17, il s'était de nouveau évadé. Le hasard l'avait fait enfermer en prison avec deux compagnons qu'il connaissait depuis longtemps : le Pinson Rouge et Pierre Fromage ; et ceux-ci avaient déjà scié les barreaux de leur fenêtre quand Schinderhannes fut placé auprès d'eux. Les trois amis s'échappèrent dans l'obscurité de la nuit. Et, dans le pays accidenté, couvert de bois, dans ce Hunsrück sombre et sauvage, les brigandages recommencent.

Jean s'était logé le 25 février 1799 chez une femme affiliée à la bande, quand, dans la nuit, il fut surpris tout endormi par des gendarmes français, qui le conduisirent, couvert de chaînes, à Simmern. Dans la crainte qu'il ne s'évadât encore, on le jeta tout enchaîné dans l'oubliette profonde d'une vieille tour : le diable y eût été, qu'il ne s'en fût pas tiré ; mais on le faisait sortir chaque jour, une heure ou deux, pour qu'il pût prendre l'air. Il paraissait si bien en sûreté qu'on ne songeait plus à le surveiller : aussi le rusé jeune homme

s'échappa-t-il. Et ce sont de nouveaux vols de chevaux et de bétail. A la mort de Pierre le Noir, il devient le chef de la troupe.

L'intelligence de Jean, son activité, l'heureuse issue de ses expéditions, attirèrent bientôt vers lui nombre de chemineaux, de rouleurs, de déserteurs. Force est de constater, une fois de plus, que le bandit se rendit populaire dans le pays : ses façons aimables, sa constante bonne humeur, sa mise toujours soignée, sa jolie figure contribuaient à le faire bien venir des paysans.

Comme il ne voulait pas être désigné sous ce vilain sobriquet de Jean l'Écorcheur (*Schinderhannes*), il signait d'un nom charmant : *Johannes durch den Wald*, — (Jean à travers les Bois).

De même que Mandrin ne s'attaquait qu'aux employés des fermes et aux gabians détestés, Schinderhannes réservait ses rigueurs aux maquignons, brocanteurs, porte-balles et revendeurs juifs, qui allaient de village en village, pratiquant l'usure et pressurant les paysans. On sait de quelle haine, aujourd'hui encore, ces marchands israélites sont poursuivis dans la région : à cette époque, ce sentiment était plus vif encore ; et Schinderhannes bénéficiait de l'antipathie qui s'attachait à ses victimes. Les paysans allaient souvent jusqu'à lui donner asile ; ils déroutaient les gendarmes lancés à sa poursuite et lui fournissaient à lui-même les indications utiles à ses coups de main.

Schinderhannes ne voulut cependant jamais avoir autour de lui de troupe nombreuse : ses lieutenants étaient Benzel et Leindecker (ce dernier était le plus intelligent des deux et le conseiller écouté du chef) ; puis Dalheimer, Prick, Blum, Schmitt, Gilchert, le jeune Petri, d'autres encore. Il se tenait en communication constante avec les diverses sociétés de détrousseurs qui sillonnaient ces régions, entre autres avec le fameux Picard, chef de la bande des Pays-Bas. Il avait donné à ses hommes un code aux règles précises et assez rigoureuses. L'un des articles portait que quiconque aurait confié les secrets de l'association à une femme serait puni de mort.

Cette défiance, que le brigand montrait vis-à-vis des femmes, ne venait pas cependant d'une aversion personnelle :

Une robe légère a passé dans sa vie,

et cette particularité de son histoire n'a pas peu contribué à poétiser la figure de ce voleur de chevaux. C'est à Kirn, dans un bal populaire, que Jean vit pour la première fois Julie Bläsius, alors âgée de seize ans. C'était une jolie fille blonde, aux doux yeux bleus, type de la *Gretchen* allemande, au corsage svelte, au cœur aimant. Le brigand dansait à ravir ; il avait des paroles « douces et sucrées comme si elles fussent venues de chez le

confiseur ». Dès le premier moment, son cœur avait été pris et il ne tarda pas à prendre lui-même le cœur de la demoiselle. Les noces furent célébrées aux fêtes de Pâques de l'année 1800. Plus tard, Julie déclara qu'elle ne savait pas à cette époque qu'elle épousait un voleur : quoi qu'il en fût, elle s'attacha à la fortune du bandit avec une inébranlable constance. Elle s'en allait, en petite cariole, vendre dans les villages les objets que la bande avait dérobés. Parfois même, déguisée en homme, elle aidait activement aux coups de main. Jean aussi se déguisait souvent : il revêtait le costume d'un marchand ambulancier pour écouler le produit de son industrie. Il prenait alors le nom de *Krämer Jacob*, (Jacob le Brocanteur.)

L'année 1800 et les six premiers mois de l'année 1801 furent pour la bande une époque de véritable prospérité. Réunis autour de leur chef et de sa gracieuse compagne, les brigands menèrent pendant des semaines entières une existence toute patriarcale, paisible, dans quelque grande ferme ou quelque moulin abandonné, entre autres, dans le Moulin aux Lièvres, près de Schlossborn. C'étaient des danses, dans les cours enguirlandées de fleurs, où se mêlaient les villageois du hameau prochain ; puis on « tuait le cochon ». Schinderhannes adorait la musique : les fifres et les violons, qu'il payait princièrement, ne se faisaient pas prier.

La nomination de Jean Bon Saint-André comme préfet du Mont-Tonnerre mit fin à cette ère de prospérité et de réjouissances. Le rude conventionnel, qui avait le sens de l'administration et de l'autorité, avait résolu de purger le pays rhénan des bandits qui l'infestaient. Schinderhannes et ses compagnons furent traqués sans merci : leur existence devint de plus en plus précaire. Un hasard fit arrêter Schinderhannes à Wolfenhausen, près Runkel, comme suspect. La gendarmerie ne connaissait pas elle-même l'importance de cette capture. On n'articulait contre lui d'autre grief que le vagabondage, si bien que le bandit crut se sauver en prenant un engagement dans l'armée impériale : mais il fut reconnu à ce moment et transféré à Francfort.

Son arrestation avait été opérée sur territoire allemand. Le 16 juin 1802, il fut livré aux autorités françaises à Mayence. Fidèlement Julie Bläsus l'avait suivi. L'instruction du procès dura du 19 juin 1802 au 18 mars 1803 ; les débats commencèrent le 24 octobre. On avait élevé contre Schinderhannes cinquante-trois chefs d'accusation ; mais aucun assassinat ne put lui être directement attribué, ni même imputé aux ordres qu'il aurait donnés. Une foule immense se pressait dans la salle d'audience. Avec beaucoup de courage et de présence d'esprit le brigand déployait ses qualités séductrices : sa gaité, sa vivacité. Il toucha par ses sentiments de piété filiale, qui étaient sincères, et par le tendre attachement dont il faisait preuve à l'égard de sa femme. Il fut condamné à mort, ainsi que dix-neuf de ses complices,

par sentence du 20 novembre 1803. Parmi ses autres partisans, au nombre de quarante-huit, qui furent jugés dans la même session, la plupart furent condamnés à la réclusion, plusieurs furent acquittés.

Julie venait de donner à son mari, dans la prison même, un enfant. Jusqu'au dernier moment, jusqu'à ce qu'on vint l'appeler pour le mener à l'échafaud, Schinderhannes joua avec ce petit être qu'il regardait avec des sourires mouillés de larmes, le petit crâne posé dans sa large main. Avant de mourir, il embrassa son bourreau.

« Je meurs condamné justement, dit-il, mais dix de mes camarades vont mourir innocents ».

Le bourreau ne mit que vingt-six minutes à guillotiner les vingt condamnés.

Le fils de Schinderhannes, né dans les prisons de Mayence, reçut les prénoms de François-Guillaume. Julie se plaça dans la ville même comme femme de chambre. Puis elle épousa un jeune homme de son pays, nommé Uebel. Elle eut de celui-ci un fils qui devint cordonnier. Uebel ayant été tué à la guerre, Julie Bläsus se remaria en troisièmes noces avec son cousin Pierre Bläsus, de qui elle eut sept filles. Elle mourut le 3 juillet 1851. Le fils qu'elle avait donné à Schinderhannes était mort en bas âge.

V. — CHOUANNERIES DE BRIGANDS.

De même que l'on a vu, au début de l'ère révolutionnaire, des hordes de bandits vulgaires, se parer du titre de patriotes et de la cocarde nationale, pour envahir les fermes et les châteaux aux cris de : « Vive la nation ! Vive la liberté ! » de même on vit sortir d'horribles scélérats des troupes généreuses que les Stofflet, les Charette, les Bonchamp, les Cathelineau, les Larochejaquelein avaient menées au combat avec l'enthousiasme de leurs convictions. Aux brigands patriotes les brigands chouans ont fait exactement pendant. L'histoire doit distinguer de part et d'autre, avec le plus grand soin, ceux qui servaient une cause en laquelle ils avaient foi, de ceux qui ne virent dans le drapeau blanc ou dans le drapeau tricolore qu'un voile à cacher leurs forfaits.

On lit dans un message du Directoire, présenté dans la séance du 16 messidor an V (4 juillet 1797) au Conseil des Anciens : « A Lyon, ces brigands, connus sous le nom de *Chauffeurs* et *Compagnons de Jésus*, sont réellement

Le *Moniteur*. — AMAND DESLOGES, *les Chauffeurs de pieds ou Épisodes de la chouannerie* ; Rugles, 1896. — L. DE LA SCOTIÈRE, *Louis de Frotté et les Insurrections normandes* ; Paris, 1889. — G. LENÔTRE, *Tournebut* ; Paris, 1901. — ALBERT VANDAL, *l'Avènement de Bonaparte* ; Paris, 1903.

organisés en compagnies et commandés par des chefs dont les projets contre-révolutionnaires ne sont pas douteux. Leur nombre augmente de jour en jour et devient continuellement plus effrayant. Ces bandes sont renforcées par des déserteurs ou réquisitionnaires et par des émigrés rentrés. Ceux-ci, à la vérité, ont beaucoup plus de soin que les autres de se cacher; mais leur haine connue pour le gouvernement républicain, le ressentiment qu'ils conservent contre une révolution qui les a privés de leurs biens, sont pour eux des motifs de fomenter en secret des désordres et surtout de désigner aux poignards les acquéreurs de domaines nationaux. Les excès commis par cette horde de brigands ne se concentrent pas dans la seule commune de Lyon, ils affligent encore les départements qui environnent celui du Rhône. »

Il y a lieu, certes, de réserver, dans les lignes qui précèdent, certaines imputations qui prouvent seulement l'ardeur des partis politiques à se discréditer réciproquement.

Mais il est vrai que les chouaneries de brigands constituèrent un fléau redoutable et qu'elles infestèrent plus particulièrement les rives du Rhône jusqu'en Provence, et aussi, d'un autre côté, le Perche et la Normandie. Ces bandes se composaient de maquignons, de cultivateurs, de marchands de blé et de cabaretiers, organisation qui avait plus d'un rapport avec celle des chauffeurs proprement dits. Cependant la condition sociale des chauffeurs, qui se faisaient passer pour chouans, paraît avoir été généralement un peu plus relevée. Le butin était réparti dans chaque bande d'une manière égale; les femmes mêmes y ayant leur part. Lorsque l'un des compagnons était pris et mis en prison, il lui était attribué, durant sa captivité, une part égale à celle de ses compagnons. De même les veuves de ceux qui avaient péri, soit en prison, soit sur l'échafaud, recevaient une pension, qui devait leur être payée leur vie durant.

L'un des chefs de ces bandes, dans le département de l'Eure, était l'huissier de Rugles. C'est lui qui faisait les écritures, passait les contrats pour le débit des objets volés, fabriquait les faux passeports; quand un des compagnons était arrêté, il recrutait et stylait les témoins à décharge. Un de ses voisins décrit ses allées et venues. on le voyait s'éloigner de chez lui, dit-il, presque tous les soirs, et il ne rentrait que le matin « crotté comme un renard ».

La première place parmi ces chouans brigands revient cependant au fameux Robillard. Il portait, comme on voit, le même nom que le terrible chauffeur de la bande de Montargis, qui répandit la terreur autour d'elle vers le milieu du xviii^e siècle. Ce nouveau venu était généralement nommé Robillard l'Enfer. Il était de la commune d'Auvergny, où sa maison subsiste

encore. Il tenait parmi ses concitoyens une place distinguée; on avait pour sa personne, d'apparence brave et grave, la plus respectueuse considération. Robillard l'Enfer était un des membres influents de la confrérie de Saint-Aubin, patron de la paroisse.

Un jour qu'il avait « rendu le bâton », insigne de la suprême dignité de la compagnie, il en avait réuni chez lui, à table, les dignitaires, parmi lesquels le curé, l'abbé Bonnet. Il avait, le soir même, donné le mot à d'autres confrères, ceux de sa bande, pour un « coup » à Bernay. A peine les confrères de Saint-Aubin l'eurent-ils quitté, que Robillard sauta à cheval pour son expédition, laquelle réussit à merveille : un léger chauffage produisit plusieurs milliers de livres.

Robillard avait, dans le pays, ses deux sœurs mariées à des cultivateurs aisés. L'un d'eux possédait une grosse ferme aux Battereaux. Sœurs et beaux-frères étant affiliés à sa bande. Ils étaient tous quatre dévoués au chef corps et âme; ses beaux-frères l'appelaient « le Grand Brigand ».

« Vois ton oncle, disait l'une des femmes à son fils : si je pensais qu'un jour tu ne marchasses pas sur ses traces, je t'étranglerais. »

Robillard lui-même n'était pas marié, mais il avait une fiancée qui se nommait Marguerite, douce et gracieuse, et qui peut être comparée à la Julie de Schinderhannes. C'était une grande jeune fille blonde de Neaufles-sur-Rille, où elle était fileuse de lin. Elle était habile à faire des bonnets piqués et des coiffes en toiles de différentes couleurs : elle travaillait silencieuse et rêveuse, auprès de la fenêtre où des géraniums poussaient dans des coffres de bois, et quittait souvent des yeux son aiguille, sa pensée vaguant vers celui qu'elle aimait. La pauvre fille fut guillotinée à l'âge de vingt ans, ayant été impliquée dans le procès du bandit auquel elle s'était dévouée.

De Robillard lui-même on citait des traits d'audace singuliers. Il passait à Ambenay un certain dimanche soir où l'aubergiste réunissait les *chasse-moutte* du moulin de l'Ermitte et les gardes forestiers du pays en un banquet champêtre, dont le poisson et le gibier apportés par les hôtes formaient les plats de résistance.

Robillard est à cheval. L'aubergiste sort en l'entendant s'arrêter à sa porte. Le bandit se fait déboucher une bouteille qu'il vide à même le goulot sans quitter l'étrier.

« Y a-t-il longtemps qu'on n'a vu la maréchaussée ? »

— Aujourd'hui même. On cherche Robillard.

— Ah ! » dit le cavalier.

Il paye sa bouteille et ajoute quelques pièces de monnaie :

« Prenez, prenez ! pour verser à boire aux gendarmes, quand ils revien-

dront ; mais dites-leur bien de boire à la santé de Robillard, car c'est lui qui paye. »

Et le cheval partit en soulevant la poussière, le cavalier riant aux éclats.

La dernière expédition de la bande de Robillard fut celle faite pendant la nuit du 11 au 12 mars 1797, dans la commune de Préaux, en Calvados : les époux Pégis y furent saisis, liés avec des cordes ; leurs jambes furent brûlées au feu. Pour rendre les douleurs plus vives, on les arrosait d'eau-de-vie. La fille de la maison, elle-même garrottée, était spectatrice impuissante de ces horreurs. En entrant, les bandits s'étaient donnés comme des partisans de l'armée de Charette.

Ces brigands, qui se paraient de la cocarde blanche, entraient dans les maisons : « Vous avez acheté des biens nationaux, disaient-ils, il nous faut de l'argent. » Puis ils coupaient, de temps à autre, quelque arbre de la liberté et placardaient aux murs des proclamations royalistes.

Ils avaient repris le système des emprunts forcés levés sur les percepteurs des contributions, avec des détails dans l'exécution qui rappellent Mandrin, sans qu'on puisse d'ailleurs établir aucune comparaison entre le hardi contrebandier et ces abominables scélérats.

Dans la nuit du 4 au 5 février 1796, les brigands s'étaient introduits chez Moulinet et chez Hellier, percepteurs à Boissy-le-Sec et à la Chapelle-Fortin. Chez l'un et l'autre, ils laissèrent des reçus rédigés en termes identiques, seuls les chiffres des sommes varient :

18^e division d'Henri IV.

De par le Roi,

Nous, soussignés, reconnaissons avoir reçu de Noël Hellier, percepteur de l'emprunt forcé de la Chapelle, la somme de 35 400 livres en assignats.

Fait à la Chapelle, le 5 février 1796, l'an II du règne de Louis XVIII.

Signé : FLEUR-D'ÉPINE, chouan royaliste.

OROSMAN, chouan royaliste.

Puis ils coupèrent l'arbre de la liberté, aux cris de : « Vive le Roi ! ». Aussi l'acte d'accusation qui fut dressé contre eux désigne-t-il ces troupes de brigands sous le nom de « Bandes auxiliaires de Charette ». Mais à peine est-il besoin de dire qu'entre eux et le chef vendéen, il n'y avait en réalité nul rapport.

D'autres fois, les bandits, changeant leur fusil d'épaule, se transforment en percepteurs de l'impôt. On laisse à imaginer si les contributions levées de la sorte montaient à des chiffres fantastiques et ce que pouvaient être les procédés employés pour faire rentrer les deniers. Il y eut d'ailleurs des

particuliers, des municipalités même, qui prirent les gaillards au sérieux, et l'on trouve des plaintes, officiellement formulées, de ce que « les percepteurs chauffent la plante des pieds ».

Un grand procès, véritable pendant de celui de la bande d'Orgères qui s'était déroulé à Chartres, fut instruit à Rouen. Le 16 mars 1798, quatre-vingts accusés, faits prisonniers dans les cinq départements qui composaient la Normandie, étaient traduits devant le tribunal criminel. Trente-cinq d'entre eux furent condamnés à mort et conduits à la guillotine vêtus d'une chemise rouge. Jusqu'au dernier moment Robillard, leur chef, avait attendri les âmes sensibles et l'on avait vu une jeune fille de quinze ans venir lui apporter dans sa prison les témoignages de son dévouement.

Les efforts du Directoire furent cependant impuissants à arrêter la propagation du fléau. On eut beau édicter la peine de mort contre tous les délits relevant de l'organisation des chauffeurs, les traduire devant des conseils de guerre à la juridiction inflexible et expéditive, le mal allait en s'étendant. C'est que le gouvernement directorial lui-même, violent, incapable, déconsidéré, était sans véritable force, sans autorité pour se faire obéir.

« Parcourez la France en tous sens, écrit l'illustre historien de Brumaire, M. Albert Vandal, parcourez-la du nord au midi et de l'est à l'ouest, vous n'entendrez parler que de *brigands royaux* ». Sur tous les points du territoire en effet les diligences sont arrêtées par des bandits qui se sont précipités de la forêt, le visage noirci, troupes d'*outlaws*, et qui comprennent véritablement ceux qui ont été jetés hors la loi par la tyrannie jacobine : « émigrés qui, las de l'exil, sont revenus dans la patrie et n'y peuvent vivre ; débris des révoltes fédéralistes et des insurrections vendéennes puis les réfractaires de tous genres, les soldats déserteurs ; enfin ces bandes, survivantes de l'ancien régime et grossies à la faveur des troubles où se mêlent contrebandiers et braconniers, faux-sauniers, chemineaux et maraudeurs. »

Que fait cependant la gendarmerie ? Le Directoire lui-même nous renseigne sur ce point, dans un message aux Cinq-Cents, en date du 4 juillet 1797 :

« La gendarmerie, trop peu nombreuse, ne peut suffire aux arrestations difficiles, auxquelles tant de crimes répétés donnent lieu. D'ailleurs mal payée, mal équipée, mal armée, — ce sont les Directeurs eux-mêmes qui parlent, — elle ne témoigne aucun zèle pour le service et n'a aucun des moyens nécessaires pour le faire avec exactitude. Les coupables, traduits devant les tribunaux, sont, pour ainsi dire, sûrs de l'impunité, soit par un effet de lat error,

soit pour tout autre motif ; si quelques scélérats sont arrêtés, leurs complices sont presque toujours là pour les arracher des mains de la justice. D'un autre côté, il est d'une extrême difficulté de se procurer soit des témoins, soit des jurés : l'exemple de plusieurs qui ont été victimes de leur obéissance aux ordres de la Justice intimide ceux qui auraient des révélations à faire et les empêche de se trouver à l'instruction de la procédure. »

Et l'administration ? Écoutons encore les Directeurs :

« Les autorités administratives font sans doute ce qu'elles peuvent pour arrêter ce torrent dévastateur. La force armée donne chaque jour des preuves de zèle et de courage ; mais, outre que les lois sont impuissantes et que les moyens qui en résultent sont nuls et incapables d'arrêter d'aussi grands désordres, les autorités ne sont pas payées de leurs traitements ; ceux qu'elles emploient dans leurs bureaux ne le sont pas davantage. Il n'est pas étonnant, d'après cela, de voir le découragement s'emparer d'elles. »

Que dire de l'état d'un pays dont le gouvernement lui-même trace officiellement un semblable tableau ?

Talleyrand, disait, dans un rapport secret au Directoire où il fait à grands traits le tableau de la situation : « Toutes les parties du service public sont dans la détresse ; la solde des troupes est arriérée et les défenseurs de la patrie abandonnés aux horreurs de la nudité ; leur courage peut d'un moment à l'autre être énérvé par l'urgence de leurs besoins, cela donne lieu à une effrayante désertion parmi les conscrits. Les hôpitaux regorgent de malades et manquent des objets les plus essentiels, de lits, de médicaments. Les établissements de charité sont dans un dénuement tel que les indigents les plus nécessiteux ne peuvent y être admis, ni recevoir aucun secours. Les créanciers de l'État et les fournisseurs ne veulent plus faire d'avances parce qu'on ne les paie pas, ou ne reçoivent que de trop faibles acomptes sur ce qui leur est dû pour qu'ils veuillent s'évertuer à faire de nouveaux crédits, et leur exemple empêche de nouveaux spéculateurs de se charger des services publics. Les routes sont encombrées de malfaiteurs, ce qui, sur plusieurs points de la République, interrompt les communications. »

« Les appointements d'un grand nombre de fonctionnaires publics ne sont pas payés. Il en résulte l'horrible scandale de voir des administrateurs et des magistrats, dans beaucoup de localités, réduits dans la nécessité, ou de tomber dans la misère, ou de se laisser entraîner à de honteuses prévarications. Il est telle partie de la France où le vol et l'assassinat s'exercent journellement comme en vertu d'un système organisé. Privée des fonds nécessaires, la police est sans force et sans action : elle est impuissante à faire arrêter les coupables comme à prévenir de nouveaux désordres. »

Aussi bien le peuple prenait-il peu à peu le parti de se faire justice lui-même. Le 26 avril 1797, à Lyon, des voleurs sont précipités par la foule, l'un dans la Saône, l'autre du haut d'un quatrième étage ; le 4 mai suivant, dans la même ville, deux criminels condamnés à l'exposition publique sont massacrés par les assistants ; le 16 mai, quatre autres scélérats, sur le point de subir le même sort, sont sauvés à temps par la force publique. Le 19 juin suivant, un particulier, accusé d'être « chauffeur de pieds », est tué sur le pont Saint-Vincent et jeté dans la Saône.

Sur l'une de ces exécutions sommaires on a des détails intéressants. Il s'agit de deux chauffeurs exposés sur un échafaud. Autour des bandits la foule se pressait avec des cris de mort. On avait reconnu en eux deux terroristes qui, dans les grandes années de la Révolution, avaient joué un rôle des plus en vue. Les deux compagnons tenaient bravement tête à la foule et lui criaient :

« Si la guillotine avait été aussi active qu'elle aurait dû l'être, il y aurait ici moins de curieux ! »

Conduits au supplice, ils parvinrent à s'échapper des mains du bourreau. Ils couraient et allaient tourner le coin d'une rue, quand ils croisèrent un piquet de volontaires : deux coups de feu les abattirent.

Mais on touchait à la fin de ces temps d'anarchie. Le 18 brumaire allait mettre un terme au brigandage comme au trouble général dont souffrait la France. De nos jours encore, nous ressentons les avantages de la forte constitution administrative que le Consulat et l'Empire surent imposer à ce pays.

VI. — DANS LE MAQUIS.

Parmi les quatre-vingt-six départements français pourtant, il en est un où, jusqu'à ces derniers temps, l'administration bureaucratique n'a guère pénétré, où l'on trouve encore, avec une intensité surprenante, des traits qui dénotent la survivance des mœurs primitives : rivalités de familles, vengeances sanglantes, méconnaissance complète de la loi, haine des percepteurs d'impôts et des gabelous, méfiance instinctive de la justice que prononcent des hommes en robes avec des toques galonnées : c'est la Corse. Quelques pages sur le brigandage dans la belle île méditerranéenne sont un appendice obligé à ce livre.

Loin de diminuer, le brigandage avait subi en Corse, dans le dernier quart

PAUL BOURDE, *En Corse* ; Paris, 1887. — JEAN LORÉDAN, *En Corse*, dans *le Penseur* ; Paris, 1902. — PROSPER MÉRIMÉE, *Colomba*, éditions diverses. — GASTON VUILLIER, *la Corse*, dans *le Tour du Monde* ; Paris, 1894.

du XIX^e siècle, une recrudescence. En 1887, un écrivain, à qui sont empruntés une grande partie des détails qui vont suivre, M. Paul Bourde, comptait encore les brigands par centaines dans la patrie de Napoléon. Sous ce beau ciel bleu, tout homme qui croit avoir à se plaindre d'un autre ou de la société devient « bandit ». Il décroche son fusil et, pour reprendre l'expression consacrée, se jette dans le maquis. Les luttes de famille s'éternisent; les générations se fusillent successivement, héréditairement, obligatoirement et honorablement, chacune pour venger la génération précédente, qui avait elle-même tiré des coups de fusil pour venger la génération à laquelle elle avait succédé. Ainsi s'augmente sans cesse le nombre des bandits. Tout Corse qui a un meurtre de ce genre sur la conscience, dans sa défiance de la justice nationale — et peut-être en la circonstance n'a-t-il pas tort, car il pourrait se faire que cette justice le condamnât — se met hors la loi.

« Vers le soir, écrit M. Jean Lorédan, nous nous sommes remis en route, par les champs et les bois. Comme nous suivions un étroit sentier, qui coupe un coin de maquis, nous avons passé devant deux croix noires, petites, au milieu des broussailles. Mon guide corse, sans s'arrêter, assez machinalement, ainsi qu'on accomplit une besogne familière, a jeté au pied de ces croix deux petites branches de bruyères fleuries, cassées à l'arbrisseau voisin, et :

« Ce sont deux hommes qui ont été tués là, dit-il... autrefois. »

L'un de ces deux morts avait été le précédent maire de la commune voisine. C'était un homme excellent, de réelle capacité, et qui remplissait ses fonctions à la satisfaction commune. Il lui arriva de se marier. La jeune fille qu'il épousa se trouvait appartenir à une famille qui était « en *vendetta* ».

La *vendetta* se porte naturellement sur le membre de la famille qui, par sa situation, paraît devoir en être le chef. Les fonctions et l'autorité du maire le mettaient dans cette position en vue. Un coup de feu, tiré de derrière un bouquet de lentisques, l'étendit dans l'herbe roussie, raide mort.

Nul n'en éprouva d'indignation, ni même d'étonnement : c'était dans l'ordre.

L'esprit du Corse estime que chaque famille doit régler ses affaires elle-même : c'est à elle à faire régner la justice dans son sein et à se défendre contre les familles voisines. La justice rendue par les représentants de l'autorité centrale apparaît comme quelque chose de frelaté et d'anormal. Les magistrats sont peut-être de braves gens; mais en prononçant des sentences ils se mêlent de ce qui ne les regarde pas. Ce ne sont pas les bandits qui inspirent de l'antipathie aux Corses, ce sont les gendarmes.

Vers 1886, ceux-ci avaient arrêté aux environs de Figari un bandit que la justice poursuivait parce qu'il avait proféré des menaces de mort contre un huissier coupable d'avoir opéré une saisie chez quelque membre de sa famille. Les magistrats tenaient d'autant plus à faire appréhender le personnage qu'ils ne le savaient que trop capable de mettre sa menace à exécution.

Apprenant l'arrestation, le peuple s'ameuta, chercha à arracher le bandit aux représentants de l'autorité. Les gendarmes résistèrent avec succès; ils se mirent même à garrotter leur prisonnier, quand survint le maire de Figari, qui avait ceint son écharpe. A son tour, il enjoignit aux gendarmes de remettre le bandit en liberté. Et comme ceux-ci persistaient à le garder, le maire, mettant la main sur l'épaule du maréchal des logis :

« Vous désobéissez à un maire. Au nom de la loi, je vous arrête. »

Et il donna aux bonnes gens qui l'entouraient l'ordre de saisir les gendarmes.

En France, une pareille scène paraîtrait tirée de quelque comédie bouffe; en Corse, elle était des plus sérieuses.

Cependant, en manière de réponse, les gendarmes avaient pris les fusils qu'ils portaient en bandoulière et mis quelques-uns de leurs agresseurs en joue. Ceux-ci se dispersèrent. Force resta à la magistrature.

Un Corse se jette dans le maquis pour des motifs futiles, parce qu'il ne veut pas payer une amende, lorsqu'il la trouve injuste; et, comme son cerveau n'est pas encore parvenu à comprendre nos lois, ni le fonctionnement de notre administration, il trouve presque toujours l'amende dont il a été frappé injuste.

Comme pour le Corse toute la vie sociale s'enferme dans l'organisation, dans le développement et dans l'action de la famille, il n'est pas encore parvenu à croire que la justice puisse être rendue en dehors de ces influences. Il ne se représente pas comment cela serait possible. « Accusez un homme d'avoir volé le clocher de la cathédrale d'Ajaccio, écrit M. Paul Bourde : il gagnera d'abord le maquis. De là, avec l'aide de sa famille, il intriguera auprès des juges, intimidera des témoins à charge et attendra une session de cour d'assises dont les jurés lui paraîtront pouvoir être circonvenus; alors seulement il se constituera prisonnier. Sans ces manœuvres préalables, il n'aurait aucune confiance dans la bonté de son affaire. »

On voit des Corses injustement accusés d'un homicide prendre le maquis dès qu'ils apprennent qu'il est question de les arrêter : plus d'une fois, tout innocents qu'ils sont, ils se font tuer parmi les hautes herbes par les gendarmes chargés de les appréhender.

Le bandit dans le maquis a son guide et ses protecteurs. Le guide est

généralement un enfant. Il est chargé de signaler l'approche de l'ennemi, de la force publique. Un coup de sifflet retentit et les gendarmes, en arrivant, ne trouvent plus qu'un enfant qui joue sur la route avec un chien : le bandit a disparu. Les protecteurs appartiennent généralement à la famille de celui qui s'est mis en guerre avec la société : eux-mêmes n'ont rien à se reprocher. Ils pourraient continuer de mener une vie tranquille et paisible : mais la solidarité familiale les pousse vers leur parent ; ils se dévouent à lui corps et biens. On lut en 1887, dans les journaux de Sartène, le récit d'une bataille entre la gendarmerie et un bandit de la ville. Celui-ci était assisté de ses quatre protecteurs qui furent tués tous les quatre. Lui-même échappa.

D'ailleurs s'ils ont des protecteurs, les bandits peuvent devenir protecteurs à leur tour : ils protègent les familles, les exploitations agricoles, les entreprises industrielles, tout ce que l'on veut. Un jeune homme se dispose à rompre la promesse qu'il a faite à une demoiselle de l'épouser : la famille de la jeune fille conclut marché avec un bandit, qui ne manquera pas, lui, de faire conclure le mariage. En 1882, M. Begliomini s'était rendu adjudicataire de la coupe du bois dans les forêts communales de Levie et de Garbini. Quelques familles de ces deux localités prétendaient avoir des droits sur ces domaines. Indignées de cette adjudication elles eurent recours aux justiciers naturels, aux bandits. Ceux-ci vinrent planter des croix de bois dans les terrains en litige, et quand les ouvriers arrivèrent pour le premier travail d'abatage, les bandits les chassèrent en les menaçant de leurs fusils. M. Begliomini ne put mettre à exécution le contrat qu'il avait passé.

Les faits de ce genre sont innombrables. Une société de Paris a acheté des terrains étendus pour y planter de la vigne. Les bergers de la région voient ces travaux de mauvais œil : la vigne, qui occupera un terrain considérable, limitera le parcours de leurs troupeaux. Ils s'adressent aux bandits. On vit un jour revenir à Sartène quatre-vingt-dix ouvriers, fort peu rassurés et déclarant qu'ils ne retourneraient plus au travail : des hommes armés de fusils étaient venus leur enjoindre de déguerpir, sous menace de mort. La compagnie d'exploitation ne put trouver d'autre moyen de continuer ses travaux que de prendre les bandits à son service. Ceux-ci ne se firent pas trop prier, et l'on ne tarda pas à les voir défendre contre les bergers les mêmes vignes dont ils s'étaient précédemment engagés à entraver la plantation. Il y a en Corse des communes qui votent des pensions à des bandits. Ceux-ci ont dû se mettre dans le maquis pour avoir tué quelque ennemi. La magistrature, en les poursuivant, les met dans l'impossibilité de continuer l'exploitation de leurs biens. Cependant il leur faut vivre. Il est donc juste que leurs concitoyens subviennent à leurs besoins. La commune de Ciamannacce

alla plus loin. En 1885 elle élut pour maire un bandit, bien que celui-ci eût été condamné par les tribunaux. On lui portait régulièrement dans le maquis son indemnité mensuelle. Les bandits ne laissent pas de jouer en Corse un rôle important dans les élections. L'un d'entre eux, Benedetti, allait trouver en 1885 les conseillers municipaux de Lugo di Nazza et leur tenait ce clair langage :

« Vous savez que je ne veux pas d'autre délégué sénatorial que Canilla ».
Canilla fut élu.

Les cas semblables sont nombreux, particulièrement dans les élections municipales. Avoir quelque solide et hardi bandit parmi ses proches parents est d'un excellent effet pour être mis sur la liste la plus favorisée, voire pour être porté à la mairie.

Les gens du pays logent les bandits, les nourrissent, les soignent quand ils sont malades ou blessés. Ils sont fiers de leurs exploits. Ils n'admettent pas qu'un bandit puisse être tué par un gendarme. Il en est au maquis comme à Guignol : le gendarme doit toujours être rossé.

Il est vrai que le bandit corse n'est pas un brigand vulgaire. Il ne vole pas pour se procurer de l'argent. Le voyageur peut passer auprès de lui : sa valise est en sécurité. Pourvu que le farouche *outlaw* ait de quoi subvenir à son existence, qui est toujours frugale, il est satisfait. Et nombre de propriétaires aisés pourvoient à cette existence pour ne pas s'aliéner leurs redoutables voisins.

« Il vaut mieux, disent-ils à l'étranger qui s'étonne, les nourrir de cette façon que de les obliger à voler ce qui leur manque. »

Aussi bien la construction des chemins de fer dans l'île de Corse, qui remonte à une époque relativement récente, est-elle pour les bandits une source de bénéfices. Les entrepreneurs leur paient rançon, de crainte qu'ils ne mettent en interdit leurs chantiers : effrayant boycottage que celui qu'exerce une carabine maniée d'une main hardie. Gare aux croix de bois qui pourraient être plantées sur le tracé de la ligne : on ne trouverait plus en Corse un ouvrier pour venir y travailler.

Et, de fait, les mœurs ne favoriseraient-elles pas le banditisme en Corse que le pays même le ferait, semble-t-il, éclore spontanément :

« Les routes blanches, les prairies, dont l'herbe rousse craque sous les pieds, les feuillages luisants des chênes verts, des châtaigniers, grenadiers, arbousiers... les grandes forêts qui dorment.

« On se promène des jours entiers sans rencontrer personne. Pas un visage humain. Des lézards seulement — et puis, sur les chemins pierreux, à la lisière des bois, quelques vaches errantes, parfois un cheval, des mules, flânant sans conducteur.

« On se sent loin de tout. L'eau coule, cascade, parmi les roches, avec son bruit monotone. Par place, des branches retombantes, des ronces

enchevêtrées la recouvrent. Pas un chant d'oiseau. Pas un sentier. Pas un toit de tuiles rousses parmi les branches. Nulle trace de l'homme ¹. »

* * *

Peu à peu cependant sur la Corse elle-même s'étend le réseau de l'organisation administrative : étiquetée, réglée, divisée en une foule de petits compartiments. Dans ces petites cases bien rangées, il n'y a pas de place pour le brigandage qui remue et qui fait du bruit. Les brigands ne pourraient reparaître qu'avec la désorganisation administrative et les luttes civiles ; — ou peut-être encore par la réalisation des vœux pour la paix universelle, cette paix douce et gracieuse où les nations laissent s'éteindre leurs vertus militaires. On a vu plus haut la brutale odyssée, à travers l'empire byzantin, glorieux et resplendissant, des routiers d'Orient ; puis la dévastation par les flibustiers des colonies espagnoles, où l'on ne savait plus, disent les contemporains, ce que c'était que de se battre. En reculant plus loin dans le temps, nous aurions eu sous les yeux le grand exemple de l'empire romain — *immensa romanæ pacis majestas* — qui s'écroula sous l'irruption de quelques hordes de brigands.

1. Jean Lorédan, *En Corse*.



Table des Matières

AU LECTEUR.	1
BRIGANDS ET ROUTIERS.	1
I. — La brigandine.	1
II. — Bidauts et Paillards.	3
III. — Les Capuchonnés.	9
IV. — Mercadier.	11
V. — Routiers d'Orient.	13
VI. — Les Grandes Compagnies.	29
VII. — L'Archiprêtre.	44
VIII. — Les Tard-Venus.	49
IX. — Rodrigue de Villandrando.	52
X. — Les Écorcheurs.	58
BARBE-BLEUE.	65
COMPÈRE GUILLERI.	103
LES FLIBUSTIERS.	117
I. — L'île de la Tortue.	117
II. — Les Espagnols dans le Nouveau-Monde.	119
III. — Les Corsaires du xv ^e siècle.	121
IV. — Les Boucaniers.	125
V. — La lutte pour la possession de l'île de la Tortue.	131
VI. — Les Flibustiers	137
VII. — Monbars l'Exterminateur	145
VIII. — L'Olonnais.	149
IX. — Van Horn, Grammont et Morgan.	154
X. — Dans la mer du Sud.	161
XI. — La prise de Carthagène et la fin de la Flibuste.	168
XII. — Les pirates.	173

CARTOUCHE	181
MANDRIN	221
LES DERNIERS BRIGANDS	277
I. — La Grande Peur.	277
II. — Le Brigandage révolutionnaire.	286
III. — Les Chauffeurs	289
IV. — Schinderhannes.	312
V. — Chouannerie de Brigands.	317
VI. — Dans le Maquis.	323

